



I. M. D. C.



GYMNASIUM
STI - FRANCISCI - XAVERII.

IN SOLEMNI PRÆTORUM DISTRIBUTIONI

PRÆMIUM

Orthographia

meritis ac consecutus est

Franciscus Geronimus

in classe *Antiquarum* Auditor,

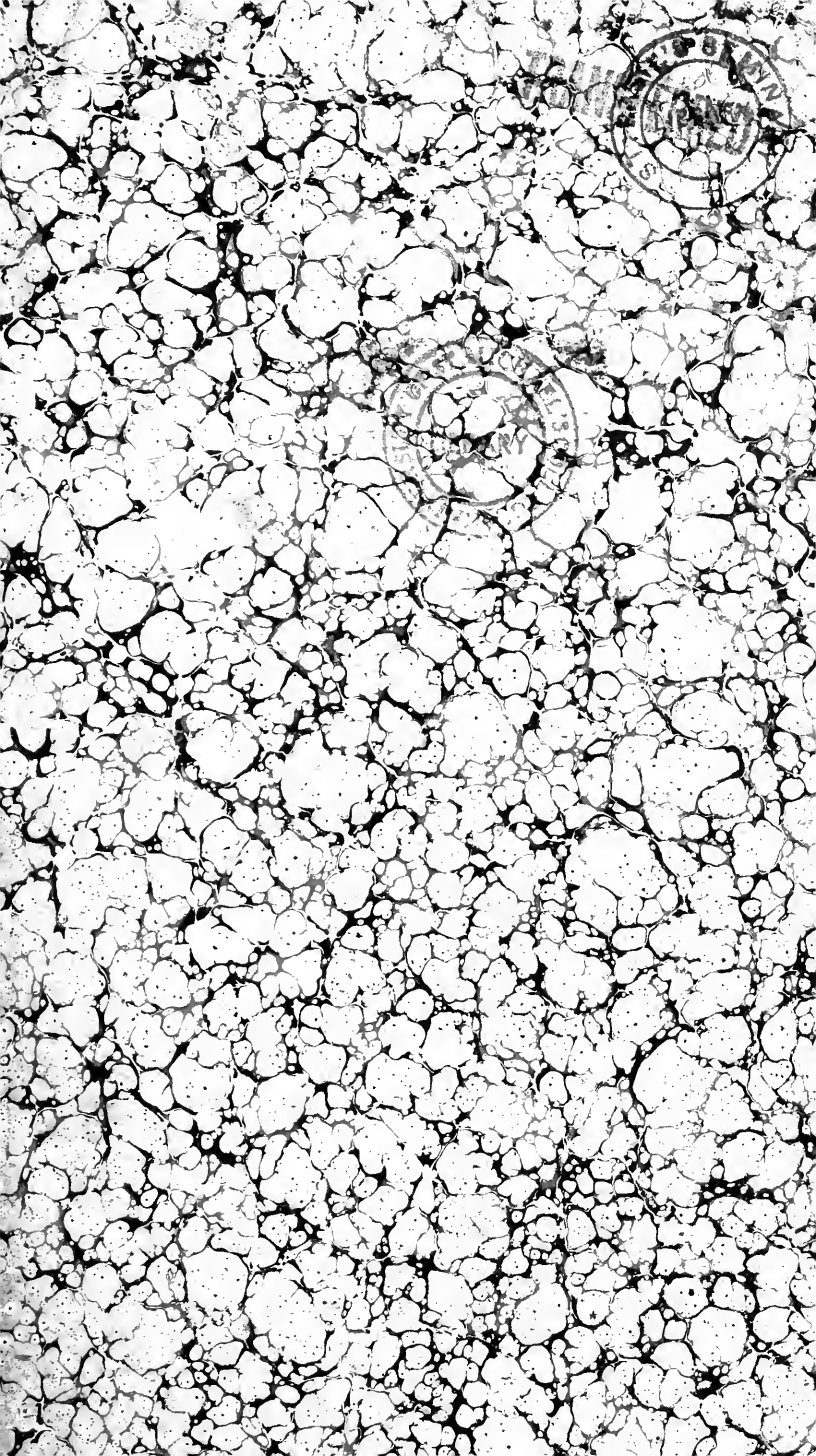
Venetis Britonum, die Augusti 18⁷⁴

In cuius rei fidem ego subscripsi.



Rector RECTOR.





197
2240
• 72
1817
6.6
14R

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

CHOIX
DES LETTRES ÉDIFIANTES.

TOME VI.

✻

IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNOIE, N° 12.

✻

1

CHOIX

DES

LETTRES ÉDIFIANTES,

ÉCRITES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES,

PRÉCÉDÉ

DE TABLEAUX GÉOGRAPHIQUES, HISTORIQUES,
POLITIQUES, RELIGIEUX ET LITTÉRAIRES,

DES PAYS DE MISSION.

TROISIÈME ÉDITION,

AUGMENTÉE

D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR LES MISSIONS ÉTRANGÈRES, AVEC LES ACTES
DES ROIS DE FRANCE CONCERNANT LES MISSIONS,
DE NOUVELLES LETTRES ÉDIFIANTES ET AUTRES MORCEAUX CHOISIS.

TOME SIXIÈME.

MISSIONS DE L'AMÉRIQUE :

CANADA, LOUISIANE,
CALIFORNIE, SAINT-DOMINGUE, GUIANE.

PARIS.

BRUNOT-LABBE, Libraire, quai des Augustins, n° 33;
GAUME Frères, Libraires, rue du Pot-de-Fer;
A. LECLÈRE et Cie, quai des Augustins, n° 35;
MÉQUIGNON JUNIOR, Libraire, rue des Grands-Augustins.

A CAEN,
Chez MANOURY, Libraire.

1855.

MAR 23 1959

CHOIX

DES

LETTRES ÉDIFIANTES,

ÉCRITES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES,

PRÉCÉDÉ

DE TABLEAUX DES PAYS DE MISSION.

MISSIONS DE L'AMÉRIQUE.

TABLEAU HISTORIQUE

DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

LES fastes de l'histoire moderne ne parlent d'aucun siècle plus célèbre que celui de Colomb; et jamais l'enthousiasme du courage et du génie n'opéra une révolution aussi étonnante, dans les destinées de l'univers, que la découverte du Nouveau-Monde. Alors tout a changé de face dans le commerce, dans la puissance des nations, dans les mœurs, les arts, l'industrie et le gouvernement de tous les peuples. Les hommes des contrées les plus éloignées se sont rapprochés par de nouveaux rapports et de nouveaux besoins; et l'immense étendue des mers, cessant d'être une barrière insurmontable élevée, ce semble, par la nature même, entre les nations, pour les tenir divisées, est devenue le moyen le plus facile, le lien le plus assuré de leurs communications

mutuelles. Si ce fut une source de richesses et de prospérités, un bienfait pour l'Europe, elle les doit d'abord à la grande âme et aux vertus d'Isabelle, reine d'Aragon et de Castille; les noms d'Isabelle, de Colomb et de Las-Casas seront immortels, tant qu'il y aura sur la terre des cœurs généreux et des âmes sensibles.

La gloire d'avoir préparé cette époque mémorable est due aux Portugais. La situation de ce royaume, borné de tous côtés par un voisin puissant, ne leur laissoit aucune chance favorable pour s'étendre sur le continent; la force de leur monarchie ne pouvoit balancer celle du royaume de Castille : la mer s'offroit aux Portugais comme l'unique théâtre où leur ambition pouvoit se signaler. Avec des ports commodes et une marine supérieure, une nation bien gouvernée tiendra toujours en ses mains le sceptre de la puissance, sûre d'en imposer à ses rivales et de s'en faire respecter. L'histoire de tous les siècles dépose de cette vérité; elle doit même acquérir l'ascendant d'un axiome politique, quand nous voyons l'univers presque entier partagé en colonies et en métropoles.

L'intérêt du monarque qui régnoit alors en Portugal, lui imposoit la loi de favoriser la passion de ses sujets pour les expéditions maritimes. Jean I^{er}, surnommé *le Bâtard*, se voyoit assis sur un trône auquel sa naissance ne lui donnoit aucun droit; il s'aperçut bientôt que le moyen le plus propre à maintenir l'ordre public et la tranquillité intérieure, étoit d'occuper au dehors l'activité de ses sujets. Il tourna donc toutes ses vues vers la marine, fit construire des vaisseaux et équiper une flotte considérable, qu'il destina d'abord à attaquer les Maures établis sur la côte de Barbarie. Il confia la destinée de cet armement au quatrième de ses fils, Henri, duc de Visco : ce prince réunissoit à un haut degré toutes les qualités que demandoit une commission de cette importance. Il

cultiva les arts et les sciences, alors méprisés des personnes de son rang ; on le vit marquer, dès ses premières années, un goût particulier pour l'histoire, la géographie, les mathématiques ; et, guidé par les meilleurs maîtres, il acquit bientôt assez de connoissance du globe habitable pour se convaincre de la possibilité de découvrir de nouvelles contrées en naviguant le long de la côte d'Afrique. Ce jeune prince mit encore à profit le peu de connoissances astronomiques que les Arabes nous avoient conservées ; par ses soins, on établit à Sagres, ville des Algarves, un observatoire, où il fit élever toute la noblesse qui composoit sa maison. Il eut beaucoup de part à l'invention de l'astrolabe, et sentit le premier l'utilité qu'on pourroit retirer de la boussole, qui étoit déjà connue en Europe, mais dont on n'avoit pas encore appliqué l'usage à la navigation.

Les pilotes qui se formèrent sous le prince Henri découvrirent Madère en 1419. Dans la même année, on s'empara des Canaries. Animés par leurs premiers succès, les Portugais se livrèrent à une navigation plus hardie, et ils ne craignirent pas de se lancer en pleine mer ; ils doublèrent le cap Bojador, regardé jusque-là comme une barrière qu'il étoit impossible de franchir. Cette heureuse expédition ouvrit une nouvelle sphère aux navigations : on eut bientôt reconnu une grande partie du continent. Les Portugais s'avancèrent dans les tropiques, et découvrirent la rivière de Sénégal, et toute la côte qui s'étend du cap Blanc au cap Vert.

Cette passion pour les découvertes étoit au plus haut degré de chaleur et d'activité, lorsqu'elle fut menacée d'un revers funeste par la mort du prince Henri. Alphonse, qui occupoit alors le trône de Portugal, chercha à réparer la perte qu'il venoit de faire du prince Henri, en donnant sa confiance à Fernand Gomez, négociant de

Lisbonne, et qui s'étoit fait un grand nom dans l'art de la marine ; il lui accorda le droit exclusif de commercer avec tous les pays dont le prince Henri avoit pris possession. Dirigés par les instructions de leur nouveau chef, les Portugais se hasardèrent enfin à traverser la ligne en 1471 ; ils trouvèrent que cette région de la zone torride, qu'on supposoit embrasée d'une chaleur intolérable, étoit non-seulement habitée, mais encore très-peuplée et très-fertile. On fit dans ces contrées des conquêtes faciles et un commerce avantageux ; les petites nations qui les habitoient, séparées par des déserts impraticables, ne connoissoient ni le prix de leurs richesses ni l'art de se défendre. Ces premiers voyages offrirent à l'imagination de grandes espérances, et déjà, se flattant de l'idée de rendre bientôt ces nations barbares tributaires du Portugal, on mit en ferme les revenus qu'on pouvoit tirer un jour des côtes de Guinée.

Jean II, prince éclairé, qui, le premier, rendit Lisbonne un port franc, et qui fit faire une application nouvelle de l'astronomie à la navigation, avoit tous les talens nécessaires pour suivre ces expéditions importantes, et exécuter de grands desseins. Encouragés par un prince fait pour accroître et diriger leur activité, les Portugais équipèrent en 1481 une puissante flotte, qui reconnut les côtes de la Haute et de la Basse-Guinée. On pénétra, en remontant le *Zaire*, jusque dans l'intérieur du Congo. Enfin la flotte portugaise s'avança environ cinq cents lieues au-delà de l'équateur ; et, pour la première fois, les navigateurs européens virent un nouveau ciel et observèrent les étoiles d'un autre hémisphère. Jean II fait élever des forts sur la côte de Guinée, y envoie des colonies, et rend tributaires de sa couronne les princes de ces contrées, qu'il a soumis à sa force victorieuse. A mesure qu'ils multiplient leurs conquêtes, les Portugais étendent leurs connoissances ; bientôt il ne

leur reste plus de doute sur la possibilité d'arriver aux Indes orientales. Tous les pilotes, tous les mathématiciens portugais se réunissent pour flatter de cette espérance le roi, qui, de son côté, entre avec chaleur dans cette idée séduisante, et commence à concerter les mesures nécessaires pour cette grande entreprise. Barthélemy Diaz, chargé de l'exécution de ces vastes projets, s'avance hardiment vers le sud en 1486, et, franchissant les limites où ses compatriotes, effrayés des dangers à courir, avoient arrêté leur course, il reconnoît enfin le promontoire qui borne l'Afrique vers le sud. Le cap est découvert : Diaz l'avoit appelé le *cap des Tempêtes*; mais le roi, qui prévoyoit le passage aux Indes, le nomma le *cap de Bonne-Espérance*.

La nouvelle de cet événement, une fois répandue dans l'Europe, éveille toutes les passions; alors l'amour de la gloire, le désir de faire fortune, échauffent toutes les imaginations. Une foule d'étrangers, brûlant de s'associer à cette entreprise extraordinaire, se présentent au roi, et sollicitent, les uns, du service dans sa marine, les autres, de l'emploi dans les places lucratives qu'il étoit indispensable d'établir pour conserver les conquêtes, assurer la prospérité des colonies, et faire refluer en Europe les richesses des nations subjuguées.

Nous touchons à l'époque où un grand homme va jouer sur la scène du monde le rôle le plus intéressant, consacrer son cœur à la vertu, son nom à l'immortalité, élever son courage jusqu'à l'héroïsme, et acquérir des droits à l'admiration, à l'amour, à la reconnaissance de la postérité. Colomb, né Génois, paroît à la cour de Lisbonne; il avoit des avantages incontestables sur ses rivaux : l'ambition de la vraie gloire, et, dès sa première jeunesse, un goût irrésistible pour l'étude des sciences nécessaires à un habile marin, avec l'expérience que lui avoient don-

née les expéditions maritimes, où il étoit entré dès l'âge de quatorze ans. Ses premiers voyages furent aux ports de la Méditerranée, que fréquentoient les Génois; s'élançant ensuite au-delà d'une sphère devenue bientôt trop étroite pour une âme aussi active que la sienne, il avoit fait une excursion dans les mers du nord, et visité les côtes de l'Islande, où la pêche commençoit à attirer les Anglois et quelques autres nations. A la suite des navigateurs qui tentèrent alors dans tous les sens des découvertes nouvelles, il étoit parvenu jusqu'à l'île de Thulé, et de là, jusqu'à plusieurs degrés au-delà du cercle polaire. Ces courses fréquentes enflammoient sa curiosité, en étendant ses connoissances; mais elles servoient peu à sa fortune. Il s'attacha à un homme de son nom et de sa famille, qui commandoit une petite escadre armée à ses frais, et faisoit la course, tantôt contre les Turcs, tantôt contre les Vénitiens, ennemis et rivaux des Génois. Partout Colomb s'étoit autant montré comme homme de guerre que comme habile marin. Barthélemy Perestrello, un des capitaines employés par le prince Henri, s'empressa de s'attacher un homme de ce mérite, et lui donna sa fille en mariage. Colomb, par cette heureuse alliance, se vit en possession des journaux et des cartes de ce navigateur expérimenté; il y examina les routes que les Portugais avoient tenues dans leurs diverses expéditions. Cette nouvelle étude redoubla encore son application à celles de la géométrie, de la cosmographie, de l'astronomie et du dessin, qui avoient occupé le cours de son éducation. Muni de cette ample provision de connoissances, il fit un voyage à Madère, et entretint, pendant plusieurs années, un commerce avec cette île et avec les Canaries, les Açores et les divers établissemens que les Portugais avoient formés en Guinée et sur le continent de l'Afrique. Tous les désirs, toutes les vues d'ambition des navigateurs

européens se portoient alors vers les Indes orientales.

Quelle différence entre ce pays célèbre et les continens de l'Afrique ! Sur la foi de tous les anciens écrivains, l'Inde étoit renommée comme ayant été le berceau du monde, des sciences et de la civilisation, la source primitive des lumières qui, sorties de son sein, avoient éclairé les Égyptiens, les Grecs, les Romains, et qui, s'étendant ensuite de proche en proche, par cette tradition intermédiaire, s'étoient répandues successivement sur tous les autres peuples de l'univers. Un motif plus puissant encore enflammoit l'ardeur de ces nouveaux argonautes : on savoit que les peuples de l'Égypte, les Arabes et les Persans entretenoient un commerce lucratif avec les Indes. C'est de ces fameuses contrées que la Turquie tiroit son or, ses objets de luxe, et cette masse de richesses qui la rendoit redoutable aux états de l'Europe.

Il s'en falloit bien que l'on pût se promettre les mêmes avantages des colonies fondées sur les continens de l'Afrique : les côtes africaines n'offrent à l'âme sensible que l'aspect repoussant d'une nature dégradée, sauvage et barbare ; cette terre infortunée ne nourrit que des tyrans ou des esclaves ; le doux nom de la liberté n'y est jamais prononcé ; l'espèce humaine n'est, aux regards des despotes qui la tiennent asservie, qu'un objet mercantile vendu à l'encan et à vil prix aux avides négocians d'Europe. Les mœurs de ses habitans sont féroces et forcent ses tyrans d'être cruels ; les colonies européennes qui s'y sont établies n'ont pu s'y soutenir qu'en se conservant dans un état continuel de guerre contre les peuples indigènes. La superstition, qui les tient plongés dans la plus grossière idolâtrie, ajoute encore à la férocité de leur caractère ; le commerce des Africains avec les Européens n'a pu parvenir à les adoucir. On ne peut lire sans horreur, dans nos voyageurs les plus modernes, le récit des

cérémonies atroces qui accompagnent les funérailles des rois : huit hommes nommés pour creuser la fosse du roi défunt, sont mis à mort pour arroser de leur sang son tombeau ; vingt-quatre victimes, choisies entre ses femmes, briguent l'honneur d'être enfermées dans sa tombe, pour le servir dans l'autre vie. Les princes tributaires, les gouverneurs et les commandans du pays sont obligés de fournir, outre des animaux de différentes espèces, les uns quatre, les autres dix captifs des deux sexes ; et, le moment arrivé de terminer ces horribles funérailles, hommes et femmes, chevaux et bœufs, béliers, pigeons, pintades, etc., sont immolés aux mânes du feu roi ; leurs cadavres sont ensuite jetés dans les champs, pour servir de pâture aux loups et aux oiseaux de proie. (Voy. le *Voyage de Barthe.*)

Depuis que les Portugais avoient doublé le cap Vert, le grand objet qui occupoit les navigateurs, et avec eux les savans de ce siècle, étoit de trouver une route facile vers les riches contrées de l'Inde ; on ne l'avoit cherchée jusqu'alors qu'en se dirigeant vers le sud, et en portant à l'est, après avoir fait le tour de l'extrémité de l'Afrique. L'incertitude et la longueur de cette route devoient coûter des frais immenses pour cette expédition ; on ne pouvoit même se dissimuler qu'elle exposoit les navigateurs à de grands dangers ; le nom de cap des Tempêtes (*capo Tormentoso*), donné d'abord au promontoire qui bornoit la côte de l'Afrique, en étoit une preuve sensible. Assailli dans ces parages par de furieuses tempêtes, Diaz en avoit fait une terrible expérience.

Accoutumé aux méditations profondes sur son art favori, Colomb, à force d'étude, étoit parvenu à se persuader qu'on pouvoit atteindre le but désiré, et déterminer une route plus courte, plus sûre, et qui diminueroit extrêmement les frais de ces expéditions. Le résultat de ses

réflexions approfondies et combinées lui fit conclure qu'au lieu de se porter à l'est, en naviguant directement à l'ouest, au travers de la mer Atlantique, on découvrirait infailliblement, dans l'Océan occidental, des terres nouvelles qui devoient tenir au continent des Indes.

La première vertu d'un homme de bien est d'aimer sa patrie : Colomb, convaincu de la vérité de son système, crut qu'il étoit de son devoir d'en faire hommage au sénat de Gènes, et il offrit de naviguer sous le pavillon de la république, pour aller à la recherche des pays nouveaux qu'il se flattoit de découvrir. La supériorité du mérite ne sert souvent qu'à éveiller la jalousie des demi-savans : on lui nomma des juges qui à peine pouvoient se former une idée juste de ses principes, et incapables d'apprécier la profondeur de ses vues. Son système et ses offres furent rejetés, et Colomb, homme de génie, ne parut aux yeux de ses compatriotes qu'un homme à imagination exaltée, et un téméraire aventurier.

Quitte envers sa patrie, Colomb se rend à la cour de Portugal. Jean II l'accueille avec bonté; le mérite de Colomb lui étoit connu : il avoit servi avec distinction et une grande réputation de talens, pendant plusieurs années, dans la marine portugaise. Cependant le prince, avant que de penser aux moyens d'exécution, soumet l'examen du plan à trois commissaires : c'étoient ceux-là même qui dirigeoient les projets de navigation des Portugais. Le plan est discuté; on fait à Colomb les objections les plus insidieuses; il y répond avec une supériorité de lumières qui déconcerte les contradicteurs; mais, à défaut de raisons solides, ils trouvent, dans les préventions que leur inspire une basse jalousie, les moyens d'enlever à Colomb la gloire et les avantages qui pouvoient lui revenir du succès de son entreprise. Les commissaires proposent au roi de se contenter d'abord d'un simple essai,

dont le résultat pouvoit conduire à une décision définitive. Ce prince adopte leurs perfides conseils; on équipe un vaisseau, dont on confie l'expédition à un pilote sans courage et sans génie. Arrêté après quelques jours de course par des vents contraires, la frayeur le saisit; il revient à Lisboene, se justifie en déclamant contre le projet de Colomb; et les commissaires s'en prévalent pour l'humilier, en le faisant passer dans le public comme l'inventeur d'un plan de navigation plus dangereux encore que ridicule et extravagant.

Colomb, ne pouvant plus douter qu'il ne fût indignement trahi, quitte sur-le-champ le Portugal, et aborde en Espagne vers la fin de l'année 1484. Sa réputation l'avoit suivi; il obtint un accès facile auprès de Ferdinand et d'Isabelle, qui occupoient le trône de Castille. L'expérience lui avoit appris que, dans les cours, la vérité n'est guère écoutée qu'autant qu'elle ouvre aux courtisans des spéculations d'intérêt, ou qu'elle flatte les passions du souverain. Ici, les sourdes intrigues de la jalousie et les manèges perfides de la cupidité étoient peu à redouter: Ferdinand et Isabelle n'avoient d'autre passion que de travailler au bonheur de leurs sujets, et la cour de Castille comptoit dans son sein un grand nombre d'hommes vertueux; mais combien d'autres difficultés ne falloit-il pas combattre! D'un côté, Ferdinand, occupé tout entier de la guerre contre les Maures, se faisoit un scrupule d'entreprendre l'exécution d'aucun projet qui le forçât d'augmenter la dépense publique; et, de l'autre côté, la prudence exigeoit qu'avant d'adopter aucun plan, on le fit passer par les épreuves de la critique. L'art de la navigation étoit encore à naître en Espagne; on n'y avoit que de fausses notions sur la cosmographie: Colomb va se trouver aux prises avec l'ignorance et les préjugés de son siècle. A cette époque, il n'y avoit guère de gens instruits

que dans le clergé : Talavera , confesseur de la reine , est nommé pour prononcer sur le nouveau système ; il s'associe ceux des Espagnols sur les lumières de qui il pouvoit compter davantage. Colomb est entendu ; il s'aperçoit bientôt qu'aucun de ses juges n'étoit en état de comprendre les principes et la théorie de son plan : on le fatigue d'objections ; on veut qu'il démontre la certitude du succès à l'égard d'une entreprise pour laquelle l'inventeur du plan ne pouvoit offrir que les calculs d'une grande probabilité. Près de cinq ans s'étoient écoulés depuis la première ouverture des conférences : Talavera , pressé de rendre enfin une réponse définitive , fait son rapport ; mais il étoit si peu favorable , que Ferdinand et Isabelle déclarèrent à Colomb que , jusqu'à ce que la guerre avec les Maures fût terminée , il leur étoit impossible de s'engager dans une entreprise qui demandât quelque dépense.

Quelque précaution que l'on prît pour adoucir la dureté du refus , Colomb crut son projet rejeté pour toujours : au moment où tout paroissoit désespéré , la religion vint à son secours , et lui prêta un appui que la politique lui avoit refusé. Perez , prieur du couvent de Rabida , près de Palos , avoit eu l'occasion de connoître Colomb et d'apprécier ses grandes qualités. « Il me paroît très-impolitique , écrivit-il à Isabelle , d'avoir repoussé si légèrement un homme que la Providence sembloit lui avoir adressé dans les circonstances où le royaume se trouvoit : les Portugais sont les rivaux et les ennemis naturels de la Castille ; si on les laisse seuls en possession des avantages que promet la découverte des Indes , bientôt ils élèveront une marine formidable , et , riches des dépouilles de l'Indoustan , ils accableront vos états du poids de leur puissance. Sans doute , c'est aimer son peuple que d'économiser la dépense publique ; mais les frais d'une expédition

de la nature de celle que l'on propose ne sont-ils pas bien compensés par les avantages incalculables que vous offre l'espérance bien fondée du succès ? C'est ici une moisson de gloire et de richesses à recueillir, et qui rendroit le nom de Ferdinand cher à sa nation et immortel. » Perez connoissoit le zèle de la reine pour la religion, ses vertus chrétiennes et sa tendre piété ; il ne manqua pas de lui représenter fortement combien il seroit consolant pour sa foi d'avoir été choisie pour être l'instrument de la Providence ; que si Dieu bénissoit cette grande entreprise, elle serviroit à étendre l'empire de Jésus-Christ, et à porter le flambeau de l'Évangile dans d'immenses contrées encore ensevelies sous l'opprobre et dans les ténèbres de l'idolâtrie ; qu'enfin, à tout prendre, il y avoit peu à risquer si la tentative n'étoit pas couronnée du succès, et tout à gagner si elle réussissoit.

Isabelle fut frappée des représentations d'un homme qu'elle respectoit ; elle mande Perez à la cour, entre avec lui dans les détails les plus importans, et le premier effet de cette entrevue est l'invitation obligeante pour Colomb de renouer cette négociation importante : ses amis apprennent les heureuses dispositions de la reine ; cette nouvelle ranime leur espérance et redouble leur activité. En butte aux désagrémens, aux contradictions de tout genre, depuis dix ans offrant ses talens et ses services aux cours de l'Europe, et partout rebuté, Colomb trouvoit dans son génie et dans la force de son âme de quoi espérer encore ; une dernière ressource lui restoit : Henri, prince puissant et éclairé, régnoit en Angleterre ; il se mit en route pour s'y rendre. Isabelle, apprenant qu'il étoit parti, envoie sur ses pas un courrier qui doit presser son retour, et lui porte de sa part la somme nécessaire aux frais de son voyage. Revenu à Santa-Fé, et aidé de Perez, il trouve dans la reine une protectrice déclarée. Ferdinand hésite

et conserve ses craintes et ses défiances ; mais il ne résistera pas à un trait sublime de grandeur d'âme d'Isabelle. Elle ne veut pas qu'on ait à lui reprocher d'avoir touché aux finances de l'état pour une expédition qu'elle protège, mais dont l'issue est encore incertaine ; elle annonce sa résolution de vendre ses diamans et tout ce qui lui appartenoit de plus précieux, pour fournir à la dépense du voyage. Un simple négociant, dans le transport de son admiration, s'associe à la gloire de ce trait de générosité, et s'engage à prendre sur lui seul et à avancer sur-le-champ les sommes dont on auroit besoin.

Tous les obstacles sont levés ; le roi accepte les conditions que Colomb avoit mises à son traité. Ferdinand et Isabelle créent Colomb grand-amiral dans toutes les mers, et vice-roi des îles et des continens qu'il découvreroit ; on lui accorde, et à ses héritiers, le dixième des produits du commerce des pays dont il se mettroit en possession ; la place de vice-roi est déclarée héréditaire dans sa famille. Le traité signé, Isabelle presse elle-même les préparatifs ; on donne à Colomb trois vaisseaux : Colomb doit commander le premier, Martin Pinson le second, et le troisième est sous les ordres du capitaine Yanez Pinson, son frère. Quatre-vingts hommes composent l'équipage ; il s'y joint plusieurs gentilshommes de la cour d'Isabelle ; on charge des provisions pour douze mois ; le jour du départ est fixé. Le 3 août 1492, dès que l'aurore paroît, Colomb met à la voile en présence d'une foule de spectateurs, élevant les mains au ciel pour en obtenir une réussite heureuse qu'ils souhaitoient, mais bien plus qu'ils ne l'espéroient. Colomb cingle droit aux Canaries, et y arrive le 10 août ; de là, avancés ensuite jusqu'à près de quatre cents lieues au-delà des Canaries, les matelots imaginèrent qu'ils touchoient les dernières bornes de l'Océan navigable, et qu'au-delà ils ne trouveroient plus que des

écueils dangereux, ou une grande étendue de terres submergées. La frayeur les saisit, et Colomb a bien de la peine à la calmer. La troupe abattue reprend courage, et obéit à son amiral ; il continue sa course, et au 1^{er} octobre il se trouve, suivant son estimation, à près de huit cents lieues à l'ouest des Canaries. Fatigués, épouvantés de la longueur d'une course dont rien ne leur annonçoit le terme, les matelots se croient perdus ; ils ne sauroient plus en douter quand ils s'aperçoivent que l'aiguille de la boussole décline vers l'ouest. Il seroit trop long de décrire tout ce que Colomb eut alors à souffrir : errant, incertain, épouvanté sur une mer inconnue, son équipage se figure un écueil dans chaque objet qui frappe sa vue, et lui présente la mort. Ils se voient précipités dans les abîmes de l'Océan ; la fureur redouble avec le désespoir : officiers et matelots se réunissent tumultuairement sur le pont ; les plus audacieux exigent que sur-le-champ l'amiral reprenne la route de l'Europe, s'il vent échapper lui-même à la mort, dont ils menacent le refus qu'il feroit d'acquiescer à leur demande.

Colomb sent tout le danger de sa position ; il y oppose la fermeté de son caractère et le calme de son âme ; il prend assez sur lui-même pour montrer toujours un visage gai, et cet air satisfait et tranquille qui marque la sécurité d'un homme content du succès de sa navigation. A force d'adresse il parvint à persuader à ses gens de s'abandonner à sa conduite, au moins pendant trois jours. Il ne hasardoit pas beaucoup de fixer un terme aussi court ; les signes les moins équivoques lui annonçoient que son escadre ne pouvoit être fort éloignée du continent : en effet, le soir même du 11 octobre (1492), il fit carguer toutes les voiles, tenir les trois vaisseaux en panne, et veiller toute la nuit, de peur d'être poussé à la côte. Tous les regards se promènent au loin sur la surface

des eaux, tous les regards interrogent l'atmosphère; enfin une lumière est aperçue. Un peu après minuit on entendit crier : *Terre, terre*, de la Pinsa, qui étoit en tête des deux autres vaisseaux : c'étoit une des îles Lucayes ou de Bahama, à laquelle les naturels du pays donnoient le nom de *Guanahani*, et que Colomb appela *San-Salvador*. Les Castellans se livrent au délire de la joie; l'équipage de la Pinsa entonne le *Te Deum*, et les autres navires se joignent à cet acte de piété. Les actions de grâces que l'on rendit au ciel furent suivies de la réparation que l'on devoit au commandant : les Espagnols se jettent aux pieds de Colomb, et lui demandent pardon de leur insolence; ils ne voient plus en lui qu'un homme inspiré du ciel, et doué d'un courage plus qu'humain pour l'exécution d'un dessein si fort au-dessus des idées de tous les siècles précédens.

Au lever du soleil, les chaloupes s'avancèrent vers l'île, enseignes déployées, au son d'une musique militaire, et avec tout l'appareil guerrier. L'amiral débarque richement vêtu, l'épée à la main, ses compagnons à sa suite; tous baisent la terre, après laquelle ils soupiroient depuis si long-temps. Colomb, recueilli, absorbé dans une sorte d'extase de reconnaissance envers le ciel qui le favorise si visiblement, sent au fond de son cœur une voix secrète qui lui fait entendre le nom d'Isabelle, sa protectrice, le nom de Perez, son généreux ami; il se rappelle que le grand motif qui les avoit animés en sa faveur étoit l'espérance que le succès de son expédition seroit un moyen certain de porter le flambeau de la foi dans des régions barbares. Dans son ravissement, il se prosterne, élève ensuite un crucifix, et, après cet acte solennel de religion, prend possession du pays pour la couronne de Castille et de Léon, avec toutes les formalités qu'observoient les Portugais dans toutes les découvertes qu'ils faisoient.

Cependant, à la nouvelle de son débarquement, il voit la côte se couvrir d'habitans, dont les gestes exprimoient l'étonnement et l'admiration; tout ce qu'ils voyoient les frappe d'une si grande terreur, qu'ils respectent leurs nouveaux hôtes comme des êtres d'un ordre supérieur, et comme des enfans du soleil descendus pour visiter la terre. Les Européens n'étoient guère moins étonnés des objets qu'ils avoient sous les yeux : l'herbe, les arbustes, les arbres, la figure et la couleur, la manière de se mettre des insulaires, tout leur offroit des contrastes avec ce qu'ils avoient vu en Europe.

L'amiral employa le jour suivant à faire le tour de l'île; il reconnut à la pauvreté des habitans que ce n'étoit pas là le riche pays qu'il cherchoit. Ces insulaires étoient presque entièrement nus; leurs longs cheveux flottoient sur leurs épaules, ou étoient attachés en tresses autour de leur tête; ils n'avoient point de barbe, et tout le reste de leur corps étoit absolument sans poil; leur teint étoit de couleur de cuivre foncé, leur physionomie douce et timide. La crainte les tint d'abord dans la réserve; mais bientôt ils se familiarisèrent avec les Espagnols, et reçurent d'eux, avec des transports de joie, des grains de verre, des grelots et d'autres bagatelles, pour lesquelles ils donnèrent en échange quelques provisions de bouche, et du fil de coton, la seule marchandise de valeur qu'ils pouvoient fournir.

Colomb quitte l'île de San-Salvador, prend sur son équipage sept des naturels du pays, pour lui servir de guides et d'interprètes; il découvre différentes îles, et prend terre à trois des plus considérables baies auxquelles il donne les noms de *la Conception*, de *Sainte-Marie*, de *Ferdinand et Isabelle*. En suivant la même direction, il découvre Cuba qu'il nomme *Juanna*. Les naturels du pays lui indiquent à l'est une île qu'ils appellent *Haïti*,

en faisant entendre qu'il y trouveroit de l'or en abondance : il se dispose à faire voile vers cette île ; mais Martin Alonzo Pinson, voulant prendre le premier possession des riches trésors que cette contrée promettoit, quitte les deux autres vaisseaux sans s'embarrasser des signaux que lui faisoit l'amiral.

Colomb, retardé par les vents contraires, ne peut gagner Haïti (c'est l'île de Saint-Domingue) avant le 6 décembre : il donna au premier port le nom de *Saint-Nicolas*, et à l'île même celui d'*Hispaniola*, en l'honneur de la nation qu'il servoit. Toujours occupé à découvrir des mines d'or, et continuant d'interroger les naturels du pays, on lui indique Cibao, situé à quelque distance de la mer, et à peu près vers l'est. Il s'y porte, et entre dans un havre commode auquel il donne le nom de *Saint-Thomas*. Cibao étoit gouverné par un cacique puissant, appelé *Gua cana havi*, un des cinq souverains qui s'étoient partagé cette île. Le cacique lui envoie des députés et le fait prier de venir au lieu de sa résidence près du havre appelé aujourd'hui le *Cap-Français*. Colomb consent à l'entrevue ; dans ce dessein il fit voile de Saint-Thomas, le 24 décembre. Emporté par un courant, son vaisseau touche contre un rocher, et bientôt sa perte devient inévitable. A la nouvelle de ce danger, les insulaires accourent en foule sur le rivage, et ils aident l'équipage à sauver tout ce que l'on pouvoit retirer du vaisseau. Le cacique étoit à leur tête, et s'efforce de consoler l'amiral de sa perte, en lui offrant tous les secours qui étoient à sa disposition.

Colomb se retire à bord de la Rigna. Les Caraïbes désoloient ce pays ; l'amiral propose au cacique de se joindre à lui pour le délivrer de cette nation féroce ; ses offres sont acceptées ; il construit, dans ce dessein, un petit fort qu'il appelle *Navidao* (de la Nativité), parce qu'il étoit débarqué sur cette terre le jour de Noël. Voulant donner

une idée imposante de la force que les Espagnols avoient dans leurs mains, il dispose son équipage en ordre de bataille : d'abord il fait voir, par des épreuves sans danger, la bonté du tranchant des sabres espagnols, la force de leurs piques, et les effets de leurs arquebuses. Les insulaires ignoroient l'usage des armes à feu ; ils sont saisis d'épouvante. Colomb, pour en augmenter l'impression, fait tirer les gros canons : cette explosion subite les frappe d'une telle terreur, qu'ils tombent à terre, se couvrant le visage de leurs mains, et ils concluent qu'il est impossible de résister à des hommes qui marchent armés de l'éclair et de la foudre ; les Caraïbes prennent la fuite, et l'île est délivrée.

Colomb laisse dans l'île trente de ses gens, et met à leur tête Diego d'Arada, gentilhomme espagnol, et part du port de la Nativité le 4 janvier 1493. Se dirigeant vers l'est, il découvrit la plupart des havres de la côte du nord de l'île, et leur donna des noms. Le mauvais état de son vaisseau et l'impatience de ses gens le forçoient de hâter son retour en Espagne ; il part enfin le 6 janvier, prend sur son bord quelques habitans des îles qu'il avoit découvertes, et, outre l'or, qui avoit été l'objet de ses recherches, une certaine quantité d'oiseaux inconnus, d'autres curiosités naturelles et diverses productions du pays, qui pourroient devenir la matière d'un commerce lucratif. Après avoir essuyé des vents contraires et plusieurs violentes tempêtes, il arrive au port de Palos, le 15 mars 1493, sept mois et douze jours après son départ de ce même lieu. L'effusion de la joie fut générale, et ne put se contenir ; on lui rend les honneurs qu'on eût rendus au roi lui-même ; tout le peuple, en procession solennelle, l'accompagne, lui et sa troupe, à l'église, où ils allèrent remercier Dieu des faveurs qu'ils avoient reçues.

Avertis de son arrivée, Ferdinand et Isabelle, ravis

d'un succès qu'ils n'osoient presque espérer, mandent à Colomb, de la manière la plus honorable, de se rendre sur-le-champ près d'eux à Barcelone; ils ordonnent eux-mêmes l'appareil de son entrée. Les insulaires marchent les premiers : leur teint, leur physionomie, la singularité de toute leur personne les faisoient regarder comme des hommes d'une espèce nouvelle. Après eux, on portoit les ornemens façonnés par l'art grossier de ces peuples, les grains d'or trouvés dans les montagnes, et la poudre du même métal recueillie dans les rivières, enfin les différentes productions de ces pays nouveaux. Colomb fermoit la marche; elle avoit l'air d'un triomphe. Ferdinand et Isabelle le reçoivent assis sur leur trône; ne permettant pas que, suivant l'étiquette, il se mette à genoux pour leur baiser la main, ils l'invitent à s'asseoir sur un siège qui lui avoit été préparé. Colomb fait le récit de son voyage avec gravité et simplicité; sa narration finie, transportés d'admiration et de joie, le roi et la reine descendent du trône, se prosternent, et rendent grâce à Dieu d'un événement qui leur promettoit tant de gloire et d'avantages. Des lettres-patentes confirment, pour lui et pour ses héritiers, les privilèges stipulés dans le traité de Santa-Fé; les courtisans lui prodiguent, à l'exemple des souverains, les marques les plus éclatantes de leur admiration et de la reconnoissance nationale.

Le bruit de ces étonnantes découvertes attira bientôt toute l'attention de l'Europe; les opinions se partagèrent. Étoit-ce un nouveau monde, ou seulement une vaste portion de ces vastes régions de l'Asie comprises sous le nom général d'*Indes*? Ce dernier sentiment étoit celui de Colomb; Ferdinand et Isabelle lui donnèrent en conséquence le nom d'*Indes* dans la ratification du traité de Santa-Fé. L'erreur fut démontrée dans la suite, mais le nom resta, et les habitans du Nouveau-Monde désigné sous

la dénomination d'*Indes occidentales*, sont appelés *Indiens*.

Après que Colomb eut rendu compte de ses succès à ses souverains, il ne s'occupa plus que de sa seconde expédition : il n'aura plus à combattre contre des contradicteurs inquiets et méfiants ; l'armement qu'on lui prépare est considérable ; l'équipage se compose de plus de quinze cents personnes, parmi lesquelles se trouvoient beaucoup de gentilshommes qui avoient été employés dans des places honorables. A l'exemple des Portugais, et pour consacrer davantage à la religion ce grand événement, Ferdinand et Isabelle sollicitent et obtiennent du pape Alexandre VI une bulle qui les confirme dans la souveraineté de tous les pays des infidèles qui avoient été découverts, et qui pourroient l'être à l'avenir par ceux qu'ils jugeroient à propos d'employer à leur conquête. Isabelle étoit bien moins touchée de l'accroissement de puissance et des richesses que promettoit cette seconde expédition, qu'animée du désir de la faire servir à la conversion des peuples indigènes ; elle s'occupa vivement des moyens de créer un corps de missionnaires : le père Boyl, Catalan, homme du plus grand mérite dans son état, fut mis à leur tête, avec la dignité et les pouvoirs de vicaire apostolique. Ces nouveaux apôtres, déjà pleins de l'esprit de Dieu, se préparèrent à répondre à cette sublime vocation.

Colomb étoit impatient de suivre la carrière de gloire qu'il s'étoit ouverte ; il mit à la voile le 25 septembre 1493, et dès le 2 novembre, il prit terre à une des îles du Vent, à laquelle il donna le nom de *Descada* (la Désirade), à cause du désir que son escadre monroit d'aborder à quelque partie du Nouveau-Monde. Peu de temps après, il découvrit successivement la Dominique, Marie-Galande, la Guadeloupe, Antigoa, Saint-Jean de Porto-Rico, et plusieurs îles qu'il trouva sur sa route en avançant vers le nord.

Arrivé au port de la Nativité, il y traça, dans une grande plaine voisine d'une large baie, le plan d'une ville, et le fit exécuter. Cette ville étoit la première fondée par les Européens dans le Nouveau-Monde; elle reçut le nom d'*Isabelle*, en l'honneur de la reine de Castille. La description qu'on avoit faite à Colomb de Cibao s'étoit trouvée vraie : ce pays, montagneux et sans culture, rouloit l'or dans ses rivières. Colomb, pour s'assurer de la possession de ce riche district, y éleva un petit fort, qu'il appela *Saint-Thomas*, en mémoire de l'incrédulité des Espagnols, qui avoient refusé de croire que ce pays produisoit de l'or, jusqu'à ce qu'ils l'eussent vu de leurs yeux et touché de leurs mains. Il leva l'ancre le 24 avril 1494.

Pendant un voyage de cinq mois, il fut éprouvé par toutes les sortes de dangers auxquels un navigateur puisse être exposé, et ne fit de découverte importante que celle de la Jamaïque. En rangeant la côte de Cuba, il se trouva engagé dans un labyrinthe formé par un nombre infini de petites îles, qu'il nomma *Jardin de la Reine*. Il s'aperçut, à cette époque, que sa santé ne pourroit tenir contre un cours de navigation incertaine et dangereuse qui se renouveloit si souvent, contre des travaux de tout genre qui auroient épuisé le tempérament le plus robuste, et plus encore, malgré l'énergie de son âme, contre une multitude de contradictions qu'il éprouvoit de toutes parts. Une fièvre violente se déclara avec les symptômes les plus alarmans, et ne se termina que par une léthargie, dans laquelle il fut sur le point de perdre la vie : un événement heureux le sauva de cet état cruel. De retour à la ville d'*Isabelle*, il y trouva son frère Barthélemy, dont il avoit été séparé depuis treize ans : ces deux frères étoient liés entre eux par des sentimens qu'aucun nuage n'avoit altérés. Ceux qui croient à la force et aux miracles de l'amitié, comprendront aisément quel changement cette tendre

réunion put produire dans la santé de Colomb ; son cœur ne pouvoit se passer d'un ami, et Barthélemy ne pouvoit arriver dans une circonstance où il en sentit davantage le besoin.

Colomb a été, pendant toute sa vie, en butte à la jalousie, calomnié et persécuté : ce fut, dans tous les siècles, la destinée des grands talens et des grandes vertus. Tandis qu'il jette les fondemens de la grandeur espagnole, le traître Pinson, François Roldan, président de la cour de justice, et les partisans qu'il s'étoit associés, travailloient sourdement et sans relâche à le priver de la gloire et des récompenses auxquelles ses services et ses travaux lui donnoient tant de droits. Ses ennemis tenoient tout de lui, et leurs places et leur fortune : devenus riches de ses bienfaits, ils s'en servoient pour payer les calomnies qu'ils faisoient débiter contre lui à la cour de Castille. A une si grande distance des lieux où les faits s'étoient passés, il étoit facile de donner des couleurs spécieuses aux accusations qu'ils intentoient contre l'amiral ; elles acquirent tant de crédit sur l'esprit du roi et d'une cour ombreuse, qu'on nomma un commissaire chargé de se transporter à Hispaniola, et d'y examiner la conduite du vice-roi : cette mission fut confiée au valet de chambre du monarque.

Ce commissaire, fort au-dessous d'une mission si importante, et accessible à la corruption, écoute avidement les mécontens, affoiblit l'autorité du chef, loin de le secourir dans la réforme des abus, et fomente l'esprit de dissension dans l'île. Colomb, sentant combien il étoit humiliant pour lui et nuisible pour le bien public de se trouver responsable envers un juge si prévenu contre lui, prend la résolution de faire un second voyage en Espagne ; il y arrive, et paroît devant ses souverains avec la confiance d'un administrateur sans reproche, avec l'attitude

modeste, mais assurée, d'un homme qui avoit si fort augmenté et la splendeur du trône et les richesses de l'état. Ferdinand et Isabelle, honteux d'avoir prêté l'oreille à des accusations frivoles ou mal fondées, le reçoivent avec des marques de considération si distinguées, que ses ennemis restèrent couverts de confusion. Colomb présente des moyens d'accroître la prospérité de la colonie d'Hispaniola; ils furent adoptés.

L'ardeur pour les expéditions maritimes, quoique récente en Europe, y devint bientôt générale; des armateurs particuliers offrirent d'équiper à leurs frais des bâtimens pour aller à la découverte de nouvelles contrées. Alonzo d'Ojeda, à qui l'évêque de Badajoz remit les journaux des voyages de l'amiral, aborda à la côte de Paria, et de là, s'avancant jusqu'au cap Vela, reconnut une grande étendue de côtes au-delà de celles que Colomb venoit de visiter. Dans le cours de la même année, le Brésil, dont Vincent Yanez Pinson s'étoit approché de si près, fut entièrement découvert par les Portugais, qui en prirent possession.

Améric Vespuce étoit de cette expédition, dont Ojeda étoit le chef. Christophe Colomb avoit déjà fait trois voyages : les Portugais, par un indigne abus de la confiance que Colomb leur avoit témoignée, partirent pour la découverte de nouvelles terres, munis des renseignemens les plus positifs et des meilleures cartes, et ne s'en virent pas moins contraints de renoncer à cette périlleuse entreprise. Améric Vespuce fit imprimer la relation du voyage d'Ojeda, et cacha le nom du capitaine : dès ce moment, la plus criante des injustices fut consommée; on enleva à Colomb la gloire de donner son nom au Nouveau-Monde. Quoique les hommes instruits se soient inscrits en faux contre une absurde dénomination, l'usage a prévalu jusqu'ici, et le Nouveau-Monde n'en conserve pas moins le nom

d'Amérique. (Voyez le *Tableau historique des Nations*, par Jondot.)

Cependant, malgré son zèle et des services signalés, Colomb avoit encore à lutter contre l'envie et la malveillance de ses ennemis; ils excédoient Ferdinand et Isabelle de mémoires contenant le détail de leurs malheurs et des prétendues injustices de Colomb : des courtisans, corrompus à force d'argent, se liguent contre lui et les font adopter à Ferdinand, prince naturellement méfiant et soupçonneux. Bovadilla est nommé pour aller, sur les lieux, rechercher la conduite de l'amiral. Le roi l'avoit revêtu de pleins pouvoirs, et même autorisé à prendre lui-même le gouvernement d'Hispaniola, s'il trouvoit les accusations bien fondées. Déployant, à son arrivée, toute l'étendue de sa commission, Bovadilla montre, dès le moment où il met le pied à Hispaniola, la résolution déterminée de traiter l'amiral en criminel; il prend possession de la maison de Colomb, qui étoit absent; en même temps, il se rend maître, par force, des magasins et du fort, se fait reconnoître pour gouverneur général, rend la liberté à tous les prisonniers détenus par les ordres de l'amiral, et le cite lui-même à son tribunal. Colomb appelle directement au trône des procédés d'un juge si partial et si violent. Bovadilla, sans daigner même le voir, le fit mettre aux fers et traîner à bord d'un vaisseau : l'amiral souffrit cette horrible insulte, non-seulement avec calme, mais avec dignité; on le fait partir pour l'Espagne avec ses deux frères, aussi chargés de fers. Alonzo de Vallejo, capitaine de ce vaisseau, conservoit le souvenir des grandes actions de Colomb; il ne fut pas plus tôt hors de la vue de l'île, qu'il s'approcha de son prisonnier avec respect, et lui offrit de lui faire ôter les fers dont il étoit si injustement chargé. « Non, répondit-il avec une généreuse indignation, je porte ces fers par ordre d'un homme muni des

pouvoirs de mon roi ; sa volonté m'a privé de la liberté, sa volonté seule peut me la rendre. » Ce grand homme arrive à la cour, se jette aux pieds de Ferdinand et d'Isabelle, produit les pièces justificatives de sa conduite et de la fureur de ses ennemis. Ferdinand, convaincu de son innocence, le traite avec une distinction marquée, et Isabelle avec une sorte de tendresse et de respect. Bovadilla est destitué sur-le-champ de son emploi ; mais le roi et la reine, craignant de se confier à un homme à qui ils devoient tout, et qui avoit tant de raisons de conserver du ressentiment, le retiennent à la cour sous différens prétextes, et nomment Nicolas Ovando au gouvernement d'Hispaniola.

Ovando se trouva à la tête d'un armement le plus considérable de tous ceux qu'on eût encore faits pour le Nouveau-Monde. Colomb, sans se laisser abattre par l'injustice dont on payoit ses services, n'hésita point à reprendre les travaux qui pouvoient le conduire à des découvertes importantes. De nouvelles injustices, de nouveaux malheurs l'attendent ; il saura les braver et les faire tourner au profit de sa vertu. Il part de Cadix le 9 mai 1502, accompagné de son frère Barthélemy, et de Fernand son second fils. Traversé dans sa route, il est forcé de se porter vers Hispaniola. Arrivé à la rade de Santo-Domingo, il demande au gouverneur la permission d'entrer dans le havre pour se mettre en sûreté contre un ouragan dont il prévoyoit les approches, et il l'éclaircit en même temps sur plusieurs fausses mesures qu'on avoit adoptées. Ovando rejeta sa demande et méprisa ses conseils : on lui refuse l'abord d'une colonie dont il étoit le fondateur ; l'ouragan éclate avec une violence terrible. Colomb, qui avoit pris toutes ses précautions, sauve sa petite escadre ; il fait voile pour le continent, et après une longue et dangereuse navigation il découvre Gunaia, île voisine de la côte d'Hou-

duras. Se portant ensuite sur le golfe Darien, il découvre toute la côte du continent, depuis le cap *Gracias a Dios* jusqu'au havre de *Porto-Bello*. La beauté du pays le charma tellement, et il le jugea si riche, par les morceaux d'or que les naturels du pays lui firent voir, qu'il prit la résolution d'y laisser une petite colonie sur la rivière de Bélem, dans la province de *Veragua*; mais l'indiscipline et la mutinerie des hommes qu'il avoit à conduire le privèrent de la gloire de fonder le premier établissement européen sur cette côte; d'un autre côté, l'insolence et la rapacité des Espagnols forcèrent les Indiens à prendre les armes. Les habitans de cette côte étoient braves et d'un caractère belliqueux; ils massacrèrent une partie des Espagnols, et obligèrent le reste à abandonner un poste où ils ne pouvoient plus se soutenir.

Ce fut là le premier échec qu'essuyèrent les Espagnols sous la conduite de Colomb. Il se remet en mer, et à la vue de la côte de Cuba, une violente tempête l'assailit; ses vaisseaux se heurtèrent, et furent si endommagés dans le choc, qu'il eut beaucoup de peine à gagner la Jamaïque, où il fut obligé de s'échouer pour ne pas couler à fond. Mendez et Fieschi, gentilshommes particulièrement attachés à Colomb, lui offrirent courageusement d'aller, sur deux misérables canots que prêtoient les insulaires, solliciter des secours à Hispaniola; ils y arrivèrent après avoir surmonté des dangers incroyables. L'horrible situation des Espagnols, dont on lui fait la peinture, trouva Ovando insensible; il ne voulut pas permettre que Colomb mit le pied dans l'île: Mendez et Fieschi le sollicitèrent huit mois entiers sans rien obtenir.

Colomb et ses compagnons d'infortune, ne recevant aucune nouvelle, durent croire que Mendez et Fieschi avoient péri dans un naufrage. Manquant de tout, les matelots furieux se mutinèrent ouvertement, menacèrent

la vie de leur commandant, et, se saisissant de dix canots, se retirèrent dans une autre partie de l'île. De leur côté les insulaires murmurèrent hautement contre le long séjour des Espagnols parmi eux, et menacèrent de cesser de leur fournir des vivres. Colomb les fit renoncer à cette funeste résolution par une adresse ingénieuse et un heureux artifice, qui le tirèrent encore cette fois de ce cruel embarras. Ses connoissances en astronomie lui avoient fait prévoir qu'il y auroit dans peu une éclipse totale de lune. Le jour qui la précède, il assemble autour de lui les principaux Indiens, et, prenant un ton imposant, il leur dit : « Les Espagnols sont les fils du grand esprit qui habite les cieux ; ce grand esprit est offensé de votre refus barbare de fournir des vivres, et de venir au secours de ceux qui sont les objets de sa protection et de sa faveur particulière ; il se prépare à punir ce crime avec sévérité ; cette même nuit, en signe de sa colère contre vous, la lune vous retirera sa lumière, et ne vous apparaîtra que de couleur de sang, signe de la vengeance prête à tomber sur vous. » La prédiction s'étant réalisée, ces Indiens furent tous frappés de terreur ; ils coururent à leurs maisons, et, revenant tout de suite chargés de vivres, ils les mirent aux pieds de Colomb, le conjurant d'écarter les malheurs dont le grand esprit les menaçoit.

Le reste de la vie de Colomb n'offre plus qu'un affreux tableau d'injustices criantes et de malheurs plus cruels les uns que les autres. Ovando se détermina enfin à envoyer une petite barque à la Jamaïque, non pour secourir ses compatriotes, mais pour les épier et reconnoître leur situation. Escobar, ennemi cruel et invétéré de Colomb, est chargé de cette mission : après s'être approché du rivage dans un petit bateau, et avoir observé le misérable état des Espagnols, il envoie à Colomb une lettre remplie de vains complimens. A peine a-t-il reçu la réponse qu'il

repart sur-le-champ. Sitôt que son vaisseau eut disparu, les Espagnols, passant du transport de la joie au désespoir et au plus horrible abattement, les matelots ne pensent plus qu'à se venger sur Colomb des injustices et de la trahison de son ennemi ; les révoltés se livrent à tous les excès, mettent à leur tête un d'entre eux et viennent fondre sur leur commandant. Colomb étoit souffrant et affoibli ; son frère Barthélemy le remplace pour repousser ces furieux ; au premier choc, plusieurs d'entre eux furent tués, et le chef des mutins est fait prisonnier ; le reste s'enfuit honteusement. Colomb, toujours calme au milieu de la tempête, rétablit la tranquillité parmi les Espagnols, en leur promettant un secours très-prochain ; heureusement que peu de jours après on vit paroître à la rade le vaisseau qu'il avoit annoncé, sans y compter beaucoup. Les Espagnols sont transportés à Santo-Domingo. A l'arrivée de Colomb, le gouverneur employa tous les artifices des âmes viles qui ont recours à la bassesse pour réparer l'insolence et l'injustice. Ovando le reçoit avec de grandes marques de respect ; mais ces démonstrations simulées cacheoient mal la haine qui dévorait son cœur : il met en liberté le chef des mutins que Colomb avoit amené dans les fers, et il menace tous ceux qui avoient soutenu le parti de l'amiral de rechercher leur conduite. Colomb, si indignement traité, ne pense plus qu'à repasser en Espagne ; il met à la voile avec deux vaisseaux, les seuls qui restoient à ses ordres. Bientôt le premier, ne pouvant plus tenir la mer, fut ramené à Santo-Domingo ; l'autre, battu par de violentes tempêtes, gagna avec beaucoup de difficulté le port de San-Lucar. Les malheurs de Colomb sont à leur comble ; la reine Isabelle venoit de mourir, et avec elle il perd sa dernière ressource. Cependant il se présente à la cour, et y sollicite la punition de ses oppresseurs, et la restitution des droits

et des privilèges qui lui avoient été assurés par le traité de 1492. Ferdinand l'amusa de belles paroles, à travers lesquelles on apercevoit trop clairement son intention de ne jamais prononcer sur la requête qui lui avoit été présentée.

Épuisé par les fatigues et les chagrins, accablé d'infirmités qui étoient le fruit de ses travaux, Colomb, le cœur navré de l'ingratitude de son roi, succomba sous le poids de tant de maux réunis, et finit sa vie à Valladolid, le 20 mai 1506, dans la cinquante-neuvième année de son âge, décoré des vains titres de vice-roi et de grand-amiral : il meurt oublié de ses maîtres, et victime de leur ingratitude ; mais il meurt en chrétien, avec la fermeté qui avoit dans tous les temps distingué son caractère ; il descend au tombeau avec les sentimens d'une foi courageuse et d'une piété tendre, qu'il avoit montrés dans toutes les circonstances de sa vie.

Colomb étoit d'une taille haute et bien proportionnée ; son regard et toute sa personne, vive expression de son âme, annonçoient de la noblesse. Il avoit le visage long, le nez aquilin, les yeux bleus et vifs, et le fond du teint blanc, quoique un peu enflammé ; son abord étoit facile et prévenant, ses mœurs douces et assez affables pour les étrangers ; humain à l'égard de ses domestiques, il étoit enjoué avec ses amis, et d'une admirable égalité d'humeur. On reconnoît, à tous les événemens de sa vie, l'âme grande et forte, l'esprit fécond en ressources, le cœur à l'épreuve de tous les dangers ; personne ne possédoit mieux que lui le vrai ton et l'éloquence du commandement ; il parloit peu et avec grâce ; il étoit sobre, modeste dans son habillement, plein de zèle pour le bien public et pour étendre l'empire de la religion ; avec une probité sans reproche, une piété solide, il avoit l'esprit orné par les sciences. Si des défauts légers ont quelquefois

obscurci tant de qualités rares et brillantes, c'est qu'il étoit homme. Don Fernand son fils a écrit sa vie; on ne peut en lire les détails sans attendrissement. Quel spectacle doit inspirer plus d'horreur pour l'ingratitude que celui où Colomb sort en cheveux blancs, et les fers aux pieds, de ces mêmes vaisseaux auxquels il avoit frayé la route glorieuse du Nouveau-Monde!

Colomb fut malheureux : doit-on l'en plaindre personnellement? La vertu portée jusqu'à l'héroïsme est trop grande pour trouver sur la terre une récompense digne d'elle; la vertu, céleste dans son origine, puisée dans le cœur de Dieu, le prenant pour modèle et pour loi suprême, ne se montre jamais avec plus d'éclat qu'au sein de l'adversité; elle accroit son mérite et met le sceau à sa gloire. Colomb eût été moins grand dans la postérité, si Ferdinand eût été juste et reconnoissant envers lui.

C'est à sa vertu même que Colomb a dû la plupart de ses malheurs; on en trouvera la preuve dans la peinture hideuse des crimes qui ont souillé la conquête de l'Amérique. Il s'en faut bien que le bonheur de l'humanité, le zèle de la religion, l'espoir de former des liens de fraternité entre l'Ancien et le Nouveau - Monde, aient dirigé les vues des premiers navigateurs; un très-petit nombre excepté, la soif brûlante de l'or fut le véhicule puissant de toutes leurs entreprises. Les navigateurs qui abordoient dans ces climats, éblouis des fortunes qu'ils voyoient quadrupler d'un voyage à l'autre, ne regardèrent plus les vaisseaux dont on leur confioit le commandement que comme une voie de trafic et de richesse qui leur étoit ouverte. La corruption fut bientôt portée à son comble par des gens avilis, ruinés en Europe, qui, sur ce qu'ils voyoient, sur ce qu'ils entendoient dire, voulurent passer dans les Indes, dans l'espérance d'y rétablir leurs affaires, et d'y continuer avec impunité leurs déréglemens. La

conduite personnelle des agens du gouvernement le mettoit dans la nécessité de fermer les yeux sur les désordres, et dans l'impuissance de les arrêter : on avoit à leur reprocher de ne voir dans leurs places que le crédit, l'argent, la considération qu'elles leur donnoient, la facilité de recueillir une plus grande masse de richesses ; on leur reprochoit de livrer les postes et les emplois à des parens sans mœurs, sans capacité, sans application ; on leur reprochoit de multiplier sans mesure le nombre des subalternes et des correspondans, pour se ménager des protecteurs et des partisans en Europe et dans les cours ; on leur reprochoit de fournir eux-mêmes et de vendre chèrement ce qu'on auroit obtenu à un prix plus modique. Soit que les gouvernemens ignorassent ces excès, soit qu'ils n'eussent pas le courage de les réprimer, ils furent, par leur aveuglement ou par leur foiblesse, complices en quelque sorte de cette corruption morale, et ces aventuriers surtout, qui, par leur naissance et leur place, élevés au-dessus de la classe mercantile, sacrifioient sans honte leur honneur et leur conscience aux manéges d'une cupidité effrénée. (*Voyez Raynal.*)

Si les nouveaux hôtes de l'Amérique eussent mieux connu leurs intérêts, ils se seroient contentés de former avec les Indiens des liaisons conformes aux lois de l'humanité, en établissant entre eux une dépendance et un avantage réciproques : la civilisation de ces peuples étoit leur premier devoir ; elle eût été l'objet de leurs soins les plus pressés ; alors, les échanges des manufactures et des productions de l'Europe, contre l'or et l'argent brut des Indes, auroient été utiles aux deux hémisphères, et les heureux fruits de cette alliance auroient été la source et la base de leur prospérité ; les monarques auroient vu les peuples et les souverains mêmes de ces régions lointaines apporter leurs métaux précieux au pied de leur trône,

et cette confiance mutuelle auroit fait circuler l'abondance et toutes les richesses du commerce dans leurs états. N'eût-il pas été plus doux, plus avantageux de rendre ainsi ces souverains et ces peuples tributaires, que de les égorger pour établir la plus cruelle des dominations, et que de prétendre régner sur des terres arrosées de sang, sur des palais réduits en cendres?

Et tel fut en effet le système d'humanité et de saine politique que Colomb adopta. Revêtu des pouvoirs les plus étendus, il suivoit les mouvemens de son cœur, en employant les moyens les plus propres à faire chérir les lois de son gouvernement. Semblable à un père de famille qui fait son bonheur de celui de ses enfans, ce sage législateur commença par assigner des emplois aux Américains; il se portoit successivement dans les divers districts pour les encourager au travail; la douceur fut toujours le moyen dont il se servit pour se faire obéir, et si quelquefois il s'en écarta, ce fut par un principe d'ordre, de prudence et de justice, plutôt que de sévérité. Colomb savoit qu'on ne peut réussir à civiliser un peuple qu'en le soumettant au joug d'une religion émanée du ciel; qu'il ne peut exister d'organisation sociale sans ordre moral, ni d'ordre moral sans lui donner une base religieuse. Les momens du repos étoient employés à éclairer les esprits, et à y jeter les semences du christianisme; Colomb mettoit sa principale gloire à se servir de l'amour qu'on lui portoit, pour gagner des adorateurs au Dieu dont il s'étoit toujours montré fidèle disciple, et à s'acquitter de l'engagement sacré qu'il avoit contracté avec Isabelle, qui avoit mis à ce prix sa protection et ses bienfaits. La présence du chef imposoit à ceux qui, moins humains et moins religieux que lui, auroient pu abuser de leur autorité et de la foiblesse des Indiens. Heureux d'avoir si fort accru la puissance de son roi sans effusion de sang, jouissant

de la satisfaction de voir le bon ordre et l'harmonie que ses sages réglemens avoient établis contribuer au bonheur de tous, Colomb mettra le comble à sa joie en rendant à Ferdinand et à Isabelle un compte fidèle de ses opérations et de ses succès. Il part pour l'Espagne : on eût dit qu'il emportoit avec lui tout le bonheur des Américains réunis en foule au moment de son départ ; les Indiens suivoient tristement des yeux le vaisseau qui le portoit ; et, quand la rapidité de la course l'eut entièrement dérobé à leurs regards , un secret pressentiment s'empara de leur esprit , et sembloit leur présager tous les maux qui ne tardèrent pas à fondre sur eux.

Le départ de Colomb fut en effet l'époque de ces scènes de barbarie et d'inhumanité dont on ne peut lire l'histoire sans frémir d'indignation et d'horreur. Foulant aux pieds les lois divines et tous les principes du droit des gens , les Espagnols et les officiers qu'il laissa dans l'île d'Hispaniola substituèrent bientôt au gouvernement paternel du vice-roi le despotisme le plus cruel : pour couvrir la honte de leurs lois tyranniques, ils érigèrent les principes de férocité en système. A leurs yeux, les Indiens n'étoient plus que des êtres avilis et dégradés, à qui la nature avoit refusé les facultés intellectuelles et tous les caractères qui distinguent les hommes des animaux ; ils les traitoient en conséquence. Séduits par l'appât de l'or, unique but de leurs recherches, les Européens ne virent plus dans les propriétaires de ce riche métal que des hommes d'autant plus indignes d'en jouir, qu'ils n'en faisoient d'autre usage que celui auquel nous destinons le cuivre ou le fer. Cette passion de s'enrichir avoit gagné jusqu'aux matelots et aux soldats : plus de discipline ni de subordination ; les soldats s'étoient dispersés dans toute l'île, vivant à discrétion chez les Indiens, enlevant leurs femmes, et traitant ce peuple, naturellement doux et pacifique, avec

l'insolence et la tyrannie militaires ! De leur côté , leurs commandans feignant d'oublier que ces hommes étoient leurs frères et sortis de la même origine , ils ne leur permettoient de vivre qu'à condition qu'ils en feroient leurs esclaves. Poussés au désespoir , et préférant la misère à un traitement aussi barbare , la plupart des habitans , abandonnant leurs propriétés et leurs maisons , s'enfoncèrent dans les forêts , ou se retirèrent dans des montagnes inaccessibles ; heureux encore de n'être pas arrêtés dans leur fuite. Les mémoires de ce temps nous disent que cinq caciques furent mis à mort pour s'être enfuis avec leurs sujets.

Tel étoit l'état des pays occupés par les Européens , lorsque Colomb y reparut à son retour d'Espagne. A la nouvelle de son débarquement , le reste de ces malheureuses victimes étoit accouru au rivage , et sembloit , en l'abordant , lui redemander un père , une mère , des enfans , la liberté et un vengeur. Dans l'excès de leur abattement , leurs larmes lui reprochoient de les avoir livrés par son absence à la barbarie de leurs tyrans. Ému , pénétré d'un spectacle si touchant , Colomb tombe évanoui , en se reprochant à lui-même sa gloire et ses succès ; mais , ranimé par son courage , il médite les moyens de réparer l'honneur de sa nation et de venger l'humanité , en s'armant de la rigueur des lois contre les coupables. Mais le mal avoit jeté des racines trop profondes pour qu'il réussit à y porter remède. Tandis qu'il se déclaroit hautement le père et le protecteur des Indiens opprimés , la basse jalousie , l'insatiable cupidité , toutes les passions conjurées contre lui , le peignoient à la cour d'Espagne comme un tyran , un ambitieux qui aspirait à se rendre indépendant de son souverain , et à régner sur le pays dont il avoit fait la conquête. Son autorité est sans force ; bientôt , plus il montrera de vertus , plus il se fera d'ennemis : Ferdinand lui-même le traversera dans ses desseins , et , au mépris d'un traité so-

lennel et de sa dignité de vice-roi, victime de la calomnie, il sera en butte aux chagrins et aux contradictions qui ne finiront qu'avec sa vie. Il saura, s'il le faut, s'oublier lui-même, et rester fidèle à son roi, malgré l'ingratitude dont on paie ses services; mais il ne cessera jamais d'être le défenseur de l'innocence opprimée. Il écrivit en Espagne, et fit à Isabelle une peinture vive des maux dont on accabloit les Indiens : pour toucher plus sûrement son cœur, il intéressa sa foi, et lui représenta les scandales et les mœurs des Européens comme étant le plus grand obstacle à la propagation du christianisme dans les Indes. La cour d'Espagne adopta les moyens qu'il proposoit pour la réforme des abus qu'il avoit dénoncés, et mettre un frein à l'avidité cupide des agens du gouvernement. Entre autres dispositions, le roi proserivoit l'esclavage, remettait les Indiens dans leur premier état de liberté, et défendoit aux Espagnols de les contraindre à un travail, quel qu'il fût. Mais que peut-on espérer des lois les plus sages, quand elles sont en opposition avec les passions et les intérêts de ceux qui sont chargés de les mettre à exécution? On y eut quelque égard tant que vécut Isabelle; mais à sa mort, les Indiens retombèrent sous le joug de la tyrannie. Ovando, gouverneur d'Hispaniola, prit sur lui de dénaturer l'ordonnance du roi, et de faire une nouvelle distribution des Indiens entre les Espagnols, pour les travaux de l'exploitation des mines.

Le moment de liberté dont avoient joui les Indiens leur rendit insupportable le retour à l'esclavage; Ovando fut détesté, et devint plus odieux encore par le trait suivant. Une partie de l'île, appelée la province de Xaragua, et qui s'étendoit depuis la plaine où Léogane est aujourd'hui située jusqu'à l'extrémité occidentale de l'île, obéissoit à une Indienne nommée Anacoana, qui étoit chérie de son peuple. Elle avoit toujours recherché l'alliance

des Espagnols ; mais l'obligation où elle s'étoit trouvée de punir les excès de quelques partisans de Roldan, lesquels s'étoient retirés chez elle, avoit porté ces Espagnols à l'accuser, près d'Ovando, du projet d'exterminer la colonie. Celui-ci feignit de l'en croire capable, et se porta vers Xaragna avec trois cents hommes d'infanterie et soixante-dix cavaliers, mais en n'annonçant que le désir de présenter ses hommages à cette souveraine, qui reçut le gouverneur au milieu des chants et des danses, selon la coutume du pays. Il y fut traité pendant plusieurs jours, lui et sa troupe, avec l'hospitalité la plus faite pour éloigner de son cœur l'odieux dessein de détruire cette reine bienfaisante, et d'asservir son peuple.

Ovando, sous le prétexte de donner à cette contrée et à sa souveraine le spectacle d'un tournoi européen, s'avança, avec ses troupes rangées en bataille, vers la maison où'étoient rassemblées Anacoana et sa cour. Les différentes évolutions qu'il fit faire à son infanterie et à sa cavalerie le rendoient maître des avenues ; mais ils n'excitèrent qu'une aveugle admiration jusqu'au signal qui étoit concerté. Alors les Espagnols tirèrent tout à coup leurs épées et fondirent sur les Indiens sans défense : on s'assura d'Anacoana ; on la chargea, ainsi que sa suite, de chaînes ; on réduisit en cendres les habitations principales ; les propriétaires furent eux-mêmes consumés ; et Anacoana, transportée à Saint-Domingue, y fut pendue publiquement, sur les dépositions de ses calomniateurs.

Ce crime atroce, où, comme on voit, le fanatisme religieux n'entre pour rien, est le prélude des scènes d'horreur dont cette histoire est pleine ; et l'on observera que quoique Robertson, qui l'a écrite, soit protestant, il n'a pas vu, comme tant d'enthousiastes, que les prêtres mirent partout la hache dans les mains des bourreaux des Américains. Ce sacerdoce si calomnié a fait souvent les

plus grands efforts pour arrêter l'effusion du sang humain. L'indigne traitement qu'on a fait éprouver à la trop confiante Anacoana révolte tous les esprits, mais la terreur l'emporte sur l'indignation. L'Américain est vendu ou livré à l'avare Espagnol. Qui le croiroit ? ce féroce Ovando n'est barbare que pour les naturels du pays ; il gouverne ses compatriotes avec justice ; il établit même des lois sages qui font prospérer la colonie. Des cannes de sucre sont apportées des îles Canaries ; de vastes plantations se forment, et en peu d'années le sucre devient la source la plus abondante de la richesse d'Hispaniola. En 1507, Ferdinand, devenu paisible possesseur de sa couronne, s'occupe de l'Amérique, établit à Séville un tribunal connu sous le titre de *casa de contractation*, ou bureau de commerce, et donne une forme régulière au gouvernement ecclésiastique de cette partie éloignée de ses états. Il stipule même (ce qui est étonnant pour un Espagnol et pour son siècle) qu'aucune bulle ou ordonnance du pape n'y sera promulguée avant d'être examinée dans son conseil ; et, dans la crainte de voir dépeupler ses états, il ordonne que personne ne puisse aller désormais s'établir en Amérique, ou y importer aucune marchandise, sans une permission de ce conseil.

La colonie cependant se détruit par l'excès du travail ; un million d'habitans, qu'avoit trouvé Colomb, est réduit, en quinze ans, à soixante mille hommes. En 1508, Ovando, pour apporter un prompt remède à cette dépopulation, propose à Ferdinand d'y faire venir les habitans des îles Lucayes, qu'il sera plus aisé de civiliser et d'instruire dans la religion chrétienne, lorsqu'ils seront unis aux Espagnols. Il ne falloit plus que tromper les Lucayens, et Ovando vient à bout d'en faire passer quarante mille, qu'on réduit en servitude, au lieu de les rendre heureux, comme on le leur avoit promis.

Jean Ponce de Léon fait de nouvelles découvertes; Porto Rico accroît le domaine espagnol; la province de Yucatau est découverte par Juan Diaz de Solis et par Vincent Pinson; l'île de Cuba, par Sébastien de Ocampo. Ici finit le gouvernement d'Ovando; un fils de Colomb est nommé à sa place, et il suit les errements de son prédécesseur. Il se forme différens autres établissemens dans le continent de l'Amérique; le nouveau gouverneur de Saint-Domingue charge Diego Velasquez d'en faire un à l'île de Cuba. Un cacique, qui veut défendre l'île, est pris et brûlé; un religieux de l'ordre de Saint-François l'assiste à la mort, et lui parle des délices du ciel, s'il veut embrasser la foi chrétienne. *Y trouve-t-on des Espagnols?* dit le cacique Hutuay. — *Oui*, répond le moine, *ceux qui ont été justes et bons.* — *Le meilleur d'entre eux*, réplique le cacique, *ne peut avoir ni justice ni bonté; je ne veux point aller dans un lieu où je rencontrerai un scul homme de cette race maudite.* Aussitôt la flamme le dévore.

L'or et les perles ne sont pas les seuls mobiles qui dévouent les navigateurs aventuriers à tant de travaux; un conte absurde les anime encore. En 1511, Ponce de Léon, courant après la chimère d'une fontaine rajeunissante, eut le bonheur de trouver la Floride, d'où il revint un peu plus vieux qu'auparavant. Les établissemens se multiplient; Grigatra découvre le Mexique; Balboa est nommé gouverneur de la colonie de Santa-Maria dans le Darien. Un jeune cacique voit une violente dispute entre quelques Espagnols pour le partage de l'or et des perles qu'on a arrachés à ses compatriotes; il leur dit qu'il les conduira dans un pays où les plus vils ustensiles sont faits de ce métal qu'ils trouvent si précieux. Il leur apprend qu'à six journées de là, ils trouveront un autre Océan où ce pays est situé; c'est le premier avis que les Espagnols eurent du grand Océan méridional, qui devoit les porter au Pérou.

Balboa éprouve mille difficultés dans la route qu'il falloit faire pour découvrir la mer du Sud ; cependant , au bout de vingt-cinq jours de travaux incroyables par le défaut de routes, il s'avance seul au sommet de la montagne derrière laquelle on l'a assuré qu'il verroit cette mer ; il l'aperçoit , tombe à genoux , et rend grâces à Dieu d'une découverte si avantageuse ; il gagne le rivage avec ses compagnons , s'avance dans les eaux de la mer avec son bouclier et son épée , et prend possession de cet Océan au nom du roi d'Espagne. On lui indique sur cette côte un pays encore plus opulent , et il ramène ses compagnons à l'établissement de Santa-Maria , dans le Darien , pour revenir , la saison suivante , avec des forces proportionnées à l'entreprise qu'il médite ; mais , malgré ses services récents , on nomme à sa place Pedrarias d'Avilla , gouverneur du Darien , avec le commandement de quinze gros vaisseaux et douze cents soldats. Balboa se soumet aux ordres de son souverain , qui bientôt après lui rend plus de justice , et le fait gouverneur-lieutenant des pays situés sur la mer du Sud ; mais , malgré les soins de l'évêque du Darien pour concilier les esprits de ces deux hommes , et quoique Pedrarias eût consenti à donner sa fille à Balboa , le beau-père fait arrêter son gendre , lui donne des juges , et le fait périr sur un échafaud. De pareilles inhumanités , suggérées par le seul esprit d'intérêt , prouvent assez que celles qu'on exerça tant de fois contre les Américains pouvoient n'avoir que la même source , et que ceux qui les ont attribuées au fanatisme religieux se sont trompés.

En 1517 , on fait le dénombrement des Indiens qui se trouvent dans le premier établissement d'Hispaniola , et de soixante mille qui , en 1508 , avoient survécu à toutes leurs souffrances ; il ne reste que quatorze mille , qui se voient soumis à des travaux encore plus pénibles par de nouveaux propriétaires pressés de se dédommager de leurs



avances. La destruction entière de cette race innocente et malheureuse touche le cœur de ceux qui ont conservé quelques sentimens d'humanité. Les missionnaires, dit M. Robertson, se conformant à l'esprit de douceur de la religion, s'étoient toujours élevés contre les maximes de leurs compatriotes, et avoient condamné les *repartimientos* ou distributions d'Indiens qu'on livroit en esclaves à leurs conquérans. Le clergé séculier et régulier avoit mille fois réclamé contre cet usage aussi impolitique que barbare; les tribunaux du Mexique et du Péron, et la cour de Madrid, retentissoient des plaintes continuelles des missionnaires. C'est à l'ardeur des jésuites pour faire valoir les droits naturels des Indiens, qu'on doit l'établissement de cette république chrétienne au Paraguay, qui a renouvelé le beau siècle de la naissance du christianisme. Les dominicains, à qui l'instruction des Américains avoit d'abord été confiée, avoient été les plus ardens à attaquer ce criminel abus. En 1511, Montesino, un de leurs plus grands prédicateurs, avoit tonnè vivement contre l'administration sur ce point, et avoit déplu au gouverneur et aux chefs de la colonie, pour qui malheureusement les franciscains, jaloux des dominicains, parurent se déclarer, avec quelque ménagement à la vérité. Les derniers, moins politiques, demandent en Espagne un jugement sur cette question importante; Isabelle ne vivoit plus, et Ferdinand croit faire assez pour de malheureux esclaves, que d'ordonner, dans un édit qui consacre leurs chaînes, un traitement plus doux de la part de leurs maîtres.

C'est ici que paroît le respectable *Las-Casas*, natif de Séville; il se déclare le patron des Indiens, et a souvent le bonheur d'arrêter, par le respect qu'il imprime, les excès de ses compatriotes. Il part, en 1516, pour Madrid, obtient une audience du roi, déjà malade; effraie sa conscience, et alloit en obtenir des réglemens plus doux en



en faveur des Indiens, lorsque ce prince meurt. Le cardinal Ximenez, de qui tout dépend alors, rappelle les dominicains et les franciscains pour terminer les dissensions qui s'étoient élevées entre eux, et charge les hiéronymites d'aller régler l'administration de la justice dans les colonies, de concert avec le vertueux Las-Casas. Les hiéronymites, arrivés dans le pays, se montrèrent moins zélés pour la cause des Indiens, qui n'ont plus de défenseur que Las-Casas ; on immola les Africains pour adoucir le sort des Indiens, comme si l'humanité avoit dû parler moins vivement en faveur des premiers, et que leur couleur eût dû les faire paroître moins hommes. Charles-Quint accorda à un de ses favoris le privilège exclusif d'importer quatre mille noirs en Amérique. Les Génois, chargés de cet odieux commerce, en dégoûtent par le prix qu'ils y mettent. Las-Casas alors demande qu'on fasse partir d'Espagne des artisans et des cultivateurs robustes qui puissent supporter les travaux de la colonie ; projet traversé par l'évêque de Burgos, ennemi de Las-Casas. Ce dernier sollicite alors une concession de la partie du continent connue aujourd'hui sous le nom de Sainte-Marthe, dans laquelle il espère introduire un système plus humain et plus digne d'un chrétien, sans rendre le pays moins utile à la métropole. Son projet et son plan sont favorablement reçus ; mais l'exécution n'en est point heureuse : il est forcé de l'abandonner, et il se retire à Saint-Domingue, chez les dominicains, dont il prend l'habit.

L'histoire nous a conservé les mémoires de Las-Casas, écrits par lui-même, publiés à l'époque même des événements ; leur authenticité et leur fidélité sont à l'abri de toute critique. Les âmes les moins sensibles ne peuvent s'empêcher de frémir d'indignation et de pitié au récit des faits horribles dont ces mémoires sont remplis.

L'exploitation des mines étoit le grand objet des Eu-

ropéens ; l'insatiable avidité de l'Espagnol, pour en extraire l'or qu'elles renferment, condamnera les Indiens, timides et dociles, à des travaux homicides. Privés de la lumière, dans ces gouffres creusés par l'avarice, s'ils revoient un instant le soleil, c'est pour se montrer mutuellement leur désespoir et leurs larmes : replongés de nouveau dans ces abîmes, les pères périssent à côté de leurs enfans, et des barbares leur refuseront jusqu'à la consolation de leur fermer les yeux. C'est là, dans ces antres ténébreux, que s'éteint, est ensevelie la plus grande partie de la race des peuples indigènes. D'autres victimes, traînées à coups de fouet à ces horribles ateliers, viendront y remplacer leurs amis, leurs frères expirans sous le poids du travail ; il leur faudra, avant d'arracher l'or des fentes de ces rochers, ou porter les cadavres de leurs proches hors de ces souterrains infects, ou les fouler aux pieds pour obéir à l'avide impatience de leurs tyrans, qui les harcèlent, afin qu'aucun moment ne soit perdu pour l'avarice.

Ce n'est là cependant que le prélude de scènes plus inhumaines encore : depuis le golfe de la Trinité jusqu'au Mexique, les tyrans d'Europe portent, à l'envi, tous les fléaux destructeurs avec l'exemple de tous les crimes. D'un côté, je vois des hommes pervers et avilis commander une multitude d'aventuriers encore plus pervers et plus avilis ; des lois de sang et des réglemens infâmes, qui ouvrent la porte au brigandage, à la cruauté ; d'un autre côté, le foible Indien succomber à la fatigue et périr sous les coups de ses féroces oppresseurs : ici, ce sont des milliers de malheureux que l'on force à excaver les plus hautes montagnes, pour en tirer ce funeste métal ; là, c'est le raffinement des supplices exercés sur des créatures innocentes qui, déjà dévorées à demi par des chiens exercés à ces horreurs, meurent à petit feu sur un bûcher qui leur sert de sépulture. Partout ce sont des cam-

pagnes fertiles entièrement dévastées, des villes réduites en cendres, des pères de famille qui, autrefois heureux et paisibles, perdent leurs droits et leur liberté; des trônes renversés, des rois égorgés sous le diadème, des enfans poignardés sur le sein palpitant de leurs mères, des Indiens de tout âge et de tout état massacrés ou brûlés sur les autels mêmes qui servoient à leur culte et à leurs sacrifices. Et on en vouloit faire des chrétiens et des sujets fidèles !

« Ce qui augmente l'énormité de la tyrannie, c'est que les Indiens n'ont fait aucun tort aux Espagnols; au contraire, ils les honoroient et les respectoient comme s'ils eussent été envoyés du ciel. Désabusés enfin par tant d'outrages, dans leur désespoir ils se mirent en devoir de se défendre contre ces tigres altérés de leur sang; mais les armes dont ils faisoient usage n'étoient pas capables de les défendre. Les Espagnols, armés de lances et d'épées, n'avoient que du mépris pour des ennemis si mal équipés; ils en faisoient impunément d'horribles boucheries, n'épargnant ni âge, ni sexe, ni femmes, ni enfans; ils ouvroient le ventre aux femmes enceintes, et faisoient périr leurs fruits avec elles. Ces monstres faisoient des gageures entre eux, à qui fendrait un homme avec plus d'adresse et d'un seul coup d'épée, ou lui enlèveroit de meilleure grâce la tête de dessus les épaules; ils arrachotent les enfans des bras de leurs mères : aux uns, ils leur brisoient la tête en les lançant de furie contre les rochers, et se faisoient un jeu brutal de jeter les autres dans la rivière. Je vis un jour quatre ou cinq des plus notables de ces insulaires qu'on brûloit à petit feu : comme les cris effroyables qu'ils jetoient dans les tourmens troubloient le sommeil d'un cacique espagnol, il les fit étrangler. Un officier, dont je tairai le nom et dont on connoît les parens à Séville, mit un jour un bâillon à ces malheureuses victimes, pour avoir

le plaisir exécrable de les faire brûler à son aise et sans être importuné de leurs cris : j'ai été témoin oculaire de ces cruautés, je l'atteste, et personne n'osera me démentir. » Le même spectacle atroce de barbarie et d'oppression a été vu dans une grande partie des contrées indiennes tombées sous le fer des Européens; on le retrouve dans l'histoire des conquêtes du Mexique et du Pérou. Si l'on y ajoute les cruautés commises par les flibustiers, et les ravages causés par les guerres où se sont engagés les caciques indiens pour se soustraire aux horreurs de la tyrannie, on ne sera pas surpris d'entendre Las-Casas avancer, comme un fait certain, que les Espagnols ont fait périr, dans l'espace de quarante années qu'a duré cette oppression, au moins douze millions de personnes, en comptant les femmes et les enfans, et que la population de l'Inde a été diminuée de près de quarante millions. (*Mémoires de Las-Casas.*)

DES ÉTABLISSEMENS FRANÇOIS EN AMÉRIQUE.

LES François restèrent long-temps simples spectateurs des grands événemens qui se passoient au Nouveau-Monde; les regards de l'envie qu'ils portoient à cette masse d'or et de métaux précieux qu'en retiroient l'Espagne et le Portugal, ne servoient qu'à rendre plus vif leur regret de se voir sans moyens pour partager cette riche moisson. Les guerres civiles qui déchirèrent le royaume, presque sans interruption, depuis la mort de Henri II jusqu'à la majorité de Louis XIV, détournèrent l'attention du souverain et des sujets des entreprises de commerce, pour les occuper de partis qui s'étoient formés dans la religion et le gouvernement. L'esprit public étoit éteint dans tous les cœurs; de quelque côté que penchât la balance, soit

du côté du roi ou de la noblesse, des catholiques ou des protestans, la nation y perdoit presque également : les factieux jouoient sur les fonds publics, et n'en étoient pas plus riches ; et les dissensions intérieures, sans cesse renaissantes, appauvrissoient et ruinoient le peuple.

Cependant le goût des nouvelles découvertes exaltoit toutes les têtes ; des particuliers firent des tentatives que le gouvernement ne pouvoit exécuter en grand. Sous le règne de Louis XII, des Bretons, des Basques et des Normands, qui avoient formé entre eux une association, trouvèrent, les premiers, en 1504, le grand banc et les côtes de Terre-Neuve. François I^{er} y avoit envoyé, en 1523, le Florentin Verazzani, qui ne fit qu'observer cette île et quelques côtes du continent, en prendre possession au nom de son maître, et y arborer le pavillon françois, sans s'y arrêter. Onze ans après, Jacques Cartier, armateur de Saint-Malo et navigateur habile, reprit les projets de Verazzani ; il alla plus loin que son prédécesseur : arrivé au cap de Bonne-Viste, du côté de Terre-Neuve, il traversa le golfe de Saint-Laurent, et, étant entré dans la grande rivière de Canada par son embouchure, il y débarqua son équipage sur la rive septentrionale, où il construisit un fort ; ensuite il remonta la rivière et pénétra dans l'intérieur du pays jusqu'à Montréal, où il trouva une grande ville habitée par les Indiens, qui étoient couverts de peaux de castor et d'autres riches fourrures. Cartier, après avoir échangé avec les sauvages quelques marchandises d'Europe contre des pelleteries, se rembarqua pour la France. A son arrivée, il informa François I^{er} de la découverte du pays, de la beauté de ce continent, de la fertilité du sol, de son étendue, et des moyens d'y établir de riches branches de commerce.

François I^{er} ouvrit alors les yeux, et pensa sérieusement à se mettre en équilibre de puissance avec les princes ses

rivaux. Le marquis de La Roque est nommé lieutenant-général pour le roi au Canada ; Jacques Cartier l'accompagne dans l'expédition de 1541, et en 1542 ils s'établissent à la Nouvelle-Orléans. En 1598, ils abordent les côtes de l'Acadie, et y amènent des missionnaires jésuites, pour porter à ces peuples le flambeau de l'Évangile. En 1603, Samuel Champlain, homme de qualité et digne de la confiance de son maître, est nommé, par Henri IV, successeur de La Roque ; il remonte bien avant le fleuve Saint-Laurent, et, cinq ans après, jette sur les bords les fondemens de Québec, qui devint le berceau, le centre, la capitale de la Nouvelle-France ou du Canada. Cette colonie s'accroît ; il s'y fait des établissemens considérables : on y appelle les pères récollets, et en 1625 six jésuites, du nombre desquels étoient les pères Charles L'Allemant, Edmond Massé, et Jean de Brébœuf, oncle du poète de ce nom.

Le fleuve Saint-Laurent est près de l'Acadie ou Nouvelle-Écosse. Pierre *Guet*, seigneur de Monts, de Saint-Malo, gentilhomme de la chambre d'Henri IV, ayant formé, en 1604, le projet d'aller reconnoître cette île, avec quelques négocians de Saint-Malo, de la Rochelle, du Havre-de-Grâce et d'autres ports, qu'il s'étoit associés pour l'exécuter, le roi lui accorda un brevet fort étendu, qui le faisoit amiral et lieutenant-général de toute cette partie de l'Amérique septentrionale, avec des lettres-patentes exclusives pour la pêche et pour le commerce des fourrures. Muni de tout le pouvoir et de toute l'autorité que son maître pouvoit lui donner dans ce pays, il s'embarqua pour l'Acadie, suivi de quatre vaisseaux. A son arrivée, il erra long-temps sur la côte sans trouver à s'y établir à son gré. Le premier endroit où il relâcha fut le port Rossignol : c'étoit le nom du capitaine d'un vaisseau qu'il y trouva ; et, après avoir confisqué son vaisseau et

sa cargaison, en vertu de ses lettres-patentes, il ne lui laissa que la triste satisfaction de donner son nom à ce port. Il alla ensuite au port Mouton, qu'il appela ainsi à cause d'un mouton qui s'y étoit noyé. Sans faire aucun séjour dans l'un ni l'autre de ces endroits, il passa à l'île de Sainte-Croix, où il débarqua son équipage, dans l'intention de s'y établir; mais, trouvant ce lieu trop petit pour lui fournir toutes les choses dont il auroit besoin, il s'embarqua encore une fois, et le hasard le conduisit enfin au Port-Royal. Là, enchanté de la beauté et de la commodité de son bassin, et remarquant que la campagne étoit de niveau avec le bord de la rivière, et que le terroir y étoit fertile, il se détermina à s'y fixer; en conséquence, arborant l'étendard françois, il prit possession du pays au nom du roi son maître, et lui donna en son honneur le nom de *Port-Royal*.

Ce fut dans la même année que les François fondèrent une colonie dans l'île de Saint-Christophe, une des Caraïbes, et ce qu'il y eut de remarquable, fut que les Anglois prirent possession de l'île le même jour; mais le temps de la jouissance des uns et des autres fut de courte durée: les Espagnols, qui craignoient le voisinage de ces deux puissances, attaquèrent ces deux nouvelles colonies et chassèrent leurs rivaux de l'île. Plusieurs François, qui avoient été chassés de Saint-Christophe, se voyant réduits à la plus affreuse indigence, résolurent de s'en tirer à tout prix. S'étant joints à des aventuriers anglois, danois et autres rebuts de différentes nations, ils se rendirent redoutables sous le nom de *flibustiers* et de *boucaniers*. Ils débarquèrent d'abord sur le continent de la Nouvelle-Espagne et dans la terre ferme, brûlèrent et saccagèrent le plat pays. Leur audace et leur nombre augmentant par leurs succès, ils attaquèrent et prirent Porto-Bello, Cam pêche, Macaraïbo, Gibraltar et la forteresse de Chagra.

Quelque temps après, ils prirent d'assaut la ville de Pama, et la brûlèrent après avoir battu l'armée qu'on avoit envoyée pour la secourir : ils firent, dans tous les pays dont ils s'emparèrent, un butin immense, partout commettant des cruautés inouïes. Un autre parti de ces pirates passa le détroit de Magellan, et, étant entré dans la mer du Sud, ravageant toute la côte du Pérou, du Chili, du Mexique, en fit une scène de désolation et d'horreur.

Nous voici arrivés au ministère du cardinal de Richelieu, à la vraie époque de la politique française. Ce grand ministre, supérieur à son siècle, pacifia les troubles qui agitoient le royaume, éleva l'autorité royale sur ses véritables bases, et forma ce système général qui a élevé la France au point de gloire et de grandeur qui a mis dans ses mains la balance politique de l'Europe.

Richelieu connut de bonne heure les avantages que l'on pouvoit tirer de ces établissemens, s'ils étoient sagement gouvernés, et comprit que l'unique moyen de se les assurer et de les augmenter, étoit d'en confier l'administration à un homme capable et intelligent. Dans cette vue, il jeta les yeux sur M. de Poincey, chevalier de Malte, et l'y envoya en qualité de gouverneur et de lieutenant-général des îles de l'Amérique. Personne n'étoit plus capable que lui de réformer les désordres inséparables des nouveaux établissemens, et de mettre les choses en bon ordre : issu d'une famille illustre, d'une probité reconnue, savant, versé dans les affaires, et d'un génie vaste et étendu, il employa les connoissances qu'il avoit acquises dans les mécaniques, pour l'avantage des colonies qu'on lui avoit confiées. Ce fut lui qui leur apprit la manière de cultiver les cannes à sucre et de les préparer ; il perfectionna les moulins et les fourneaux dont on s'étoit servi jusqu'alors dans le Brésil ; et, après avoir dirigé leur industrie, il encouragea tous ceux qu'il employoit pour subsister,

par des moyens propres à hâter les progrès de sa nouvelle colonie, et réprima avec autant de soin que de sévérité la cupidité de quiconque cherchoit à s'enrichir aux dépens du public. Il fit des réglemens admirables pour que la justice fût administrée sans partialité et sans délai ; et, persuadé que la religion est la base et le fondement du bon ordre, il fit bâtir des églises dans toutes les îles qui étoient de son ressort, et y mit des prêtres auxquels il donna des appointemens honnêtes, ne jugeant pas que les couvens ni les moines fussent compatibles avec une nouvelle colonie.

Sous l'inspection de ce gouverneur, la Martinique, la Guadeloupe, une partie de Saint-Christophe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin s'affirmèrent, et commencèrent à fleurir, malgré le peu de secours que la France y envoya ; ce qui prouve que dans les affaires de cette nature, tout dépend de l'autorité et de la sagesse de la personne dont on fait choix pour commander.

Ces îles étoient malheureusement sous la direction d'une compagnie exclusive qui, malgré tous les soins qu'on se donna, surtout après la mort du cardinal de Richelieu, négligea les affaires, et les mena si mal, qu'elle fut obligée de vendre une partie de ces établissemens, après avoir laissé le reste dans l'état le plus pitoyable. Dans la suite, le gouvernement acheta ces îles, et retira les autres des mains de ceux qui les possédoient ; on fit des réglemens pour le commerce, et il commença à fleurir sous la direction de la compagnie des Indes : ces réglemens furent faits en 1680, et l'on en sentit bientôt les effets. Les compagnies exclusives sont certainement avantageuses pour favoriser un commerce qui ne fait que commencer : elles peuvent aussi être utiles pour celui qui se fait dans un pays éloigné et soumis à la domination d'un prince barbare ; mais lorsqu'il se fait entre les différentes parties des domaines d'un

même prince, sous la protection de ses lois, par ses propres sujets, et avec des denrées du crû du pays, ces sortes de compagnies sont aussi absurdes dans leur nature que ruineuses par les effets qu'elles produisent relativement au commerce.

Les circonstances critiques où se trouva Richelieu ne lui permirent point d'achever ce qu'il avoit si heureusement commencé : cette gloire étoit réservée à Colbert, un des plus grands, des plus sages et des plus vertueux ministres qui aient jamais servi un prince. Il s'appliqua sans relâche à perfectionner les plans de Richelieu, à les exécuter et à mettre les choses dans un tel ordre, qu'il fut aisé, à la première occasion favorable qui se présenta, de rendre la France une des premières puissances commerçantes de l'Europe, et ses colonies les plus florissantes de l'Amérique.

Si les François ont été les derniers à former des établissemens dans les Indes occidentales, ils se sont amplement dédommagés du temps qu'ils avoient perdu, par l'activité avec laquelle ils y ont travaillé, et par les mesures admirables et judicieuses qu'ils ont prises pour en tirer parti, et par leur courage à surmonter les difficultés que la nature du terrain et du climat leur opposoit. C'est le beau témoignage que Burke et toute l'Angleterre sont forcés de rendre à la France. (*Voyez Histoire des Colonies par Burke.*)

Les moyens que Louis XIII et Louis XIV ont employés pour faire prospérer leurs établissemens dans les Indes, doivent donner une haute idée de la sagesse et de la profondeur de leurs vues politiques : le zèle pour étendre l'empire du christianisme a présidé à tous les conseils, parce qu'ils savoient que sans la religion ils ne réussiroient à rien : on voit par l'histoire de cette époque mémorable, que, marchant sur les traces des Charlemagne

et des Louis IX, ils ont mis au premier rang de leurs devoirs le respect pour les principes immuables du droit des gens et les droits sacrés de l'humanité. Louis XIII, surnommé *le Juste*, s'est toujours montré jaloux de mériter ce beau nom par sa conduite et ses bienfaits envers les nouveaux sujets qu'il acquéroit en Amérique. Les hommes de génie qui tenoient alors dans leurs mains les destinées de la France, ont pris constamment pour base de leur législation coloniale ces lois éternelles que la vertueuse Isabelle recommandoit si fortement à Colomb, que Las-Casas réclamoit avec tant de courage auprès de Ferdinand et de son conseil ; ces vérités tutélaires, qu'à la même époque Bellarmin, dans son *Institution d'un prince*, dictoit avec tant de clarté et d'énergie à tous les souverains ; que, dans le siècle suivant, Duguet exposoit au roi de Sardaigne ; que Bossuet enseignoit à ses augustes élèves, et que Fénelon gravoit si profondément dans le cœur du duc de Bourgogne. La Providence nous a conservé ces monumens précieux du génie, de l'éloquence et de la vertu, pour qu'ils soient à jamais et la leçon des peuples et la leçon des rois.

Les élémens nécessaires de la prospérité des colonies, sont les mêmes que ceux de la richesse et de la grandeur des métropoles : une population nombreuse, l'amour du travail, le goût pour les arts et l'industrie, et, par-dessus tout, l'amour de la patrie et l'esprit public. Mais quel moyen de jeter les fondemens solides d'une organisation sociale dans les forêts et les déserts immenses où vivoient, errans et dispersés, la plupart des peuples indigènes ? Il falloit donc commencer par civiliser les Indiens sauvages, en faire des hommes, avant que de penser à en faire des sujets fidèles ; éclairer leur esprit, les soumettre sans violence au joug de la religion ; leur montrer la source de leur vrai bonheur dans l'amour et les bienfaits de leurs

nouveaux maîtres ; leur intérêt individuel, dans leur zèle à contribuer à l'avancement et à la richesse des colonies, que les puissances de l'Europe établissoient au milieu d'eux. Déjà la Providence avoit montré au génie de Richelieu la route qu'il devoit suivre pour parvenir à ce but désiré, l'exemple et les succès de la république chrétienne du Paraguay. Voyons ce qu'il a fait pour imiter ce grand modèle, en donnant toutefois aux colonies françoises les formes d'une constitution monarchique.

La conduite des François au Canada nous fera connoître l'esprit qui dirigea le gouvernement de Louis XIII dans l'établissement de toutes les autres colonies. A leur arrivée dans cette riche contrée, les François, fidèles au plan que Richelieu leur avoit tracé, ne négligèrent aucun des moyens propres à gagner l'estime, la confiance et l'amitié de ses habitans. La circonstance étoit favorable : les Algonquins, peuple naturellement doux et pacifique, étoient assaillis, désolés par les Iroquois, et en éprouvoient tous les maux, toutes les fureurs qu'on doit attendre d'une nation belliqueuse, mais féroce, sanguinaire et barbare : cette horde de brigands ravageoit leurs moissons, renversoit ou livroit aux flammes leurs habitations, ne respectoit ni l'âge ni le sexe, massacroit ou enlevait les femmes et les enfans, et se faisoit un plaisir barbare de brûler à petit feu ses prisonniers, de les faire expirer en prolongeant leurs tourmens au milieu des cruautés dont le récit fait frémir d'horreur. Les François profitent de cette occasion pour se montrer humains et courageux ; ils rassemblent les Algonquins que la frayeur avoit dispersés, se mettent à leur tête, et fondent à l'improviste sur ces barbares. Les Iroquois ne connoissoient ni le fer ni les armes à feu : à la première décharge que firent les François, ces sauvages saisis de terreur prennent la fuite, regagnent leurs montagnes et leurs forêts ; et leur stupide ignorance ne leur

laisse plus voir dans ces étrangers que les enfans du soleil, descendus du ciel, armés des éclairs et de la foudre, pour les immoler à la vengeance de leurs ennemis : le pays fut délivré ; et tant que dura cette première impression de terreur, les Iroquois n'osèrent sortir de leur retraite pour faire des excursions sur les Algonquins. Sûr de la reconnoissance de ce peuple, on put espérer alors de les soumettre aux lois de la civilisation à laquelle on vouloit les amener ; en multipliant les bienfaits, on en fit bientôt des alliés généreux. Pour arriver à ces heureux résultats, le gouverneur, revêtu de tous les pouvoirs nécessaires, commence à organiser la colonie ; le code des lois fut proclamé ; on établit un conseil d'administration, des tribunaux ; tout genre de vexation fut prévenu ou réprimé, et les Indiens furent traités en amis et en véritables sujets. Le moyen le plus assuré d'inspirer aux peuples indigènes du goût pour les mœurs et les vertus sociales, étoit d'en montrer l'exemple dans la conduite des colons : à mesure que l'établissement acquéroit plus de consistance, les secours nécessaires à la religion, au culte et à l'instruction publique, furent augmentés ; on bâtit des églises, on érigea des paroisses, on fonda des séminaires, des écoles et des hôpitaux, où la charité prodigua également ses soins aux Indiens et aux François.

Richelieu, si supérieur à son siècle, avoit rendu à la couronne l'éclat et l'intégrité des formes monarchiques, en remettant à leur place les grands dont l'ambition luttoit sans cesse contre l'autorité suprême : les succès agrandissoient son génie ; il entreprit d'élever le trône de son maître au-dessus des trônes de l'Europe, et de mettre par là chacune des puissances rivales dans la nécessité de s'unir à la France, et de l'avoir pour alliée. Mais bientôt la balance politique eût échappé de ses mains, si elle eût laissé le Portugal et l'Espagne jouir seuls des immenses

richesses dont la conquête des Indes les mettoit en possession ; la supériorité de leur commerce et de leur marine leur eussent fourni les moyens assurés de ressaisir cette prépondérance qu'il étoit si essentiel à la politique française de leur enlever.

Un grand obstacle se présentoit : la mauvaise situation des finances de l'État ôtoit au gouvernement la possibilité des armemens et des préparatifs qu'exigeoit cette importante entreprise ; Richelieu saura y suppléer. Profitant avec habileté du goût et de l'ardeur pour les nouvelles découvertes qui avoient monté toutes les têtes, il réussit à former une compagnie de trois cents actionnaires. Les mémoires de cette époque nous en ont transmis les noms ; c'étoient toutes personnes connues par leur naissance distinguée, ou par leurs grandes fortunes : il se déclare leur chef, et leur fait des avantages auxquels l'ambition ne pouvoit résister. Cette compagnie lit, par ses propres ressources, ce que l'épuisement du trésor public mettoit le gouvernement dans l'impuissance d'exécuter par lui-même. L'insatiable cupidité des agens du gouvernement d'Espagne et des riches propriétaires dans les colonies, le traitement dur et barbare exercé envers les malheureux Indiens, leur rendoit la religion chrétienne haïssable, par la violence même qu'on employoit pour la leur faire embrasser. Les nouveaux chrétiens restoient sans culte et sans instruction ; on leur faisoit un crime de leur respect, de leur amour pour leurs pères dans la foi, qui cherchoient à les porter à Dieu, et à leur faire supporter, avec une sainte résignation, l'esclavage et l'oppression où les avoit réduits la tyrannie de leurs maîtres. L'avarice regardoit comme perte de temps pour elle celui qu'ils passoient dans les assemblées du culte, et, pour s'en dédommager, elle surchargeoit ces néophytes de travaux qui épuisoient leur santé et les jetoient dans le désespoir. Le zèle des

missionnaires en faisoit des martyrs, mais leur gaignoit peu de prosélytes de bonne foi.

Le cardinal de Richelieu étoit trop habile politique pour ne pas entretenir des correspondances dans les Indes espagnoles ; il n'ignoroit ni les vexations des colons et des officiers , ni la foiblesse du gouvernement à les réprimer , ni les entraves qu'elles mettoient à la propagation du christianisme , et le préjudice qu'elles portoient à la prospérité de ces établissemens. Quelle différence entre cette conduite aussi impie qu'impolitique, et celle que tenoient les gouverneurs du Canada , et les membres de l'administration , qu'il n'avoit mis à la tête des affaires qu'après s'être assuré de leur probité, de leur vertu et de leur zèle pour la religion ! Ici, la religion multiplioit chaque jour ses conquêtes, parce qu'elles paroisoient sous les dehors les plus attrayans et les plus aimables, que les leçons de ses prédicateurs étoient appuyées de l'exemple des chefs de la colonie, et que, pour arriver plus promptement à la conviction de l'esprit, elle gaignoit les cœurs par ses bienfaits. Le baptême étoit l'objet des désirs et de l'ambition des catéchumènes, parce qu'en imprimant dans leur âme le sceau des enfans de Dieu, père commun de tous les hommes, il formoit un lien de fraternité entre les François et les Indiens.

Les nouvelles qui arrivoient du Canada devenoient en France le sujet de toutes les conversations, et enflammoient d'une noble émulation tous ceux qui s'intéressoient aux progrès du christianisme dans les Indes. Richelieu mettoit tout à profit : il fait ériger en évêché la nouvelle église de Québec. La duchesse d'Aiguillon, sa nièce, pour seconder ses vues, en même temps qu'elle suivoit son penchant naturel qui l'entraînoit vers cette bonne œuvre, forma une association qui avoit pour objet d'établir une caisse destinée à l'entretien des missionnaires, et à leur

fournir de quoi soulager la misère des pauvres Indiens. On trouve à la tête de cette société les noms illustres des ducs de Ventadour, de Laval, et ceux de la duchesse de Montmorency et de la duchesse de Longueville : les personnes de la plus haute naissance en augmentèrent le nombre ; et ce pieux enthousiasme gagnant toutes les conditions, on vit à sa disposition de quoi pouvoir exécuter en grand tous les établissemens que l'on jugeroit nécessaires pour parvenir au but que le gouvernement s'étoit proposé, de faire passer les Indiens de l'état de sauvage à l'état de civilisation, en les attirant par cette voie de douceur et de charité à la profession du christianisme.

Deux objets fixèrent de préférence l'attention de ces âmes généreuses, le besoin de l'éducation et la charité envers les malades : elles pensèrent aux moyens d'établir des écoles et un hôpital à Québec. Richelieu en sent tous les avantages, et il se réserve, pour sa nièce et pour lui, la gloire de fonder l'hôpital : il n'en coûtera rien à l'état ; ils imiteront Isabelle dans sa générosité. La duchesse d'Aiguillon envoie, de ses épargnes, quarante mille francs, somme alors assez considérable, et qui ne fut que les prémices de ses bienfaits : de son côté, le cardinal assigne sur ses biens une rente annuelle. La compagnie des actionnaires tient à honneur d'être nommée dans la bonne œuvre ; elle détache de ses domaines une *concession*, dont elle fait à jamais présent à l'établissement. Voilà sa dotation assurée ; restoit l'embarras du choix des personnes que l'on appelleroit à cette œuvre de charité. Quelle différence, et pour l'économie et pour la sûreté du service, d'abandonner le soin des malades à des mains mercenaires, ou de le confier à ces âmes nobles et désintéressées que la religion seule inspire, qui, pour se consacrer sans partage au service des pauvres, renoncent à tout par le vœu solennel de pauvreté, et qui, pour prix de leurs travaux,

de leur sainte hardiesse à affronter les dangers que l'on rencontre souvent auprès des malades, n'ambitionnent d'autre gloire que de mériter la palme du martyr de la charité.

Dieu a pourvu à tout : il suscite une de ces âmes sublimes dont le nom fait époque dans les fastes de l'humanité; une voix céleste se fait entendre au cœur de madame *Chauvin de la Pelleterie*, qui tenoit dans le monde un rang distingué par sa naissance et par sa fortune : cette vertueuse veuve s'offre et se dévoue. Les ursulines de Dieppe venoient d'embrasser la réforme, et vivoient toutes dans l'esprit primitif et dans toute la ferveur des vertus de leur institut. A la prière de la duchesse d'Aiguillon, madame de la Pelleterie fait le voyage de Dieppe; elle propose l'objet de sa mission. La communauté adore les desseins de Dieu sur leur maison, et n'hésite point à s'y soumettre; elle nomme trois religieuses, dont la plus âgée n'avoit que vingt-neuf ans. Une fille de service s'offre à suivre ses maîtresses, et elle est acceptée; cette fille vertueuse mérita dans la suite, par sa ferveur, d'être reçue dans l'institut, et elle est morte en odeur de sainteté. Quatre jésuites, formés dans la maison de la Flèche à l'esprit de l'apostolat, et destinés à la mission du Canada, accompagnent cette sainte colonie; elle s'embarque au jour assigné. Il faut lire dans l'histoire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec tout ce que ces saintes filles eurent à souffrir dans une traversée de deux mille lieues sur mer, à une époque où l'art de la navigation étoit encore dans l'enfance. Les obstacles qu'elles rencontrèrent épuisèrent les provisions; elles se virent à la veille de mourir de disette, et, assaillies par de violentes tempêtes, elles virent souvent la mer prête à ouvrir ses abîmes; enfin elles touchent au terme de leur voyage, elles descendent sur les rives canadiennes. Ces saintes filles et leur

généreuse conductrice, dans le premier transport de leur joie, baisèrent une terre après laquelle elles avoient si long-temps soupiré, qu'elles se promettoient d'arroser de leurs sueurs, et qu'elles ne désespéroient pas même de teindre de leur sang; elles furent reçues comme des anges du ciel. Le jour de l'arrivée de personnes si désirées, dit le père Charlevoix, fut pour tout Québec un jour de fête; tous les travaux cessèrent, et les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut les héroïnes sur le rivage, à la tête de ses troupes, qui étoient sous les armes, et au bruit du canon; après les premières félicitations, il les mena, au milieu des acclamations du peuple, à l'église, où l'hymne de reconnoissance (le *Te Deum*) fut chanté.

Les François mêlés avec les sauvages, les infidèles mêmes confondus avec les chrétiens, ne se lassoient point, et continuèrent, pendant plusieurs jours, à faire tout retentir de leurs cris d'allégresse, et donnèrent mille bénédictions à celui qui seul peut inspirer tant de force et de courage aux personnes les plus foibles. A la vue des cabanes sauvages où l'on mena les religieuses le lendemain de leur arrivée, elles se trouvèrent saisies d'un nouveau transport de joie : la pauvreté et la malpropreté qui y régnoient ne les rebutèrent point, et des objets si capables de ralentir leur zèle ne le rendirent que plus actif; elles témoignèrent une grande impatience d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions.

Suivons-les dans ces lieux, théâtre de leur zèle et de leur charité, « où se ramassent, dit Fléchier, tous les accidens de la vie humaine; où les gémissemens et les plaintes de ceux qui souffrent remplissent l'âme d'une tristesse importune; où l'odeur qui s'exhale de tant de corps languissans, porte dans le cœur de ceux qui les servent le dégoût et la défaillance; où l'on voit la douleur et la pauvreté exercer à l'envi leur funeste empire, et où

le spectacle de la misère et de la mort entre par tous les sens : » c'est là que ces filles hospitalières s'élèvent au-dessus des craintes et des délicatesses de la nature. Pour satisfaire à leur charité, au péril de leur santé, vous les verrez panser les malades, faire leurs lits, descendre aux travaux les plus pénibles et les plus bas, ne considérer dans les sauvages sales et malpropres que des malheureux choisis par la Providence pour faire mieux sentir aux fidèles les bienfaits et la beauté du christianisme ; pourvoir aux besoins de tous ; essuyer les larmes de celui-ci, nettoyer les plaies de celui-là ; procurer aux uns des adoucissemens à leurs maux, ou bien, entre deux rangs de pauvres, de malades ou de mourans, procurer aux autres les consolations de l'esprit, et des secours pour la conscience.

Bientôt leur charité compatissante sera réduite à de plus fortes épreuves : le fléau d'une maladie épidémique se déclare, et partout répand la frayeur et la mort ; elles sauront se partager pour multiplier les secours : les unes vont s'enfoncer dans les forêts, porter des remèdes aux sauvages attaqués, et, ne pouvant rendre à la vie les enfans près d'expirer, les placer dans le ciel en leur administrant le baptême ; les autres accueillent dans leur maison ceux que l'espoir d'échapper à la mort y attirent. La foule des malades épuise leurs ressources ; elles en trouveront dans leur charité sans bornes. Copions ici la relation même qui fut envoyée en France par une de ces saintes hospitalières :

« La salle des malades devenue trop petite, on fit un enclos de pieux, où l'on éleva quantité de grands aubans d'écorce pour y placer les sauvages ; mais cela ne suffisoit pas, on prit encore notre cuisine. La maladie étoit fort dégoûtante, et les sauvages étoient sans linge, ce qui produisit une infection insupportable ; il se forma des ulcères et des chancre sur leurs corps, en telle quantité

qu'on ne savoit par où les prendre : nous leur donnâmes tout notre linge, jusqu'à nos guimpes et nos bandeaux. Nous étions obligées d'ensevelir les morts dans des couvertures ou des robes de castor; on refusoit de blanchir le linge, il fallut nous mettre à faire nous-mêmes des lessives; et, comme nous n'avions point d'eau, ni de voiture pour en aller prendre à la rivière, qui d'ailleurs est à une grande distance d'ici, nous fûmes réduites à la nécessité de faire creuser à très-grands frais un puits dans la cave de notre maison. L'excès de la fatigue nous fit tomber toutes trois malades; mais ce que nous avons souffert peut-il être comparé aux consolations dont Dieu a daigné payer notre bonne volonté? Nous n'avons perdu aucun sauvage qui n'ait pu être assez instruit des vérités nécessaires du christianisme pour être en état de recevoir le baptême avant sa mort. »

Les ursulines de Dieppe, apprenant les abondantes bénédictions que Dieu versoit sur leurs sœurs et sur leurs travaux, leur envoyèrent successivement de nouveaux sujets auxquels se joignirent des religieuses tirées de plusieurs autres congrégations : cette grande œuvre s'étendit alors, et produisit des effets merveilleux. Les missionnaires associèrent ces héroïnes chrétiennes aux travaux de l'apostolat; elles l'exercèrent auprès des femmes et des personnes de leur sexe. Il leur fallut apprendre la langue du pays; elles s'armèrent de courage pour surmonter toutes les difficultés qu'offroit cet idiome barbare : on leur mit entre les mains les catéchismes traduits par les missionnaires en cette langue, et elles les enseignèrent dans les écoles destinées à l'éducation des jeunes sauvages. L'éclat de leurs vertus se répandit sur les peuples indigènes du Canada; un seul exemple peut tenir lieu de toutes les preuves qu'on pourroit y ajouter. Les Iroquois, chassés par la faim, étoient sortis de leur retraite, et recommençoient à désor-

ler le pays des Algonquins ; on avoit remporté sur eux plusieurs avantages. Pour ne pas exposer plus long-temps la vie des soldats françois à la fureur de ces barbares , on leur fit proposer la paix : leurs chefs ne voulurent entendre à aucune négociation que sur la promesse qu'on enverroit dans leur pays une *robe noire* et une *robe blanche* ; c'est de ce nom, pris de leurs habits, qu'ils appeloient les missionnaires et les ursulines. Les chefs s'engagèrent de leur côté, au nom de leur nation, à leur assurer protection et toute liberté d'enseigner *la loi de leur Dieu* à ceux d'entre eux qui seroient disposés à l'embrasser ; c'est principalement de cette époque qu'on peut dater les progrès que le christianisme a faits chez les sauvages du Canada.

« Madame de la Pelleterie, qui s'étoit faite pauvre de si bon cœur pour Jésus-Christ, animoit de son esprit ces saintes filles, qui la respectoient et l'aimoient comme leur mère et leur fondatrice ; cette admirable veuve ne s'épargnoit en rien pour le salut des âmes ; son zèle la porta même à cultiver la terre de ses propres mains pour avoir de quoi soulager les pauvres néophytes ; elle se dépouilla de ce qu'elle avoit réservé pour son usage, jusqu'à se réduire à manquer du nécessaire pour vêtir les enfans qu'on lui présentoit presque nus ; et toute sa vie, qui fut assez longue, ne fut qu'un tissu d'actions les plus héroïques de la charité. »
(Voyez *Histoire de la Nouvelle-France*.)

Tel étoit, en 1640, l'état des colonies et des missions dans le Canada, lorsqu'on y apprit la mort du cardinal de Richelieu. Louis XIII le suivit de près ; Louis XIV hérita de l'expérience et de l'esprit des règnes précédens ; aucun prince ne connut mieux que lui la nécessité d'entretenir les missions étrangères et d'en assurer l'établissement.

.....
MISSIONS DU CANADA.
—**LETTRE DU PÈRE GABRIEL MAREST,**

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

AU PÈRE DE LAMBERVILLE,

PROCUREUR DE LA MISSION DU CANADA.

MON RÉVÉREND PÈRE, il est un peu tard pour me demander des nouvelles de la *baie d'Hudson*. J'étois bien plus en état de vous en dire quand je repassai en France, en retournant des prisons de Plymouth. Tout ce que je puis faire maintenant, c'est de vous envoyer un extrait du petit journal que j'écrivis en ce temps-là, et dont j'ai conservé une copie. Il commence par notre départ de Québec, et finit par le retour des deux vaisseaux qui nous portèrent à cette baie. Trouvez bon néanmoins qu'auparavant je vous fasse part de ce que j'avois appris à Québec, soit par rapport aux deux jésuites qui avoient fait avant moi le même voyage, soit touchant la première découverte de la baie d'Hudson.

Il y a déjà plus de deux siècles que les navigateurs de différentes nations ont entrepris de s'ouvrir un chemin nouveau à la Chine et au Japon par le nord, sans qu'aucun d'eux ait pu réussir, Dieu y ayant mis un obstacle invincible par les montagnes de glace qu'on trouve dans ces mers. C'étoit dans le même dessein qu'en 1611 le fameux Hudson, Anglois, pénétra à plus de cinq cents lieues au-delà des parages connus, par la grande baie qui porte aujourd'hui son nom, et dans laquelle il passa l'hiver. Il vouloit continuer sa route au printemps de l'année sui-

vante ; mais les vivres commençant à lui manquer, et les maladies ayant affoibli son équipage, il se vit contraint de retourner en Angleterre. Il fit, deux ans après, une seconde tentative, et s'avança en 1614 jusqu'au quatre-vingt-deuxième degré. Il y fut tant de fois en danger de périr, et il eut tant de peine à s'en retirer, que depuis ce temps-là, ni lui ni aucun autre n'ont plus osé s'engager si loin.

Cependant les marchands anglois, pour profiter des voyages et des découvertes de leur compatriote, ont fait depuis un établissement à la baie d'Hudson, et y ont commencé le commerce de pelleteries avec plusieurs Indiens septentrionaux, qui, pendant le grand été, viennent, dans leurs pirogues, sur les rivières qui se déchargent dans cette baie. Les Anglois n'y bâtirent d'abord que quelques maisons pour y passer l'hiver et y attendre les sauvages. Ils y eurent beaucoup à souffrir, et plusieurs y moururent du scorbut. Mais comme les pelleteries que les sauvages apportent à cette baie sont très-belles, et que les profits y sont grands, les Anglois ne furent point rebutés par l'intempérie de l'air ni par la rigueur du climat. Les François du Canada voulurent s'y établir de même, prétendant que plusieurs des terres voisines étant du même continent que la Nouvelle-France, ils avoient droit d'y négocier par le cinquante-unième degré, et même plus haut.

La mésintelligence se mit bientôt entre les deux nations ; chacun bâtit des forts pour se mettre à couvert des insultes qu'il avoit à craindre. Les fréquentes maladies et les dangers continuels auxquels on est exposé dans cette périlleuse navigation, obligèrent les François à ne la point entreprendre sans avoir avec eux un aumônier. C'est en cette qualité que le père Dalmas, natif de Tours, s'embarqua pour la baie d'Hudson. Y étant

arrivé, il s'offrit à rester dans le fort, tant pour y servir les François qu'on y laissoit en garnison, que pour avoir occasion d'apprendre la langue des sauvages qui y apportent leurs pelleteries pendant l'été, et pour pouvoir ensuite aller leur annoncer l'Évangile. Le vaisseau qui devoit leur apporter des vivres l'année suivante, ayant toujours été repoussé par la violence des vents contraires, ceux qui étoient restés dans le fort périrent pour la plupart de faim ou de maladies : ils étoient réduits à huit seulement; cinq d'entre eux, s'étant détachés pour aller chasser sur les neiges dans les bois, laissèrent dans le fort le père *Dalmas*, le chirurgien et un taillandier.

Étant de retour quatre ou cinq jours après, ils furent fort surpris de ne plus trouver ni le père ni le chirurgien. Ils demandèrent au taillandier ce qu'ils étoient devenus. L'embarras où ils le virent, les mauvaises réponses qu'il leur donna, quelques traces de sang qu'ils aperçurent sur la neige, les déterminèrent à se saisir de ce misérable et à le mettre aux fers. Se voyant arrêté et pressé par les remords de sa conscience, il avoua qu'étant mal depuis long-temps avec le chirurgien, il l'avoit assassiné un matin, et qu'il avoit traîné son corps dans la rivière, où il l'avoit jeté par un trou qu'il avoit fait à la glace; qu'ensuite, étant retourné au fort, il y trouva le père dans la chapelle, se préparant à dire la messe. Ce malheureux demanda à lui parler; mais le père le remit après la messe, qu'il lui servit à son ordinaire. La messe étant dite, il lui découvrit tout ce qui étoit arrivé, lui témoignant le désespoir où il étoit, et la crainte qu'il avoit que les autres, étant de retour, ne le missent à mort. « Ce n'est pas ce que vous avez le plus à craindre, lui répondit le père; nous sommes un trop petit nombre, et on a trop besoin de vos services, pour qu'on veuille vous perdre. Si on vouloit le faire, je vous promets de m'y opposer

autant que je pourrai. Mais je vous exhorte à reconnoître devant Dieu l'énormité de votre crime, à lui demander pardon et à en faire pénitence. Ayez soin d'apaiser la colère de Dieu ; pour moi, j'aurai soin d'apaiser celle des hommes. » Le père lui ajouta que, s'il souhaitoit, il iroit au devant de ceux qui étoient allés chasser ; qu'il tâcheroit de les adoucir, et de leur faire promettre qu'ils ne le maltraiteroient point à leur arrivée. Le taillandier accepta cette offre, parut se calmer, et le père partit. Mais à peine étoit-il sorti du fort que ce malheureux se sentit troublé de nouveau, entra dans une humeur noire, et se mit en tête que le père le trompoit, et qu'il n'alloit trouver les autres que pour les prévenir contre lui. Dans cette pensée, il prit sa hache et son fusil pour courir après le père. L'ayant aperçu le long de la rivière, il lui cria de l'attendre, ce que fit le missionnaire. Sitôt qu'il l'eut atteint, il lui reprocha qu'il étoit un traître et qu'il le trompoit, et en même temps lui donna un coup de son fusil, qui le blessa. Pour se soustraire à la fureur de ce misérable, le père se jeta sur une grande glace qui flottoit sur l'eau. Le taillandier y sauta après lui, et l'assomma de deux coups de hache qu'il lui déchargea sur la tête ; et, après avoir jeté son corps sous la glace même sur laquelle le père s'étoit réfugié, il revint au fort, où les cinq autres arrivèrent bientôt après. Voilà ce que ce malheureux avoua lui-même, pendant qu'on le tenoit dans les fers. On avoit résolu de le garder de la sorte jusqu'à l'arrivée des premiers vaisseaux, sur lesquels on devoit l'embarquer : mais avant qu'il pût venir du secours, les Anglois attaquèrent le fort. Ceux qui le gardoient avoient eu la précaution de tenir chargé tout ce qu'ils avoient de canons et de fusils, et par là ils furent en état de faire une furieuse décharge sur les ennemis, lorsqu'ils voulurent faire leurs approches. Ce grand feu, qui leur tua et leur

blessa plusieurs hommes, leur fit croire qu'il y avoit encore bien du monde dans le fort. C'est pourquoi ils s'en retournèrent, mais dans la résolution de revenir bientôt avec de plus grandes forces. Ils revinrent en effet, et se préparèrent à attaquer la place dans les formes. Les cinq François qui la gardoient, se voyant hors d'état de résister, se sauvèrent la nuit par une embrasure de canon, et gagnèrent le bois, ayant laissé le taillandier seul et lié comme il étoit. On n'a point su ce que les Anglois en firent, ni ce qu'il leur dit. Mais des cinq personnes sorties du fort, trois moururent en chemin, et deux seulement arrivèrent après bien des fatigues à Mont-Réal. C'est d'eux qu'on a appris tout ce que je viens de raconter.

L'accident arrivé au père Dalmas n'empêcha pas le père *Sylvie* de retourner quelque temps après à la baie d'Hudson pour y servir aussi d'aumônier, mais en même temps à dessein de s'ouvrir un chemin pour aller prêcher l'Évangile aux sauvages les plus septentrionaux, qui jusqu'ici ont été sans instruction. Ce père y fut tellement incommodé, qu'il se vit obligé de se rembarquer pour revenir à Québec, où il ne s'est jamais bien remis des maladies qu'il avoit contractées à cette baie. Je fus destiné à la même fonction dès que j'arrivai au Canada, et je ne vous dissimulerai pas que ce fut contre mon inclination. Mon dessein en partant de France étoit de me consacrer le plus tôt que je pourrois au service des sauvages, et je m'en voyois par là un peu éloigné.

Feu M. d'Iberville, un des plus braves capitaines que nous ayons eus dans la Nouvelle-France, avoit ordre de s'emparer de quelques postes que les Anglois occupoient dans la baie d'Hudson. On avoit pour cela équipé deux vaisseaux de guerre, *le Poli*, qu'il devoit monter, et *la Salamandre*, commandée par M. de Serigny. Il demanda à notre père supérieur un missionnaire qui pût servir d'au-

mônier aux deux vaisseaux. Le père supérieur jeta les yeux sur moi, apparemment parce qu'étant nouvellement arrivé, et ne sachant encore aucune langue sauvage, j'étois le moins nécessaire au Canada. Nous nous embarquâmes donc le 10 d'août 1694, et nous allâmes mouiller vers le minuit proche la traverse du cap *Tourmente* (1). Nous le doublâmes le 11 sur les sept à huit heures du matin. Nous ne fîmes guère de chemin le reste du jour, ni les trois jours suivans, parce que le vent nous étoit contraire. Je profitai de ce loisir pour engager une bonne partie de notre équipage à bien célébrer la fête de la sainte Vierge. Le 14, je distribuai dans *le Poli* les images de Notre-Dame que m'avoit données à Québec madame de Champigny, intendante du Canada, et je passai tout le soir et le lendemain matin à entendre les confessions : plusieurs firent leurs dévotions le jour de la fête. Comme je finissois la messe, le vent changea, et on appareilla aussitôt. Le 20, le vent ayant tout-à-fait cessé, je passai du *Poli* à *la Salamandre* pour voir M. de Serigny, et pour dire la messe à son bord. L'équipage en fut fort aise, et plusieurs profitèrent de cette occasion pour s'approcher des sacremens.

Le 21, nous dépassâmes *Belle-Isle*. Cette ile, qui paraît de figure ronde, est par la hauteur de 52 degrés, à 220 lieues de Québec, au milieu d'un détroit que forme l'ile de *Terre-Neuve* avec la terre ferme de *Labrador*. Nous commençâmes dès-lors à apercevoir de ses grosses montagnes de glace qui flottent dans la mer ; nous en vîmes peut-être une vingtaine. Elles paroissoient de loin comme des montagnes de cristal, et quelques-unes comme

(1) Ce cap n'est éloigné que de huit lieues de Québec. Il s'appelle *Tourmente*, parce que, pour peu qu'il y fasse de vent, l'eau y paroît agitée comme en pleine mer. (*Note de l'ancienne édition.*)

des rochers hérissés de pointes. Le 29, nous eûmes le matin un grand calme, et l'après-midi un vent contraire et violent qui continua le 24 et le 25 ; les deux jours suivans, un grand calme qui nous étoit aussi préjudiciable que le vent contraire. La saison étoit avancée ; nous allions dans un pays où l'hiver vient avant l'automne ; nous n'étions que par la hauteur de 56 degrés ; il nous restoit encore beaucoup de chemin à faire par une mer dangereuse , à cause des grands bancs de glace qu'on a coutume d'y trouver, au milieu desquels il falloit se faire un passage jusque par le 63° degré. Le 28, sur les huit heures du soir, il s'éleva un petit vent alizé, qui, nous prenant en poupe, nous fit faire beaucoup de chemin pendant les deux ou trois jours qu'il dura. Le 31, le vent changea un peu, sans cesser néanmoins de nous être favorable ; mais il nous amenoit une grosse brume, qui nous empêchoit de voir les terres dont nous estimions n'être pas éloignés, et dont nous étions, en effet, assez proches. Sur le midi le temps s'éclaircit, et nous vîmes à l'aise la côte bordée d'une grande quantité de rochers qu'on nomme pains de sucre, parce qu'ils en ont la figure ; ils étoient encore tous couverts de neige. Sur le soir, nous reconnûmes l'entrée du détroit qu'il faut passer pour aller à la *baie d'Hudson*.

Ce détroit, qu'on appelle le *canal* ou le *détroit du Nord*, est très-difficile à cause des glaces qui viennent continuellement des pays froids, et qui se déchargent dans la pleine mer par ce canal. Les terres du détroit courent ordinairement *ouest-nord-ouest* et *est-sud-est*. Il y a au commencement et à la fin du détroit des îles situées du côté du *sud*. Les îles qu'on trouve à l'entrée du détroit, du côté d'Europe, s'appellent les *îles Boutons* : elles sont vers le 60° degré quelques minutes. Celles qui sont à l'autre extrémité du même détroit se nomment les *îles Digues* ; elles sont vers le 63° degré. Il y en a, outre cela, plu-

sieurs le long et au milieu du détroit, lequel a cent trente-cinq lieues de longueur. Sa moindre largeur est d'environ sept ou huit lieues, mais elle est ordinairement plus grande. On y voit de temps en temps de grandes baies, surtout après les *îles Boutons*. Il y en a une plus considérable que les autres, par laquelle on prétend qu'on peut aller jusqu'au fond de la baie d'Hudson; mais cela est fort incertain.

On est quelquefois fort long-temps à passer le détroit : nous le passâmes en quatre jours fort heureusement. Nous y étions entrés à quatre heures du matin le 1^{er} septembre, et nous en sortîmes le 5 aussi le matin avec un vent qui n'étoit pas trop favorable, et qui s'augmenta beaucoup le 6. Le 7, le temps se calma, et donna à plus de cinquante personnes la facilité de faire leurs dévotions le lendemain, fête de la nativité de la sainte Vierge. Le calme continua le 8, le 9 et le 10, ce qui causa beaucoup de tristesse et d'inquiétude à tout l'équipage. J'exhortai nos Canadiens à implorer la protection de sainte Anne, qu'on regarde comme la patronne du pays, et que les Canadiens honorent avec beaucoup de piété. Ma proposition fut reçue avec joie, et nous nous engageâmes à faire tous les jours, matin et soir, des prières publiques en l'honneur de la sainte. Dès la nuit suivante, le vent devint favorable.

Le 12, nous découvrîmes la *terre du Nord*, mais au-dessous de l'endroit où nous voulions aller. Le vent étant encore devenu contraire, nous louvoyâmes inutilement pendant quelques jours, et nous fûmes obligés de jeter l'ancre. Cependant nous commençons à souffrir beaucoup; le froid s'augmentoît, et nous manquions d'eau. Dans cette extrémité, nos Canadiens me vinrent proposer de faire un vœu à sainte Anne, et de lui promettre de consacrer en son honneur une partie du premier gain qu'ils feroient dans le pays. J'approuvai leur dessein, mais

après en avoir parlé à M. d'Iberville. Je les avertis en même temps de travailler à leur sanctification, puisque c'étoit par la pureté des mœurs qu'on rendoit ses vœux agréables à Dieu. La plupart profitèrent de mon avis, et s'approchèrent des sacremens. Le lendemain les matelots voulurent imiter les Canadiens, et faire le même vœu qu'eux. M. d'Iberville et les autres officiers se mirent à leur tête. Dès la nuit suivante, qui étoit celle du 21 au 22 septembre, Dieu nous donna un vent favorable. Le 24, sur les six heures du soir, nous entrâmes dans la rivière de *Bourbon*. La joie fut grande dans tout l'équipage. C'étoit un vendredi; nous chantâmes l'hymne *Vexilla regis*, et surtout l'*O crux ave*, que nous répétâmes plusieurs fois pour honorer la croix adorable du Sauveur, dans un pays où elle est inconnue aux barbares, et où elle a été tant de fois profanée par les hérétiques qui y ont abattu avec mépris toutes les croix que nos François y avoient autrefois élevées.

La rivière à laquelle les François ont donné le nom de *Bourbon*, est appelée par les Anglois la *rivière de Pometton*, d'où vient que plusieurs François nomment encore le pays des environs *les terres de Pometton*. Cette rivière est grande, large, et s'étend fort avant dans la profondeur des terres. Mais comme elle a plusieurs courans rapides, elle est moins commode pour le commerce des sauvages; c'est pour cela que les Anglois n'ont pas bâti leur fort sur le bord de cette rivière.

Au *sud-est* de la rivière de *Bourbon*, et dans la même anse, se décharge aussi une autre grande rivière, que les François, qui ont été les premiers à la découvrir, appelèrent la rivière de *Sainte-Thérèse*, parce que la femme de celui qui en fit la découverte portoit le nom de cette grande sainte. Ces deux rivières ne sont séparées l'une de l'autre que par une langue de terre fort basse, qui produit

dans l'une et dans l'autre de très-grandes *battures*. Leurs embouchures sont par le cinquante-septième degré quelques minutes. Elles courent toutes deux le même rumb de vent ; et pendant un long espace, leurs lits ne sont éloignés l'un de l'autre que d'une ou de deux lieues. Les battures dont ces deux rivières sont remplies les rendent dangereuses aux gros vaisseaux. Comme il y en a un peu moins dans celle de *Bourbon*, on se détermina à faire hiverner *le Poli* dans cette rivière, et *la Salamandre* dans celle de *Sainte-Thérèse*, sur le bord de laquelle les Anglois ont bâti leur fort dans la langue de terre qui sépare les deux rivières.

Nous étions arrivés, comme je l'ai déjà dit, le 24 septembre, dans la rivière de *Bourbon*, sur les six heures du soir. Cette nuit-là même on mit quelques-uns de nos gens à terre, pour tâcher de surprendre quelques Anglois. Ils eurent bien de la peine à aborder, à cause des battures : il fallut se jeter à l'eau, ce qui les incommoda beaucoup, les bords de la rivière étant déjà glaciés. Un sauvage iroquois, qu'on m'avoit dit de baptiser lorsque je partis de Québec, étoit du nombre de ceux qui furent envoyés à terre. Voyant les périls auxquels il alloit être exposé, je ne crus pas devoir différer plus long-temps son baptême, que j'avois remis jusqu'à ce jour-là, afin qu'il fût mieux instruit. Un de nos Canadiens, qui parle fort bien la langue iroquoise, m'a beaucoup servi à l'instruire. Les gens que nous avons envoyés à terre ne purent surprendre aucun Anglois, parce que nous en avons été aperçus au moment de notre arrivée, et que sur-le-champ tous s'étoient retirés dans le fort ; mais ils nous amenèrent, le 25, deux sauvages qu'ils avoient pris auprès du fort. M. d'Iberville étoit allé le même jour sonder la rivière, et chercher un endroit où notre vaisseau pût être à l'abri pendant l'hiver. Il en avoit trouvé un fort com-

mode. Après avoir visité ceux qu'il avoit fait débarquer, et leur avoir donné ses ordres, il chargea M. de Serigny de conduire *le Poli* à l'endroit marqué, et il passa le 27 dans *la Salamandre*, où je le suivis.

Nous arrivâmes le soir du même jour à l'entrée de la rivière de Sainte-Thérèse : nous ne manquâmes pas en y entrant de nous mettre sous la protection de cette grande sainte. M. d'Iberville partit vers le milieu de la nuit pour aller sonder cette seconde rivière. Le 28, nous avançâmes une lieue et demie dans la rivière à la faveur de la marée, le vent nous étant contraire. On employa le reste du jour à sonder de tous côtés. Le 29, nous fîmes encore une petite lieue, et M. d'Iberville alla à terre pour marquer son camp, et l'endroit où il feroit aborder le vaisseau. Il en trouva un à son gré, une demi-lieue au-dessus du fort. Une grande pointe de terre assez haute, qui s'avance dans la rivière, y forme une manière d'anse, où le vaisseau pouvoit être tout-à-fait à l'abri du refoulement des glaces qui est fort à craindre au printemps. On donna ordre à ceux de nos gens qui étoient à terre de venir camper en cet endroit. Ils n'étoient pas plus de vingt ; mais les sauvages du pays avoient dit aux Anglois qu'ils étoient quarante ou cinquante, ce qui les a toujours empêchés de sortir du fort. Le 30, il nous fut impossible d'avancer. Le 1^{er} octobre, nous fîmes dans le même état, toujours le vent contraire échéant à chaque basse marée, et nous mettant dans l'impossibilité de louvoyer. Cependant le vent, le froid, les glaces croissoient tous les jours. Nous nous voyions à une lieue de l'endroit où nous devions débarquer, et nous étions en danger de n'y pouvoir arriver. Notre équipage en étoit alarmé. Je les exhortai à recourir à la protection de Dieu, qui ne nous avoit point encore manqué dans le voyage. On fit sur *la Salamandre* le même vœu qu'on avoit fait sur *le Poli*, et ce jour-là

même le temps changea et devint fort beau. Sur les huit heures du soir, nous levâmes l'ancre, la lune étant fort belle ; et à la faveur de la marée notre chaloupe, armée de seize rames, remorqua le vaisseau, et le conduisit jusqu'à une portée de fusil de l'endroit où nous voulions aller, et où nous ne pûmes aborder, la marée nous ayant manqué. En passant vis-à-vis le fort, on nous tira trois ou quatre volées de canon, dont les boulets ne vinrent pas jusqu'à nous. Nos Canadiens n'y répondirent que par des *sassa-houés* : c'est le nom que les sauvages donnent aux cris qu'ils font à la guerre en signe de réjouissance.

Le 2, notre vaisseau manqua périr. Comme nous appareillions, dans l'espérance de nous rendre bientôt au port que nous touchions, pour ainsi dire, un gros tourbillon de neige nous cacha la terre, et un gros vent du nord-ouest nous jeta sur une batture, où nous échouâmes à marée haute. Nous y passâmes une triste nuit. Sur les dix heures du soir, les glaces, emportées par les courans et poussées par les vents, commencèrent à donner contre notre vaisseau avec une violence et un bruit si épouvantables, qu'on pouvoit l'entendre d'une lieue : ce fracas dura quatre ou cinq heures. Les glaces, heurtoient si rudement le navire qu'elles percèrent le bois et en emportèrent jusqu'à trois ou quatre doigts en plusieurs endroits. M. d'Iberville, pour décharger le vaisseau, fit jeter sur la batture douze pièces de canon et diverses autres choses qui ne pouvoient pas se perdre dans l'eau, ni s'y gâter. Il fit depuis couvrir de sable ces pièces de canon, de peur qu'elles ne fussent entraînées au printemps par le refoulement des glaces. Le 3, le vent s'étant un peu calmé, M. d'Iberville prit le parti de faire décharger son vaisseau, qui étoit toujours en danger de périr. Nous ne pûmes nous servir pour cela de la chaloupe, parce qu'il n'étoit pas possible de la manier à travers les glaces qui couloient tou-

jours en grande quantité ; mais nous y employâmes des canots d'écorce , que nous avons apportés de Québec , et que nos Canadiens conduisoient au travers des glaces avec une adresse admirable.

J'étois incommodé depuis quelques jours , et j'avois même eu la fièvre ; M. d'Iberville me pressoit d'aller à terre ; mais je ne pouvois me résoudre à quitter le vaisseau dans le péril où il étoit , et dans l'alarme où je voyois tout l'équipage. Je fus contraint de le faire , par la triste nouvelle que nous apprimes bientôt. M. de *Chateauguai*, jeune officier de dix-neuf ans , et frère de M. d'Iberville , étoit allé faire le coup de fusil vers le fort des Anglois , pour les amuser et leur ôter la connoissance de notre embarras. S'étant trop avancé , il fut blessé d'une balle qui le perça de part en part. Il me demandoit pour se confesser , et je m'y transportai sur-le-champ. Nous crûmes d'abord que la blessure n'étoit pas mortelle : nous fûmes bientôt détrompés , car il mourut le lendemain. Un moment auparavant , nous avons appris des nouvelles du *Poli*, et nous avons su que ce vaisseau n'étoit pas moins en danger que le nôtre. Les vents , les glaces , les battures , tout lui avoit été contraire ; une fois qu'il étoit échoué , il étoit sorti un grand éclat de la quille : quatre pompes ne suffisoient pas pour vider l'eau qui y entroit. Plusieurs barrils de poudre avoient été mouillés en déchargeant ce vaisseau. Il n'étoit point encore rendu , et il étoit en danger de ne pouvoir se rendre à l'endroit où il devoit hiverner.

Tant de tristes nouvelles n'abattirent pas le courage de M. d'Iberville : il étoit extraordinairement touché de la mort de son frère , qu'il avoit toujours aimé tendrement. Il en fit un sacrifice à Dieu , dans lequel il vouloit mettre toute sa confiance. Prévoyant que le moindre signe d'inquiétude qui paroîtroit sur son visage jetteroit tout le

monde dans la consternation, il se soutint toujours avec une fermeté merveilleuse, mettant tout le monde en action, agissant lui-même et donnant ses ordres avec autant de présence d'esprit que jamais. Dieu le consola dès le même jour : une même marée mit les deux vaisseaux hors de danger. et les conduisit chacun dans les endroits qu'on avoit marqués. Le 5, je baptisai deux enfans d'un sauvage, qui étoient malades depuis long-temps, et que je jugeois en danger. Je me pressai de les baptiser, parce que, dès le lendemain, les sauvages devoient partir pour aller passer l'hiver dans les bois fort loin de nous. Mais, avant que de les baptiser, je fis promettre à leur père que s'ils revenoient de leurs maladies, il me les ramèneroit au printemps pour les instruire. Ils étoient tous deux enfans du même père, mais de différentes mères, la polygamie étant en usage parmi les sauvages de ce pays. L'un des deux mourut, et le père me ramena l'autre le printemps suivant, comme il me l'avoit promis. Nous travaillâmes ensuite à nous cabaner, à décharger le vaisseau, et à préparer tout pour le siège.

Le 9, je partis pour me rendre au *Poli*, où M. de Tilly, lieutenant, étoit dangereusement malade depuis quelques jours. C'est là le premier voyage que j'ai fait dans les bois de l'Amérique. Le terrain par où il nous falloit passer est fort marécageux : nous fûmes contraints de faire de grands détours pour éviter les marais. L'eau commençoit à geler, mais la glace n'étoit pas assez forte pour nous porter ; nous enfoncions souvent jusqu'à mi-jambe. Nous fîmes ainsi cinq lieues sur la neige et dans les bois, si cependant on peut se servir de ce terme ; car il n'y a point en ce pays-là de bois francs : ce ne sont quasi que des broussailles et des épines assez épaisses en quelques endroits, et mêlées en d'autres de beaucoup de savanes claires. Quand nous fûmes arrivés au bord de la rivière de *Bourbon*,

nous nous trouvâmes fort embarrassés : le vaisseau étoit de l'autre côté; la rivière en cet endroit-là a une lieue et demie de large; elle est fort rapide, et charrioit alors beaucoup de glaces. Ceux qui m'accompagnoient jugèrent que le passage étoit impraticable; j'eus même de la peine à vaincre leur résistance; mais peu après la rivière se fit belle, les glaces ayant dérivé avec la marée baissante. Nous nous embarquâmes aussitôt après avoir porté notre canot sur les glaces qui bordoient la rivière. Nous partîmes au soleil couchant, et nous arrivâmes heureusement au commencement de la nuit. Nous trouvâmes le navire dans un endroit sûr et commode. On commençoit à se remettre des fatigues passées. J'allai voir le malade, que je consolai; je le confessai le lendemain, et lui donnai le saint viatique. Je passai l'après-dînée à visiter nos Canadiens et nos matelots qui s'étoient cabanés à terre. A mon retour, on m'avertit que la rivière étoit praticable, et je m'embarquai aussitôt, parce que j'avois promis de retourner incessamment, à cause de l'attaque du fort. Nous arrivâmes fort tard à l'autre bord, et nous y fîmes une cabane pour y passer la nuit. Nous la fîmes avec beaucoup de négligence, parce que le ciel paroissoit fort sercin : nous nous en repentîmes; car nous y fûmes pendant trois heures exposés à la neige.

Le 11, nous arrivâmes à notre camp, où tout étoit fort avancé pour le siège. On avoit fait un beau chemin dans le bois pour conduire le canon, les mortiers et les bombes. Le 12, on plaça les mortiers. Le 13, comme on étoit prêt à tirer, on envoya sommer les ennemis de se rendre, et leur offrir de bonnes conditions s'ils se rendoient d'abord. Ils demandèrent jusqu'au lendemain matin huit heures pour donner leur réponse, et prièrent qu'on ne les inquiétât point cette nuit-là auprès du fort. Cela leur fut accordé. Le lendemain, à l'heure marquée, ils appor-

tèrent leurs conditions. On y souscrivit sans peine, car ils ne demandoient pas même leurs armes ni leur pavillon. Leur ministre avoit mis la capitulation en latin, et moi je servis d'interprète de notre côté. La peur les avoit saisis dès notre arrivée : depuis ce temps-là, ils s'étoient toujours tenus renfermés, sans oser même sortir pendant la nuit, pour aller chercher de l'eau à la rivière qui bat le pied du fort. M. d'Iberville envoya le même jour M. du Tas, son lieutenant, avec soixante hommes, pour prendre possession du fort. Il y alla lui-même le lendemain, jour de Sainte-Thérèse, et il le nomma le fort *Bourbon*. J'y dis la messe le même jour, et nous y chantâmes le *Te Deum*. Ce fort n'est que de bois, plus petit et plus foible que nous n'avions cru. Le butin qu'on y trouva fut aussi moins considérable que nous n'avions espéré. Les Anglois y étoient au nombre de cinquante-trois, tous assez grands et bien faits : celui qui les commandoit étoit plus habile dans le commerce que dans la profession des armes, qu'il n'avoit jamais exercée; c'est ce qui fut cause qu'il se rendit si aisément. Nous admirâmes la disposition merveilleuse de la Providence divine : en entrant dans la rivière de Sainte-Thérèse, nous avons invoqué avec confiance la grande sainte dont cette rivière portoit le nom, et Dieu arrangea tellement les choses, que justement le jour de la fête de la même sainte nous entrâmes dans le fort; ce qui nous rendit les maîtres de la navigation et de tout le commerce de cette grande rivière.

Ce jour-là même je crus devoir retourner voir M. de *Tilly*, que j'avois laissé bien mal. Je partis donc après dîner, et j'arrivai au bord de la rivière de *Bourbon*, que nous trouvâmes absolument impraticable. Nous cabanâmes, et nous passâmes là toute la nuit. Le lendemain, la rivière n'étant pas meilleure, nous fîmes sur le bord de grandes fumées, ce qui étoit le signal dont on étoit con-

venu pour donner connoissance au *Poli* de la prise du fort. On répondit par des signaux semblables, et nous retournâmes au fort. Trois jours après, c'est-à-dire le 18 octobre, je me joignis à M. de Caumont, frère de M. de Tilly, à deux autres de ses parens, et à un autre Canadien, pour tâcher de passer ensemble au *Poli*. Nous trouvâmes encore la rivière mauvaise, et le lendemain elle n'étoit pas meilleure. Nous nous hasardâmes néanmoins à la passer : ce ne fut pas sans courir beaucoup de risques ; mais enfin nous arrivâmes heureusement. Je ne quittai plus le malade jusqu'au 28, qui fut le jour de sa mort. Après ses obsèques, je voulois retourner au fort célébrer la fête de la Toussaint, mais il fut impossible de passer la rivière avant le jour des Morts. Nous nous égarâmes ce soir-là dans les bois ; et, après avoir long-temps marché, nous nous retrouvâmes quasi à l'endroit d'où nous étions partis ; nous y passâmes la nuit, et je n'arrivai au fort que le 3 novembre. J'ai fait souvent dans la suite ces petits voyages ; car la maladie et le scorbut s'étant mis dans nos équipages, j'étois obligé d'aller continuellement du fort au *Poli* et du *Poli* au fort, pour assister tous les malades. J'eus moi-même quelques atteintes de scorbut ; les mouvemens que je me donnai pour aller secourir de côté et d'autre ceux qui étoient en quelque danger, dissipèrent, à ce que je crois, les commencemens du mal. La rivière de *Sainte-Thérèse* étoit tout-à-fait prise dès le mois d'octobre, à trois ou quatre lieues au-dessus du fort, où il y a des îles qui en rendent le canal plus étroit ; mais on ne commença à passer dessus, vis-à-vis le fort, que le 13 novembre. La rivière de *Bourbon* ne fut tout-à-fait prise que la nuit du 23 au 24 janvier 1695. Depuis ce temps-là, nous passâmes sur la glace pour aller au *Poli*, et cela nous abrégéoit bien du chemin. Les glaces commencèrent à se briser dans la rivière de *Sainte-Thérèse* le 30 mai,

et le 11 juin seulement dans la rivière de *Bourbon*. Le 30 juillet, nous nous embarquâmes pour aller, avec nos deux vaisseaux, en rade à l'entrée de la rivière de *Sainte-Thérèse*, pour y attendre les vaisseaux anglois qui ont coutume d'y venir vers ce temps-là. Mais nous les avons attendus en vain : il n'en a paru aucun.

J'avois pris le parti, dès mon arrivée, d'apprendre la langue des sauvages ; je voulus pour cela me servir de deux d'entre eux qui étoient restés pendant l'hiver dans une cabane près du fort. Mais mes fréquentes courses d'une rivière à l'autre m'en ont empêché. d'ailleurs l'homme étoit un esclave d'une autre nation, qui ne savoit qu'imparfaitement leur langue ; la femme, qui haïssoit fort les François, ne me parloit que par fantaisie, et me trompoit souvent. Cependant les visites que je leur rendois eurent du moins un bon effet : j'avois gagné la confiance de ce pauvre homme, et je commençois à l'instruire le mieux qu'il m'étoit possible : il tomba malade ; il me demanda le baptême, et j'eus la consolation de le lui donner avant qu'il mourût. Voici maintenant ce que j'ai pu apprendre des sauvages de ce pays.

Il y a sept ou huit nations différentes qui viennent au fort, et il y en est bien venu en traite, cette année 1695, trois cents canots ou davantage. Les plus éloignés, les plus nombreux et les plus considérables sont les *Assiniboëls* et les *Kriqs*, ou autrement, les *Kivistimons* : il n'y a même que les langues de ces deux nations-là à apprendre. La langue des *Kriqs*, qui est *algonquine*, et celle des sauvages les plus voisins du fort, est la même, à quelques mots près, et quelque peu de différence dans l'accent. La langue des *Assiniboëls* est fort différente de celle-ci ; elle est la même que celle des *Scioux*, chez lesquels mon frère a fait deux voyages. On prétend même que ces *Assiniboëls* sont une nation *sciouse*, qui s'en est séparée il y a long-temps, et

qui lui fait depuis continuellement la guerre. Les *Kriqs* et les *Assiniboëls* sont alliés ensemble ; ils ont les mêmes ennemis et entreprennent les mêmes guerres. Plusieurs *Assiniboëls* parlent *kriq*, et plusieurs *Kriqs*, *assiniboël*. Les *Kriqs* sont nombreux, et leur pays est plus vaste ; ils s'étendent jusque vers le lac Supérieur, où plusieurs vont en traite. J'en ai vu qui ont été au *Saut de Sainte-Marie*, et à *Michilimakinak*. J'en ai vu même qui ont été jusqu'à *Mont-Réal*. La rivière de *Bourbon* va jusqu'au lac des *Kriqs* : il faut d'ici vingt ou vingt-cinq jours pour y aller ; il en faut trente-cinq ou quarante pour aller chez les *Assiniboëls*.

Ces sauvages ont le corps bien fait ; ils sont grands, robustes, alertes, endurcis au froid et à la fatigue. Les *Assiniboëls* ont de grands traits sur le corps, qui représentent des serpens, des oiseaux et diverses autres figures, et qu'ils s'impriment en se piquant la peau avec de petits os pointus, et en remplissant ces piqûres de poussière de charbon détrempe. Ils sont posés et paroissent avoir beaucoup de flegme. Les *Kriqs* sont plus vifs, toujours en action, toujours dansant ou chantant. Les uns et les autres sont braves et aiment la guerre. On compare les *Assiniboëls* aux Flamands, et les *Kriqs* aux Gascons : leurs humeurs ont en effet du rapport avec celles de ces deux nations. Ces sauvages n'ont point de villages, ni de demeure fixe. Ils sont toujours errans et vagabonds, vivant de leur chasse et de leur pêche. L'été néanmoins ils s'assemblent sur des lacs, où ils sont deux ou trois mois, et ensuite ils vont ramasser de la folle avoine, dont ils font leur provision. Les sauvages qui sont plus proches d'ici ne vivent que de leur chasse ; ils courent continuellement dans les bois, sans s'arrêter dans aucun endroit, ni l'hiver ni l'été, sinon quand ils font bonne chasse ; car, pour lors, ils cabanent là, et y demeurent jusqu'à ce

qu'ils n'aient plus rien à manger. Ils sont souvent contraints de passer trois ou quatre jours sans prendre aucune nourriture, manque de prévoyance. Ils sont, comme les autres, endurcis au froid et accoutumés à la fatigue; mais, du reste, ils sont lâches, timides, fainéans, grossiers, et tout-à-fait vicieux.

Pour ce qui est de la religion qu'ils professent, je crois qu'elle est la même que celle des autres sauvages : je ne saurois encore dire bien précisément en quoi consiste leur idolâtrie. J'ai su qu'ils ont des espèces de sacrifices : ils sont grands jongleurs; ils ont, comme les autres, l'usage de la pipe, qu'ils appellent *calumet*; ils font fumer le soleil, ils font aussi fumer les personnes absentes; ils ont fait fumer notre fort, notre vaisseau : je ne puis cependant vous dire rien de certain sur les idées qu'ils peuvent avoir de la Divinité, n'ayant pu l'approfondir. Je vous ajouterai seulement qu'ils sont extrêmement superstitieux, fort débauchés, qu'ils vivent dans la polygamie et dans un grand éloignement de la religion chrétienne. Par là, vous voyez qu'il sera fort difficile d'établir la religion parmi ces peuples. Je crois que, si on veut y faire quelques progrès, il faut commencer par les *Kriqs* et les *Assiniboëls*. Outre que ces sauvages sont en plus grand nombre, il me semble qu'ils ne sont pas si éloignés de la religion : ils ont plus d'esprit; ils sont du moins sédentaires pendant trois ou quatre mois; on peut former plus aisément dans leur pays une mission. Ce n'est pas que je ne voie les peines qu'on auroit à s'y établir. Je ne sais si nos premiers pères en ont eu autant dans leurs premières missions du Canada, que celles-ci en promettent : mais ce n'est pas là ce qui doit nous effrayer; Dieu prendra soin de nous, et j'espère que plus ces missions seront pénibles, plus il se trouvera de missionnaires qui s'offriront à Dieu pour y être envoyés.

Il me reste encore, mon révérend père, à parler du

climat et de la température de ce pays. Le fort est, comme je l'ai déjà dit, vers le cinquante-septième degré de latitude, situé à l'embouchure de deux belles rivières ; mais la terre y est très-ingrate : c'est un pays tout marécageux et rempli de *savannes*. Il y a peu de bois, et il y est très-petit. Du fort, à plus de trente et quarante lieues, il n'y a point de bois franc. Cela vient sans doute des grands vents de mer qui soufflent ordinairement, des grands froids et des neiges qui y sont presque continuelles. Dès le mois de septembre le froid commence, et il y est déjà assez grand pour remplir les rivières de glaces, et les geler même quelquefois tout-à-fait. Les glaces ne quittent que vers le mois de juin ; mais le froid ne cesse pas pour cela. Il est vrai qu'il y a dans ce temps-là des jours fort chauds (car il n'y a guère de milieu entre le grand chaud et le grand froid), mais cela dure peu : les vents du nord, qui sont fréquens, dissipent bientôt cette première chaleur ; et souvent, après avoir sué le matin, on est gelé le soir. La neige y est huit à neuf mois sur la terre, mais elle n'est pas fort haute : le plus qu'elle a eu de hauteur cet hiver, a été deux ou trois pieds. Ce long hiver, quoiqu'il soit toujours froid, ne l'est cependant pas toujours également. Il y a souvent, à la vérité, des froids excessifs, pendant lesquels on ne se montre pas impunément dehors. Il y en a peu d'entre nous qui n'en aient porté des marques, et un matelot entre autres y a perdu les deux oreilles ; mais aussi il y a de beaux jours. Ce qui m'y plaît davantage, c'est qu'on n'y voit point de pluie ; et qu'après certain temps de neige et de poudrierie (c'est ainsi qu'on appelle une petite neige qui s'insinue partout), l'air y est net et clair : si j'avois à choisir de l'hiver ou de l'été de ce pays, je ne sais lequel je prendrois ; car dans l'été, outre que les chaleurs y sont brûlantes, qu'on y passe souvent d'un grand chaud à un grand froid, et qu'on y a rare-

ment trois beaux jours de suite, il y a encore tant de *maringouins* ou cousins, que vous ne sauriez sortir sans en être couvert et piqué de tous côtés. Ces mouchérons sont ici en plus grand nombre et plus forts qu'en Canada. Ajoutez que les bois sont pleins d'eau, et pour peu qu'on avance, on en a souvent jusqu'à la ceinture.

Quoique le pays soit tel que je viens de dire, cela n'empêche pas qu'on n'y puisse vivre aisément; les rivières sont pleines de poissons, la chasse y est abondante: tout l'hiver, il y a une grande multitude de perdrix; nous en avons bien tué vingt mille. Le printemps et l'automne, on y trouve aussi une multitude prodigieuse d'oies, d'outardes, de canards, de bernaches et d'autres oiseaux de rivière. Mais la meilleure chasse est celle du caribou, elle dure toute l'année, et surtout au printemps et dans l'automne; on en voit des troupes de trois ou quatre cents à la fois, et davantage. M. de Serigni nous a dit que le jour de la Toussaint et le jour des Morts, il en avoit bien passé dix mille à une lieue des cabanes, que ceux du *Poli* avoient vus de l'autre côté de la rivière de *Bourbon*. Les caribous ressemblent assez aux daims, à leurs cornes près. Les matelots, la première fois qu'ils en virent, en eurent peur et s'enfuirent. Nos Canadiens en tuèrent quelques-uns, et les matelots, qui ont été raillés par les Canadiens, sont devenus plus braves et en ont tué aussi dans la suite. Voilà comme Dieu a soin de ces sauvages: pendant que la terre leur est ingrate, le Seigneur pourvoit à leur nourriture en leur envoyant une si grande quantité de gibier, et leur donnant même une adresse particulière pour le tuer.

Outre les nations qui viennent en traite à la rivière de *Sainte-Thérèse*, il y en a encore d'autres qui sont plus au nord, dans un climat encore plus froid que celui-ci, comme les *Ikovinioucks*, qui sont environ à cent lieues

d'ici ; mais ils ont guerre avec les sauvages du pays, et n'ont point de commerce avec le fort. Plus loin on trouve les *Eskimaux*, et, à côté des *Ihivirinioucks*, une autre grande nation qui leur est alliée : on les appelle les *Alimouspigut*. C'est une nation nombreuse : elle a des villages, et s'étend jusque derrière les *Assiniboëls*, avec qui elle est presque toujours en guerre.

Je ne parle pas bien encore la langue des sauvages, et cependant il n'en est point venu au fort à qui je n'aie parlé de Dieu. J'avois un secret plaisir de l'annoncer à ces pauvres gens, qui n'en avoient jamais entendu parler ; plusieurs m'ont écouté volontiers : ils ont du moins connu que je venois à une autre fin que les autres François. Je leur ai dit que j'irois dans leur pays pour leur faire connoître le Dieu que j'adorois : ils en ont été bien aises et m'y ont invité. J'ai encore plus de peine à entendre le sauvage qu'à le parler. Je sais déjà une grande partie des mots : M. de La Motte m'en a beaucoup donné, et un Anglois, qui sait fort bien la langue, m'en a donné bien davantage. J'ai fait un dictionnaire de tous ces mots, selon notre alphabet ; et, pour peu que je fusse avec les sauvages, je crois que je commencerois à parler aisément et à entendre leur langue. J'ai traduit le signe de la croix, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, et les Commandemens de Dieu. J'ai seulement baptisé deux sauvages adultes, qui sont morts incontinent après. J'ai baptisé encore trois enfans, dont deux sont allés au ciel ; et si j'avois pu aller chez eux, j'y en aurois mis davantage.

Nos deux vaisseaux partirent au commencement de septembre 1695, pour s'en retourner. Comme il y avoit de l'apparence qu'ils iroient droit en France, j'aimai mieux rester dans le fort avec les quatre-vingts hommes qu'on y laissoit en garnison, et qui d'ailleurs n'avoient point d'aumônier. J'étois persuadé qu'ayant plus de loisir après le

départ des vaisseaux, je pourrois apprendre tout-à-fait la langue des sauvages, et me mettre en état d'y commencer une mission. Dieu ne m'en a pas jugé digne : les Anglois nous vinrent assiéger et nous prirent. Je vous en ai dit, en repassant en France, le détail avec l'histoire de notre prison ; il seroit inutile de vous le répéter ici. Je suis, dans la participation de vos saints sacrifices, etc.

LETTRE (EXTRAIT) DU PÈRE SÉBASTIEN RASLES,

MISSIONNAIRE DANS LA NOUVELLE-FRANCE,

A SON FRÈRE.

A Narantsouak, ce 12 octobre 1723.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER FRÈRE, je ne puis me refuser plus long-temps aux aimables instances que vous me faites dans toutes vos lettres, de vous informer un peu en détail de mes occupations, et du caractère des nations sauvages au milieu desquelles la Providence m'a placé depuis tant d'années. Je le fais d'autant plus volontiers, qu'en me conformant sur cela à des désirs si empres-és de votre part, je satisfais encore plus votre tendresse que votre curiosité.

Ce fut le 23 de juillet de l'année 1689 que je m'embarquai à la Rochelle ; et, après trois mois d'une navigation assez heureuse, j'arrivai à Québec le 13 d'octobre de la même année. Je m'appliquai d'abord à apprendre la langue de nos sauvages. Cette langue est très-difficile : car il ne suffit pas d'en étudier les termes et leur signification, et de se faire une provision de mots et de phrases ; il faut encore savoir le tour et l'arrangement que les sauvages

leur donnent; on ne peut guère y parvenir que par le commerce et la fréquentation de ces peuples. J'allai donc demeurer dans un village de la nation *abnakise*, situé dans une forêt qui n'est qu'à trois lieues de Québec. Ce village étoit habité par deux cents sauvages presque tous chrétiens. Leurs cabanes étoient rangées à peu près comme les maisons dans les villes; une enceinte de pieux hauts et serrés formoit une espèce de muraille qui les mettoit à couvert des incursions de leurs ennemis. Leurs cabanes sont bientôt dressées; ils plantent des perches qui se joignent par le haut, et ils les revêtent de grandes écorces. Le feu se fait au milieu de la cabane; ils étendent tout autour des nattes de junc, sur lesquelles ils s'asseyent pendant le jour, et prennent leur repos pendant la nuit.

L'habillement des hommes consiste en une casaque de peau, ou bien en une pièce d'étoffe rouge ou bleue. Celui des femmes est une couverture qui leur prend depuis le cou jusqu'au milieu des jambes, et qu'elles ajustent assez proprement. Elles mettent une autre couverture sur la tête, qui leur descend jusqu'aux pieds, et qui leur sert de manteau. Leurs bas ne vont que depuis le genou jusqu'à la cheville du pied. Des chaussons faits de peau d'élan, et garnis en dedans de poil ou de laine, leur tiennent lieu de souliers. Cette chaussure leur est absolument nécessaire pour s'ajuster aux raquettes, par le moyen desquelles on marche commodément sur la neige. Ces raquettes, faites en figure de losange, ont plus de deux pieds de longueur, et sont larges d'un pied et demi. Je ne croyois pas que je pusse jamais marcher avec de pareilles machines; lorsque j'en fis l'essai, je me trouvai tout à coup si habile, que les sauvages ne pouvoient croire que ce fût la première fois que j'en faisois usage. L'invention de ces raquettes est d'une grande utilité aux sauvages, non-seulement pour courir sur la neige, dont la terre est couverte une

grande partie de l'année, mais encore pour aller à la chasse des bêtes, et surtout de l'orignal : ces animaux, plus gros que les plus gros bœufs de France, ne marchent qu'avec peine sur la neige; ainsi il n'est pas difficile aux sauvages de les atteindre; et souvent, avec un simple couteau attaché au bout d'un bâton, ils les tuent, se nourrissent de leur chair; et, après avoir bien passé leur peau, en quoi ils sont habiles, ils en trafiquent avec les François et les Anglois, qui leur donnent en échange des casaques, des couvertures, des chaudières, des fusils, des haches et des couteaux.

Pour vous donner l'idée d'un sauvage, représentez-vous un grand homme fort, agile, d'un teint basané, sans barbe, avec des cheveux noirs, et dont les dents sont plus blanches que l'ivoire. Si vous voulez le voir dans ses ajustemens, vous ne lui trouverez pour toute parure que ce qu'on nomme des *rassades* : c'est une espèce de coquillage ou de pierre, qu'on façonne en forme de petits grains, les uns blancs, les autres noirs, qu'on enfle de telle sorte, qu'ils représentent diverses figures très-régulières qui ont leur agrément. C'est avec cette rassade que nos sauvages nouent et tressent leurs cheveux sur les oreilles et par derrière; ils s'en font des pendants d'oreilles, des colliers, des jarretières, des ceintures larges de cinq à six pouces, et avec cette sorte d'ornement ils s'estiment beaucoup plus que ne fait un Européen avec tout son or et ses pierreries.

L'occupation des hommes est la chasse ou la guerre. Celle des femmes est de rester au village, et d'y faire, avec de l'écorce, des paniers, des sacs, des boîtes, des écuelles, des plats, etc. Elles cousent l'écorce avec des racines, et en font divers meubles fort proprement travaillés. Les canots se font pareillement d'une seule écorce, mais les plus grands ne peuvent guère contenir que six ou sept personnes. C'est avec ces canots, faits d'une écorce

qui n'a guère que l'épaisseur d'un écu, qu'ils passent des bras de mer, et qu'ils naviguent sur les plus dangereuses rivières, et sur des lacs de quatre à cinq cents lieues de tour. J'ai fait ainsi plusieurs voyages sans avoir couru aucun risque. Il n'est arrivé qu'une seule fois qu'en traversant le fleuve de Saint-Laurent, je me trouvai tout à coup enveloppé de monceaux de glaces d'une énorme grandeur : le canot en fut crevé; aussitôt les deux sauvages qui me conduisoient s'écrièrent : « Nous sommes morts, c'en est fait, il faut périr. » Cependant, faisant un effort, ils sautèrent sur une de ces glaces flottantes. Je fis comme eux, et, après avoir tiré le canot, nous le portâmes jusqu'à l'extrémité de cette glace. Là il fallut nous remettre dans le canot pour gagner un autre glaçon; et c'est ainsi que, sautant de glaçon en glaçon, nous arrivâmes enfin au bord du fleuve, sans autre incommodité que d'être bien mouillés et transis de froid.

Rien n'égale la tendresse que les sauvages ont pour leurs enfans. Dès qu'ils sont nés, ils les mettent sur un petit bout de planche couverte d'une étoffe et d'une petite peau d'ours, dans laquelle ils les enveloppent, et c'est là leur berceau. Les mères les portent sur le dos, d'une manière commode pour les enfans et pour elles. A peine les garçons commencent-ils à marcher, qu'ils s'exercent à tirer de l'arc. Ils y deviennent si adroits, qu'à l'âge de dix ou douze ans, ils ne manquent pas de tuer l'oiseau qu'ils tirent. J'en ai été surpris, et j'aurois peine à le croire si je n'en avois pas été témoin.

Ce qui me révolta le plus, lorsque je commençai à vivre avec les sauvages, ce fut de me voir obligé de prendre avec eux mes repas. Rien de plus dégoûtant : après avoir rempli de viande leur chaudière, ils la font bouillir tout au plus trois quarts d'heure; après quoi ils la retiennent de dessus le feu, ils la servent dans des écuelles d'é-

corce, et la partagent à tous ceux qui sont dans leur cabane. Chacun mord dans cette viande, comme on ferait dans un morceau de pain. Ce spectacle ne me donnoit pas beaucoup d'appétit, et ils s'aperçurent bientôt de ma répugnance. « Pourquoi ne manges-tu pas ? » me dirent-ils. Je leur répondis que je n'étois point accoutumé à manger ainsi de la viande, sans y joindre un peu de pain. « Il faut te vaincre, me répliquèrent-ils ; cela est-il si difficile à un patriarche qui sait prier parfaitement ? Nous nous surmontons bien, nous autres, pour croire ce que nous ne voyons pas. » Alors il n'y a plus à délibérer ; il faut bien se faire à leurs manières et à leurs usages, afin de mériter leur confiance et de les gagner à Jésus-Christ. Leurs repas ne sont pas réglés comme en Europe ; ils vivent au jour la journée. Tant qu'ils ont de quoi faire bonne chère, ils en profitent, sans se mettre en peine s'ils auront de quoi vivre les jours suivans. Ils aiment passionnément le tabac : hommes, femmes, filles, tous fument presque continuellement. Leur donner un morceau de tabac, c'est leur faire plus de plaisir que de leur donner leur pesant d'or. Au commencement de juin, et lorsque la neige est presque toute fondue, ils sèment du *skamgnar* ; c'est ce que nous appelons du blé de Turquie, ou du blé d'Inde. Leur façon de le semer est de faire avec les doigts, ou avec un petit bâton, différens trous en terre, et de jeter dans chacun huit ou neuf grains, qu'ils couvrent de la même terre qu'ils ont tirée pour faire le trou. Leur récolte se fait à la fin d'août.

C'est au milieu de ces peuples, qui passent pour les moins grossiers de tous nos sauvages, que je fis l'apprentissage de missionnaire. Ma principale occupation fut l'étude de leur langue : elle est très-difficile à apprendre, surtout quand on n'a point d'autres maîtres que des sauvages. Ils ont plusieurs caractères qu'ils n'expriment que

du gosier, sans faire aucun mouvement des lèvres; *ou*, par exemple, est de ce nombre, et c'est pourquoi, en l'écrivant, nous le marquons par le chiffre 8, pour le distinguer des autres caractères. Je passois une partie de la journée dans leurs cabanes, à les entendre parler. Il me falloit apporter une extrême attention pour combiner ce qu'ils disoient, et en conjecturer la signification : quelquefois je rencontrois juste; le plus souvent je me trompois, parce que, n'étant point fait au manège de leurs lettres gutturales, je ne répétois que la moitié du mot, et par là je leur apprêtois à rire. Enfin, après cinq mois d'une continuelle application, je vins à bout d'entendre tous leurs termes; mais cela ne suffisoit pas pour m'exprimer selon leur goût : j'avois encore bien du chemin à faire pour attraper le tour et le génie de la langue, qui est tout-à-fait différent du génie et du tour de nos langues d'Europe. Pour abréger le temps, et me mettre plutôt en état d'exercer mes fonctions, je fis choix de quelques sauvages qui avoient le plus d'esprit, et qui parloient le mieux. Je leur disois grossièrement quelques articles du catéchisme, et eux me le rendoient dans toute la délicatesse de leur langue; je les mettois aussitôt sur du papier; et, par ce moyen, je me fis, en assez peu de temps, un dictionnaire, et un catéchisme qui contenoit les principes et les mystères de la religion.

On ne peut disconvenir que la langue des sauvages n'ait de vraies beautés, et je ne sais quoi d'énergique dans le tour et la manière dont ils s'expriment. Je vais vous en rapporter un exemple. Si je vous demandois pourquoi Dieu vous a créé, vous me répondriez que c'est pour le connoître, l'aimer et le servir, et par ce moyen mériter la gloire éternelle. Que je fasse la même question à un sauvage, il me répondra ainsi dans le tour de sa langue : « Le grand Génie a pensé de nous : Qu'ils me connois-

sent, qu'ils m'aiment, qu'ils m'honorent et qu'ils m'obéissent; pour lors je les ferai entrer dans mon illustre félicité. » Si je voulois vous dire dans leur style que vous auriez bien de la peine à apprendre la langue sauvage, voici comme il faudroit m'exprimer : « Je pense de vous, mon cher frère : Qu'il aura de peine à apprendre la langue sauvage ! »

La langue des Hurons est la maîtresse-langue des sauvages; et, quand on la possède, en moins de trois mois on se fait entendre aux cinq nations iroquoises. C'est la plus majestueuse et en même temps la plus difficile de toutes les langues des sauvages. Cette difficulté ne vient pas seulement de leurs lettres gutturales, mais encore plus de la diversité des accens; car souvent deux mots composés des mêmes caractères ont des significations toutes différentes. Le père Chaumont, qui a demeuré cinquante ans parmi les Hurons, en a composé une grammaire, qui est fort utile à ceux qui arrivent nouvellement dans cette mission. Néanmoins un missionnaire est heureux, lorsque avec ce secours, après dix ans d'un travail constant, il s'exprime élégamment dans cette langue.

Chaque nation sauvage a sa langue particulière : ainsi les Abnakis, les Hurons, les Iroquois, les Algonquins, les Illinois, les Miamis, etc., ont chacun leur langage. On n'a point de livres pour apprendre ces langues, et, quand on en auroit, ils seroient assez inutiles : l'usage est le seul maître qui puisse nous instruire. Comme j'ai travaillé dans quatre missions différentes de sauvages, savoir : parmi les Abnakis, les Algonquins, les Hurons et les Illinois, j'ai été obligé d'apprendre ces différentes langues.

Il y avoit près de deux ans que je demeurois chez les Abnakis, lorsque je fus rappelé par mes supérieurs : ils me destinèrent à la mission des Illinois, qui venoient de perdre leur missionnaire. J'allai donc à Québec, où,

après avoir employé trois mois à étudier la langue algonquine, je m'embarquai le 13 d'août dans un canot, pour me rendre chez les Illinois; leur pays est éloigné de Québec de plus de huit cents lieues. Vous jugez bien qu'un si long voyage dans ces terres barbares ne se peut faire sans courir de grands risques, et sans souffrir beaucoup d'incommodités. J'eus à traverser des lacs d'une étendue immense, et où les tempêtes sont aussi fréquentes que sur la mer. Il est vrai qu'on a l'avantage de mettre pied à terre tous les soirs; mais l'on est heureux lorsqu'on trouve quelque roche plate, où l'on puisse passer la nuit. Quand il tombe de la pluie, l'unique moyen de s'en garantir est de se mettre sous le canot renversé. On court encore de plus grands dangers sur les rivières, principalement dans les endroits où elles coulent avec une extrême rapidité. Alors le canot vole comme un trait, et s'il vient à toucher quelqu'un des rochers qui s'y trouvent en quantité, il se brise en mille pièces; ce malheur arriva à quelques-uns de ceux qui m'accompagnoient dans d'autres canots, et c'est par une protection singulière de la bonté divine que je n'éprouvai pas le même sort; car mon canot donna plusieurs fois contre ces rochers, sans en recevoir le moindre dommage. Enfin, on risque de souffrir ce que la faim a de plus cruel; la longueur et la difficulté de ces sortes de voyages ne permettent d'emporter avec soi qu'un sac de blé de Turquie; on suppose que la chasse fournira sur la route de quoi vivre; mais si le gibier y manque, on se trouve exposé à plusieurs jours de jeûne. Alors toute la ressource qu'on a est de chercher une espèce de feuilles que les sauvages nomment *kengnessanach*, et les François *tripes de roches*. On les prendroit pour du cerfeuil, dont elles ont la figure, si elles n'étoient pas beaucoup plus larges. On les sert ou bouillies ou rôties; celles-ci, dont j'ai mangé, sont moins dégoûtantes.

Je n'eus pas à souffrir beaucoup de la faim jusqu'au lac des Hurons; mais il n'en fut pas de même de mes compagnons de voyage : le mauvais temps ayant dispersé leurs canots, ils ne purent me rejoindre. J'arrivai le premier à *Missilimakinak*, d'où je leur envoyai des vivres, sans quoi ils seroient morts de faim. Ils avoient passé sept jours sans autre nourriture que celle d'un corbeau, qu'ils avoient tué plutôt par hasard que par adresse; car ils n'avoient pas la force de se soutenir. La saison étoit trop avancée pour continuer ma route jusqu'aux Illinois, d'où j'étois encore éloigné d'environ quatre cents lieues. Ainsi, il me fallut rester à *Missilimakinak*, où il y avoit deux de nos missionnaires, l'un parmi les Hurons, et l'autre chez les *Outaouacks*. Ceux-ci sont fort superstitieux et très-attachés aux jongleries de leurs charlatans. Ils s'attribuent une origine aussi insensée que ridicule. Ils prétendent sortir de trois familles, et chaque famille est composée de cinq cents personnes. Les uns sont de la famille de *Michabou*, c'est-à-dire du Grand-Lièvre. Ils prétendent que ce Grand-Lièvre étoit un homme d'une prodigieuse grandeur; qu'il tendoit des filets dans l'eau à dix-huit brasses de profondeur, et que l'eau lui venoit à peine aux aisselles; qu'un jour, pendant le déluge, il envoya le castor pour découvrir la terre; mais que cet animal n'étant point revenu, il fit partir la loutre, qui rapporta un peu de terre couverte d'écume; qu'il se rendit à l'endroit du lac où se trouvoit cette terre, laquelle formoit une petite île; qu'il marcha dans l'eau tout à l'entour, et que cette île devint extraordinairement grande. C'est pourquoi ils lui attribuent la création de la terre. Ils ajoutent qu'après avoir achevé cet ouvrage, il s'envola au ciel, qui est sa demeure ordinaire; mais qu'avant de quitter la terre, il ordonna que, quand ses descendans viendroient à mourir, on brûleroit leurs corps, et qu'on jetteroit leurs cendres

en l'air, afin qu'ils pussent s'élever plus aisément vers le ciel; que, s'ils y manquoient, la neige ne cesseroit pas de couvrir la terre; que leurs lacs et leurs rivières demeureroient glacés; et que, ne pouvant point pêcher de poissons, qui est leur nourriture ordinaire, ils mourroient tous au printemps prochain.

En effet, il y a peu d'années que, l'hiver ayant beaucoup plus duré qu'à l'ordinaire, ce fut une consternation générale parmi les sauvages de la famille du Grand-Lièvre. Ils eurent recours à leurs jongleries accoutumées; ils s'assemblèrent plusieurs fois pour aviser aux moyens de dissiper cette neige ennemie, qui s'obstinoit à demeurer sur la terre, lorsqu'une vieille femme s'approchant d'eux : « Mes enfans, leur dit-elle, vous n'avez pas d'esprit; vous savez les ordres qu'a laissés le Grand-Lièvre, de brûler les corps morts, et de jeter leurs cendres au vent, afin qu'ils retournent plus promptement au ciel, leur patrie; et vous avez négligé ces ordres, en laissant à quelques journées d'ici un homme mort sans le brûler, comme s'il n'étoit pas de la famille du Grand-Lièvre. Réparez incessamment votre faute; ayez soin de le brûler, si vous voulez que la neige se dissipe. — Tu as raison, notre mère, répondirent-ils; tu as plus d'esprit que nous, et le conseil que tu nous donnes nous rend la vie. » Aussitôt ils députèrent vingt-cinq hommes pour aller brûler ce corps; ils employèrent environ quinze jours dans ce voyage : pendant ce temps le dégel vint, et la neige se dissipa. On combla d'éloges et de présens la vieille femme qui avoit donné l'avis, et cet événement, tout naturel qu'il étoit, servit beaucoup à les entretenir dans leur folle et superstitieuse crédulité.

La seconde famille des *Outaouacks* prétend être sortie de *Namepich*, c'est-à-dire de la Carpe. Ils disent qu'une carpe ayant fait des œufs sur le bord de la rivière, et le soleil y ayant dardé ses rayons, il s'en forma une femme,

de laquelle ils sont descendus : ainsi ils se disent de la famille de la Carpe. La troisième famille des *Outaouacks* attribue son origine à la patte d'un *machova*, c'est-à-dire d'un ours ; et ils se disent de la famille de l'Ours, mais sans expliquer de quelle manière ils en sont sortis. Lorsqu'ils tuent quelqu'un de ces animaux, ils lui font un festin de sa propre chair ; ils lui parlent, ils le haranguent : « N'aie point de pensée contre nous, lui disent-ils, parce que nous t'avons tué : tu as de l'esprit ; tu vois que nos enfans souffrent la faim ; ils t'aiment, ils veulent te faire entrer dans leurs corps ; ne t'est-il pas glorieux d'être mangé par des enfans de capitaines ? » Il n'y a que la famille du Grand-Lièvre qui brûle les cadavres ; les deux autres familles les enterrent. Quand quelque capitaine est décédé, on prépare un vaste cercueil, où, après avoir couché le corps revêtu de ses plus beaux habits, on y renferme avec lui sa couverture, son fusil, sa provision de poudre et de plomb, son arc, ses flèches, sa chaudière, son plat, des vivres, son casse-tête, son calumet, sa boîte de vermillon, son miroir, des colliers de porcelaine, et tous les présens qui se sont faits à sa mort, selon l'usage. Ils s'imaginent qu'avec cet équipage il fera plus heureusement son voyage en l'autre monde, et qu'il sera mieux reçu des grands capitaines de la nation, qui le conduiront avec eux dans un lieu de délices. Tandis que tout s'ajuste dans le cercueil, les parens du mort assistent à la cérémonie en pleurant à leur manière, c'est-à-dire en chantant d'un ton lugubre, et remuant en cadence un bâton auquel ils ont attaché plusieurs petites sonnettes.

Où la superstition de ces peuples paroît le plus extravagante, c'est dans le culte qu'ils rendent à ce qu'ils appellent leur *manitou* : comme ils ne connoissent guère que les bêtes avec lesquelles ils vivent dans les forêts, ils imaginent dans ces bêtes, ou plutôt dans leurs peaux, ou dans

leur plumage, une espèce de génie qui gouverne toutes choses, et qui est le maître de la vie et de la mort. Il y a, selon eux, des *manitous* communs à toute la nation, et il y en a de particuliers pour chaque personne. *Oussakita*, disent-ils, est le grand *manitou* de toutes les bêtes qui marchent sur la terre ou qui volent dans l'air. C'est lui qui les gouverne ; ainsi, lorsqu'ils vont à la chasse, ils lui offrent du tabac, de la poudre et du plomb, et des peaux bien apprêtées, qu'ils attachent au bout d'une perche ; et l'élevant en l'air : « *Oussakita*, lui disent-ils, nous te donnons à fumer, nous t'offrons de quoi tuer des bêtes ; daigne agréer ces présens, et ne permets pas qu'elles échappent à nos traits ; laisse-nous en tuer un grand nombre, et des plus grasses, afin que nos enfans ne manquent ni de vêtemens ni de nourriture. » Ils nomment *Michibichi* le *manitou* des eaux et des poissons, et lui font un sacrifice à peu près semblable, lorsqu'ils vont à la pêche ou qu'ils entreprennent un voyage. Ce sacrifice consiste à jeter dans l'eau du tabac, des vivres, des chaudières, en lui demandant que les eaux de la rivière coulent plus lentement, que les rochers ne brisent pas leurs canots, et qu'il leur accorde une pêche abondante. Outre ces *manitous* communs, chacun a le sien particulier, qui est un ours, ou un castor, ou une outarde, ou quelque bête semblable. Ils portent la peau de cet animal à la guerre, à la chasse, et dans leurs voyages, se persuadant qu'elle les préservera de tout danger, et qu'elle les fera réussir dans leurs entreprises. Quand un sauvage veut se donner un *manitou*, le premier animal qui se présente à son imagination durant le sommeil, est d'ordinaire celui sur lequel tombe son choix : il tue une bête de cette espèce ; il met sa peau ou son plumage, si c'est un oiseau, dans le lieu le plus honorable de sa cabane ; il prépare un festin en son honneur, pendant lequel il lui fait sa harangue dans les termes les

plus respectueux; après quoi il est reconnu pour son *manitou*.

Aussitôt que je vis arriver le printemps, je partis de *Missilimakinak* pour me rendre chez les Illinois. Je trouvai sur ma route plusieurs nations sauvages, entre autres les *Maskoutings*, les *Jakis*, les *Omikoues*, les *Iripegouans*, les *Outagamis*, etc. Toutes ces nations ont leur langage particulier; mais, pour tout le reste, ils ne diffèrent en rien des *Outaouacks*. Un missionnaire, qui demeure à la baie des Puants, fait de temps en temps des excursions parmi ces sauvages, pour les instruire des vérités de la religion. Après quarante jours de marche, j'entrai dans la rivière des *Illinois*, et, ayant avancé cinquante lieues, j'arrivai à leur premier village, qui étoit de trois cents cabanes, toutes de quatre ou cinq feux. Un feu est toujours pour deux familles. Ils ont onze villages de leur nation. Dès le lendemain de mon arrivée, je fus invité, par le principal chef, à un grand repas qu'il donnoit aux plus considérables de la nation. Il avoit fait pour cela tuer plusieurs chiens: un pareil festin passe parmi les sauvages pour un festin magnifique; c'est pourquoi on le nomme le *festin des capitaines*. Les cérémonies qu'on y observe sont les mêmes parmi toutes ces nations. C'est d'ordinaire dans ces sortes de festins que les sauvages délibèrent sur leurs affaires les plus importantes, comme, par exemple, lorsqu'il s'agit ou d'entreprendre la guerre contre leurs voisins, ou de la terminer par des propositions de paix. Quand tous les conviés furent arrivés, ils se rangèrent tout autour de la cabane, s'asseyant ou sur la terre nue, ou sur des nattes. Alors le chef se leva et commença sa harangue. Je vous avoue que j'admirai son flux de paroles, la justesse et la force des raisons qu'il exposa, le tour éloquent qu'il leur donna, le choix et la délicatesse des expressions dont il orna son discours. Je

suis persuadé que, si j'eusse mis par écrit ce que ce sauvage nous dit sur-le-champ et sans préparation, vous conviendriez sans peine que les plus habiles Européens, après beaucoup de méditations et d'études, ne pourroient guère composer un discours plus solide et mieux tourné. La harangue finie, deux sauvages, qui faisoient la fonction d'écuyers, distribuèrent les plats à toute l'assemblée, et chaque plat étoit pour deux conviés; ils mangèrent en s'entretenant ensemble de choses indifférentes; et, quand le repas fut fini, ils se retirèrent, emportant, selon leur coutume, ce qu'il y avoit de reste dans leurs plats. Les Illinois ne donnent point de ces festins qui sont en usage chez plusieurs autres nations sauvages, où l'on est obligé de manger tout ce qu'on a servi, dùt-on en crever. Lorsqu'il s'y trouve quelqu'un qui n'a pas la force d'observer cette loi ridicule, il s'adresse à celui des conviés qu'il sait être de meilleur appétit : « Mon frère, lui dit-il, aie pitié de moi : je suis mort si tu ne me donnes la vie. Mange ce qui me reste; je te ferai présent de telle chose. » C'est l'unique moyen qu'ils aient de sortir d'embarras.

Les Illinois ne se couvrent que vers la ceinture, et du reste ils vont tout nus. Divers compartimens de toutes sortes de figures, qu'ils se gravent sur le corps d'une manière ineffaçable, leur tiennent lieu de vêtemens. Il n'y a que dans les visites qu'ils font, ou lorsqu'ils assistent à l'église, qu'ils s'enveloppent d'une couverture de peau passée, pendant l'été, et, durant l'hiver, d'une peau passée avec le poil qu'ils y laissent, pour se tenir plus chaudement. Ils s'ornent la tête de plumes de diverses couleurs, dont ils font des guirlandes et des couronnes qu'ils ajustent assez proprement; il ont soin surtout de se peindre le visage de diverses couleurs, mais surtout de vermillon; ils portent des colliers et des pendans d'oreilles faits de petites pierres qu'ils taillent en forme de pierres précieu-

ses ; il y en a de bleues , de rouges , et de blanches comme de l'albâtre ; à quoi il faut ajouter une plaque de porcelaine qui termine le collier. Les Illinois se persuadent que ces bizarres ornemens leur donnent de la grâce et leur attirent du respect.

Lorsque les Illinois ne sont point occupés à la guerre ou à la chasse , leur temps se passe ou en jeux , ou dans les festins , ou à la danse. Ils ont de deux sortes de danses : les unes qui se font en signe de réjouissance , et auxquelles ils invitent les femmes et les filles les plus distinguées ; les autres se font , pour marquer leur tristesse , à la mort des plus considérables de leur nation. C'est par ces danses qu'ils prétendent honorer le défunt , et essayer les larmes de ses parens. Tous ont droit de faire pleurer de la sorte la mort de leurs proches , pourvu qu'ils fassent des présens à cette intention. Les danses durent plus ou moins de temps , à proportion du prix et de la valeur des présens , et ensuite on les distribue aux danseurs. Leur coutume n'est pas d'enterrer les morts : ils les enveloppent dans des peaux , et les attachent par les pieds et par la tête au haut des arbres. Hors le temps des jeux , des festins et des danses , les hommes demeurent tranquilles sur leurs nattes , et passent le temps ou à dormir ou à faire des arcs , des flèches , des calumets , et autres choses de cette nature. Pour ce qui est des femmes , elles travaillent depuis le matin jusqu'au soir comme des esclaves. C'est à elles à cultiver la terre , et à semer le blé d'Inde pendant l'été ; et dès que l'hiver commence , elles sont occupées à faire des nattes , à passer des peaux , et à beaucoup d'autres sortes d'ouvrages ; car leur premier soin est de pourvoir la cabane de tout ce qui y est nécessaire.

De tous les peuples du Canada , il n'y en a point qui vivent dans une si grande abondance de toutes choses que les Illinois. Leurs rivières sont couvertes de cygnes , d'ou-

tardes, de canards et de sarcelles. A peine fait-on une lieue qu'on trouve une multitude prodigieuse de coqs d'Inde, qui vont par troupes, quelquefois au nombre de deux cents. Ils sont plus gros que ceux qu'on voit en France. J'ai eu la curiosité d'en peser qui étoient du poids de trente-six livres. Ils ont au cou une espèce de barbe de crin longue d'un demi-pied. Les ours et les cerfs y sont en très-grande quantité ; on y voit aussi une infinité de bœufs et de chevrenils ; il n'y a point d'années qu'on ne tue plus de mille chevrenils et plus de deux mille bœufs. On voit, dans des prairies à perte de vue, des troupeaux de quatre à cinq mille bœufs qui y paissent. Ils ont une bosse sur le dos, et la tête extrêmement grosse. Leur poil, excepté celui de la tête, est frisé et doux comme de la laine ; la chair en est naturellement salée, et elle est si légère, que, bien qu'on la mange toute crue, elle ne cause aucune indigestion. Lorsqu'ils ont tué un bœuf qui leur paroît trop maigre, ils se contentent d'en prendre la langue, et en vont chercher un plus gras.

Les flèches sont les principales armes dont ils se servent à la guerre et à la chasse. Ces flèches sont armées par le bout d'une pierre taillée et affilée en forme de langue de serpent ; faute de couteau, ils s'en servent aussi pour habiller les animaux qu'ils tuent. Ils sont si adroits à tirer de l'arc, qu'ils ne manquent presque jamais leur coup ; et ils le font avec tant de vitesse, qu'ils auront plus tôt décoché cent flèches qu'un autre n'auroit chargé son fusil. Ils se mettent peu en peine de travailler à des filets propres à pêcher dans les rivières, parce que l'abondance des bêtes de toutes les sortes, qu'ils trouvent pour leur subsistance, les rend assez indifférens pour le poisson. Cependant, quand il leur prend fantaisie d'en avoir, ils s'embarquent dans un canot avec leurs arcs et leurs flèches ; ils s'y tiennent debout, pour mieux découvrir le poisson, et

aussitôt qu'ils l'ont aperçu, ils le percent d'une flèche.

L'unique moyen parmi les Illinois de s'attirer l'estime et la vénération publique, c'est, comme chez les autres sauvages, de se faire la réputation d'habile chasseur, et encore plus de bon guerrier; c'est en cela principalement qu'ils font consister leur mérite, et c'est ce qu'ils appellent être véritablement homme. Ils sont si passionnés pour cette gloire, qu'on les voit entreprendre des voyages de quatre cents lieues au milieu des forêts, pour faire un esclave, ou pour enlever la chevelure d'un homme qu'ils auront tué. Ils comptent pour rien les fatigues et le long jeûne qu'ils ont à supporter, surtout lorsqu'ils approchent des terres ennemies; car alors ils n'osent plus chasser, de crainte que les bêtes, n'étant que blessées, ne s'enfuient avec la flèche dans le corps, et n'avertissent leur ennemi de se mettre en état de défense; car leur manière de faire la guerre, de même que parmi tous les sauvages, est de surprendre leurs ennemis; c'est pourquoi ils envoient à la découverte, pour observer leur nombre et leur marche, ou pour examiner s'ils sont sur leurs gardes. Selon le rapport qui leur est fait, ou bien ils se mettent en embuscade, ou ils font irruption dans les cabanes, le casse-tête en main, et ils ne manquent pas d'en tuer quelques-uns avant qu'ils aient pu songer à se défendre. Le casse-tête est fait d'une corne de cerf, ou d'un bois en forme de coutelas, terminé par une grosse boule. Ils tiennent le casse-tête d'une main et un couteau de l'autre. Aussitôt qu'ils ont assené leur coup à la tête de leur ennemi, il la lui cernent avec leur couteau, et lui enlèvent la chevelure avec une promptitude surprenante.

Lorsqu'un sauvage revient dans son pays chargé de plusieurs chevelures, il est reçu avec de grands honneurs: mais c'est pour lui le comble de la gloire, lorsqu'il fait des prisonniers et qu'il les amène vifs. Dès qu'il

arrive , tout le village s'assemble et se range en haie sur le chemin où les prisonniers doivent passer. Cette réception est bien cruelle : les uns leur arrachent les ongles , d'autres leur coupent les doigts ou les oreilles ; quelques autres les chargent de coups de bâton. Après ce premier accueil , les anciens s'assemblent pour délibérer s'ils accorderont la vie à leurs prisonniers , ou s'ils les feront mourir. Lorsqu'il y a quelque mort à ressusciter , c'est-à-dire , si quelqu'un de leurs guerriers a été tué , et qu'ils jugent devoir le remplacer dans sa cabane , ils donnent à cette cabane un de leurs prisonniers , qui tient la place du défunt , et c'est ce qu'ils appellent ressusciter le mort. Quand le prisonnier est condamné à la mort , ils plantent aussitôt en terre un gros pieu , auquel ils l'attachent par les deux mains ; on lui fait chanter la chanson de mort ; et tous les sauvages s'étant assis autour du poteau , on allume à quelques pas de là un grand feu , où ils font rougir des haches , des canons de fusils et d'autres ferremens. Ensuite ils viennent les uns après les autres , et les lui appliquent tout rouges sur les diverses parties du corps ; il y en a qui les brûlent avec des tisons ardens ; quelques-uns leur déchiquètent le corps avec leur couteau ; d'autres leur coupent un morceau de chair déjà rôtie , et la mangent en sa présence ; on en voit qui remplissent ses plaies de poudre , et lui en frottent tout le corps , après quoi ils y mettent le feu. Enfin chacun le tourmente selon son caprice , et cela pendant quatre ou cinq heures , quelquefois même pendant deux ou trois jours. Plus les cris que la violence de ces tourmens lui fait jeter sont aigus et perçans , plus le spectacle est agréable et divertissant pour ces barbares. Ce sont les Iroquois qui ont inventé cet affreux genre de mort , et ce n'est que par droit de représailles que les Illinois , à leur tour , traitent leurs prisonniers iroquois avec une égale cruauté.

Ce que nous entendons par le mot de *christianisme*

n'est connu parmi tous les sauvages que sous le nom de *prière*. Ainsi, quand je vous dirai dans la suite de cette lettre que telle nation sauvage a embrassé la prière, il faut entendre qu'elle est devenue chrétienne, ou qu'elle se dispose à l'être. On auroit bien moins de peine à convertir les Illinois si la prière leur permettoit la polygamie. Ils avoient que la prière est bonne, et ils sont charmés qu'on l'enseigne à leurs femmes et à leurs enfans; mais quand on leur en parle à eux-mêmes, on éprouve combien il est difficile de fixer leur inconstance naturelle, et de les résoudre à n'avoir qu'une femme et à l'avoir pour toujours. A l'heure où l'on s'assemble, le matin et le soir, pour prier, tous se rendent dans la chapelle. Il n'y a pas jusqu'aux plus grands jongleurs, c'est-à-dire aux plus grands ennemis de la religion, qui n'envoient leurs enfans pour être instruits et baptisés. C'est là le plus grand fruit qu'on fait d'abord parmi ces sauvages, et duquel on est le plus assuré; car, dans le grand nombre d'enfans qu'on baptise, il ne se passe point d'année que plusieurs ne meurent avant l'âge de raison; et, parmi les adultes, la plupart sont si fervens et si affectionnés à la prière, qu'ils souffriroient la mort la plus cruelle plutôt que de l'abandonner. C'est un bonheur pour les Illinois d'être extrêmement éloignés de Québec; car on ne peut pas leur porter de l'eau-de-vie comme on fait ailleurs; cette boisson est parmi les sauvages le plus grand obstacle au christianisme, et la source d'une infinité de crimes les plus énormes. On sait qu'ils n'en achètent que pour se plonger dans la plus furieuse ivresse: les désordres et les morts funestes dont on est témoin chaque jour devoient bien l'emporter sur le gain qu'on peut faire par le commerce d'une liqueur si fatale.

Il y avoit deux ans que je demeurois chez les Illinois, lorsque je fus rappelé pour consacrer le reste de mes jours chez la nation *abnakise*. C'étoit la première mission à la-

quelle j'avois été destiné à mon arrivée en Canada, et c'est celle apparemment où je finirai ma vie. Il fallut donc me rendre à Québec, pour aller de là rejoindre mes chers sauvages. Mes occupations avec eux sont continuelles. Comme ils n'attendent de secours que de leur missionnaire, et qu'ils ont en lui une entière confiance, il ne me suffit pas de remplir les fonctions spirituelles de mon ministère, pour la sanctification de leurs âmes; il faut encore que j'entre dans leurs affaires temporelles, que je sois toujours prêt à les consoler lorsqu'ils viennent me consulter, que je décide leurs petits différends, que je prenne soin d'eux quand ils sont malades, que je les saigne, que je leur donne des médecines, etc. Mes journées sont quelquefois si remplies, que je suis obligé de me renfermer pour trouver le temps de vaquer à la prière et de réciter mon office.

Le zèle dont Dieu m'a rempli pour mes sauvages fut fort alarmé en l'an 1697, lorsque j'appris qu'une nation de sauvages *amalingans* venoit s'établir à une journée de mon village. J'avois lieu de craindre que les jongleries de leurs charlatans, c'est-à-dire les sacrifices qu'ils font au démon, et les désordres qui en sont la suite ordinaire, ne fissent impression sur quelqu'un de mes jeunes néophytes : mais, grâce à la divine miséricorde, mes frayeurs furent bientôt dissipées de la manière que je vais vous le dire.

Un de nos capitaines, célèbre dans cette contrée par sa valeur, ayant été tué par les Anglois, dont nous ne sommes pas éloignés, les *Amalingans* députèrent plusieurs de leur nation dans notre village, pour essuyer les larmes des parens de cet illustre mort, c'est-à-dire, comme je vous l'ai déjà expliqué, pour les visiter, leur faire des présens, et leur témoigner par leurs danses la part qu'ils prenaient à leur affliction. Ils y arrivèrent la veille de la Fête - Dieu. J'étois alors occupé à entendre les confessions de mes sau-

vages, qui durèrent tout ce jour, la nuit suivante et le lendemain jusqu'à midi, que commença la procession du très-saint sacrement. Elle se fit avec beaucoup d'ordre et de piété, et, bien qu'au milieu de ces forêts, avec plus de pompe et de magnificence que vous ne pouvez vous l'imaginer. Ce spectacle, qui étoit nouveau pour les *Amaligans*, les attendrit et les frappa d'admiration. Je crus devoir profiter des favorables dispositions où ils étoient; et, après les avoir assemblés, je leur fis ce discours en style sauvage : « Il y a long-temps, mes enfans, que je souhaite de vous voir : maintenant que j'ai ce bonheur, peu s'en faut que mon cœur n'éclate. Pensez à la joie qu'a un père qui aime tendrement ses enfans, lorsqu'il les revoit après une longue absence, où ils ont couru les plus grands dangers, et vous concevrez une partie de la mienne; car, quoique vous ne priiez pas encore, je ne laisse pas de vous regarder comme mes enfans, et d'avoir pour vous une tendresse de père, parce que vous êtes les enfans du grand Génie, qui vous a donné l'être aussi bien qu'à ceux qui prient, qui a fait le ciel pour vous aussi bien que pour eux, qui pense de vous comme il pense d'eux et de moi, et qui veut qu'ils jouissent tous d'un bonheur éternel. Ce qui fait ma peine et qui diminue la joie que j'ai de vous voir, c'est la réflexion que je fais actuellement, qu'un jour je serai séparé d'une partie de mes enfans, dont le sort sera éternellement malheureux, parce qu'ils ne prient pas, tandis que les autres, qui prient, seront dans la joie qui ne finira jamais. Lorsque je pense à cette funeste séparation, puis-je avoir le cœur content? Le bonheur des uns ne me fait pas tant de joie que le malheur des autres m'afflige. Si vous aviez des obstacles insurmontables à la prière, et si, demeurant dans l'état où vous êtes, je pouvois vous faire entrer dans le ciel, je n'épargnerois rien pour vous procurer ce bonheur. Je vous y pousserois; je

vous y ferois tous entrer, tant je vous aime, et tant je souhaite que vous soyez heureux; mais c'est ce qui n'est pas possible. Il faut prier, il faut être baptisé, pour pouvoir entrer dans ce lieu de délices. » Après ce préambule, je leur expliquai fort au long les principaux articles de la foi, et je continuai ainsi : « Toutes les paroles que je viens de vous expliquer ne sont point des paroles humaines : ce sont les paroles du grand Génie; elles ne sont point écrites comme les paroles des hommes sur un collier, auquel on fait dire tout ce qu'on veut; mais elles sont écrites dans le livre du grand Génie, où le mensonge ne peut avoir d'accès. »

Pour vous faire entendre cette expression sauvage, il faut remarquer, mon cher frère, que la coutume de ces peuples, lorsqu'ils écrivent à quelque nation, est d'envoyer un collier ou une large ceinture, sur laquelle ils font diverses figures avec des grains de porcelaine de différentes couleurs. On instruit celui qui porte le collier, en lui disant : « Voilà ce que dit le collier à telle nation, à telle personne, » et on le fait partir. Nos sauvages auroient de la peine à comprendre ce qu'on leur dit, et ils y seroient peu attentifs si l'on ne se conformoit pas à leur manière de penser et de s'exprimer. Je poursuivis ainsi : « Courage, mes enfans; écoutez la voix du grand Génie qui vous parle par ma bouche; il vous aime, et son amour pour vous est si grand, qu'il a donné sa vie pour vous procurer une vie éternelle. Hélas! peut-être n'a-t-il permis la mort d'un de vos capitaines que pour vous attirer dans le lieu de la prière, et vous faire entendre sa voix. Faites réflexion que vous n'êtes pas immortels. Un jour viendra qu'on essuiera pareillement les larmes pour votre mort : que vous servira-t-il d'avoir été en cette vie de grands capitaines, si, après votre mort, vous êtes jetés dans les flammes éternelles? Celui que vous venez pleurer avec nous s'est félicité mille fois

d'avoir écouté la voix du grand Génie, et d'avoir été fidèle à la prière. Priez comme lui, et vous vivrez éternellement. Courage, mes enfans; ne nous séparons point : que les uns n'aillent pas d'un côté et les autres d'un autre. Allons tous dans le ciel : c'est notre patrie ; c'est à quoi vous exhorte le seul maître de la vie, dont je ne suis que l'interprète. Pensez-y sérieusement. » Aussitôt que j'eus achevé de parler, ils s'entretinrent ensemble pendant quelque temps; ensuite leur orateur me fit cette réponse de leur part : « Mon père, je suis ravi de t'entendre. Ta voix a pénétré jusque dans mon cœur ; mais mon cœur est encore fermé, et je ne puis pas l'ouvrir présentement, pour te faire connoître ce qui y est, ou de quel côté il se tournera : il faut que j'attende plusieurs capitaines et autres gens considérables de notre nation, qui arriveront l'automne prochain; c'est alors que je te découvrirai mon cœur. Voilà, mon cher père, tout ce que j'ai à te dire présentement. — Mon cœur est content, leur répliquai-je ; je suis bien aise que ma parole vous ait fait plaisir, et que vous demandiez du temps pour y penser; vous n'en serez que plus fermes dans votre attachement à la prière, quand vous l'aurez une fois embrassée. Cependant je ne cesserai de m'adresser au grand Génie, et de lui demander qu'il vous regarde avec des yeux de miséricorde, et qu'il fortifie vos pensées, afin qu'elles se tournent du côté de la prière. » Après quoi je quittai leur assemblée, et ils s'en retournèrent à leur village.

Quand l'automne fut venu, j'appris qu'un de nos sauvages devoit aller chercher du blé chez les *Amalingans* pour ensemençer ses terres. Je le fis venir, et je le chargeai de leur dire de ma part que j'étois dans l'impatience de revoir mes enfans, que je les avois toujours présens à l'esprit, et que je les priois de se souvenir de la parole qu'ils m'avoient donnée. Le sauvage s'acquitta fidèlement

de sa commission. Voici la réponse que lui firent les *Amalingans* : « Nous sommes bien obligés à notre père de penser sans cesse à nous. De notre côté, nous avons bien pensé à ce qu'il nous a dit. Nous ne pouvons oublier ses paroles, tandis que nous avons un cœur ; car elles y ont été si profondément gravées, que rien ne les peut effacer. Nous sommes persuadés qu'il nous aime ; nous voulons l'écouter et lui obéir en ce qu'il souhaite de nous. Nous agréons la prière qu'il nous propose, et nous n'y voyons rien que de bon et de louable ; nous sommes tous résolus de l'embrasser, et nous serions déjà allés trouver notre père dans son village, s'il y avoit des vivres suffisans pour notre subsistance, pendant le temps qu'il consacrerait à notre instruction. Mais comment pourrions-nous y en trouver ? Nous savons que la faim est dans la cabane de notre père, et c'est ce qui nous afflige doublement, que notre père ait faim, et que nous ne puissions pas aller le voir pour nous faire instruire. Si notre père pouvoit venir passer ici quelque temps avec nous, il vivroit et nous instruiroit. Voilà ce que tu diras à notre père. »

Cette réponse des *Amalingans* me fut rendue dans une favorable conjoncture : la plus grande partie de mes sauvages étoit allée pour quelques jours chercher de quoi vivre jusqu'à la récolte du blé d'Inde ; leur absence me donna le loisir de visiter les *Amalingans*, et dès le lendemain je m'embarquai dans un canot pour me rendre à leur village. Je n'avois plus qu'une lieue à faire pour arriver, lorsqu'ils m'aperçurent ; et aussitôt ils me saluèrent par des décharges continuelles de fusils, qui ne cessèrent qu'à la descente du canot. Cet honneur qu'ils me rendoient, me répondoit déjà de leurs dispositions présentes. Je ne perdis point de temps ; et, dès que je fus arrivé, je fis planter une croix, et ceux qui m'accompagnoient élevèrent au plus tôt une chapelle qu'ils firent

d'écorces, de la manière que se font leurs cabanes, et y dressèrent un autel. Tandis qu'ils étoient occupés de ce travail, je visitai toutes les cabanes des *Amalingaux*, pour les préparer aux instructions que je devois leur faire. Dès que je les commençai, ils se rendirent très-assidus à les entendre. Je les rassemblois trois fois par jour dans la chapelle; savoir : le matin après la messe, à midi, et le soir après la prière. Le reste de la journée je parcourais les cabanes, où je faisais encore des instructions particulières. Lorsque, après plusieurs jours d'un travail continu, je jugeai qu'ils étoient suffisamment instruits, je fixai le jour auquel ils viendroient se faire régénérer dans les eaux du saint baptême. Les premiers qui se rendirent à la chapelle, furent le capitaine, l'orateur, trois des plus considérables de la nation, avec deux femmes. Aussitôt après leur baptême, deux autres bandes, chacune de vingt sauvages, se succédèrent, et reçurent la même grâce. Enfin, tous les autres continuèrent d'y venir ce jour-là et le lendemain.

Vous jugez assez, mon cher frère, que quelques travaux qu'essuie un missionnaire, il est bien dédommagé de ses fatigues par la douce consolation qu'il ressent d'avoir fait entrer une nation entière de sauvages dans la voie du salut. Je me disposois à les quitter et à retourner dans mon village, lorsqu'un député vint me dire de leur part qu'ils s'étoient tous réunis dans un même lieu, et qu'ils me prioient de me rendre à leur assemblée. Aussitôt que je parus au milieu d'eux, l'orateur m'adressant la parole au nom de tous les autres : « Notre père, me dit-il, nous n'avons point de termes pour te témoigner la joie inexprimable que nous ressentons tous d'avoir reçu le baptême. Il nous semble maintenant que nous avons un autre cœur; tout ce qui nous faisoit de la peine est entièrement dissipé; nos pensées ne sont plus chancelan-

tes ; le baptême nous fortifie intérieurement , et nous sommes bien résolus de l'honorer tout le temps de notre vie. Voilà ce que nous te disons avant que tu nous quittes. » Je leur répondis par un petit discours , où je les exhortois à persévérer dans la grâce singulière qu'ils avoient reçue , et à ne rien faire d'indigne de la qualité d'enfans de Dieu , dont ils avoient été honorés par le saint baptême. Comme ils se préparoient à partir pour la mer , je leur ajoutai qu'à leur retour nous déterminerions ce qui seroit le plus à propos , ou que nous allussions demeurer avec eux , ou qu'ils vissent former avec nous un seul et même village.

Le village où je demeure s'appelle *Naurantsouack* , et est placé dans un continent qui est entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre. Cette mission est à environ quatre-vingts lieues de *Pentagouet* , et l'on compte cent lieues de *Pentagouet* au Port-Royal. Le fleuve de ma mission est le plus grand de tous ceux qui arrosent les terres des sauvages. Il doit être marqué sur la carte sous le nom de *Kinibeki* , ce qui a porté les François à donner à ces sauvages le nom de *Kanibals*. Ce fleuve se jette dans la mer à *Sankderank* , qui n'est qu'à cinq ou six lieues de *Pemquit*. Après l'avoir remonté quarante lieues depuis *Sankderank* , on arrive à mon village , qui est sur la hauteur d'une pointe de terre. Nous ne sommes éloignés que de deux journées tout au plus des habitations angloises ; il nous faut plus de quinze jours pour nous rendre à Québec , et ce voyage est très-pénible et très-incommode. Il étoit naturel que nos sauvages fissent leur traite avec les Anglois , et il n'y a pas d'avantages que ceux-ci ne leur aient proposés pour les attirer et gagner leur amitié : mais tous leurs efforts ont été inutiles , et rien n'a pu les détacher de l'alliance des François. Le seul lien qui nous les a si étroitement unis est leur ferme attachement à la foi catholique. Ils sont con-

vaincus que s'ils se livroient aux Anglois, ils se trouveroient bientôt sans missionnaire, sans sacrifice, sans sacrement, et presque sans aucun exercice de religion, et que peu à peu ils se replongeroient dans leurs premières infidélités. Cette fermeté de nos sauvages a été mise à toutes sortes d'épreuves de la part de ces redoutables voisins, sans que jamais ils aient pu rien obtenir.

Dans le temps que la guerre étoit sur le point de s'allumer entre les puissances de l'Europe, le gouverneur anglois, nouvellement arrivé à Boston, demanda à nos sauvages une entrevue sur la mer, dans une ile qu'il désigna. Ils y consentirent, et me prièrent de les y accompagner, pour me consulter sur les propositions artificieuses qui leur seroient faites, afin de s'assurer que leurs réponses n'auroient rien de contraire, ni à la religion, ni aux intérêts du service du roi. Je les suivis, et mon intention étoit de me tenir simplement dans leur quartier pour les aider de mes conseils, sans paroître devant le gouverneur. Comme nous approchions de l'ile, au nombre de plus de deux cents canots, les Anglois nous saluèrent par une décharge de tous les canons de leurs vaisseaux, et les sauvages répondirent à ce salut par une décharge pareille de tous leurs fusils. Ensuite le gouverneur paraissant dans l'ile, les sauvages y abordèrent avec précipitation; ainsi, je me trouvai où je ne souhaitois pas être, et où le gouverneur ne souhaitoit pas que je fusse. Dès qu'il m'aperçut, il vint quelques pas au devant de moi; et, après les complimens ordinaires, il retourna au milieu de ses gens, et moi avec les sauvages. « C'est par ordre de notre reine, leur dit-il, que je viens vous voir : elle souhaite que nous vivions en paix. Si quelque Anglois étoit assez imprudent pour vous faire du tort, n'oubliez pas à vous en venger, mais adressez-moi aussitôt votre plainte, et je vous rendrai une prompte justice. S'il

arrivoit que nous eussions la guerre avec les François, demeurez neutres, et ne vous mêlez point de nos différends : les François sont aussi forts que nous ; ainsi, laissez-nous vider ensemble nos querelles. Nous fournirons à tous vos besoins, nous prendrons vos pelleteries, et nous vous donnerons nos marchandises à un prix modique. » Ma présence l'empêcha de dire tout ce qu'il prétendoit ; car ce n'étoit pas sans dessein qu'il avoit amené un ministre avec lui.

Quand il eut cessé de parler, les sauvages se retirèrent pour délibérer ensemble sur la réponse qu'ils avoient à faire. Pendant ce temps-là le gouverneur me tirant à part : « Je vous prie, monsieur, me dit-il, de ne pas porter vos Indiens à nous faire la guerre. » Je lui répondis que ma religion et mon caractère de prêtre m'engageoient à ne leur donner que des conseils de paix. Je parlois encore, lorsque je me vis tout à coup environné d'une vingtaine de jeunes guerriers, qui craignoient que le gouverneur ne voulût me faire enlever. Cependant les sauvages s'avancèrent, et l'un d'eux fit au gouverneur la réponse suivante : « Grand capitaine, tu nous dis de ne point nous joindre au François, supposé que tu lui declares la guerre ; sache que le François est mon frère ; nous avons une même prière lui et moi, et nous sommes dans une même cabane à deux feux ; il a un feu, et moi l'autre. Si je te vois entrer dans la cabane du côté du feu où est assis mon frère le François, je t'observe de dessus ma natte, où je suis assis à l'autre feu. Si, en t'observant, je m'aperçois que tu portes une hache, j'aurai la pensée : Que prétend faire l'Anglois de cette hache ? Je me lève pour lors sur ma natte, pour considérer ce qu'il fera. S'il lève la hache pour frapper mon frère le François, je prends la mienne et je cours à l'Anglois pour le frapper. Est-ce que je pourrois voir frapper mon frère dans ma

cabauc, et demeurer tranquille sur ma natte? Non, non, j'aime trop mon frère pour ne pas le défendre. Ainsi je te dis, grand capitaine, ne fais rien à mon frère, et je ne te ferai rien; demeure tranquille sur ta natte, et je demeurerai en repos sur la mienne. » C'est ainsi que finit cette conférence. Peu de temps après, quelques-uns de nos sauvages arrivèrent de Québec, et publièrent qu'un vaisseau françois y avoit apporté la nouvelle de la guerre allumée entre la France et l'Angleterre. Aussitôt nos sauvages, après avoir délibéré selon leur coutume, ordonnèrent aux jeunes gens de tuer les chiens, pour faire le festin de guerre, et y connoître ceux qui voudroient s'y engager. Le festin se fit, on leva la chaudière, on dansa, et il se trouva deux cent cinquante guerriers. Après le festin, ils déterminèrent un jour pour venir se confesser. Je les exhortai à être aussi attachés à leur prière que s'ils étoient au village, à bien observer les lois de la guerre, à n'exercer aucune cruauté, à ne tuer personne que dans la chaleur du combat, à traiter humainement ceux qui se rendroient prisonniers, etc.

La manière dont ces peuples font la guerre, rend une poignée de leurs guerriers plus redoutable que ne le seroit un corps de deux ou trois mille soldats européens. Dès qu'ils sont entrés dans le pays ennemi, ils se divisent en différens partis, l'un de trente guerriers, l'autre de quarante, etc. Ils disent aux uns : A vous, on donne ce hameau à manger (c'est leur expression); à vous autres, on donne ce village, etc. Ensuite le signal se donne pour frapper tous ensemble, et en même temps, dans les diverses contrées. Nos deux cent cinquante guerriers se répandirent à plus de vingt lieues de pays, où il y avoit des villages, des hameaux et des maisons : au jour marqué, ils donnèrent tous ensemble dès le grand matin; en un seul jour, ils défirent tout ce qu'il y avoit d'An-

glois ; ils en tuèrent plus de deux cents , firent cent cinquante prisonniers , et n'eurent de leur part que quelques guerriers blessés assez légèrement. Ils revinrent de cette expédition au village , ayant chacun deux canots chargés du butin qu'ils avoient fait. Pendant tout le temps que dura la guerre , ils portèrent la désolation dans toutes les terres qui appartiennent aux Anglois ; ils ravagèrent leurs villages , leurs forts , leurs métairies , enlevèrent une infinité de bestiaux , et firent plus de six cents prisonniers. Aussi ces messieurs , persuadés avec raison qu'en maintenant mes sauvages dans leur attachement à la foi catholique , je resserre de plus en plus les liens qui les unissent aux François , ont mis en œuvre toutes sortes de ruses et d'artifices pour les détacher de moi. Il n'y a point d'offres ni de promesses qu'ils ne leur aient faites , s'ils vouloient me livrer entre leurs mains , ou du moins me renvoyer à Québec , et prendre en ma place un de leurs ministres. Ils ont fait plusieurs tentatives pour me surprendre et pour me faire enlever ; ils en sont venus même jusqu'à promettre mille livres sterling à celui qui leur porteroit ma tête. Vous croyez bien , mon cher frère , que ces menaces ne sont pas capables de m'intimider , ni de ralentir mon zèle ; trop heureux si j'en devenois la victime , et si Dieu me jugeoit digne d'être chargé de fers , et de verser mon sang pour le salut de mes chers sauvages.

Aux premières nouvelles qui vinrent de la paix faite en Europe , le gouverneur de *Boston* fit dire à nos sauvages que s'ils vouloient bien s'assembler dans un lieu qu'il leur désignoit , il conférerait avec eux sur la conjoncture présente des affaires. Tous les sauvages se rendirent au lieu marqué , et le gouverneur leur parla ainsi : « Toi , homme *Naranhous* , je t'apprends que la paix est faite entre le roi de France et notre reine , et que , par le traité de paix , le roi de France cède à notre reine Plaisance

et Portrail, avec toutes les terres adjacentes. Ainsi, si tu veux, nous vivrons en paix toi et moi : nous y étions autrefois ; mais les suggestions des François te l'ont fait rompre, et c'est pour lui plaire que tu es venu nous tuer. Oublions toutes ces méchantes affaires, et jetons-les dans la mer, afin qu'elles ne paroissent plus, et que nous soyons bons amis. — Cela est bien, répondit l'orateur au nom des sauvages, que les rois soient en paix ; j'en suis bien aise, et je n'ai pas de peine non plus à la faire avec toi. Ce n'est point moi qui te frappe depuis douze ans ; c'est le François qui s'est servi de mon bras pour te frapper. Nous étions en paix, il est vrai ; j'avois même jeté ma hache je ne sais où ; et comme j'étois en repos sur ma natte, ne pensant à rien, de jeunes gens m'apportèrent une parole, que le gouverneur de Canada m'envoyoit, par laquelle il me disoit : Mon fils, l'Anglois m'a frappé, aide-moi à m'en venger ; prends ta hache, et frappe l'Anglois. Moi, qui ai toujours écouté la parole du gouverneur françois, je cherche ma hache, je la trouve toute rouillée ; je l'accorde, je la prends à ma ceinture pour te venir frapper. Maintenant le François me dit de la mettre bas ; je la jette bien loin, pour qu'on ne voie plus le sang dont elle est rougie. Ainsi, vivons en paix, j'y consens. Mais tu dis que le François t'a donné Plaisance et Portrail, qui est dans mon voisinage, avec toutes les terres adjacentes : il te donnera tout ce qu'il voudra ; pour moi, j'ai ma terre que le grand Génie m'a donnée pour vivre : tant qu'il y aura un enfant de ma nation, il combattra pour la conserver. » Tout se termina ainsi à l'amiable : le gouverneur fit un grand festin aux sauvages ; après quoi chacun se retira.

Les heureuses conjonctures de la paix, et la tranquillité dont on commençoit de jouir, firent naître la pensée à nos sauvages de rebâtir notre église, qui avoit été ruinée

dans une subite irruption que firent les Anglois, pendant qu'ils étoient absens du village. Comme nous sommes fort éloignés de Québec, et beaucoup plus près de Boston, ils y députèrent quelques-uns des principaux de leur nation, pour demander des ouvriers, avec promesse de payer libéralement leurs travaux. Le gouverneur les reçut avec de grandes démonstrations d'amitié, et leur fit toutes sortes de caresses. « Je veux moi-même rétablir votre église, leur dit-il, et j'en userai mieux avec vous que n'a fait le gouverneur françois, que vous appelez votre père. Ce seroit à lui à la rebâtir, puisque c'est lui en quelque sorte qui l'a ruinée, en vous portant à me frapper; car, pour moi, je me défends comme je puis; au lieu que lui, après s'être servi de vous pour sa défense, il vous abandonne. J'agirai bien mieux avec vous; car non-seulement je vous accorde des ouvriers, je veux encore les payer moi-même, et faire tous les frais de l'édifice que vous voulez construire : mais comme il n'est pas raisonnable que moi, qui suis Anglois, je fasse bâtir une église, sans y mettre un ministre anglois pour la garder, et pour y enseigner la prière, je vous en donnerai un dont vous serez contens, et vous renverrez à Québec le ministre françois qui est dans votre village. — Ta parole m'étonne, répondit le député des sauvages, et je t'admire dans la proposition que tu me fais. Quand tu es venu ici, tu m'as vu long-temps avant les gouverneurs françois; ni ceux qui t'ont précédé, ni tes ministres, ne m'ont jamais parlé de prière, ni du grand Génie. Ils ont vu mes pelleteries, mes peaux de castor et d'original, et c'est à quoi uniquement ils ont pensé; c'est ce qu'ils ont recherché avec empressement; je ne pouvois leur en fournir assez, et quand j'en apportois beaucoup, j'étois leur grand ami, et voilà tout. Au contraire, mon canot s'étant un jour égaré, je perdis ma route, et j'errai long-temps à l'aven-

ture, jusqu'à ce qu'enfin j'abordai près de Québec, dans un grand village d'Algonquins, que les robes noires (1) enseignoient. A peine fus-je arrivé, qu'une robe noire vint me voir. J'étois chargé de pelleteries; la robe noire françoise ne daigna pas seulement les regarder : il me parla d'abord du grand Génie, du paradis, de l'enfer et de la prière, qui est la seule voie d'arriver au ciel. Je l'écoutai avec plaisir, et je goûtois si fort ses entretiens, que je restai long-temps dans ce village pour l'entendre. Enfin, la prière me plut, et je l'engageai à m'instruire; je demandai le baptême, et je le reçus. Ensuite je retourne dans mon pays, et je raconte ce qui m'est arrivé : on porte envie à mon bonheur, on veut y participer, on part pour aller trouver la robe noire et lui demander le baptême. C'est ainsi que le François en a usé envers moi. Si, dès que tu m'as vu, tu m'avois parlé de la prière, j'aurois eu le malheur de prier comme toi; car je n'étois pas capable de démêler si ta prière étoit bonne. Ainsi, je te dis que je tiens la prière du François; je l'agrée, et je la conserverai jusqu'à ce que la terre brûle et finisse. Garde donc tes ouvriers, ton argent et ton ministre; je ne t'en parle plus : je dirai au gouverneur françois, mon père, de m'en envoyer. »

En effet, monsieur le gouverneur n'eut pas plus tôt appris la ruine de notre église, qu'il nous envoya des ouvriers pour la rebâtir. Elle est d'une beauté qui la feroit estimer en Europe, et je n'ai rien épargné pour la décorer. Vous avez pu voir, par le détail que je vous ai fait dans ma lettre à mon neveu, qu'au fond de ces forêts, et parmi ces nations sauvages, le service divin se fait avec beaucoup de décence et de dignité. C'est à quoi je suis très-attentif, non-seulement lorsque les sauvages demeurent

(1) Les jésuites.

dans le village, mais encore tout le temps qu'ils sont obligés d'habiter les bords de la mer, où ils vont deux fois chaque année, pour trouver de quoi vivre. Nos sauvages ont si fort dépeuplé leur pays de bêtes, que depuis dix ans on n'y trouve plus ni orignaux ni chevreuils. Les ours et les castors y sont devenus très-rares. On n'a guère pour vivre que du blé de Turquie, des fèves et des citronilles. Ils écrasent le blé entre deux pierres pour le réduire en farine; ensuite ils en font de la bouillie, qu'ils assaisonnent quelquefois avec de la graisse, ou avec du poisson sec. Lorsque le blé leur manque, ils cherchent dans les champs labourés des pommes de terre, ou bien du gland, qu'ils estiment autant que du blé: après l'avoir fait sécher, ils le font cuire dans une chaudière avec de la cendre, pour en ôter l'amertume. Pour moi, je le mange sec, et il me tient lieu de pain.

En un certain temps, ils se rendent à une rivière peu éloignée, où pendant un mois les poissons remontent la rivière en si grande quantité, qu'on en rempliroit cinquante mille barriques en un jour, si l'on pouvoit suffire à ce travail. Ce sont des espèces de gros harengs fort agréables au goût, quand ils sont frais; ils sont pressés les uns sur les autres à un pied d'épaisseur, et on les puise comme de l'eau. Les sauvages les font sécher pendant huit ou dix jours, et ils en vivent pendant tout le temps qu'ils ensement leurs terres. Ce n'est qu'au printemps qu'ils sèment le blé, et ils ne lui donnent la dernière façon que vers la Fête-Dieu. Après quoi, ils délibèrent vers quel endroit de la mer ils iront chercher de quoi vivre jusqu'à la récolte, qui ne se fait ordinairement qu'un peu après l'Assomption. Après avoir délibéré, ils m'envoient prier de me rendre à leur assemblée. Aussitôt que j'y suis arrivé, l'un d'eux me parle ainsi au nom de tous les autres: « Notre père, ce que je te dis, c'est ce que te disent tous ceux que tu vois ici;

tu nous connois , tu sais que nous manquons de vivres ; à peine avons-nous pu donner la dernière façon à nos champs , et nous n'avons d'autre ressource , jusqu'à la récolte , que d'aller chercher des alimens sur le bord de la mer. Il seroit dur pour nous d'abandonner notre prière ; c'est pourquoi nous espérons que tu voudras bien nous accompagner , afin qu'en cherchant de quoi vivre , nous n'interrompions point notre prière. Tels et tels t'embarqueront , et ce que tu auras à porter , sera dispersé dans les autres canots. Voilà ce que j'ai à te dire. » Je ne leur ai pas plus tôt répondu *kekikberba* (c'est un terme sauvage qui veut dire *je vous écoute, mes enfans, j'accorde ce que vous demandez*), que tous crient ensemble *krikrie*, qui est un terme de remerciement. Aussitôt après on part du village.

Dès qu'on est arrivé à l'endroit où l'on doit passer la nuit , on plante des perches , d'espace en espace , de la forme d'une chapelle ; on l'entoure d'une grande tente de coutil , et elle n'est ouverte que par devant. Tout est dressé en un quart-d'heure. Je fais toujours porter avec moi une belle planche de cèdre , longue de quatre pieds , avec ce qui doit la soutenir ; c'est ce qui sert d'autel , au-dessus duquel on place un dais fort propre. J'orne le dedans de la chapelle de très-belles étoffes de soie ; une natte de jonc teinte et bien travaillée , ou bien une grande peau d'ours , sert de tapis. On porte cela tout préparé , et il n'y a qu'à le placer dès que la chapelle est dressée. La nuit je prends mon repos sur un tapis ; les sauvages dorment à l'air en pleine campagne , s'il ne pleut pas ; s'il tombe de la pluie ou de la neige , ils se couvrent des écorces qu'ils portent avec eux , et qui sont roulées comme de la toile. Si la course se fait en hiver , on ôte la neige de l'espace que doit occuper la chapelle , et on la dresse à l'ordinaire. On y fait chaque jour la prière du soir et du matin , et j'y offre le saint sacrifice de la messe. Quand

les sauvages sont arrivés au terme de leur voyage, ils s'occupent dès le lendemain à élever une église qu'ils dressent avec leurs écorces. Je porte avec moi ma chapelle, et tout ce qui est nécessaire pour orner le chœur, que je fais tapisser d'étoffes de soie et de belles indiennes. Le service divin s'y fait comme au village; et en effet, ils forment une espèce de village de toutes leurs cabanes faites d'écorce, qu'ils dressent en moins d'une heure. Après l'Assomption, ils quittent la mer et retournent au village pour faire leur récolte. Ils y ont de quoi vivre fort pauvrement jusqu'à la Toussaint, qu'ils retournent une seconde fois à la mer. C'est dans cette saison-là qu'ils font bonne chère. Outre les grands poissons, les coquillages et les fruits, ils trouvent des outardes, des canards, et toute sorte de gibier, dont la mer est toute couverte dans l'endroit où ils cabanent, qui est partagé par un grand nombre de petites îles. Les chasseurs qui partent le matin pour la chasse des canards et d'autres espèces de gibier, en tuent quelquefois une vingtaine d'un seul coup de fusil. Vers la Purification, ou au plus tard vers le mercredi des cendres, on retourne au village; il n'y a que les chasseurs qui se dispersent pour aller à la chasse des ours, des orignaux, des chevreuils et des castors.

Ces bons sauvages m'ont souvent donné des preuves du plus sincère attachement, surtout en deux occasions, où, me trouvant avec eux sur les bords de la mer, ils prirent vivement l'alarme à mon sujet. Un jour qu'ils étoient occupés de leur chasse, le bruit se répandit tout à coup qu'un parti anglois avoit fait irruption dans mon quartier, et m'avoit enlevé. A l'heure même ils s'assemblèrent, et le résultat de leur délibération fut qu'ils poursuivroient ce parti jusqu'à ce qu'ils l'eussent atteint, et qu'ils m'arracheroient de ses mains, dùt-il leur en coûter la vie. Ils députèrent au même instant deux jeunes

sauvages vers mon quartier, assez avant dans la nuit. Lorsqu'ils entrèrent dans ma cabane, j'étois occupé à composer la vie d'un saint en langue sauvage. « Ah ! notre père, s'écrièrent-ils, que nous sommes aises de te voir ! — J'ai pareillement bien de la joie de vous voir, leur répondis-je ; mais qu'est-ce qui vous amène ici par un temps si affreux ? — C'est vainement que nous sommes venus, me dirent-ils ; on nous avoit assuré que des Anglois t'avoient enlevé : nous venions pour observer leurs traces, et nos guerriers ne tarderont guère à venir pour les poursuivre, et pour attaquer le fort, où, si la nouvelle eût été vraie, les Anglois t'auroient sans doute renfermé. — Vous voyez, mes enfans, leur répondis-je, que vos craintes sont mal fondées ; mais l'amitié que mes enfans me témoignent, me remplit le cœur de joie ; car c'est une preuve de leur attachement à la prière. Demain, vous partirez d'abord après la messe, pour détromper au plus tôt nos braves guerriers, et les délivrer de toute inquiétude. » Une autre alarme, également fautive me jeta dans de grands embarras, et m'exposa à périr de faim et de misère. Deux sauvages vinrent en hâte dans mon quartier, pour m'avertir qu'ils avoient vu les Anglois à une demi-journée : « Notre père, me dirent-ils, il n'y a point de temps à perdre ; il faut que tu te retires, tu risquerois trop de demeurer ici ; pour nous, nous les attendons, et peut-être irons-nous au devant d'eux. Les coureurs partent en ce moment pour les observer : mais pour toi, il faut que tu ailles au village avec ces gens-ci que nous amenons pour t'y conduire. Quand nous te saurons en lieu de sûreté, nous serons tranquilles. »

Je partis dès la pointe du jour avec dix sauvages qui me servoient de guides ; mais après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes à la fin de nos petites provisions. Mes conducteurs tuèrent un chien qui les suivoit, et le

mangèrent ; ils en vinrent ensuite à des sacs de lous marins , qu'ils mangèrent pareillement. C'est à quoi il ne m'étoit pas possible de tâter. Tantôt je vivois d'une espèce de bois qu'on faisoit bouillir , et qui , étant cuit , est aussi tendre que des raves à moitié cuites , à la réserve du cœur qui est très-dur , et qu'on jette : ce bois n'avoit pas mauvais goût , mais j'avois une peine extrême à l'avalier ; tantôt on trouvoit attachées aux arbres de ces excroissances de bois qui sont blanches comme de gros champignons : on les faisoit cuire , et on les réduisoit en une espèce de bouillie ; mais il s'en falloit bien qu'elles en eussent le goût. D'autres fois on faisoit sécher au feu de l'écorce de chêne vert , on la piloit ensuite , et on en faisoit de la bouillie ; ou bien l'on faisoit sécher ces feuilles qui poussent dans les fentes des rochers , et qu'on nomme tripes de roche ; quand elles sont cuites , on en fait une bouillie fort noire et désagréable. Je mangeai de tout cela , car il n'y a rien que la faim ne dévore.

Avec de pareils alimens , nous ne pouvions faire que de fort petites journées. Nous arrivâmes cependant à un lac qui commençoit à dégeler , et où il y avoit déjà quatre doigts d'eau sur la glace. Il fallut le traverser avec nos raquettes ; mais comme ces raquettes sont faites d'aiguillettes de peau , dès qu'elles furent mouillées , elles devinrent fort pesantes , et rendirent notre marche bien plus difficile. Quoiqu'un de nos gens marchât à notre tête pour sonder le chemin , j'enfonçai tout à coup jusqu'aux genoux ; un autre , qui marchoit à côté de moi , enfonça aussitôt jusqu'à la ceinture , en s'écriant : « Mon père , je suis mort. » Comme je m'approchois de lui pour lui tendre la main , j'enfonçai moi-même encore plus avant. Enfin , ce ne fut pas sans beaucoup de peine que nous nous tirâmes de ce danger , par l'embarras que nous causoient nos raquettes , dont nous ne pouvions pas nous défaire. Néan-

moins, je courus encore moins de risque de me noyer que de mourir de froid au milieu de ce lac à demi glacé. De nouveaux dangers nous attendoient le lendemain, au passage d'une rivière qu'il nous fallut traverser sur des glaces flottantes. Nous nous en tirâmes heureusement, et enfin nous arrivâmes au village. Je fis d'abord déterrer un peu de blé d'Inde que j'avois laissé dans ma maison, et j'en mangeai, tout cru qu'il étoit, pour apaiser la première faim, tandis que ces pauvres sauvages se donnoient toutes sortes de mouvemens pour me bien régaler. En effet, le repas qu'ils m'apprêtèrent, quelque frugal et quelque peu appétissant qu'il vous paroîtra, étoit, dans leur idée, un véritable festin. Ils me servirent d'abord un plat de bouillie faite de blé d'Inde. Pour le second service, ils me donnèrent un petit morceau d'ours, avec des glands et une galette de blé d'Inde cuite sous la cendre. Enfin, le troisième service, qui formoit le dessert, consistoit en un épi de blé d'Inde, grillé devant le feu, avec quelques grains du même blé cuit sous la cendre. Comme je leur demandois pourquoi ils m'avoient fait faire si bonne chère : « Eh quoi ! notre père, me répondirent-ils, il y a deux jours que tu n'as rien mangé ; pouvions-nous faire moins ? Eh ! plutôt à Dieu que nous pussions bien souvent te régaler de la sorte ! »

Tandis que je songeois à me remettre de mes fatigues, un des sauvages qui étoient cabanés sur le bord de la mer, et qui ignoroit mon retour au village, causa une nouvelle alarme. Étant venu dans mon quartier, et ne m'y trouvant point, non plus que ceux qui étoient cabanés avec moi, il ne douta point que nous n'eussions été enlevés par un parti anglois ; et, suivant son chemin pour en aller donner avis à ceux de son quartier, il arriva sur le bord d'une rivière. Là, il lève l'écorce d'un arbre, sur laquelle il peint avec du charbon les Anglois autour de moi, et l'un d'eux qui me coupoit la tête. (C'est là toute l'écriture des

sauvages, et ils s'entendent aussi bien entre eux par ces sortes de figures, que nous nous entendons par nos lettres.) Il met aussitôt cette espèce de lettre autour d'un bâton qu'il plante sur le bord de la rivière, afin d'instruire les passans de ce qui m'étoit arrivé. Peu de temps après, quelques sauvages qui passaient par là dans six canots pour venir au village, aperçurent cette écorce : « Voilà une écriture, dirent-ils ; voyons ce qu'elle apprend. Hélas ! s'écrièrent-ils en la lisant, les Anglois ont tué ceux du quartier de notre père ; pour ce qui est de lui, ils lui ont coupé la tête. » Ils ôtèrent aussitôt la tresse de leurs cheveux qu'ils laissèrent négligemment épars sur leurs épaules, et s'assirent auprès du bâton jusqu'au lendemain, sans dire un seul mot. Cette cérémonie est parmi eux la marque de la plus grande affliction. Le lendemain, ils continuèrent leur route jusqu'à une demi-lieue du village où ils s'arrêtèrent : puis ils envoyèrent l'un d'eux dans le bois jusqu'auprès du village, afin de voir si les Anglois n'étoient pas venus brûler le fort et les cabanes. Je récitais mon bréviaire en me promenant le long du fort et de la rivière, lorsque ce sauvage arriva vis-à-vis de moi à l'autre bord. Aussitôt qu'il m'aperçut : « Ah ! mon père, s'écria-t-il, que j'é suis aise de te voir ! Mon cœur étoit mort, et il revit en te voyant. Nous avons vu l'écriture qui disoit que les Anglois t'avoient coupé la tête. Que je suis aise qu'elle ait menti ! » Comme je lui proposois de lui envoyer un caout pour passer la rivière : « Non, répondit-il, c'est assez que je t'aie vu ; je retourne sur mes pas pour porter cette agréable nouvelle à ceux qui m'attendent, et nous viendrons bientôt te rejoindre. » En effet, ils arrivèrent ce jour-là même.

Je crois, mon très-cher frère, avoir satisfait à ce que vous souhaitiez de moi, par le précis que je viens de vous faire de la nature de ce pays, du caractère de nos

sauvages , de mes occupations , de mes travaux , et des dangers auxquels je suis exposé. Vous jugerez sans doute que c'est de la part de messieurs les Anglois de notre voisinage , que j'ai le plus à craindre. Il est vrai que , depuis long-temps , ils ont conjuré ma perte : mais ni leur mauvaise volonté pour moi , ni la mort dont ils me menacent (1), ne pourront jamais me séparer de mon ancien troupeau ; je le recommande à vos saintes prières , et suis avec le plus tendre attachement , etc.

LETTRE DU PÈRE DE LA CHASSE,

SUPÉRIEUR-GÉNÉRAL DES MISSIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE,

AU PÈRE ***.

A Québec, le 29 octobre 1724.

MON RÉVÉREND PÈRE, dans l'extrême douleur que nous ressentons de la perte d'un de nos plus anciens missionnaires, c'est une douce consolation pour nous qu'il ait été la victime de sa charité, et de son zèle à maintenir la foi dans le cœur de ses néophytes. D'autres lettres vous ont déjà appris la source de la guerre qui s'est allumée entre les Anglois et les sauvages : dans ceux-là , le désir d'étendre leur domination ; dans ceux-ci , l'horreur de tout assujettissement et l'attachement à leur religion , ont causé d'abord des mésintelligences qui ont enfin été suivies d'une rupture ouverte. Le père *Rasles*, missionnaire des *Abnakis*, étoit devenu fort odieux aux Anglois. Convaincus que son application à fortifier les sauvages dans la foi formoit le plus grand obstacle au dessein qu'ils

(1) Il fut massacré l'année suivante.

avoient d'envahir leurs terres, ils avoient proscrit sa tête, et plus d'une fois ils avoient tenté de l'enlever ou de le faire périr. Enfin, ils sont venus à bout de satisfaire les transports de leur haïe, et de se délivrer de l'homme apostolique; mais en même temps ils lui ont procuré une mort glorieuse, qui fut toujours l'objet de ses désirs; car nous savons qu'il aspiroit depuis long-temps au bonheur de sacrifier sa vie pour son troupeau. Je vais vous décrire en peu de mots les circonstances de cet événement.

Après plusieurs hostilités faites de part et d'autre entre les deux nations, une petite armée d'Anglois et de sauvages leurs alliés, au nombre de onze cents hommes, vint attaquer à l'improviste le village de *Narantsouack*. Les broussailles épaisses dont ce village est environné les aidèrent à cacher leur marche; et comme, d'ailleurs, il n'étoit point fermé de palissades, les sauvages, pris au dépourvu, ne s'aperçurent de l'approche des ennemis que par la décharge générale de leurs mousquets, dont toutes les cabanes furent criblées. Il n'y avoit alors que cinquante guerriers dans le village. Au premier bruit de mousqueterie, ils prirent tumultuairement les armes, et sortirent de leurs cabanes pour faire tête à l'ennemi. Leur dessein étoit, non pas de soutenir témérairement le choc de tant de combattans, mais de favoriser la fuite des femmes et des enfans, et de leur donner le temps de gagner l'autre côté de la rivière, qui n'étoit pas encore occupé par les Anglois. Le père Rasles, averti par les clameurs et le tumulte du péril qui menaçoit ses néophytes, sortit promptement de sa maison, et se présenta sans crainte aux ennemis. Il se promettoit, ou de suspendre par sa présence leurs premiers efforts, ou du moins d'attirer sur lui seul leur attention, et, aux dépens de sa vie, de procurer le salut de son troupeau. Aussitôt qu'on aperçut le missionnaire, il s'éleva un cri général qui fut suivi

d'une grêle de mousqueterie qu'on fit pleuvoir sur lui. Il tomba mort au pied d'une grande croix qu'il avoit plantée au milieu du village, pour marquer la profession publique qu'on y faisoit d'y adorer un Dieu crucifié. Sept sauvages qui l'environnoient, et qui exposoient leur vie pour conserver celle de leur père, furent tués à ses côtés. La mort du pasteur consterna le troupeau : les sauvages prirent la fuite, et passèrent la rivière, partie à gué et partie à la nage. Ils eurent à essuyer toute la fureur des ennemis, jusqu'au moment qu'ils se retirèrent dans les bois qui sont de l'autre côté de la rivière. Ils s'y trouvèrent rassemblés au nombre de cent cinquante. De plus de deux mille coups de fusils qu'on tira sur eux, il n'y eut que trente personnes de tuées, y comprenant les femmes et les enfans, et quatorze blessés. Les Anglois ne s'attachèrent point à poursuivre les fuyards; ils se contentèrent de piller et de brûler le village; ils mirent le feu à l'église après avoir profané les vases sacrés et le corps adorable de Jésus-Christ.

La retraite précipitée des ennemis permit aux Narant-souackiens de retourner au village. Dès le lendemain ils visitèrent les débris de leurs cabanes, tandis que de leur côté les femmes cherchoient des herbes et des plantes propres à panser les blessés. Leur premier soin fut de pleurer sur le corps de leur saint missionnaire; ils le trouvèrent percé de mille coups, sa chevelure enlevée, le crâne enfoncé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés, et tous les membres mutilés. On ne peut guère attribuer qu'aux sauvages alliés des Anglois, ces sortes d'inhumanités exercées sur un corps privé de sentiment et de vie. Après que ces fervens chrétiens eurent lavé et baisé plusieurs fois le respectable dépôt de leur père, ils l'inhumèrent dans l'endroit même où la veille il avoit célébré le saint sacrifice de la

mese, c'est-à-dire, à la place où étoit l'autel avant l'incendie de l'église. C'est par une mort précieuse que l'homme apostolique finit, le 23 d'août de cette année, une carrière de trente-sept ans passés dans les travaux pénibles de cette mission. Il étoit dans la soixante-septième année de sa vie. Ses jeûnes et ses fatigues continuelles avoient à la fin affoibli son tempérament; il se traînoit avec assez de peine depuis environ dix-neuf ans qu'il fit une chute, où il se rompit tout à la fois la cuisse droite et la jambe gauche. Il arriva alors que le calus s'étant mal formé dans l'endroit de la fracture, il fallut lui rompre la jambe gauche de nouveau. Dans le temps qu'on la tiroit le plus violemment, il soutint cette douloureuse opération avec une fermeté extraordinaire et une tranquillité admirable. Notre médecin, qui fut présent, en parut si étonné, qu'il ne put s'empêcher de lui dire : *Eh! mon père, laissez du moins échapper quelques plaintes; vous en avez tant de sujet!*

Le père Rasles joignoit aux talens qui font un excellent missionnaire, les vertus que demande le ministère évangélique pour être exercé avec fruit parmi nos sauvages. Il étoit d'une santé robuste, et je ne sache pas qu'il ait eu jamais la moindre indisposition. Nous étions surpris de son application et de sa facilité à apprendre les différentes langues sauvages. Il n'y en a aucune dans ce continent dont il n'eût quelque teinture. Outre la langue *abnakise*, qu'il a parlée le plus long-temps, il savoit encore la hurone, l'otaouaise et l'illinoise. Il s'en est servi avec fruit dans les différentes missions où elles sont en usage. Depuis son arrivée au Canada, on ne le vit jamais démentir son caractère; il fut toujours ferme et courageux, dur à lui-même, tendre et compatissant à l'égard des autres.

Il y a trois ans que, par ordre de monsieur notre gou-

verneur, je fis un tour à l'Acadie. M'entretenant avec le père Rasles, je lui représentai qu'au cas qu'on déclarât la guerre aux sauvages, il couroit risque de la vie; que son village, n'étant qu'à quinze lieues des forts anglois, se trouvoit exposé aux premières irruptions; que sa conservation étoit nécessaire à son troupeau, et qu'il falloit prendre des mesures pour mettre ses jours en sûreté. « Mes mesures sont prises, me répondit-il d'un ton ferme : Dieu m'a confié ce troupeau; je suivrai son sort, trop heureux de m'immoler pour lui. » Il répétoit souvent la même chose à ses néophytes, pour fortifier leur constance dans la foi. « Nous n'avons que trop éprouvé, m'ont-ils dit eux-mêmes, que ce cher père nous parloit d'abondance de cœur; nous l'avons vu d'un air tranquille et serein affronter la mort, s'opposer lui seul à la fureur de l'ennemi, retarder ses premiers efforts pour nous donner le temps de fuir le danger et de conserver nos vies. » Comme sa tête avoit été mise à prix, et que l'on avoit tenté diverses fois de l'enlever, au dernier printemps les sauvages lui proposèrent de le conduire plus avant dans les terres du côté de Québec, où il seroit à couvert des périls dont sa vie étoit menacée. « Quelle idée avez-vous donc de moi? leur répondit-il avec un air d'indignation; me prenez-vous pour un lâche déserteur? Eh! que deviendrait votre foi si je vous abandonnois? Votre salut m'est plus cher que la vie. »

Il étoit infatigable dans les exercices de son zèle : sans cesse occupé à exhorter les sauvages à la vertu, il ne pensoit qu'à en faire de fervens chrétiens. Sa manière de prêcher, véhémence et pathétique, faisoit de vives impressions sur leurs cœurs. Quelques familles de Loups (nations sauvages), arrivées tout récemment d'Orange, m'ont déclaré, la larme à l'œil, qu'elles lui étoient redevables de leur conversion au christianisme, et qu'ayant reçu de

lui le baptême depuis environ trente ans, les instructions qu'il leur avoit faites pour lors n'avoient pu s'effacer de leurs esprits, tant sa parole étoit efficace et laissoit de profondes traces dans le cœur de ceux qui l'écoutoient. Il ne se contentoit pas d'instruire presque tous les jours les sauvages dans son église, il les visitoit souvent dans leurs cabanes : ses entretiens familiers les charmoient ; il savoit les assaisonner d'une gaieté sainte qui plaît beaucoup plus aux sauvages qu'un air grave et sombre ; aussi avoit-il l'art de leur persuader tout ce qu'il vouloit ; il étoit parmi eux comme un maître au milieu de ses élèves. Nonobstant les continuelles occupations de son ministère, il n'omit jamais les saintes pratiques qui s'observent dans nos maisons. Il se levait et faisoit son oraison à l'heure qui y est marquée. Il ne se dispensa jamais des huit jours de la retraite annuelle ; il s'étoit prescrit pour la faire les premiers jours de carême, qui est le temps où le Sauveur entra dans le désert. « Si l'on ne fixe un temps dans l'année pour ces saints exercices, me disoit-il un jour, les occupations se succèdent les unes aux autres, et après bien des délais, on court risque de ne pas trouver le loisir de s'en acquitter. »

La pauvreté religieuse éclatoit dans toute sa personne, dans ses meubles, dans son vivre, dans ses habits. Il s'interdit, par esprit de mortification, l'usage du vin, même lorsqu'il se trouvoit au milieu des François ; de la bouillie faite de farine de blé d'Inde fut sa nourriture ordinaire. Durant certains hivers, où quelquefois les sauvages manquent de tout, il se vit réduit à vivre de glands ; loin de se plaindre alors, il ne parut jamais plus content. Les trois dernières années de sa vie, la guerre ayant empêché les sauvages de chasser librement et d'ensemencer leurs terres, les besoins devinrent extrêmes, et le missionnaire se trouva dans une affreuse disette. On avoit soin de lui

envoyer de Québec les provisions nécessaires à sa subsistance. « Je suis honteux, m'écrivait-il, du soin que vous prenez de moi : un missionnaire né pour souffrir ne doit pas être si bien traité. » Il ne souffroit pas que personne lui prêtât la main pour l'aider dans ses besoins les plus ordinaires, et il se servit toujours lui-même. C'étoit lui qui cultivoit son jardin, qui préparoit son bois de chauffage, sa cabane et son sagamité, qui rapiéçoit ses habits déchirés, cherchant par esprit de pauvreté à les faire durer le plus long-temps qu'il lui étoit possible. La soutane qu'il portoit lorsqu'il fut tué, parut si usée et en si mauvais état à ceux qui l'en dépouillèrent, qu'ils ne daignèrent pas se l'approprier, comme ils en eurent d'abord le dessein. Ils la rejetèrent sur son corps, et elle nous fut renvoyée à Québec. Autant il se traitoit durement lui-même, autant il étoit compatissant et charitable pour les autres. Il n'avoit rien à lui, et tout ce qu'il recevoit, il le distribuoit aussitôt à ses pauvres néophytes. Aussi la plupart ont-ils donné à sa mort des démonstrations de douleur plus vives que s'ils eussent perdu leurs parens les plus proches. Il prenoit un soin extraordinaire d'orner et d'embellir son église, persuadé que cet appareil extérieur qui frappe les sens, anime la dévotion des barbares, et leur inspire une plus profonde vénération pour nos saints mystères. Comme il savoit un peu de peinture, et qu'il tournoit assez proprement, elle étoit décorée de plusieurs ouvrages qu'il avoit travaillés lui-même.

Vous jugez bien, mon révérend père, que ses vertus, dont la Nouvelle-France a été témoin depuis tant d'années, lui avoient concilié le respect et l'affection des François et des sauvages. Aussi est-il universellement regretté. Personne ne doute qu'il n'ait été immolé en haine de son ministère et de son zèle à établir la vraie foi dans le cœur des sauvages. C'est l'idée qu'en a M. de Bellemont, supé-

rieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. Lui ayant demandé les suffrages accoutumés pour le défunt, à cause de la communication de prières qui est entre nous, il me répondit, en se servant des paroles si connues de saint Augustin, que c'étoit faire injure à un martyr que de prier pour lui. *Injuriam facit martyri qui orat pro eo.* Plaise au Seigneur que son sang, répandu pour une cause si juste, fertilise ces terres infidèles, si souvent arrosées du sang des ouvriers évangéliques qui nous ont précédés; qu'il les rende fécondes aux fervens chrétiens, et qu'il anime le zèle des hommes apostoliques à venir recueillir l'abondante moisson que leur présentent tant de peuples encore ensevelis dans les ombres de la mort!

LETTRE DU PÈRE ***,

MISSIONNAIRE CHEZ LES ABNAKIS.

De Saint-François, le 21 octobre 1757.

JE partis le 12 juillet de Saint-François, principal village de la mission abnakise, pour me rendre à Montréal; le motif de mon voyage étoit uniquement de conduire à M. le marquis de Vaudreuil une députation de vingt Abnakis, destinés à accompagner le père Virot, qui est allé essayer de fonder une nouvelle mission chez les Loups d'Ohio ou de la belle rivière. La part que je puis avoir dans cette glorieuse entreprise, les événemens qui l'ont occasionée, les difficultés qu'il a fallu surmonter, pourront fournir dans la suite une matière intéressante pour une nouvelle lettre. Mais il faut attendre que les bénédictions répandues aient couronné les efforts que nous avons faits pour porter les lumières de la foi chez

des peuples qui paroissent si disposés à les recevoir. Arrivé à Montréal, distant de ma mission d'une journée et demie, je me comptois au terme de mon voyage : la Providence en ordonna autrement. On méditoit une expédition contre les ennemis, et sur les dispositions des nations sauvages, on s'attendoit au plus grand succès. Les Abnakis devoient être de la partie ; et comme tous les sauvages chrétiens sont accompagnés de leurs missionnaires, qui s'empresstent de leur fournir les secours propres de leur ministère, les Abnakis pouvoient être sûrs que je ne les abandonnerois pas dans une circonstance aussi critique. Je me disposai donc au départ ; mes équipages furent bientôt prêts : une chapelle, les saintes huiles, ce fut tout, me confiant pour le reste à la Providence, qui ne m'a jamais manqué. Je m'embarquai deux jours après sur le grand fleuve de Saint-Laurent, de compagnie avec deux messieurs de Saint-Sulpice. L'un étoit M. Picquet, missionnaire des Iroquois de la Galette, et le second, M. Mathavet, missionnaire des Nipistings du lac des deux Montagnes. Mes Abnakis étoient campés à Saint-Jean, un des forts de la colonie, éloigné d'une journée de chemin de Montréal. Mon arrivée les surprit ; ils n'étoient pas prévenus. A peine m'eurent-ils aperçu, qu'ils firent retentir du bruit de mon arrivée les bois et les montagnes voisines ; tous, jusqu'aux enfans (car chez les sauvages on est soldat dès qu'on peut porter le fusil), oui, les enfans eux-mêmes me donnèrent des marques de leur satisfaction. *Nemittangoustena ! Nemittangoustena !* s'écrièrent-ils dans leur langue ; *ouriomî eri namihoureg* ; c'est-à-dire : « Notre père, notre père, que nous te sommes obligés de ce que tu nous procures le plaisir de te voir ! » Je les remerciai en peu de mots de la bonne volonté qu'ils me témoignoiënt. Je ne tardai pas à m'acquitter auprès d'eux des devoirs de mon ministère. A

peine eus-je fait dresser ma tente, que je me hâtai de les rejoindre. Je les conduisis au pied d'une grande croix, placée sur le bord de la rivière. Je leur fis à haute voix la prière du soir. Je la terminai par une courte exhortation, où je tâchai de leur retracer les obligations d'un guerrier que la religion conduit dans les combats. Je les congédiâi après leur avoir annoncé la messe pour le lendemain. Je comptois que ce seroit le jour de notre départ : le mauvais temps trompa nos espérances. Nous fûmes obligés de camper encore ce jour-là, qui fut employé à faire les dispositions propres à assurer notre marche.

Sur le soir, la libéralité d'un officier nous procura un de ces spectacles militaires sauvages que bien des personnes admirent comme étant capables de faire naître dans les cœurs des plus lâches cette ardeur martiale qui fait les véritables guerriers ; pour moi, je n'y ai jamais aperçu qu'une farce comique, capable de faire éclater de rire quiconque ne seroit pas sur ses gardes. Je parle d'un festin de guerre. Figurez-vous une grande assemblée de sauvages parés de tous les ornemens les plus capables de défigurer une physionomie à des yeux européens. Le vermillon, le blanc, le vert, le jaune, le noir fait avec de la suie ou de la râclure des marmites ; un seul visage sauvage réunit toutes ces différentes couleurs méthodiquement appliquées, à l'aide d'un peu de suif qui sert de pommade. Voilà le fard qui se met en œuvre dans ces occasions d'appareil, pour embellir non-seulement le visage, mais encore la tête presque tout-à-fait rasée, à un petit flocon de cheveux près, réservé sur le sommet pour y attacher des plumes d'oiseaux ou quelques morceaux de porcelaine, ou quelque autre semblable colifichet. Chaque partie de la tête a ses ornemens marqués : le nez a son pendant ; il y en a aussi pour les oreilles, qui sont fendues dès le bas âge, et tellement alongées par les poids dont elles ont été sur-

chargées, qu'elles viennent flotter et battre sur les épaules. Le reste de l'équipement répond à cette bizarre décoration. Une chemise barbouillée de vermillon, des colliers de porcelaine, des bracelets d'argent, un grand couteau suspendu sur la poitrine, une ceinture de couleurs variées, mais toujours burlesquement assorties, des souliers de peau d'original ; voilà quel est l'accoutrement sauvage. Les chefs et les capitaines ne sont distingués de ceux-ci que par le hausse-col, et ceux-là que par un médaillon qui représente d'un côté le portrait du roi, et au revers, Mars et Bellone qui se donnent la main, avec cette devise : *virtus et honor*.

Figurez-vous donc une assemblée de gens ainsi parés et rangés en haie. Au milieu sont placées de grandes chaudières remplies de viandes cuites et coupées par morceaux, pour être plus en état d'être distribuées aux spectateurs. Après un respectueux silence, qui annonce la majesté de l'assemblée, quelques capitaines députés par les différentes nations qui assistent à la fête, se mettent à chanter successivement. Vous vous persuaderez sans peine ce que peut être cette musique sauvage, en comparaison de la délicatesse et du goût de l'euro péenne. Ce sont des sons formés, je dirai presque au hasard, et qui quelquefois ne ressemblent pas mal à des cris et à des hurlemens de loups. Ce n'est pas là l'ouverture de la séance, ce n'en est que l'annonce et le prélude, pour inviter les sauvages dispersés à se porter au rendez-vous général. L'assemblée une fois formée, l'orateur de la nation prend la parole, et harangue solennellement les conviés. C'est l'acte le plus raisonnable de la cérémonie. Le panégyrique du roi, l'éloge de la nation française, les raisons qui prouvent la légitimité de la guerre, les motifs de gloire et de religion, tous propres à inviter les jeunes gens à marcher avec joie au combat : voilà le fond de ces sortes de dis-

cours, qui, pour l'ordinaire, ne se ressentent point de la barbarie sauvage; j'en ai entendu plus d'une fois qui n'auroient pas été désavoués par nos plus beaux esprits de France. Une éloquence puisée toute dans la nature n'y faisoit pas regretter le secours de l'art.

La harangue finie, on procède à la nomination des capitaines qui doivent commander dans le parti. Dès que quelqu'un est nommé, il se lève de sa place et vient se saisir de la tête d'un des animaux qui doivent faire le fond du festin. Il l'élève assez haut pour être aperçu de toute l'assemblée, en criant : *Voilà la tête de l'ennemi*. Des cris de joie et d'applaudissemens s'élèvent alors de toutes parts et annoncent la satisfaction de l'assemblée. Le capitaine, toujours la tête de l'animal en main, parcourt tous les rangs, en chantant sa chanson de guerre, dans laquelle il s'épuise en fanfaronnades, en défis insultans pour l'ennemi, et en éloges outrés qu'il se prodigue. A les entendre se prôner dans ces momens d'un enthousiasme militaire, ce sont tous des héros à tout emporter, à tout écraser, à tout vaincre. A mesure qu'il passe en revue devant les sauvages, ceux-ci répondent à ces chants par des cris sourds, entrecoupés et tirés du fond de l'estomac, et accompagnés de mouvemens de corps si plaisans, qu'il faut y être fait pour les voir de sang-froid. Dans le cours de la chanson il a soin d'insérer de temps en temps quelque plaisanterie grotesque. Il s'arrête alors comme pour s'applaudir, ou plutôt pour recevoir les applaudissemens sauvages que mille cris confus font retentir à ses oreilles. Il prolonge sa promenade guerrière aussi long-temps que le jeu lui plaît; cesse-t-il de lui plaire, il la termine en jetant avec dédain la tête qu'il avait entre les mains, pour désigner, par ce mépris affecté, que c'est une viande de tout autre espèce qu'il lui faut pour contenter son appétit militaire. Il vient ensuite reprendre sa place, où il n'est

pas plus tôt assis, qu'on lui coiffe quelquefois la tête d'une marmite de cendres chaudes; mais ce sont là de ces traits d'amitié, de ces marques de tendresse qui ne se souffrent que de la part d'un ami bien déclaré et bien reconnu : une pareille familiarité d'un homme ordinaire serait censée une insulte. A ce premier guerrier en succèdent d'autres qui font traîner en longueur la séance, surtout quand il s'agit de former de gros partis, parce que c'est dans ces sortes de cérémonies que se font les enrôlemens. Enfin, la fête s'achève par la distribution et la consommation des viandes.

Tel fut le festin militaire donné à nos sauvages, et le cérémonial qui s'y observa. Les Algonquins, les Abnakis, les Nipistings et les Amenecis étoient de cette fête. Cependant, des soins plus sérieux demandoient ailleurs notre présence; il étoit tard, nous nous levâmes; et chaque missionnaire, suivi de ses néophytes, alla mettre fin à la journée par les prières accoutumées. Une partie de la nuit fut employée à faire les dernières dispositions pour le départ fixé au lendemain. Le temps, pour cette fois, nous favorisa; nous nous embarquâmes après avoir mis notre voyage sous la protection spéciale du Seigneur, par une messe chantée solennellement, avec plus de méthode et de dévotion qu'on ne sauroit se l'imaginer, les sauvages se surpassant toujours dans ce spectacle de religion. L'ennui de la marche me fut adouci par l'avantage que j'eus chaque jour de célébrer le saint sacrifice de la messe, tantôt sur quelques îles, tantôt sur les rivages des rivières, mais toujours dans un endroit assez découvert pour favoriser la dévotion de notre petite armée. Ce n'étoit pas une légère consolation pour des ministres du Seigneur d'entendre chanter ses louanges en autant de langues différentes qu'ils étoient de peuples assemblés. Tous les jours chaque nation se choisissoit un endroit commode où elle campoit séparément. Les

exercices de religion s'y pratiquoient aussi régulièrement que dans leurs villages, de sorte que la consolation des missionnaires auroit été complète, si tous les jours de cette campagne eussent été aussi innocens que le furent les jours de notre marche.

Nous traversâmes le lac Champlain, où la dextérité des sauvages à pêcher nous fournit un spectacle fort amusant. Placés sur le devant du canot, debout et la lance à la main, ils la dardoient avec une adresse merveilleuse, et amenoient de gros esturgeons, sans que leurs petites nacelles, que le moindre mouvement irrégulier pouvoit faire tourner, parussent pencher le moins du monde ni à droite ni à gauche; il n'étoit pas nécessaire, pour favoriser une pêche si utile, qu'on suspendît la marche. Le seul pêcheur cessoit de marcher; mais, en récompense, il étoit chargé de pourvoir à la subsistance de tous les autres, et il y réussissoit. Enfin, après six jours de route, nous nous rendîmes au fort *Vaudreuil*, autrement nommé *Carillon*, où l'on avoit assigné le rendez-vous général de nos troupes. A peine commençoit-on à distinguer le sommet des fortifications, que nos sauvages se rangèrent en bataille, chaque nation sous son pavillon. Deux cents canots, placés dans ce bel ordre, formoient un spectacle que messieurs les officiers françois, accourus sur le rivage, ne jugèrent pas indigne de leur curiosité.

Dès que j'eus mis pied à terre, je m'empressai d'aller rendre mes devoirs à M. le marquis de Montcalm, que j'avois eu l'honneur de connoître à Paris. Les sentimens dont il honore nos missionnaires m'étoient connus. Il me reçut avec cette affabilité qui annonçoit la bonté et la générosité de son cœur. Les Abnakis, moins pour se conformer au cérémonial que pour satisfaire à leurs inclinations et à leurs devoirs, ne tardèrent pas à se présenter chez leur général. Leur orateur le complimenta briève-

ment comme on l'en avoit prié : « Mon père, lui dit-il, n'appréhende pas, ce ne sont pas des éloges que je viens te donner ; je connois ton cœur, il les dédaigne ; il te suffit de les mériter. Eh bien, tu me rends service ; car je n'étois pas dans un petit embarras de pouvoir te marquer tout ce que je sens. Je me contente donc de t'assurer que voici tes enfans tout prêts à partager tes périls, bien sûrs qu'ils ne tarderont pas à en partager la gloire. » La tournure de ce compliment ne paroitra pas venir d'un sauvage ; mais on n'auroit là-dessus aucun doute si l'on connoissoit le caractère d'esprit de celui qui le prononça. J'appris chez M. de Montcalm la belle défense qu'avoit faite, quelques jours auparavant, un officier canadien, nommé M. de Saintout : il avoit été envoyé à la découverte sur le lac Saint-Sacrement, lui onzième, dans un seul canot d'écorce. En doublant une langue de terre, il fut surpris par deux berges angloises qui, cachées en embuscade, l'attaquèrent brusquement. La partie n'étoit pas égale. Une seule décharge faite à propos sur le canot auroit décidé de la victoire ou de la vie des François. M. de Saintout, en homme sage, gagna à la hâte une île que formoit dans le lac un rocher escarpé. Il fut vivement poursuivi par les ennemis ; mais il suspendit bientôt leur ardeur par une décharge qu'il fit faire sur eux avec autant de prudence que de bonheur. Les ennemis, déconcertés pour quelques momens, revinrent bientôt à la charge ; mais ils furent de nouveau si bien reçus, qu'ils prirent le parti de débarquer sur la grève, qui étoit à la portée du fusil. Le combat recommença avec plus d'opiniâtreté qu'auparavant, mais avec un succès toujours égal pour nous. M. de Saintout, s'apercevant que les ennemis n'étoient pas d'humeur à le venir attaquer dans son poste, et qu'il ne pouvoit aller à eux sans risquer de voir son canot couler bas, pensa à la retraite. Il la fit en homme

d'esprit, comme il s'étoit défendu en homme de cœur. Il s'embarqua en présence des Anglois, qui, n'osant le poursuivre, se contentèrent de faire sur lui un feu continu. Nous eûmes dans cette rencontre trois blessés, mais légèrement; M. de Saintout étoit du nombre. M. de Grosbois, cadet dans les troupes de la colonie, fut tué sur la place. Les ennemis, de leur aveu, étoient sortis de leur fort trente-sept; dix-sept seulement y rentrèrent. De pareils coups surprennent en Europe; mais ici la valeur des Canadiens les a si souvent multipliés, qu'on seroit étonné de ne les voir pas renouvelés plus d'une fois dans le cours d'une campagne; la suite de cette lettre en fournira la preuve.

Après avoir pris congé de M. de Montcalm, je me rendis au quartier des Abnakis. Je fis avertir l'orateur d'assembler incessamment ses compatriotes, et de les prévenir que, devant aller dans quelques jours à l'attaque du fort anglois, j'attendois de leur religion qu'ils se prépareroient à cette périlleuse expédition par toutes les démarches propres à en assurer le succès devant Dieu. Je leur fis savoir en même temps que ma tente seroit ouverte en tout temps et à tout le monde, et que je serois toujours prêt, au péril même de ma vie, à leur fournir les secours qu'exigeoit mon ministère. Le dimanche suivant, 24 juillet, un grand nombre fut admis à la sainte table. Je fis après la messe une courte exhortation. Trois jours après, nous reçûmes l'ordre de rejoindre l'armée françoise, campée à la distance d'une lieue. On faisoit les dispositions pour le départ, lorsqu'elles furent arrêtées par un spectacle qui fixa tous les yeux. On vit paroître au loin, dans un des bras de la rivière, une petite flotte de canots sauvages qui, par leurs arrangemens et leurs ornemens, annonçoient une victoire. C'étoit M. Marin, officier canadien d'un grand mérite, qui revenoit glorieux

et triomphant de l'expédition dont on l'avoit chargé. A la tête d'un corps d'environ deux cents sauvages, il avoit été détaché pour aller en parti vers le fort Lydis ; il avoit eu le courage, avec un petit camp volant, d'en attaquer les retranchemens avancés, et le bonheur d'en enlever un principal quartier. Les sauvages n'eurent que le temps d'emporter trente-cinq chevelures de deux cents hommes qu'ils tuèrent, sans que leur victoire fût ensanglantée d'une seule goutte de leur sang, et leur coûtât un seul homme. L'ennemi, au nombre de trois mille hommes, chercha en vain à avoir sa revanche, en les poursuivant dans leur retraite ; elle fut faite sans la moindre perte. On étoit occupé à compter le nombre des trophées barbares, c'est-à-dire des chevelures angloises dont les canots étoient parés, lorsque nous aperçûmes, d'un autre côté de la rivière, une barque françoise qui nous amenoit cinq Anglois liés et conduits par des *Outaouacks*, dont ils étoient les prisonniers.

La vue de ces malheureux captifs répandit la joie et l'allégresse dans le cœur des assistans ; mais c'étoit, dans la plupart, une joie féroce et barbare, qui se produisit par des cris effroyables et par des démarches bien tristes pour l'humanité. Un millier de sauvages, tirés des trente-six nations réunies sous l'étendard françois, étoient présens et bordoient le rivage. Dans l'instant, sans qu'il parût qu'ils se fussent concertés, on les vit courir avec la dernière précipitation vers les bois voisins. Je ne savois à quoi devoit aboutir une retraite si brusque et si inopinée. Je fus bientôt au fait. Je vis revenir un moment après ces furieux, armés de bâtons, qui se préparoient à faire à ces infortunés Anglois la plus cruelle des réceptions. Je ne pus retenir mon cœur à la vue de ces cruels préparatifs. Les larmes couloient de mes yeux : ma douleur cependant ne fut point oisive. J'allai, sans délibérer, à la ren-

contre de ces bêtes farouches, dans l'espérance de les adoucir; mais, hélas! que pouvoit ma foible voix? que pousser quelques sons que le tumulte, la diversité des langues, plus encore la férocité des cœurs rendoient intelligibles. Du moins les reproches les plus amers ne furent-ils pas épargnés à quelques Abnakis qui se trouvèrent sur mon chemin; l'air vif qui animoit mes paroles les amena à des sentimens d'humanité. Confus et honteux, ils se séparèrent de la troupe meurtrière, en jetant les cruels instrumens dont ils se dispoient à faire usage. Mais qu'étoit-ce que quelques bras de moins sur deux mille déterminés à frapper sans pitié? Voyant l'inutilité des mouvemens que je me donnois, je me déterminai à me retirer, pour n'être pas témoin de la sanglante tragédie qui alloit se passer. Je n'eus pas fait quelques pas, qu'un sentiment de compassion me rappela sur le rivage, d'où je jetai les yeux sur ces malheureuses victimes dont on préparoit le sacrifice. Leur état renouvela ma sensibilité. La frayeur qui les avoit saisis leur laissoit à peine assez de force pour se soutenir; leurs visages consternés et abattus étoient une vraie image de la mort. C'étoit fait de leur vie; en effet, ils alloient expirer sous une grêle de coups, si leur conservation ne fût venue du sein même de la barbarie, et si la sentence de mort n'eût été révoquée par ceux même qui, ce semble, devoient être les premiers à la prononcer. L'officier françois qui commandoit dans la barque s'étoit aperçu des mouvemens qui s'étoient faits sur le rivage; touché de cette commisération si naturelle à un honnête homme à la vue des malheureux, il tâcha de la faire passer dans le cœur des Outaouacks, maîtres des prisonniers; il mania si adroitement leurs esprits, qu'il vint à bout de les rendre sensibles, et de les intéresser en faveur de la cause des misérables. Ils s'y portèrent avec un zèle qui ne pouvoit qu'infailliblement

réussir. A peine la berge fut-elle assez près du rivage pour que la voix pût y porter, qu'un Outaouack, prenant fièrement la parole, s'écria d'un ton menaçant : « Ces prisonniers sont à moi ; je prétends qu'on me respecte, en respectant ce qui m'appartient ; trêve d'un mauvais traitement dont tout l'odieux rejailliroit sur ma tête. » Cent officiers françois auroient parlé sur le même ton, que leurs discours n'auroient abouti qu'à leur attirer à eux des mépris, et à leurs captifs des redoublemens de coups ; mais un sauvage craint son semblable, et ne craint que lui : leurs moindres disputes vont à la mort ; aussi n'en viennent-ils guère là. Les volontés de l'Outaouack furent donc aussitôt respectées que notifiées : les prisonniers furent débarqués sans tumulte et conduits au fort, sans même que la moindre huée les y accompagnât. Ils furent d'abord séparés ; ils subirent l'interrogatoire, où il ne fut pas nécessaire d'user d'artifice pour en tirer les éclaircissemens qu'on souhaitoit. La frayeur dont ils n'étoient pas trop bien revenus leur délioit la langue, et leur prêtoit une volubilité qui apparemment n'auroit pas eu lieu sans cela. J'en visitai un dans un appartement du fort, occupé par un de mes amis. Je lui donnai par signes les assurances les plus propres à le tranquilliser ; je lui fis présenter quelques rafraichissemens, qu'il me parut recevoir avec reconnoissance.

Après avoir satisfait ainsi autant à ma compassion qu'aux besoins d'un malheureux, je vins hâter l'embarquement de mes gens ; il se fit sur l'heure. Le trajet n'étoit pas long. Deux heures suffirent pour nous rendre. La tente de M. le chevalier de Lévi étoit placée à l'entrée du camp. Je pris la liberté de présenter mes respects à ce seigneur, dont le nom annonce le mérite, et dans qui le nom est ce qu'il y a de moins respectable. La conversation rouloit sur l'action qui avoit décidé du sort des cinq

Anglois dont je viens de détailler la périlleuse aventure : j'étois bien éloigné d'en savoir les circonstances ; elles auront de quoi surprendre. Les voici : M. de Corbiese, officier françois, servant dans les troupes de la colonie, avoit été commandé la nuit précédente pour aller croiser sur le lac Saint-Sacrement. Sa troupe se montoit environ à cinquante François, et à un peu plus de trois cents sauvages. Au premier point du jour, il découvrit un corps de trois cents Anglois, détachés aussi en parti dans une quinzaine de berges. Ces sortes de bateaux, hauts de bord, et forts en épaisseur, en concurrence avec de frêles canots, compensoient suffisamment, et au-delà, la petite supériorité que nous pouvions avoir du côté du nombre. Cependant nos gens ne balancèrent pas à aller engager l'action : l'ennemi parut d'abord accepter le défi de bonne grâce, mais cette résolution ne se soutint pas. Les François et les sauvages qui ne pouvoient raisonnablement fonder l'espérance de la victoire que sur l'abordage que leur nombre favorisoit, et qui d'ailleurs risquoient tout à se battre de loin, se mirent à serrer de près l'ennemi, malgré la vivacité du feu qu'il faisoit. L'ennemi ne les vit pas plus tôt à ses trousses, que la terreur lui fit tomber les armes des mains. Il ne rendit plus de combat, ce ne fut plus qu'une déroute. De tous les partis, le moins honorable sans contredit, mais, qui plus est, le plus dangereux, étoit de gagner la grève. C'est celui auquel il se détermina. Dans l'instant on les voit tirer avec précipitation vers le rivage : quelques-uns d'entre eux, pour y arriver plus tôt, se mettent à la nage en se flattant de pouvoir se sauver à la faveur des bois ; entreprise mal concertée, dont ils eurent tout le temps de pleurer la folie. Quelque vitesse que les efforts redoublés des rameurs pussent donner à des bateaux que l'art et l'habileté de l'ouvrier avoient rendus susceptibles de célérité, elle n'approchoit pas, à beaucoup près, de la vitesse d'un

canot d'écorce ; il vogue , ou plutôt il vole sur l'eau avec la rapidité d'un trait. Aussi les Anglois furent-ils bientôt atteints. Dans la première chaleur du combat , tout fut massacré sans miséricorde ; tout fut haché en pièces. Ceux qui avoient déjà gagné les bois , n'eurent pas un meilleur sort. Les bois sont l'élément des sauvages ; ils y coururent avec la légèreté des chevreuils. Les ennemis y furent joints et coupés par morceaux. Cependant les Outaouacks, voyant qu'ils n'avoient plus affaire à des combattans , mais à des gens qui se laissoient égorger sans résistance , pensèrent à faire des prisonniers. Le nombre en monta à cent cinquante-sept , celui des morts à cent trente-un ; douze seulement furent assez heureux pour échapper à la captivité et à la mort. Les berges , les équipages , les provisions , tout fut pris et pillé. Pour cette fois , monsieur , vous vous attendez , sans doute , qu'une victoire si incontestable nous coûtât cher. Le combat se donna sur l'eau , c'est-à-dire dans un lieu tout-à-fait découvert ; l'ennemi n'y fut pas pris au dépourvu , il eut tout le temps de faire ses dispositions : il combattoit de plus de haut en bas , pour ainsi dire ; du haut de ses berges , il déchargeoit la mousqueterie sur de foibles écorces , qu'un peu d'adresse , ou plutôt qu'un peu de sang-froid auroit aisément fait submerger avec tous ceux qui les défendoient. Cela est vrai : cependant un succès si complet fut acheté au prix d'un seul sauvage blessé , dont le poignet fut démis par un coup de feu.

Tel fut le sort du détachement de l'infortuné M. Coperelli , qui en étoit le commandant , et que le bruit général dit avoir péri sous les eaux. Les ennemis ne s'expriment sur les désastres de cette journée qu'en des termes qui marquent également et leur douleur et leur surprise. Ils conviennent ingénument de la grandeur de leur perte. Il seroit , en effet , difficile de s'inscrire en faux contre la moindre particularité : les cadavres des officiers et de

leurs soldats, en partie flottans sur les eaux du lac Saint-Sacrement, en partie encore étendus sur le rivage, déposeroient contre ce désaveu. Quant à leurs prisonniers, la plus grande partie gémit encore dans les fers de M. le chevalier de Lévi. Je les vis défilér par bandes, escortés de leurs vainqueurs, qui, occupés en barbares de leur triomphe, ne paroissoient guère d'humeur à adoucir la défaite des vaincus. Dans l'espace d'une lieue qu'il me fallut faire pour rejoindre mes Abnakis, je fis rencontre de plusieurs petites troupes de ces captifs. Plus d'un sauvage m'arrêta sur mon chemin pour faire montre de sa prise en ma présence, et pour jouir en passant de mes applaudissemens. L'amour de la patrie ne me permettoit pas d'être insensible à des succès qui intéressoient la nation; mais le titre de malheureux est respectable, non-seulement à la religion, mais à la simple nature. Ces prisonniers d'ailleurs s'offroient à moi sous un appareil si triste, les yeux baignés de larmes, le visage couvert de sueur et même de sang, la corde au cou! A cet aspect, les sentimens de compassion et d'humanité avoient bien droit sur mon cœur. Le rhum dont s'étoient gorgés les nouveaux maîtres, avoit échauffé leur tête et irrité leur férocité naturelle. Je craignois à chaque instant de voir quelque prisonnier, victime et de la cruauté et de l'ivresse, massacré sous mes yeux, tomber mort à mes pieds; de sorte que j'osois à peine lever la tête, de peur de rencontrer les regards de quelqu'un de ces malheureux. Il me fallut bientôt être témoin d'un spectacle tout autrement horrible que ce que j'avois vu jusque-là.

Ma tente avoit été placée au milieu du camp des Outaouacks. Le premier objet qui se présenta à mes yeux, en y arrivant, fut un grand feu, et des broches de bois plantées à terre désignoient un festin. C'en étoit un; mais, ô ciel! quel festin! Les restes d'un cadavre anglois, écor-

ché et décharné plus d'à moitié! J'aperçus un moment après ces inhumains mangeant, avec une famélique avidité, de cette chair humaine; je les vis puiser à grandes cuillères leur détestable bouillon, et ne pouvoir s'en rassasier. On m'y apprit qu'ils s'étoient disposés à ce régal, en buvant à pleins crânes le sang humain; leurs visages encore barbouillés et leurs lèvres teintes assuroient la vérité du rapport. Ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'ils avoient placé tout auprès une dizaine d'Anglois, pour être spectateurs de leur infâme repas. L'Outaouack approche de l'Abnakis; je crus qu'en faisant à ces monstres d'inhumanité quelque douce représentation, je gagnerois quelque chose sur eux. Je me flattois. Un jeune déterminé prit la parole, et me dit en mauvais françois: « Toi avoir le goût françois; moi, sauvage, cette viande bonne pour moi. » Il accompagna son discours par l'offre qu'il me fit d'un morceau de grillade angloise. Je ne répliquai rien à son raisonnement digne d'un barbare; quant à ses offres, on s'imagine aisément avec quelle horreur je les rejetai.

Instruit, par l'inutilité de cette tentative, que mes secours ne pouvoient qu'être tout-à-fait infructueux pour les morts, je me tournai du côté des vivans, dont le sort me paroissoit cent fois plus à plaindre. J'allai aux Anglois: un de la troupe fixa mon attention: aux ornemens militaires dont il étoit encore paré, je reconnus un officier; sur-le-champ mon parti fut pris de l'acheter, et de lui assurer sa liberté avec la vie. Je m'approchai dans cette vue d'un vieillard outaouack, persuadé que le froid de la vieillesse ayant modéré sa férocité, je le trouverois plus favorable à mon dessein; je lui tendis la main, en le saluant poliment, dans l'espérance de le gagner par ces manières prévenantes: mais ce n'étoit pas un homme avec qui j'avois à traiter; c'étoit pis qu'une bête féroce, qu'on adoucit au moins par des caresses. *Non*; me dit-il

d'un ton foudroyant et menaçant, tout propre à me remplir de frayeur, si j'avois été dans ce moment susceptible d'autres sentimens que ceux qu'inspirent la compassion et l'horreur; *non, je ne veux point de tes amitiés; retire-toi.* Je ne crus pas devoir attendre qu'il me réitérât un compliment de cette espèce; je lui obéis. J'allai me renfermer dans ma tente, et m'y livrer aux réflexions que la religion et l'humanité peuvent suggérer dans ces sortes de circonstances. Je ne pensai point à prendre des mesures pour précautionner mes Abnakis contre des excès si crians. Quoique l'exemple soit un écueil redoutable pour tous les hommes en matière de tempérance et de mœurs, ils étoient incapables de se porter à ces extrémités; on leur doit même cette justice que, dans les temps où ils étoient plongés le plus avant dans les ténèbres du paganisme, jamais ils n'ont mérité l'odieux nom d'anthropophages. Leur caractère humain et docile sur cet article les distinguoit dès-lors de la plus grande partie des sauvages de ce continent.

Le lendemain, à mon réveil, je comptois qu'il ne resteroit plus autour de ma tente aucun vestige du repas de la veille. Je me flattois que les vapeurs de la boisson dissipées, et l'émotion inséparable d'une telle action étant apaisée, les esprits seroient devenus plus rassis, et les cœurs plus humains. Je ne connoissois pas le génie et le goût outaouacks. C'étoit par choix, par délicatesse, par friandise, qu'ils se nourrissoient de chair humaine. Dès l'aurore ils n'avoient rien eu de si pressé que de recommencer leur exécration cuisine. Déjà ils n'attendoient plus que le moment désiré où ils pussent assouvir leur faim plus que canine, en dévorant les tristes restes du cadavre de leur ennemi. J'ai déjà dit que nous étions trois missionnaires attachés au service des sauvages. Durant toute la campagne, notre logement fut commun, nos délibérations

unanimes, nos démarches uniformes, et nos volontés parfaitement conformes. Cette intelligence ne servit pas peu à adoucir les travaux inséparables d'une course militaire. Après nous être concertés, nous jugeâmes tous que le respect dû à la majesté de nos mystères ne nous permettoit pas de célébrer le sacrifice de l'agneau sans tache dans le centre même de la barbarie ; d'autant mieux que ces peuples, adonnés aux plus bizarres superstitions, pouvoient abuser de nos plus respectables cérémonies, pour en faire la matière ou même la décoration de leurs jongleries. Sur ce fondement, nous abandonnâmes ce lieu proscrit par tant d'abominations, pour nous enfoncer dans les bois. Je ne pus faire ce mouvement sans me séparer tant soit peu de mes Abnakis. J'y étois autorisé, ce semble ; j'eus presque lieu cependant de regretter mon premier campement ; vous en jugerez par les suites. Je ne fus pas plus tôt établi dans mon nouveau domicile, que je vis se renouveler dans les cœurs de mes néophytes leur ardeur à s'approcher du tribunal de la pénitence. La foule en grossit si fort, que j'avois peine à suffire à leur empressement. Ces occupations, jointes aux autres devoirs de mon ministère, remplirent si bien quelques-unes de mes journées, qu'elles disparurent presque sans que je m'en aperçusse. Heureux si je n'eusse eu à me prêter qu'à de si dignes fonctions ! tout mon sang, ce n'auroit pas été trop pour payer ce bonheur ; mais les consolations des ministres de Jésus-Christ ne sont pas durables ici-bas, parce que les succès des travaux entrepris pour la gloire de leur maître ne le sont pas. Trop d'ennemis conspirent à les traverser, pour ne pas jouir enfin du triste triomphe d'y réussir.

Tandis que plusieurs de mes Abnakis ménageoient en chrétiens leur réconciliation et leur grâce auprès du Seigneur, d'autres cherchoient en téméraires à irriter sa

colère et à provoquer ses vengeances. La boisson est la passion favorite, le foible universel de toutes les nations sauvages; et par malheur il n'est que trop de mains avides qui la leur versent, en dépit des lois divines et humaines. Il n'est pas douteux que la présence du missionnaire, par le crédit qu'il tient de son caractère, n'obvie à bien des désordres. Par les raisons que j'ai déduites plus haut, je m'étois un peu éloigné de mes gens; j'en étois séparé par un petit bois. Je ne pouvois m'aviser de le franchir de nuit pour aller observer si le bon ordre régnoit dans leur camp, sans m'exposer à quelque sinistre aventure, non-seulement de la part des Iroquois attachés au parti anglois, lesquels, à la porte même du camp, avoient enlevé, quelques jours auparavant, la chevelure à un de nos grenadiers, mais encore de la part de nos idolâtres, sur lesquels l'expérience m'avoit appris qu'on ne pouvoit faire de fond. Quelques jeunes Abnakis, joints à des sauvages de différentes nations, profitèrent de mon absence et des ténèbres de la nuit pour aller, à la faveur du sommeil général, dérober à la sourdine de la boisson dans les tentes françoises. Une fois nantis de leur précieux trésor, ils se hâtèrent d'en faire usage, et bientôt les têtes furent dérangées. L'ivresse sauvage est rarement tranquille, presque toujours bruyante. Celle-ci éclata d'abord par des chansons, par des danses, par du bruit, en un mot, et finit par des coups. A la pointe du jour elle étoit dans le fort de ses extravagances; ce fut la première nouvelle que je reçus à mon réveil. J'accourus promptement à l'endroit d'où partoît le tumulte. Tout y étoit dans l'alarme et dans l'agitation. C'étoit l'ouvrage des ivrognes. Tout rentra bientôt dans l'ordre par la docilité de mes gens: je les pris sans façon par la main l'un après l'autre; je les conduisis sans résistance dans leur tente, où je leur ordonnai de reposer.

Le scandale paroissoit apaisé, lorsqu'un Moraïgan, naturalisé Abnakis, et adopté par la nation, renouvela la scène sur un ton un peu plus sérieux; après s'être pris de paroles avec un Iroquois, son compagnon de débauches, ils en vinrent aux mains. Le premier, beaucoup plus vigoureux, après avoir terrassé son adversaire, faisoit pleuvoir sur lui une grêle de coups, et, qui plus est, lui déchiroit les épaules à belles dents. Le combat étoit le plus échauffé lorsque je les atteignis : je ne pouvois emprunter d'autre secours que celui de mes bras pour séparer les combattans, les sauvages se redoutant trop mutuellement pour s'ingérer jamais, à quelque prix que ce soit, dans les disputes des uns et des autres. Mais mes forces ne répondoient point à la grandeur de l'entreprise, et le victorieux étoit trop animé pour relâcher sitôt sa proie. Je fus tenté de laisser ces furieux se punir par leurs mains de leurs excès; mais je craignois que la scène ne fût ensanglantée par la mort d'un des champions; je redoublai mes efforts; à force de secouer l'Abnakis, il sentit enfin qu'on le secouoit; il tourne alors la tête: ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il me reconnut; il ne se mit pas néanmoins à la raison; il lui fallut quelques momens pour se remettre; après quoi il donna à l'Iroquois le champ libre pour s'évader, dont celui-ci profita de bonne grâce.

Après avoir pris des mesures pour obvier au renouvellement de la partie, je me retirai, plus fatigué qu'on ne sauroit croire de la course que je venois de faire; mais il me fallut bientôt recommencer: je fus averti qu'une troupe de mes guerriers assemblés sur le rivage, autour des bateaux où étoit le dépôt des poudres, s'y amusoit à faire le coup de fusil, en dépit de la garde, et au mépris même des ordres, ou plutôt des prières des officiers; car le sauvage est son maître et son roi, et il porte par-

tout avec lui son indépendance. Je n'avois pas pour cette fois à lutter contre l'ivresse ; il ne s'agissoit que de réprimer la jeunesse inconsidérée de quelques étourdis ; aussi la décision fut prompte. Imaginez-vous une foule d'écoliers qui redoutent les regards de leur maître ; tels furent à ma présence ces guerriers si redoutables : ils disparurent à mon approche , au grand étonnement des François. A peine pus-je en joindre un seul à qui je demandai , d'un ton d'indignation , s'il étoit las de vivre , ou s'il avoit conjuré notre perte. Il me répondit d'un ton fort radouci : « Non , mon père. — Pourquoi donc , ajoutai-je , pourquoi allez-vous vous exposer à sauter en l'air , et nous faire sauter nous-mêmes par l'embrasement des poudres ? — Taxe-nous d'ignorance , répliqua-t-il , mais non de malice. Nous ignorions qu'elles fussent si près. » Sans faire tort à sa probité , on pouvoit suspecter la vérité de son excuse ; mais c'étoit beaucoup qu'il voulût descendre à une justification , et plus encore qu'il voulût mettre fin à son dangereux badinage.

L'inaction à laquelle je voyois condamnés nos sauvages chrétiens , jointe à leur mélange avec tant de nations idolâtres , me faisoit trembler , non pour la religion , mais pour leur conduite. Je soupirois après le jour où , les préparatifs nécessaires pour l'expédition une fois consommés , on pourroit se mettre en mouvement : l'esprit occupé , le cœur est plus en sûreté. Il arriva enfin ce moment si désiré. M. le chevalier de Lévi , à la tête de trois mille hommes , avoit pris la route par terre , le vendredi 29 de juillet , afin d'aller protéger la descente de l'armée , qui devoit aller par eau. Sa marche n'eut aucune de ces facilités que fournissent en Europe ces grands chemins faits avec une magnificence royale pour la commodité des troupes. Ce fut d'épaisses forêts à percer , des montagnes escarpées à franchir , des marais

boueux à traverser. Après une marche forcée de toute une journée, c'étoit beaucoup si on se trouvoit en avant de trois lieues; de sorte qu'il fallut cinq jours pour faire douze lieues. Sur ces obstacles, qu'on avoit bien prévus, le départ de ce corps avoit précédé de quelques jours. Ce fut le dimanche que nous nous embarquâmes avec les sauvages seulement, qui pouvoient faire un gros de 1,200 hommes alors, les autres étant partis par terre. Nous n'eûmes pas fait quatre à cinq lieues sur le lac, que nous aperçûmes des marques sensibles de notre dernière victoire: c'étoient des berges angloises abandonnées, qui, après avoir flotté long-temps au gré des eaux et des vents, étoient enfin allées échouer sur la grève. Mais le spectacle le plus frappant fut une assez grande quantité de cadavres anglois étendus sur le rivage, ou épars çà et là dans les bois. Les uns étoient hachés par morceaux, et presque tous étoient mutilés de la façon la plus affreuse. Que la guerre me parut un fléau terrible! Il auroit été bien consolant pour moi de procurer de ma main les honneurs de la sépulture à ces tristes restes de nos ennemis; mais ce n'étoit que par condescendance qu'on avoit débarqué dans cette anse. Ce fut un devoir et une nécessité pour nous de nous remettre incessamment en route, conformément aux ordres qui nous pressoient de nous rendre. Nous abordâmes sur le soir au lieu qui nous avoit été assigné pour camper. C'étoit une côte semée de ronces et d'épines, qui étoit le repaire d'une multitude prodigieuse de serpens à sonnettes. Nos sauvages, qui leur donnèrent la chasse, en attrapèrent plusieurs, qu'ils m'apportèrent. Ce reptile, venimeux s'il en fut jamais, a une tête dont la petitesse ne répond pas à la grosseur de son corps; sa peau est quelquefois régulièrement tachetée d'un noir foncé et d'un jaune pâle; d'autres fois elle est entièrement noire. Il n'est armé d'au-

cun aiguillon , mais ses dents sont extrêmement aiguës. Il a l'œil vif et brillant ; il porte sous la queue plusieurs petites écailles , qu'il enfle prodigieusement , et qu'il agite violemment l'une contre l'autre , quand il est irrité. Le bruit qui en résulte a occasioné le nom sous lequel il est connu. Son fiel boucané est un spécifique contre le mal de dents. Sa chair , aussi boucanée et réduite en poudre , passe pour un excellent fébrifuge. Du sel mâché et appliqué sur la plaie est un topique assuré contre ses morsures , dont le venin est si prompt , qu'il donne la mort en moins d'une heure.

Le lendemain , sur les quatre heures du soir , M. de Montcalm arriva avec le reste de l'armée. Il fallut nous remettre en route , malgré un déluge de pluie qui nous inondoit. Nous marchâmes presque toute la nuit , jusqu'à ce que nous distinguâmes le camp de M. de Lévi , à trois feux placés en triangle sur la croupe d'une montagne. Nous fîmes halte dans cet endroit , où l'on tint un conseil général , après lequel les troupes de terre se mirent de nouveau en marche vers le fort George , distant seulement de quatre lieues. Ce ne fut que vers midi que nous remontâmes en canot. Nous naviguions lentement pour donner le temps aux bateaux chargés de l'artillerie de nous suivre. Il s'en falloit bien qu'ils le pussent. Sur le soir , nous avions plus d'une grande lieue d'avance. Cependant , comme nous étions arrivés à une baie dont nous ne pouvions doubler la pointe sans nous découvrir entièrement aux ennemis , nous nous déterminâmes , en attendant de nouveaux ordres , à y passer la nuit. Elle fut marquée par une petite action , qui fut le prélude du siège.

Sur les onze heures , deux berges parties du fort parurent sur le lac. Elles naviguoient avec une assurance et une tranquillité dont elles ne tardèrent pas à revenir. Un de mes voisins , qui veilloit pour la sûreté générale , les

distingua dans un assez grand éloignement. La nouvelle fut portée à tous les sauvages, et les préparatifs pour les recevoir terminés avec une promptitude et un silence admirables. Je fus sommé dans l'instant de pourvoir à ma sûreté, en gagnant la terre, et de là l'intérieur des bois. Ce ne fut point par une bravoure déplacée dans un homme de mon état que je fis la sourde oreille à l'avis qu'on avoit la bonté de me donner; mais je ne le croyois pas sérieux, parce que je croyois avoir des titres pour suspecter la vérité de la nouvelle. Quatre cents bateaux ou canots, qui couvroient depuis deux jours la surface des eaux du lac Saint-Sacrement, formoient un attirail trop considérable pour avoir pu échapper aux yeux attentifs et éclairés d'un ennemi. Sur ce principe, j'avois peine à me persuader que deux berges eussent la témérité, je ne dis pas de se mesurer, mais de se présenter devant des forces si supérieures; je raisonnois, et il ne falloit qu'ouvrir les yeux. Un de mes amis, spectateur de tout, m'avertit encore, d'un ton trop sérieux pour ne pas me rendre, que j'étois déplacé. Il avoit raison. Un bateau assez vaste réunissoit tous les missionnaires. On y avoit mis une tente pour nous mettre à l'abri des injures de l'air, pendant les nuits assez froides dès-lors sous ce climat; ce pavillon, ainsi dressé, formoit en l'air une espèce d'ombrage qu'on découvroit aisément à la lueur des étoiles. Curieux de s'éclaircir, c'étoit là directement que tendoient les Anglois. Faire une telle route et courir à la mort, c'étoit à peu près la même chose. Peu, en effet, l'auroient échappée, si, par bonheur pour eux, une petite aventure ne nous eût trahis quelques momens trop tôt. Un des moutons de notre armée se prit à bêler; à ce cri, qui dévoiloit l'embuscade, les ennemis tournèrent face, firent route vers le rivage opposé, et forcèrent de rames pour s'y sauver à la faveur des ténèbres et des bois. Cette manœuvre aussitôt reconnue, que faire?

Douze cents sauvages s'ébranlèrent, et volèrent à leur poursuite avec des hurlemens aussi effrayans par leur continuité que par leur nombre. Cependant des deux côtés on sembla d'abord se respecter; pas un seul coup de fusil ne fut lâché. Les agresseurs, n'ayant pas eu le temps de se former, craignoient de se tirer mutuellement, et vouloient, d'ailleurs, des prisonniers. Les fugitifs employoient plus utilement leurs bras à accélérer leur fuite. Ils touchoient presque au terme, lorsque les sauvages, qui s'aperçurent que leur proie échappoit, firent feu. Les Anglois, serrés de trop près par quelques canots avant-coureurs, furent obligés d'y répondre. Bientôt un silence sombre succéda à tout ce fracas. Nous étions dans l'attente d'un succès, lorsqu'un faux brave s'avisa de se faire honneur dans l'histoire fabuleuse du combat, auquel il n'avoit sûrement pas assisté. Il débuta par assurer que l'action avoit été meurtrière pour les Abnakis. C'en fut assez pour me mettre en action. Muni des saintes huiles, je me jetai avec précipitation dans un canot pour aller au devant des combattans. Je priois à chaque instant mes guides de faire diligence. Il n'en étoit pas besoin, du moins pour moi. Je fis rencontre d'un Abnakis, qui, mieux instruit, parce qu'il avoit été plus brave, m'apprit que cette action si meurtrière s'étoit terminée à un Nipistingue tué et un autre blessé à l'abordage. Je n'attendis pas le reste de son récit; je me pressai d'aller rejoindre nos gens pour céder ma place à M. Mathavet, missionnaire de la nation nipistingue. J'arrivois par eau, lorsque M. de Montcalm, qui, au bruit de la mousqueterie, avoit pris terre un peu au-dessous, arriva à travers les bois; il apprit que je venois de la découverte, et s'adressa à moi pour être mieux au fait: mon Abnakis, que je rappelai, lui fit un court récit du combat. L'obscurité de la nuit ne permettoit pas de savoir le nombre des morts ennemis;

on s'étoit saisi de leurs berges , et on leur avoit fait trois prisonniers. Le reste erroit à l'aventure dans les bois : M. de Montcalm , charmé de ce détail , se retira pour aller aviser , avec sa prudence accoutumée , aux opérations du lendemain.

Le jour commençoit à peine à paroître , que la partie de la nation nipistingue procéda à la cérémonie des funérailles de leur frère , tué sur la place dans l'action de la nuit précédente , et mort dans les erreurs du paganisme. Ces obsèques furent célébrées avec toute la pompe et l'appareil sauvage. Le cadavre avoit été paré de tous les ornemens , ou plutôt surchargé de tous les atours que la plus originale vanité puisse mettre en œuvre dans des conjonctures assez tristes par elles-mêmes : colliers de porcelaine , bracelets d'argent , pendans d'oreilles et de nez , habits magnifiques , tout lui avoit été prodigué ; on avoit emprunté le secours du fard et du vermillon pour faire disparaître sous ces couleurs éclatantes la pâleur de la mort , et pour donner à son visage un air de vie qu'il n'avoit pas. On n'avoit oublié aucune des décorations d'un militaire sauvage : un hausse-col , lié avec un ruban de feu , pendoit négligemment sur sa poitrine ; le fusil appuyé sur son bras , le casse-tête à la ceinture , le calumet à la bouche , la lance à la main , la chaudière remplie à ses côtés. Dans cette attitude guerrière et animée , on l'avoit assis sur une éminence revêtue de gazon , qui lui servoit de lit de parade. Les sauvages , rangés en cercle autour de ce cadavre , gardèrent pendant quelques momens un silence sombre , qui n'imitoit pas mal la douleur. L'orateur le rompit en prononçant l'oraison funèbre du mort ; ensuite succédèrent les chants et les danses , accompagnés du son des tambours de basque , entourés de grelots. Dans tout cela éclatoit je ne sais quoi de lugubre qui répondoit assez à une triste cérémonie. Enfin , le convoi funèbre

fut terminé par l'inhumation du mort, auprès duquel on eut bien soin d'enterrer une bonne provision de vivres, de crainte sans doute que, par le défaut de nourriture, il ne mourût une seconde fois. Ce n'est point en témoin oculaire que je parle ; la présence d'un missionnaire ne cadre-roit guère avec ces sortes de cérémonies, dictées par la superstition, et adoptées par une stupide crédulité ; je tiens ce récit des spectateurs.

Cependant la baie dans laquelle nous avions mouillé, retentissoit de toutes parts de bruits de guerre. Tout y étoit en mouvement et en action. Notre artillerie, qui consistoit en trente-deux pièces de canons et cinq mortiers posés sur des plates-formes, qui étoient assises sur des bateaux amarrés ensemble, défila la première. En dépassant la langue de terre qui nous déroboit à la vue de l'ennemi, on eut soin de saluer le fort par une décharge générale, qui ne fut d'abord que de pure cérémonie, mais qui en annonçoit de plus sérieuses. Le reste de la plus petite flotte suivit, mais lentement. Déjà un gros de sauvages avoit assis son camp sur le derrière du fort George, ou sur le chemin du fort Lydis, pour couper toute communication entre les deux forts anglois. Le corps de M. le chevalier de Lévi occupoit les défilés des montagnes, qui conduisoient au lieu projeté de notre débarquement. A la faveur de ces mesures si sages, notre descente se fit sans opposition, à une bonne demi-lieue au-dessous du fort. Les ennemis avoient trop affaire chez eux pour entreprendre d'y venir former des obstacles. Ils ne s'attendoient à rien moins qu'à un siège. Je ne sais trop de quel principe partoient leur confiance. Les environs de leurs forts étoient occupés par une multitude de tentes encore toutes dressées à notre arrivée. On y remarquoit une quantité de baraques propres à favoriser les assiégés. Il fallut nettoyer ces dehors, détendre les tentes, brûler les bara-

ques ; ces mouvemens ne purent se faire sans essayer bien des décharges de la part des sauvages , toujours attentifs à profiter des avantages qu'on leur donne. Leur feu auroit été bien plus vif et plus meurtrier , si un autre objet n'eût attiré une partie de leur attention. Des troupeaux de bœufs et de chevaux , qu'on n'avoit pas eu le temps de mettre à couvert , erroient dans les bas - fonds situés au voisinage du fort. Les sauvages se firent d'abord une occupation de donner la chasse à ces animaux ; cent cinquante bœufs tués ou pris , et cinquante chevaux furent d'abord les fruits de cette petite guerre ; mais ce n'étoit là que comme les préliminaires et les dispositifs du siège.

Le fort George étoit un carré flanqué de quatre bastions ; les courtines en étoient fraisées , les fossés creusés à la profondeur de dix-huit à vingt pieds ; l'escarpe et la contre-escarpe étoient talutées de sable mouvant ; les murs étoient fermés de gros piliers terrassés et soutenus par des pieux extrêmement massifs , d'où il résultoit un terre-plein de quinze à dix-huit pieds qu'on avoit eu soin de sabler tout-à-fait. Quatre à cinq cents hommes le défendoient à l'aide de dix-neuf canons , dont deux de trente-six , les autres de moindre calibre , et de quatre à cinq mortiers. La place n'étoit protégée par aucun autre ouvrage extérieur que par un rocher fortifié , revêtu de palissades assurées par des monceaux de pierres. La garnison en étoit de dix-sept cents hommes , et rafraichissoit sans cesse celle du fort. La principale défense de ce retranchement consistoit dans son assiette qui dominoit tous les environs , et qui n'étoit accessible à l'artillerie que du côté de la place , à raison des montagnes et des marais qui en bordoient les différentes avenues. Tel étoit le fort George , selon les connoissances que j'ai prises sur les lieux après la reddition de la place ; il n'étoit pas possible de l'inves-

tir et de lui boucher entièrement tous les passages. Six mille François ou Canadiens et dix-sept cents sauvages, qui faisoient toutes nos forces, ne répondoient point à l'immensité du terrain qu'il auroit fallu embrasser pour y parvenir. A peine vingt mille hommes auroient-ils pu y suffire. Les ennemis jouirent donc toujours d'une porte de derrière pour se glisser dans les bois, ce qui auroit pu leur servir d'une utile ressource, s'ils n'avoient pas eu en tête des sauvages; mais rarement échappe-t-on de leurs mains par cette voie. Leurs quartiers étoient d'ailleurs placés sur le chemin Lydis, si fort au voisinage des bois, et où ils battoient si souvent l'estrade, que ç'auroit été bien aventurer sa vie que d'y chercher un asile. A peu de distance étoient logés les Canadiens postés sur le sommet des montagnes, et toujours à portée de leur donner la main. Enfin les troupes réglées venues de France, à qui proprement appartenoient les travaux du siège, occupoient la lisière des bois fort près du terrain où devoit s'ouvrir la tranchée; suivoit le camp de réserve, muni de forces suffisantes pour le mettre à couvert de toute insulte.

Ces arrangemens pris, M. le marquis de Montcalm fit porter à l'ennemi des propositions qui leur auroient épargné bien du sang et bien des larmes, si elles eussent été acceptées. Voici à peu près en quels termes étoit conçue la lettre de sommation qui fut adressée à M. Moreau, commandant de la place, au nom de sa majesté britannique: « Monsieur, j'arrive avec des forces suffisantes pour emporter la place que vous tenez, et pour couper tous les secours qui pourroient vous venir d'ailleurs; je compte à ma suite une foule de nations sauvages que la moindre effusion de sang pourroit aigrir au point de les arracher pour toujours à tous sentimens de modération et de clémence. L'amour de l'humanité m'engage à vous sommer de vous rendre dans un temps où il ne me sera pas impos-

sible de les faire condescendre à une composition honorable pour vous et utile pour tous. J'ai, etc. *Signé Montcalm.* » Le porteur de la lettre fut M. Fontbrane, aide de camp de M. de Lévi. Il fut accueilli par messieurs les officiers anglois, dont plusieurs étoient de sa connoissance, avec une politesse et des égards dont les lois de l'honneur ne dispensent personne, quand il fait la guerre en honnête homme. Mais cette favorable réception ne décida de rien pour la reddition de la place : il y parut par la réponse ; la voici : « Monsieur le général Montcalm, je vous suis obligé en particulier des offres gracieuses que vous me faites ; mais je ne puis les accepter : je crains peu la barbarie. J'ai d'ailleurs sous mes ordres des soldats déterminés comme moi à périr ou à vaincre. J'ai, etc. *Signé Moreau.* » La fierté de cette réponse fut bientôt publiée au bruit d'une salve générale de l'artillerie ennemie. Il s'en falloit bien que nous fussions en état de riposter sur-le-champ. Avant que de venir à bout d'établir une batterie, il falloit transporter nos canons l'espace d'une bonne demi-lieue à travers les rochers et les bois. Grâce à la voracité des sauvages, nous ne pouvions emprunter pour cette manœuvre le secours d'aucune des bêtes de somme. Ennuysés, disoient-ils, de la viande salée, ils n'avoient point fait de difficulté de s'en saisir et de s'en régaler quelques jours auparavant, sans consulter autre chose que leur appétit ; mais, au défaut de ce secours, tant de bras animés par le courage et par le zèle envers le souverain, se prêtèrent de si bonne grâce au travail, que les obstacles furent bientôt aplanis et vaincus, et l'ouvrage porté à sa perfection. Durant tous ces mouvemens, j'étois logé auprès de l'hôpital, où j'espérois d'être à portée de donner aux mourans et aux morts les secours de mon ministère. J'y demurerai quelque temps sans avoir la moindre nouvelle de mes sauvages. Ce silence m'inquiétoit ; j'avois une

grande envie de les assembler encore une fois pour profiter des périlleuses conjonctures où ils étoient , et pour les amener tous, s'il étoit possible , à des sentimens avoués par la religion. Sur cela je pris le parti de les aller chercher. Le voyage , outre sa longueur , avoit ses difficultés et ses périls ; il me fallut passer au voisinage de la tranchée , où un soldat , occupé à admirer le prodigieux effet d'un boulet de canon sur un arbre , fut bientôt lui-même , à quelques pas de moi , la victime de son indiscretion. En faisant ma route , je vous avouerai que je fus frappé de l'air dont se portoient les François et les Canadiens aux travaux pénibles et hasardeux auxquels on les occupoit. A voir la joie avec laquelle ils transportoient à la tranchée les fascines et les gabions , vous les auriez pris pour des gens invulnérables au feu vif et continu de l'ennemi. Une pareille conduite annonce bien de la bravoure et bien de l'amour pour la patrie : aussi est-ce là le caractère de la nation. Je parcourus tous les quartiers , sans rien trouver que quelques pelotons d'Abnakis dispersés çà et là , de sorte que je fus de retour de ma course , sans avoir d'autre mérite que celui de la bonne volonté. Ainsi éloigné de mes gens , je ne pus guère leur être de grande utilité ; mais mes services y furent du moins de quelque usage en faveur d'un prisonnier moraignan , dont la nation est dans les intérêts et presque totalement sous la domination de l'Angleterre. C'étoit un homme dont la figure n'avoit assurément rien de revenant et de gracieux. Une tête énorme par sa grosseur avec de petits yeux , une corpulence épaisse et massive jointe à une taille raccourcie , des jambes grosses et courtes , tous ces traits et bien d'autres lui fournissoient , sans contredit , de justes titres pour avoir place parmi les hommes difformes ; mais pour être disgracié de la nature , il n'en étoit pas moins homme , c'est-à-dire , qu'il n'avoit pas moins droit aux attentions

et aux égards de la charité chrétienne : il n'étoit pourtant que trop la victime autant de sa mauvaise mine que de sa malheureuse fortune. Il étoit lié à un tronc d'arbre , où sa figure grotesque attiroit la curiosité des passans ; les hnées ne lui furent pas d'abord épargnées , mais les mauvais traitemens vinrent après , jusque-là que , d'un soufflet rudement appliqué , on lui fit presque sortir un œil de la tête. Ce procédé me révolta ; je vins au secours de l'affligé , d'auprès de qui je chassai tous les spectateurs avec un ton d'autorité que je n'aurois sans doute osé jamais prendre si j'avois été moins sensible à son malheur. Je fis sentinelle à ses côtés une partie de la journée ; enfin , je fis si bien que je vins à bout d'intéresser les sauvages (ses maîtres) en sa faveur , de sorte qu'il ne fut plus besoin de ma présence pour le dérober à la persécution. Je ne sais s'il fut très-sensible à mes services , du moins un coup d'œil sombre fut tout ce que j'en tirai ; mais , indépendamment de la religion , j'étois trop payé par le seul plaisir d'avoir secouru un malheureux. Il ne manquoit pas de gens dont le sort étoit aussi à plaindre. Chaque jour l'activité et la bravoure sauvage multiplioient les prisonniers , c'est-à-dire , les misérables. Il n'étoit pas possible à l'ennemi de faire un pas hors de la place , sans s'exposer ou à la captivité ou à la mort , tant les sauvages étoient alertes. Jugez-en par ce seul récit. Une femme angloise s'avisa d'aller ramasser des herbages dans les jardins potagers presque contigus aux fossés de la place : sa hardiesse lui coûta cher ; un sauvage , caché dans un carré de choux , l'aperçut , et avec son fusil la coucha sur le carreau. Il n'y eut jamais moyen que les ennemis vinsent enlever son cadavre : le vainqueur toujours caché fit sentinelle tout le jour , et lui enleva la chevelure.

Cependant toutes les nations sauvages s'ennuyoient fort du silence de nos gros fusils ; c'est ainsi qu'ils désignent

nos canons : il leur tarδοit de ne plus faire seuls les frais de la guerre ; de sorte que , pour les contenter , il fallut hâter la tranchée et y dresser notre première batterie. La première fois qu'elle joua , ce furent des cris de joie dont toutes les montagnes retentirent avec fracas. Il ne fut pas nécessaire , durant tout le cours du siège , de se donner de grands mouvemens pour être instruit du succès de notre artillerie. Les cris des sauvages en portoient à tous les momens la nouvelle dans tous les quartiers. Je pensai sérieusement à quitter le mien ; l'inaction où j'y étois condamné , à raison de l'éloignement de mes néophytes , m'y détermina ; mais nous eûmes , avant ce changement , une vive alarme à essayer. Les fréquens voyages que les ennemis avoient faits pendant le jour vers leurs bateaux , avoient donné à soupçonner qu'ils préparoient quelques grands coups. Le bruit se répandit que leur dessein étoit de venir incendier nos munitions de bouche et de guerre. M. de Launay , capitaine des grenadiers dans un régiment de France , fut proposé pour veiller à la garde des bateaux qui en étoient les dépositaires. Les dispositions qu'il avoit faites en homme du métier , firent presque regretter que les ennemis ne se fussent pas montrés. Ces alarmes dissipées , je rejoignis mes Abnakis , pour ne plus m'en séparer dans tout le cours de la campagne. Il ne se passa aucun événement remarquable durant quelques jours , que la promptitude et la célérité avec laquelle les ouvrages de la tranchée s'avançoient. La seconde batterie fut établie en deux jours. Ce fut une nouvelle fête que les sauvages célébrèrent à la militaire. Ils étoient sans cesse autour de nos canonniers , dont ils admiroient la dextérité ; mais leur admiration ne fut ni oisive ni stérile. Ils voulurent essayer de tout pour se rendre plus utiles. Ils s'avisèrent de devenir canonniers ; un entre autres se distingua : après avoir pointé lui-même son canon , il

donna juste dans un angle rentrant, qu'on lui avoit assigné pour but. Mais il se défendit de réitérer, malgré les sollicitations des François, alléguant pour raison de son refus, qu'ayant atteint dès son essai le degré de perfection auquel il pouvoit aspirer, il ne devoit plus hasarder sa gloire dans une seconde tentative. Mais ce qui fut le sujet de leur principal étonnement, ce fut ces divers boyaux qui, formant les différentes branches d'une tranchée, sont autant de chemins souterrains si utiles pour protéger les assiégeans contre le canon des assiégés. Ils examinèrent, avec une averse curiosité, la manière dont nos grenadiers françois s'y prenoient pour donner à ces sortes d'ouvrages le degré d'achèvement qu'ils exigent. Instruits par leurs yeux, ils exercèrent bientôt leurs bras à la pratique. On les vit, armés de pelles et de pioches, tirer un boyau de tranchée vers le rocher fortifié dont l'attaque leur étoit échue en partage. Ils le poussèrent si avant, qu'ils furent bientôt à la portée du fusil. M. de Veillers, frère de M. de Jamonville, officier dont le nom seul est un éloge, profita de ces avances pour venir, à la tête d'un corps de Canadiens, attaquer les retranchemens avancés. L'action fut vive, long-temps disputée et meurtrière pour les ennemis. Ils furent chassés de leurs premiers postes; et il est à présumer que les grands retranchemens auroient été emportés ce jour-là même, si leur prise eût dû décider de la reddition de la place. Chaque jour étoit signalé par quelque coup d'éclat de la part des François, des Canadiens et des sauvages.

Cependant les ennemis se soutenoient toujours par l'espérance d'un prompt secours. Une petite aventure, arrivée dans ces conjonctures, dut bien diminuer leur confiance. Nos découvreurs rencontrèrent dans les bois trois courriers partis du fort Lydis; ils tuèrent le premier, prirent le second, et le troisième se sauva par sa légèreté à la

course. On se saisit d'une lettre insérée dans une balle creusée, si bien cachée sur le corps du défunt, qu'elle auroit échappé aux recherches de tout autre qu'à celles d'un militaire qui se connoît à ces sortes de ruses de guerre. La lettre étoit signée du commandant du fort Lydis, et adressée à celui du fort George. Elle contenoit en substance la déposition d'un Canadien, fait prisonnier la première nuit de notre arrivée. Suivant sa déclaration, notre armée se montoit à onze mille hommes, le corps de nos sauvages à deux mille; et notre artillerie étoit des plus formidables. Il y avoit du mécompte dans cette supputation. Nos forces y étoient amplifiées bien au-delà du vrai. Cette erreur ne doit point cependant s'attribuer à la fraude et à la supercherie, qui, quoique utiles à la patrie, ne sauroient se justifier au tribunal de l'honnête homme le plus passionné et le plus national. Jusqu'à cette guerre, les plus nombreuses armées du Canada n'avoient guère passé huit cents hommes; la surprise et l'étonnement grossissoient les objets à des yeux peu accoutumés à en apercevoir de considérables. J'ai été témoin, dans le cours de la campagne, de méprises bien plus grandes en ce genre. Le commandant de Lydis concluoit sa lettre par avertir son collègue que les intérêts du roi son maître ne lui permettant pas de dégarnir sa place, c'étoit à lui à capituler et à se ménager les conditions les plus avantageuses.

M. de Montcalm ne crut pas pouvoir faire un meilleur usage de cette lettre, que de la faire remettre à son adresse par celui des courriers même qui étoit tombé vivant entre nos mains. Il en reçut de l'officier anglois des remerciemens accompagnés de la modeste prière de vouloir bien lui continuer long-temps les mêmes politesses. Un pareil compliment ou tenoit du badinage, ou promettoit une longue résistance. L'état actuel de la place ne la présageoit pas. Une partie de ses batteries démontées et hors de service

par le succès des nôtres, la frayeur répandue parmi les assiégés qu'on ne rendoit plus soldats qu'à force de leur verser du rhum, enfin les désertions fréquentes, en annonçoient la chute prochaine. Telle étoit du moins l'opinion générale des déserteurs, dont la foule auroit été tout autrement considérable qu'elle n'étoit, si les armes sauvages n'avoient multiplié les périls de la désertion. Parmi ceux qui vinrent se rendre à nous, il en fut un, sujet d'une république voisine, et notre fidèle alliée, qui me procura la douce consolation de lui préparer les voies à sa prochaine réconciliation à l'Église. J'allai le visiter à l'hôpital, où ses blessures le retenoient. Dès le debut de la conversation, je compris qu'il n'étoit pas difficile de faire goûter à un bon esprit les dogmes de la véritable religion, dès que le cœur étoit dans une situation à ne plus être trop sensible aux trompeuses douceurs des passions humaines.

J'étois à peine de retour de cette course qui m'avoit coûté une marche de trois lieues, dont les peines me furent bien adoucies par les motifs qui l'animèrent, et par les succès qui la couronnèrent, que j'aperçus un mouvement général dans tous les quartiers de notre camp. Chaque corps s'ébrauloit; François, Canadiens et sauvages, tous couraient aux armes, tous se préparoient à combattre : le bruit de l'arrivée du secours tant attendu de l'ennemi, produisoit cette subite et générale évolution. Dans ces momens d'alarme, M. de Montcalm, avec un sang-froid qui décide le général, pourvut à la sûreté de nos tranchées, au service de nos batteries et à la défense de nos bateaux. Il partit ensuite pour aller se remettre à la tête de l'armée. J'étois assis tranquillement à la porte de ma tente, d'où je voyois défiler nos troupes, lorsqu'un Abnakis vint me tirer de ma tranquillité. Il me dit sans façon : « Mon père, tu nous as donné parole qu'au péril de ta vie même, tu ne balanceras pas à nous fournir les

secours de ton ministère ; nos blessés pourroient-ils venir te chercher ici à travers les montagnes qui te séparent du lieu du combat ? Nous partons , et nous attendons l'effet de tes promesses. » Une apostrophe si énergique me fit oublier mes fatigues : je doublai le pas , je perçai au-delà des troupes réglées : enfin , après une marche forcée , j'arrivai sur une terre où mes gens , à la tête de tous les corps , attendoient le combat. Je députai sur-le-champ quelques-uns d'entre eux , pour rassembler ceux qui étoient dispersés. Je me préparois à leur suggérer les actes de religion propres dans la circonstance , et à leur donner une absolution générale à l'approche de l'ennemi ; mais ils ne parurent point. M. de Montcalm , pour ne pas perdre le prix de tant de démarches , s'avisa d'un stratagème qui auroit pu faire naître l'occasion d'une action que nous étions venus chercher à si grands frais : il se proposa d'ordonner aux François et aux Canadiens de se livrer mutuellement un combat simulé. Les sauvages cachés dans les bois devoient faire face aux ennemis , qui ne manqueroient pas de faire une vigoureuse sortie. L'expédient exposé à nos Iroquois , fut d'une invention admirable ; mais ils se retranchèrent sur ce que le jour étoit trop avancé. Le reste des sauvages eut beau appeler de ce jugement , l'excuse fut jugée de mise et acceptée ; ainsi chacun s'en retourna dans son poste sans avoir vu autre chose que l'appareil d'un combat. Enfin le lendemain , veille de la Saint-Laurent , le septième jour de notre arrivée , la tranchée poussée jusqu'aux jardins , on se dispoisoit à établir notre troisième et dernière batterie. La proximité du fort faisoit espérer que , dans trois ou quatre jours , on pourroit donner un assaut général , à la faveur d'une brèche raisonnable ; mais les ennemis nous en épargnèrent la peine et les dangers ; ils arborèrent pavillon françois , et demandèrent à capituler.

Nous touchons à la reddition de la place , et à la san-

glante catastrophe qui l'a suivie. Sans doute que tous les coins de l'Europe ont retenti de cette triste scène, comme d'un attentat dont l'odieux rejaillit peut-être sur la nation, et la flétrit. Votre équité va juger dans le moment si une imputation si criante porte sur d'autres principes que sur l'ignorance ou la malignité. Je ne rapporterai que des faits d'une publicité et d'une authenticité si incontestables, que je pourrois, sans crainte d'être démenti, les appuyer du témoignage même de messieurs les officiers anglois, qui en ont été les témoins et les victimes. M. le marquis de Montcalm, avant que d'entendre à aucune composition, jugea devoir prendre l'avis de toutes les nations sauvages, afin de les adoucir par cette condescendance, et de rendre inviolable le traité par leur agrément. Il en fit assembler tous les chefs, à qui il communiqua les conditions de la capitulation qui accordoit aux ennemis le droit de sortir de la place avec tous les honneurs de la guerre, et leur imposoit, avec l'obligation de ne point servir de dix-huit mois contre sa majesté très-chrétienne, celle de rendre la liberté à tous les Canadiens pris dans cette guerre. Tous ces articles furent universellement applaudis : muni du sceau de l'approbation générale, le traité fut signé par les généraux des deux couronnes. En conséquence l'armée française en bataille s'avança vers la place pour en prendre possession au nom de sa majesté très-chrétienne, tandis que les troupes angloises, rangées en bel ordre, en sortoient pour aller se renfermer jusqu'au lendemain dans les retranchemens. Leur marche ne fut marquée par aucune contravention au droit des gens ; mais les sauvages ne tardèrent pas à y donner atteinte. Pendant le cérémonial militaire qui accompagna la prise de possession, ils avoient pénétré en foule dans la place par les embrasures de canons pour procéder au pillage qu'on étoit convenu de leur livrer ;

mais ils ne s'en tinrent pas à piller : il étoit resté dans les casemates quelques malades, à qui leur état n'avoit pas permis de suivre leurs compatriotes dans l'honorable retraite accordée à leur valeur. Ce furent là les victimes sur lesquelles ils se jetèrent impitoyablement et qu'ils immolèrent à leur cruauté. Je fus témoin de ce spectacle. Je vis un de ces barbares sortir des casemates, où il ne falloit rien moins qu'une insatiable avidité de sang pour entrer, tant l'infection qui en s'exhaloit étoit insupportable. Il portoit à la main une tête humaine d'où découloient des ruisseaux de sang, et dont il faisoit parade comme de la plus belle capture dont il eût pu se saisir.

Ce n'étoit là qu'un bien léger prélude de la cruelle tragédie du lendemain. Dès le grand matin les sauvages se rassemblèrent autour des retranchemens. Ils débutèrent par demander aux Anglois les marchandises, provisions, toutes les richesses en un mot que leurs yeux intéressés pouvoient apercevoir ; mais c'étoient des demandes faites sur un ton à annoncer un coup de lance pour prix d'un refus. On se dessaisit, on se dépoilla, on se réduisit à rien pour acheter au moins la vie par ce dépouillement universel. Cette condescendance devoit adoucir les esprits ; mais le cœur des sauvages ne semble pas fait comme celui des autres hommes ; vous diriez qu'il est, par sa nature, le siège de l'inhumanité. Ils n'en furent pas moins disposés à se porter aux plus dures extrémités. Le corps de quatre cents hommes de troupes françoises, destiné à protéger la retraite des ennemis, arriva et se rangea en haie. Les Anglois commencèrent à défiler. Malheur à tous ceux qui fermèrent la marche, ou aux traîneurs que l'indisposition ou quelque autre raison séparoit tant soit peu de la troupe ! Ce furent autant de morts dont les cadavres jonchèrent bientôt la terre et couvrirent l'enceinte des retranchemens. Cette boucherie, qui ne fut d'abord que

L'ouvrage de quelques sauvages, fut le signal qui fit de presque tous autant de bêtes féroces. Ils déchargeoient à droite et à gauche de grands coups de hache à ceux qui leur tomboient sous la main; le massacre ne fut cependant pas de durée, ni aussi considérable que tant de furie sembloit le faire craindre; il ne monta guère qu'à quarante à cinquante hommes. La patience des Anglois, qui se contentoient de plier leur tête sous le fer de leurs bourreaux, l'apaisa tout d'un coup; mais elle ne les amena pas à la raison et à l'équité. En poussant toujours de grands cris, ils se mirent à faire des prisonniers.

J'arrivai sur ces entrefaites. Non, je ne crois pas qu'on puisse être homme et être insensible dans de si tristes conjonctures. Le fils enlevé d'entre les bras du père, la fille arrachée du sein de sa mère, l'époux séparé de l'épouse, des officiers dépouillés jusqu'à la chemise sans respect pour leur rang et pour la décence, une foule de malheureux qui courent à l'aventure, les uns vers les bois, les autres vers les tentes françoises, ceux-ci vers le fort, ceux-là vers tous les lieux qui sembloient leur promettre un asile; voilà les pitoyables objets qui se présentent à mes yeux. Cependant les François n'étoient pas spectateurs oisifs et insensibles de la catastrophe. M. le chevalier de Lévi couroit partout où le tumulte paroissoit le plus échauffé pour tâcher d'y remédier, avec un courage animé par la clémence si naturelle à son illustre sang. Il affronta mille fois la mort à laquelle, malgré sa naissance et ses vertus, il n'auroit pas échappé, si une providence particulière n'eût veillé à la sûreté de ses jours et n'eût arrêté les bras sauvages déjà levés pour le frapper. Les officiers françois et les Canadiens imitèrent son exemple avec un zèle digne de l'humanité qui a toujours caractérisé la nation; mais le gros de nos troupes, occupé à la garde de nos batteries et du fort, étoit, par cet éloi-

guement , hors d'état de leur prêter main-forte. De quelle ressource pouvoient être quatre cents hommes contre environ quinze cents sauvages furieux qui ne nous distinguoient pas de l'ennemi ? Un de nos sergens , qui s'étoit opposé fortement à leur violence , fut renversé par terre d'un coup de lance. Un de nos officiers françois , pour prix du même zèle , avoit reçu une large blessure qui le conduisit aux portes du tombeau ; d'ailleurs , dans ces momens d'alarmes , on ne savoit de quel côté tourner. Les mesures qui sembloient le plus dictées par la prudence aboutissoient à des fins désastreuses et sinistres. M. de Montcalm , qui ne fut instruit que tard à raison de l'éloignement de sa tente , se porta au premier avis vers le lieu de la scène avec une célérité qui marquoit la bonté et la générosité de son cœur. Il se multiplioit , il se reproduisoit , il étoit partout ; prières , menaces , promesses , il usa , il essaya de tout ; il en vint enfin à la force. Il crut devoir à la naissance et au mérite de M. le colonel Youn , d'arracher d'autorité et avec violence son neveu d'entre les mains d'un sauvage ; mais , hélas ! sa délivrance coûta la vie à quelques prisonniers que leurs tyrans massacrèrent sur-le-champ par la crainte d'un semblable coup de vigueur. Le tumulte cependant croissoit toujours , lorsque quelqu'un s'avisait heureusement de crier aux Anglois , qui formoient un corps considérable , de doubler le pas. Cette marche forcée eut son effet ; les sauvages , en partie par l'inutilité de leurs poursuites , en partie satisfaits de leurs prises , se retirèrent ; le peu qui resta fut aisément dissipé. Les Anglois continuèrent tranquillement leur route jusqu'au fort Lydis , où ils n'arrivèrent d'abord qu'au nombre de trois ou quatre cents. J'ignore le nombre de ceux qui , ayant gagné les bois , furent assez heureux pour s'y rendre à la faveur du canon qu'on eut soin de tirer pendant plusieurs jours pour les guider. Le reste

de la garnison n'avoit cependant pas péri par le fer, et ne gémissoit pas non plus sous le poids des chaînes. Plusieurs avoient trouvé leur salut dans les tentes françoises ou dans le fort. Ce fut là que je me rendis, après que le désordre fut une fois apaisé. Une foule de femmes éplorées vinrent en gémissant m'environner. Elles se jetoient à mes genoux ; elles baisoient le bas de ma robe, en poussant de temps en temps des cris lamentables qui me perçoient le cœur. Il n'étoit pas en moi de tarir leurs pleurs ; elles redemandoient leurs fils, leurs filles, leurs époux dont elles déploroient l'enlèvement. Pouvois-je les leur restituer ? L'occasion du moins ne tarda pas à se présenter de diminuer le nombre de ces misérables ; je l'embrassai avidement. Un officier françois m'avertit qu'un Huron, actuellement dans son camp, étoit en possession d'un enfant de six mois dont la mort étoit assurée, si je n'accourois sur-le-champ à sa délivrance. Je ne balançai point. Je courus en hâte à la tente du sauvage, entre les bras de qui j'aperçus l'innocente victime qui baisoit tendrement les mains de son ravisseur, et qui jouoit avec quelques colliers de porcelaine qui le paroient. Ce coup d'œil donna une nouvelle ardeur à mon zèle : je commençai par flatter le Huron par tous les éloges que la vérité pouvoit me permettre de donner à la valeur de sa nation. Il me comprit du premier coup : « Tiens, me dit-il fort civilement, vois-tu cet enfant ? je ne l'ai point volé ; je l'ai trouvé délaissé dans une haie ; tu le veux, mais tu ne l'auras pas. » J'eus beau lui remonter l'inutilité de son prisonnier, sa mort assurée par le défaut de nourriture convenable à la délicatesse de son âge ; il me produisit du suif pour le régaler, ajoutant qu'après tout il trouveroit, en cas de mort, un coin de terre pour l'ensevelir, et qu'il me seroit libre alors de lui donner ma bénédiction. Je répliquai à son discours par l'offre que je lui fis de lui remettre une

assez grosse somme d'argent , s'il vouloit se dessaisir de son petit captif ; il persista dans la négative ; il se relâcha dans la suite jusqu'à exiger en échange un autre Anglois. S'il n'eût rien diminué de ses prétentions, c'étoit fait de la vie de l'enfant. Je croyois déjà son arrêt de mort porté, lorsque je m'aperçus qu'il tenoit conseil en huron avec ses compagnons ; car jusqu'alors la conversation s'étoit tenue en françois qu'il entendoit. Ce pourparler fit luire à mes yeux un rayon d'espérance ; elle ne fut pas trompée. Le résultat fut que l'enfant étoit à moi , si je lui délierois une chevelure ennemie. La proposition ne m'embarassa point. « Il paroitra dans peu, lui répliquai-je en me levant , si tu es un homme d'honneur. » Je partis en diligence pour le camp des Abnakis. Je demandai au premier venu s'il étoit maître de quelque chevelure , et s'il vouloit me faire le plaisir de m'en gratifier. J'eus tout lieu de me louer de sa complaisance ; il délia son sac et me donna le choix. Pourvu d'une de ces barbares dépouilles , je la portai en triomphe , suivi d'une foule de François et de Canadiens curieux de savoir l'issue de l'aventure. La joie me prêta des ailes ; je fus dans un moment à mon Huron. « Voilà , lui dis-je en l'abordant , voilà ton paiement. — Tu as raison , me répondit-il ; c'est bien une chevelure angloise , car elle est rouge. » C'est en effet la couleur qui distingue assez ordinairement les colons anglois de ces contrées. « Eh bien ! voilà l'enfant , emporte-le ; il t'appartient. » Je ne lui donnois pas le temps de revenir sur le marché. Je pris sur-le-champ entre mes mains le petit malheureux. Comme il étoit presque nu , je l'enveloppai dans ma robe : il n'étoit pas accoutumé à être porté par des mains aussi peu habiles que les miennes. Le pauvre enfant pousoit des cris qui m'instruisoient autant de ma maladresse que de ses souffrances ; mais je me consolai dans l'espérance de le calmer bientôt, en le confiant à des mains plus chéries. J'arrive au fort ; aux

cris du petit, toutes les femmes accoururent. Chacune se flattoit de retrouver l'objet de la tendresse maternelle. Elles l'examinèrent avidement; mais ni les yeux, ni le cœur d'aucune n'y distingua son fils. Elles se retirèrent à l'écart pour donner de nouveau un libre cours à leurs lamentations et à leurs plaintes. Je ne me trouvai pas dans un petit embarras par cette retraite; éloigné de quarante à cinquante lieues de toute habitation françoise, comment nourrir un enfant d'un âge si tendre? J'étois enseveli dans mes réflexions, lorsque je vis passer un officier anglois qui parloit fort bien la langue françoise. Je lui dis d'un ton ferme: « Monsieur, je viens de racheter ce jeune enfant de la servitude; mais il n'échappera pas à la mort si vous n'ordonnez à quelqu'une de ces femmes de lui tenir lieu de mère et de l'allaiter, en attendant que je puisse pourvoir à le faire élever ailleurs. » Les officiers françois qui étoient présens appuyèrent ma demande. Sur cela, il parla à ces femmes angloises. Une s'offrit à lui rendre ce service, si je voulois répondre de sa vie et de celle de son mari, me charger de leurs subsistances et les faire conduire à Boston par Montréal. J'acceptai sur-le-champ la proposition; je priai M. du Bourg-la-Marque de détacher trois grenadiers pour escorter mes Anglois jusqu'au camp des Canadiens, où je me flattai de trouver des ressources pour remplir mes nouveaux engagements; ce digne officier répondit avec bonté à ma requête.

Je me disposois à quitter le fort, lorsque le père de l'enfant se retrouva blessé d'un éclat de bombe et dans l'impossibilité de se secourir lui-même; il ne put qu'acquiescer avec plaisir aux dispositions que j'avois faites pour la sûreté de son fils. Je partis donc accompagné de mes Anglois, sous la sauvegarde de trois grenadiers. Après deux heures d'une marche pénible, mais heureuse, nous arrivâmes au quartier où étoient logés les Canadiens.

Je n'entreprendrai pas de vous rendre fidèlement la nouvelle circonstance qui couronna mon entreprise : il est des événemens qu'inutilement se flatteroit-on de présenter au naturel. Nous étions à peine aux premières avenues du camp, lorsqu'un cri vif et animé vint subitement frapper mes oreilles ; étoit-ce de la douleur ? étoit-ce de la joie ? C'étoit tout cela et plus encore ; car c'étoit la mère, qui de fort loin avoit distingué son fils, tant les yeux de la tendresse maternelle sont éclairés. Elle accourut avec une précipitation qui dénotoit ce qu'elle étoit à cet enfant. Elle l'arracha des mains de l'Angloise avec un empressement qui sembloit désigner la crainte qu'elle avoit qu'on ne le lui enlevât une seconde fois : il est aisé de s'imaginer à quels transports de joie elle s'abandonna, surtout lorsqu'elle fut assurée et de la vie et de la liberté de son mari, à qui elle croyoit avoir fait les derniers adieux ; il ne manquoit à leur bonheur que leur réunion. Je crus la devoir à la perfection de mon ouvrage.

Je repris la route du fort : mes forces suffirent à peine pour m'y rendre ; il étoit plus d'une heure après midi, sans que j'eusse pris aucune nourriture. Aussi je tombai presque en défaillance en y arrivant. La politesse et la charité de messieurs les officiers françois m'eurent bientôt mis en état de continuer la bonne œuvre. Je fis chercher l'Anglois en question, mais les recherches furent pendant plusieurs heures sans succès. Les douleurs de sa blessure l'avoient obligé de se retirer dans le lieu le plus solitaire du fort, pour y prendre du repos ; on le trouva enfin. Je me disposois à l'emmener, lorsque son épouse et son fils reparurent. Les ordres avoient été donnés de ramasser tous les Anglois dispersés dans les différens quartiers, au nombre de près de cinq cents, et de les conduire au fort, afin qu'on pût pourvoir plus sûrement à leur subsistance, en attendant qu'on pût les faire conduire à Orange ; ce

qui fut heureusement exécuté quelques jours après. Les démonstrations de joie furent renouvelées avec encore plus d'épanchement qu'auparavant. Les remerciemens ne me furent pas épargnés, non-seulement de la part des intéressés, mais encore de messieurs les officiers anglois, qui eurent la bonté de me les réitérer plus d'une fois. Quant à leurs offres de service, elles ne m'ont flatté que par les sentimens d'où elles partoient. Un homme de mon état n'a aucune récompense à attendre que de Dieu seul.

Je ne dois pas passer ici sous silence le prix qu'a eu de sa charité l'autre femme angloise qui s'étoit obligée à servir de mère à l'enfant en l'absence de la vraie mère; la Providence lui ménagea, par l'entremise de M. Picquet, le recouvrement du fils qui lui avoit été injustement ravi. Je restai encore quelques jours aux environs du fort, où mon ministère ne fut pas infructueux, soit envers quelques prisonniers, dont je fus assez heureux pour briser les fers, soit envers quelques officiers françois dont l'ivresse sauvage menaça les jours, et que je vins à bout de mettre à couvert.

Telles ont été les circonstances de la malheureuse expédition qui a déshonoré la valeur que les sauvages avoient fait éclater durant tout le cours du siège, et qui nous a rendu onéreux jusqu'à leurs services. Ils prétendent la justifier (les Abnakis, en particulier) par le droit de représailles, alléguant que plus d'une fois, dans le sein même de la paix, ou dans des pourparlers, tels que celui de l'hiver passé, leurs guerriers avoient trouvé leurs tombeaux sous les coups de la trahison dans les forts anglois de l'Acadie. Je n'ai ni les lumières ni les connoissances pour juger une nation qui, pour être notre ennemie, n'en est pas moins respectable par bien des titres. Je ne sache pas au reste que, dans le cours de cette relation, il me soit échappé une seule particularité dont on puisse

avec justice infirmer la certitude ; encore moins pourrois-je me persuader que la malignité puisse découvrir un seul trait qui l'autorise à rejeter sur la nation françoise l'indignité de cet événement. On avoit fait agréer aux sauvages le traité de la capitulation ; pouvoit-on prévenir plus sûrement l'infraction ? On avoit assigné aux ennemis , pour assurer leur retraite , une escorte de quatre cents hommes , dont quelques-uns même ont été la victime d'un zèle trop vif à réprimer le désordre ; pouvoit-on plus efficacement empêcher l'inobservation du traité ? Enfin , on est allé jusqu'à racheter à grands frais les Anglois , et à les tirer à prix d'argent des mains des sauvages ; de sorte que près de quatre cents sont à Québec , prêts à s'embarquer pour Boston. Pouvoit-on plus sincèrement réparer la violation du traité ? Ces réflexions me paroissent sans réplique. Les sauvages sont donc seuls responsables de la violation du droit des gens , et ce n'est qu'à leur insatiable férocité et à leur indépendance qu'on peut en attribuer la cause. La nouvelle de cette fatale exécution , répandue dans les colonies angloises , y a semé la désolation et l'effroi au point qu'un seul sauvage a bien osé pousser la témérité jusqu'à aller enlever des prisonniers presque aux portes d'Orange , sans qu'on l'ait inquiété , ni dans son expédition ni dans sa retraite. Aussi les ennemis n'ont-ils formé aucune entreprise contre nous dans les jours qui ont suivi la prise du fort. Rien cependant de plus critique pour nous que la situation où se trouvoit alors l'armée françoise. Les sauvages , aux Abnakis et aux Nipistingues près , avoient disparu dès le jour même de leur malheureuse expédition ; douze cents hommes étoient occupés à la démolition du fort ; près de mille étoient employés à faire le transport des provisions immenses de bouche et de guerre dont nous nous étions emparés. A peine restoit-il une poignée de gens pour faire

tête à l'ennemi, s'il avoit pris le parti de l'offensive. Sa tranquillité nous fournit les moyens de consommer notre ouvrage. Le fort George a été détruit et renversé de fond en comble, et les débris consumés par le feu. Ce ne fut que dans l'incendie que nous comprîmes la grandeur de la perte des ennemis. Il se trouva des casemates et des souterrains cachés remplis de cadavres, qui pendant quelques jours fournirent un nouvel aliment à l'activité des flammes. Pour notre perte, elle consiste dans vingt-un morts, dont trois sauvages, et dans environ vingt-cinq blessés.

Enfin, le jour de l'Assomption, je remontai en bateau pour Montréal, par un temps des plus pluvieux et des plus froids. Ce voyage n'a été marqué que par la continuité des orages et des tempêtes, qui faillirent à submerger une de nos berges et à faire périr ses conducteurs. Mais les peines en ont été bien tempérées, non-seulement par la compagnie des autres missionnaires, mais encore par celle de M. Fiesch, envoyé à Montréal en qualité d'otage. Cet officier, Suisse de naissance, et autrefois au service de France, est un des plus honnêtes hommes qu'on puisse trouver. Il a servi, dans son séjour au milieu de la colonie, la nation à laquelle il est lié, avec une fidélité digne de tous les éloges. Arrivé à Montréal, je comptois y prendre un repos nécessaire; mais les sauvages y multiplièrent si fort mes occupations, et toutes si peu consolantes pour mon ministère, que je hâtai mon départ pour ma mission. J'avois une raison de plus de me presser; il s'agissoit d'acquitter la parole que j'avois donnée à messieurs les officiers anglois de ne point m'épargner dans ce village pour engager les sauvages à la restitution du reste des prisonniers. Il étoit temps d'y venir mettre la main à l'œuvre. Un de nos Canadiens, échappé des prisons de la Nouvelle-Angleterre, ne tarissoit point sur les mauvais

traitemens qu'il y avoit essayés; il rapportoit même qu'un Abnakis, pris à l'action de M. de Dieskau, avoit péri de faim cet hiver dans les prisons d'Orange : cette nouvelle ébruitée auroit pu faire périr bien des innocens. Je suis venu à bout de l'ensevelir dans un silence profond, qui a favorisé le départ de tous les Anglois injustement détenus dans les fers. Voilà l'histoire fidèle de tous les événemens qui ont signalé la campagne qui vient de se terminer; vous y avez vu, avec satisfaction, que la valeur françoise s'y est soutenue avec éclat, et a opéré des prodiges : mais vous avez dû aussi vous apercevoir que les passions, partout les mêmes, produisent partout les mêmes ravages; et que nos sauvages, pour être chrétiens, n'en sont pas plus irrépréhensibles dans leur conduite. Leur vie errante et vagabonde n'est pas une des moindres causes de leurs malheurs. Abandonnés à eux-mêmes, et aux prises avec leurs passions, sans être soutenus même par le secours d'aucun exercice extérieur de religion, ils échappent, durant la plus grande partie de l'année, aux empressemens du zèle le plus actif, qui, condamné durant ce long terme à la plus triste inaction, est réduit à ne pouvoir former en leur faveur que des vœux presque toujours inutiles et superflus. Peut-être le Dieu des miséricorde éclairera-t-il un jour ces malheureux sur les dangers de leur étrange façon de vivre, et fixera-t-il leur instabilité et leurs courses; mais si c'est là un événement qu'il est bien permis à un missionnaire de souhaiter, il n'est pas en sa puissance de le ménager. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE DU PÈRE GABRIEL MAREST

AU PÈRE GERMON.

Aux Cascaskias , village illinois , dit de l'Immaculée-Conception , le 9 novembre 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE , je souhaiterois pouvoir vous donner de nos missions des connoissances qui répondissent à l'idée que vous vous en êtes peut-être formée. Ce qu'on apprend tous les jours en Europe , de ces vastes pays semés de villes et bourgades , où une multitude innombrable d'idolâtres se présente en foule au zèle des missionnaires , donneroit lieu de croire que les choses sont ici sur le même pied ; il s'en faut bien : dans une grande étendue de pays , à peine trouve-t-on trois ou quatre villages ; notre vie se passe à parcourir d'épaisses forêts , à grimper sur les montagnes , à traverser en canot des lacs et des rivières pour atteindre un pauvre sauvage qui nous fuit , et que nous ne saurions apprivoiser ni par nos discours ni par nos caresses.

Rien de plus difficile que la *conversion de ces sauvages* ; c'est un miracle de la miséricorde du Seigneur : il faut d'abord en faire des hommes , et travailler ensuite à en faire des chrétiens. Comme ils sont maîtres absolus d'eux-mêmes , sans être assujettis à aucune loi , l'indépendance dans laquelle ils vivent les asservit aux passions les plus brutales. Il y a pourtant des chefs parmi eux , mais ces chefs n'ont nulle autorité : s'ils usoient de menaces , loin de se faire craindre , ils se verroient aussitôt abandonnés de ceux même qui les auroient choisis pour chefs ; ils ne s'attirent de la considération et du res-

pect qu'autant qu'ils ont, comme on parle ici, de quoi faire chaudière, c'est-à-dire, de quoi donner des festins à ceux qui leur obéissent. C'est de cette indépendance que naissent toutes sortes de *vices* qui les dominent. Ils sont lâches, traîtres, légers et inconstans, fourbes, naturellement voleurs, jusqu'à se faire gloire de leur adresse à dérober; brutaux, sans honneur, sans parole, capables de tout faire quand on est libéral à leur égard, mais en même temps ingrats et sans reconnoissance. C'est même les entretenir dans leur fierté naturelle, que de leur faire gratuitement du bien; ils en deviennent plus insolens: on me craint, disent-ils, on me recherche. Ainsi, quelque bonne volonté qu'on ait de les obliger, on est contraint de leur faire valoir les petits services qu'on leur rend. La gourmandise et l'amour du plaisir sont surtout les vices qui règnent le plus parmi nos sauvages: ils se font une habitude des actions les plus malhonnêtes, avant même qu'ils soient en âge de connoître toute la honte qui y est attachée: si vous ajoutez à cela la vie errante qu'ils mènent dans les forêts à la poursuite des bêtes feroches, vous conviendrez aisément que la raison doit être bien abrutié dans ces gens-là, et qu'elle est bien peu capable de se soumettre au joug de l'Évangile. Mais plus ils sont éloignés du royaume de Dieu, plus notre zèle doit-il s'animer pour les en approcher et les y faire entrer. Persuadés que nous ne pouvons rien de nous-mêmes, nous savons en même temps que tout nous est possible avec le secours de celui pour lequel nous travaillons. Nous avons même cet avantage dans les conversions que Dieu veut bien opérer par notre ministère, que nous sommes à couvert de l'orgueil et de tout retour que nous pourrions faire sur nous-mêmes. On ne peut attribuer ces conversions, ni aux solides raisonnemens du missionnaire, ni à son éloquence, ni à ses autres talens, qui

peuvent être utiles en d'autres pays , mais qui ne font nulle impression sur l'esprit de nos sauvages : on n'en peut rendre la gloire qu'à celui-là seul qui , des pierres mêmes , sait faire , quand il lui plaît , des enfans d'Abraham.

Nos *Illinois* habitent un *pays* fort agréable. Il n'est pas néanmoins aussi enchanté que nous le représente l'auteur de la *Nouvelle relation de l'Amérique méridionale* , qui a paru sous le nom de M. le chevalier de Tonti. J'ai ouï dire à M. de Tonti lui-même qu'il désavouoit cet ouvrage, et qu'il n'y reconnoissoit que son nom qui est à la tête. Il faut convenir pourtant que le pays est très-beau : de grandes rivières qui l'arrosent , de vastes et épaisses forêts , des prairies agréables , des collines chargées de bois fort touffus , tout cela fait une variété charmante. Quoique ce pays soit plus au sud que la Provence , l'hiver y est plus grand : les froids y sont pourtant assez modérés. Pendant l'été , la chaleur y est moins brûlante : l'air est rafraîchi par les forêts , et par la quantité de rivières , de lacs et d'étangs dont le pays est coupé.

La *rivière des Illinois* se décharge dans le Mississippi , vers le 39^e degré de latitude : elle a environ 150 lieues de longueur , et ce n'est guère que vers le printemps qu'elle est bien navigable. Elle court au sud-ouest , et vient du nord-est ou est-nord-est. Les campagnes et les prairies sont toutes couvertes de bœufs , de chevreuils , de biches , de cerfs , et d'autres bêtes fauves. Le gibier y est encore en plus grande abondance : on y trouve surtout quantité de cygnes , de grues , d'outardes et de canards : les folles avoines , qui croissent naturellement dans les campagnes , les engraisent de telle sorte , qu'il en meurt très-souvent que la graisse étouffe. Les poules d'Inde y sont pareillement en grand nombre , et elles sont aussi bonnes qu'en France. Ce pays ne se borne pas à la rivière des Illinois : il

s'étend encore le long du Mississippi de l'un et de l'autre côté, et a environ deux cents lieues de longueur et plus de cent de largeur. Le *Mississippi* est un des plus beaux fleuves du monde : une chaloupe le remonta ces dernières années jusqu'à huit cents lieues : des chutes d'eau l'empêchèrent d'aller plus loin. Sept lieues au-dessous de l'embouchure du fleuve des Illinois, se trouve une grande rivière nommée le *Missouri*, ou plus communément *Pekitanoui*, c'est-à-dire, eau bourbense, qui se décharge dans le Mississippi, du côté de l'ouest : elle est extrêmement rapide, et elle salit les belles eaux du Mississippi, qui coulent de là jusqu'à la mer. Elle vient du nord-ouest, assez près des mines que les Espagnols ont dans le Mexique, et est fort commode aux François qui voyagent dans ce pays-là. Environ quatre-vingts lieues au-dessous, du côté de la rivière des Illinois, c'est-à-dire, du côté de l'est (car le Mississippi court ordinairement du nord au sud), se décharge encore une autre belle rivière appelée *Ouabache*. Elle vient de l'est-nord-est. Elle a trois bras, dont l'un va jusqu'aux Iroquois, l'autre s'étend vers la Virginie et la Caroline, et le troisième jusqu'aux *Miamis*. On prétend qu'il s'y trouve des mines d'argent ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a dans ce pays-ci des mines de plomb et d'étain, et que, si des mineurs de profession venoient creuser cette terre, ils y trouveroient peut-être des mines de cuivre et d'autre métal.

Outre ces grands fleuves, qui arrosent un pays si étendu, il y a encore un grand nombre de petites rivières. C'est sur une de ces rivières qu'est situé notre village du côté de l'est, entre le fleuve *Ouabache* et le *Pekitanoui*. Nous sommes par le 38^e degré. On voit quantité de bœufs et d'ours qui paissent sur les bords du fleuve *Ouabache*. La chair des jeunes ours est un mets très-délicat. Les marais sont remplis de racines, dont quelques-unes sont

excellentes, comme sont les pommes de terre, et d'autres dont il est inutile de marquer ici les noms barbares. Les arbres y sont fort hauts et fort beaux ; il y en a un auquel on a donné le nom de cèdre du Liban : c'est un grand arbre fort droit , qui ne pousse ses branches qu'en haut , où elles forment une espèce de couronne. Le *copal* est un autre arbre dont il sort de la gomme qui répand une odeur aussi agréable que celle de l'encens. Les arbres fruitiers ne sont pas ici en grande quantité ; on y trouve des pommiers et des pruniers sauvages , qui produiroient peut-être de bons fruits s'ils étoient greffés ; beaucoup de mûriers dont le fruit n'est pas si gros qu'en France , et différentes espèces de noyers. Les *pacanes* (c'est ainsi qu'on appelle le fruit d'un de ces noyers) sont de meilleur goût que nos noix de France : on nous a apporté des pêchers du Mississipi, qui viennent fort bien. Mais, parmi les fruits du pays, ceux qui me paroissent les meilleurs, et qui seroient certainement estimés en France, ce sont les *piakimina* et les *racemina*. Ceux-ci sont longs deux fois à peu près comme le doigt, et gros environ comme le bras d'un enfant : ceux-là ressemblent assez aux nèfles, à la réserve que la couronne en est plus petite. Nous avons aussi du raisin, mais il n'est que médiocrement bon ; c'est au haut des arbres qu'il faut le cueillir. Quelquefois nous avons été contraints d'en faire du vin, faute d'en avoir d'autre pour dire la messe. Nos sauvages ne sont pas accoutumés à cueillir le fruit aux arbres ; ils croient faire mieux d'abattre les arbres mêmes ; ce qui est cause qu'il n'y a presque aucun arbre fruitier aux environs des villages. Il semble qu'un pays aussi beau et aussi étendu que celui-ci devrait être semé de *villages* bien peuplés ; cependant il n'y en a que trois en comptant le nôtre, dont l'un est à plus de cent lieues d'ici, où il y a huit à neuf cents sauvages, et l'autre sur

le Mississippi, à vingt-cinq lieues de notre village. Les *hommes* sont communément d'une taille haute, fort lestes et bons coureurs, étant accoutumés, dès leur plus tendre jeunesse, à courir dans les forêts après les bêtes. Ils ne se couvrent qu'à la ceinture, ayant le reste du corps tout nu : pour les *femmes*, elles se couvrent encore le sein d'une peau de chevreuil. Mais les uns et les autres sont vêtus modestement quand ils viennent à l'église ; ils s'enveloppent le corps d'une grande peau, ou bien ils s'habillent d'une robe faite de plusieurs peaux cousues ensemble.

Les *Illinois* sont beaucoup moins barbares que les autres sauvages ; le christianisme et le commerce des François les ont peu à peu civilisés : c'est ce qui se remarque dans notre village, dont les habitans sont presque tous chrétiens ; c'est aussi ce qui a porté plusieurs François à s'y établir, et tout récemment nous en avons marié trois avec des Illinoises. Ces sauvages ne manquent pas d'esprit ; ils sont naturellement curieux, et tournent une raillerie d'une manière assez ingénieuse. La chasse et la guerre font toute l'occupation des hommes ; le reste du travail regarde les femmes et les filles ; ce sont elles qui préparent la terre que l'on doit ensemençer, qui font la cuisine, qui pilent le blé, qui construisent les cabanes, et qui les portent sur leurs épaules dans les voyages. Ces cabanes se fabriquent avec des nattes faites de jonc plat, qu'elles ont l'adresse de coudre les unes aux autres de telle sorte, que la pluie ne peut y pénétrer quand elles sont neuves. Outre cela, elles s'occupent à mettre en œuvre le *poil de bœuf*, et à en faire des jarretières, des ceintures et des sacs ; car les bœufs sont ici bien différens de ceux d'Europe ; outre qu'ils ont une grosse bosse sur le dos, vers les épaules, ils sont encore tout couverts d'une laine très-fine, qui tient lieu à nos sauvages de celle qu'ils tireroient des moutons s'il y en avoit dans le pays. Les

femmes, ainsi occupées et humiliées par le travail, en sont plus dociles aux vérités de l'Évangile. Il n'en est pas de même vers le bas du Mississipi, où l'oisiveté qui règne parmi les personnes du sexe, donne lieu aux plus affreux dérèglemens, et les éloigne entièrement de la voie du salut.

Il seroit difficile de dire quelle est la *religion de nos sauvages*; elle consiste uniquement dans quelques superstitions dont on amuse leur crédulité. Comme toute leur connoissance se borne à celle des bêtes et aux besoins de la vie, c'est aussi à ces choses que se borne tout leur culte. Des charlatans, qui ont un peu plus d'esprit que les autres, s'attirent leur respect par leur habileté à les tromper. Ils leur persuadent qu'ils honorent une espèce de génie, auquel ils donnent le nom de *manitou*; et à les entendre, c'est ce génie qui gouverne toutes choses, et qui est le maître de la vie et de la mort. Un oiseau, un bœuf, un ours, ou plutôt le plumage des oiseaux et la peau de ces bêtes, voilà quel est leur *manitou*: ils l'exposent dans leurs cabanes, et ils lui font des sacrifices de chiens ou d'autres animaux.

Les guerriers portent leurs *manitous* dans une natte, et ils les invoquent sans cesse pour remporter la victoire sur leurs ennemis. Les *charlatans* ont pareillement recours à leurs *manitous* quand ils composent leurs médecines ou qu'ils pansent les malades. Ils accompagnent ces invocations de chants, de danses et de contorsions affreuses, pour faire croire qu'ils sont agités de leurs *manitous*; et en même temps ils agitent tellement leurs malades, qu'ils leur causent souvent la mort. Dans ces diverses agitations, le charlatan nomme tantôt une bête, et tantôt une autre; ensuite il se met à sucer la partie du corps où le malade sent de la douleur; après l'avoir sucée pendant quelque temps, il se lève tout à coup et il lui jette une dent d'ours ou de quelque autre animal, qu'il tenoit cachée dans la

bouche : « Cher ami , s'écrie-t-il , tu as la vie , voilà ce qui te tuoit ; » après quoi il dit en s'applaudissant : « Qui peut résister à mon *manitou* ? N'est-ce pas lui qui est le maître de la vie ? » Si le malade vient à mourir , il a aussitôt une fourberie toute prête pour rejeter cette mort sur une autre cause , qui est survenue depuis qu'il a quitté le malade. Mais , au contraire , si le malade recouvre la santé , c'est alors qu'on le considère , qu'on le regarde lui-même comme un *manitou* , et qu'après l'avoir bien payé de ses peines , on lui apporte encore tout ce qu'il y a de meilleur dans le village pour le régaler. L'autorité que se donnent ces sortes de charlatans met un grand obstacle à la conversion des sauvages : embrasser le christianisme , c'est s'exposer à leurs insultes et à leurs violences. Il n'y a qu'un mois qu'une fille chrétienne en fit l'expérience : elle passoit , tenant son chapelet à la main , devant la cabane d'un de ces imposteurs ; celui-ci , s'imaginant que la vue d'un chapelet semblable avoit causé la mort à son père , entra aussitôt en fureur , prit son fusil , et étoit sur le point de tirer sur cette pauvre néophyte , lorsqu'il fut arrêté par quelques sauvages qui se trouvèrent présents. Je ne vous dis pas combien de fois j'ai reçu de leur part de pareilles insultes , ni combien de fois j'aurois expiré sous leurs coups , sans une protection particulière de Dieu , qui m'a préservé de leur fureur. Une fois , entre autres , l'un d'eux m'auroit fendu la tête d'un coup de hache , si je ne m'étois détourné dans le temps même qu'il avoit le bras levé pour me frapper. Grâce à Dieu , notre village est purgé de tous ces fourbes. Le soin que nous avons pris nous-mêmes des malades , les remèdes que nous leur donnons , et qui opèrent la guérison de la plupart , ont perdu les charlatans de crédit et de réputation , et les ont forcés d'aller s'établir ailleurs. Il y en a pourtant parmi eux qui ne sont pas tout-à-fait si brutaux : on peut quel-

quefois les entretenir, et essayer de les détromper de la folle confiance qu'ils ont en leurs *manitous* ; mais il n'est pas ordinaire d'y réussir. Un entretien qu'un de nos pères eut avec un de ces charlatans, vous fera connoître jusqu'où va leur entêtement à cet égard, et quelle doit être la condescendance d'un missionnaire, pour en venir jusqu'à réfuter des opinions aussi extravagantes que celles dont ils sont prévenus.

Les François étoient venus établir un fort sur le fleuve *Ouabache* : ils demandèrent un missionnaire, et le père Mermet leur fut envoyé. Ce père crut devoir aussi travailler à la conversion des *Mascoutens*, qui avoient fondé un village sur les bords du même fleuve : c'est une nation de sauvages qui entend la langue illinoise, mais qui, par l'attachement extrême qu'elle a pour les superstitions de ses charlatans, n'étoit pas trop disposée à écouter les instructions du missionnaire. Le parti que prit le père Mermet fut de confondre en leur présence un de ces charlatans, qui adorait le bœuf comme son grand *manitou*. Après l'avoir conduit insensiblement jusqu'à avouer que ce n'étoit point le bœuf qu'il adoroit, mais un *manitou* de bœuf qui est sous la terre, qui anime tous les bœufs, et qui rend la vie à ses malades ; il lui demanda si les autres bêtes, comme l'ours, par exemple, que ses camarades adoroient, n'étoient pas pareillement animés par un *manitou* qui est sous la terre. « Sans doute, » répondit le charlatan. « Mais si cela est, reprit le missionnaire, les hommes doivent avoir aussi un *manitou* qui les anime ? — Rien de plus certain, » dit le charlatan. « Cela me suffit, répliqua le missionnaire, pour vous convaincre que vous êtes bien peu raisonnable ; car, si l'homme, qui est sur la terre, est le maître de tous les animaux, s'il les tue, s'il les mange, il faut que le *manitou* qui anime les hommes soit aussi le maître de tous les autres

manitous : où est donc votre esprit de ne pas invoquer celui qui est le maître de tous les autres ? » Ce raisonnement déconcerta le charlatan, et c'est tout l'effet qu'il produisit ; car ils n'en furent pas moins attachés à leurs ridicules superstitions qu'ils l'étoient auparavant. Dans ce temps-là même une maladie contagieuse désoloit leur village, et enlevait chaque jour plusieurs sauvages : les charlatans n'étoient pas épargnés, et ils mouroient comme les autres. Le missionnaire crut pouvoir s'attirer leur confiance en prenant soin de tant de malades : il s'y appliqua sans relâche, et son zèle pensa lui coûter plusieurs fois la vie. Les services qu'il leur rendoit n'étoient payés que d'outrages ; il y en eut même qui en vinrent jusqu'à décocher contre lui des flèches, qui tombèrent à ses pieds, soit qu'elles fussent poussées par des mains trop foibles, ou que Dieu, qui destinoit le missionnaire à d'autres travaux, ait voulu le soustraire pour lors à leur fureur. Le père Mermet ne laissa pas de conférer le baptême à quelques sauvages qui le demandèrent avec instance, et qui moururent peu après l'avoir reçu. Cependant les charlatans s'éloignèrent un peu du fort, pour faire un grand sacrifice à leur *manitou*. Ils immolèrent jusqu'à quarante chiens, qu'ils portèrent au haut d'une perche en chantant, en dansant et en faisant mille contorsions extravagantes. La mortalité ne cessoit pas pour tous ces sacrifices. Le chef des charlatans s'imagina que leur *manitou*, plus foible que le *manitou* des François, étoit contrainct de lui céder. Dans cette persuasion, il fit plusieurs fois le tour du fort, en criant de toutes ses forces : « Nous sommes morts ; doucement, *manitou* des François ; frappe doucement, ne tous tue pas tous. » Puis s'adressant au missionnaire : « Arrête, bon *manitou* ; fais-nous vivre : tu as la vie et la mort dans ton coffre ; laisse la mort, donne la vie. » Le missionnaire l'apaisa, et lui promit de

prendre encore plus de soin des malades qu'il n'avoit fait jusqu'alors ; mais, nonobstant tous les soins qu'il se donna, il périt plus de la moitié du village.

Pour revenir à nos Illinois, ils sont bien différens de ces sauvages, et de ce qu'ils étoient eux-mêmes autrefois. Le *christianisme*, comme je l'ai déjà dit, a adouci leurs mœurs farouches, et ils se distinguent maintenant par certaines manières douces et honnêtes qui ont porté les François à prendre de leurs filles en mariage. De plus, nous trouvons en eux de la docilité et de l'ardeur pour la pratique des vertus chrétiennes. Voici l'*ordre* que nous observons chaque jour dans cette mission. Dès le grand matin on appelle les catéchumènes à l'église, où ils font la prière ; ils écoutent une instruction et chantent quelques cantiques. Quand ils se sont retirés, on dit la messe, à laquelle tous les chrétiens assistent, les hommes placés d'un côté et les femmes de l'autre ; on y fait aussi la prière, qui est suivie d'une instruction ; après quoi chacun va à son travail. Nous nous occupons ensuite à visiter les malades, à leur donner les remèdes nécessaires, à les instruire, et à consoler ceux qui ont quelque sujet d'affliction. Après midi se fait le catéchisme, où tout le monde se trouve, chrétiens et catéchumènes, hommes et enfans, jeunes gens et vieillards, et où chacun, sans distinction de rang ni d'âge, répond aux questions que lui fait le missionnaire. Comme ces peuples n'ont aucun livre, et que naturellement ils sont indolens, ils auroient bientôt oublié les principes de la religion, si on ne leur en rappeloit le souvenir par des instructions presque continuelles. La visite des cabanes nous occupe le reste de la journée. Le soir, tout le monde s'assemble encore à l'église pour y entendre une instruction, faire la prière et chanter quelques cantiques. Les dimanches et les fêtes, on ajoute aux exercices ordinaires une instruction qui se fait après

les vêpres. La ferveur avec laquelle ces bons néophytes se rendent à l'église à toutes ces heures est admirable ; ils interrompent leur travail, et accourent de fort loin pour s'y trouver au temps marqué. Ils terminent d'ordinaire la journée par des assemblées particulières qu'ils font dans leur maison, les hommes séparément des femmes, et là ils récitent le chapelet à deux chœurs, et chantent, bien avant dans la nuit, des cantiques. Ces cantiques sont de véritables instructions, qu'ils retiennent d'autant plus aisément, que les paroles sont sur des airs qu'ils savent et qui leur plaisent. Ils s'approchent souvent des sacremens, et l'usage est parmi eux de se confesser et de communier de quinze en quinze jours. Nous avons été obligés de fixer les jours auxquels ils pourroient se confesser, sans quoi ils ne nous laisseroient pas le loisir de vaquer à nos autres fonctions. C'est le samedi et le dimanche de chaque semaine que nous les entendons, et ces jours-là nous sommes accablés par la foule des pénitens. Le soin que nous prenons des malades nous attire toute leur confiance. C'est surtout dans ces momens que nous recueillons le fruit de nos travaux ; leur docilité est parfaite alors, et nous avons la consolation assez ordinaire de les voir mourir dans une grande paix, et avec une vive espérance d'être bientôt réunis à Dieu dans le ciel.

Cette mission doit son établissement au feu père *Gravier*. A la vérité, le père *Marquet* fut le premier qui découvrit le Mississipi, il y a environ trente-neuf ans ; mais, ne sachant pas la langue du pays, il ne s'y arrêta pas. Quelque temps après il y fit un second voyage, dans le dessein d'y fixer sa demeure, et de travailler à la conversion de ces peuples ; la mort, qui nous l'enleva lorsqu'il étoit en chemin, laissa à un autre le soin d'exécuter cette entreprise. Ce fut le père *Daloës* qui s'en chargea : il savoit la langue des *Oumiamis*, laquelle approche assez

de celle des Illinois : cependant il n'y fit que fort peu de séjour, dans la pensée où il étoit qu'il feroit de plus grands fruits dans une autre contrée, où effectivement il finit sa vie apostolique. Ainsi, c'est proprement le père Gravier qui doit être regardé comme le fondateur de la mission des Illinois ; c'est lui qui a défriché le premier tous les principes de leur langue, et qui les a réduits selon les règles de la grammaire : nous n'avons fait que perfectionner ce qu'il a commencé avec succès. Ce missionnaire eut d'abord beaucoup à souffrir des charlatans, et sa vie fut exposée à de continuels dangers ; mais rien ne le rebutoit, et il surmonta tous les obstacles par sa patience et par sa douceur. Étant obligé de partir pour *Michillimakinac*, sa mission fut confiée au père *Binet* et au père *Pinet*. Je travaillai quelque temps avec ces deux missionnaires, et après leur mort je restai seul chargé de toutes les fatigues de la mission, jusqu'à l'arrivée du père *Mermet*. J'étois auparavant dans le grand village des *Peouarias*, où le père Gravier, qui y étoit retourné pour la seconde fois, reçut une blessure qui lui causa la mort.

Nous avons perdu peu de monde cette année ; mais je regrette infiniment un de nos *instructeurs*, dont la vie et la mort ont été très-édifiantes. Nous appelons ici instructeurs ce que dans d'autres missions on appelle *catéchistes* ; parce que ce n'est pas dans l'église, mais dans les cabanes, qu'ils instruisent les catéchumènes et les nouveaux fidèles. Il y a pareillement des instructrices pour les femmes et pour les filles. *Henri* (c'est ainsi que se nommoit l'instructeur dont je parle), quoique d'une naissance assez obscure, s'étoit rendu respectable à tout le monde par sa grande piété. Il n'y avoit que sept à huit ans qu'il demouroit dans notre village ; avant que d'y venir, il n'avoit jamais vu de missionnaires, et n'avoit pas même la pre-

mière idée du christianisme. Sa conversion eut quelque chose d'assez singulier. Il fut attaqué de la petite vérole, lui et toute sa famille : cette maladie lui ravit d'abord sa femme et quelques-uns de ses enfans ; elle rendit les autres aveugles ou extrêmement difformes ; il fut lui-même réduit à l'extrémité. Lorsqu'il croyoit n'avoir plus que quelques momens à vivre, il lui sembla voir des missionnaires qui lui rendoient la vie, qui lui ouvroient la porte du ciel, et qui le pressoient d'y entrer ; et dès ce moment il commença à se mieux porter. A peine fut-il en état de marcher, qu'il vint nous trouver dans notre village, et nous pria instamment de lui apprendre les vérités de la religion : à mesure que nous l'instruisions, il enseignoit à ses enfans ce qu'il avoit retenu de nos instructions, et toute cette famille fut bientôt disposée à recevoir le baptême. Un de ses enfans, tout aveugle qu'il étoit, nous charma par les grands sentimens de piété que nous découvrimus en lui. Dans les cruelles maladies dont il fut long-temps affligé, sa prière étoit continuelle, et il est mort depuis quelques années dans une grande innocence. Henri, son père, a passé pareillement par de rudes épreuves ; une longue et fâcheuse maladie acheva de purifier sa vertu, et l'a disposé à une mort qui nous a paru précieuse aux yeux de Dieu.

Il n'y a que peu de temps que je conférai aussi le baptême à une *jeune catéchumène* âgée de dix-sept ans, qui a fort édifié nos chrétiens par sa fermeté et par son attachement inviolable au christianisme. Les exemples domestiques étoient bien capables de la séduire : fille d'un père et d'une mère idolâtres, elle trouvoit dans sa propre famille les plus grands obstacles aux vertus qu'elle pratiquoit. Pour l'éprouver encore davantage, il prit fantaisie à un jeune libertin de l'épouser : il mit tout en œuvre pour la faire consentir à ce mariage, jusqu'à promettre qu'il se

feroit chrétien. Le père et la mère de notre catéchumène, qui avoient été gagnés par le jeune homme, la traitèrent avec la dernière inhumanité pour ébranler sa constance. Son frère en vint jusqu'à la menacer qu'il la tueroit si elle s'obstinoit à refuser son consentement. Ces menaces et ces mauvais traitemens ne firent nulle impression sur elle : toute sa consolation étoit de venir à l'église, et souvent elle me disoit : « La mort dont on me menace ne m'effraie point ; je la préférerai volontiers au parti qu'on me propose. C'est un séducteur que ce jeune homme qu'on veut que j'épouse ; il ne pense nullement à se convertir. Mais quand ses promesses seroient sincères, ni lui ni d'autres ne changeront point la résolution que j'ai prise : non, mon père, je n'aurai jamais d'autre époux que Jésus-Christ. » La persécution qu'on continua de lui faire essuyer dans sa famille fut poussée si loin, qu'elle fut obligée de se cacher chez un de ses parens qui étoit chrétien : là elle fut éprouvée par diverses infirmités, qui ne ralentirent point sa ferveur ; ce qui est d'autant plus surprenant, que la moindre adversité est capable de décourager nos sauvages. Ayant appris quelque temps après que sa mère étoit en danger de perdre la vue, par deux cataractes qui lui couvroient les yeux, cette généreuse fille, oubliant les indignes traitemens qu'elle en avoit reçus, courut aussitôt à son secours : sa tendresse et ses soins assidus attendrirent le cœur de la mère, et la gagnèrent au point, qu'elle accompagne maintenant sa fille à l'église, où elle se fait instruire pour se disposer à la grâce du baptême qu'elle demande avec empressement.

Comme nos sauvages ne vivent guère que de la chair boucanée des animaux qu'ils tuent à la chasse, il y a des temps pendant l'année où tout le monde quitte le village et se disperse dans les forêts pour courir après les bêtes. C'est un temps critique où ils ont plus besoin que jamais

de la présence du missionnaire, qui est obligé de les accompagner dans toutes ces courses. Il y a surtout *deux grandes chasses* : celle d'été, qui ne dure guère que trois semaines, et celle qui se fait pendant l'hiver, qui dure quatre à cinq mois. Quoique la chasse d'été soit la plus courte, elle est cependant la plus pénible : elle a coûté la vie au feu père Bineteau : il suivoit les sauvages durant les plus grandes chaleurs du mois de juillet ; tantôt il étoit en danger d'être étouffé au milieu des herbes qui sont extrêmement hautes ; tantôt il souffroit cruellement de la soif, ne trouvant point dans les prairies toutes desséchées une seule goutte d'eau pour l'apaiser. Le jour il étoit tout trempé de sueur, et la nuit il lui falloit prendre son repos sur la terre, exposé à la rosée, aux injures de l'air, et à plusieurs autres misères dont je ne vous fais pas le détail. Ces fatigues lui causèrent une violente maladie, qui le fit expirer entre mes bras. Pendant l'hiver les sauvages se partagent en plusieurs bandes, et cherchent les endroits où ils présumant que la chasse sera plus abondante. C'est alors que nous souhaiterions pouvoir nous multiplier, afin de ne les perdre pas de vue. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de parcourir successivement les divers campemens où ils se trouvent, pour les entretenir dans la piété et leur administrer les sacremens. Notre village est le seul où il soit permis à quelques sauvages de demeurer pendant toutes ces courses ; plusieurs y élèvent des poules et des cochons, à l'exemple des François qui s'y sont établis, et ceux-là se dispensent, pour la plupart, de ces sortes de chasses. Le père Mermet, avec qui j'ai le bonheur d'être depuis plusieurs années, reste au village pour leur instruction : la délicatesse de sa complexion le met entièrement hors d'état de soutenir les fatigues attachées à ces longs voyages ; cependant, malgré sa foible santé, je puis dire qu'il est l'âme de cette mission : c'est sa

vertu, sa douceur, ses instructions pathétiques et le talent singulier qu'il a de s'attirer le respect et l'amitié des sauvages, qui ont mis notre mission dans l'état florissant où elle se trouve. Pour moi, qui suis fait à courir sur la neige, à manier l'aviron dans un canot, et qui ai, grâce à Dieu, les forces nécessaires pour résister à de semblables travaux, je parcours les forêts avec le reste de nos sauvages, dont le plus grand nombre passe une partie de l'hiver à chasser. Ces courses qu'il nous faut faire de temps en temps, soit à la suite des sauvages, soit pour d'autres raisons importantes au bien de nos missions, sont extrêmement pénibles. Vous en jugerez vous-même par le détail de quelques-unes que je fis ces dernières années, lesquelles pourront vous donner une idée de la manière dont nous voyageons en ce pays-ci. Si nos missions ne sont pas si florissantes que d'autres par le grand nombre de conversions, elles sont du moins précieuses et salutaires par les travaux et les fatigues qui en sont inséparables.

A vingt-cinq lieues d'ici se trouve le village des *Tumarouas*. C'est une mission qui d'abord avoit été confiée au père *Pinet*, dont Dieu bénit tellement le zèle et les travaux, que j'ai été témoin moi-même que son église ne pouvoit contenir la multitude des sauvages, qui s'y rendoient en foule. Ce père eut pour successeur *M. Bergier*, prêtre du séminaire des missions étrangères. Ayant appris qu'il y étoit dangereusement malade, je m'y transportai aussitôt pour le secourir. Je demurai huit jours entiers auprès de ce digne ecclésiastique; les soins que je pris de lui et les remèdes que je lui donnai semblèrent le rétablir insensiblement, de telle sorte que, croyant se trouver mieux, et sachant d'ailleurs combien ma présence étoit nécessaire dans ma mission, à cause du départ des sauvages, il me pressa de m'en retourner. Avant que de le quitter, je lui donnai par précaution le saint viatique; il m'instruisit de

l'état de sa mission, en me la recommandant, au cas que Dieu disposât de lui. Je chargeai le François qui avoit soin du malade, de nous faire avertir aussitôt qu'il seroit en danger, et je repris le chemin de ma mission. Comme il n'y a que vingt-cinq lieues de l'un à l'autre village, on ne couche qu'une fois dehors, pourvu qu'on marche bien : les repas qu'on prend en chemin consistent en quelques épis de blé et quelques morceaux de bœuf boucané qu'on porte avec soi ; lorsque la faim presse, on allume du feu auprès de quelque ruisseau pour avoir de quoi boire, on fait griller le blé et la viande ; après quoi on se couche auprès du feu, se tournant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, selon qu'on a besoin de se réchauffer. Lorsque j'arrivai à notre village, presque tous les sauvages étoient partis ; ils s'étoient dispersés le long du Mississipi. Je me mis aussitôt en chemin pour les aller joindre. A peine avois-je fait six lieues que je trouvai trois cabanes, dans l'une desquelles étoit un bon vieillard fort malade. Je le confessai, je lui donnai quelques remèdes ; et je lui promis de venir le revoir, jugeant bien qu'il avoit encore plusieurs jours à vivre. Cinq ou six lieues plus loin, je trouvai un grand nombre de cabanes qui faisoient une espèce de village : je m'y arrêtai quelques jours pour y faire mes fonctions accoutumées. Dans l'absence du missionnaire, on ne manque point de s'assembler tous les jours dans une grande cabane ; et là on fait la prière, on récite le chapelet, on chante des cantiques, quelquefois bien avant dans la nuit ; car c'est principalement durant l'hiver, lorsque les nuits sont longues, qu'on en passe une grande partie à chanter les louanges de Dieu. Nous avons soin de nommer quelqu'un de nos néophytes des plus fervens et des plus respectés, pour présider à ces sortes d'assemblées.

J'avois déjà demeuré quelque temps avec ces chers

néophytes, lorsqu'on vint m'avertir qu'à dix-huit lieues encore plus loin, en descendant le Mississipi, il y avoit des *malades* qui avoient besoin d'un prompt secours. Je m'embarquai sur l'heure dans une pirogue ; c'est une espèce de bateau fait d'un grand arbre creusé jusqu'à quarante pieds en longueur, et qui est fort massif ; ce qui donne beaucoup de peine quand il faut remonter la rivière. Heureusement nous n'avions qu'à la descendre, et comme sa rapidité égale en cet endroit celle du Rhône, nous fîmes ces dix-huit lieues en un seul jour. Les malades n'étoient pas dans un danger aussi pressant qu'on me l'avoit dépeint, et je les eus bientôt soulagés par mes remèdes. Comme il y avoit là une église et un grand nombre de cabanes, j'y demurai quelques jours pour ranimer la ferveur de mes néophytes par de fréquentes instructions et par la participation des sacremens. Nos sauvages ont une telle confiance au missionnaire qui les gouverne, qu'ils lui découvrent avec une ouverture de cœur admirable tout ce qui s'est passé durant son absence : ainsi quand il est arrivé quelque désordre, ou lorsque quelqu'un a donné quelque occasion de scandale, le missionnaire, en étant informé, est en état de remédier au mal et de prévenir les suites fâcheuses qu'il pourroit avoir. Il fallut me séparer de mes néophytes plus tôt que je n'aurois voulu : ce bon vieillard que j'avois laissé assez mal, et la maladie de M. Bergier, m'inquiétoient sans cesse et me pressoient de retourner au village pour en apprendre des nouvelles. Je remontai donc le Mississipi, mais ce fut avec de grandes fatigues ; je n'avois qu'un sauvage avec moi, et son peu d'habileté m'obligeoit à ramer continuellement, ou à me servir de la perche. Enfin, j'arrivai à temps dans la cabane de ce fervent chrétien qui se mouroit ; il se confessa pour la dernière fois, et reçut le saint viatique avec de grands sentimens de piété, exhortant son fils et tous les

assistans à vivre selon les maximes de l'Évangile, et à persévérer jusqu'au dernier soupir dans la foi qu'ils avoient embrassée.

Aussitôt que je fus arrivé à notre village, je voulus aller voir M. *Bergier*; mais on s'y opposa, et on m'alléguait pour raison que personne n'ayant apporté de ses nouvelles, comme on l'avoit promis, supposé qu'il se trouvât plus mal, on ne pouvoit douter que sa santé ne fût rétablie. Je me rendis à cette raison; mais peu de jours après, j'eus un véritable regret de n'avoir pas suivi mon premier dessein. Un jeune esclave vint sur les deux heures après midi nous apprendre sa mort, et nous prier d'aller faire ses obsèques. Je partis à l'heure même : j'avois déjà fait six lieues lorsque la nuit me prit; une grosse pluie qui survint ne me permit pas de prendre quelques heures de repos. Je marchai donc jusqu'à la pointe du jour; le temps s'étant alors un peu éclairci, j'allumai du feu pour me sécher, et je continuai ma route. J'arrivai sur le soir au village, Dieu m'ayant donné la force de faire ces quinze lieues en un jour et une nuit. Le lendemain dès le grand matin je dis la messe pour le défunt, et je le mis en terre. La mort de M. *Bergier* fut presque subite, à ce que me rapporta le François qui étoit auprès de lui : il la sentit venir tout à coup, et dit qu'il étoit inutile de me venir chercher, puisqu'il seroit mort avant mon arrivée. Il prit seulement entre ses mains le crucifix, qu'il baisa affectueusement, et il expira. C'étoit un missionnaire d'un vrai mérite, et d'une vie très-austère. Au commencement de sa mission, il eut à soutenir de rudes assauts de la part des charlatans qui, profitant du peu de connoissance qu'il avoit de la langue des sauvages, lui enlevoient tous les jours quelques chrétiens; mais dans la suite il sut se faire craindre à son tour de ces imposteurs. Sa mort fut pour eux un sujet de triomphe. Ils s'assemblèrent autour

de la croix qu'il avoit plantée, et là ils invoquèrent leur *manitou*, en dansant, et s'attribuant chacun la gloire d'avoir tué le missionnaire; après quoi *ils brisèrent la croix* en mille pièces. C'est ce que j'appris quelque temps après avec douleur. Je crus qu'un pareil attentat ne devoit pas être impuni; c'est pourquoi je priai les François de ne plus faire de traite avec eux, qu'ils n'eussent réparé l'insulte qu'ils avoient faite à la religion. Cette punition eut tout l'effet que je souhaitois : les principaux du village vinrent deux fois de suite me témoigner le sensible regret qu'ils avoient de leur faute, et ils m'engagèrent par cet aveu à aller de temps en temps les voir. Mais, il faut l'avouer, un missionnaire ne fait pas grand bien auprès des sauvages, à moins qu'il ne demeure avec eux et qu'il ne veille continuellement à leur conduite. Sans cela, ils oublient bientôt les instructions qui leur ont été faites, et peu à peu ils retournent à leurs anciens désordres.

C'est cette connoissance que nous avons de l'*inconstance des sauvages*, qui dans la suite nous donna beaucoup d'inquiétude sur l'état de la mission de *Peouarias*; l'éloignement où nous étions de ce village, le plus grand qui soit dans ces quartiers, nous empêchoit d'y faire des excursions fréquentes. D'ailleurs, les mauvais traitemens qu'ils avoient faits au feu père Gravier, avoient obligé messieurs les gouverneurs du Canada et de la Mobile de défendre aux François de faire la traite chez eux. A la vérité, plusieurs chrétiens de ce village étoient venus se rendre auprès de nous; mais il y en restoit beaucoup d'autres qui, n'étant pas soutenus par les instructions ordinaires, pouvoient chanceler dans la foi. Enfin, dans le temps que nous pensions aux moyens de rétablir cette mission, nous apprîmes de quelques François qui y avoient fait la traite secrètement, que ces sauvages étoient fort humiliés de l'abandon où on les avoit laissés; que, dans

plusieurs rencontres, ils avoient été battus par leurs ennemis, faute de poudre dont ils n'étoient plus fournis par les François; qu'ils paroissoient vivement touchés de la manière indigne dont ils avoient traité le père Gravier, et qu'ils demandoient avec instance un missionnaire. Ces nouvelles nous firent juger, au père *Mermet*, au père de *Ville* et à moi, qu'il falloit profiter de la disposition favorable où étoient les *Peouarias*, pour remettre la mission sur son ancien pied. La Providence nous en fournissoit un moyen tout naturel; il étoit nécessaire que l'un de nous fit un voyage à *Michillimakinac*, c'est-à-dire, à plus de trois cents lieues d'ici, pour conférer avec le père *Joseph Marest*, mon frère, sur les affaires de nos missions dont il est supérieur. En faisant ce voyage, on ne pouvoit se dispenser de passer par le village des *Peouarias*, et l'on espéroit que la présence d'un missionnaire les détermineroit à renouveler les instances qu'ils avoient déjà faites et les marques de repentir qu'ils avoient données.

Comme j'étois parfaitement connu de ces sauvages, le père *Mermet* et le père de *Ville* me chargèrent de l'entreprise. Je partis donc le vendredi de la semaine de Pâques de l'année 1711. Je n'eus qu'un jour pour me préparer à un si long voyage, parce que j'étois pressé par deux *Peouarias*, qui vouloient s'en retourner, et dont j'étois bien aise d'être accompagné. Quelques autres sauvages vinrent avec nous jusqu'au village des *Tamarouas*, où j'arrivai le second jour de mon départ. J'en partis le lendemain, n'ayant sur moi que mon crucifix et mon bréviaire, et n'étant accompagné que de trois sauvages. Deux de ces sauvages n'étoient pas chrétiens, et le troisième n'étoit encore que catéchumène. Je vous avoue que je fus un peu embarrassé quand je me vis à la merci de ces trois sauvages, sur lesquels je ne pouvois guère compter. Je me

représentai, d'un côté, la légèreté de ces sortes de gens que la première fantaisie porteroit peut-être à m'abandonner, ou que la crainte des partis ennemis mettroit en fuite à la moindre alarme. D'un autre côté, l'horreur de nos forêts, ces vastes pays inhabités, où je périrois infailliblement si j'étois abandonné, se présentoient à mon esprit et m'ôtoient presque tout courage. Mais enfin, me rassurant sur le témoignage de ma conscience, qui me disoit intérieurement que je ne cherchois que Dieu et sa gloire, je m'abandonnai entièrement à la Providence.

Les *voyages* qu'on fait en ce pays-ci ne doivent pas se comparer à ceux que vous faites en Europe. Vous trouvez de temps en temps des bourgs et des villages, des maisons pour vous retirer, des ponts ou des bateaux pour passer les rivières, des sentiers battus qui vous conduisent à votre terme, des personnes qui vous mettent dans le droit chemin si vous vous égarez. Ici, rien de tout cela; nous avons marché pendant douze jours sans rencontrer une seule âme. Tantôt nous nous trouvions dans des prairies à perte de vue, coupées de ruisseaux et de rivières, sans trouver aucun sentier qui nous guidât; tantôt il falloit nous ouvrir un passage au travers des forêts épaisses, au milieu de broussailles remplies de ronces et d'épines; d'autres fois nous avions à passer des marais pleins de fange où nous enfoncions quelquefois jusqu'à la ceinture. Après avoir bien fatigué pendant le jour, il nous falloit prendre le repos de la nuit sur l'herbe ou sur quelques feuillages, exposés au vent, à la pluie et aux injures de l'air: heureux encore quand on se trouve auprès de quelque ruisseau; autrement, quelque altéré qu'on soit, la nuit se passe sans pouvoir éteindre sa soif. On allume du feu, et quand on a tué quelque bête chemin faisant, on en fait griller des morceaux, qu'on mange avec quelques épis de blé

d'Inde, si l'on en a. Outre ces incommodités, communes à tous ceux qui voyagent dans ces déserts, nous avons eu celle de bien jeûner pendant tout notre voyage. Ce n'est pas que nous ne trouvassions quantité de chevreuils, de cerfs et surtout de bœufs ; mais nos sauvages n'en pouvoient tuer aucun. Ce qu'ils avoient ouï dire la veille de notre départ, que le pays étoit infesté de partis ennemis, les avoit empêchés de prendre leurs fusils de peur d'être découverts par le bruit des coups qu'ils tireroient, ou d'en être embarrassés, s'il leur falloit prendre la fuite ; ainsi ils ne se servoient que de leurs flèches, et les bœufs qu'ils dardoient s'ensuyoient avec la flèche dont ils étoient percés, et alloient mourir fort loin de nous. Du reste, ces pauvres gens avoient grand soin de moi ; ils me portoient sur leurs épaules, lorsqu'il falloit passer quelque ruisseau ; et quand il y avoit de profondes rivières à traverser, ils ramassoient plusieurs morceaux de bois sec qu'ils lioient ensemble, et, me faisant asseoir sur cette espèce de bateau, ils se mettoient à la nage et me pousoient devant eux jusqu'à l'autre bord.

Ce n'étoit pas sans raison qu'ils craignoient quelque parti de guerriers : il n'y auroit point eu de quartier pour eux ; où ils auroient eu la tête cassée, ou bien on les auroit faits prisonniers, pour les brûler ensuite à petit feu, ou les jeter dans la chaudière. Rien de plus affreux que les *guerres de nos sauvages*. Ce ne sont d'ordinaire que des partis de vingt, de trente ou de quarante hommes. Quelquefois ces partis ne sont que de six ou de sept personnes, et ce sont les plus redoutables. Comme ils font consister toute leur habileté à surprendre l'ennemi, le petit nombre facilite le soin qu'ils ont de se cacher, pour faire plus sûrement le coup qu'ils méditent ; car nos guerriers ne se piquent point d'attaquer l'ennemi de front, et lorsqu'il est sur ses gardes : il faut pour cela qu'ils soient

dix contre un; encore, dans ces occasions-là, chacun se défend-il d'avancer le premier. Leur méthode est de suivre leurs ennemis à la piste, et d'en tuer quelqu'un lorsqu'il est endormi, ou bien de se mettre en embuscade aux environs des villages, et de casser la tête au premier qui sort, et de lui enlever la chevelure pour s'en faire un trophée parmi ses compatriotes; et voici comme la chose se pratique : aussitôt qu'un de ces guerriers a tué son ennemi, il tire son couteau, il lui cerne la tête, et il en arrache la peau et les cheveux qu'il porte en triomphe dans son village : il suspend, durant plusieurs jours, cette chevelure au haut de sa cabane, et alors tous ceux du village viennent le féliciter de sa valeur, et lui apportent des présens pour lui témoigner la part qu'ils prennent à sa victoire. Quelquefois ils se contentent de faire des prisonniers; mais aussitôt ils leur lient les mains, et ils les font courir devant eux à toutes jambes, dans la crainte qu'ils ont d'être poursuivis, comme il arrive quelquefois, par les compagnons de ceux qu'ils emmènent. Le sort de ces prisonniers est bien triste; car souvent on les brûle à petit feu, et d'autres fois on les met dans la chaudière pour en faire un festin à tous les guerriers.

Dès le premier jour de notre départ, nous trouvâmes des traces d'un parti de ces guerriers. J'admirai combien la vue de nos sauvages est perçante; ils me montraient sur l'herbe leurs vestiges; ils distinguoient où ils s'étoient assis, où ils avoient marché, combien ils étoient; et moi, j'avois beau regarder fixement, je n'y pouvois pas découvrir la plus légère trace. Ce fut un grand bonheur pour moi que la peur ne les saisit pas à ce moment; ils m'auroient laissé tout seul au milieu des bois. Mais peu après, moi-même je leur donnai, sans y penser, une rude alarme. Une enflure que j'avois aux pieds me faisoit marcher lentement, et ils m'avoient tant soit peu devancé, sans

que j'y fisse attention : je m'aperçus tout à coup que j'étois seul, et vous pouvez juger quel fut mon embarras. Je me mis aussitôt à les appeler, mais ils ne me firent aucune réponse; je criai plus fort; et eux, ne doutant pas que je ne fusse aux prises avec un parti de guerriers, se déchargeoient déjà de leurs paquets pour courir plus vite; je redoublas mes cris, et leur frayeur augmentoit de plus en plus. Les deux sauvages idolâtres commençoient déjà à prendre la fuite; mais le catéchumène, ayant honte de m'abandonner, s'approcha tant soit peu pour examiner de quoi il s'agissoit; quand il se fut aperçu qu'il n'y avoit rien à craindre, il fit signe à ses camarades; puis, en m'abordant : « Vous nous avez bien fait peur, me dit-il d'une voix tremblante; mes compagnons s'enfuyoient déjà : mais pour moi, j'étois résolu à mourir avec vous plutôt que de vous abandonner. » Cet incident m'apprit à suivre de près mes compagnons de voyage; et de leur côté, ils furent plus attentifs à ne pas s'éloigner de moi.

Cependant le mal que j'avois aux pieds devenoit plus considérable. Dès le commencement du voyage, je m'y étois fait quelques ampoules que je négligeai, me persuadant qu'à force de marcher je m'endurciserois à la fatigue. Comme la crainte de trouver des partis ennemis nous faisoit faire de longues traîtes, que nous passions la nuit au milieu des broussailles et des halliers, afin que l'ennemi ne pût approcher de nous sans se faire entendre, que d'ailleurs nous n'osions allumer de feu de peur d'être découverts, ces fatigues me mirent dans un triste état : je ne marchois plus que sur des plaies; ce qui toucha tellement les sauvages qui m'accompagnoient, qu'ils prirent la résolution de me porter tour à tour; ils me rendirent ce service deux jours de suite; mais, ayant gagné la rivière des Illinois, et n'étant plus qu'à vingt-cinq lieues des *Peouarias*, j'engageai un de mes sauvages à prendre les

devans, pour donner avis aux François de mon arrivée et de la fâcheuse situation où je me trouvois. Je ne laissai pas d'avancer encore un peu pendant deux jours, me traînant comme je pouvois, et étant porté de temps en temps par les deux sauvages qui étoient restés avec moi. Le troisième jour je vis arriver, sur le midi, plusieurs François qui m'amenoient un canot et des rafraîchissemens. Ils furent étonnés de voir combien j'étois languissant; c'étoit l'effet de la longue abstinence que j'avois faite, et de la douleur que j'avois ressentie en marchant. Ils m'embarquèrent dans leur canot, et comme je n'avois point d'autre incommodité, le repos et les bons traitemens qu'ils me firent m'eurent bientôt rétabli. Je ne laissai pas d'être encore plus de dix jours sans pouvoir me soutenir sur les pieds. D'un autre côté, je fus fort consolé des démarches que firent les *Pcouarias*; tous les chefs du village vinrent me saluer, en me témoignant la joie qu'ils avoient de me revoir, et me conjurant d'oublier leurs fautes passées et de venir demeurer avec eux. Je répondis à ces marques d'amitié par des témoignages réciproques de tendresse; et je leur promis de fixer mon séjour au milieu d'eux, aussitôt que j'aurois terminé les affaires qui m'appeloient à *Michillimakinac*. Après avoir demeuré quinze jours dans le village des *Peouarias*, et m'être un peu rétabli par les soins qu'on prit de moi, je songeai à continuer ma route. J'avois espéré que les François, qui devoient s'en retourner vers ce temps-là, me mèneroient avec eux jusqu'à mon terme; mais, comme il n'étoit point encore tombé de pluie, il ne leur fut pas possible de sortir de la rivière. Ainsi, je pris le parti d'aller à la rivière de Saint-Joseph, dans la mission des *Pouteautamis*, qui est gouvernée par le père Chardon. En neuf jours de temps, je fis ce second voyage, qui est de soixante-dix lieues, et je le fis partie sur la rivière, laquelle est pleine

de courans , partie en coupant par les terres. Dieu me conserva d'une façon toute particulière dans ce voyage. Un parti de guerriers ennemis des Illinois vint fondre sur des chasseurs à une portée de fusil du chemin que je tenois ; ils tuèrent l'un d'eux , et, emmenant un autre dans le village, ils le mirent dans la chaudière, et en firent un festin de guerre.

Comme j'approchois du village des *Pouteautamis*, le Seigneur voulut bien me dédommager de toutes mes peines, par une de ces aventures imprévues qu'il ménage quelquefois pour la consolation de ses serviteurs. Des sauvages qui ensemençoient leurs terres, m'ayant aperçu de loin, allèrent avertir le père Chardon de mon arrivée. Le père vint aussitôt au devant de moi, suivi d'un autre jésuite. Quelle agréable surprise, quand je vis mon frère qui se jetoit à mon cou pour m'embrasser ! Il y avoit quinze ans que nous étions séparés l'un de l'autre, sans espérance de nous revoir jamais. Il est vrai que j'étois parti pour le joindre ; mais ce n'étoit qu'à *Michillimakinac* que devoit se faire notre entrevue, et non pas à plus de cent lieues en deçà. Dieu lui avoit inspiré, sans doute, le dessein de faire en ce temps-là sa visite dans la mission de Saint-Joseph, afin de me faire oublier en un moment toutes mes fatigues passées. Nous bénîmes l'un et l'autre la divine miséricorde, qui nous faisoit venir de lieux si éloignés pour nous donner une consolation qui se sent beaucoup mieux qu'elle ne s'exprime. Le père Chardon participa à la joie de cette heureuse rencontre, et nous fit tous les bons traitemens que nous pouvions attendre de sa charité. Après avoir demeuré huit jours dans la mission de Saint-Joseph, je m'embarquai avec mon frère dans son canot, pour nous rendre ensemble à *Michillimakinac*. Ce voyage me fut fort agréable, non-seulement parce que j'avois le plaisir d'être avec un frère qui m'est

extrêmement cher, mais encore parce qu'il me procuroit le moyen de profiter plus long-temps de ses entretiens et de ses exemples.

Il y a plus de cent lieues de la mission de Saint-Joseph à *Michillimakinac*. On va tout le long du lac *Michigan*, que dans les cartes on nomme, sans aucun fondement, le *lac des Illinois*, puisqu'il n'y a point d'Illinois qui demeurent aux environs. Le mauvais temps nous arrêta dix-sept jours dans ce voyage, qu'on fait quelquefois en moins de huit jours. *Michillimakinac* est situé entre deux grands lacs, dans lesquels se déchargent d'autres lacs et plusieurs rivières. C'est ce qui fait que ce village est l'abord ordinaire des François, des sauvages et de presque toutes les pelleteries du pays. Il s'en faut bien que le terroir y soit aussi bon que chez nos Illinois. On n'y vit que de poisson durant la plus grande partie de l'année. Les eaux, qui en font l'agrément pendant l'été, en rendent le séjour bien triste et bien ennuyeux durant l'hiver. La terre y est couverte de neiges depuis la Toussaint jusqu'au mois de mai. Le génie de ces sauvages se sent du climat sous lequel ils vivent ; il est âpre et indocile ; la religion n'y prend pas d'aussi fortes racines qu'on le souhaiteroit, et il n'y a que quelques âmes qui se donnent de temps en temps véritablement à Dieu, qui consolent le missionnaire de toutes ses peines. Pour moi, j'admirois la patience avec laquelle mon frère supportoit leurs défauts, sa douceur à l'épreuve de leurs caprices et de leur grossièreté, son assiduité à les voir, à les instruire, à ranimer leur indolence pour les exercices de la religion, son zèle et sa charité capables d'embraser leurs cœurs, s'ils eussent été moins durs et plus traitables ; et je me disois à moi-même que le succès n'est pas toujours la récompense des travaux des hommes apostoliques, ni la mesure de leurs mérites.

Ayant terminé toutes nos affaires pendant environ deux mois que je demeurai avec mon frère, il fallut nous séparer. Comme c'étoit Dieu qui ordonnoit cette séparation, il sut en corriger toute l'amertume. J'allai rejoindre le père *Chardon*, avec qui je demeurai quinze jours. C'est un missionnaire plein de zèle, et qui a un rare talent pour apprendre les langues ; il sait presque toutes celles des sauvages qui sont sur les lacs ; il a même appris assez d'illinois pour se faire entendre, quoiqu'il n'ait vu de ces sauvages qu'en passant, lorsqu'ils viennent dans son village ; car les *Pouteautamis* et les Illinois vivent en bonne intelligence, et se rendent visite de temps en temps. Leurs mœurs sont pourtant bien différentes ; ceux-là sont brutaux et grossiers, ceux-ci au contraire sont doux et affables.

Après avoir pris congé du missionnaire, nous montâmes la rivière de Saint-Joseph pour aller faire un *portage* à trente lieues de son embouchure. Voici ce que nous appelons faire portage : les canots dont on se sert pour naviguer en ce pays-ci, n'étant que d'écorce, sont fort légers, bien qu'ils portent autant qu'une chaloupe. Quand le canot nous a portés long-temps sur l'eau, nous le portons à notre tour sur la terre pour aller gagner une autre rivière ; et c'est ce que nous fîmes en cet endroit. Nous transportâmes d'abord tout ce qui étoit dans le canot vers la source de la rivière des Illinois, qu'on appelle *Huakiki* ; ensuite nous y portâmes notre canot, et après l'avoir chargé, nous nous y embarquâmes pour continuer notre route. Nous ne fûmes que deux jours à faire ce portage, qui est long d'une lieue et demie. Des pluies abondantes qui vinrent en cette saison, enflèrent nos petites rivières, et nous délivrèrent des courans que nous appréhendions. Enfin nous aperçûmes notre agréable pays ; les bœufs sauvages et les troupeaux de cerfs se pro-

menoient sur le bord de la rivière, et du canot on en tiroit de temps en temps quelques-uns qui servoient à nos repas. A quelques lieues du village des *Peouarias*, plusieurs de ces sauvages vinrent au devant de moi pour me faire escorte et pour me défendre des partis de guerriers qui courent dans les forêts; et quand j'approchai du village, ils y dépêchèrent l'un d'eux pour donner avis de mon arrivée. La plupart montèrent dans le fort, qui est placé sur un rocher au bord de la rivière. Lorsque j'entrai dans le village, ils firent une décharge générale de leurs mousquets en signe de réjouissance : la joie étoit peinte effectivement sur tous les visages, et c'étoit à qui la feroit éclater en ma présence. Je fus invité, avec les François et les chefs illinois, à un festin que nous donnèrent les plus distingués des *Peouarias*. Ce fut là qu'un de leurs principaux chefs, me parlant au nom de la nation, me témoigna la vive douleur qu'ils ressentoient de la manière indigne avec laquelle ils avoient traité le père Gravier; et il me conjura de l'oublier, d'avoir pitié d'eux et de leurs enfans, et de leur ouvrir la porte du ciel qu'ils s'étoient fermée à eux-mêmes. Pour moi, je rendois grâce à Dieu au fond du cœur, de voir l'accomplissement de ce que je souhaitois avec le plus d'ardeur : je leur répondis en peu de mots, que j'étois touché de leur repentir; que je les regardois toujours comme mes enfans; et qu'après avoir fait un tour à ma mission, je viendrois fixer ma demeure au milieu d'eux, pour les aider par mes instructions à rentrer dans la voie du salut dont ils s'étoient peut-être écartés. A ces mots il s'éleva un grand cri de joie, et chacun à l'envi me témoigna sa reconnoissance. Pendant deux jours que je demurai dans ce village, je dis la messe en public et je fis toutes les fonctions de missionnaire.

Ce fut vers la fin d'août que je m'embarquai pour re-

tourner à ma mission des *Cascashias*, éloignée de cent cinquante lieues du village des *Peouarias*. Dès le premier jour de notre départ, nous trouvâmes un canot de *Scioux* crevé en quelques endroits, qui alloit à la dérive, et nous aperçûmes un campement de guerriers, où nous jugeâmes à l'œil qu'il y avoit bien cent personnes. Nous fûmes justement effrayés, et nous étions sur le point de rebrousser chemin vers le village que nous quittions, dont nous n'étions encore éloignés que de dix lieues : ces *Scioux* sont les plus cruels de tous les sauvages; nous étions perdus, si nous fussions tombés entre leurs mains. Ils sont grands guerriers, mais c'est principalement sur l'eau qu'ils sont redoutables. Ils n'ont que de petits canots d'écorce faits en forme de gondole, et qui ne sont guère plus larges que le corps d'un homme, où ils ne peuvent tenir que deux ou trois au plus. Ils rament à genoux, maniant l'aviron tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, c'est-à-dire, donnant trois ou quatre coups d'aviron du côté droit, et puis autant du côté gauche, mais avec tant de dextérité et de vitesse que leurs canots semblent voler sur l'eau. Après avoir examiné toutes choses avec attention, nous jugeâmes que ces sauvages avoient fait leur coup et se retiroient : nous nous tinmes cependant sur nos gardes, et nous marchâmes plus lentement pour ne point les rencontrer. Mais quand nous eûmes une fois gagné le Mississipi, nous allâmes à force de rames. Enfin, le 10 de septembre, j'arrivai à ma chère mission en parfaite santé, après cinq mois d'absence. Je ne vous dis pas la joie que nous eûmes tous de nous revoir; vous jugez assez combien elle fut grande de part et d'autre. Mais quand il fut question de tenir la parole que j'avois donnée aux *Peouarias*, d'aller demeurer avec eux, les François et les sauvages s'y opposèrent, apparemment parce qu'ils étoient accoutumés à mes manières, et qu'ils ne se plaisoient point au changement. Ce fut

donc le père de Ville qui y fut envoyé à ma place. Ce père, qui étoit depuis peu de temps avec nous, fait voir maintenant par son zèle, par le talent qu'il a de gagner les sauvages et par le progrès qu'il fait parmi eux, que Dieu le destinoit à cette mission, ne m'en ayant pas jugé digne.

Quand je fus de retour à ma mission, je bénis Dieu des faveurs dont il l'avoit comblée pendant mon absence. Il y eut cette année-là une récolte abondante de froment et de blé sauvage. Outre la beauté du lieu, nous avons encore des salines dans le voisinage, qui nous sont d'une grande utilité. On vient de nous amener des vaches qui nous rendront les mêmes services pour le labour que les bœufs rendent en France. On s'est efforcé d'appriivoiser les bœufs sauvages, mais on n'a jamais pu y réussir. Les mines de plomb et d'étain ne sont pas loin d'ici; on en trouveroit peut-être de plus considérables, comme je l'ai dit plus haut, si quelque personne intelligente s'employoit à les découvrir. Nous ne sommes qu'à trente lieues du *Missouri*, ou *Pekitanoui*. C'est une grande rivière qui se jette dans le *Mississipi*, et l'on prétend qu'elle vient encore de plus loin que ce fleuve. C'est au haut de cette rivière que sont les meilleures mines des Espagnols. Enfin nous sommes assez près de la rivière *Ouabache*, qui pareillement se décharge, au-dessous de nous, dans le *Mississipi*. On peut facilement, par le moyen de cette rivière, commercer avec les *Miamis*, et avec une infinité d'autres nations plus éloignées; car elle s'étend jusqu'au pays des Iroquois. Tous ces avantages favorisent extrêmement le dessein qu'ont quelques *François* de s'établir dans notre village. De vous dire si ces sortes d'établissemens doivent contribuer au bien de la religion, c'est sur quoi il ne m'est pas facile de m'expliquer. Que les *François* qui viendront parmi nous ressemblent à ceux que j'y ai vus autrefois, qui édifioient nos néophytes par leur piété et par la ré-

gularité de leurs mœurs, rien ne sera plus consolant pour nous ni plus utile au progrès de l'Évangile ; mais si par malheur quelques-uns d'eux venoient à faire profession de libertinage, et peut-être d'irréligion, comme il est à craindre, ce seroit fait de notre mission : leur pernicieux exemple feroit plus d'impression sur l'esprit des sauvages que tout ce que nous pourrions dire pour les préserver des mêmes déréglemens ; ils ne manqueroient pas de nous reprocher, comme ils l'ont déjà fait en quelque endroit, que nous abusons de la facilité qu'ils ont à nous croire ; que les lois du christianisme ne sont pas aussi sévères que nous l'enseignons ; qu'il n'est pas croyable que des personnes éclairées, comme sont les François, et élevées dans le sein de la religion, voulussent courir à leur perte et se précipiter dans l'enfer, s'il étoit vrai que telle et telle action méritât un châtement si terrible. Tous les raisonnemens que le missionnaire pourroit opposer à cette impression du mauvais exemple, n'auroient nulle force sur l'esprit d'un peuple qui n'est guère touché que de ce qui frappe les sens. Ainsi, mon révérend père, aidez-moi à prier le Seigneur qu'il rende mes appréhensions vaines et qu'il continue à répandre ses bénédictions sur mes foibles travaux. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec respect, etc.

MÉMOIRE SUR LA VIE DE M. PICQUET,

MISSIONNAIRE AU CANADA ;

PAR M. DE LALANDE, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

UN missionnaire recommandable par son zèle et par les services qu'il a rendus à l'Église et à l'état, né dans la même ville que moi, et avec qui j'ai eu des relations particulières, m'avoit mis à portée de donner une idée de ses travaux ; j'ai cru que cette notice méritoit de trouver place dans les *Lettres édifiantes*, ayant précisément le même objet que les autres pièces de ce recueil, et j'ai été flatté de pouvoir rendre un témoignage honorable à la mémoire d'un compatriote et d'un ami aussi estimable que M. l'abbé Picquet.

François Picquet, docteur de Sorbonne, missionnaire du roi et préfet apostolique au Canada, naquit à Bourg en Bresse, le 6 décembre 1708. Les cérémonies de l'Église lui plurent dès son enfance, d'une manière qui sembloit annoncer sa vocation ; il apporta en naissant beaucoup de facilité : la bonne éducation qu'un père estimable lui donna, seconda ses heureuses dispositions, et il fit ses premières études avec les applaudissemens de tous ses supérieurs et de ses professeurs, quoique, dans la dissipation et le feu de la jeunesse, il se fût livré à des occupations tout-à-fait étrangères à ses études. M. Picquet, en effet, aimoit à essayer ses goûts dans beaucoup de genres, et il y réussissoit ; mais ses premiers amusemens avoient annoncé ses premiers penchans, et l'état ecclésiastique étoit sa principale vocation. Dès l'âge de dix-sept ans,

il commença dans sa patrie les fonctions de missionnaire avec succès, et à vingt ans l'évêque de Sinope, suffragant du diocèse de Lyon, lui donna, par une exception flatteuse, la permission de prêcher dans toutes les paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté qui dépendoient du diocèse.

L'enthousiasme de son nouvel état lui fit désirer d'aller à Rome; mais l'archevêque de Lyon lui conseilla d'aller à Paris faire sa théologie. Il suivit ce conseil; il entra dans la congrégation de Saint-Sulpice. Bientôt on lui proposa la direction des nouveaux convertis; mais l'activité de son zèle lui fit chercher une plus vaste carrière, et l'entraîna au-delà des mers, en 1733, dans les missions de l'Amérique septentrionale, où il a demeuré pendant près de trente ans, et où son tempérament, affoibli par le travail, acquit une force et une vigueur qui lui ont procuré une santé robuste jusqu'à la fin de sa vie.

Après avoir long-temps travaillé en commun avec d'autres missionnaires, à Montréal, on le jugea digne de former seul de nouvelles entreprises, dont la France devoit profiter pour ramener la paix dans nos vastes colonies. Vers 1740, il s'établit près du *lac des Deux-Montagnes*, au nord de Montréal, à portée des *Algonquins*, des *Nipissings* et des sauvages du *lac Témiscaming*, à la tête de la colonie, et sur le passage de toutes les nations du nord, qui descendoient par la grande rivière de Michillimakinac au lac Huron. Il y avoit eu une ancienne mission sur le lac des Deux-Montagnes; mais elle étoit abandonnée. M. Picquet profita de la paix dont on jouissoit alors pour y construire un fort en pierres. Le fort commandoit les villages des quatre nations qui composoient la mission du lac. Il fit faire ensuite des enceintes à chacun de ces villages, avec des pieux de cèdre; il les flanqua de bonnes redoutes. Le roi paya la

moitié de cette dépense ; le missionnaire fit faire le reste par corvées. Il y fixa deux nations errantes des Algonquins et des Nipissings, en leur faisant bâtir un beau village, et les faisant semer et récolter ; ce qui avoit paru jusque-là impossible. Ces deux nations ont été dans la suite les premières à donner du secours aux François. Les douceurs qu'elles goûtèrent dans cet établissement, les attachèrent à la France et au roi, sous le nom duquel M. Picquet leur procuroit des secours d'argent, de denrées, et tout ce qui pouvoit satisfaire les besoins de ces nations. Il fit élever un *calvaire* qui étoit le plus beau monument de la religion en Canada, par la grandeur des croix qui y furent plantées sur le sommet d'une des deux montagnes, par les différentes chapelles et les différens oratoires, tous également bâtis de pierres, voûtés, ornés de tableaux, et distribués par stations, dans l'espace de trois quarts de lieue. Il s'appliqua dès-lors à entretenir une exacte correspondance avec les nations du nord, par le moyen des Algonquins et des Nipissings, et avec celles du sud et de l'ouest, par le moyen des Iroquois et des Hurons. Ses négociations réussirent si bien, que toutes les années, la veille de Pâques et de la Pentecôte, il baptisoit à la fois trente à quarante adultes. Lorsque les sauvages chasseurs avoient passé huit mois dans les bois, il les gardoit pendant un mois dans le village ; il leur faisoit une espèce de mission, plusieurs entretiens par jour, deux catéchismes, des conférences spirituelles. Il leur apprenoit les prières et les chants de l'église ; il imposoit des pénitences à ceux qui donnoient dans quelques désordres. Une partie étoit sédentaire et domiciliée. Enfin, il parvint, contre toute espérance, à déterminer ces nations à se soumettre entièrement au roi, et à le rendre maître de leurs assemblées nationales, avec une pleine liberté d'y faire connoître ses intentions et de nommer tous leurs chefs. Dès

le commencement de la guerre de 1742, ces sauvages montrèrent leur attachement pour la France et pour le roi, dont M. Picquet leur avoit annoncé le caractère paternel, et qu'il leur avoit représenté comme le bien-aimé et l'idole de la nation.

Voici un *discours* qu'adressoit au roi, dans son enthousiasme, un *guerrier sauvage* du lac des Deux-Montagnes, et que les trois nations prièrent le gouverneur d'envoyer au roi au commencement de la guerre. Je le rapporterai pour donner une idée de leur style et de leurs figures oratoires. Si ce n'est pas mot à mot le discours du sauvage, on est sûr au moins qu'il a été rédigé par celui qui connoissoit le mieux leur style et leurs dispositions.

« Mon père, fais moins attention à ma façon de parler qu'aux sentimens de mon cœur ; jamais nation ne fut capable de me dompter, ni digne de me commander. Tu es le seul dans le monde qui puisse régner sur moi, et je préfère à tous les avantages que l'Anglois peut m'offrir pour me faire vivre avec lui, la gloire de mourir à ton service. Tu es grand dans ton nom, je le sais ; *Onnontio* (le général) (1) qui me porte ta parole, et la *robe noire* (le missionnaire) qui m'annonce celle du grand esprit, *Kichemanitou* (2), m'ont dit que tu étois le chef fils aîné de l'épouse de Jésus, qui est le grand maître de la vie, que tu commandes un monde de guerriers, que ta nation est innombrable, que tu es plus maître et plus absolu que les autres chefs qui commandent des hommes et gouvernent le reste de la terre. Maintenant que le bruit de ta marche frappe mes deux oreilles, que j'apprends de ton ennemi même que tu n'as qu'à paroître, et les forts tombent en poussière, et ton ennemi à la renverse ; que

(1) Ils appellent le roi Ononti-io-goa.

(2) Ils appellent *machimanitou* le mauvais esprit, ou le diable.

la paix de la nuit et les plaisirs du jour cèdent à la gloire qui t'emporte ; que l'œil pourroit à peine te suivre dans tes courses et au travers de tes victoires ; je dis que tu es grand dans ton nom et plus grand par le cœur qui t'anime , que ta vertu guerrière surpasse même la mienne. Les nations me connoissent ; ma mère m'a conçu dans le feu d'un combat, m'a mis au jour avec le casse-tête à la main , et ne m'a nourri qu'avec du sang ennemi. Eh ! mon père , quelle joie pour moi , si je pouvois à ta suite soulager un peu ton bras, et considérer moi-même le feu que la guerre allume dans tes yeux ! Mais il faut que mon sang, répandu pour ta gloire sous ce soleil , te réponde de ma fidélité, et la mort de l'Anglois de ma bravoure. J'ai la hache de guerre à la main et l'œil fixé sur *Ounontio*, qui me gouverne ici en ton nom. J'attends sur un pied seulement, et la main levée, le signal qu'il me doit donner pour frapper ton ennemi et le mien. Tel est, mon père, ton guerrier du lac des Deux-Montagnes. » Les sauvages tinrent parole, et les premiers coups qui furent portés aux Anglois, dans le Canada, partirent de leurs mains.

M. Picquet fut des premiers à prévoir la guerre qui s'alluma entre les *Anglois* et les *François* vers 1742. Il s'y prépara long-temps d'avance ; il commença par réunir dans sa mission tous les François dispersés aux environs, pour se fortifier et donner plus de liberté aux sauvages. Ceux-ci faisoient tous les détachemens qu'il leur demandoit ; ils étoient continuellement sur les frontières pour épier les mouvemens des ennemis. M. Picquet apprit, par un de ces détachemens, que les Anglois faisoient des préparatifs de guerre à Sarasto, et pousoient leurs établissemens jusque sur le lac Saint-Sacrement. Il en donna avis au général, et lui proposa d'y envoyer un corps de troupes pour intimider au moins les ennemis, si nous ne pouvions pas en faire davantage. La partie fut liée. M. Pic-

quet y alla lui-même, avec M. *Marin* qui commandoit ce détachement; on brûla le fort, les établissemens de *Lydius*, plusieurs moulins à scie, les planches, les madriers, et autres bois de construction, les amas de vivres, les provisions, les troupeaux, sur près de quinze lieues d'habitation, et l'on fit cent quarante-cinq prisonniers, sans avoir perdu un seul François, et même sans qu'aucun eût été blessé. Cette seule expédition empêcha les Anglois de rien entreprendre de ce côté-là pendant le cours de cette guerre. Après la prise de l'Île-Royale, toute la colonie étoit dans la consternation; l'on craignoit tout de la flotte angloise à Québec, et des nations leurs alliées dans le haut de la colonie. M. *Picquet* répondit de cette partie; il sut attirer ces mêmes nations au lac des Deux-Montagnes, les conduire lui-même à Québec, comme autant d'ôtages, au nombre de soixante chefs avec leur suite: il commença à leur prêcher l'Évangile, et les détermina à nous prêter la main contre les Anglois, s'ils venoient nous attaquer. M. *Hocquart* lui donna dès-lors le titre d'apôtre des Iroquois. Cet heureux événement rassura entièrement la colonie, malgré les alarmes que devoit nous causer la perte d'un combat naval. En effet, M. de La Jonquière fut obligé de se battre, quoique inférieur en nombre, lorsqu'il alloit en Canada pour en être gouverneur-général. Il fut fait prisonnier, et remplacé par M. de La Galissonnière.

M. *Picquet* sut bientôt, par ses sauvages découvreurs, que les Anglois formoient un gros détachement auquel se joignoient quelques sauvages, avec ordre de frapper en plusieurs endroits de la colonie, pour jeter la terreur parmi les habitans. Il en prévint M. de La Galissonnière, qui fit tenir des troupes légères prêtes à partir au premier signal. Les ennemis furent surpris; on les prit presque tous avec leurs prisonniers, et ils furent conduits, chargés de chaînes, à Québec; le reste de ce détachement fut tué ou

noyé au pied des cascades ; quelques-uns , qui s'échappèrent , périrent dans les bois. Depuis ce temps , aucun parti ne parut du côté du lac des Deux-Montagnes. Notre missionnaire resta deux jours et deux nuits , pendant cette expédition , sans fermer l'œil ; mais la destruction de ce détachement fit que l'on demeura tranquille , comme dans la plus profonde paix , jusqu'à la fin de la guerre. La terreur qui s'étoit répandue parmi les ennemis étoit telle , qu'ils ne se tenoient plus que sur la défensive. Pendant cette guerre de 1742 à 1748 , M. *Picquet* contribua deux fois à la conservation de la colonie ; mais il ne passa pas quatre nuits de suite dans un lit ; il veilloit sans cesse ; on le voyoit coucher dans les bois et sur la neige , marcher à pied , en hiver , des journées entières , souvent dans l'eau , passer le premier les rivières au milieu des glaçons , pour donner le bon exemple à ses guerriers , exposant sa vie comme un militaire , tandis que ses connoissances lui faisoient trouver des expédiens dans les occasions qui paroissent les plus désespérées. Il prit possession , lui douzième , d'un pays que les Anglois étoient sur le point d'occuper , et il s'y conserva , malgré leurs intrigues et leurs efforts. Ses négociations réussissoient aussi bien que les *entreprises militaires* qu'il dirigeoit : les chefs de la colonie lui en confièrent dans les occasions les plus critiques et les plus intéressantes , et lui en témoignèrent cent fois toute leur satisfaction. La paix ayant été rétablie en 1748 , notre missionnaire s'occupa du moyen de remédier pour l'avenir aux inconvéniens dont il avoit été témoin. La route qu'il avoit vu prendre aux sauvages et aux partis ennemis que les Anglois envoioient sur nous , lui fit choisir un poste qui pût à l'avenir intercepter les passages des Anglois. Il proposa à M. de La Galissonnière de faire l'établissement d'une mission de la Présentation , près du lac Ontario , qui a réussi au-delà de ses espé-

rances, et qui a été le plus utile de tous ceux du Canada.

M. Rouillé, ministre de la marine, écrivoit le 4 mai 1749 : « Un grand nombre d'Iroquois ayant déclaré qu'ils désiroient embrasser le christianisme, il a été proposé d'établir une mission du côté du fort *Frontenac*, pour y en attirer le plus qu'on pourra. C'est le sieur abbé Picquet, missionnaire zélé, et auquel ces nations paroissent avoir de la confiance, qui a été chargé de la négociation. Il a dû, l'année dernière, aller choisir un terrain propre à l'établissement de la mission, et constater, le plus précisément qu'il aura été possible, à quoi l'on peut s'en tenir par rapport aux dispositions de ces mêmes nations. Par une lettre du 5 octobre dernier, M. de La Galissonnière a informé que, quoiqu'on ne doive pas prendre une confiance entière dans celles qu'ils ont marquées, il est néanmoins d'une si grande importance de pouvoir les diviser, qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut y contribuer : c'est par cette raison que sa majesté désire que vous suiviez le projet d'établissement proposé; s'il pouvoit avoir un certain succès, il ne devoit pas être difficile pour lors de faire entendre aux sauvages que le seul moyen de s'affranchir des prétentions des Anglois sur eux et sur leurs terres, c'est de détruire *Choueguen*, afin de les priver par là d'un poste qu'ils ont principalement établi dans la vue de pouvoir contenir leurs nations. Cette destruction est d'une si grande conséquence, tant par rapport à nos possessions que par rapport à l'attachement des sauvages et à leur traite, qu'il convient de mettre tout en usage pour engager les Iroquois à l'entreprendre : cette voie est actuellement la seule qu'on puisse employer pour cela, mais vous devez sentir qu'elle exige beaucoup de prudence et de circonspection. » Les qualités que le ministre désiroit pour réussir à éloigner les Anglois de notre voisinage, M. Picquet les possédoit éminemment. Aussi le général,

l'intendant et l'évêque s'en rapportèrent absolument à lui pour le choix de l'établissement de cette nouvelle mission, et, malgré les efforts de ceux qui avoient des intérêts opposés, il fut chargé de l'entreprise.

Le fort de la Présentation est situé à 302 degrés 40 minutes de longitude, et à 44 degrés 50 minutes de latitude, sur la rivière de la Présentation, que les sauvages nomment *Soëgatsi*, 30 lieues au-dessus de Montréal, à 15 lieues du lac Ontario, ou du lac de Frontenac, qui donne naissance au fleuve Saint-Laurent, conjointement avec le lac Champlain, 15 lieues à l'occident de la source de la rivière d'Hudson, qui va tomber dans la mer à New-York. On avoit bâti près de là, en 1671, le fort de Frontenac, pour arrêter les incursions des Anglois et des Iroquois : la baie servoit de port à la marine marchande et militaire qu'on avoit formée dès-lors sur cette espèce de mer, où les tempêtes sont aussi fréquentes et aussi dangereuses que sur l'Océan. Mais le poste de la Présentation parut encore plus important, parce que le port est très-bon, que la rivière y gèle rarement, que les barques en peuvent sortir par les vents du nord, d'est et de sud, que les terres y étoient excellentes, et qu'on pouvoit fortifier cet endroit avec plus d'avantage. D'ailleurs, cette mission étoit propre, par sa situation, à nous concilier les sauvages iroquois des cinq nations qui habitent entre la Virginie et le lac Ontario. M. le marquis de Beauharnais, et ensuite M. de La Jonquière, gouverneur-général de la Nouvelle-France, désiroient beaucoup qu'on parvint à l'établir, surtout dans un temps où la jalousie des Anglois, irritée par une guerre de plusieurs années, cherchoit à éloigner de nous les nations du Canada. Cet établissement étoit comme une clef de la colonie, parce que les Anglois, les François et les sauvages du Haut-Canada ne pouvoient passer ailleurs que sous le canon du

fort de la Présentation, lorsqu'ils descendoient du côté du sud ; que les Iroquois au midi, et les Micissagués au nord, étoient à sa portée : aussi parvint-il, dans la suite, à en rassembler de plus de cent lieues de distance. Cependant les officiers, les interprètes et les négocians regardoient alors cet établissement comme une chimère. La jalousie et les contradictions l'auroient fait échouer, sans la fermeté de M. l'abbé Picquet, soutenue par celle de l'administration. Cet établissement servoit à protéger, à secourir et à soulager les postes déjà établis sur le lac Ontario : l'on pouvoit y construire les barques et canots pour transporter les effets du roi avec un tiers moins de dépense qu'ailleurs, parce que le bois y étoit plus commun, d'une meilleure qualité et plus facile à exploiter, surtout quand M. Picquet y eut fait faire un moulin à scie pour l'exploitation et le débit de ces bois. Enfin, il pouvoit faire pour les colons françois un établissement important, et un point de réunion des Européens et des sauvages, qui s'y trouvoient très à portée de la chasse et de la pêche dans la *partie supérieure* du Canada.

M. Picquet partit avec un détachement de soldats ouvriers et quelques sauvages ; il se mit d'abord, le mieux qu'il lui fut possible, à l'abri des insultes de l'ennemi, ce qui lui réussit toujours depuis. Le 20 octobre 1749, il avoit fait construire un fort de pieux, une maison, un hangar, une écurie, une redoute, un four ; il avoit défriché des terres pour des sauvages. On estimoit ses travaux 30 à 40,000 livres : il les avoit faits pour 3,485 liv. ; mais il y mettoit autant d'intelligence que d'économie ; il animoit les ouvriers, et l'on travailloit depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Quant à lui, son désintéressement étoit extrême ; il ne recevoit alors ni appointemens ni gratifications : il se soutenoit par son industrie et son crédit ; car il ne touchoit pas même son

patrimoine. Il n'avoit du roi qu'une ration de deux livres de pain et une demi-livre de lard ; aussi les sauvages, lui ayant apporté un chevreuil et des perdrix, lui disoient : « Nous ne doutons point, mon père, qu'il ne se fasse de mauvais raisonnemens dans ton estomac, de ce que tu n'as que du lard à manger ; voilà de quoi raccommo-der tes affaires. » Les chasseurs lui fournissoient de quoi faire subsister les François, et de quoi traiter les généraux, dans l'occasion. Il a eu des truites de quatre-vingts livres, que ces sauvages lui apportoient. Lorsque la cour lui eut fait un traitement, il ne l'employa qu'au profit de son établissement. Il eut d'abord six chefs de famille en 1749, quatre-vingt-sept l'année suivante, et trois cent quatre-vingt-seize en 1751. Toutes ces familles étoient des plus anciennes et des plus considérables ; en sorte que cette mission étoit dès-lors assez puissante pour nous attacher les cinq nations, qui pouvoient faire en tout vingt-cinq mille habitans, et il en compta jusqu'à trois mille dans sa colonie. En attachant à la France les *cantons iroquois*, et les mettant bien dans nos intérêts, on étoit sûr de n'avoir rien à craindre des autres nations sauvages, et c'étoit le moyen de mettre des bornes à l'ambition des Anglois. M. Picquet profita avantageusement de la paix pour augmenter cet établissement, et il le porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvoit désirer, malgré les contradictions qu'il eut à combattre, les obstacles qu'il eut à surmonter, les railleries et les propos indécens qu'il lui fallut essayer ; mais son bonheur et sa gloire n'y perdirent rien : l'on vit, avec étonnement, plusieurs villages s'y élever presque à la fois, un fort commode, logeable et agréablement situé, des défrichemens prodigieux couverts presque en même temps du plus beau maïs. Plus de cinq cents familles, encore toutes infidèles, qu'il y rassembla, rendirent bientôt cet établissement le plus beau, le plus

riant et le plus abondant de la colonie. Il avoit dans ses dépendances la Présentation, la Galette, Suëgatzi, l'île aux Galots, et l'île Picquet, dans le fleuve Saint-Laurent. Il avoit dans le fort sept petits pierriers, et onze pièces de quatre à six livres de balles.

Les familles les plus distinguées des Iroquois étoient distribuées, à la *Présentation*, en trois villages : celui qui étoit voisin du fort françois contenoit, en 1754, quarante-neuf cabanes d'écorce, dont quelques-unes avoient soixante à quatre-vingts pieds de long, et suffisoient à trois ou quatre familles. L'endroit leur plaisoit à cause de l'abondance de la chasse et de la pêche. On auroit pu augmenter sans doute cette mission, mais il auroit fallu avoir assez de terres défrichées pour faire semer toutes les familles, et les aider à subsister, et pour que chaque canton eût un quartier séparé. M. Picquet auroit désiré que, pour en tirer un grand parti, on fit défricher, pendant un certain temps, cent arpens de terre chaque année; qu'on aidât les sauvages à se bâtir solidement des cabanes, et à entourer leur village d'une palissade; qu'on fit construire une église, et une maison pour sept à huit missionnaires. Les nations le désiroient, et c'étoit un moyen efficace de les fixer. Tout cela pouvoit se faire avec 15,000 livres par an, et il proposoit de les assigner sur un bénéfice, comme étant destinées aux progrès de la religion. En attendant, notre missionnaire s'appliqua d'abord à instruire ses sauvages; il en baptisa un grand nombre. Monsieur l'évêque de Québec, voulant être témoin et s'assurer par lui-même des merveilles que l'on racontoit de l'établissement de la Présentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques officiers, des interprètes du roi, des prêtres des autres missions, de plusieurs autres prêtres, et passa dix jours à examiner et à faire examiner les catéchumènes; il en baptisa lui-même cent trente-

deux, et ne cessa, pendant son séjour, de bénir le ciel des progrès de la religion parmi ces infidèles. A peine furent-ils baptisés, que M. Picquet songea à leur donner une forme de gouvernement : il établit un conseil de douze anciens ; il choisit les plus accrédités chez les cinq nations ; il les mena à Montréal, où ils prêtèrent serment de fidélité au roi, entre les mains de M. le marquis du Quesne, au grand étonnement de toute la colonie, où personne n'auroit osé espérer un pareil événement. Attentif au bien de l'administration comme à celui de la religion, M. Picquet avertissoit les chefs de la colonie des abus dont il étoit témoin. Il fit, par exemple, un mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étoient venus s'établir au Long-Saut et à Carillon pour faire la traite ou le commerce, qui trompoient les sauvages, en leur vendant fort cher des choses inutiles, et les empêchoient de venir jusqu'à la mission, où on les auroit détrompés, instruits dans la religion, et attirés à la France.

Les garnisons que l'on établissoit dans les missions contrarioient beaucoup les projets de notre missionnaire. « J'ai déjà vu avec consolation, disoit-il dans un mémoire, supprimer celles qui étoient au saut Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, et je pensois que le gouvernement, informé par d'autres que par moi du tort qu'elles font tant à la religion qu'à l'état, ne manqueroit pas de retirer bientôt celle qui est à la Présentation, où elle est aussi inutile et bien plus pernicieuse que dans les autres missions. Personne ne connoît mieux que moi les désordres, qui augmentent à mesure que l'on rend cette garnison plus nombreuse ; la ferveur de nos premiers chrétiens s'éteint peu à peu par les mauvais exemples et les mauvais conseils ; la docilité envers le roi s'affoiblit aussi insensiblement ; les difficultés se multiplient presque continuellement entre des nations dont les mœurs, le caractère et les intérêts sont si différens, enfin, les comman-

dans et les gardes-magasin opposent habituellement mille obstacles aux fruits du zèle des missionnaires. Depuis près de vingt-quatre ans que je suis chargé de la conduite des sauvages, j'ai toujours reconnu, avec ceux qui ont étudié leurs mœurs et leur caractère, que la fréquentation des François les perdoit entièrement, et que, s'ils ne font que très-peu de progrès dans la religion, les mauvais exemples, les mauvais conseils et l'âme mercenaire et intéressée des nations européennes qui les fréquentent dans leurs villages, en sont la principale cause. De là vient quelquefois leur indocilité aux ordres des gouverneurs, même leur infidélité au roi et leurs apostasies. Il est de notoriété publique qu'au saut Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, missions autrefois si ferventes, et qui ont rendu depuis près de cent ans des services très-importans à la colonie, les garnisons ont causé des maux et des désordres presque irréparables; qu'elles y ont introduit non-seulement le libertinage et toutes sortes de débauches, mais encore l'indépendance et la révolte. » M. Picquet craignoit surtout l'introduction d'un crime contre nature, heureusement inconnu chez les sauvages. Les commandans n'étoient occupés alors dans nos missions qu'à diminuer la confiance des sauvages en leurs missionnaires : il sembloit que c'étoit une victoire gagnée dès que l'on en avoit séparé quelques-uns, ou même quand l'on avoit su adroitement prévenir un général contre les missionnaires, et les noircir dans son esprit. Un saint religieux, missionnaire aussi infatigable pour le service du roi qu'il l'étoit pour celui de Dieu, succomba même sous le poids de l'autorité, au détriment de la mission du saut Saint-Louis, à force d'accusations que les commandans du fort inventèrent contre lui. Alors l'irrégion, le libertinage, l'infidélité envers le roi, et l'insolence des sauvages prirent aussitôt la place de la piété, de l'attachement,

de la soumission et de l'obéissance dont ils avoient donné tant de preuves depuis si long-temps sous la conduite des missionnaires. Enfin, pour remédier à tant de maux, l'on supprima des garnisons qui avoient mis les deux missions dans le plus grand danger ; mais les jésuites furent obligés de transporter leur mission du saut Saint-Louis au-dessus du lac Saint-François, pour éloigner les sauvages de la fréquentation des François. L'expérience a toujours prouvé que c'étoit par la religion que nous réussissions le mieux à nous attacher les sauvages, et que les missionnaires formoient et resserroient ces liens. En effet, nos missions ont toujours persévéré dans la même fidélité, lorsque les missionnaires y ont exercé librement leur ministère ; au lieu que l'on a vu désertir de beaux villages qui étoient établis au fort Frontenac, à Niagara, au-dessus du portage, et dans presque tous les autres postes du Haut-Canada. Les commandans de ces mêmes postes, avec leurs garnisons, ont tellement dispersé et détruit ces établissemens, qu'il n'en restoit plus aucune trace du temps de M. Picquet. Ces sauvages, étant sans missionnaires, sans conseils et sans consolateurs, avoient tous abandonné les postes françois, pour se ranger la plupart du côté des Anglois, et ces sortes de transfuges étoient plus dangereux pour nous que les sauvages qui ne nous avoient jamais connus.

Avant que les missionnaires nous eussent concilié les peuples du Haut-Canada, ils conspiroient dans tous les postes contre les François ; ils cherchoient l'occasion de les égorger. Ceux qui étoient pour nous n'étoient presque d'aucun secours en temps de guerre. On n'en eut tout au plus que quarante dans les expéditions des premières années de la guerre de 1755 ; et même, excepté les chrétiens domiciliés, l'on ne voyoit presque point de sauvages des pays d'en haut, pendant plus des trois quarts de l'année,

malgré les invitations et les négociations continuelles ; mais les chrétiens domiciliés, lorsqu'ils étoient tranquilles avec leurs missionnaires dans leurs villages , étoient toujours prêts au premier signal de la volonté des gouverneurs-généraux. On les a vus courir sur leur propre nation, lorsqu'elle nous étoit contraire, et n'épargner pas même leurs familles ; car dans l'affaire de M. Dieskau , ils tuèrent tous leurs parens qu'ils avoient faits prisonniers ; au lieu que dans la guerre de 1745 , tandis qu'il y avoit des garnisons dans leurs villages , tantôt ils refusoient de prendre les armes et vouloient demeurer neutres, tantôt ils nous trahissoient ou servoient nos ennemis, et l'on ne pouvoit les faire marcher qu'à force de sollicitations, de caresses ou de présens ; encore falloit-il que les missionnaires se missent en marche avec eux. Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les gouverneurs généraux , MM. de Beauharnais, de La Galissonnière, de La Jonquière et du Quesne, ont eux-mêmes découvert plusieurs fois que les sauvages avoient été poussés, par les commandans des forts, à aller contre les ordres des généraux, afin sans doute que pareilles fautes rejaillissent sur les missionnaires, et diminuassent la confiance que ces généraux paroissoient avoir en eux. Quand ils étoient parvenus à les écarter, rien ne s'opposoit plus aux excès qui étoient une suite du feu de l'âge, de la violence des passions, des habitudes invétérées de la plupart des militaires. Les commandans et les gardes-magasin étoient même plus dangereux que les soldats, les uns par leur autorité ou leur indépendance, et comme ayant en leur disposition les effets du roi ; les autres, par la facilité qu'ils avoient également de faire des présens ; tous par la facilité des femmes de ces pauvres nations, dont l'usage, avant leur conversion, étoit de rechercher les hommes. Tout cela introduisoit bientôt le libertinage dans une mission, la

division dans les mariages, la confusion dans les villages, et le mépris de la nation ; par conséquent l'éloignement général de ces peuples pour les François, quelques dispositions que les missionnaires pussent leur inspirer pour les engager à se ranger de notre côté. On pouvoit craindre cependant qu'il ne fût dangereux de supprimer la garnison dans les temps de guerre ; mais M. Picquet étoit persuadé que cela seroit encore moins dangereux que de les y maintenir, parce que, disoit-il, les Anglois songeront moins à attaquer un village où il n'y aura que des sauvages, que celui où il y auroit garnison : 1^o ils savent bien qu'il n'y a rien à gagner avec des sauvages, qu'il est difficile de les surprendre ; qu'un village ainsi rassemblé est comme un nid de guêpes, qui paroissent s'envoler dans l'instant qu'on les chagrine, mais qui tombent bientôt sur leurs agresseurs de tous côtés, et ne les abandonnent qu'à la dernière extrémité ; 2^o les Anglois n'auroient plus, pour s'excuser, le prétexte de dire qu'ils n'en veulent qu'aux François ; ils se mettroient à dos toutes les nations, et les irriteroient d'une manière à les rendre irrécconciliables : c'eût été le coup le plus heureux pour les François ; mais les Anglois n'avoient garde de l'entreprendre.

Au mois de juin 1751, M. Picquet fit un *voyage autour du lac Ontario*, avec un canot du roi et un canot d'écorce, où il avoit cinq sauvages affidés, dans l'intention d'attirer des familles de sauvages au nouvel établissement de la Présentation. Il visita d'abord le fort Frontenac ou Cataracoui, situé à douze lieues à l'occident de la Présentation ; il n'y trouva point de sauvages, quoique ce fût autrefois un rendez-vous des cinq nations. Le pain et le lait y étoient mauvais ; il n'y avoit pas même de l'eau-de-vie pour panser une plaie. Arrivé à l'endroit du lac Ontario que l'on nomme Kaoi, il y trouva un nègre fugitif

de la Virginie ; on lui assura , à cette occasion , qu'il ne seroit pas difficile d'avoir bientôt la plus grande partie des nègres et négresses de la Nouvelle-Angleterre , dès qu'on les recevroit bien en Canada , qu'on les nourriroit pendant la première année , qu'on leur concéderoit des terres comme aux habitans ; les sauvages leur serviroient volontiers de guides ; les nègres seroient les plus terribles ennemis des Anglois , prévoyant qu'il n'y auroit jamais de pardon à espérer pour eux si les Anglois devenoient les maîtres du Canada , et ils contribueroient beaucoup à l'établissement de cette colonie par leur travail. Il y avoit même des Flamands , des Lorrains et des Suisses qui auroient suivi leur exemple , parce qu'ils étoient mal avec les Anglois , et qu'ils ne les aimoient pas. A la baie de Quinté , il visita la place de l'ancienne mission que M. Dolliers de Kléus et l'abbé d'Urfé , prêtres du séminaire de Saint-Sulpice , y avoient établie. L'endroit est charmant , mais le terrain n'est pas bon. Il visita le fort de Toronto , à soixante-dix lieues du fort Frontenac , à la partie la plus occidentale du lac Ontario ; il y trouva de bon pain et de bon vin , et tout ce qui étoit nécessaire pour la traite , tandis que l'on en manquoit dans tous les autres postes. Il y trouva des Mississagues qui s'assemblèrent autour de lui ; ils parlèrent d'abord du bonheur que leurs jeunes gens , les femmes et les enfans auroient , si le roi avoit pour eux les mêmes bontés qu'il avoit pour les Iroquois , à qui il procuroit des missionnaires : ils se plaignoient de ce que , au lieu de leur bâtir une église , on n'avoit placé auprès d'eux qu'un cabaret d'eau-de-vie. M. Picquet ne les laissa pas achever , et leur répondit que l'on les traitoit suivant leur goût , qu'ils n'avoient jamais témoigné le moindre zèle pour la religion , que leur conduite y étoit très-opposée , et que les Iroquois , au contraire , avoient marqué leur amour pour le christianisme. Mais , comme

il n'avoit point d'ordre pour les attirer à sa mission, il évita une plus longue explication.

De là il passa à *Niagara*; il examina la situation de ce fort, n'y ayant point de sauvages à qui il pût parler. Il est situé très-avantageusement pour la défense, n'étant commandé d'aucun côté; on y voit de très-loin; on y jouit de l'abord de tous les canots et barques qui y viennent jusqu'à terre, et y sont en sûreté. Mais le terrain s'y détruisoit peu à peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le roi avoit faites pour le soutenir. M. Picquet pensoit que l'on pourroit remplir la distance qui est entre la terre et le quai que l'on avoit fait pour la soutenir, et y faire un glacis. Cette place étoit importante pour faire la traite, et pour assurer la possession du Portage, de *Niagara* et du lac *Ontario*. De *Niagara*, M. Picquet alla au *Portage*, qui est à six lieues de ce poste; il alla voir le même jour la fameuse chute ou le saut de *Niagara*, par lequel les quatre grands lacs du Canada se déchargent dans le lac *Ontario*. Cette cascade est aussi prodigieuse par sa hauteur, et la quantité d'eau qui y tombe, que par la diversité de ses chutes qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite île qui en laisse trois au nord et trois au sud; elles font entre elles une symétrie singulière et un effet étonnant. Il mesura la hauteur d'une de ces chutes du côté du sud, et il la trouva d'environ cent quarante pieds. Cet établissement du Portage, qui étoit des plus importans pour le commerce, étoit le plus mal pourvu: les sauvages, qui y venoient en grand nombre, étoient dans la meilleure disposition d'y traiter; mais, ne trouvant point ce qu'ils y cherchoient, ils alloient à *Choueguen* ou *Choëguen*, à l'embouchure de la rivière du même nom. M. Picquet y compta jusqu'à cinquante canots. Il y avoit cependant à *Niagara* une maison de traite où le commandant et le traiteur étoient logés; mais elle

étoit trop petite, et les effets du roi n'y étoient pas en sûreté.

M. Picquet négocia avec les *Sonnontoans* qui lui promirent de se rendre à sa mission, et lui donnèrent douze enfans pour ôtages, en lui disant que les parens n'avoient rien de plus cher, et le suivroient incessamment, ainsi que le chef du *petit Rapide*, avec toute sa famille. Les jeunes sauvages qui accompagnoient M. Picquet, avoient parlé à ce vieillard en véritables apôtres. M. Picquet s'étant éloigné pour dire son bréviaire, les sauvages et les *Sonnontoans*, sans perdre de temps, s'assemblèrent tous pour tenir conseil avec M. de Joncaire, qui le tira quelque temps après en particulier, et lui dit : « Vos sauvages et les *Sonnontoans*, connoissant votre fermeté dans vos résolutions, et sachant que vous aviez dessein de passer par *Choëguen* en vous en retournant, m'ont prié instamment de vous engager à n'en rien faire ; ils sont informés des mauvaises dispositions des Anglois, qui vous regardent comme le plus redoutable ennemi de leur colonie, et comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils sont bien disposés à se faire tailler en pièces plutôt que de souffrir qu'il vous arrive le moindre mal ; mais tout cela n'aboutiroit à rien, et vos enfans, les sauvages, vous perdroient toujours par l'adresse de cette nation qui vous hait. Pour moi, ajouta M. de Joncaire, je vous conjure en mon particulier de n'y point passer. Les sauvages m'en ont dit encore davantage. » M. Picquet répondit à l'instant : « *Ethonciaouin* ; cela sera comme vous le désirez, mes enfans. » Il se mit en marche avec tous ces sauvages, pour revenir au fort *Niagara* : M. Chabert de Joncaire ne voulut point les abandonner. A chaque endroit où se trouvoient des campemens, des cabanes, des entrepôts, ils étoient salués par la mousqueterie des sauvages, qui ne cessoient jamais de marquer leur considération au missionnaire. M. Picquet avoit pris

les devans avec les seuls sauvages des côtes; MM. de Joncaire et Rigouille venant après lui avec la recrue, il s'embarqua, avec trente-neuf sauvages, dans son grand canot; et il fut reçu, en arrivant au fort, dans le plus grand cérémonial, au bruit même du canon, ce qui flatta beaucoup ces sauvages. Le lendemain il assembla pour la première fois les Sonnontoans dans la chapelle du fort, pour y faire des actes de religion.

M. Picquet revint le long de la côte méridionale du lac Ontario : du côté de Choëguen, une jeune Sonnontoanne rencontra son oncle qui venoit de son village, avec sa femme et ses enfans; cette jeune fille parla si bien à son oncle, quoiqu'elle n'eût que peu de connoissance de la religion, qu'il vint promettre, avec sa famille, qu'ils se rendroient à la Présentation dès le printemps prochain, et qu'il espéroit gagner aussi sept autres cabanes des Sonnontoans dont il étoit le chef. A 25 lieues de Niagara, il visita la rivière de Gasouchagou, où il rencontra une foule de serpens à sonnettes. Les jeunes sauvages sautèrent au milieu d'eux, et en tuèrent quarante-deux, sans avoir été mordus d'aucun. Il visita ensuite les cascades de cette rivière : les premières qui se présentent à la vue, en montant, ressemblent beaucoup à la grande cascade de Saint-Cloud, excepté que l'on ne les a point embellies, et qu'elles ne paroissent pas si hautes; mais elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuses. Les secondes, à un quart de lieue plus haut, sont moins considérables, et sont néanmoins remarquables. La troisième, aussi à un quart de lieue plus haut, a des beautés vraiment admirables par ses rideaux, ses chutes qui font aussi, comme à Niagara, une symétrie et une variété charmantes. Elle peut avoir cent et quelques pieds de haut. Dans les intervalles qui sont entre les chutes, il y a cent petites cascades qui présentent aussi un spectacle curieux; et si les hauteurs de chaque

chute étoient réunies ensemble, et qu'elles n'en fissent qu'une, comme à Niagara, elle auroit peut-être quatre cents pieds de haut; mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chute de Niagara, ce qui fera passer toujours celle-ci comme une merveille qui est peut-être unique dans le monde. Les Anglois, pour mettre le désordre dans cette nouvelle levée, envoyèrent beaucoup d'eau-de-vie. Il y eut en effet des sauvages qui s'enivrèrent, et que M. Picquet ne put ramener. Aussi désiroit-il beaucoup que l'on pût détruire Choëguen, et empêcher les Anglois de le rebâtir; et pour que nous fussions décidément les maîtres de la côte méridionale du lac Ontario, il proposoit de bâtir un fort près de là, dans la baie des Goyongois, qui feroit un très-beau port et un très-bon mouillage. Il n'y avoit pas d'endroit plus commode pour établir un fort.

Il examina attentivement le fort de *Choëguen*, l'établissement le plus pernicieux à la France que les Anglois eussent formé. Il étoit commandé presque de tous les côtés, et l'on pouvoit aisément, en temps de guerre, en faire les approches; c'étoit une maison à deux étages fort bas, pontée sur le haut comme les navires, et un mâchecoulis qui se levoit par-dessus, le tout entouré d'une enceinte de pierres, flanquée seulement de deux bastions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune de trois canons de douze, auroient été plus que suffisantes pour réduire en cendres cet établissement. Ce poste nous étoit encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnoit aux Anglois d'avoir relation avec toutes les nations du Canada, que par le commerce qui s'y faisoit autant par les François de la colonie que par les sauvages; car Choëguen étoit fourni de marchandises qui n'étoient propres qu'aux François, au moins autant que de celles qui ne convenoient qu'aux sauvages; ce qui indiquoit un commerce illicite. Si les ordres du ministère avoient été exécutés, le commerce

de Choëguen seroit presque tombé, du moins avec les sauvages du Haut-Canada; mais il falloit fournir Niagara, et surtout le Portage, plutôt que Toronto. La différence qu'il y a entre ces deux premiers postes et celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, et qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui ne peuvent passer devant Niagara, et au fort Frontenac, comme les Otaois du fond du lac, et les Mississagues; de sorte que Toronto ne pouvoit que diminuer le commerce de ces deux postes anciens, qui auroient été plus que suffisans pour arrêter tous les sauvages, si les magasins avoient été fournis des marchandises qu'ils aiment. L'on avoit voulu imiter les Anglois dans les bagatelles qu'ils vendoient aux sauvages, comme des bracelets d'argent, etc. Les sauvages les avoient confrontés et pesés, comme l'assuroit le garde-magasin de Niagara, et il s'étoit trouvé que les bracelets de Choëguen, qui étoient aussi pesans, d'un argent plus pur et d'un meilleur goût, ne leur coûtoient que deux castors, tandis que l'on vouloit les vendre, dans les postes du roi, dix castors. Ainsi l'on nous avoit décrédités, et cette argenterie restoit en pure perte dans les magasins du roi. L'eau-de-vie françoise avoit la préférence sur celle des Anglois; mais cela n'empêchoit pas les sauvages d'aller à Choëguen. Il auroit fallu, pour faire tomber le commerce, que les postes du roi fussent munis des mêmes marchandises que Choëguen, et au même prix; on auroit dû aussi empêcher les François d'y envoyer les sauvages domiciliés; mais cela eût été fort difficile.

M. l'abbé Picquet revint ensuite au fort *Frontenac*; jamais réception ne fut plus solennelle. Les Nipissings et les Algonquins, qui alloient en guerre avec M. de Belestre, se mirent d'abord en haie de leur propre mouvement, plus haut que le fort Frontenac où l'on avoit arboré trois

drapeaux : ils firent plusieurs décharges de leur mousqueterie, et les cris de joie étoient sans fin ; on leur répondit dans le même goût, de tous les petits navires d'écorce. M. de Verchère et M. de La Valtrie firent en même temps tirer les canons du fort ; et les sauvages, transportés de joie et de l'honneur qu'ils recevoient, faisoient aussi un feu continuel avec des cris et des acclamations qui réjouissoient tout le monde. Messieurs les commandans et les officiers vinrent recevoir notre missionnaire sur le rivage. Il ne fut pas plus tôt débarqué que tous les Algonquins et Nipissings du lac vinrent l'embrasser, en lui disant qu'on leur avoit dit que les Anglois l'avoient arrêté, et que si cette nouvelle s'étoit confirmée, il les auroit bientôt vus le débarrasser ; enfin, lorsqu'il fut de retour à la Présentation, il fut reçu avec cette affection, cette tendresse que des enfans pourroient éprouver en recouvrant un père qu'ils auroient perdu.

En 1753, M. *Picquet* vint en France pour y rendre compte de ses travaux, et solliciter des secours pour le bien de la colonie. Il amena avec lui trois sauvages dont la vue pouvoit intéresser davantage au succès de ses établissemens, et qui, en qualité d'ôtages, pouvoient servir à contenir sa nouvelle mission pendant son absence. Les nations assemblées y consentirent, et parurent même le désirer, ainsi que les chefs de la colonie. Il conduisit ses sauvages à Paris et à la cour ; ils furent reçus avec tant d'agrément et de bienveillance, qu'ils disoient sans cesse : « Il seroit à souhaiter que nos nations connussent aussi bien que nous le caractère et la bonté des François ; elles n'auroient bientôt qu'un même cœur et des intérêts communs avec la France. » Tandis que M. *Picquet* étoit à Paris en 1754, M. *Rouillé*, alors ministre de la marine, lui fit faire divers mémoires, spécialement un mémoire général sur le Canada, dans lequel il proposoit des moyens infail-

libles de conserver à la France cette colonie. Il fit aussi ses observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudens et brouillons, occasionoient dans le Canada. Le ministre l'approuva fort, et l'assura qu'il écrirait au général, pour prévenir dans la suite de pareils désordres, qui ne pouvoient être que pernicieux dans une colonie encore foible, et trop éloignée des secours qui lui étoient nécessaires. Le ministre voulut lui donner une pension de mille écus; mais M. de Laporte, premier commis, la transporta à l'abbé Maillard. Le ministre en fut mécontent; cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance étoit conçue dans les termes les plus honorables, et des livres dont le roi lui fit présent; et lorsqu'il prit congé, le ministre lui dit : « Sa majesté vous donnera bientôt de nouvelles marques de son contentement. » Le roi lui témoigna les mêmes sentimens toutes les fois qu'il eut occasion de lui parler à Versailles ou à Bellevue. Cependant M. de Laporte fut mécontent de ce voyage de l'abbé Picquet, parce qu'il étoit en liaison avec un autre ecclésiastique; jaloux de l'impression que faisoit à la cour et à la ville M. l'abbé Picquet, il lui fit défendre de continuer à montrer ses sauvages, et le réduisit même à se justifier de l'avoir fait.

M. Picquet repartit à la fin d'avril 1754, et retourna à la Présentation avec deux missionnaires. Le séjour des trois sauvages en France produisit un très-bon effet parmi les nations du Canada. La guerre ne fut pas plus tôt déclarée en 1754, que les nouveaux enfans de Dieu, du roi et de M. Picquet, ne songèrent qu'à donner des preuves de leur fidélité et de leur valeur, ainsi que l'avoient fait ceux du lac des Deux-Montagnes dans la guerre précédente. Les généraux durent à M. Picquet la destruction de tous les forts, tant sur la rivière de Corlac que sur celle de Choëguen. Ses sauvages se distinguèrent surtout au fort

Georges, sur le lac Ontario, où les seuls guerriers de la Présentation, avec leurs canots d'écorce, détruisirent la flotte angloise, commandée par le capitaine Beccan, qui fut fait prisonnier avec quantité d'autres, et cela à la vue de l'armée françoise, commandée par M. de Villiers qui étoit dans l'île au Galop. Les postes de guerre, qui sortoient et rentroient continuellement, remplissoient la mission de tant de prisonniers anglois, que plusieurs fois leur nombre passoit celui des guerriers; ce qui obligeoit d'en vider les villages, et de les envoyer au général. Enfin, une infinité d'autres expéditions, dont M. Picquet étoit le principal auteur, ont procuré l'avancement de beaucoup d'officiers; mais quelques-uns avouoient qu'il n'y avoit ni grâces, ni pensions, ni gratifications, ni avancements, ni marques de distinction accordées par le roi à ceux qui avoient servi en Canada, qui ne dussent être un titre pour M. Picquet.

M. du Quesne, à l'occasion de l'armée du général Bradoc, lui recommandoit d'envoyer le plus qu'il seroit possible de détachemens sauvages, et lui donnoit à cette occasion tout pouvoir. En effet, les exhortations que M. Picquet leur faisoit de donner l'exemple du zèle et du courage pour le roi leur père, et les instructions qu'il leur donnoit, produisirent enfin la défaite entière de ce général ennemi, dans l'été de 1755, près du fort du Quesne sur l'Ohio; cet événement, qui a fait plus d'honneur aux armes du roi que tout le reste de la guerre, on le dut principalement aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le marquis du Quesne dans cette expédition, et par le choix qu'il fit de guerriers aussi fidèles qu'intrépides. L'assurance qu'il leur donna qu'ils vaincroient l'ennemi, échauffa tellement leur imagination, qu'ils croyoient dans le combat voir le missionnaire, à leur tête, les encourager et leur promettre la vic-

toire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de cent cinquante lieues ; c'étoit là une de leurs superstitions dont il avoit bien de la peine à les faire revenir. Il se trouvoit lui-même souvent avec ses sauvages à l'avant-garde, lorsque les troupes du roi avoient ordre de marcher à l'ennemi. Il se distingua surtout dans les expéditions de Sarasto, du lac Champlain, de la pointe de la Chevelure, des Cascades, du Carillon, de Choëguen, de la rivière de Corlae, de l'île au Galop, etc. Les établissemens qu'il avoit formés pour le roi, mirent à couvert la colonie pendant toute la guerre. M. du Quesne disoit que l'abbé *Picquet* valoit mieux que dix régimens : il lui écrivoit le 23 septembre 1754 : « Je n'oublierai jamais un aussi bon citoyen ; je me souviendrai, tant que je vivrai, des preuves que vous m'avez données de votre générosité et de votre zèle inépuisable pour tout ce qui concourt au bien. » Le 9 juin 1755, M. du Quesne, sur le point de partir, lui mande que les Anglois pensent à enlever *Niagara* ; il ajoute. « Les précautions doivent toutes émaner de votre zèle, prudence et prévoyance. » Les Anglois tâchoient alors, et par menaces et par promesses, de gagner les sauvages, surtout depuis la leçon que M. du Quesne leur avoit donnée dans la belle rivière.

Au mois de mai 1756, M. de *Vaudreuil* l'engagea à députer les chefs de ses missions vers les cinq nations des Sonnontoans, Goyangoins, Notaguès, Thascarorins et Onnoyotes, pour les attacher de plus en plus aux François ; les Anglois avoient surpris et tué leurs neveux dans les trois villages Loups. M. de Vaudreuil le prioit de former des partis qui pussent se succéder pour inquiéter et dégoûter les Anglois : il lui demandoit ses projets pour former un camp, le prioit de donner un libre cours à ses idées, et lui marquoit de son côté la plus grande confiance, en lui faisant part de toutes les opérations qu'ils se propo-

soit de faire, et lui disant que le succès de ces opérations seroit l'ouvrage de M. Picquet. Les lettres de M. de Vaudreuil depuis 1756 jusqu'en 1759, qui sont parmi les papiers de notre missionnaire, sont remplies de ces témoignages de confiance et de satisfaction; mais comme les lettres de M. Picquet ne s'y trouvent point, il m'auroit été difficile d'y chercher de quoi faire l'histoire de ces événemens, auxquels on voit seulement que M. Picquet avoit beaucoup de part.

A mesure que les circonstances devenoient plus embarrassantes pour nous, le zèle de M. Picquet devenoit plus précieux et plus actif. En 1758, il détruisit les forts anglois sur la rive de Coriac; mais enfin, la bataille du 13 septembre 1759, où M. le marquis de Montcalm fut tué, entraîna la perte de *Québec* et bientôt celle du *Canada*. M. de Vaudreuil, retiré à Montréal au mois d'octobre, négocioit encore avec les sauvages par le moyen de M. l'abbé Picquet; mais le général Amherst, qui avoit une armée à Choëguen, ne tarda pas à s'emparer de tout le Canada. Alors M. *Picquet* termina cette longue et pénible carrière par sa retraite, le 8 mai 1760; mais il ne s'y détermina que de l'avis et du consentement du général, de l'évêque et de l'intendant, et lorsqu'il vit que tout étoit désespéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglois. L'estime qu'ils avoient pour son mérite, les éloges qu'ils en faisoient dans le particulier, auroient pu lui faire trouver de l'avantage à y rester; mais il ne se seroit jamais déterminé à prêter serment de fidélité à une autre puissance, quelque séduisans que fussent les motifs que plusieurs François, des missionnaires même et des sauvages, lui proposoient pour l'y engager, en lui faisant envisager les avantages qui en résulteroient. Il espéroit encore dans cette retraite emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon, suivant l'avis de

M. le marquis de Lévi, pour sauver ainsi les drapeaux et l'honneur de leur corps; mais il n'en fut pas le maître. Il étoit bien sûr de les faire subsister abondamment; mais il fut obligé de se contenter de vingt-cinq François qui l'accompagnèrent jusqu'à la Louisiane, et il échappa ainsi avec eux aux Anglois, quoiqu'il eût été le plus exposé pendant la guerre, et qu'il n'eût pas reçu le moindre secours pour un si long voyage; mais il avoit avec lui deux petits détachemens de sauvages dont l'un le précédoit de quelques lieues, et l'autre l'accompagnoit, et ils étoient relevés successivement par de pareils détachemens, à mesure qu'il trouvoit différentes nations. Celle qui le quittoit le remettoit à une autre nation, en le recommandant comme un père. Partout on lui faisoit des réceptions admirables, malgré les circonstances déplorables où nous étions; partout il trouvoit les sauvages dans les meilleures dispositions, et recevoit leurs protestations de zèle et d'attachement inviolable envers le roi leur père. Il passa à Michillimakinac entre le lac Huron et le lac Michigan; mais les sauvages entendoient tous l'iroquois ou l'algonquin, en sorte que M. Picquet n'y étoit point embarrassé. Il revint ainsi par le Haut-Canada, le pays des Illinois et la Louisiane: il passa vingt-deux mois à la Nouvelle-Orléans, où il ne s'occupait qu'à réunir les esprits, en calmant une espèce de guerre civile qu'il y avoit entre le gouverneur et les habitans, et à prêcher la paix en public et en particulier. Il eut la satisfaction de l'y voir régner assez heureusement pendant son séjour.

Le général *Amherst*, en prenant possession du Canada, s'informa d'abord du lieu où M. Picquet pouvoit s'être réfugié; et sur l'assurance qu'on lui donna qu'il étoit parti pour retourner en France par l'ouest, il disoit hautement: « J'en suis fâché; cet abbé n'auroit pas été moins fidèle au roi d'Angleterre, s'il lui avoit une fois prêté serment de

fidélité, qu'il l'a été au roi de France : nous lui aurions donné toute notre confiance, et nous aurions gagné la sienne. » Ce général se trompoit : M. Picquet avoit un amour extrême pour sa patrie ; il n'auroit pu en adopter une autre. Aussi les Anglois avoient-ils fini par le proscrire et mettre sa tête à prix comme celle d'un ennemi dangereux. Cependant les Anglois eux-mêmes ont contribué à établir la gloire et les services de cet utile missionnaire : on lisoit dans une de leurs gazettes : « Le jésuite de l'Ouest a détaché de nous toutes les nations, et les a mis dans les intérêts des François. » Ils le nommoient le jésuite de l'Ouest, parce qu'ils n'avoient pas encore vu alors son rabat ni les boutons de sa soutane, comme lui écrivoit en plaisantant M. le marquis de La Galissonnière, qui lui envoyoit l'extrait de cette gazette ; ou, pour parler sérieusement, parce que le zèle des jésuites, si connu dans le Nouveau-Monde, faisoit croire qu'un aussi grand missionnaire ne pouvoit être qu'un jésuite. Il y en avoit qui le représentoient comme l'auteur de toutes les pertes des Anglois et des avantages que la France remportoit sur eux. Quelques-uns même insinuoient qu'il avoit quelque chose de surnaturel. En effet, nos ennemis se croyoient perdus lorsqu'il étoit à l'armée, à cause de la troupe nombreuse de sauvages aguerris qui le suivoient toujours. Ils ne parloient que de *Picquet et de son bonheur* : c'étoit même un proverbe qui avoit cours dans la colonie. Un officier anglois ayant voulu le faire enlever et mettre sa tête à prix, les sauvages parvinrent à prendre ce chef anglois ; ils l'amènèrent en sa présence, et, dansant autour de lui avec leurs casse-têtes, demandoient le signal au missionnaire, qui ne répondit qu'en faisant grâce à l'ennemi.

On essaya tous les moyens possibles pour eugager M. Picquet à être au moins neutre entre les Anglois et les François. On eut recours à la médiation des sauvages : on

lui offrit de lui laisser annoncer librement la foi catholique aux nations , même aux Européens domiciliés ; de lui payer deux mille écus de pension , avec tous les secours nécessaires pour son établissement ; de ratifier la concession du lac Gannenta et de ses environs , lieu charmant que les six cantons iroquois avoient donné à M. Picquet dans la plus célèbre assemblée qui se soit tenue au château de Québec. Les *colliers* , qui sont les contrats de ces nations , furent déposés dans son ancienne mission du lac des Deux-Montagnes ; mais il déclara qu'il préféreroit toujours la ration que le roi lui donnoit , et qui étoit tout le traitement qu'on lui faisoit alors , à tous les avantages que pouvoit lui offrir une puissance étrangère ; que le mot de neutralité , dans les circonstances où l'on étoit , outrageoit sa fidélité ; enfin , que l'idée seule lui en faisoit horreur. Il auroit pu faire fortune sans eux ; mais son caractère étoit bien éloigné de cette espèce de cupidité. Les services , la fidélité et le désintéressement de M. Picquet lui méritèrent la plus haute considération. Aussi les généraux , les commandans , les troupes , lui marquoient , par des honneurs militaires , leur estime et leur reconnaissance d'une manière extraordinaire , mais digne de la nature de ses services. Il recevoit ces honneurs , soit à l'armée , soit à Québec , à Montréal , aux trois rivières , dans tous les forts où il passoit , et même sur les escadres , malgré la jalousie de quelques sujets médiocres , tels que M. de *** , qui avoit cherché à affaiblir la gloire du missionnaire ; mais celui-ci n'en a été que trop vengé par le procès , et la condamnation qu'a essayée son détracteur. Nous l'avons vu à Bourg , même long-temps après , recevoir des marques de vénération et de reconnaissance des officiers d'un régiment qu'il avoit vu en Canada.

On voit dans plusieurs lettres des ministres les témoignages que l'on rendoit à son zèle et à ses succès ; elles

lui font d'autant plus d'honneur, qu'on y voit les inquiétudes de la cour sur les obstacles qu'il y avoit à surmonter, et sur l'ancienne inimitié de ces nations avec lesquelles nous avons été presque toujours en guerre; mais leurs liaisons avec les Anglois avoient fait place à leur attachement pour la France, dont le ministère eut des preuves par la conduite que ces nations ont tenue pendant le reste de la guerre et long-temps après. On voit dans l'ouvrage de G. T. Raynal (t. VIII, p. 295) que les sauvages avoient une prédilection marquée pour les François, que les missionnaires en étoient la principale cause; mais ce qu'il dit à ce sujet est principalement applicable à l'abbé Picquet.

Pour donner créance à ce que j'ai dit de ses services, il me suffira de transcrire le témoignage que lui rendoit en 1764 le gouverneur-général, après son retour en France et la perte du Canada : « Nous, *marquis du Quesne*, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef d'escadre des armées navales, ancien lieutenant-général, commandant la Nouvelle-France et les gouvernemens de Louisbourg et de la Louisiane, certifions que sur les témoignages avantageux qui nous ont été rendus en Canada, des services de l'abbé Picquet, missionnaire du roi parmi les nations sauvages, de la confiance que lui avoient donnée nos prédécesseurs dans cette colonie, et de la grande réputation qu'il s'y étoit acquise par les beaux établissemens qu'il y avoit formés pour le roi, les conversions nombreuses et surprenantes des infidèles, qu'il n'attachoit pas moins à l'état qu'à la religion par son zèle, son désintéressement, ses talens, et son activité pour le bien du service de sa majesté; nous l'avons employé à différens objets du même service pendant tout le temps de notre gouvernement-général, et qu'il a toujours réussi à notre satisfaction, même au-delà

de nos espérances. Il a ainsi servi la religion et l'état, avec un succès incroyable, pendant près de trente années. Il avoit d'abord rendu le roi maître absolu des assemblées nationales des quatre nations qui composoient sa première mission du lac des Deux-Montagnes, avec la liberté de nommer tous leurs chefs à sa volonté; il a fait prêter serment de fidélité à sa majesté, entre nos mains, par tous les chefs des nations qui composoient sa dernière mission de la Présentation, où il a fait des établissemens admirables; en un mot, il s'est rendu d'autant plus digne de notre reconnoissance, qu'il a mieux aimé retourner au Canada, et continuer ses services, que de vivre dans sa patrie, et recueillir l'héritage de ses parens qui l'ont déshérité, comme nous l'avons appris, pour n'avoir pas voulu rester en France, il y a dix ans, lorsqu'il y vint accompagné de trois sauvages. Nous pourrions de vive voix détailler les services importans que cet abbé a rendus, si sa majesté ou ses ministres l'exigeoient, et lui rendre la justice qui lui est due, pour lui obtenir du roi les marques de satisfaction qu'il a lieu d'espérer; en foi de quoi nous avons signé le présent certificat, et scellé de nos armes. *Signé*, le marquis du Quesne. »

M. le *marquis de Vaudreuil*, gouverneur et lieutenant-général pour le roi dans toute la Nouvelle-France, certifioit de même, en 1765, que M. Picquet avoit servi pendant près de trente ans dans cette colonie, avec tout le zèle et la distinction possibles, tant par rapport aux intérêts de l'état que relativement à ceux de la religion; que ses talens pour gagner l'esprit des sauvages, ses ressources dans les momens critiques, et son activité, lui avoient mérité constamment les éloges et la confiance des gouverneurs et des évêques; qu'on avoit surtout éprouvé l'utilité de ses services dans la dernière guerre, par différentes négociations auprès des Iroquois et des nations domici-

liées ; par les établissemens qu'il avoit formés, et qui avoient été d'un grand secours ; par les soins infatigables et continuels qu'il s'étoit donnés pour maintenir et fortifier les sauvages dans leur attachement à la France, en même temps qu'il les affermissoit dans le christianisme.

M. de *Bougainville*, devenu célèbre par ses expéditions maritimes, et qui fit ses premières armes dans la guerre du Canada, certifioit, en 1760, que M. l'abbé Picquet, missionnaire du roi, connu par les établissemens utiles qu'il a faits dans ce pays-là pour le bien de la religion et de l'état, dans toutes les campagnes où il s'étoit trouvé avec lui, avoit contribué par son zèle, son activité et ses talens, au bien du service du roi et à la gloire de ses armes ; que son crédit auprès des nations sauvages, et ses ressources personnelles, avoient été de la plus grande utilité pour les affaires tant militaires que politiques. Tous ceux qui étoient revenus du Canada s'empressoient à faire valoir des services aussi longs et aussi constans, rendus aux François pendant près de trente ans ; à faire connoître le mérite d'un citoyen qui s'étoit expatrié pour remplir les intentions de la cour ; qui avoit sacrifié sa jeunesse, son héritage, des espérances dont on le flattoit en France ; qui avoit exposé mille et mille fois sa vie, sauvé souvent les sujets du roi et la gloire de ses armes, et qui pouvoit même dire qu'il n'y avoit point eu d'actions glorieuses à la France, pendant son séjour en Canada, auxquelles il n'eût eu grande part. Ses services n'eurent pas le même effet dans la dernière guerre pour la conservation du Canada ; mais les actions brillantes et presque incroyables auxquelles il contribua, ont au moins conservé dans l'esprit des nations sauvages la haute idée qu'elles avoient de la valeur françoise, et peut-être que dans la suite ces mêmes dispositions pourront encore nous être utiles. Je voudrois pouvoir rapporter toutes les lettres des

ministres, des gouverneurs généraux et particuliers, des évêques, des intendans et autres personnes en place; et l'on y verroit avec étonnement les projets, les négociations, les opérations dont ce missionnaire fut chargé, les félicitations qu'il recevoit sur des succès aussi prompts qu'inespérés, sur ses ressources, sur les expédiens que lui suggéroient son zèle et son expérience dans les occasions critiques, et que son activité mettoit toujours à exécution. Je lui ai souvent demandé d'en faire l'histoire : elle seroit curieuse et honorable à la France. On trouve une partie de ces lettres dans ses papiers : j'ai vu entre autres celles de M. de *Montcalm*, qui l'appelle *mon cher et très-respectable patriarche des cinq nations*. M. le *marquis de Lévi* désiroit surtout de faire valoir les travaux et les succès de M. Picquet, dont il avoit été témoin, et qu'il avoit admirés, ainsi que son désintéressement tant à l'égard de la France que vis-à-vis des Anglois, après la conquête du Canada; et j'ai été témoin des sollicitations que M. de Lévi lui faisoit pour exciter son ambition, ou diriger vers quelque place importante un zèle qu'il savoit être digne de l'épiscopat.

Le témoignage des supérieurs ecclésiastiques ne pouvoit être qu'également favorable au zèle de notre missionnaire. L'évêque de Québec, en 1760, partant pour l'Europe, après s'être transporté dans la nouvelle mission que M. Picquet avoit établie parmi les Iroquois, et y avoir baptisé plus de cent adultes, enjoignoit à tous les prêtres de son diocèse de l'aider autant qu'ils le pourroient, lui donnoit tous ses pouvoirs, même ceux d'approuver les autres prêtres, et d'absoudre des censures réservées au souverain pontife.

M. *Picquet*, de retour en France, passa quelques années à Paris; mais une partie de son temps fut employée à exercer le ministère dans tous les endroits où monsieur l'archevêque de Paris jugea qu'il pourroit être utile. Son activité

pour le travail le fixa assez long-temps au mont Valérien, où il fit reconstruire un clocher. Il avoit été obligé, pour faire son voyage, de vendre les livres dont le roi lui avoit fait présent en 1754 : on lui avoit retiré le traitement qu'on lui avoit fait au Canada ; et quoiqu'il fût réduit à un très-petit patrimoine, il ne pouvoit se résoudre à employer son activité pour obtenir les récompenses qu'il avoit si bien méritées. Cependant l'assemblée générale du clergé de 1765 lui offrit une gratification de 1,200 l., en chargeant monsieur l'archevêque de Reims et monsieur l'archevêque d'Arles de solliciter une récompense du roi. L'assemblée suivante, en 1770, lui donna encore une gratification semblable ; mais son départ de Paris empêcha le succès des espérances que ses amis avoient conçues des récompenses de la cour.

En 1772, il voulut se retirer en *Bresse*, où une famille nombreuse le désiroit et le reçut avec un extrême empressement. Il alla d'abord à Verjon, où il fit bâtir une maison dans l'intention d'y faire un établissement d'éducation pour de jeunes filles. Il prêchoit, il catéchisoit, il confessoit, et son zèle n'avoit jamais assez de quoi s'exercer. Le chapitre de Bourg lui décerna le titre de chanoine honoraire ; les dames de la visitation le demandèrent pour directeur : on l'attira ainsi dans la capitale de la province. En 1777, il fit un voyage à *Rome* où sa réputation l'avoit devancé, et où le saint-père le reçut comme un missionnaire qui devoit être cher à l'Église, et lui donna une gratification de 5,000 liv. pour son voyage. On fit des efforts inutiles pour l'y fixer ; il revint en *Bresse*, et il y apporta des reliques, qu'il exposa à la vénération des fidèles dans l'église collégiale de Bourg. La réputation de l'abbaye de *Cluny*, et l'amitié que M. Picquet avoit pour un de ses neveux établi à Cluny, le portèrent vers cette habitation célèbre dans le christianisme. Il acquit même dans les environs,

en 1779, une maison et un terrain qu'il vouloit faire valoir; mais en 1781, étant revenu chez sa sœur à Verjon, pour ses affaires, il fut attaqué successivement d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie qui l'affoiblit beaucoup, et d'une espèce d'hydropisie; enfin, une hernie qu'il avoit depuis long-temps, ayant empiré, lui causa la mort le 15 juillet 1781.

M. Picquet étoit d'une taille avantageuse et imposante; il avoit une physionomie engageante et ouverte; il étoit d'une humeur gaie et amusante. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respiroit que la gaité; il faisoit des conversions au son des instrumens; il étoit théologien, orateur, poète; il chantoit et composoit des cantiques, soit en françois, soit en iroquois, avec lesquels il récréoit et intéressoit les sauvages. Il étoit enfant avec les uns, héros avec les autres. Son industrie même en mécanique le faisoit quelquefois admirer des sauvages. Enfin, il savoit employer tous les moyens propres à attirer des prosélytes et à se les attacher : aussi eut-il tout le succès qu'on pouvoit attendre de son industrie, de ses talens et de son zèle. C'est pour cela que j'ai cru devoir faire connoître un compatriote et un ami digne d'être offert pour exemple à ceux qu'enflammeroit le zèle de la religion et de la patrie.

MISSIONS DE LA LOUISIANE.

LETTRE DU PÈRE DU POISSON,

MISSIONNAIRE AUX AKENSAS,

AU PÈRE PATOUILLET.

MON RÉVÉREND PÈRE, recevez les complimens d'un pauvre *Mississipien* qui vous estime, et, si vous lui permettez de le dire, qui vous aime autant que le meilleur de vos amis. La distance des lieux où la Providence nous a placés tous deux n'affoiblira jamais en moi ces sentimens à votre égard, non plus que la reconnoissance que j'ai de l'amitié que vous avez bien voulu avoir pour moi pendant que nous avons vécu ensemble. La grâce que je vous demande désormais, c'est de penser un peu à moi, de prier Dieu pour moi, et de me donner de temps en temps de vos chères nouvelles. Je ne suis pas encore assez au fait du pays et des mœurs des sauvages, pour vous en donner des nouvelles; je vous dirai seulement que le Mississipi ne présente au voyageur rien de beau, rien de rare que lui-même : rien ne le dépare que la forêt continuelle qui est à ses deux bords, et la solitude affreuse où l'on est pendant tout le voyage. N'ayant donc rien de curieux à vous mander de ce pays, permettez-moi de vous entretenir de ce qui m'est arrivé depuis que je suis dans le poste auquel la Providence m'a destiné.

Deux jours après mon arrivée, le village des *Sauthouis* me députa deux sauvages pour me demander si je trouvois bon qu'ils vinsent me chanter le calumet; ils étoient

en habit de cérémonie bien *mataché*, c'est-à-dire, tout le corps peint de différentes couleurs, ayant des queues de chats sauvages aux endroits où l'on peint des ailes à Mercure, le *calumet* à la main, et sur le corps des grelots qui m'annoncèrent de loin leur arrivée. Je leur répondis que je n'étois point comme les chefs françois qui commandent aux guerriers, et qui viennent avec du *butin* pour leur faire des présens ; que je n'étois venu que pour leur faire connoître le *Grand-Esprit* qu'ils ne connoissent pas, et que je n'avois apporté que les choses nécessaires à ce dessein ; que, cependant, j'acceptois leur *calumet* pour le jour où il seroit monté quelque pirogue pour moi : c'étoit les remettre aux *calendes grecques*. Ils me passèrent le *calumet* sur le visage et s'en retournèrent porter ma réponse. Deux jours après les chefs vinrent me faire la même demande, ajoutant que c'étoit sans dessein qu'ils vouloient danser devant moi le *calumet* : *sans dessein* signifie parmi eux qu'ils font un présent sans aucune vue de retour : j'étois prévenu sur tout cela ; je savois que l'espérance du *butin* les rendoit fort empressés, et que quand le sauvage donne même *sans dessein*, il faut lui rendre au double, ou bien on le mécontente ; aussi je leur fis la même réponse qu'aux députés. Enfin, ils revinrent encore à la charge pour me demander si je trouvois bon que du moins leurs jeunes gens vinsent danser chez moi *sans dessein* la danse de la *découverte* (c'est celle qu'ils font lorsqu'ils envoient à la découverte de l'ennemi) ; je leur répondis que je ne m'ennuyois point, mais que leurs jeunes gens pouvoient venir danser, que je les verrois avec plaisir. Tout le village, excepté les femmes, vint le lendemain à la pointe du jour : ce ne fut que danses, que chants, que harangues jusqu'à midi. Leurs danses, comme vous pouvez bien l'imaginer, ont quelque chose de bizarre : l'exactitude avec laquelle ils observent

la cadence est aussi surprenante que les contorsions et les efforts qu'ils font. Je vis bien qu'il ne falloit pas les renvoyer sans leur faire *chaudière haute* : j'empruntai d'un François une chaudière semblable à celles qui sont à la cuisine des Invalides : je leur donnai du maïs à discrétion ; tout se passa sans confusion ; deux d'entre eux firent l'office de cuisiniers, firent les parts avec la plus exacte égalité, et les distribuèrent de même : on n'entendoit que l'exclamation ordinaire *ho*, que chacun prononçoit lorsqu'on lui présentoit un morceau. Jamais je n'ai vu manger de si mauvaise grâce et de meilleur appétit. Ils s'en retournèrent fort contens ; mais auparavant un des chefs me parla encore de recevoir leur calumet : je les amusai comme j'avois fait jusqu'alors. Au reste, c'est une dépense considérable que de recevoir leur calumet. Dans les commencemens où il falloit les ménager, les directeurs de la concession de M. *Laws* et les commandans, qui recevoient leur calumet, leur faisoient de grands présens : ces sauvages ont cru que j'allois ramener l'ancienne mode ; mais, quand je pourrois le faire, je m'en garderois bien, parce qu'il y auroit du danger que dans la suite ils ne m'écoutassent parler de religion que par intérêt, parce que d'ailleurs on sait par expérience que plus on donne aux sauvages, moins on a sujet d'en être content, et que la reconnoissance est une vertu dont ils n'ont pas la moindre idée.

Je n'ai pas encore eu jusqu'ici le loisir de m'appliquer à leur langue ; cependant, comme ils me rendent de fréquentes visites, je les questionne : « *Talon jajai ? Comment appelles-tu cela ?* » J'en sais assez pour me faire entendre dans les choses les plus communes : il n'y a ici aucun François qui la sache à fond : ils n'en ont appris, encore fort superficiellement, que ce qu'il leur est nécessaire d'en savoir pour le commerce ; j'en sais déjà autant qu'eux.

Je prévois qu'il me sera très-difficile de l'apprendre autant qu'il faut pour parler de religion à ces sauvages. J'ai lieu de croire qu'ils sont persuadés que je sais parfaitement leur langue. Un François parlant de moi à un d'entre eux, celui-ci lui dit : « Je sais qu'il *est un grand esprit, qu'il sait tout.* » Vous voyez qu'ils me font infiniment plus d'honneur que je ne mérite. Un autre me fit une longue harangue ; je n'entendois que ces mots : « *Indatai*, mon père ; *uygihguai*, mon fils. » Je lui répondois à tout hasard, quand je voyois qu'il m'interrogeoit : « *Ai*, oui ; *igalon*, cela est bon. » Puis il me passa la main sur le visage et sur les épaules, et ensuite il en faisoit autant sur lui-même. Après toutes ces simagrées, il s'en alla d'un air content. Un autre vint quelques jours après pour la même cérémonie : aussitôt que je m'en aperçus, je fis venir un François, et le priai de m'expliquer ce qu'il me diroit, sans qu'il parût qu'il me servit d'interprète : j'étois bien aise de savoir si je m'étois trompé en répondant à l'autre. Il me demandoit si je trouvois bon que je l'adoptasse pour mon fils ; que quand il reviendrait de la chasse, il jetteroit *sans dessein* son gibier à mes pieds ; que je ne lui demanderois pas comme les autres François, *de quoi as-tu faim ?* (cela veut dire : que veux-tu que je donne pour cela ?) mais que je le ferois asseoir, que je lui donnerois à manger comme à mon fils, et que quand il reviendrait une autre fois me voir, je lui dirois : « Assieds-toi, mon fils ; tiens, voilà du vermillon, de la poudre. » Vous voyez le génie des sauvages ; il veut paroître généreux en donnant *sans dessein*, et ne veut cependant rien perdre. Je répondis à son discours : « *Igaton thé*, cela est très-bon, je l'approuve, j'y consens : » après quoi il me passa la main comme l'autre avoit fait. Voici encore un trait qui marque combien ils sont généreux : je reçus avant-hier la visite d'un chef ; je lui présente à fumer ; y manquer, ce seroit manquer à la

politesse : un moment après il va prendre une peau de chevreuil *matachée* qu'il avoit laissée dans l'allée de la maison où je suis, et me la met sur les épaules ; c'est leur manière quand ils font ces sortes de présens. Je priai un François de lui demander, sans qu'il parût que ce fût de ma part, ce qu'il vouloit que je lui donnasse : *j'ai donné sans dessein*, répondit-il ; *est-ce que je traite avec mon père?* » (Traiter signifie ici rendre.) Cependant, quelques momens après, il dit au même François que sa femme n'avoit point de sel, et son fils de poudre : son but étoit que ce François me le redit. Le sauvage ne donne rien pour rien, et il faut observer la même maxime à leur égard ; sans quoi on s'expose à leur mépris. Une peau *maiachée* est une peau peinte par les sauvages de différentes couleurs, et sur laquelle ils peignent des calumets, des oiseaux, des animaux. Celles de chevreuils peuvent servir de tapis de table, et celles de bœufs de couvertures de lit.

L'établissement françois des *Akensas* seroit considérable, si M. *Laws* avoit encore été en crédit quatre ou cinq ans. Sa concession étoit ici dans une prairie à perte de vue, dont l'entrée est à deux portées de fusil de la maison où je suis. La compagnie des Indes lui avoit *concédé* seize lieues en carré ; cela fait bien, je crois, cent lieues de tour. Son dessein étoit d'y bâtir une ville, d'y établir des manufactures, d'y avoir quantité de vassaux, des troupes ; d'y fonder un duché. Il ne commença l'ouvrage qu'un an avant sa chute. Les effets qu'il envoya alors dans ce pays montoient à plus de quinze cent mille livres. Il y avoit entre autres choses de quoi armer et équiper superbement deux cents hommes de cavalerie. Il avoit aussi acheté trois cents nègres. Les François engagés pour cette concession, étoient gens de toutes sortes de métiers. Les directeurs et les subalternes, avec cent hommes, remontèrent

le fleuve sur cinq bateaux, pour venir ici commencer l'établissement : ils devoient d'abord faire des vivres pour être en état de recevoir ceux qu'ils avoient laissés au bas du fleuve. L'aumônier mourut en chemin, et fut enterré sur une batture du Mississipi. Douze mille Allemands étoient engagés pour cette concession. Ce n'étoit pas mal s'y prendre pour une première année ; mais M. *Laws* fut disgracié. De trois ou quatre mille Allemands qui avoient déjà quitté leur pays, une grande partie mourut à Lorient, presque tous en débarquant dans le pays ; les autres furent contremandés : la compagnie des Indes reprit la concession, et l'abandonna peu après : tout s'en est allé ainsi à la *débandade*. Environ trente François sont restés ici : la seule bonté du climat et du terrain les a retenus ; car, du reste, ils n'ont reçu aucun secours. Mon arrivée leur a fait plaisir, parce qu'ils ont jugé que la compagnie des Indes n'avoit pas dessein d'abandonner ce quartier, comme ils se l'étoient imaginé, puisqu'elle y envoyoit un missionnaire : je ne saurois vous exprimer avec quelle joie ces bonnes gens m'ont reçu. Je les ai trouvés dans une grande disette de toutes choses : cette misère, avec les chaleurs excessives et extraordinaires qu'il a fait cette année, a mis tout le monde sur le grabat. Je les ai soulagés autant que j'ai pu. Le peu de remèdes que j'ai portés avec moi leur est venu fort à propos. L'occupation que m'ont donnée les malades ne m'a point empêché de faire, chaque dimanche et chaque fête, une exhortation pendant la messe, et une instruction après les vêpres. J'ai eu la consolation de voir que la plupart en ont profité pour s'approcher des sacremens, et que les autres sont disposés à en profiter. On est bien dédommagé des plus grandes peines quand elles ne seroient suivies que de la conversion d'un seul pécheur. Les fatigues de la mer et celles du Mississipi, qui sont encore plus grandes, le changement de

climat , de nourriture , de tout , n'a nullement altéré ma santé. Je suis le seul des François qui ait été préservé de maladie depuis que je suis ici ; on me plaignoit cependant sur la foiblesse de ma complexion , lorsque je quittai la France ; l'on ne plaignoit pas , par la raison contraire , le père Souel , qui a déjà été trois fois malade depuis qu'il est dans le pays. Priez Dieu qu'il me fasse la grâce de consacrer ce que j'ai de force à la conversion des sauvages : à en juger humainement , il n'y a pas grand bien à faire parmi eux , du moins dans les commencemens. J'espère tout de la grâce de Dieu. J'ai l'honneur d'être avec respect , etc.

LETTRE DU PÈRE DU POISSON,

MISSIONNAIRE AUX AKENSAS,

AU PÈRE ***.

Aux Akensas , ce 9 octobre 1727.

ÊTES-VOUS curieux , mon cher ami , d'apprendre la chose du monde la moins curieuse , et qui coûte le plus d'apprendre par expérience ? c'est la manière de voyager sur le *Mississipi* ; ce que c'est que ce pays si vanté , si décrié tout à la fois en France , et quelle espèce de gens on y trouve ? Je n'ai rien autre chose à vous mander à présent : si la relation que je vais vous faire de notre voyage n'est pas intéressante , prenez-vous-en au pays ; si elle est trop longue , prenez-vous-en à l'envie que j'ai de m'entretenir avec vous.

Pendant notre séjour à la *Nouvelle-Orléans* , nous y avons vu la paix et le bon ordre rétablis par les soins et la sagesse du nouveau commandant général : il y avoit deux

partis parmi ceux qui étoient à la tête des affaires; on appeloit l'un la grande bande, et l'autre la petite bande. Cette division est dissipée, et il y a tout lieu d'espérer que la colonie s'établira plus solidement que jamais. Quoi qu'il en soit, on attendoit chaque jour l'arrivée de la pirogue qui portoit les pères Tartarin, Doutreleau, un de nos frères et les religieuses : c'est ce qui fit précipiter notre départ pour épargner au révérend père de Beaubois un surcroît d'embarras, quoique ce fût la mauvaise saison pour voyager sur le *Mississipi*. D'ailleurs ce père avoit sur les bras le frère Simon, qui, avec quelques *engagés*, étoit descendu des Illinois, et nous attendoit depuis trois ou quatre mois. Simon est un *donné* de la mission des Illinois : on appelle ici *engagés* des gens qui se louent pour ramer dans une pirogue ou un bateau, et l'on pourroit ajouter, pour faire enrager ceux qu'ils conduisent.

Nous nous embarquâmes donc, le 25 mai 1727, les pères Souel, Dumas et moi, sous la conduite du bonhomme Simon. Les pères de *Guienne* et *Le Petit* devoient, dans peu de jours, prendre une autre route : le premier, comme vous savez, pour les *Alibamons*, et le second pour les *Chasses*. Notre bagage et celui de nos engagés faisoient un volume de plus d'un pied au-dessus des bords de nos deux pirogues; nous étions perchés sur un tas de coffres et de ballots, sans avoir la liberté de changer de posture. On nous prophétisa que nous n'irions pas loin avec cet équipage. En remontant le *Mississipi* on va terre à terre, parce que le courant est trop fort : à peine avions-nous perdu de vue la Nouvelle-Orléans, qu'une branche qui s'avançoit, et qui ne fut point aperçue par celui qui gouvernoit, accroche un coffre, le renverse, fait faire la culbute à un jeune homme qui étoit auprès, et frappe rudement le père Souel. Par bonheur elle se rompit dans ce premier effort; sans quoi, et le coffre et le jeune homme

étoient dans l'eau. Cet accident nous détermina, lorsque nous fûmes arrivés aux *Chapitulas*, à trois lieues de la Nouvelle-Orléans, à dépêcher au père de Beaubois, pour lui demander une plus grande pirogue. Pendant ce temps-là nous étions en pays de connoissance. Le nom barbare qu'il porte marque qu'il a été autrefois habité par des sauvages : on appelle à présent de ce nom cinq *concessions* qui sont le long du *Mississipi*. M. *Dubreuil*, Parisien, nous reçut dans la sienne. Les trois suivantes appartiennent à trois frères canadiens qui sont venus dans ce pays, le bâton blanc à la main et le brayer autour des reins, pour s'y établir, et qui ont plus avancé leurs affaires que les *concessionnaires* de France, quoique ceux-ci eussent envoyé des millions pour fonder leurs concessions qui sont *fondues* à présent pour la plupart. La cinquième est à M. *de Koli*, Suisse de nation, seigneur de la terre de Livry, près de Paris, un des plus honnêtes hommes qu'on puisse voir ; il avoit passé dans le même vaisseau que nous, afin de voir par lui-même l'état de la concession pour laquelle il a équipé des vaisseaux et fait des dépenses infinies. Il y a dans chacune de ces concessions au moins soixante nègres ; on y cultive le maïs, le riz, l'indigo, le tabac : ce sont celles de la colonie qui ont le mieux réussi. Je vous parle de concession ; j'aurai encore occasion d'en parler, aussi bien que d'établissement et d'habitation ; vous ne savez peut-être pas ce que c'est que tout cela, ayez donc la patience d'en lire l'explication.

On appelle *concession* une certaine étendue de terrain *concedée* par la compagnie des Indes à un particulier ou à plusieurs qui ont fait société ensemble pour défricher et faire valoir ce terrain. C'est ce que l'on appelloit, dans le temps de la plus grande vogue du *Mississipi*, les comtés, les marquisats du *Mississipi* ; ainsi les *concessionnaires* sont les gentilshommes de ce pays. La plupart

n'étoient point gens à quitter la France ; ils ont équipé des vaisseaux remplis de directeurs, d'économes, de gardes-magasin, de commis, d'ouvriers de différens métiers, de vivres et d'effets de toutes les sortes. Il s'agissoit de s'enfoncer dans les bois, d'y cabaner, d'y choisir un terrain, d'en brûler les cannes et les arbres. Ces commencemens paroissoient bien durs à des gens nullement accoutumés à ces sortes de travaux ; les directeurs et leurs subalternes s'amuserent pour la plupart dans des endroits où il y avoit déjà quelques François établis, ils y consommèrent leurs vivres ; à peine l'ouvrage étoit-il commencé, que la concession étoit déjà ruinée : l'ouvrier, mal payé ou mal nourri, refusoit de travailler, ou se payoit par lui-même ; les magasins étoient au pillage : ne reconnoissez-vous pas là le François ? C'est en partie ce qui a empêché que ce pays ne s'établît comme il devoit l'être, après les dépenses prodigieuses que l'on a faites pour cela. On appelle *habitation* une moindre portion de terre accordée par la compagnie. Un homme avec sa femme ou son associé défriche un petit canton, se bâtit une maison sur quatre fourches qu'il couvre d'écorce, sème du maïs et du riz pour sa provision ; une autre année il fait un peu plus de vivres et une plantation de tabac : s'il vient enfin à bout d'avoir trois ou quatre nègres, le voilà tiré d'affaire ; c'est ce que l'on appelle *habitation*, *habitant* : mais combien sont aussi gueux que lorsqu'ils ont commencé ? On appelle *établissement* un canton où il y a plusieurs habitations peu éloignées les unes des autres, qui font une espèce de village.

Outre les concessionnaires et les habitans, il y a encore dans ce pays des gens qui ne font d'autre métier que de courir : 1° *femmes* ou *filles* tirées des hôpitaux de Paris, de la Salpêtrière ou autres lieux d'aussi bon renom, qui trouvent que les lois du mariage sont trop dures, et la

conduite d'un ménage trop gênante ; les voyages de quatre cents lieues ne font pas peur à ces héroïnes ; j'en connois déjà deux dont les aventures feroient la matière d'un roman. 2^o Les *voyageurs* : ce sont pour la plupart des gens envoyés pour causes au Mississipi par leurs parens ou par la justice , et qui , trouvant que la terre est trop basse pour la piocher , aiment mieux s'engager pour ramer et courir d'un bord à l'autre. 3^o Les *chasseurs* ; ceux-ci remontent le Mississipi sur la fin de l'été jusqu'à deux ou trois cents lieues , dans le pays où il y a des bœufs ; ils font des plats côtés , c'est-à-dire qu'ils font sécher au soleil la chair qui est sur les côtes du bœuf ; ils salent le reste , et font de l'huile d'ours ; ils descendent vers le printemps , et fournissent de viande la colonie. Le pays qui est depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'ici , rend ce métier nécessaire , parce qu'il n'est pas assez habité ni assez défriché pour y élever des bestiaux. A trente lieues d'ici on commence seulement à trouver les bœufs ; ils sont par troupeaux dans les prairies ou sur les rivières ; un Canadien descendit l'année passée à la Nouvelle-Orléans quatre cent quatre-vingts langues des bœufs qu'il avoit tués pendant son hivernement , avec son associé seulement.

Nous quittâmes les *Chapitoulas* le 29. Quoiqu'on nous eût envoyé une plus grande pirogue , et malgré le nouvel arrimage de nos gens , nous avions presque autant d'embarras qu'auparavant. Nous n'avions que deux lieues à faire ce jour-là pour aller coucher aux *Cannes brûlées*, chez M. de Benac , directeur de la concession de M. d'Artagnan ; il nous reçut avec amitié , et nous régala d'une *carpe* du *Mississipi* , qui pesoit trente-cinq livres. Les *Cannes brûlées* sont deux ou trois concessions le long du *Mississipi* : c'est un endroit à peu près comme les *Chapitoulas* ; la situation m'en parut même plus belle. Le len-

demain nous fimes six lieues ; on n'en fait guère davantage en remontant ce fleuve , et nous couchâmes ou plutôt nous cabanâmes *aux Allemands*. C'est le quartier que l'on assigna au reste languissant de cette troupe d'Allemands qui avoient péri de misère , soit à Lorient , soit en arrivant à la *Louisiane*. C'est une grande pauvreté que leurs habitations. C'est ici proprement où l'on commence d'apprendre ce que c'est que voyager sur le *Mississipi*. Je vais vous en donner une petite idée , pour n'être point obligé de répéter toujours la même chose.

Nous étions partis dans le temps des plus grandes eaux ; le fleuve avoit monté à son ordinaire de plus de quarante pieds : presque tout le pays est terre basse , et par conséquent il étoit inondé. Ainsi nous étions exposés à ne point trouver de *cabanage* , c'est-à-dire , de terre pour faire chaudière et pour coucher. Quand on en trouve , voici comme on couche. Si la terre est encore vaseuse , ce qui arrive lorsque les eaux commencent à se retirer , on commence par faire une couche de feuillage afin que le matelas n'enfoncé point dans la vase ; on étend ensuite par terre une peau , ou un matelas , et des draps si l'on en a ; on plie trois ou quatre cannes en demi-cercle , dont on fiche les deux bouts en terre , et que l'on éloigne les unes des autres selon la longueur de son matelas : sur celles-ci on en attache trois autres en travers ; on étend ensuite sur ce petit édifice son *baire* , c'est-à-dire , une grande toile , dont on replie avec soin les extrémités par-dessous le matelas. C'est sous ces tombeaux , où l'on étouffe de chaleur , que l'on est obligé de se coucher. La première chose que l'on fait en mettant à terre , c'est de faire son *baire* en diligence : les maringouins ne permettent pas d'en user autrement. Si l'on pouvoit coucher à découvert , on goûteroit la fraîcheur de la nuit , on seroit trop heureux. On est bien plus à plaindre quand on ne trouve point de ca-

banage : alors on amarre la pirogue à un arbre ; si l'on trouve un embarras d'arbres, on fait chaudière dessus ; si l'on n'en trouve point, on se couche sans souper, ou plutôt on ne soupe point et l'on ne se couche point ; on reste dans la même situation que pendant la journée, exposé pendant toute la nuit à la fureur des maringouins. Au reste, on appelle *embarras* un amas d'arbres flottans que le fleuve a déracinés, que son courant entraîne continuellement, et qui, se trouvant arrêtés par un arbre qui a la racine en terre, ou par une langue de terre, s'accumulent les uns sur les autres, et forment des piles énormes ; on en trouve qui fourniroient de bois votre bonne ville de Tours pendant trois hivers. Ces endroits sont difficiles et dangereux à passer. Il faut raser ces embarras ; le courant y est rapide, et s'il pousse la pirogue contre ces arbres flottans, elle disparoît aussitôt ; elle est abimée dans les eaux sous l'embarras.

C'étoit aussi la saison des plus grandes chaleurs, qui augmentoient chaque jour ; pendant tout le voyage, nous n'avons eu qu'un jour entier d'un temps couvert ; toujours un soleil brûlant sur nos têtes, sans avoir pu pratiquer sur nos pirogues un petit tendelet qui nous fit un peu d'ombrage ; d'ailleurs, la hauteur des arbres et l'épaisseur des bois qui sont dans toute la route aux deux bords du fleuve ne laissent pas goûter le moindre souffle de vent, quoique le fleuve ait une demi-lieue de traverse ; l'air ne se fait sentir qu'au milieu du fleuve, lorsqu'il faut le traverser pour prendre le plus court. Nous pompions sans cesse l'eau du *Mississipi* avec des cannes pour nous désaltérer ; quoique fort boueuse, elle ne fait aucun mal. Un autre rafraîchissement que nous avions, c'étoient les raisins qui pendent des arbres presque partout, et que nous arrachions en passant, ou que nous allions cueillir lorsque nous mettions pied à terre. Il y a dans ce pays, du moins

aux Akensas, deux sortes de raisins, dont l'un mûrit en été, et l'autre en automne. C'est la même espèce ; les grains en sont fort petits, et rendent un jus fort épais. Il y en a encore d'une autre espèce ; la grappe n'est que de trois grains qui sont gros comme des prunes de Damas : nos sauvages l'appellent *asi*, *contai* ; *raisin*, *prune*.

Nos provisions de vivres consistoient en biscuit, lard salé et bien rance, ris, maïs, pois, et le biscuit nous manqua un peu au-dessus des Natchez. Nous n'avions déjà plus de lard à dix ou douze lieues de la Nouvelle-Orléans ; nous vécûmes de pois, ensuite de ris, qui ne nous a manqué qu'à notre arrivée ici ; l'assaisonnement consistoit en sel, huile d'ours, et dans un riche appétit. La nourriture la plus ordinaire de ce pays, presque l'unique pour bien des gens, et surtout pour les voyageurs, c'est le *gru* : on pile le maïs pour lui ôter sa première pellicule, on le fait bouillir long-temps dans l'eau, les François l'assaisonnent quelquefois avec de l'huile ; voilà ce que c'est que le gru. Les sauvages, pilant le maïs bien menu, le font cuire quelquefois avec du suif, et plus souvent avec de l'eau seulement ; c'est de la sagamité. Au reste, le gru tient lieu de pain ; une cuillerée de gru et un morceau de viande marchent ensemble. Mais le plus grand supplice, sans lequel tout le reste ne seroit qu'un jeu ; mais ce qui passe toute croyance, ce que l'on ne s'imaginera jamais en France, à moins qu'on ne l'ait éprouvé, ce sont les *maringouins*, c'est la cruelle persécution des maringouins. La plaie d'Égypte, je crois, n'étoit pas plus cruelle : *Dimittam in te et in servos tuos et in populum tuum et in domos tuas omne genus muscarum, et implebuntur domus Ægyptiorum diversi generis et universa terra in quâ fuerint*. Il y a ici des *frappe-d'abord* ; il y a des *brûlots* : ce sont de très-petits mouchérons, dont la piqûre est si vive ou plutôt si brûlante, qu'il semble qu'une

petite étincelle est tombée sur la partie qu'ils ont piquée. Il y a des *moustiques*; ce sont des brûlots, à cela près qu'ils sont encore plus petits; à peine les voit-on; ils attaquent particulièrement les yeux. Il y a des *guêpes*, il y a des *taons*, il y a en un mot *omne genus muscarum*; mais on ne parleroit point des autres sans les maringouins: ce petit animal a plus fait jurer depuis que les François sont au *Mississipi*, que l'on n'avoit juré jusqu'alors dans tout le reste du monde. Quoiqu'il en soit, une bande de maringouins s'embarque le matin avec le voyageur; quand on passe à travers les saules ou près des cannes, comme il arrive presque toujours, une autre bande se jette avec fureur sur la pirogue, et ne la quitte point. Il faut faire continuellement l'exercice du mouchoir, ce qui ne les épouvante guère; ils font un petit vol, et reviennent sur-le-champ à l'attaque; le bras se lasse plus tôt qu'eux. Quand on met pied à terre pour dîner depuis dix heures jusqu'à deux ou trois heures, c'est une armée entière que l'on a à combattre: on fait de la boucane, c'est-à-dire, un grand feu, que l'on étouffe ensuite avec des feuilles vertes; il faut se mettre dans le fort de la fumée, si l'on veut éviter la persécution; je ne sais lequel vaut mieux du remède ou du mal. Après dîner, on voudroit faire un petit somme au pied d'un arbre, mais cela est absolument impossible; le temps du repos se passe à lutter contre les maringouins. On se rembarque avec les maringouins; au soleil couchant on se remet à terre; aussitôt il faut courir pour aller couper des cannes, du bois et des feuilles vertes, pour faire son baïre, la chaudière et la boucane: chacun y est pour soi; alors ce n'est pas une armée, mais plusieurs armées que l'on a à combattre; c'est le temps des maringouins; on en est mangé, dévoré; ils entrent dans la bouche, dans les uarines, dans les oreilles; le visage, les mains, le corps en sont couverts;

leur aiguillon pénètre l'habit et laisse une marque rouge sur la chair, qui enfle à ceux qui ne sont pas encore faits à leurs piqûres. *Chicagon*, pour faire comprendre à ceux de la nation la multitude des François qu'il avoit vus, leur disoit qu'il y en avoit autant dans le grand village (à Paris) que de feuilles sur les arbres et de *maringouins dans les bois*. Après avoir soupé à la hâte, on est dans l'impatience de s'ensevelir sous son baïre, quoique l'on sache qu'on va y étouffer de chaleur; avec quelque adresse, quelque subtilité qu'on se glisse sous ce baïre, on trouve toujours qu'il y en est entré quelques-uns, et il n'en faut qu'un ou deux pour passer une mauvaise nuit. Telles sont les incommodités du voyage mississipien. Combien de voyageurs les souffrent pour un gain souvent très-modique! Il y avoit dans une pirogue qui montoit avec nous, une de ces héroïnes dont je vous ai parlé, qui alloit rejoindre son héros; elle ne faisoit que babiller, que rire, que chanter. Si pour un petit bien temporel, si pour le crime même on fait un pareil voyage, des hommes destinés à travailler au salut des âmes doivent-ils le craindre! Je reviens à mon journal. Le 31, nous fîmes sept lieues: le soir, point de cabanage; de l'eau, du biscuit pour la collation; couchés dans la pirogue, mangés des maringouins pendant la nuit. (C'étoit la vigile de la Pentecôte, jour de jeûne.)

Le 1^{er} juin, nous arrivâmes aux *Oumas* à une habitation françoise, où nous trouvâmes assez de terrain qui n'étoit pas inondé pour y cabaner. Nous y séjournâmes le lendemain, pour donner du repos à notre équipage. Le père Dumas et moi nous nous embarquâmes le soir sur une pirogue qui devoit faire, pendant la nuit, le même chemin que nous devions faire le lendemain; nous évitions par là la grande chaleur. Le 3, nous arrivâmes en effet de bon matin aux *Bayagoulas* (nation détruite), chez M. du

Buisson, directeur de la concession de messieurs Paris. Nous trouvâmes des lits, dont nous avons déjà presque perdu l'habitude; pendant la matinée nous reprîmes le repos que les maringouins ne nous avoient pas permis de prendre pendant la nuit. M. du Buisson n'oublia rien pour nous soulager : il nous régala d'un dindon sauvage ; ils sont en tout semblables aux dindons domestiques , mais d'un meilleur goût. La concession nous parut bien arrangée et en bon état ; elle vaudroit encore mieux si elle avoit toujours eu un pareil directeur. Nos gens arrivèrent le soir, et nous quittâmes les *Bayagoulas* le lendemain , charmés des bonnes manières et des gracieusetés de M. du Buisson.

Framboise, chef des *Sitimachas*, qui a été esclave de M. de Bienville, nous y étoit venu voir et nous avoit invités à dîner chez lui, où nous devions passer vers midi : il nous avoit déjà fait la même invitation lorsqu'il étoit descendu avec sa nation à la Nouvelle-Orléans, pour chanter le calumet au nouveau commandant. Cela donna occasion à cette aventure. L'inondation avoit contraint les *Sitimachas* de s'enfoncer dans les bois ; nous tirâmes un coup de fusil pour annoncer notre arrivée ; un coup de fusil dans les bois du *Mississipi* est un coup de tonnerre. Aussitôt voilà un petit sauvage qui se présente : nous avions un jeune homme avec nous qui savoit la langue ; il lui parle , et nous fait réponse que le petit sauvage étoit envoyé pour nous conduire , que le village n'étoit pas éloigné. Il faut observer que ce jeune homme avoit bon appétit , et qu'il voyoit bien que nous ne pourrions faire chaudière à cause des eaux. Sur sa parole, nous nous mettons dans une pirogue sauvage qui étoit là ; l'enfant nous conduit ; nous n'étions guère avancés lorsque l'eau manqua à la pirogue , ce n'étoit presque plus que de la vase. Nos gens, qui nous assuroient qu'il n'y avoit plus qu'un pas , poussent la pi-

rogue à force de bras ; l'espérance de faire festin chez Framboise les encourageoit ; mais enfin nous ne trouvâmes plus que des arbres renversés , de la vase , et quelques bas-fonds où l'eau croupissoit. Le petit sauvage nous laisse là et disparoit en un moment. Que faire dans ces bois sans guide ? Le père Souel saute dans l'eau , nous en fîmes autant ; c'étoit quelque chose de plaisant de nous voir barboter parmi les ronces et les broussailles , et dans l'eau jusqu'aux genoux ; notre plus grande peine étoit d'arracher nos souliers de la vase ; enfin bien crottés , bien harassés , nous arrivâmes au village qui étoit éloigné du fleuve de plus d'une demi-lieue. Framboise fut surpris de notre arrivée ; il nous dit froidement qu'il n'avoit rien : à ce trait nous reconnûmes le sauvage. Notre interprète nous avoit trompés , car Framboise ne nous avoit pas envoyé chercher ; il ne nous attendoit pas et avoit cru qu'il ne risquoit rien de nous inviter , persuadé que l'inondation nous empêcheroit bien d'aller chez lui : quoi qu'il en soit , nous retournâmes bien vite et sans guide , nous nous égarâmes un peu , nous retrouvâmes la pirogue sauvage , nous nous remîmes dedans et nous regagnâmes les nôtres comme nous pûmes : ceux qui étoient restés se divertirent de notre équipage et de notre aventure ; jamais nous n'avons tant ri , ou plutôt , c'est la seule fois que nous ayons ri. Il n'y avoit pas terre pour faire chaudière , comme je l'ai déjà dit ; il fallut se contenter d'un morceau de biscuit. Nous arrivâmes le soir au-dessus de *Manchat* ; c'est une branche du *Mississipi* , qui se jette dans le lac *Maurepas* ; point de terre , point de chaudière , point de cabanage , des millions de maringouins pendant la nuit : *nota iterùm* : c'étoit un jour de jeûne ; les eaux commençoient à baisser , ce qui nous faisoit espérer que nous ne coucherions plus dans la pirogue. Les *Sitimachas* habitoient le bas du fleuve dans les commencemens de la colonie : ils tuèrent alors M. de

Saint-Côme, missionnaire. M. de Bienville, qui commandoit pour le roi, vengea sa mort. La carte du Mississipi place mal la nation des Sitimachas ; ce n'est pas la seule faute qui s'y trouve. Après ces petits traits d'érudition mississipiennne, je reviens à notre voyage.

Le 4, nous couchâmes au *Bâton-Rouge* ; ce lieu est ainsi appelé parce qu'il y a un arbre rougi par les sauvages, et qui sert de bornes pour la chasse des nations qui sont au-dessus et au-dessous. Nous y vîmes les restes d'une habitation françoise, abandonnée à cause des chevreuils, des lapins, des chats sauvages et des ours qui ravageoient tout. Quatre de nos gens allèrent à la chasse, et revinrent le lendemain sans autre gibier qu'un hibou. Le 7, nous dinâmes à la concession de M. *Mezières* : elle a l'air d'une habitation qui commence : nous y vîmes une baraque, des nègres, et un bon manant qui ne nous fit ni bien ni mal. Nous cabanâmes le soir à la *Pointe-Coupée*, devant la maison d'un habitant qui nous reçut fort bien. La pluie nous y arrêta le lendemain, et ne nous permit de faire qu'une lieue ce jour-là, jusque chez un autre habitant : sa maison, posée sur quatre fourches, nous mit, tant bien que mal, à couvert d'un orage affreux. Que ces bonnes gens ont besoin de consolations et spirituelles et temporelles ! Le 9, à peine fûmes-nous embarqués, qu'il sortit hors du bois une odeur exécrable : on nous dit qu'il y avoit à terre une bête que l'on appelle *bête puante*, qui répand cette mauvaise odeur par tout où elle est. Nous cabanâmes le soir aux *petits Tonicas*, dans les cannes : pendant l'hiver on y met le feu ; pendant l'été il faut les couper pour y pouvoir cabaner. Le village sauvage est dans les terres ; de là aux *grands Tonicas*, il y a dix ou douze lieues par le Mississipi ; par terre il n'y a qu'une pointe ou langue de terre qui sépare les deux villages : autrefois on faisoit un portage en traversant par terre. On appelle encore ce tra-

jet le portage de la Croix. Le fleuve a pénétré cette pointe et l'inonde entièrement dans les grandes eaux : c'est ce que nous avons à faire le lendemain, c'est-à-dire, deux lieues, pour éviter les dix lieues qu'il faudroit faire si on continuoit sa route par le Mississipi. Nous prîmes un sauvage aux *petits Tonicas* pour nous servir de guide.

Le 10, nous entrâmes donc dans ce bois, dans cette mer, dans ce torrent ; car c'est tout cela à la fois. Notre guide, dont personne n'entendoit la langue, nous parloit par signes ; l'un les interprétoit d'une façon, et l'autre de l'autre ; ainsi, nous allions au hasard. Au reste, quand on est engagé dans ce bois, il faut continuer sa route ou périr ; car, si on se laissoit aller au courant pour reculer, ce courant rapide jetteroit inmanquablement la pirogue contre un arbre qui la briseroit en mille pièces. Sans cela, nous nous serions retirés d'un si mauvais pas aussitôt que nous nous y vîmes engagés. Il falloit sans cesse virer la pirogue en zigzag, pour n'aller pas donner de la pointe contre les arbres ; quelquefois elle se trouvoit serrée entre deux arbres, qui ne laissoient pas assez d'espace pour passer, contre l'attente de celui qui gouvernoit. Tantôt c'étoit un torrent dont l'entrée étoit presque fermée par un *embarras*, ou seulement par deux arbres d'une longueur et d'une grosseur énorme, renversés en travers des deux bords du courant, et qui le rendoient plus impétueux : tantôt l'entrée étoit entièrement barrée par un arbre ; il falloit changer de route au hasard de trouver le même obstacle un moment après, ou de ne trouver que très-peu d'eau, mais de la vase et des broussailles : alors il falloit passer la pirogue à force de bras ; souvent un de nos hommes étoit obligé de se jeter dans l'eau jusqu'au cou, pour aller amarrer la pirogue à un arbre avancé, afin que si le courant l'emportoit sur la force des rames, et fit reculer la pirogue, elle n'allât point se briser contre un arbre. La

nôtre risqua le plus; elle commença à s'emplir dans un courant qui l'avoit fait reculer, et nous vîmes le moment où elle alloit couler à fond : la force des rames nous sauva, et par bonheur il n'y avoit là ni embarras ni arbres renversés. Après en avoir passé un autre, qui ne laissoit de passage que la largeur de la pirogue, elle demeura un moment immobile entre la force du courant et la force des rames : nous ne savions si elle reculeroit ou si elle avanceroit, c'est-à-dire que dans ce moment nous étions entre la vie et la mort ; car, si la rame eût cédé à la force du courant, nous allions nous briser contre un gros arbre qui barroit presque entièrement le courant. Nos gens de l'autre pirogue, qui avoit passé avant nous, nous attendoient dans un morne et triste silence, et jetèrent un grand cri de joie quand ils nous virent hors de danger. Je ne finirois point si je voulois vous raconter tous les travaux de cette journée. Ce passage est nommé *le passage de la Croix* ; un voyageur qui sait ce que c'est, et ne laisse pas d'y passer, mérite les Petites-Maisons s'il en échappe. On n'abrège le voyage, par ce raccourci, que d'une très-petite journée. Le Seigneur nous sauva la vie, et nous vîmes enfin à bout de faire ces deux lieues fatales.

Nous arrivâmes donc, à quatre ou cinq heures du soir, aux *grands Tonics*. Le chef de cette nation vint au bord de l'eau nous recevoir, nous serra la main, nous embrassa, fit étendre une natte et des peaux devant la cabane, et nous invita à nous y coucher ; ensuite il nous fit présenter un grand plat de mûres de ronces, et une *manne* (c'est-à-dire une hotte) de fèves vertes : c'étoit un vrai régal pour nous. Le *passage de la Croix* ne nous avoit pas permis de nous arrêter pour dîner. Ce chef a été baptisé, aussi bien que quelques-uns de sa nation, par M. Davion ; mais depuis le retour de ce missionnaire en France, où il se retira peu de temps après l'arrivée des pères capucins dans

le pays, il n'a guère de chrétien que le nom, une médaille et un chapelet. Il parle un peu françois; il nous demanda des nouvelles de M. Davion; nous lui dîmes qu'il étoit mort : il en témoigna du regret, et il nous parut souhaiter un missionnaire. Il nous montra aussi une médaille du roi, que monsieur le commandant-général lui a envoyée au nom de sa majesté, avec un écrit qui porte que c'est en considération de l'attachement qu'il a toujours eu pour les François, que ce présent lui a été fait. Il y a quelques François aux *Touicas*; ils nous firent de grands gémissemens de ce qu'ils n'avoient point de missionnaire. Le père Dumas dit la messe le lendemain de grand matin, dans la cabane du chef, et nous fûmes édifiés de l'empressement qu'eurent quelques François de profiter de cette occasion pour s'approcher des sacremens. Le 11, nous passâmes la nuit, pour la dernière fois, dans la pirogue. Le 12, nous cabanâmes aux *Ecors blancs*, et le 13, aux *Natches*. Nous rendîmes aussitôt notre visite au révérend père Philibert, capucin qui en est curé; c'est un homme de bon sens, qui n'a pas été effarouché de nous voir, comme ses confrères l'avoient été à la Nouvelle-Orléans; d'ailleurs, c'est un homme de bien, et très-zélé. Nous descendîmes ensuite au bord de l'eau, pour y faire nos *baires*.

L'établissement françois des Natches devient considérable. On y fait beaucoup de tabac qui passe pour le meilleur du pays. C'est un canton fort élevé; de là on voit serpenter le *Mississipi* comme dans un abîme; ce sont des buttes continuelles et des bas-fonds; le terrain des concessions est plus uni et plus beau. La chaleur excessive nous empêcha d'y aller, aussi bien qu'au village sauvage. Le village est éloigné d'une lieue des François : c'est la seule, ou presque la seule nation où l'on voit une espèce de gouvernement et de religion. Ils entre-

tiennent un feu perpétuel, et ils savent par tradition que, s'il venoit à s'éteindre, il faudroit aller l'allumer chez les *Tonicas*. Le chef a beaucoup d'autorité sur ceux de sa nation, et il s'en fait obéir : il n'en est pas ainsi de la plupart des nations; ils ont des chefs qui n'en ont que le nom; chacun est maître, et l'on ne voit cependant jamais de sédition parmi eux. Quand le chef des *Natchez* meurt, un certain nombre d'hommes et de femmes doit s'immoler pour le servir dans l'autre monde; plusieurs se sont déjà dévoués à la mort pour le temps où celui-ci mourra; on les étrangle dans ces occasions. Les François font ce qu'ils peuvent pour empêcher cette barbarie, mais ils ont bien de la peine à en sauver quelqu'un. Ils disent que leurs ancêtres ont passé les mers pour venir dans ce pays; des personnes qui connoissent leurs mœurs et leurs usages mieux que moi, prétendent qu'ils sont venus de la Chine. Quoi qu'il en soit, les *Tonicas* et les *Natchez* sont deux nations considérables, qui devoient avoir chacune un missionnaire. Le chef des *Tonicas* est déjà chrétien, comme je vous l'ai dit; il a beaucoup d'autorité sur les siens, et d'ailleurs tout le monde convient que cette nation est très-bien disposée pour le christianisme. Un missionnaire trouveroit le même avantage aux *Natchez*, s'il avoit le bonheur de convertir le chef; mais ces deux nations sont dans le district des révérends pères capucins, qui jusqu'ici n'ont appris aucune langue sauvage. Nous quittâmes les *Natchez* le 17, et nous nous embarquâmes, le père Dumas et moi, sur une pirogue qui partoit pour la chasse. Les nôtres n'avoient pas encore fait leurs vivres, c'est-à-dire, acheté et fait piler du maïs. Les battures commençoient à se découvrir; nous y trouvions des œufs de tortue, nouveau régal pour nous : ces œufs sont un peu plus gros que ceux de pigeon; on les trouve dans le sable des battures; le soleil les fait éclore; les traces que

les tortues ont laissées font découvrir les endroits où elles ont caché leurs œufs ; on en trouve en quantité, et l'on en fait des omelettes qui sont bonnes pour des gens qui ne mangent que du gru.

On compte de la Nouvelle-Orléans aux *Natchez* près de cent lieues, et des *Natchez* aux *Yatous*, quarante ; nous fîmes cette seconde traversée sans autre aventure, sinon que nous fûmes surpris pendant une nuit d'un orage violent avec des éclairs et du tonnerre : jugez si on est bien à couvert de la pluie sous une toile. Le lendemain un sauvage, qui remontoit avec nous, mit pied à terre pour aller à la chasse ; nous continuâmes notre route ; nous n'eûmes pas fait une demi-lieue, qu'il parut sur le rivage avec un chevreuil sur les épaules ; nous cabanâmes sur la première batture pour faire sécher nos hardes et pour faire *chaudière haute*. Ces repas que l'on fait après une bonne chasse, sont tout-à-fait à la sauvage ; rien n'est plus plaisant : la bête est en pièces dans un moment ; rien n'est perdu ; nos voyageurs tirent du feu ou de la marmite, chacun selon son goût ; leurs doigts et quelques petits bâtons leur tiennent lieu de toutes sortes d'instrumens de cuisine et de table ; à les voir couverts seulement d'un brayer, plus hâlés, plus boucanés que des sauvages, étendus sur le sable ou accroupis comme des singes, dévorer ce qu'ils tiennent en main, on ne sait si c'est une troupe de Bohémiens ou de gens qui font festin au sabbat.

Le 23, nous arrivâmes aux *Yatous* ; c'est un poste françois à deux lieues de l'embouchure de la rivière de ce nom, qui se jette dans le *Mississipi*. Il y a un officier sous le nom de commandant, une douzaine de soldats et trois ou quatre habitans. C'étoit là qu'étoit la concession de M. Le Blanc, qui est allée en décadence comme bien d'autres : le terrain est élevé par buttes ; il est peu découvert ; l'air y est, dit-on, malsain. Le commandant, à notre

arrivée, fit tirer toute l'artillerie du fort, qui consiste en deux pièces de très-petits canons. Ce fort est une baraque où loge le commandant, entourée d'une palissade, mais bien défendue par la situation du lieu. Le commandant nous reçut chez lui avec beaucoup d'amitié; nous cabanâmes dans sa cour. Nos deux pirogues, dont l'une portoit le père Souel, missionnaire des *Yatous*, arrivèrent deux jours après nous; le fort lui fit les mêmes honneurs qu'il nous avoit faits. Ce cher père avoit été dangereusement malade pendant la traversée des *Natches* aux *Yatous*; il commençoit à se rétablir; il m'a écrit depuis mon arrivée ici qu'il étoit retombé malade, et qu'il étoit en convalescence lorsqu'il m'écrivait. Pendant notre séjour aux *Yatous* il acheta une maison, ou plutôt une cabane à la françoise, en attendant qu'il prît ses arrangemens pour se placer parmi les sauvages qui sont à une lieue du poste françois. Il y a trois villages qui parlent trois langues différentes et qui composent une nation peu nombreuse : je ne les connois pas davantage.

Le 26, nous nous rembarquâmes, le père Dumas et moi; des *Yatous* aux *Akensas*, on compte soixante lieues; nous y arrivâmes le 7 juillet, sans autre aventure que d'avoir fait une fois *chaudière haute* d'un ours qu'un de nos gens avoit tué à la chasse. Les villages des *Akensas* sont mal placés sur la carte. La rivière à son embouchure fait une fourche; dans la branche d'en haut se jette une rivière que les sauvages appellent *Niska*, *eau blanche*, qui n'est point marquée sur la carte, quoiqu'elle soit considérable; nous entrâmes par la branche d'en bas; de l'embouchure de cette branche à l'endroit où la rivière se sépare en deux, il y a sept lieues; de là il y a deux lieues au premier village qui renferme deux nations, les *Tourimas* et les *Toungas*; de ce premier village au second, il y a deux lieues par eau et une lieue par terre; on l'appelle le

village des *Southouis*. Le troisième village est un peu plus haut du même bord de la rivière, ce sont les *Kappas*; de l'autre bord et vis-à-vis de ce dernier village, sont les habitations françaises. Les trois villages sauvages qui renferment quatre nations qui portent des noms différens, n'en font qu'une sous le nom commun d'Akensas que les Français ont aussi donné à la rivière, quoique les sauvages l'appellent *ni gitai*, eau rouge; ils parlent la même langue, et font en tout environ douze cents âmes. Nous étions peu éloignés de ces villages, lorsqu'une bande de petits sauvages, nous ayant aperçus, fit un grand cri et courut au village; une pirogue française, qui nous avoit précédés d'un jour, avoit averti de notre arrivée. Nous trouvâmes tout le village assemblé au débarquement; aussitôt que nous eûmes mis pied à terre, un sauvage demanda à un de nos gens qu'il connoissoit et qui savoit la langue, *combien de lunes le chef noir* demeurerait parmi eux. *Toujours*, répondit ce Français. *Tu mens*, repartit le sauvage. Le Français lui répondit que non, qu'il y en auroit toujours parmi eux pour leur apprendre à connoître le *Grand-Esprit*, comme il y en a aux Illinois. Le sauvage le crut et lui dit : *mon cœur rit quand tu dis cela*. Je me fis conduire par ce même Français au village des *Southouis*, par terre; avant que d'y arriver, nous trouvâmes le chef sous son *antichon* (c'est le nom que les Français donnent à une espèce de cabane ouverte de tous côtés, que les sauvages ont à leur désert (à leur campagne), et où ils vont prendre le frais): il m'invita à me coucher sur sa natte, et me présenta de la sagamité; il dit un mot à son petit enfant qui étoit là; celui-ci fit aussitôt le cri sauvage, et cria de toutes ses forces : *Panianga sa, panianga sa*, le *chef noir*, le *chef noir*. Dans un instant, tout le village entourra l'antichon; je leur fis dire dans quel dessein j'étois venu; je n'entendois de

tous côtés que ce mot, *igaton*; mon interprète me dit qu'il signifioit *cela est bon*. Toute cette troupe me conduisit au bord de l'eau en poussant de grands cris ; un sauvage nous fit traverser la rivière dans sa pirogue, et, après avoir marché un demi-quart de lieue, nous arrivâmes aux habitations françoises. Je me logeai dans la maison de la compagnie des Indes, qui étoit celle des commandans lorsqu'il y en avoit ici, et je sentis bien de la joie d'être au bout des deux cents lieues que j'avois à faire ; j'aime-rois mieux faire deux fois le voyage que nous avons fait sur mer dans la même saison, que de recommencer ce-lui-ci. Le père Dumas n'étoit qu'au milieu de sa route pour se rendre aux Illinois ; il se rembarqua le lendemain de son arrivée. On ne trouve pas la moindre habitation d'ici aux Illinois, mais on ne manque guère de tuer quelques bœufs qui accommodent bien des gens qui n'ont que du gru pour vivre. Adieu, etc.

LETTRE DU PÈRE LE PETIT

AU PÈRE D'AVAUGOUR.

A la Nouvelle-Orléans, le 12 juillet 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE, vous n'avez pu ignorer le triste événement qui a désolé cette partie de la colonie françoise établie aux *Natchez*, sur la droite du fleuve de Mississipi, à cent vingt lieues de son embouchure. Deux de nos missionnaires, occupés à la conversion des sauvages, ont été compris dans le massacre presque général que cette nation barbare a fait des François, dans le temps même qu'on n'avoit nulle raison de se défier de sa perfidie. Une grande perte que vient de faire cette mission naissante,

sera long-temps l'objet de nos plus vifs regrets. Comme vous n'avez pu savoir que d'une manière confuse les suites d'une si noire trahison, je vais vous en développer toutes les circonstances; mais auparavant je crois devoir vous faire connoître le caractère de ces perfides sauvages appelés *Natchez*. Quand je vous aurai décrit la religion, les mœurs et les coutumes de ces barbares, je viendrai à l'histoire du tragique événement dont j'ai dessein de vous entretenir, et je vous en raconterai toutes les particularités dans un détail dont je m'assure que vous n'avez eu nulle connoissance.

Cette nation des *Natchez* habite un des plus beaux et des plus fertiles climats de l'univers : ce sont les seuls de ce continent-là qui paroissent avoir un *culte* réglé; leur religion, en certains points, approche assez de celle des anciens Romains : ils ont un *temple* rempli d'idoles; ces idoles sont différentes figures d'hommes et d'animaux, pour lesquelles ils ont la plus profonde vénération. La forme de leur temple ressemble à un four de terre qui auroit cent pieds de circonférence; on y entre par une petite porte haute de quatre pieds et qui n'en a que trois de largeur : on n'y voit pas de fenêtre. La voûte de l'édifice est couverte de trois rangs de nattes posées les unes sur les autres, afin d'empêcher que les pluies ne dégradent la maçonnerie. Par-dessus et en dehors sont trois figures d'aigles de bois peints en rouge, en jaune et en blanc. Au devant de la porte est une espèce d'appentis avec une contre-porte, où le gardien du temple est logé. Tout autour règne une enceinte de palissades, sur laquelle on voit exposés les crânes de toutes les têtes que leurs guerriers ont rapportées des combats qu'ils ont livrés aux ennemis de leur nation. Dans l'intérieur du temple, il y a des tablettes posées à certaine distance les unes sur les autres; on y a placé des paniers de cannes de figure ovale,

où sont renfermés les ossemens de leurs anciens chefs , et à côté ceux des victimes qui se sont fait étrangler pour suivre leurs maîtres dans l'autre monde. Une autre tablette séparée porte plusieurs corbeilles bien peintes , où se conservent leurs idoles : ce sont des figures d'hommes et de femmes faites de pierres et de terre cuite , des têtes et des queues de serpens extraordinaires , des hiboux empaillés , des morceaux de cristal , et des mâchoires de grands poissons. Il y avoit en l'année 1699 une bouteille et une patte de verre qu'ils gardoient précieusement. Ils ont soin d'entretenir dans ce temple un *feu perpétuel* , et leur attention est d'empêcher qu'il ne flambe : ils ne se servent pour cela que de bois sec de noyer ou de chêne. Les anciens sont obligés de porter , chacun à son tour , une grosse bûche dans l'enceinte de la palissade. Le nombre des gardiens du temple est fixé , et ils servent par quartier. Celui qui est en exercice est comme en sentinelle sous l'appentis , d'où il examine si le feu n'est pas en danger de s'éteindre ; il l'entretient avec deux ou trois grosses bûches , qui ne brûlent que par l'extrémité , et qui ne se mettent jamais l'une sur l'autre pour éviter la flamme. De toutes les *femmes* , il n'y a que les sœurs du grand chef qui aient la liberté d'entrer dans le temple : cette entrée est défendue à toutes les autres , aussi bien qu'au menu peuple , lors même qu'ils apportent à manger aux mânes de leurs parens , dont les ossemens reposent dans le temple. Les mets se donnent au gardien , qui les porte à côté de la corbeille où sont les os du mort : cette cérémonie ne dure que pendant une lune. Les plats se mettent ensuite sur les palissades de l'enceinte , et sont abandonnés aux bêtes fauves.

Le soleil est le principal objet de la vénération de ces peuples : comme ils ne conçoivent rien qui soit au-dessus de cet astre , rien aussi ne leur paroît plus digne de leurs

hommages; et c'est par la même raison que le grand chef de cette nation, qui ne connoît rien sur la terre au-dessus de soi-même, prend la qualité de frère du soleil : la crédulité des peuples le maintient dans l'autorité despotique qu'il se donne. Pour mieux les y entretenir, on élève une butte de terre rapportée, sur laquelle on bâtit sa *cabane*, qui est de même construction que le temple; la porte est exposée au levant. Tous les matins, le grand chef honore de sa présence le lever de son frère aîné, et le salue de plusieurs hurlemens dès qu'il paroît sur l'horizon; ensuite il donne ordre qu'on allume son *calumet* (la pipe), et il lui fait une offrande des trois premières gorgées qu'il tire; puis, élevant les mains au-dessus de la tête, et se tournant de l'orient à l'occident, il lui enseigne la route qu'il doit tenir dans sa course. Il y a dans cette cabane plusieurs lits à gauche en entrant; mais sur la droite il n'y a que le lit du grand chef, orné de différentes figures peintes. Ce lit ne consiste que dans une paillasse de cannes et de joncs fort durs, avec une bûche carrée qui lui sert de chevet. Au milieu de la cabane, on voit une petite borne : personne ne doit approcher du lit qu'il n'ait fait le tour de la borne : ceux qui entrent saluent par un hurlement, et avancent jusqu'au fond de la cabane, sans jeter les yeux du côté droit où est le chef : ensuite on fait un nouveau salut, en élevant les bras au-dessus de la tête, et hurlant trois fois. Si c'est une personne que le chef considère, il répond par un petit soupir, et lui fait signe de s'asseoir; on le remercie de sa politesse par un nouveau hurlement. A toutes les questions que fait le chef, on hurle une fois avant que de lui répondre; et lorsqu'on prend congé de lui, on fait traîner un seul hurlement jusqu'à ce qu'on soit hors de sa présence. Lorsque le grand chef meurt, on démolit sa cabane; puis on élève une nouvelle butte où l'on bâtit la cabane

de celui qui le remplace dans sa dignité, et qui ne loge jamais dans celle de son prédécesseur. Ce sont les anciens qui enseignent leurs lois au reste du peuple : une des principales est d'avoir un souverain respect pour le *grand chef*, comme étant *frère du soleil*, et le maître du temple. Ils croient à l'*immortalité de l'âme* : lorsqu'ils quittent ce monde, ils vont, disent-ils, en habiter un autre, pour y être récompensés ou punis. Les récompenses qu'ils se promettent consistent principalement dans la bonne chère, et le châtement dans la privation de tout plaisir. Ainsi ils croient que ceux qui ont été fidèles observateurs de leurs lois, seront conduits dans une région de délices, où toutes sortes de viandes les plus exquises leur seront fournies en abondance; qu'ils y couleront des jours agréables et tranquilles au milieu des festins, des danses et des femmes, enfin qu'ils goûteront tous les plaisirs imaginables; qu'au contraire les infracteurs de leurs lois seront jetés sur des terres ingrates et toutes couvertes d'eau; qu'ils n'auront aucune sorte de grains, qu'ils seront exposés tout nus aux piquantes morsures des maringouins; que toutes les nations leur feront la guerre; qu'ils ne mangeront jamais de viande, et qu'ils ne se nourriront que de la chair des crocodiles, de mauvais poissons et de coquillages.

Ces peuples obéissent aveuglément aux moindres volontés du *grand chef* : ils le regardent comme le maître absolu, non-seulement de leurs biens, mais encore de leur vie, et il n'y a pas un d'eux qui osât lui refuser sa tête lorsqu'il la demande. Quelques travaux qu'il leur ordonne, il leur est défendu d'en exiger aucun salaire. Les François, qui ont souvent besoin de chasseurs ou de rameurs pour des voyages de long cours, ne s'adressent qu'au grand chef. Celui-ci fournit tous les hommes qu'on souhaite, et reçoit le paiement sans en faire part à ces malheureux, à qui il n'est pas même permis de se plaindre.

Un des principaux articles de leur religion, surtout pour les domestiques du grand chef, est d'honorer ses *funérailles* en mourant avec lui pour aller le servir dans l'autre monde; ces aveugles se soumettent volontiers à cette loi, dans la folle persuasion où ils sont, qu'à la suite de leur chef, ils vont jouir du plus grand bonheur. Pour se faire une idée de cette sanglante cérémonie, il faut savoir que, dès qu'il naît au grand chef un *héritier présomptif*, chaque famille qui a un enfant à la mamelle doit lui en faire hommage. Parmi tous ces enfans on en choisit un certain nombre qu'on destine au service du jeune prince, et dès qu'ils ont l'âge compétent, on leur donne un emploi conforme à leurs talens : les uns passent leur vie ou à la chasse, ou à la pêche, pour le service de sa table; les autres sont employés à l'agriculture; d'autres ne servent qu'à lui faire cortège : s'il vient à mourir, tous ces *domestiques* s'immolent avec joie pour suivre leur cher maître. Ils prennent d'abord leurs plus beaux ajustemens, et se rendent dans la place qui est vis-à-vis le temple, et où tout le peuple est assemblé; après avoir dansé et chanté assez long-temps, ils se passent au cou une corde de poil de bœuf avec un nœud coulant, et aussitôt les ministres préposés à cette sorte d'exécution viennent les étrangler, en leur recommandant d'aller rejoindre leur maître, et de reprendre dans l'autre monde des emplois encore plus honorables que ceux qu'ils occupoient en celui-ci. Les principaux domestiques du grand chef ayant été *étranglés* de la sorte, on décharne leurs os, surtout ceux des bras et des cuisses; on les laisse se dessécher pendant deux mois dans une espèce de tombeau, après quoi on les en retire pour les renfermer dans des corbeilles, et les placer dans le temple à côté de ceux de leur maître. Pour ce qui est des autres domestiques, leurs parens les emportent chez eux, et les font enterrer avec leurs armes et leurs vête-

mens. Cette même cérémonie s'observe pareillement à la mort des frères et des sœurs du grand chef. Les *femmes* se font toujours étrangler pour les suivre, à moins qu'elles n'aient des enfans à la mamelle; car alors elles continuent de vivre pour les allaiter. On en voit néanmoins plusieurs qui cherchent des nourrices, ou qui étranglent elles-mêmes leurs enfans, pour ne pas perdre le droit de s'immoler dans la place selon les cérémonies ordinaires, et ainsi que la loi l'ordonne.

Ce gouvernement est héréditaire; mais ce n'est pas le fils du chef régnant qui succède à son père, c'est le *fils de sa sœur* ou de la première princesse du sang. Cette politique est fondée sur la connoissance qu'ils ont du libertinage de leurs femmes. Ils ne sont pas sûrs, disent-ils, que les enfans de leurs femmes soient du sang royal, au lieu que le fils de la sœur du grand chef l'est du moins du côté de la mère. Les princesses du sang n'épousent jamais que des hommes de famille obscure, et n'ont qu'un mari; mais elles ont la liberté de le congédier quand il leur plaît, et d'en choisir un autre parmi ceux de la nation, pourvu qu'il n'y ait entre eux aucune alliance. Si le mari se rend coupable d'infidélité, la princesse lui fait casser la tête à l'instant: elle n'est point sujette à la même loi; car elle peut se donner autant d'amans qu'elle veut, sans que le mari puisse y trouver à redire. Il se tient en présence de sa femme dans le plus grand respect; il ne mange point avec elle, et il la salue en hurlant, comme font ses domestiques. Le seul agrément qu'il ait, c'est d'être exempt de travail, et d'avoir toute autorité sur ceux qui servent la princesse.

Autrefois la nation des *Natches* étoit considérable: elle comptoit soixante villages et huit cents *soleils* ou princes; maintenant elle est réduite à six petits villages et à onze soleils. Dans chacun de ces villages, il y a un temple où

le feu est toujours entretenu comme dans celui du grand chef, auquel tous ces chefs obéissent. C'est le grand chef qui nomme aux *charges* les plus considérables de l'état : tels sont les deux chefs de guerre, les deux maîtres de cérémonie pour le culte qui se rend dans le temple, les deux officiers qui président aux autres cérémonies qu'on doit observer, lorsque des étrangers viennent traiter de la paix; celui qui a inspection sur les ouvrages; quatre autres chargés d'ordonner les festins dont on régale publiquement la nation et les étrangers qui viennent la visiter. Tous ces ministres, qui exécutent les volontés du grand chef, sont respectés et obéis comme il le seroit lui-même s'il donnoit ses ordres. Chaque année le peuple s'assemble pour *ensemencer* un vaste champ de blé d'Inde; de fèves, de citrouilles et de melons. On s'assemble de la même manière pour faire la récolte : une grande cabane, située dans une belle prairie, est destinée à conserver les fruits de cette récolte. Chaque été, vers la fin de juillet, le peuple se rassemble par ordre du grand chef, pour assister au *grand festin* qui se donne. Cette fête dure trois jours et trois nuits; chacun y contribue de ce qu'il peut y fournir; les uns apportent du gibier, les autres du poisson, etc. Ce sont des danses presque continuelles; le grand chef et sa sœur sont dans une loge élevée et couverte de feuillages, d'où ils contemplent la joie de leurs sujets; les princes, les princesses, et ceux qui, par leurs emplois, ont un rang distingué, se tiennent assez près du chef, auquel ils marquent leur respect et leur soumission par une infinité de cérémonies. Le grand chef et sa sœur font leur entrée dans le lieu de l'assemblée sur un brancard porté par huit des plus grands hommes : le chef tient à la main un grand sceptre orné de plumes peintes; tout le peuple danse et chante autour de lui en témoignage de la joie publique.

Le dernier jour de cette fête, il fait approcher tous ses sujets et leur fait une longue harangue, par laquelle il les exhorte à remplir tous les devoirs de la religion; il leur recommande sur toutes choses d'avoir une grande vénération pour les esprits qui résident dans le temple, et de bien instruire leurs enfans. Si quelqu'un s'est signalé par quelque action de zèle, il en fait publiquement l'éloge. C'est ce qui arriva en l'année 1702. Le tonnerre étant tombé sur le temple, et l'ayant réduit en cendres, sept ou huit femmes jetèrent leurs enfans au milieu des flammes pour apaiser le courroux du ciel. Le grand chef appela ces héroïnes, et donna de grandes louanges au courage avec lequel elles avoient fait le sacrifice de ce qui leur étoit le plus cher; il finit son panégyrique en exhortant les autres femmes à imiter un si bel exemple dans une semblable conjuncture. Les pères de famille ne manquent point d'apporter au temple les prémices des fruits, des grains et des légumes; il en est de même des présens qui se font à cette nation; ils sont aussitôt offerts à la porte du temple, où le gardien, après les avoir étalés et présentés aux esprits, les porte chez le grand chef qui en fait la distribution ainsi qu'il le juge à propos, sans que personne témoigne le moindre mécontentement. On n'ensemence aucune terre que les grains n'aient été présentés au temple avec les cérémonies accoutumées. Dès que ces peuples approchent du temple, ils lèvent les bras par respect, et poussent trois hurlemens; après quoi ils frottent leurs mains à terre, et se relèvent par trois fois avec autant de hurlemens réitérés. Quand on ne fait que passer devant le temple, on s'arrête simplement en le saluant les yeux baissés et les bras levés. Si un père ou une mère s'aperçoit que son fils manquât à cette cérémonie, il seroit puni sur-le-champ de quelques coups de bâton.

Telles sont les cérémonies des sauvages *natches*, par

rapport à la religion. Celles de leurs *mariages* sont très-simples. Quand un jeune homme songe à se marier, il doit s'adresser au père de la fille, ou, à son défaut, au frère aîné; on convient du prix, qui se paie en pelletteries ou en marchandises. Qu'une fille ait mené une vie libertine, ils ne font nulle difficulté de la prendre, pour peu qu'ils croient qu'elle changera de conduite quand elle sera mariée. Du reste, ils ne s'embarrassent pas de quelle famille elle est, pourvu qu'elle leur plaise. Pour ce qui est des parens de la fille, leur unique attention est de s'informer si celui qui la demande est habile chasseur, bon guerrier ou excellent laboureur. Ces qualités diminuent le prix qu'on auroit droit d'exiger d'eux pour le mariage. Quand les parties sont d'accord, le futur époux va à la chasse avec ses amis; et lorsqu'il a, ou en gibier, ou en poisson, suffisamment de quoi régaler les deux familles qui contractent alliance, on se rassemble chez les parens de la fille; on sert en particulier les nouveaux mariés, et ils mangent au même plat. Le repas étant fini, le nouveau marié fait fumer les parens de sa femme et ensuite ses propres parens, après quoi tous les conviés se retirent. Les nouveaux mariés restent ensemble jusqu'au lendemain, et alors le mari conduit sa femme chez son beau-père, et il y loge jusqu'à ce que la famille lui ait fait bâtir une cabane particulière. Pendant qu'on la construit, il passe toute la journée à la chasse pour fournir aux repas qu'il donne à ceux qui y travaillent. Les lois permettent aux *Natchez* d'avoir autant de femmes qu'ils veulent; cependant ceux du petit peuple n'en ont d'ordinaire qu'une ou deux. Les chefs en ont davantage, parce qu'ayant le privilège de faire cultiver leurs champs par le peuple, sans lui donner de salaire, le nombre de leurs femmes ne leur est point à charge. Le mariage de ces chefs se fait avec moins de cérémonie; ils se conten-

tent d'envoyer quérir le père de la fille qu'ils veulent épouser, et ils lui déclarent qu'ils la mettent au rang de leurs femmes. Dès-lors le mariage est fait; ils ne laissent pas néanmoins de faire un présent au père et à la mère. Quoiqu'ils aient plusieurs femmes, ils n'en gardent qu'une ou deux dans leurs cabanes; les autres restent chez leurs parens, où ils vont les voir lorsqu'il leur plaît. Il y a de certains temps de la lune où les sauvages n'habitent jamais avec leurs femmes. La jalousie a si peu d'entrée dans leurs cœurs, que plusieurs ne font nulle difficulté de prêter leurs femmes à leurs amis. Cette indifférence dans l'union conjugale vient de la liberté qu'ils ont d'en changer quand bon leur semble, pourvu néanmoins qu'elles ne leur aient point donné d'enfans; car, s'il en est né de leur mariage, il n'y a que la mort qui puisse les séparer.

Lorsque cette nation fait un détachement pour la guerre, le chef du parti plante deux espèces de *mai* bien rougis depuis le haut jusqu'au bas, ornés de plumes rouges, de flèches et de casse-têtes rougis. Ces mais sont piqués du côté où ils doivent porter la guerre. Ceux qui veulent entrer dans le parti, après s'être parés et barbouillés de différentes couleurs, viennent haranguer le chef de guerre. Cette harangue, que chacun fait l'un après l'autre, et qui dure près d'une demi-heure, consiste en mille protestations de service, par lesquelles ils l'assurent qu'ils ne demandent pas mieux que de mourir avec lui, qu'ils sont charmés d'apprendre d'un si habile guerrier l'art d'enlever des chevelures, et qu'ils ne craignent ni la faim ni les fatigues auxquelles ils vont être exposés. Lorsqu'un nombre suffisant de guerriers s'est présenté au chef de guerre, il fait faire chez lui un breuvage qu'on appelle la *médecine de guerre* : c'est un vomitif composé d'une racine qu'on fait bouillir dans de grandes chaudières plei-

nes d'eau. Les guerriers, quelquefois au nombre de trois cents hommes, s'étant assis autour de la chaudière, on leur en sert à chacun environ deux pots. La cérémonie est de les avaler d'un seul trait, et de les rendre aussitôt par la bouche avec des efforts si violens, qu'on les entend de fort loin. Après cette cérémonie, le chef de guerre fixe le jour du départ, afin que chacun prépare les vivres nécessaires pour la campagne. Pendant ce temps-là les guerriers se rendent soir et matin dans la place, où, après avoir bien dansé et raconté en détail les actions brillantes où ils ont fait éclater leur bravoure, ils chantent leurs chansons de mort. A voir l'extrême joie qu'ils font paroître en parlant, on diroit qu'ils ont déjà signalé leur valeur par quelque grande victoire ; mais il faut bien peu de chose pour déconcerter leurs projets. Ils sont tellement superstitieux à l'égard des songes, qu'il n'en faut qu'un seul de mauvais augure pour arrêter l'exécution de leur entreprise, et les obliger de revenir sur leurs pas quand ils sont en marche. On voit des partis qui, après avoir fait toutes les cérémonies dont je viens de parler, rompent tout à coup leur voyage, parce qu'ils ont entendu un chien aboyer d'une façon extraordinaire : à l'instant leur ardeur pour la gloire se change en terreur panique.

Dans leur *voyage de guerre*, ils marchent toujours par files : quatre ou cinq hommes des meilleurs piétons prennent le devant, et s'éloignent de l'armée d'un quart de lieue pour observer toute chose et en rendre compte aussitôt. Ils campent tous les soirs à une heure de soleil, et se couchent autour d'un grand feu, ayant chacun son arme auprès de soi. Avant que de camper, ils ont soin d'envoyer une vingtaine de guerriers à une demi-lieue aux environs du camp, afin d'éviter toute surprise. Jamais ils ne posent de sentinelles pendant la nuit ; mais aussitôt qu'ils ont soupé, ils éteignent tous les feux. Le

soir, le chef de guerre leur recommande de ne point se livrer à un sommeil profond, et de tenir toujours leurs armes en état. On indique un canton où ils doivent se rallier en cas qu'ils soient attaqués pendant la nuit et mis en déroute. Comme les chefs de guerre portent toujours avec eux leurs idoles, ou ce qu'ils appellent leurs *esprits*, bien enfermés dans des peaux, le soir, ils les suspendent à une petite perche rougie qu'ils plantent de biais, en sorte qu'elle soit penchée du côté des ennemis. Les guerriers, avant que de se coucher, le casse-tête en main, passent les uns après les autres en dansant devant ces prétendus esprits, et faisant de grandes menaces du côté où sont leurs ennemis. Lorsque le parti de guerre est considérable, et qu'il entre sur les terres ennemies, ils marchent sur cinq ou six colonnes. Ils ont beaucoup d'espions qui vont à la découverte. S'ils s'aperçoivent que leur marche soit connue, ils prennent ordinairement le parti de revenir sur leurs pas; il n'y a que quelques petites troupes de dix ou de vingt hommes qui se séparent, et qui tâchent de surprendre quelques chasseurs écartés des villages; à leur retour, ils chantent les chevelures qu'ils ont enlevées. S'ils ont fait des esclaves, ils les font chanter et danser pendant quelques jours devant le temple; après quoi ils en font présent aux parens de ceux qui ont été tués. Les parens fondent en pleurs pendant cette cérémonie, et, essuyant leurs larmes avec les chevelures qui ont été enlevées, ils se cotisent pour récompenser les guerriers qui ont amené ces esclaves, dont le sort est d'être brûlés.

Les *Natchez*, comme toutes les autres nations de la Louisiane, distinguent par des noms particuliers ceux qui ont tué plus ou moins d'ennemis. Ce sont les anciens chefs de guerre qui distribuent les noms selon le mérite des guerriers. Pour mériter le titre de *grand tueur d'hommes*, il faut avoir fait dix esclaves ou enlevé vingt chevelures.

Quand on entend leur langue, le nom du guerrier fait connoître tous ses exploits. Ceux qui, pour la première fois, ont enlevé une chevelure ou fait un esclave, ne couchent point à leur retour avec leurs femmes, et ne mangent d'aucune viande; ils ne doivent se nourrir que de poissons et de bouillie. Cette abstinence dure six mois. S'ils manquoient à l'observer, ils s'imagineroient que l'âme de celui qu'ils ont tué les feroit mourir par sortilège, qu'ils ne remporteroient plus d'avantages sur leurs ennemis, et que les moindres blessures qu'ils recevraient leur seroient mortelles. On a un extrême soin que le grand chef n'expose point sa vie lorsqu'il va à la guerre. Si sa valeur l'emportoit, et qu'il vint à être tué, les chefs du parti et les autres principaux guerriers seroient mis à mort à leur retour; mais ces sortes d'exécutions sont presque sans exemple, par les précautions qui se prennent pour le préserver de ce malheur.

Cette nation, comme les autres, a ses *médecins*; ce sont pour l'ordinaire des vieillards qui, sans étude et sans aucune science, entreprennent de guérir toutes les maladies; ils ne se servent pour cela ni de simples ni de drogues; tout leur art consiste en diverses jongleries, c'est-à-dire qu'ils dansent, qu'ils chantent nuit et jour autour du malade, et qu'ils fument sans cesse en avalant la fumée du tabac. Ces jongleurs ne mangent presque point tout le temps qu'ils sont appliqués à la guérison de leurs malades; mais leurs chants et leurs danses sont accompagnés de contorsions si violentes que, bien qu'ils soient tout nus et qu'ils doivent souffrir du froid, leur bouche est toujours écumante. Ils ont un petit panier où ils conservent ce qu'ils appellent leurs esprits, c'est-à-dire, de petites racines de différentes espèces, des têtes de hiboux, de petits paquets de poil de bêtes fauves, quelques dents d'animal, de petites pierres ou cailloux, et d'autres semblables fariboles. Il paroît que,

pour rendre la santé à leurs malades, ils invoquent sans cesse ce qui est dans leur panier. On en voit qui ont une certaine racine, laquelle endort et étourdit par son odeur les serpens. Après s'être frotté les mains et le corps de cette racine, ils tiennent ces animaux sans craindre leur piqure qui est mortelle. D'autres incisent avec une pierre à fusil la partie affligée du malade, puis ils en sucent tout le sang qu'ils peuvent tirer ; ils le rendent ensuite dans un plat ; ils crachent en même temps un petit morceau de bois, de paille ou de cuir qu'ils avoient caché sous la langue ; et, en le faisant remarquer aux parens du malade : « Voilà, disent-ils, la cause de son mal. » Ces médecins se font toujours payer d'avance. Si le malade guérit, leur gain est assez considérable ; mais s'il meurt, ils sont sûrs d'avoir la tête cassée par les parens ou par les amis du mort. C'est à quoi l'on ne manque jamais, et les parens mêmes des médecins n'y trouvent point à redire, et n'en témoignent aucun chagrin.

Il en est de même de quelques *jongleurs* qui entreprennent de procurer de la *pluie* ou du *beau temps* ; ce sont d'ordinaire des vieillards fainéans, qui, voulant se soustraire au travail que demandent la chasse, la pêche et la culture des campagnes, exercent ce dangereux métier pour faire subsister leur famille. Vers le printemps, la nation se cotise pour acheter de ces jongleurs un temps favorable aux biens de la terre. Si la récolte se trouve abondante, ils gagnent considérablement ; mais si elle est mauvaise, on s'en prend à eux, et on leur casse la tête. Ainsi, ceux qui s'engagent dans cette profession risquent le tout pour le tout. Du reste, leur vie est fort oisive ; ils n'ont d'autre embarras que de jeûner et de danser avec un chalumeau à la bouche, plein d'eau et percé comme un arrosoir, qu'ils soufflent en l'air du côté des nuages les plus épais ; ils tiennent d'une main le *sicicouet*, qui est une espèce de

hochet, et de l'autre leurs esprits, qu'ils présentent au nuage en poussant des cris affreux, pour l'inviter à crever sur leurs campagnes. Si c'est du beau temps qu'ils demandent, ils ne se servent point de leurs chalumeaux ; mais ils montent sur les toits de leurs cabanes, et du bras ils font signe au nuage, en soufflant de toutes leurs forces, de ne point s'arrêter sur leurs terres et de passer outre. Lorsque le nuage se dissipe à leur gré, ils dansent et chantent autour de leurs esprits, qu'ils posent proprement sur une espèce d'oreiller : ils redoublent leur jeûne, et quand le nuage est passé, ils avalent de la fumée de tabac, et présentent leurs pipes au ciel. Quoiqu'on ne fasse point de grâce à ces charlatans lorsqu'on n'obtient pas ce qu'on demande, cependant le profit qu'ils retirent quand, par hasard, ils réussissent, est si grand, qu'on voit un grand nombre de ces sauvages qui ne craignent pas d'en courir les risques. Il est à observer que celui qui entreprend de donner de la pluie, ne s'engage jamais à donner du beau temps. C'est une autre espèce de charlatans qui a ce privilège ; et quand on leur en demande la raison, ils répondent hardiment que leurs esprits ne peuvent donner que l'un ou l'autre.

Lorsqu'un *sauvage meurt*, ses parens viennent pleurer sa mort pendant un jour entier ; ensuite on le couvre de ses plus beaux habits, c'est-à-dire qu'on lui peint le visage et les cheveux, et qu'on l'orne de ses plumages ; après quoi on le porte dans la fosse qui lui est préparée, en mettant à ses côtés ses armes, une chaudière et des vivres. Pendant l'espace d'un mois, ses parens vont, dès le point du jour et à l'entrée de la nuit, pleurer pendant une demi-heure sur sa fosse. Chacun nomme son degré de parenté. Si c'est un père de famille, la femme crie : « Mon cher mari, ah ! que je te regrette ! » les enfans crient : « Mon cher père ! » d'autres : « Mon oncle, mon cousin, etc. »

Ceux qui sont parens au premier degré, continuent cette cérémonie pendant trois mois; ils se coupent les cheveux en signe de deuil; ils cessent de se peindre le corps, et ne se trouvent à aucune assemblée de réjouissance.

Lorsque quelque nation étrangère vient traiter de la *paix* avec les sauvages *natches*, on envoie des courriers pour donner avis du jour et de l'heure qu'ils feront leur entrée. Le grand chef ordonne aux maîtres de cérémonie de préparer toutes choses pour cette grande action. On commence par nommer ceux qui doivent nourrir chaque jour les étrangers; car ce n'est jamais le chef qui fait cette dépense, ce sont toujours ses sujets. On nettoie ensuite les chemins; on balaie les cabanes; on arrange les bancs dans une grande halle qui est sur la butte du grand chef à côté de sa cabane. Son siège, qui est sur une élévation, est peint et orné; le bas est garni de grandes nattes. Le jour que les *ambassadeurs* doivent faire leur entrée, toute la nation s'assemble. Les maîtres de cérémonies font placer les princes, les chefs des villages et les anciens chefs de famille près du grand chef, sur des bancs particuliers. Quand les ambassadeurs arrivent, et qu'ils sont à cinq cents pas du grand chef, ils s'arrêtent et chantent la paix. Cette ambassade est ordinairement de trente hommes et de six femmes. Six des mieux faits, et qui ont les meilleures voix, marchent de front; ils sont suivis des autres qui chantent pareillement, réglant la cadence avec le *sicicouet*: les six femmes font le dessus. Quand le chef leur fait dire de s'approcher, ils avancent; ceux qui ont les calumets chantent et dansent avec beaucoup de légèreté, tournant tantôt autour les uns des autres, et tantôt se présentant en face, mais toujours avec des mouvemens violens et des contorsions extraordinaires. Quand ils sont entrés dans le cercle, ils dansent autour du siège sur lequel le chef est assis; ils

le frottent de leurs calumets depuis les pieds jusqu'à la tête; puis ils vont à reculons retrouver ceux qui sont à leur suite. Alors ils chargent de tabac un de leurs calumets, et, tenant du feu d'une main, ils avancent tous ensemble auprès du chef et le font fumer; ils poussent la première gorgée vers le ciel, la seconde vers la terre, et les autres autour de l'horizon: après quoi ils présentent sans cérémonie la pipe aux princes et aux autres chefs.

Cette cérémonie étant achevée, les ambassadeurs, en *signe d'alliance*, vont frotter leurs mains sur l'estomac du chef, et se frottent eux-mêmes tout le corps; puis ils posent leurs calumets devant le chef sur de petites fourches: celui des ambassadeurs qui est chargé particulièrement des ordres de sa nation, harangue pendant une grande heure. Quand il a fini, on fait signe aux étrangers de s'asseoir sur des bancs rangés près du grand chef, qui leur répond par un discours d'une égale durée. Ensuite le maître de cérémonies allume un grand calumet de paix, et fait fumer les étrangers qui avalent la fumée du tabac. Le grand chef leur demande s'ils sont venus, c'est-à-dire, s'ils se portent bien. Ceux qui l'environnent vont les uns après les autres leur faire la même politesse; après quoi on les conduit dans la cabane qu'on leur a préparée, et on les régale. Le soir, au soleil couchant, les ambassadeurs, le calumet à la main, vont en chantant chercher le grand chef, et, le chargeant sur leurs épaules, ils le transportent dans le quartier où est leur cabane. Ils étendent à terre une grande peau où ils le font asseoir. L'un d'eux se place derrière lui, et, posant les mains sur ses épaules, il agite tout son corps, tandis que les autres, assis en rond par terre, chantent leurs belles actions. Après cette cérémonie qui se fait soir et matin pendant quatre jours, le grand chef retourne dans sa cabane. Lorsqu'il rend la dernière visite aux ambassadeurs, ceux-ci plantent un potcau

au pied duquel ils s'asseient : les guerriers de la nation , ayant pris leurs plus beaux ajustemens , dansent en frappant le poteau , et racontent à leur tour leurs grands exploits de guerre : ils font ensuite aux ambassadeurs des présens , qui consistent en des chaudières , des haches , des fusils , de la poudre , des balles , etc. Le lendemain de cette dernière cérémonie , il est permis aux ambassadeurs de se promener par tout le village , ce qu'ils ne pouvoient pas faire auparavant : on leur donne alors tous les soirs des spectacles , c'est-à-dire que les hommes et les femmes , avec leurs plus belles parures , s'assemblent dans la place , et dansent jusque bien avant dans la nuit. Quand ils sont prêts à s'en retourner , les maîtres de cérémonies leur font fournir les provisions nécessaires pour le voyage.

Après vous avoir donné une légère idée du génie et des mœurs des sauvages *natches* , je vais , mon révérend père , entrer , comme je vous l'ai promis , dans le détail de leur *perfidie* et de leur *trahison*. Ce fut le 2 décembre de l'année 1729 que nous apprîmes qu'ils avoient surpris les *François* et les avoient presque tous égorgés. Cette triste nouvelle nous fut d'abord apportée par un des habitans qui avoit échappé à leur fureur ; elle nous fut confirmée les jours suivans par d'autres François fugitifs ; et enfin , des femmes françoises qu'ils avoient faites esclaves , et qu'on les a forcés de rendre , nous en ont rapporté toutes les particularités. Au premier bruit d'un événement si funeste , l'alarme et la consternation furent générales dans la Nouvelle-Orléans. Quoique ce carnage soit arrivé à plus de cent lieues d'ici , on eût dit qu'il se fût passé sous nos yeux : chacun pleuroit la perte de son parent , de son ami , de ses biens ; tous craignoient pour leur propre vie , car il y avoit lieu d'appréhender que la conspiration des sauvages ne fût universelle.

Ce massacre imprévu commença le lundi 28 octobre ,

vers les neuf heures du matin. Quelques sujets de mécontentement que les *Natchez* crurent avoir de monsieur le commandant, et l'arrivée de plusieurs voitures richement chargées pour la garnison et pour les habitans, les déterminèrent à brusquer leur entreprise, et à faire leur coup bien plus tôt qu'ils n'en étoient convenus avec les nations conjurées. Voici comment ils exécutèrent leur projet : d'abord ils se partagèrent, et mirent dans le fort, dans le village et dans les deux concessions, autant de sauvages qu'il y avoit de François dans chacun de ces endroits : ensuite, feignant de partir pour une grande chasse, ils se mirent à traiter avec les François de fusils, de poudre et de balles, offrant de les payer comptant, et même plus cher qu'à l'ordinaire ; et en effet, comme il n'y avoit aucune raison de soupçonner leur fidélité, on fit au même moment l'échange de leurs poules et de leur maïs, avec quelques armes et des munitions dont ils se servirent avantageusement contre nous. Il est vrai que quelques-uns témoignèrent de la défiance ; mais on la crut si peu fondée, qu'on les traita de trembleurs qui s'effrayoient de leur ombre. On étoit bien en garde contre les *Tchactas* ; mais pour les *Natchez*, on ne s'en défioit nullement, et ceux-ci en étoient tellement persuadés, que c'est ce qui augmenta leur hardiesse : s'étant ainsi postés en différentes maisons avec nos armes, ils attaquèrent en même temps chacun leur homme, et en moins de deux heures ils massacrèrent plus de deux cents François : les plus connus sont M. de *Chepar*, commandant du poste ; M. du *Codère*, commandant des *Yazous* ; M. des *Ursins* ; MM. de *Kolly*, père et fils ; MM. de *Longrays*, des *Noyers*, *Bailly*, etc.

Le père du *Poisson* venoit de faire les obsèques de son compagnon le frère *Crucy*, qui étoit mort presque subitement d'un coup de soleil : il s'étoit mis en route pour

consulter M. Perrier , et prendre avec lui des mesures propres à faire descendre les *Akensas* sur le bord du Mississippi pour la commodité des voyageurs. Il arriva chez les *Natches* le 26 novembre, c'est-à-dire, deux jours avant le carnage. Le lendemain , qui étoit le premier dimanche de l'Avent, il dit la messe paroissiale, et prêcha en l'absence du curé. Il devoit retourner l'après-midi à sa mission des *Akensas* , mais il fut arrêté par quelques malades auxquels il falloit administrer les sacremens. Le lundi , il venoit de dire la messe , et de porter le saint viatique à un de ses malades qu'il avoit confessé la veille , lorsque le massacre commença. Le chef à la grosse jambe le prit à bras-le-corps , et, l'ayant jeté par terre , il lui coupa la tête à coups de hache. Le père ne dit en tombant que ces paroles : « Ah ! mon Dieu ! ah ! mon Dieu ! » M. du Codère tiroit son épée pour le défendre , lorsqu'il fut tué lui-même d'un coup de fusil par un autre sauvage qu'il n'apercevoit pas. Ces barbares n'épargnèrent que deux François , un tailleur et un charpentier qui pouvoient les servir dans le besoin : ils ne maltraitèrent point les esclaves nègres ou sauvages qui voulurent se rendre ; mais ils ouvrirent le ventre à toutes les femmes enceintes , et ils égorgèrent presque toutes celles qui allaient des enfans , parce qu'ils étoient importunés de leurs cris et de leurs pleurs. Ils ne tuèrent point les autres femmes , mais ils en firent leurs esclaves , et les traitèrent de la manière la plus indigne pendant deux ou trois mois qu'ils en furent les maîtres. Les moins malheureuses étoient celles qui savoient coudre , parce qu'on les occupoit à faire des chemises , des habits , etc. Les autres étoient employées à couper et à charrier le bois pour la chaudière , et à piler le maïs dont se fait leur sagamité. Mais deux choses surtout augmentoient la honte et la rigueur de leur esclavage : c'étoit en premier lieu d'avoir pour maîtres

ceux-là même qu'elles avoient vus tremper leurs mains cruelles dans le sang de leurs maris ; et en second lieu , de leur entendre dire continuellement que les François avoient été traités de la même manière dans tous les autres postes , et que le pays en étoit entièrement délivré.

Pendant le massacre, le grand chef des *Natchez* étoit tranquillement assis sous le hangar à tabac de la compagnie. Ses guerriers apportèrent à ses pieds la tête du commandant, autour de laquelle ils rangèrent celle des principaux François du poste , laissant leurs cadavres en proie aux chiens, aux carenceros et aux autres oiseaux carnassiers. Quand ils furent assurés qu'il ne restoit plus aucun homme dans le poste françois, ils se mirent à piller les maisons, le magasin de la compagnie des Indes, et toutes les voitures qui étoient encore chargées au bord de la rivière. Ils employèrent les nègres à transporter les marchandises ; ils les partagèrent entre eux, à la réserve des munitions de guerre qu'ils mirent en sûreté dans une cabane particulière. Tant qu'ils eurent de l'eau-de-vie, dont ils trouvèrent une bonne provision , ils passèrent les jours et les nuits à boire, à chanter, à danser, à insulter de la manière la plus barbare aux cadavres et à la mémoire des François ; les *Tchactas* et les autres sauvages étant de leur complot , ils étoient tranquilles, et ne craignoient point qu'on se portât à la vengeance que méritoient leur cruauté et leur perfidie. Une nuit qu'ils étoient plongés dans l'ivresse et dans le sommeil, madame des Noyers voulut se servir des nègres pour venger la mort de son mari et des François ; mais elle fut trahie par celui à qui elle confia son dessein, et il s'en fallut peu qu'on ne la brûlât toute vive.

Quelques François se déroberent à la fureur des sauvages en se réfugiant dans les bois, où ils souffrirent extrêmement de la faim et des injures du temps. L'un

d'eux, en arrivant ici, soulagea un peu l'inquiétude où l'on étoit sur le poste que nous occupons chez les *Yazous*, qui n'est qu'à quarante ou cinquante lieues au-dessus des *Natchez* par eau, et à quinze ou vingt seulement par terre. Ne pouvant plus résister au froid extrême dont il étoit saisi, il sortit du bois à la faveur de la nuit pour aller se réchauffer dans une maison françoise. Lorsqu'il en fut proche, il y entendit des voix de sauvages, et il délibéra s'il entreroit. Il s'y détermina néanmoins, aimant encore mieux périr de la main de ces barbares que de mourir de faim et de froid. Il fut agréablement surpris lorsqu'il vit ces sauvages s'empressez à lui rendre service, le combler d'amitiés, le plaindre, le consoler, lui fournir des vivres, des habits et une pirogue pour se sauver à la Nouvelle-Orléans. C'étoient des *Yazous* qui revenoient de chanter le calumet aux *Oumas*. Le chef le chargea de dire à M. Perrier qu'il n'y avoit rien à craindre de la part des *Yazous*, qu'ils ne perdroient pas l'esprit, c'est-à-dire qu'ils demeureroient toujours attachés aux François, et qu'il partiroit incessamment avec sa troupe, pour avertir toutes les pirogues françoises qui descendroient le fleuve de se tenir sur leurs gardes contre les *Natchez*. Nous crûmes long-temps que les promesses de ce chef étoient bien sincères, et nous ne craignions plus rien de la perfidie indienne pour le poste des *Yazous*. Connoissez, mon révérend père, quel est le génie des sauvages, et si l'on peut se fier à leurs paroles, lors même qu'elles sont accompagnées des plus grandes démonstrations d'amitié. A peine furent-ils rendus dans leur village, que, chargés des présens qu'ils reçurent des *Natchez*, ils suivirent leur exemple et imitèrent leur trahison. Se joignant aux *Corroys*, ils convinrent ensemble d'exterminer les François : ils commencèrent par le père Souel, leur missionnaire commun, qui demouroit au milieu d'eux dans leur propre

village. La fidélité des *Ofogoulas*, qui étoient alors à la chasse, n'a pas été ébranlée, et ils font maintenant village avec les *Tonikas*.

Le 11 de décembre, le père *Souel*, revenant sur le soir de visiter le chef, et se trouvant dans une ravine, reçut plusieurs coups de fusils, et tomba mort sur la place. Les sauvages vinrent fondre aussitôt sur sa cabane pour la piller. Son nègre, qui faisoit toute sa compagnie et toute sa défense, s'arma d'un coutEAU de bûcheron pour empêcher le pillage, et blessa même un sauvage. Cette action de zèle lui coûta la vie. Heureusement il y avoit peu de mois qu'il avoit reçu le baptême, et il menoit une vie très-chrétienne. Ces sauvages, qui jusque-là avoient paru sensibles à l'affection que leur portoit le missionnaire, se reprochèrent sa mort dès qu'ils furent capables de réflexion; mais, revenant à leur férocité naturelle, ils prirent la résolution de mettre le comble à leur crime en détruisant le poste françois. « Puisque le chef noir est mort, s'écrièrent-ils, c'est comme si tous les François étoient morts; n'en épargnons aucun. » Dès le lendemain, ils exécutèrent leur barbare projet; ils se rendirent de grand matin au fort qui n'étoit éloigné que d'une lieue. On crut qu'ils vouloient chanter le calumet au chevalier des Roches, qui commandoit ce poste en l'absence de M. de Codère. Il n'y avoit que dix-sept hommes qui ne soupçonnoient aucune mauvaise volonté de la part des sauvages; ils furent tous égorgés, et pas un n'échappa à la fureur de ces barbares. Ils accordèrent néanmoins la vie à quatre femmes et à cinq enfans qu'ils y trouvèrent et dont ils firent leurs esclaves.

Un de ces *Yazous*, ayant dépouillé le missionnaire, se revêtit de ses habits, et annonça bientôt aux *Natches* que sa nation avoit tenu sa parole, et que les François établis chez elle étoient tous massacrés. On n'en douta

presque plus dans cette ville, quand on y apprit ce qui venoit d'arriver au père *Doutreleau*. Ce missionnaire avoit pris le temps de l'hivernement des sauvages pour venir nous voir, afin de régler quelques affaires de sa mission. Il étoit parti le premier jour de cette année 1730, et, ne croyant pas pouvoir arriver à temps pour dire la messe chez le père Souel dont il ignoroit la destinée, il prit le parti de la dire auprès de l'embouchure de la petite rivière des *Yazous*, où il avoit cabané. Comme il se préparoit à une si sainte action, on vit aborder une pirogue de sauvages; on leur demanda de quelle nation ils étoient : « *Yazous*, camarades des François, » répondirent-ils, en faisant mille amitiés aux voyageurs qui accompagnoient les missionnaires, et en leur présentant des vivres. Pendant que le père dressoit son autel, il passa une compagnie d'outardes sur laquelle les voyageurs déchargèrent les deux seuls fusils qu'ils eussent, sans penser à les recharger, parce qu'on alloit commencer la messe. Les sauvages le remarquèrent; ils se mirent derrière les voyageurs, comme s'ils avoient dessein d'entendre la messe, quoiqu'ils ne fussent pas chrétiens. Au temps que le père disoit le *Kyrie eleison*, les sauvages firent leur décharge. Le missionnaire, se sentant blessé au bras droit, et voyant un des voyageurs tué à ses pieds, et les quatre autres en fuite, se mit à genoux pour recevoir le dernier coup de la mort qu'il regardoit comme certaine. Dans cette posture, il essaya deux ou trois décharges. Quoique les sauvages tirassent sur lui presque à bout portant, ils ne lui firent point de nouvelles blessures. Se voyant donc comme miraculeusement échappé à tant de coups mortels, il prit la fuite ayant encore ses habits sacerdotaux, et sans autre défense qu'une grande confiance en Dieu, dont il venoit d'éprouver la protection toute particulière. Il se jeta à l'eau; ayant avancé quelques pas, il saisit la pirogue dans laquelle

s'enfuyoient deux des voyageurs qui le croyoient mort de tous les coups qu'ils avoient entendu tirer sur lui. En montant dans la pirogue, et tournant la tête pour voir si on ne le suivoit pas de trop près, il reçut dans la bouche un coup de plomb à outardes : la plupart des grains s'aplatirent contre ses dents ; quelques-uns entrèrent dans les gencives et y restèrent long-temps ; j'y en ai vu deux moi-même. Le père Doutreleau , tout blessé qu'il étoit, se chargea de gouverner la pirogue, et ses deux compagnons se mirent à ramer. Malheureusement l'un d'eux avoit eu en partant la cuisse cassée d'un coup de fusil, dont il est demeuré estropié.

Vous jugez bien , mon révérend père , que le missionnaire et ses compagnons ne pensèrent plus à remonter la rivière ; ils descendirent le Mississipi le plus vite qu'ils purent , et perdirent enfin de vue la pirogue de leurs ennemis , qui les avoient poursuivis pendant plus d'une heure, en faisant un feu continu sur eux , et qui se vantèrent au village de les avoir tués. Les deux rameurs furent souvent tentés de se rendre ; mais , encouragés par le missionnaire , ils firent peur à leur tour aux sauvages. Une vieille arme qui n'étoit point chargée , ni en état de l'être , qu'ils leur montrèrent de temps en temps , leur fit faire souvent le plongeon dans leur pirogue , et les obligea enfin de se retirer. Dès qu'ils se virent débarrassés de leurs ennemis , ils pansèrent leurs plaies comme ils purent, et, jetant dans le fleuve tout ce qu'ils avoient dans leurs pirogues , pour s'éloigner plus aisément de cette rive meurtrière , ils ne conservèrent que quelques morceaux de lard cru pour leur nourriture. Leur dessein étoit de s'arrêter en passant aux *Natchez* ; mais , ayant aperçu les maisons françoises ou abattues ou brûlées , ils ne jugèrent pas à propos d'écouter les complimens des sauvages , qui du bord du fleuve les invitoient à mettre pied à terre : ils gagnèrent au plus

vite le large , et par là ils évitèrent les coups qu'on tira inutilement sur eux. C'est alors qu'ils commencèrent à se défier de toutes ces nations sauvages , et qu'ils résolurent de n'approcher de la terre qu'à la Nouvelle-Orléans ; et même , supposé que ces barbares s'en fussent rendus les maîtres , de dériver jusqu'à la Balize , où ils espéroient trouver quelque vaisseau françois à portée de recueillir les débris de la colonie. En passant devant les *Tonikas* , ils s'éloignèrent le plus qu'ils purent de leur bord ; mais ils furent découverts , et une pirogue qu'on avoit dépêchée pour les reconnoître , ne fut pas long-temps sans les approcher. Leur crainte et leur défiance se renouvelèrent , et ils ne prirent le parti de s'arrêter que quand ils s'aperçurent qu'on parloit fort bien françois dans cette pirogue ; alors ils revinrent de leur frayeur , et , dans l'abattement où ils étoient , ils furent bien consolés de pouvoir mettre pied à terre. Ils y trouvèrent la petite armée françoise qui se formoit , des officiers compatissans et tout-à-fait gracieux , un chirurgien et des rafraîchissemens : ils se refirent un peu après tant de dangers et de misère , et ils profitèrent dès le lendemain d'une pirogue qu'on équipoit pour revenir à la *Nouvelle-Orléans*. Le révérend père Dautreleau fut mis entre les mains du frère Parisel , qui pansa ses plaies avec un prompt succès ; mais le missionnaire n'étoit point encore entièrement guéri de ses blessures , qu'il partit pour aller servir d'aumônier à l'armée françoise , comme il l'avoit promis à messieurs les officiers qui l'en avoient prié. Il partagea avec eux les fatigues du siège de *Natchez* , et il y donna de nouvelles preuves de son zèle , de sa sagesse et de son courage. De retour des *Natchez* , il retourna en mission au-delà des *Akensas*.

Aussitôt que notre vigilant commandant eut appris l'irruption imprévue des sauvages *natchez* , il en fit porter la nouvelle dans tous les postes , et jusqu'aux Illinois , non

par la voie directe et ordinaire du fleuve, qui étoit fermée, mais d'un côté par les *Natchitoches* et les *Akensas*, et de l'autre par la *Mobile* et les *Tchicachas*; il invita les voisins nos alliés, et particulièrement les *Tchactas*, à venger cette perfidie; il fournit d'armes et de munitions toutes les maisons de la ville et des habitations; il fit monter deux vaisseaux, savoir, *le duc de Bourbon* et *l'Alexandre*, vers les *Tonikas*. Ces vaisseaux étoient comme deux bonnes forteresses contre les insultes des sauvages, et, en cas d'attaque, deux asiles assurés pour les femmes et pour les enfans; il fit faire un fossé d'enceinte autour de la ville, et il plaça des corps-de-garde à ses quatre extrémités; il forma pour sa défense plusieurs compagnies de milice bourgeoise, qui continuent de monter la garde tous les soirs. Comme il y avoit plus à craindre dans les concessions et les habitations que dans la ville, on s'y est fortifié avec plus de soin: il y a de bons forts aux *Chapitoulas*, aux *Cannes brûlées*, aux *Allemands*, aux *Bayagoulas*, et à la *Pointe coupée*. D'abord monsieur notre commandant, n'écoutant que son courage, prit le dessein de se mettre à la tête des troupes; mais on lui représenta qu'il ne devoit point quitter la *Nouvelle-Orléans*, où sa présence étoit absolument nécessaire; qu'il y avoit à craindre qu'il ne prit envie aux *Tchactas* de tomber sur la ville si elle étoit dégarnie de troupes, et que les nègres, pour s'affranchir de l'esclavage, ne se joignissent à eux, ainsi que quelques-uns s'étoient joints aux *Natchez*. D'ailleurs il pouvoit être tranquille sur la conduite des troupes; M. le chevalier de Loubois, dont il connoissoit l'expérience et la bravoure, ayant été chargé de les commander.

Pendant que notre petite armée se rendoit aux *Tonikas*, sept cents *Tchactas*, ramassés et conduits par M. Le Sueur, marchaient vers les *Natchez*; on fut informé par un parti de leurs gens que ces sauvages n'étoient nullement

sur leurs gardes, et qu'ils passoient toutes les nuits à danser. Les *Tchactas* les surprirent, et vinrent fondre sur eux le 27 janvier à la pointe du jour; en moins de trois heures ils délivrèrent cinquante-neuf personnes, tant femmes qu'enfans, avec le tailleur et le charpentier, et cent six nègres ou négresses avec leurs enfans; ils firent dix-huit *Natchez* esclaves, et enlevèrent soixante chevelures; ils en auroient enlevé davantage, s'ils ne s'étoient pas attachés à délivrer les esclaves, comme on leur avoit recommandé. Ils n'eurent que deux hommes de tués, et sept ou huit de blessés. Ils se campèrent avec leur prise à la concession de Sainte-Catherine, dans un simple parc fermé de pieux. La victoire eût été complète s'ils eussent attendu l'armée françoise, ainsi qu'on en étoit convenu avec leurs députés. Les *Natchez*, se voyant attaqués par les formidables *Tchactas*, regardèrent leur défaite comme certaine; ils se renfermèrent dans deux forts, et passèrent les nuits suivantes à danser leur danse de mort. Dans leurs harangues on les entendoit reprocher aux *Tchactas* leur perfidie, de ce qu'ils s'étoient déclarés en faveur des François, contre la parole qu'ils leur avoient donnée de s'unir à eux pour les détruire.

Trois jours avant cette action, le sieur *Mesplex* arriva aux *Natchez* avec cinq autres François: ils s'étoient offerts à M. de Loubois pour aller leur porter des paroles de paix, afin de pouvoir sous ce prétexte s'informer de leurs forces et de leur situation présente. En descendant de la barque, ils rencontrèrent un parti qui, sans leur donner le temps de parler, leur tua trois hommes et fit les trois autres prisonniers. Le lendemain ils renvoyèrent un de ces prisonniers avec une lettre, par laquelle ils demandoient pour ôtage le sieur Brontin, qui avoit autrefois commandé chez eux, et le chef des *Tonikas*: de plus ils exigeoient pour la rançon des femmes, des enfans et des esclaves, deux cents

fusils, deux cents barils de poudre, deux cents barils de balles, deux mille pierres à fusil, deux cents couteaux, deux cents haches, deux cents pioches, vingt quarts d'eau-de-vie, vingt barriques de vin, vingt barils de vermillon, deux cents chemises, vingt pièces de Limbourg, vingt pièces de toile, vingt habits galonnés sur les coutures, vingt chapeaux bordés avec des plumets, et cent habits plus simples. Leur dessein étoit d'égorger les François qui apporteroient ces marchandises. Dès le même jour ils brûlèrent avec la dernière inhumanité le sieur Mesples et son compagnon. Le 8 février, les François avec les *Tonikas*, et quelques autres petites nations qui sont vers le bas du Mississipi, arrivèrent aux *Natchez*. Ils s'emparèrent de leur temple dédié au soleil.

L'impatience et l'indocilité des *Tchactas*, lesquels, comme presque tous les sauvages, ne sont capables que d'un coup de main, et ensuite se retirent; le trop petit nombre de soldats françois qui se trouvèrent accablés de fatigue; le manque de vivres, que les sauvages voloient aux François; le défaut de munitions dont on ne pouvoit rassasier les *Tchactas*, qui en dépensent une partie inutilement, et qui mettoient l'autre en réserve pour la chasse; la résistance des *Natchez* qui s'étoient bien fortifiés, et qui se battoient en désespérés; tout cela déterminà à écouter les propositions que firent les assiégés après sept jours de tranchée ouverte. Ils menaçoient, si nous persistions dans le siège, de brûler ce qui leur restoit de François; et ils s'offrirent de les rendre si nous voulions retirer nos sept pièces de canon, qui, dans le fond, faute d'un bon canonnier, et dans les circonstances présentes, n'étoient guère propres qu'à leur faire peur. Les propositions furent acceptées et accomplies de part et d'autre. Le 25 février, les assiégés remirent fidèlement tout ce qu'ils avoient promis, et les assiégeans se retirèrent avec

leurs canons dans un petit fort qu'on éleva promptement sur l'Escôre auprès du fleuve , pour inquiéter toujours les *Natchez*, et pour assurer le passage aux voyageurs. M. Perrier en donna le commandement à M. Dartaguet, pour reconnoître l'intrépidité avec laquelle , durant le siège , il s'exposoit aux plus grands dangers et bravoit partout la mort.

Avant que les *Tchactas* se déterminassent à donner sur les *Natchez*, ils étoient allés chez eux porter le calumet. Ils y furent reçus d'une manière assez nouvelle : ils les trouvèrent, eux et leurs chevaux, parés de chasubles et de devans d'autels : plusieurs portoient à leur cou des patènes, buvoient et donnoient à boire de l'eau-de-vie dans des calices et des ciboires. Les *Tchactas* eux-mêmes, quand ils eurent pillé nos ennemis, renouvelèrent cette profanation sacrilège , en faisant dans leurs danses et dans leurs jeux le même usage de nos ornemens et de nos vases sacrés. On n'en a pu retirer qu'une petite partie. La plupart de leurs chefs sont venus ici pour se faire payer des chevelures qu'ils ont enlevées, et des François ou des nègres qu'ils ont délivrés. Ils nous ont fait acheter bien cher leurs petits services , et ne donnent guère envie de les employer dans la suite , d'autant plus qu'ils ont paru beaucoup moins braves que les petites nations, dont ils ne se font redouter que par leur grand nombre. Les maladies diminuent tous les ans cette nation , qui est maintenant réduite à trois ou quatre mille guerriers. Depuis que ces sauvages ont fait connoître ici leur caractère, on ne peut plus les souffrir : ils sont insolens, féroces, dégoûtans, importuns et insatiables. On plaint et on admire tout à la fois nos missionnaires, de renoncer à toute société, pour n'avoir que celle de ces barbares.

J'ai renouvelé connoissance avec *Paatlako*, un des chefs, et avec un grand nombre d'autres *Tchactas*. Ils

m'ont rendu beaucoup de visites intéressées, et m'ont souvent répété à peu près le même compliment qu'ils me firent il y a plus d'un an, lorsque je les quittai. « Nos cœurs et ceux de nos enfans pleurent, m'ont-ils dit, depuis que nous ne te voyons plus ; tu commençois à avoir de l'esprit comme nous ; tu nous entendois, et nous t'entendions ; tu nous aimes, et nous t'aimons ; pourquoi nous as-tu quittés ? Que ne reviens-tu ? Allons, viens-t'en avec nous. » Vous savez, mon révérend père, que je ne pouvois répondre à leurs désirs : ainsi je leur dis simplement que je les irai rejoindre dès que je le pourrai, qu'après tout je ne suis ici que de corps, et que mon cœur est demeuré chez eux : « Cela est bon, repartit un de ces sauvages ; mais cependant ton cœur ne nous dit rien, il ne nous donne rien. » C'est toujours là qu'ils en reviennent ; ils ne nous aiment et ne nous trouvent de l'esprit qu'autant que nous leur donnons. Il est vrai que *Paatlako* a combattu avec beaucoup de valeur contre les *Natches* ; il y a même reçu un coup de fusil dans les reins : pour le consoler de sa blessure, on l'a reçu avec plus d'estime et d'amitié que les autres. A peine s'est-il vu dans son village, qu'enflé de ces légères marques de distinction, il a dit au père Baudouin que toute la *Nouvelle-Orléans* avoit été dans d'étranges alarmes au sujet de sa maladie, et que M. Perrier a informé le roi de sa bravoure et des grands services qu'il a rendus dans la dernière expédition. A ces traits, je reconnois le génie de cette nation ; c'est la présomption et la vanité mêmes.

On a abandonné aux *Tchactas* trois nègres des plus mutins, et qui s'étoient déclarés le plus pour les *Natches* ; ils les ont brûlés vifs avec une cruauté qui a inspiré à tous les nègres une nouvelle horreur des sauvages : il en peut résulter un bien pour la sûreté de la colonie. Les *Tonikas* et les autres petites nations ont remporté de nouveaux

avantages sur les *Natchez*, et y ont fait plusieurs prisonniers : ils ont brûlé trois femmes et quatre hommes, après leur avoir enlevé la chevelure. On dit que le peuple commence à s'accoutumer à un spectacle si barbare. On ne put s'empêcher d'être attendri, lorsqu'on vit arriver en cette ville les *femmes françoises* que les *Natchez* avoient faites leurs esclaves : les misères qu'elles ont souffertes étoient peintes sur leurs visages : cependant il paroît qu'elles les ont bientôt oubliées ; du moins plusieurs d'entre elles se sont fort pressées de se remarier, et on assure qu'il y a eu de grandes démonstrations de joie à leurs noces.

Les *petites filles*, que nul des habitans n'a voulu adopter, ont grossi le troupeau intéressant des orphelines que les *religieuses* élèvent. Il n'y en a pas une de cette sainte *communauté* qui ne soit charmée d'avoir passé les mers, ne dût-elle faire ici d'autre bien que celui de conserver ces enfans dans l'innocence, et de donner une éducation polie et chrétienne à de jeunes *Françoises* qui risquoient de n'être guère mieux élevées que des esclaves. On fait espérer à ces saintes filles qu'avant la fin de l'année elles occuperont la maison neuve qu'on leur destine, et après laquelle elles soupirent depuis long-temps. Quand elles y seront une fois logées, à l'instruction des pensionnaires, des orphelines, des filles du dehors et des négresses, elles ajouteront encore le soin des malades de l'hôpital, et d'une maison de refuge pour les femmes de vertu suspecte : peut-être même que, dans la suite, elles pourront aider à donner régulièrement chaque année la retraite à un grand nombre de dames, selon le goût que nous leur en avons inspiré. Tant d'œuvres de charité suffiroient pour occuper en France plusieurs communautés et des instituts différens. Que ne peut point un grand zèle ! ces divers travaux n'étonnent point sept ursulines, et elles comptent les soutenir avec la grâce de Dieu, sans que l'observance re-

ligieuse en souffre. Pour moi, je crains fort que, s'il ne leur vient pas du secours, elles ne succombent sous le poids de tant de fatigues. Ceux qui, avant que de les connoître, disoient qu'elles venoient trop tôt et en trop grand nombre, ont bien changé de sentimens et de langage : témoins de leur conduite édifiante et des grands services qu'elles rendent à la colonie, ils trouvent qu'elles sont venues trop tard, et qu'il n'en sauroit trop venir de la même vertu et du même mérite.

Les *Tchikachas*, nation brave, mais perfide, et peu connue des François, ont tâché de débaucher la *nation illinoise* : ils ont même sondé quelques particuliers, pour voir s'ils ne pourroient pas l'attirer au parti des sauvages ennemis de notre nation. Les Illinois leur ont répondu qu'ils sont presque tous de la prière (c'est-à-dire, selon leur manière de s'exprimer, qu'ils sont chrétiens), et que d'ailleurs ils sont inviolablement attachés aux François, par les alliances que plusieurs de leur nation ont contractées avec eux en épousant leurs filles. « Nous nous mettrons toujours, ajoutèrent-ils, au devant des ennemis des François; il faudra nous passer sur le ventre pour aller à eux, et nous frapper nous-mêmes au cœur avant que de leur porter un seul coup. » Leur conduite s'est soutenue et n'a pas démenti leurs paroles. A la première nouvelle de la guerre des *Natchez* et des *Yazous*, ils sont venus ici pleurer les robes noires ou missionnaires et les François, et offrir les services de leur nation à M. Perrier, pour venger la mort des François. Je me trouvai au gouvernement à leur arrivée, et je fus charmé des harangues qu'ils firent. *Chikagou*, que vous avez vu à Paris, étoit à la tête des *Mitchigamias*; et *Mamantouensa*, à la tête des *Kaskakias*. *Chikagou* parla le premier. Il étendit dans la salle un tapis de peau de biche, bordé de porc-épic, sur lequel il mit deux calumets, avec divers agrémens sauvages, qu'il accompagna d'un présent à l'ordinaire. « Voilà, dit-il en

montrant ces deux calumets, deux paroles que nous t'apportons; l'une de religion, et l'autre de paix ou de guerre, selon que tu l'ordonneras. Nous écoutons avec respect les commandans, parce qu'ils nous portent la parole du roi notre père; et plus encore les robes noires, parce qu'ils nous portent la parole de Dieu même, qui est le roi des rois. Nous sommes venus de bien loin pleurer avec toi la mort des François, et t'offrir nos guerriers pour frapper sur les nations ennemies que tu voudras nous marquer. Tu n'as qu'à parler. Quand je passai en France, le roi me promit sa protection pour la prière, et me recommanda de ne la quitter jamais : je m'en souviendrai toujours. Accorde-nous aussi ta protection pour nous et pour nos robes noires. » Il exposa ensuite les sentimens édifiants dont il étoit pénétré sur la religion, que l'interprète Bailarjon nous fit à demi entendre en très-mauvais françois. *Mamantouensa* parla ensuite; sa harangue étoit laconique, et d'un style bien différent de celui des sauvages, qui répètent cent fois la même chose dans le même discours. « Voilà, dit-il en adressant la parole à M. Perrier, deux jeunes esclaves *padoukas*, quelques pelleteries, et d'autres bagatelles; c'est un petit présent que je te fais; mon dessein n'est pas de t'engager à m'en faire un plus grand: tout ce que je te demande, c'est ton cœur et ta protection; j'en suis plus jaloux que de toutes les marchandises du monde; et quand je te la demande, c'est uniquement pour la prière. Mes sentimens sur la guerre sont les mêmes que ceux de *Chikagou*, qui vient de parler: vainement répèterois-je ce que tu viens d'entendre. » Un autre vieux chef, qui avoit l'air d'un ancien patriarche, se leva aussi: il se contenta de dire qu'il vouloit mourir, comme il avoit toujours vécu, dans la prière. « La dernière parole, ajouta-t-il, que nous ont dite nos pères, étant sur le point de rendre le dernier soupir, c'est d'être toujours attachés à la

prière, et qu'il n'y a point d'autre moyen d'être heureux en cette vie, et bien plus encore dans l'autre après la mort. » M. *Perrier*, qui a de grands sentimens de religion, écou-
toit avec un sensible plaisir ces harangues sauvages. Il s'abandonna aux mouvemens de son cœur, sans avoir besoin de recourir aux détours et aux déguisemens qui sont souvent nécessaires quand on traite avec le commun des sauvages. A chaque harangue, il fit une réponse telle que ces bons chrétiens pouvoient la souhaiter. Il les remercia de leurs offres de service pour la guerre, étant assez fort contre les ennemis qui occupent le bas du fleuve; mais il les avertit de se tenir sur leurs gardes, et de prendre notre défense contre ceux qui habitent le haut du même fleuve.

On se défie toujours des sauvages appelés *Renards*, quoiqu'ils n'osent plus rien entreprendre depuis que le père *Guignas* a détaché de leur parti les nations des *Kikapoux* et des *Maskoutins*. Vous savez, mon révérend père, qu'étant en Canada, il eut le courage de pénétrer jusque chez les *Sioux*, sauvages errans vers la source du Mississipi, à environ huit cents lieues de la *Nouvelle-Orléans*, et à six cents lieues de Québec. Obligé d'abandonner cette mission naissante, par le mauvais succès qu'avoit eu l'entreprise contre les *Renards*, il descendit le fleuve pour se rendre aux Illinois. Le 15 octobre de l'année 1728, il fut arrêté à mi-chemin par les *Kikapoux* et les *Maskoutins*. Pendant cinq mois qu'il fut captif chez ces sauvages, il eut beaucoup à souffrir et tout à craindre. Il vit le moment où il alloit être brûlé vif, et il se préparoit à finir sa vie dans cet horrible tourment, lorsqu'il fut adopté par un vieillard, dont la famille lui sauva la vie et lui procura la liberté. Nos missionnaires, qui étoient chez les Illinois, ne furent pas plus tôt instruits de sa triste situation, qu'ils lui procurèrent tous les adoucissmens qu'ils purent. Tout ce qu'il reçut, il l'employa à gagner

les sauvages : il y réussit , jusqu'à les engager même à le conduire chez les Illinois , et à y venir faire la paix avec les François et les sauvages de ce quartier. Sept ou huit mois après la conclusion de cette paix , les *Maskoutins* et les *Kikapoux* revinrent encore chez les Illinois , et emmenèrent le père Guignas pour passer l'hiver avec eux , d'où , selon les apparences , il retournera en Canada. Ces fatigans voyages l'ont extrêmement vieilli ; mais son zèle , plein de feu et d'activité , semble lui donner de nouvelles forces.

Les *Illinois* n'eurent point d'autre maison que la nôtre , pendant les trois semaines qu'ils demeurèrent dans cette ville : ils nous charmèrent par leur piété et par leur vie édifiante. Tous les soirs ils récitoient le chapelet à deux chœurs , et tous les matins ils entendoient ma messe , pendant laquelle , surtout les dimanches et les fêtes , ils chantoient différentes prières de l'Église , conformes aux différens offices du jour ; à la fin de la messe , ils ne manquoient jamais de chanter de tout leur cœur la prière pour le roi. Les religieuses chantoient le premier couplet latin sur le ton ordinaire du chant grégorien , et les Illinois continuoient les autres couplets en leur langue , sur le même ton. Ce spectacle , qui étoit nouveau , attiroit grand monde dans l'église , et inspiroit une tendre dévotion. Dans le cours de la journée , et après le souper , ils chantoient souvent , ou seuls ou tous ensemble , diverses prières de l'Église , telles que sont le *Dies iræ*, etc., *Vexillaregis*, etc., *Stabat mater* , etc. A les entendre , on s'apercevoit aisément qu'ils avoient plus de goût et de plaisir à chanter ces saints cantiques , que le commun des sauvages et même beaucoup de François n'en trouvent à chanter des chansons frivoles et souvent dissolues. On seroit étonné , comme je l'ai été moi-même en arrivant dans cette mission , de voir qu'un grand nombre de nos François ne sont pas , à

beaucoup près, si bien instruits de la religion que le sont ces néophytes : ils n'ignorent presque aucune des histoires de l'Ancien et du Nouveau-Testament ; ils ont d'excellentes méthodes d'entendre la sainte messe et de recevoir les sacremens ; leur catéchisme, qui m'est tombé entre les mains, avec la traduction littérale qu'en a faite le père Boullanger, est un parfait modèle pour ceux qui en auroient besoin dans leurs nouvelles missions. On n'a laissé ignorer à ces bons sauvages aucun de nos mystères et de nos devoirs : on s'est attaché au fond et à l'essentiel de la religion, qu'on leur a exposé d'une manière également instructive et solide. La première pensée qui vient à ceux qui connoissent ces sauvages, c'est qu'il en a bien dû coûter et qu'il en coûte bien encore aux missionnaires pour les former de la sorte au christianisme. Mais leur assiduité et leur patience sont abondamment récompensées par les bénédictions qu'il plaît à Dieu de répandre sur leurs travaux. Le père Boullanger me mande qu'il est obligé, pour la seconde fois, d'augmenter considérablement son Église, par le grand nombre de sauvages qui, chaque année, reçoivent le baptême.

Le premier jour que les Illinois virent les *religieuses*, *Mamantouensa*, apercevant auprès d'elles une troupe de petites filles : « Je vois bien, leur dit-il, que vous n'êtes pas des religieuses sans dessein. » Il vouloit dire qu'elles n'étoient pas de simples solitaires qui ne travaillent qu'à leur propre perfection. « Vous êtes, leur ajouta-t-il, comme les robes noires, nos pères ; vous travaillez pour les autres. Ah ! si nous avions là-haut deux ou trois de vous autres, nos femmes et nos filles auroient plus d'esprit et seroient meilleures chrétiennes. — Eh bien ! lui répondit la mère supérieure, choisissez celles que vous voudrez. — Ce n'est point à nous à choisir, répondit *Mamantouensa* ; c'est à vous qui les connoissez. Le choix

doit tomber sur celles qui sont les plus attachées à Dieu et qui l'aiment davantage. » Vous jugez assez, mon révérend père, combien ces saintes filles furent charmées de trouver dans un sauvage des sentimens si raisonnables et si chrétiens. Ah! qu'il faudra de temps et de peines pour apprendre aux *Tchactas* à penser et à parler de la sorte! Ce ne peut être que l'ouvrage de celui qui sait, quand il lui plaît, changer les pierres en enfans d'Abraham.

Chikagou garde précieusement, dans une bourse faite exprès, la magnifique *tabatière* que feu madame la duchesse d'Orléans lui donna à Versailles. Quelque offre qu'on lui en ait faite, il n'a jamais voulu s'en défaire; attention bien remarquable dans un sauvage, dont le caractère est de se dégoûter bientôt de tout ce qu'il a, et de désirer passionnément ce qu'il voit et ce qu'il n'a pas.

Tout ce que *Chikagou* a raconté de la France à ses compatriotes, leur a paru incroyable. « On t'a payé, lui disoit-on, pour nous faire accroire toutes ces belles fictions. Nous voulons bien croire, lui disoient ses parens, et ceux à qui sa sincérité étoit moins suspecte, que tu as vu tout ce que tu nous dis; mais il faut qu'un charme t'ait fasciné les yeux; car il n'est pas possible que la France soit telle que tu nous la dépeins. » Lorsqu'il disoit qu'en France il y a cinq cabanes les unes sur les autres, et qu'elles sont aussi élevées que les plus grands arbres, qu'il y a autant de monde dans les rues de Paris que de brins d'herbes dans les prairies et de maringuins dans les bois, qu'on s'y promène et qu'on fait même de longs voyages dans des cabanes de cuir ambulantes, on ne le croyoit pas plus que lorsqu'il ajoutoit qu'il avoit vu de longues cabanes pleines de malades, où d'habiles chirurgiens faisoient les plus belles cures. « Écoutez, leur disoit-il plaisamment; vous manque-t-il un bras, une jambe, un œil, une dent, une poitrine? si vous étiez en

France, on vous en remettroit d'autres, sans qu'il y parût. » Ce qui a le plus embarrassé *Mamantouensa* quand il a vu des vaisseaux, c'est de savoir comment, de la terre où l'on construit ces vaisseaux, on peut les lancer à l'eau, et où l'on peut trouver assez de bras pour jeter et surtout pour lever des ancres d'un poids si énorme. On lui expliqua l'un et l'autre, et il admira le génie des François, qui étoient capables de si belles inventions.

Ces Illinois partirent le dernier jour de juin : ils pourront bien se joindre aux *Akensas*, pour tomber sur les *Yazous* et sur les *Corroy's*. Ceux-ci, s'étant mis en chemin pour se retirer chez les *Tchikachas*, où ils portoient les chevelures françoises qu'ils avoient enlevées, furent surpris en route par les *Tchatchoumas* et par quelques *Tchactas*, qui lui enlevèrent dix-huit chevelures, et délivrèrent les femmes françoises avec leurs enfans. Quelque temps après, ils furent encore attaqués par un parti d'*Akensas*, qui leur enlevèrent quatre chevelures, et firent plusieurs femmes prisonnières. Ces bons sauvages rencontrèrent à leur retour deux pirogues de chasseurs françois : ils les frôlèrent, selon leur coutume, depuis la tête jusqu'aux pieds, en pleurant la mort des François et celle de leur père en Jésus-Christ. Ils jurèrent que, pendant qu'il y auroit un *Akensa* au monde, les *Natchez* et les *Yazous* ne seroient point sans ennemis. Ils montrèrent une cloche et quelques livres qu'ils apportoient, disoient-ils, pour le premier chef noir qui viendra dans leur village. C'est tout ce qu'ils avoient trouvé dans la cabane du père *Souel*. Les fidèles *Akensas* pleurent tous les jours, dans leur village, la mort du père du *Poisson* : ils demandent, avec les dernières instances, un autre missionnaire ; on ne peut pas se dispenser de l'accorder à une nation si aimable et de tout temps très-attachée aux François, d'une pudeur que les autres nations igno-

rent, et qui n'a d'obstacle particulier au christianisme que son extrême penchant pour la jonglerie.

Les *Natchez*, qui s'étoient cantonnés dans leurs forts depuis la dernière expédition, commencent à reparoître. Outrés de ce qu'un parti d'*Oumas* et de *Bayagoulas* leur a enlevé une pirogue, où il y avoit sept hommes, une femme et deux enfans, ils sont allés en grand nombre près d'un petit fort, où ils ont surpris dix François et vingt nègres. Il n'y a eu qu'un petit soldat avec deux nègres qui se soient sauvés. Le soldat avoit échappé au massacre que firent les *Natchez*, en se cachant dans un four : il leur a échappé cette fois-ci en se cachant dans un tronc d'arbre. Vous jugez bien, mon révérend père, que cette guerre retarde l'établissement françois : cependant on se flatte que ce malheur produira un plus grand bien, en déterminant la cour à envoyer les forces nécessaires pour tranquilliser la colonie et la rendre florissante. Quoiqu'il n'y ait rien à craindre à la *Nouvelle-Orléans*, ni des petites nations voisines, dont nos seuls nègres viendroient à bout dans une matinée, ni même des *Tchactas*, qui n'oseroient s'exposer sur le lac en grand nombre, cependant une terreur panique s'est emparée de presque tous les esprits, surtout des femmes ; mais elles seront rassurées à l'arrivée des premières troupes de France, que nous attendons incessamment. Pour ce qui est de nos missionnaires, ils sont très-tranquilles : les périls auxquels ils se voient exposés, semblent augmenter leur joie et ranimer leur zèle. Souvenez-vous d'eux et de moi dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

LETTRE DU PÈRE VIVIER

AU PÈRE ***.

Aux Illinois, le 17 novembre 1750.

MON RÉVÉREND PÈRE, nous avons *trois missions* dans le quartier des *Illinois*, une de *sauvages*, une de *François*, une troisième qui est en *partie de François* et en *partie de sauvages*. La première est composée de plus de six cents Illinois, tous baptisés, à la réserve de cinq ou six ; mais l'eau-de-vie que leur vendent les François, surtout les soldats, malgré les défenses réitérées de la part du roi, et ce qu'on leur distribue quelquefois, sous prétexte de les maintenir dans nos intérêts, a ruiné cette mission, et a fait abandonner au plus grand nombre notre sainte religion. Les sauvages, et les Illinois en particulier, qui sont les plus doux et les plus traitables des hommes, deviennent, dans l'ivresse, des forcenés et des bêtes féroces. Alors ils se jettent les uns sur les autres, se donnent des coups de couteaux, se déchirent mutuellement. Plusieurs ont perdu leurs oreilles, quelques-uns une partie de leur nez dans ces scènes tragiques. Le plus grand bien que nous faisons parmi eux, consiste dans le baptême que nous conférons aux enfans moribonds. Ma résidence ordinaire est dans cette mission de sauvages avec le père *Guienne*, qui me sert de maître dans l'étude de la langue illinoise. La *cure française* que dessert le père *Vatrin* est de plus de quatre cents François de tout âge, et de plus de deux cent cinquante nègres. La troisième mission est à soixante-dix lieues d'ici. Elle est beaucoup moins considérable ; c'est le père *Meurin* qui en est chargé. Le reste

de notre mission de la Louisiane consiste dans une résidence à la Nouvelle-Orléans, où demeure le supérieur général de la mission, un autre de nos pères, avec deux frères. Nous y avons une habitation assez considérable et en assez bon état. C'est des revenus de cette habitation, joints aux pensions que nous fait le roi, qu'on fournit aux besoins des missionnaires.

Quand la mission est suffisamment pourvue d'ouvriers (qui, dans cette colonie, doivent être jusqu'au nombre de douze), on en entretient un aux Akensas, un autre aux Tchactas, un troisième aux Alibamons. Le révérend père *Baudouin*, actuellement supérieur-général de la mission, résidoit ci-devant parmi les *Tchactas*; il a demeuré dix-huit ans parmi ces barbares. Lorsqu'il étoit à la veille de faire quelque fruit, les soulèvemens que les Anglois ont excités dans cette nation, et le péril où il étoit évidemment exposé, ont obligé le père *Vitri*, alors supérieur-général, de concert avec monsieur le gouverneur, à le rappeler à la Nouvelle-Orléans. Aujourd'hui que les troubles commencent à s'apaiser, on pense à rétablir cette mission. Le père *Moran* étoit, il y a quelques années, aux *Alibamons*. L'impossibilité d'y exercer son ministère, tant à l'égard des sauvages que des François, a engagé le supérieur à le rappeler pour lui confier la direction des religieuses et de l'hôpital du roi, dont nous sommes chargés. Les *Anglois* commercerent, ainsi que les François, parmi les sauvages *alibamons*. Vous concevez quel obstacle ce peut être au progrès de la religion. Les Anglois sont toujours prêts à prêcher la controverse : un pauvre sauvage seroit-il en état de faire un choix ? Nous n'avons actuellement personne parmi les Akensas. Tel est, mon révérend père, l'état de notre mission. Le reste de ma lettre sera une courte description de ce pays. J'y entrerai dans un détail peut-être assez peu intéressant pour vous,

mais qui deviendrait utile à cette contrée si le gouvernement avoit égard à une partie de ce qu'il renferme.

L'embouchure du *Mississipi* est par le 29° degré de latitude septentrionale. Le roi y entretient une petite garnison et un pilote pour recevoir les vaisseaux et les introduire dans le fleuve. La multitude des îles, des bancs, non de sable, mais de vase, dont elle est remplie, en rend l'entrée difficile à quiconque ne l'a pas pratiquée. Il est question d'en trouver la passe, et il n'y a qu'un pilote habitué dans l'endroit même qui en ait une parfaite connoissance. Le *Mississipi* est difficile à remonter pour les vaisseaux. Outre que le flux de la mer ne s'y fait point sentir, il fait des circuits continuels, de sorte qu'il faut, ou touer, ou avoir continuellement à ses ordres tous les rums de vent. Depuis le vingt-neuvième jusqu'au trenteunième degré de latitude, il ne m'a pas paru plus large que la Seine devant Rouen; mais il est infiniment plus profond. En remontant on le trouve plus large; mais il a, à proportion, moins de profondeur. On lui connoît plus de sept cents lieues de cours du nord au sud. Au rapport des derniers voyageurs, sa source, qui est à plus de trois cents lieues au nord des Illinois, est formée de la décharge de quelques lacs et marais.

Mississipi signifie *grand fleuve* en langue illinoise. Il semble qu'il ait usurpé cette dénomination sur le *Missouri*. Avant sa jonction avec cette rivière, le *Mississipi* n'est pas considérable; il a peu de courant, au lieu que le *Missouri* est plus large, plus profond, plus rapide, et prend sa source d'encore bien plus loin. Plusieurs rivières considérables se jettent dans le *Mississipi*, mais il semble que le *Missouri* seul lui fournit plus d'eau que toutes ces rivières ensemble; en voici la preuve: l'eau de la plupart, je pourrois dire de toutes les rivières que reçoit le *Mississipi*, n'est que médiocrement bonne; celle de plu-

sieurs est positivement malsaine ; celle du Mississippi même, avant son alliance avec le Missouri, n'est pas des meilleures ; au contraire, l'eau du Missouri est la meilleure eau du monde : or, celle du Mississippi, depuis sa jonction avec le Missouri jusqu'à la mer, devient excellente. Il faut donc que l'eau du Missouri soit la dominante. Les premiers voyageurs venus par le Canada ont découvert le Mississippi : voilà pourquoi celui-ci a acquis le surnom de *grand* aux dépens de la gloire de l'autre. Les deux rives du Mississippi sont bordées, dans presque tout son cours, de deux lisières d'épaisses forêts, qui ont tantôt plus, tantôt moins de profondeur, depuis une demi-lieue jusqu'à quatre lieues. Derrière ces forêts vous trouvez des pays plus élevés, entrecoupés de plaines et de bois, où les arbres sont presque aussi clair-semés que dans nos promenades publiques ; ce qui provient en partie de ce que les sauvages mettent le feu dans les prairies vers la fin de l'automne, lorsque les herbes sont desséchées. Le feu, qui gagne de toutes parts, détruit la plupart des jeunes arbres ; ce qui n'arrive pas dans les endroits plus voisins du fleuve, parce que le terrain y étant plus bas, et par là plus aquatique, les herbes conservent plus long-temps leur verdure et sont moins accessibles aux atteintes du feu. Les plaines et les forêts sont peuplées de bœufs sauvages qu'on rencontre par bandes, de chevreuils, de cerfs, d'ours, de tigres en petit nombre, de loups à foison, mais beaucoup plus petits que ceux d'Europe, et beaucoup moins entreprenans ; de chats sauvages, de dindes sauvages, de faisans, et autres animaux moins connus et moins considérables. Le fleuve et toutes les rivières qui s'y jettent, ainsi que les lacs qui sont en grand nombre, mais qui, chacun en particulier, ont assez peu d'étendue, sont la retraite des castors, d'une quantité prodigieuse de canards de trois espèces, de sarcelles, d'outardes, d'oies, de cygnes, de bécassines et de

quelques autres oiseaux aquatiques dont le nom n'est pas connu en Europe, sans parler des poissons de bien des espèces qui y abondent.

Ce n'est qu'à quinze lieues au-dessus de l'embouchure du Mississipi qu'on commence à apercevoir les premières habitations françaises, les terres qui sont plus bas n'étant pas habitables. Elles sont situées sur les deux bords du fleuve jusqu'à la ville. Les terres, dans cet espace qui est de quinze lieues, ne sont pas toutes occupées ; il en est plusieurs qui attendent de nouveaux habitans. La *Nouvelle-Orléans*, métropole de la Louisiane, est bâtie sur la rive orientale du fleuve : elle est de médiocre grandeur ; les rues en sont tirées au cordeau ; les maisons sont, les unes de brique, les autres de bois : elle est peuplée de Français, de nègres, et de quelques sauvages esclaves, qui tous ensemble ne montent pas, à ce qu'il m'a paru, à plus de douze cents personnes. Le *climat*, quoique infiniment plus supportable que celui des îles, paroît pesant à un nouveau débarqué. Si le pays étoit moins chargé de forêts, surtout du côté de la mer, le vent du large qui y pénétreroit tempèreroit beaucoup la chaleur. Le terroir en est fort bon ; presque toutes espèces de légumes y viennent assez bien ; on y a de magnifiques orangers ; on y recueille de l'indigo, du maïs en abondance, du riz, des patates, du coton, du tabac. La vigne y pourroit réussir ; du moins j'y ai vu d'assez bon muscat. Le climat est trop chaud pour le froment. Le blé sarrazin, le millet, l'avoine y réussissent parfaitement. On élève dans le pays toute espèce de volailles, et les bêtes à cornes s'y sont fort multipliées. Les forêts sont aujourd'hui le plus grand et le plus sûr revenu de bien des habitans ; ils en tirent quantité de bois propres à la bâtisse, qu'ils préparent avec facilité et à peu de frais, par le moyen de moulins à planches que plusieurs ont fait construire. Vous observe-

rez que le terrain, trente lieues au-dessous de la ville, et presque autant au-dessus, est singulièrement disposé. Dans presque tout le pays le bord d'un fleuve est l'endroit le plus bas; ici, au contraire, c'est l'endroit le plus élevé. Du fleuve à l'entrée des cyprières, qui sont des forêts, à plusieurs arpens derrière les habitations, il y a jusqu'à quinze pieds de pente. Voulez-vous arroser votre terre? Faites une saignée à la rivière, et une digue à l'extrémité de votre fossé : en peu de temps elle se couvrira d'eau. Pour pratiquer un moulin, il n'est question non plus que d'une ouverture à la rivière. L'eau s'écoule dans les cyprières jusqu'à la mer. Il ne faudroit cependant pas abuser partout de cette facilité; l'eau, ne trouvant pas toujours un écoulement facile, inonderoit à la fin les habitations.

A la Nouvelle-Orléans rien n'est plus rare que les pierres : vous donneriez un louis pour en avoir une qui fût du pays, que vous ne la trouveriez pas; on y substitue de la brique qu'on y fait. La *chaux* s'y fait de coquillages qu'on va chercher à trois ou quatre lieues sur le bord du lac Pontchartrain. On y trouve, chose assez singulière, des montagnes de coquillages; il s'en trouve pareillement bien avant dans les terres, à deux ou trois pieds de la superficie. On fait descendre à la Nouvelle-Orléans, des pays d'en haut et des contrées adjacentes, du bœuf salé, du suif, du goudron, des pelleteries, de l'huile d'ours; et en particulier de chez les Illinois, des farines et des lards. Il croît aux environs, et encore plus du côté de la Mobile, quantité d'arbres qu'on a nommés *ciriers*, parce que de leur graine on a trouvé le moyen d'extraire une cire qui, bien travaillée, iroit presque de pair avec la cire de France. Si l'usage de cette cire pouvoit s'introduire en Europe, ce seroit une branche de commerce bien considérable pour la colonie. Vous voyez par tous ces détails qu'on peut faire quelque commerce à la Nouvelle-Orléans. C'é-

toit beaucoup quand il entroit, les années précédentes, huit à dix navires dans le Mississipi; il y en est entré plus de quarante cette année, la plupart de la Martinique et de Saint-Domingue; ils sont venus charger surtout du bois et des briques, pour réparer deux incendies arrivés, dit-on, dans ces deux îles par le feu du ciel.

En remontant le fleuve on trouve, au-dessus de la Nouvelle-Orléans, des habitations françaises comme au-dessous. L'établissement le plus considérable est une petite *colonie d'Allemands*, qui en est à dix lieues. La *Pointe coupée* est à trente-cinq lieues des Allemands. On y a construit un fort de pieux, où l'on entretient une petite garnison. On compte soixante habitations rangées, dans l'espace de cinq à six lieues, sur le bord occidental du fleuve. A cinquante lieues de la Pointe coupée sont les *Natchez*; nous n'y avons plus qu'une garnison emprisonnée, pour ainsi dire, dans un fort, par la crainte des *Chicachats* et autres sauvages ennemis. Il y avoit autrefois une soixantaine d'habitations et une nation sauvage assez nombreuse, du nom de Natchez, qui nous étoit fort attachée, et dont on tiroit de grands services; la tyrannie qu'un commandant français entreprit d'exercer sur eux, les poussa à bout. Un jour ils firent main-basse sur tous les Français, à la réserve de quelques-uns qui se dérobèrent par la fuite. Un de nos pères qui descendoit le Mississipi, et qu'on pria de séjourner pour dire la messe le dimanche, fut enveloppé dans le massacre. Depuis ce temps-là on s'est vengé de ce coup par la destruction presque totale de la nation natchez: il n'en reste plus que quelques-uns répandus parmi les Chicachats et les Chéraquis, où ils sont précairement et presque comme esclaves. A la Pointe coupée, et encore plus aux Natchez, il croit d'excellent *tabac*. Si, au lieu de tirer des étrangers le tabac qui se consomme en France, on le tiroit de ce pays-ci, on en

auroit de meilleur, on épargneroit l'argent qu'on fait sortir pour cela du royaume, et on établiroit la colonie.

A cent lieues au-dessus des Natchez, sont les *Akensas*, nation sauvage d'environ quatre cents guerriers. Nous avons près d'eux un fort avec garnison, pour rafraîchir les convois qui montent aux Illinois. Il y avoit quelques habitans; mais au mois de mai 1648, les *Chicachats*, nos irréconciliables ennemis, secondés de quelques autres barbares, ont attaqué subitement ce poste; ils ont tué plusieurs personnes, en ont emmené treize en captivité; le reste s'est sauvé dans le fort, dans lequel il n'y avoit pour lors qu'une douzaine de soldats. Ils ont fait mine de vouloir l'attaquer; mais à peine eurent-ils perdu deux de leurs gens, qu'ils battirent en retraite. Leur tambour étoit un déserteur françois, de la garnison même des *Akensas*. On compte, des *Akensas* aux Illinois, près de cent cinquante lieues: dans toute cette étendue de pays, vous ne trouvez pas un hameau; cependant, pour nous en assurer la possession, il seroit bien à propos que nous eussions quelque bon fort sur l'*Ouabache*, le seul endroit par où les Anglois puissent entrer dans le Mississippi.

Les *Illinois* sont par les trente-huit degrés quinze minutes de latitude. Le climat, bien différent de celui de la Nouvelle-Orléans, est à peu près semblable à celui de la France: les grandes chaleurs s'y font sentir un peu plus tôt et plus vivement; mais elles ne sont ni constantes ni durables. Les grands froids arrivent plus tard. En hiver, quand le nord souffle, le Mississippi gèle à porter les charrettes les plus chargées; mais ces froids ne sont pas de longue durée. L'hiver est ici une alternative de froid piquant et de temps assez doux, selon que règnent les vents du nord ou du midi, qui se succèdent assez régulièrement. Cette alternative est fort nuisible aux arbres fruitiers. Il fera un temps fort doux, même un peu chaud, dès la mi-

février ; les arbres entrent en sève , se couvrent de fleurs ; survient un coup de vent du nord qui détruit les plus belles espérances. Le terroir est fertile : toute espèce de légumes y réussiroit presque aussi bien qu'en France , si on les cultivoit avec soin. Le froment n'y donne cependant communément que depuis cinq jusqu'à huit pour un ; mais il est à remarquer que les terres sont cultivées fort négligemment , et que depuis trente ans qu'on les travaille , on ne les a jamais fumées. Ce médiocre succès du froment provient encore plus des brouillards épais et des chaleurs trop précipitées : mais en dédommagement le maïs , connu en France sous le nom de *blé de Turquie* , y réussit merveilleusement : il donne plus de mille pour un ; c'est la nourriture des animaux domestiques , des esclaves et de la plupart des naturels du pays , qui en mangent par régal. Le pays produit trois fois plus de vivres qu'il n'en peut consommer. Nulle part la chasse n'est plus abondante ; depuis la mi-octobre jusqu'à la fin de mars , on ne vit presque que de gibier , surtout de bœuf sauvage et de chevreuil. Les bêtes à cornes y ont extrêmement multiplié ; elles ne coûtent pour la plupart ni soin ni dépense. Les animaux de travail paissent dans une vaste commune autour du village ; les autres , en bien plus grand nombre , destinés à la propagation de leur espèce , sont comme renfermés toute l'année dans une péninsule de plus de dix lieues de surface , formée par le Mississipi et par la rivière des Tamarouas. Ces animaux , qu'on approche rarement , sont devenus presque sauvages ; il faut user d'artifice pour les attraper. Un habitant a-t-il besoin d'une paire de bœufs , il va dans la péninsule : aperçoit-il un taureau qui soit de taille à être dompté , il lui jette une poignée de sel ; il étend une longue corde avec un nœud coulant ; il se couche : l'animal friand de sel s'approche ; dès qu'il a le pied dans le lacet , l'homme aux

aguets tire la corde, et voilà le taureau pris. On en fait de même pour les chevaux, les veaux et les poulains; c'est là tout ce qu'il en coûte pour avoir une paire de bœufs ou de chevaux. Au reste, ces animaux ne sont sujets ici à aucune maladie : ils vivent long-temps, et ne meurent pour l'ordinaire que de vieillesse.

Il y a dans cette partie de la Louisiane *cinq villages françois* et *trois d'Illinois*, dans l'espace de vingt-deux lieues, situés dans une longue prairie, bornée à l'est par une chaîne de montagnes et par la rivière des Tamarouas, et à l'ouest, par le Mississipi. Les cinq villages françois composent ensemble environ cent quarante familles. Les trois villages sauvages peuvent fournir trois cents hommes en état de porter les armes. Il y a dans le pays plusieurs *fontaines salées*; l'une d'elles, à deux lieues d'ici, fournit tout le sel qui se consomme dans les contrées circonvoisines, et dans plusieurs postes de la dépendance du Canada. Il y a des *mines* sans nombre; mais comme il ne se trouve personne en état de faire les dépenses nécessaires pour les ouvrir et les exploiter, elles restent dans leur état primitif. Quelques particuliers se bornent à tirer du *plomb* de quelques-unes, parce qu'il s'en trouve presque à la superficie des mines. Ils en fournissent le pays, toutes les nations sauvages du Missouri et du Mississipi, et plusieurs postes du Canada. Deux Espagnols et Portugais qui sont ici, et qui prétendent se connoître un peu en fait de mines et de minéraux, assurent que celles-ci ne diffèrent point des mines du Mexique et du Pérou; et que si on les fouilloit un peu avant, il est à croire qu'on trouveroit du minéral d'argent sous le minéral de plomb. Ce qu'il y a de certain, c'est que le plomb en est très-fin, et qu'on en tire quelque peu d'*argent*; on a trouvé aussi du *borax* dans ces mines, et de l'*or* en quelques endroits, mais en très-petite quantité. Qu'il y ait des mines de *cuivre*,

cela est indubitable, puisque de temps à autre on en trouve de très-grands morceaux dans les ruisseaux.

Il n'est point, dans toute l'Amérique, d'officier particulier dans le département de celui qui commande pour le roi aux Illinois. Au nord et nord-ouest, l'étendue en est illimitée : il s'étend dans les immenses pays qu'arrosent le Missouri et les rivières qui se jettent dans ce fleuve, pays les plus beaux du monde. Que de nations sauvages dans ces vastes contrées s'offrent au zèle des missionnaires ! Elles sont du district de messieurs des *missions étrangères*, à qui monsieur l'évêque de Québec les a adjugées depuis plusieurs années. Ces messieurs sont ici au nombre de trois, qui desservent deux cures françaises ; on ne peut rien de plus aimable pour le caractère ni de plus édifiant pour la conduite : nous vivons avec eux comme si nous étions membres d'un même corps.

Parmi les nations du Missouri, il en est qui paroissent avoir une disposition particulière à recevoir l'Évangile ; par exemple, les *Panismahas*. L'un des messieurs dont je viens de parler, écrivit un jour à un Français qui commerçoit chez ces sauvages, et il le pria dans sa lettre de baptiser les enfans moribonds. Le chef du village apercevant cette lettre : « Qu'y a-t-il de nouveau ? dit-il au Français. — Rien, répartit celui-ci. — Mais quoi ! reprend le sauvage, parce que nous sommes de couleur rouge, ne pouvons-nous pas savoir les nouvelles ? — C'est le chef noir, reprit le Français, qui m'écrit et me recommande de baptiser les enfans moribonds, pour les envoyer au Grand-Esprit. » Le *chef sauvage*, parfaitement satisfait, lui dit : « Ne t'inquiète point ; je me charge moi-même de te faire avertir toutes les fois qu'il y aura quelque enfant en danger. » Il assemble ses gens : « Que pensez-vous, leur dit-il, de ce chef noir ? Nous ne l'avons jamais vu, nous ne lui avons jamais fait de bien ; il demeure loin de nous, au-delà du soleil,

et cependant il pense à notre village : il nous veut faire du bien ; et quand nos enfans viennent à mourir , il veut les envoyer au Grand-Esprit : il faut que ce chef noir soit bien bon. » Quelques négocians qui venoient de son village, m'ont cité des traits qui prouvent que, tout sauvage qu'il est, il n'en a pas moins d'esprit et de bon sens. A la mort de son prédécesseur, tous les suffrages de sa nation se réunirent en sa faveur. Ils s'excusa d'abord d'accepter la qualité de chef ; mais enfin , contraint d'acquiescer : « Vous voulez donc , leur dit-il, que je sois votre chef ? j'y consens ; mais songez que je veux être véritablement chef , et qu'on m'obéisse ponctuellement en cette qualité. Jusqu'à présent les veuves et les orphelins ont été dans l'abandon , je prétends que dorénavant on pourvoie à leurs besoins ; et afin qu'ils ne soient point oubliés , je veux et je prétends qu'ils soient les premiers partagés. » En conséquence , il ordonne à son *escapia* , qui est comme son maître-d'hôtel , de réserver , toutes les fois qu'on ira à la chasse , une quantité de viandes suffisante pour les veuves et les orphelins. Ces peuples n'ont encore que très-peu de fusils. Ils chassent à cheval avec la flèche et la lance ; ils environnent une troupe de bœufs , et il en est peu qui leur échappent. Les bêtes mises par terre , l'*escapia* du chef va en toucher de la main un certain nombre : c'est la *part des veuves et des orphelins* ; il n'est permis à personne d'en rien prendre. Un des chasseurs , par inadvertance sans doute , s'étant mis en devoir d'en couper un morceau , le chef sur-le-champ le tua d'un coup de fusil. Ce chef reçoit les François avec beaucoup de distinction ; il ne les fait manger qu'avec lui seul , ou avec quelque chef de nation étrangère , s'il s'en rencontre. Il honore du titre de *soleil* le François le plus misérable qui se trouvera dans son village ; et en conséquence il dit que le ciel est toujours serein tant que le François y séjourne. Il n'y a qu'un mois qu'il est venu saluer notre

commandant : je suis allé exprès au fort de Chartres, à six lieues d'ici, pour le voir. C'est un parfaitement bel homme. Il m'a fait politesse à sa manière, et m'a invité à aller donner de l'esprit à ses gens, c'est-à-dire, à les instruire. Son village, à ce que rapportent les François qui y ont été, peut fournir neuf cents hommes en état de porter les armes. Au reste, ce pays-ci est d'une bien plus grande importance qu'on ne s'imagine. Par sa position seule il mérite que la France n'épargne rien pour le conserver : il est vrai qu'il n'a pas encore enrichi les coffres du roi, et que les convois sont coûteux ; mais il n'est pas moins vrai que la tranquillité du Canada et la sûreté de tout le bas de la colonie en dépendent. Certainement, sans ce poste, plus de communication par terre entre la Louisiane et le Canada. Autre considération : plusieurs quartiers du même Canada, et tous ceux du bas fleuve, se trouveroient privés des vivres qu'ils tirent des Illinois, et qui souvent sont pour eux d'une grande ressource. Le roi, en faisant ici un établissement solide, pare à tous ces inconvéniens : il s'assure la possession du plus vaste, du plus beau pays de l'Amérique septentrionale. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la carte si connue de la Louisiane, et de considérer la situation des Illinois, et la multitude des nations auxquelles ce poste sert communément de barrière. Je suis en l'union de vos saints sacrifices, etc.

MISSIONS DE LA CALIFORNIE.

MÉMOIRE

(EXTRAIT)

SUR LES MISSIONS DE LA CALIFORNIE,
PRÉSENTÉ AU CONSEIL ROYAL DE GUADALAJARA, AU MEXIQUE,
PAR LE PÈRE PICOLO,

le 10 février 1702.

MESSEIGNEURS, c'est pour obéir aux ordres que vous m'avez fait l'honneur de me donner depuis quelques jours, que je vais vous rendre un compte exact et fidèle des découvertes et des établissemens que nous avons faits, le père *de Salvatierra* et moi, dans la *Californie*, depuis environ cinq ans que nous sommes entrés dans ce vaste pays. Nous nous embarquâmes au mois d'octobre de l'année 1697, et nous passâmes la mer qui sépare la Californie du Nouveau-Mexique, sous les auspices et sous la protection de *Notre-Dame de Lorette*, dont nous portions avec nous l'image. Cette *étoile de la mer* nous conduisit heureusement au port avec tous les gens qui nous accompagnoient. Aussitôt que nous eûmes mis pied à terre, nous plaçâmes l'image de la sainte Vierge au lieu le plus décent que nous trouvâmes; et, après l'avoir ornée autant que notre pauvreté nous le put permettre, nous priâmes cette puissante avocate de nous être aussi favorable sur terre qu'elle nous l'avoit été sur mer.

Le démon, que nous allions inquiéter dans la paisible possession où il étoit depuis tant de siècles, fit tous ses

efforts pour traverser notre entreprise, et pour nous empêcher de réussir. Les peuples chez qui nous abordâmes, ne pouvant être informés du dessein que nous avions de les retirer des profondes ténèbres de l'idolâtrie où ils sont ensevelis, et de travailler à leur salut éternel, parce qu'ils ne savoient pas notre langue, et qu'il n'y avoit parmi nous personne qui eût aucune connoissance de la leur, s'imaginèrent que nous ne venions dans leur pays que pour leur enlever la pêche des perles, comme d'autres avoient paru vouloir le faire plus d'une fois au temps passé. Dans cette pensée, ils prirent les armes, et vinrent par troupes à notre habitation, où il n'y avoit alors qu'un petit nombre d'Espagnols. La violence avec laquelle ils nous attaquèrent, et la multitude de flèches et de pierres qu'ils nous jetèrent fut si grande, que c'étoit fait de nous infailliblement, si la sainte Vierge, qui nous tenoit lieu d'une armée rangée en bataille, ne nous eût protégés. Les gens qui se trouvèrent avec nous, aidés du secours d'en haut, soutinrent vigoureusement l'attaque, et repoussèrent les ennemis avec tant de succès, qu'on les vit bientôt prendre la fuite. Les barbares, devenus plus traitables par leur défaite, et voyant d'ailleurs qu'ils ne gaigneroient rien sur nous par la force, nous députèrent quelques-uns d'entre eux; nous les reçûmes avec amitié; nous apprîmes bientôt assez de leur langue pour leur faire concevoir ce qui nous avoit portés à venir dans leur pays. Ces députés détrompèrent leurs compatriotes de l'erreur où ils étoient; de sorte que, persuadés de nos bonnes intentions, ils revinrent nous trouver en plus grand nombre, et nous marquèrent tous de la joie de voir que nous souhaitions les instruire de notre sainte religion, et leur apprendre le chemin du ciel. De si heureuses dispositions nous animèrent à apprendre à fond la langue *monqui*, qu'on parle en ce pays-là. Deux ans entiers se

passèrent partie à l'étudier et partie à catéchiser ces peuples. Le père de Salvatierra se chargea d'instruire les adultes, et moi les enfans. L'assiduité de cette jeunesse à venir nous entendre parler de Dieu, et son application à entendre la doctrine chrétienne fut si grande, qu'elle se trouva en peu de temps parfaitement instruite. Plusieurs me demandèrent le saint baptême, mais avec tant de larmes et de si grandes instances, que je ne crus pas devoir le leur refuser. Quelques malades et quelques vieillards, qui nous parurent suffisamment instruits, le reçurent aussi, dans la crainte où nous étions qu'ils ne mourussent sans baptême; et nous avons lieu de croire que la Providence n'avoit prolongé les jours à plusieurs d'entre eux que pour leur ménager ce moment de salut. Il y eut encore environ cinquante enfans à la mamelle qui, des bras de leurs mères, s'envolèrent au ciel après avoir été régénérés en Jésus-Christ.

Après avoir travaillé à l'instruction de ces peuples, nous songeâmes à en découvrir d'autres à qui nous pussions également nous rendre utiles. Pour le faire avec plus de fruit, nous voulûmes bien, le père de Salvatierra et moi, nous séparer, et nous priver de la satisfaction que nous avions de vivre et de travailler ensemble. Il prit la route du nord, et je pris celle du midi et de l'occident. Nous eûmes beaucoup de consolation dans ces courses apostoliques: car, comme nous savions bien la langue, et que les Indiens avoient pris en nous une véritable confiance, ils nous invitoient eux-mêmes à entrer dans leurs villages, et se faisoient un plaisir de nous y recevoir et de nous y amener leurs enfans. Les premiers étant instruits, nous allions en chercher d'autres, à qui successivement nous enseignions les mystères de notre religion. C'est ainsi que le père de Salvatierra découvrit peu à peu toutes les habitations qui composent aujourd'hui la mission de *Lorette*-

Concho, et celle de Saint-Jean de *Londo* : et moi, tout le pays qu'on appelle à présent la mission de Saint-François-Xavier de *Biaundo*, qui s'étend jusqu'à la mer du Sud. En avançant ainsi chacun de notre côté, nous remarquâmes que plusieurs nations de langues différentes se trouvoient mêlées ensemble, les unes parlant la langue *monqui*, que nous savions, et les autres la langue *laymone*, que nous ne savions pas encore. Cela nous obligea d'apprendre le *laymon*, qui est beaucoup plus étendu que le *monqui*, et qui nous paroît avoir un cours général dans tout ce grand pays. Nous nous appliquâmes si fortement à l'étude de cette seconde langue, que nous la sûmes en peu de temps, et que nous commençâmes à prêcher indifféremment, tantôt en *laymon* et tantôt en *monqui*. Dieu a béni nos travaux, car nous avons déjà baptisé plus de mille enfans, tous très-bien disposés, et si empressés de recevoir cette grâce, que nous n'avons pu résister à leurs instantes prières. Plus de trois mille adultes, également instruits, désirent et demandent la même faveur ; mais nous avons jugé à propos de la leur différer pour les éprouver à loisir, et pour les affermir davantage dans une si sainte résolution. Car, comme ces peuples ont vécu long-temps dans l'idolâtrie et dans une grande dépendance de leurs faux prêtres, et que d'ailleurs ils sont d'un naturel léger et voyage, nous avons eu peur, si l'on se pressoit, qu'ils ne se laissassent ensuite pervertir, ou qu'étant chrétiens sans en remplir les devoirs, ils n'exposassent notre sainte religion au mépris des idolâtres. Ainsi, on s'est contenté de les mettre au nombre des catéchumènes. Le samedi et le dimanche de chaque semaine ils viennent à l'église et assistent, avec les enfans déjà baptisés, aux instructions qui s'y font ; et nous avons la consolation d'en voir un grand nombre qui persévèrent avec fidélité dans le dessein qu'ils ont pris de se faire de vrais disciples de Jésus-Christ.

Depuis nos secondes découvertes, nous avons partagé toute cette contrée en quatre missions : la première est celle de *Concho* ou de Notre-Dame de Lorette ; la seconde est celle de *Biaundo* ou de Saint-François-Xavier ; la troisième, celle de *Yodivineggé* ou Notre-Dame des Douleurs ; et la quatrième, qui n'est encore ni fondée ni tout-à-fait si bien établie que les trois autres, est celle de Saint-Jean de *Londo*.

Après vous avoir rendu compte, messeigneurs, de l'état de la religion dans cette nouvelle colonie, je vais répondre maintenant, autant que j'en suis capable, aux autres articles sur lesquels vous m'avez fait l'honneur de m'interroger. Je vous dirai d'abord ce que nous avons pu remarquer des mœurs et des inclinations de ces peuples, de la manière dont ils vivent, et ce qui croît en leur pays. La *Californie* se trouve assez bien placée dans nos cartes ordinaires. Pendant l'été les chaleurs y sont grandes le long des côtes, et il y pleut rarement ; mais dans les terres l'air est plus tempéré, et le chaud n'y est jamais excessif. Il en est de même de l'hiver à proportion. Dans la saison des pluies, c'est un déluge d'eau ; quand elle est passée, au lieu de pluies, la rosée se trouve si abondante tous les matins, qu'on croiroit qu'il eût plu, ce qui rend la terre très-fertile. Dans les mois d'avril, de mai et de juin, il tombe avec la rosée une espèce de manne qui se congèle et qui s'endurcit sur les feuilles des roseaux, sur lesquelles on la ramasse. J'en ai goûté. Elle est un peu moins blanche que le sucre, mais elle en a toute la douceur. Le *climat* doit être sain, si nous en jugeons par nous-mêmes et par ceux qui ont passé avec nous. Car, en cinq ans qu'il y a que nous sommes entrés dans ce royaume, nous nous sommes tous bien portés, malgré les grandes fatigues que nous avons souffertes ; et, parmi les autres Espagnols, il n'est mort que deux personnes, dont l'une s'étoit attirée son malheur. C'étoit une femme,

qui eut l'imprudence de se baigner étant près d'accoucher.

Il y a dans la Californie, comme dans les plus beaux pays du monde, de grandes plaines, d'agréables vallées, d'excellens pâturages en tout temps pour le gros et le menu bétail, de belles sources d'eau vive, des ruisseaux et des rivières dont les bords sont couverts de saules, de roseaux et de vignes sauvages. Les rivières sont fort poissonneuses, et on y trouve surtout beaucoup d'écrevisses, qu'on transporte en des espèces de réservoirs, d'où on les tire au besoin. J'ai vu trois de ces réservoirs très-beaux et très-grands. Il y a aussi beaucoup de *xicames*, qui ont meilleur goût que celles que l'on mange dans tout le Mexique. Ainsi on peut dire que la Californie est un pays très-fertile. On trouve sur les montagnes des *mescales* pendant toute l'année et presque en toutes les saisons, de grosses pistaches de diverses espèces, et des figues de différentes couleurs. Les arbres y sont beaux, et entre autres celui que les *Chinos*, qui sont les naturels du pays, appellent *palo-santo*. Il porte beaucoup de fruits, et l'on en tire d'excellent encens. Si ce pays est abondant en *fruits*, il ne l'est pas moins en *grains*. Il y en a de quatorze sortes, dont ces peuples se nourrissent. Ils se servent aussi des racines des arbres et des plantes, et entre autres de celle d'*yuca*, pour faire une espèce de pain. Il y vient des chervis excellens, une espèce de féveroles rouges dont on mange beaucoup, et des citrouilles et des melons d'eau d'une grosseur extraordinaire. Le pays est si bon, qu'il n'est pas rare que beaucoup de plantes portent du fruit trois fois l'année. Ainsi, avec le travail qu'on apporterait à cultiver la terre, et un peu d'habileté à savoir ménager les eaux, on rendrait tout le pays extrêmement fertile, et il n'y a ni fruits ni grains qu'on n'y cueillit en très-grande abondance. Nous l'avons déjà éprouvé nous-mêmes; car, ayant apporté de la Nouvelle-Espagne du

froment , du blé de Turquie, des pois, des lentilles, nous les avons semés, et nous en avons fait une abondante récolte, quoique nous n'eussions point d'instrumens propres à bien remuer la terre, et que nous ne pussions nous servir que d'une vieille mule et d'une méchante charrue que nous avons pour la labourer.

Outre plusieurs sortes d'*animaux* qui nous sont connus, qu'on trouve ici en quantité et qui sont bons à manger, comme des cerfs, des lièvres, des lapins et autres, il y a deux sortes de bêtes fauves que nous ne connoissons point. Nous les avons appelées des moutons, parce qu'elles ont quelque chose de la figure des nôtres. La première espèce est de la grandeur d'un veau d'un ou deux ans; leur tête a beaucoup de rapport avec celle d'un cerf; leurs cornes, qui sont extraordinairement grosses, avec celles des béliers. Ils ont la queue et le poil, qui est marqueté, plus courts encore que les cerfs; mais la corne du pied est grande, ronde et fendue comme celle des bœufs. J'ai mangé de ces animaux; leur chair m'a paru fort bonne et fort délicate. L'autre espèce de moutons, dont les uns sont blancs et les autres noirs, diffèrent moins des nôtres. Ils sont plus grands et ils ont beaucoup plus de laine. Elle se file aisément et est propre à mettre en œuvre. Outre ces animaux, dont on peut se nourrir, il y a des lions, des chats sauvages, et plusieurs autres semblables à ceux qu'on trouve à la Nouvelle - Espagne. Nous avons porté dans la Californie quelques vaches et quantité de mena bétail, comme des brebis et des chèvres, qui auroient beaucoup multiplié, si l'extrême nécessité où nous nous trouvâmes pendant un temps ne nous eût obligés d'en tuer plusieurs. Nous y avons porté des chevaux et de jeunes cales pour en peupler le pays. On avoit commencé à y élever des cochons; mais comme ces animaux font beaucoup de dégât dans les villages, et comme les femmes du pays en ont

peur, on a résolu de les exterminer. Pour les *oiseaux*, tous ceux du Mexique, et presque tous ceux d'Espagne, se trouvent dans la Californie; il y a des pigeons, des tourterelles, des alouettes, des perdrix d'un goût excellent et en grand nombre, des oies, des canards, et de plusieurs autres sortes d'oiseaux de rivière et de mer. La mer est fort poissonneuse, et le *poisson* en est d'un bon goût. On y pêche des sardines, des anchois et du thon qui se laisse prendre à la main au bord de la mer. On y voit aussi assez souvent des baleines et de toutes sortes de tortues. Les rivages sont remplis de monceaux de coquillages, beaucoup plus gros que les nacres de perles. Ce n'est pas de la mer qu'on tire le sel; il y a des salines dont le sel est blanc et luisant comme le cristal, mais eu même temps si dur, qu'on est souvent obligé de le rompre à grands coups de marteau. Il seroit d'un bon débit dans la Nouvelle-Espagne, où le sel est rare. Il y a près de deux siècles qu'on connoît la *Californie*; ses côtes sont fameuses par la *pêche des perles*; c'est ce qui l'a rendue l'objet des vœux les plus pressés des Européens, qui ont souvent formé des entreprises pour s'y établir. Il est certain que si le roi y faisoit pêcher à ses frais, il en tireroit de grandes richesses. Je ne doute pas non plus qu'on ne trouvât des *mines* en plusieurs endroits si l'on en cherchoit, puisque ce pays est sous le même climat que les provinces de *Cinaloa* et de *Sonora*, où il y en a de fort riches.

Quoique le ciel ait été si libéral à l'égard des *Californiens*, et que la terre produise d'elle-même ce qui ne vient ailleurs qu'avec beaucoup de peine et de travail, cependant ils ne font aucun cas de l'abondance ni des richesses de leur pays. Contens de trouver ce qui est nécessaire à la vie, ils se mettent peu en peine de tout le reste. Le pays est fort peuplé dans les terres, et surtout du côté du nord; et quoiqu'il n'y ait guère de bourgades qui ne

soient composées de vingt, trente, quarante et cinquante familles, ils n'ont point de maisons. L'ombre des arbres les défend des ardeurs du soleil pendant le jour, et ils se font des branches et des feuillages une espèce de toit contre les mauvais temps de la nuit. L'hiver ils s'enferment dans des caves qu'ils creusent en terre, et y demeurent plusieurs ensemble, à peu près comme les bêtes. Les *hommes* sont tout nus, au moins ceux que nous avons vus. Ils se ceignent la tête d'une bande de toile très-déliée ou d'une espèce de réseau; ils portent au cou et quelquefois aux mains, pour ornement, diverses figures de nacres de perles assez bien travaillées et entrelacées avec beaucoup de propreté, de petits fruits ronds à peu près comme nos grains de chapelot. Ils n'ont pour armes que l'arc, la flèche ou le javelot; mais ils les portent toujours à la main, soit pour chasser, soit pour se défendre de leurs ennemis; car les bourgades se font assez souvent la guerre les unes aux autres. Les *femmes* sont vêtues un peu plus modestement, portant, depuis la ceinture jusqu'aux genoux, une manière de tablier tissu de roseaux, comme les nattes les plus fines; elles se couvrent les épaules de peaux de bêtes, et portent à la tête, comme les hommes, des réseaux fort déliés; ces réseaux sont si propres, que nos soldats s'en servent à attacher leurs cheveux. Elles ont, comme les hommes, des colliers de nacres mêlés de noyaux de fruits et de coquillages qui leur pendent jusqu'à la ceinture, et des bracelets de même matière que les colliers. L'occupation la plus ordinaire des hommes et des femmes, est de filer. Le fil se fait de longues herbes qui leur tiennent lieu de lin et de chauvre, ou bien de matières cotonneuses qui se trouvent dans l'écorce de certains fruits. Du fil le plus fin, on fait les divers ornemens dont nous venons de parler, et du plus grossier, des sacs pour différens usages, et des filets pour pêcher. Les hommes, outre

cela, avec diverses herbes dont les fibres sont extrêmement serrées et filamenteuses, et qu'ils savent très-bien manier, s'emploient à faire une espèce de vaisselle et de batterie de cuisine assez nouvelle et de toutes sortes de grandeurs. Les pièces les plus petites servent de tasses ; les médiocres d'assiettes, de plats, et quelquefois de parasols dont les femmes se couvrent la tête; et les plus grandes de corbeilles à ramasser les fruits, et quelquefois de poêles et de bassins à les faire cuire; mais il faut avoir la précaution de remuer sans cesse ces vaisseaux pendant qu'ils sont sur le feu, de peur que la flamme ne s'y attache, ce qui les brûleroit en très-peu de temps.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité, et sont naturellement railleurs; ce que nous éprouvâmes en commençant à les instruire : car sitôt que nous faisons quelque faute dans leur langue, ils se mettoient à plaisanter et à se moquer de nous. Depuis qu'ils ont eu plus de communication avec nous, ils se contentent de nous avertir honnêtement des fautes qui nous échappent; et quant au fond de la doctrine, lorsqu'il arrive que nous leur expliquons quelque mystère ou quelques points de morale peu conformes à leurs préjugés ou à leurs anciennes erreurs, ils attendent le prédicateur après le sermon et disputent contre lui avec force et avec esprit. Si on leur apporte de bonnes raisons, ils écoutent avec docilité, et si on les peut convaincre, ils se rendent et font ce qu'on leur prescrit. Nous n'avons trouvé parmi eux aucune forme de gouvernement ni presque de religion et de culte réglé. Ils adorent la lune; ils se coupent les cheveux, je ne sais si c'est dans le décours, en l'honneur de leur divinité; ils les donnent à leurs prêtres, qui s'en servent à diverses sortes de superstitions. Chaque famille se fait des lois à son gré, et c'est apparemment ce qui les porte si souvent à en venir aux mains les uns contre les autres.

Enfin , pour satisfaire à la dernière question que vous m'avez encore fait l'honneur de me proposer , et qui me semble la plus importante de toutes , touchant la manière d'étendre et d'affermir de plus en plus dans la Californie la véritable religion , et d'entretenir avec ces peuples un commerce durable et utile à la gloire et à l'avantage de la nation , je prendrai la liberté de vous dire les choses comme je les pense , et comme la connoissance que j'ai pu avoir du pays et du génie des peuples me les fait penser. Premièrement il paroît absolument nécessaire de faire deux embarquemens chaque année : le plus considérable pour la Nouvelle-Espagne , avec qui on peut faire un commerce très-utile aux deux nations ; l'autre pour les provinces de *Cilanoa* et de *Sonora* , d'où l'on peut amener de nouveaux missionnaires , et apporter ce qui est nécessaire chaque année à l'entretien de ceux qui sont déjà ici. Les vaisseaux qui auroient servi aux embarquemens , pourroient aisément , d'un voyage à l'autre , être envoyés à de nouvelles découvertes du côté du nord ; et la dépense n'iroit pas loin si l'on vouloit employer les mêmes officiers et les mêmes matelots dont on s'est servi jusqu'ici , parce que , vivant à la manière de ce pays , ils auroient des provisions presque pour rien , et , connoissant les mers et les côtes de la Californie , ils navigueroient avec plus de vitesse et plus de sûreté. Un autre point essentiel , c'est de pourvoir à la subsistance et à la sûreté tant des Espagnols naturels qui y sont déjà , que des missionnaires qui y viendront avec nous et après nous. Pour les missionnaires , depuis mon arrivée , j'ai appris , avec beaucoup de reconnoissance et de consolation , que notre roi Philippe V , que Dieu veuille conserver bien des années , y a déjà pourvu de sa libéralité vraiment pieuse et royale , assignant par année à cette mission une pension de six mille écus , sur ce qu'il avoit appris des progrès

de la religion dans cette nouvelle colonie. C'est de quoi entretenir un grand nombre d'ouvriers qui ne manqueront pas de venir à notre secours. Pour la sûreté des Espagnols qui sont ici, le fort que nous avons déjà bâti pourra servir en cas de besoin ; il est placé au quartier de Saint-Denis, dans le lieu appelé *Concho* par les Indiens ; nous lui avons donné le nom de Notre-Dame de Lorette , et nous y avons établi notre première mission. Il a quatre petits bastions, et est environné d'un bon fossé ; on y a fait une place d'armes, et on y a bâti des casernes pour le logement des soldats. La chapelle de la sainte Vierge et la maison des missionnaires sont près du fort. Les murailles de ces bâtimens sont de briques, et les couvertures de bois. J'ai laissé dans le fort dix-huit soldats avec leurs officiers, dont il y en a deux qui sont mariés et qui ont famille, ce qui les arrêtera plus aisément dans le pays. Il y a avec cela huit *Chinos* et nègres pour le service, et douze matelots sur les deux petits bâtimens appelés *le Saint-Xavier* et *le Rosaire*, sans compter douze autres matelots que j'ai pris avec moi sur *le Saint-Joseph*. On a été obligé de renvoyer quelques soldats, parce qu'on n'avoit pas au commencement de quoi les nourrir et les entretenir ; cependant vous voyez bien que cette garnison n'est pas assez forte pour défendre long-temps la nation, si les barbares s'avisent de remuer. Il faut donc en établir une semblable à celle de la Nouvelle-Biscaye, et la placer dans un lieu d'où elle puisse agir partout où il seroit nécessaire. Cela seul, sans violence, pourroit tenir le pays tranquille, comme il l'a été jusqu'ici, grâce à Dieu, quelque foibles que nous fussions.

D'autres choses paroîtroient moins importantes ; mais elles ne le sont pas peu quand on voit les choses de plus près. Premièrement, il est à propos de donner quelque récompense aux soldats qui sont venus ici les premiers.

On est redevable en partie à leur courage des bons succès qu'on a eus jusqu'ici, et l'espérance d'une pareille distinction en fera venir d'autres, et les engagera à imiter la valeur et la sagesse des premiers. Secondement, il faut faire en sorte que quelques familles de gentilshommes et d'officiers viennent s'établir ici pour pouvoir par eux-mêmes, et par leurs enfans, remplir les emplois à mesure qu'ils viendront à vaquer. Troisièmement, il est de la dernière conséquence que les missionnaires et ceux qui commanderont dans la Californie, vivent toujours dans une étroite union. Cela a été jusqu'à présent par la sage conduite et par le choix judicieux qu'en a fait, d'intelligence avec nous, M. le comte de Montezuma, vice-roi de la Nouvelle-Espagne. Mais comme les missionnaires sont assez occupés de leur ministère, il faut qu'on les décharge du soin des troupes, et que la caisse royale de Guadalupe fournisse ce qui leur sera nécessaire. Il seroit à souhaiter que le roi nommât lui-même quelque personne d'autorité et de confiance avec le titre d'intendant ou de commissaire-général, qui voulût par zèle, et dans la seule vue de contribuer à la conversion de ce royaume, se charger de payer à chacun ce qui lui seroit assigné par la cour, et de pourvoir au bien des colonies, afin que tous pussent s'appliquer sans distraction à leur devoir, et que l'ambition et l'intérêt ne ruinassent pas en un moment, comme il est souvent arrivé, un ouvrage qu'on n'a établi qu'avec beaucoup de temps, de peines et de dangers.

Voilà, ce me semble, messeigneurs, tout ce que vous avez souhaité que je vous donnasse par écrit. Il sera de votre sagesse et de votre prudence ordinaire, de juger ce qu'il est à propos d'en faire savoir au roi notre maître. Il aura sans doute beaucoup de consolation d'apprendre qu'à son avènement à la couronne, Dieu ait ouvert une belle carrière à son zèle. Je venois ici chercher des secours, sans

lesquels il étoit impossible , ou de conserver ce que nous venions de faire , ou de pousser plus loin l'œuvre de Dieu : la libéralité du prince a prévenu et surpassé de beaucoup nos demandes. Que le Seigneur étende son royaume autant qu'il étend le royaume de Dieu , et qu'il vous donne , messeigneurs , autant de bénédictions que vous avez de zèle pour faciliter l'établissement de la religion dans ces vastes pays , qui ont été jusqu'à présent abandonnés. Je suis, etc.

MISSIONS DE SAINT-DOMINGUE.

LETTRE DU PÈRE MARGAT

AU PÈRE ***.

A Notre-Dame de la petite Anse, côte de Saint-Domingue ,
dépendante du Cap, ce 27 février 1725.

MON RÉVÉREND PÈRE, il y a long-temps, me dites-vous, que vous soupirez après les missions; votre attrait seroit pour les plus laborieuses, et pour celles où il y a le plus à souffrir : une seule difficulté vous arrête, c'est le peu de disposition que vous vous sentez à apprendre des langues étrangères. Cet obstacle, m'ajoutez-vous, ne se trouve point dans nos missions des colonies, et c'est ce qui vous les feroit choisir préférablement aux autres. Mais vous êtes bien aise de savoir à quels travaux elles engagent, le bien qu'il y a à faire pour avancer la gloire de Dieu et procurer le salut des âmes, et enfin ce qu'on y trouve à souffrir dans l'exercice de nos fonctions. C'est sur quoi je vais vous satisfaire sans vous rien déguiser, et avec toute la sincérité que vous me connoissez.

Quand nous n'aurions d'autre occupation que celle d'être chargés de la conduite spirituelle des François que la richesse du commerce attire ici de toutes les provinces, il y auroit, ce me semble, de quoi contenter le zèle d'un homme apostolique : prêcher, confesser, catéchiser, administrer les sacremens, visiter les malades, assister les moribonds, entretenir la paix et l'union dans les familles, voilà à quoi engage notre ministère; mais ce

n'en est qu'une partie : les nègres esclaves ne sont pas un moindre objet de notre zèle ; nous pouvons même les regarder comme notre couronne et notre gloire.

En effet, il semble que la Providence ne les ait tirés de leur pays que pour leur faire trouver ici une véritable terre de promesse, et qu'il ait voulu récompenser la servitude temporelle à laquelle le malheur de leur condition les assujettit, par la véritable liberté des enfans de Dieu, où nous les mettons avec un succès qui ne peut s'attribuer qu'à la grâce et aux bénédictions du Seigneur. Vous ne serez pas fâché de connoître le caractère et le génie d'une nation à la conversion de laquelle vous travaillerez peut-être un jour. L'idée que je vais vous en donner ne sera pas tout-à-fait conforme à celle que se forment quelques-uns de nos commerçans, qui croient leur faire beaucoup d'honneur de les distinguer du commun des bêtes, et qui ont de la peine à s'imaginer que des peuples d'une couleur si différente de la leur puissent être de la même espèce que les Européens.

Il est vrai qu'à parler en général les nègres sont communément grossiers, stupides, brutaux, plus ou moins selon la différence des lieux où ils ont pris naissance. Le commerce qu'ils font avec les Européens et avec leurs compatriotes, anciens dans la colonie, les civilise et les rend dociles. Il s'en trouve même plusieurs parmi eux qui ont de l'esprit et du talent pour les arts auxquels on les applique, et où souvent ils réussissent mieux que les François. Leur simplicité naturelle les dispose en quelque sorte à mieux recevoir les vérités chrétiennes. Ils sont peu attachés aux superstitions de leur pays, et la plupart arrivent ici sans aucune teinture de religion. Comme il n'y a point de préjugés à vaincre, leurs esprits sont plus capables des impressions du christianisme, et c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Le baptême,

pour peu qu'il leur soit connu, devient l'objet de leurs désirs. Ils le demandent avec des empressements incroyables, et ils témoignent une vénération profonde pour tout ce qui y a du rapport. Le jour où ils ont le bonheur d'y être admis est le plus sacré de leur vie. Ceux qu'ils ont choisis pour parrains et marraines, acquièrent sur eux un droit auquel ils se feroient un scrupule de n'être pas soumis. A certains vices près, qui se ressentent du climat où ils sont nés, et qui sont fomentés par la licence de leur éducation et par les mauvais exemples qu'ils ont souvent devant les yeux, on ne trouveroit presque point d'obstacle à leur parfaite conversion. Mais quand on les a une fois fixés par les engagements d'un légitime mariage, cet obstacle cesse d'ordinaire, et ils deviennent d'excellens chrétiens. Ce sont ces pauvres esclaves, au nombre d'environ cinquante mille, qui nous occupent continuellement, dix-huit missionnaires que nous sommes. Quand nous ne trouverions d'autre bien à faire que de baptiser les enfans d'une nation qui multiplie beaucoup, et qui s'accroît chaque année par la multitude des vaisseaux qui en transportent un grand nombre dans cette colonie, le zèle d'un ouvrier évangélique auroit de quoi se satisfaire; il ne se passe guère de semaines qu'on n'en apporte cinq ou six à l'église, et quelquefois davantage. Ces enfans, nés dans le sein de la religion, en apprennent de bonne heure les principes et les maximes; ils n'ont presque rien de la grossièreté de leurs pères; ils ont plus d'esprit, et parlent notre langue plus purement et avec plus de facilité que la plupart des paysans et des artisans de France. Quand ils sont parvenus à un certain âge, et qu'on les a fixés par le mariage, il n'est pas rare de trouver parmi eux de saintes familles où règnent la crainte de Dieu, l'attachement constant à leurs devoirs, l'assiduité à la prière et aux plus fervens exercices du christianisme.

On a vu de jeunes esclaves donner des preuves éclatantes de leur fermeté, et s'exposer aux plus rigoureux traitemens, plutôt que de consentir aux sollicitations de ceux qui cherchoient à les séduire.

Quoique *les nègres nouvellement arrivés de Guinée* n'aient pas, généralement parlant, d'aussi heureuses dispositions, on ne laisse pas de les tourner assez aisément au bien. Il est vrai que le caractère de leur dévotion est conforme à la grossièreté de leur génie, mais on y trouve cette précieuse simplicité si vantée dans l'Évangile : croire un seul Dieu en trois personnes, le craindre et l'aimer, espérer le ciel, appréhender l'enfer, éviter le péché, réciter les prières, se confesser de temps en temps, communier lorsqu'on les en juge capables, voilà toute leur dévotion. Du reste, ils ont une docilité entière ; ils nous écoutent avec attention, et, pourvu que ce qu'on leur dit soit à leur portée, ils profitent insensiblement de nos instructions : ils en confèrent ensemble à leur manière ; les plus savans instruisent leurs compatriotes nouveaux venus, et leur donnent une grande idée du baptême. Ce sont des semences qui fructifient avec le temps. Ils les présentent ensuite au missionnaire afin qu'il les examine ; ils leur font répéter en sa présence ce qu'ils leur ont appris ; et lorsqu'on les trouve suffisamment instruits, et que d'ailleurs on est informé de leur bonne conduite, on détermine le jour qu'on les admettra au baptême. On ne peut rien ajouter à la confiance et au respect que ces pauvres gens ont pour les missionnaires : ils nous regardent comme leurs pères en Jésus-Christ. C'est à nous qu'ils s'adressent dans toutes leurs peines ; c'est nous qui les dirigeons dans leurs établissemens, et qui les réconcilions dans leurs querelles ; c'est par notre intercession qu'ils obtiennent souvent de leurs maîtres le pardon des fautes qui leur auroient attiré de sévères châtimens ; ils sont convaincus que nous

avons leurs intérêts à cœur, et que nous nous employons à adoucir la rigueur de leur captivité, par tous les moyens que la religion et l'humanité nous suggèrent ; ils y sont sensibles, et ils cherchent en toute occasion à nous en marquer leur reconnoissance. Si nous étions un plus grand nombre d'ouvriers, nous pourrions parcourir plus souvent pendant l'année les diverses habitations, qui sont quelquefois éloignées de quatre ou cinq lieues de l'église ; nos instructions plus fréquentes produiroient de plus grands fruits, et ranimeroient la ferveur de ces bonnes gens ; mais comme chacun de nous est seul dans son district, il ne nous est guère possible de nous éloigner de notre église, de crainte que, pendant notre absence, on ne vienne nous chercher pour des malades qui sont toujours en grand nombre.

Voilà, mon révérend père, une légère idée de ce qui se peut faire ici d'avantageux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes : venons aux peines attachées à notre ministère. On n'en manque point, et ceux qui se consacrent à ces missions doivent s'attendre à diverses *épreuves*. Il y en a que cause l'intempérie du climat, d'autres qui sont attachées à la nature des emplois. Il y en a de particulières pour les nouveaux venus, d'autres qui sont le fruit des travaux et du long séjour. Il y en a enfin qui crucifient le corps et altèrent la santé, et d'autres qui tourmentent l'esprit et affligent l'âme. Dans les unes et les autres, on trouve de quoi exercer la patience.

Je ne vous dissimulerai pas que Saint-Domingue présente d'abord un coup d'œil charmant à un missionnaire nouvellement débarqué. Une vaste plaine, de vertes prairies, des habitations bien cultivées, des jardins plantés, les uns d'indigo, et les autres de cannes à sucre, rangées avec art et symétrie ; l'horizon borné ou par la mer ou par des montagnes couvertes de bois, qui, s'élevant en am-

phithéâtre, forment une perspective variée d'une infinité d'objets différens ; des chemins tirés au cordeau, bordés des deux côtés par des haies vives de citronniers et d'orangers ; mille fleurs qui réjouissent la vue et parfument l'air. Ce spectacle persuade à un nouveau venu qu'il a trouvé une de ces îles enchantées qui ne subsistent que dans l'imagination des poètes. Mais, toute riante qu'est cette image, mettez-vous dans l'esprit qu'il n'y a qu'une grande envie de faire fortune, ou un zèle ardent de travailler au salut des âmes, qui puisse faire trouver quelque agrément dans ce séjour. Je regarde comme une des plus grandes incommodités de cette île la *chaleur* excessive du *climat*, dont j'attribue en partie la cause à la situation même de l'île. Ses côtes sont assez basses ; et comme elle est partagée dans toute sa longueur par une chaîne de hautes montagnes, elle reçoit par réflexion tous les rayons du soleil qui l'échauffent extrêmement. Cette conjecture me paroît d'autant mieux fondée, que plus la plaine s'élargit, moins la chaleur est sensible. Au contraire dans les anses, et dans les autres endroits plus serrés, tels que sont le Cap, le petit Goave, etc., les chaleurs y sont presque insupportables. Il est vrai que, par une disposition admirable de la Providence, cette violente chaleur est modérée par deux sortes de *vents* qui soufflent régulièrement chaque jour : l'un, qu'on appelle *brise*, se lève vers les dix heures du matin, et souffle de l'est à l'ouest jusqu'à quatre ou cinq heures du soir ; l'autre, qu'on nomme *vent de terre*, se lève de l'ouest sur les six ou sept heures du soir, et dure jusqu'à huit heures du matin. Mais comme l'action de ces vents est souvent arrêtée ou interrompue par diverses causes, il reste toujours assez de chaleur pour fatiguer extraordinairement ceux que leurs affaires appellent hors de la maison, surtout depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir de l'été, qui dure presque

neuf mois entiers. C'est dans ce temps-là qu'on est exposé à recevoir ces violens coups de soleil qui causent des fièvres accompagnées de transport et de douleurs de tête inconcevables; elles mettent le sang et les esprits dans un très-grand mouvement : j'en ai vu à qui l'on avoit mis sur la tête des bouteilles d'étain remplies d'eau ; l'agitation des esprits la faisoit bouillonner comme si la bouteille avoit été sur le feu. Si l'impression du soleil se fait sur la main ou sur la jambe, elle y cause une inflammation semblable à un érysipèle.

Nos habitans ont la précaution de ne sortir que rarement dans ces heures critiques, ou bien ils ne voyagent qu'en *chaise* : c'est une voiture qui est devenue très-commune, et ce n'est plus une distinction de s'en servir. On nous a souvent pressés d'en user comme d'autres religieux qui ont leurs missions dans cette partie de l'île qui dépend de *Léogane* ; mais nous n'avons pas cru jusqu'ici devoir nous procurer cette commodité, et nous nous contentons de quelques chevaux, souvent assez mauvais, à cause de la rareté des bons, et du prix excessif où les fait monter la quantité des chaises roulantes. Cependant notre ministère nous engage à de fréquens et pénibles voyages : il nous est même impossible de garder certaines mesures que la prudence sembleroit exiger, pour être en état de rendre de plus longs services. On nous vient chercher à toute heure, et le jour et la nuit, quelquefois pour plusieurs endroits éloignés les uns des autres, soit pour confesser, soit pour administrer le baptême. A peine est-on de retour d'un quartier, qu'on nous appelle dans un autre. Souvent, après une course fatigante, lorsqu'on croit prendre un peu de repos, on vient au milieu de la nuit interrompre notre sommeil, pour courir à un prétendu moribond qui se porte quelquefois mieux que nous. Encore est-on heureux lorsque, pendant ces courses, on n'est

point accueilli de ces orages soudains et violens qui se forment presque toutes les après-dînées, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Les rayons du soleil, élevant le matin les vapeurs de la terre, les ramassent, et en forment le soir des espèces d'ouragans, toujours accompagnés d'éclairs, de tonnerre, et d'un vent impétueux. La pluie tombe alors si abondamment, qu'en un instant on en est tout percé. Ce ne seroit ailleurs qu'un rafraîchissement ; mais ici ces sortes d'accidens sont suivis d'ordinaire de quelques accès de fièvre, ou de quelque autre fâcheuse incommodité. Quoique les chaleurs soient moins vives dans les *maisons*, on ne laisse pas d'en souffrir beaucoup ; elles vous jettent dans l'abattement, et vous ôtent les forces et l'appétit. Une quantité prodigieuse de mouches achèvent de vous désoler. Il faut porter à tout moment le mouchoir au visage pour les chasser, ou pour en essuyer la sueur qui découle en abondance.

Peut-être croirez-vous qu'on se sent soulagé lorsque le *soleil est sur son déclin* : point du tout. Le vent tombe tout à coup avec le soleil, et vous laisse respirer un air étouffant produit par les vapeurs de la terre échauffée, qui ne sont plus dissipées par la bise. Si vous voulez sortir pour jouir de la fraîcheur des soirées, vous vous trouvez investi d'une armée de *maringouins*, qui vous obligent de rentrer au plus vite dans la maison et de vous y renfermer. Il y a des temps où, quelques précautions qu'on prenne, on en est tourmenté pendant toute la nuit. Le bruit importun de leur bourdonnement et la pointe aiguë de leur trompe vous agitent sans cesse, et vous causent de longues et de dangereuses insomnies. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que vers le *minuit* le temps change, et que le vent de terre, qui souffle pour lors avec plus de force, amène la fraîcheur. On seroit tenté d'en jouir, mais il faut bien s'en donner de garde ; il faut même avoir

soin de se couvrir , si l'on ne veut s'exposer à de fâcheuses maladies. Ce n'est pas à dire que le soleil ait la même force pendant toute l'année ; les vents du nord , qui soufflent depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mars , modèrent les chaleurs et amènent des *pluies* qui rafraichissent l'air ; mais ces pluies sont si abondantes , que les rivières débordent , que les chemins se rompent et deviennent presque impraticables. Comme l'air humide et grossier cause dans cette saison une infinité de maladies , c'est le temps où un missionnaire est le plus occupé au dehors. Il est obligé de passer des rivières à la nage , de se traîner dans les boues , de gravir des montagnes , de traverser des forêts , de s'exposer à mille incommodités , dont la moindre est d'avoir toute la journée la pluie sur le corps. Ce fut dans une semblable saison que nous perdimes le père *Vanhove*. Ce missionnaire , que son zèle entraînoit au-delà de ses forces , étant appelé pour un malade , s'obstina à vouloir passer une rivière que l'orage avoit grossie. La violence des eaux l'emporta , et ce ne fut que le lendemain qu'on trouva son corps fort loin de l'endroit où il étoit tombé. C'est ainsi que , victime de sa charité , il couronna une vie sainte par une mort que nous avons regardée comme une espèce de martyre. Il est difficile qu'un air toujours embrasé , ou épaissi par des vapeurs malignes , ne cause pas de *fréquentes maladies* ; mais c'est principalement aux *nouveaux venus* qu'il est contraire. On n'en voit guère qui , à leur arrivée , ne paient le tribut. Il y en a qui s'en défendent , les uns trois mois , les autres six , quelques-uns un an et même deux ans ; mais il y en a peu qui s'en exemptent. L'attaque est vive et brusque les huit premiers jours que la maladie se déclare ; si elle traîne en longueur , c'est un signe certain de guérison. Le défaut de soins et de ménagement est plus à craindre que la malignité du mal. Si la maladie du pays

s'y mêle, le malade tombe dans une mélancolie profonde, dont on a bien de la peine à le tirer. Ajoutez les chaleurs excessives, qui, étant si fâcheuses aux personnes saines, ne peuvent être qu'insupportables à celles que le poids du mal accable. J'ai passé par cette épreuve, et je crus un temps que je deviendrois absolument inutile à cette mission; mais, grâce à Dieu, ma santé s'est affermie, et je suis plus en état que personne d'en supporter les travaux.

Il ne faut que considérer le petit nombre de *missionnaires* que nous sommes, pour comprendre qu'il n'est pas possible de ménager la santé des convalescens, autant qu'il seroit nécessaire pour leur parfait rétablissement. Lorsque j'arrivai ici accompagné de plusieurs autres missionnaires, on ne songea d'abord qu'à profiter d'un secours attendu depuis long-temps. A peine fûmes-nous débarqués, qu'on destina les uns à remplir les postes vacans, et les autres à desservir les quartiers nouvellement établis. Le district qui m'échut en partage étoit le plus étendu de toute la mission. Je ne tardai guère à être attaqué de la maladie ordinaire. L'éloignement où j'étois du centre de la mission, fit que je m'obstinai à continuer mes fonctions plus long-temps que la violence du mal ne le permettoit. Je me traînois, le mieux qu'il m'étoit possible, en allant assister les malades; et quand je ne pouvois souffrir le cheval ni marcher à pied, je me faisois porter dans un *hamac*, et souvent il arrivoit qu'en administrant les sacremens je tombois en foiblesse. Enfin il fallut me transporter à notre maison du Cap, où ma vie fut quelque temps en danger. Le père de la *Vérouillère*, étant parti pour remplir le poste que je laissois vide, fut pris de la même maladie et en mourut. Mes forces n'étoient pas encore bien rétablies, qu'il me fallut le remplacer. Ce retour précipité produisit plusieurs rechutes qui reculèrent ma guérison. C'est cette complication de travail et de maladie qui a mis au tombeau le

père *de Baste*, le père *Lexi*, le père *Allain* et le père *Michel*. Si l'on eût pu ménager les nouveaux venus, et leur laisser essayer les premières maladies dans notre maison du Cap, où l'on ne manque d'aucun secours nécessaire, nous n'aurions pas perdu d'excellens sujets que la mort a enlevés à la fleur de l'âge. Mais cette sorte d'épreuve ne regarde point les personnes d'un âge avancé; au contraire ce climat est favorable pour les *vieillards*, et ils y trouvent de quoi réchauffer les glaces de l'âge. Nous en avons quelques-uns qui sont venus fort âgés dans cette île. Ils s'y sont sentis comme renaître, et ils soutiennent encore aujourd'hui tout le poids du travail avec plus de courage et de vigueur que les plus jeunes d'entre nous.

Une autre épreuve qui peut étonner un nouveau missionnaire accoutumé au tumulte des villes d'Europe, et à la vie sociale de nos maisons, c'est la *solitude* : elle est extrême, lorsque son ministère ne l'appelle point au-dehors : il se trouve seul dans une maison isolée et environnée de bois et de montagnes, loin des secours dont on peut avoir besoin à toute heure, livré à la merci de deux nègres, dont toute l'attention est quelquefois de nuire à leur maître. Dans le temps des grandes pluies et des débordemens de rivières très-fréquens, on passe quelquefois jusqu'à huit jours entiers sans voir personne. C'est alors, mon révérend père, que le don de la prière et de l'étude est absolument nécessaire pour n'être pas livré à l'ennui. Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver de l'occupation sans sortir de chez soi; la décoration et l'entretien de son église en peuvent fournir : on peut aussi s'appliquer avec agrément et utilité à la culture d'un petit jardin. Les légumes de France y viennent bien communément. Un pareil amusement ôte à un désert cet air triste et sauvage qui en rendroit le séjour moins supportable. C'est de plus l'unique ressource qu'on ait pendant

le cours de l'année, pour subsister le carême et les jours d'abstinence, le poisson étant ici fort rare, moins par la stérilité des rivières ou de la mer que par la négligence des habitans. Mais, me direz-vous, nos maisons sont-elles si éloignées les unes des autres qu'on ne puisse se voir de temps en temps ? Je vous répondrai que ceux qui demeurent dans la plaine, ayant des voisins à trois ou quatre lieues, peuvent avoir quelque commerce ensemble, soit en se voyant chez eux, soit en se rendant au Cap, où est la maison principale. Mais ce plaisir, le seul que nous puissions goûter, est bien modéré par la peine du voyage, et par l'appréhension continuelle où l'on est que, pendant notre absence, on ne vienne nous demander pour quelque malade. Il y en a d'autres en grand nombre dont le département est dans des lieux de difficile accès, dans de doubles montagnes souvent environnées de rivières dangereuses : ceux-là ne sortent que rarement, et il y en a tel que je n'ai pu voir qu'une fois depuis six ans que je suis dans cette mission. Il est vrai qu'on pourroit égayer sa solitude par le commerce qu'on entretiendrait avec quelques-uns des habitans ; mais, pour de bonnes raisons, nous nous sommes mis sur le pied de ne sortir de chez nous que lorsque la bienséance ou la charité nous appelle au-dehors.

Enfin, mon révérend père, sans parler de beaucoup d'autres incommodités particulières à ces îles, telles que sont une multitude d'*insectes* de toute espèce, dont les uns sont venimeux et les autres très-importuns, je m'arrête aux seules peines attachées à notre emploi : ce n'en est pas une petite que le dégoût causé par notre assiduité continuelle auprès des *nègres*. On en confesse quelquefois plus de cent en une matinée. L'*odeur* du tabac en fumée dont ils ne peuvent se passer, jointe à celle de l'eau-de-vie de cannes, dont ils sont très-friands, compose un parfum

qui fait soulever le cœur à ceux qui n'y sont pas encore accoutumés. Il en coûte encore plus à la nature, lorsqu'on les assiste dans leurs *maladies*. On les trouve dans leurs cabanes, étendus par terre sur un méchant cuir qui leur sert de lit, au milieu de la fange et de l'ordure, souvent couverts d'ulcères depuis la tête jusqu'aux pieds. La chaleur étouffante de ces réduits fermés de tous côtés, et où il y a toujours du feu, la fumée épaisse et la mauvaise odeur qui y règnent, sont un rude exercice pour un missionnaire obligé d'y passer des heures entières, afin de les disposer à recevoir les sacremens et de les aider à mourir saintement. D'ailleurs, comme ils sont la plupart extrêmement grossiers, ils demandent une application infinie, et ce n'est qu'à force de leur rebattre les principes de la religion qu'on peut les instruire. C'est surtout dans l'exercice de la *confession* qu'on a le plus à travailler. La plupart s'y présentent comme des statues qui ne disent rien, à moins qu'on ne les interroge. D'autres vous accablent par le détail ennuyeux de mille inutilités, qu'on est obligé d'écouter avec patience pour ne les pas rebuter. La discussion de leurs intérêts est une autre source d'embarras : nous sommes les juges-nés de leurs différends, et il faut une extrême patience pour les écouter et les mettre d'accord. Je ne vous dirai rien de ce qu'on a à souffrir de la part de leurs maîtres : s'il y a ici, comme en Europe, des personnes d'une vie exemplaire et édifiante, il y en a d'autres dont la conduite peu réglée est une source d'inquiétude et d'affliction pour ceux à qui Dieu a confié le soin de leurs âmes. Voilà, mon révérend père, un exposé fidèle des travaux et des souffrances que cette mission présente à ceux qui s'y consacrent. Je me flatte que vous viendrez bientôt les partager avec nous, et que l'exemple d'un zèle aussi ardent que le vôtre ranimera notre ferveur, et nous aidera à soutenir avec

ÉCRITES DE L'AMÉRIQUE (SAINT-DOMINGUE). 359
plus de courage les peines attachées à notre ministère. Je
suis avec respect, etc.

LETTRE DU PÈRE MARGAT

AU PÈRE DE LA NEUVILLE.

A Notre-Dame de la petite Anse , le 2 février 1729.

MON RÉVÉREND PÈRE, avant que de répondre aux questions que vous me faites sur les Indiens qui habitoient anciennement Saint-Domingue, permettez-moi de me réjoindre un moment avec vous de l'idée de ce bon ecclésiastique dont vous me parlez dans votre lettre : touché, dites-vous, de l'abandon où on lui a dit qu'étoient les *nègres marrons* de nos colonies françoises, il fait des instances à la cour pour être envoyé auprès d'eux en qualité de missionnaire et leur procurer les secours spirituels dont ils manquent. Il est vrai que, quelque vif qu'ait pu être jusqu'ici notre zèle, il ne s'est pas encore étendu si loin : si ce vertueux ecclésiastique, dont la charité est louable, eût eu une juste idée des nègres marrons, il auroit sans doute cherché d'autres objets à son zèle, et auroit rendu plus de justice à notre conduite.

Le terme de *marron*, dont l'étymologie n'est pas fort connue même aux îles, vient du vieux mot espagnol *simarron*, qui veut dire un *singe* : on sait que ces animaux se retirent dans les bois, et qu'ils n'en sortent que pour venir furtivement se jeter sur les fruits qui se trouvent dans les lieux voisins de leur retraite, et dont ils font un grand dégât. C'est le nom que les Espagnols, qui les premiers ont habité les îles, donnèrent aux esclaves fugitifs, et qui a passé depuis dans les colonies françoises. En effet, lorsque les

nègres sont mécontents de leurs maîtres, ou qu'après avoir fait un mauvais coup, ils appréhendent le châtement, ils fuient dans les bois et dans les montagnes ; ils s'y cachent pendant le jour, et la nuit se répandent dans les habitations voisines pour y faire leurs provisions, et enlever tout ce qui tombe sous leurs mains. Quelquefois même, lorsqu'ils ont su se procurer des armes, ils s'attroupent pendant le jour, se mettent en embuscade, et viennent fondre sur les passans ; en sorte qu'on est souvent obligé d'envoyer des détachemens considérables pour arrêter leurs brigandages et les ranger au devoir. Jugez de là, mon révérend père, quelle figure feroit un missionnaire parmi ces sortes de gens : s'aviseroit-on en France de donner des curés aux voleurs de grand chemin ? Ce seroit pourtant l'emploi d'un missionnaire qu'on destineroit aux nègres marrons. Nous nous contentons d'exhorter nos nègres à ne point faire ce détestable métier, et quand quelqu'un d'eux a eu le malheur de s'y engager, s'il vient nous trouver, nous tâchons d'obtenir son pardon et de le remettre en grâce avec son maître.

Mais venons à l'autre question que vous me faites, et qui est plus sérieuse. Vous voulez savoir s'il ne reste plus d'*Indiens* de ce grand nombre qui peuploient autrefois *Saint-Domingue*, et vous êtes résolu, ajoutez-vous, de ne rien épargner pour qu'on travaille à leur conversion. C'est sur quoi je vais vous satisfaire. Il est certain que lorsque l'amiral *Christophe Colomb* aborda pour la première fois à l'île d'*Haïti* (c'est le nom indien de *Saint-Domingue*), il ne fut pas moins surpris de sa grandeur que de la multitude prodigieuse de ses habitans : cette terre de deux cents lieues de longueur, sur soixante et quelquefois quatre-vingts de largeur, lui parut habitée de toutes parts, non-seulement dans les plaines, qui s'étendent depuis le bord de la mer jusqu'aux montagnes qui occupent le milieu de

l'île, dans toute sa longueur de l'est à l'ouest, mais encore dans les montagnes mêmes, lesquelles, quoique fort escarpées, formoient néanmoins des états considérables.

A en croire les historiens espagnols, il n'y avoit pas moins d'un million d'Indiens, lorsque Colomb en fit la découverte : en nous décrivant les guerres que ces conquérans du Nouveau-Monde eurent à soutenir, ils nous les représentent combattant contre des armées de cent mille hommes, qui marchaient sous les étendards d'un seul *cacique*; ils comptent cinq ou six caciques, dont la puissance étoit égale, et qu'on n'a pu réduire que les uns après les autres. On pourroit soupçonner ces historiens d'avoir un peu exagéré ce nombre pour donner plus de lustre à leurs héros; mais Barthélemy de *Las-Casas*, qui n'étoit certainement pas le panégyriste et l'admirateur de sa nation, en compte un pareil nombre, et c'est sur quoi il fonde une partie des reproches amers qu'il fait à ses compatriotes. Quoi qu'il en soit, et pour répondre à votre question, je vous dirai, mon révérend père, que, de cette multitude d'Indiens, il n'en reste pas un seul, au moins dans la partie françoise de l'île, où l'on trouve aujourd'hui aucun vestige de ses anciens habitans. Il n'y en a plus dans la partie espagnole, à la réserve d'un *petit canton*, qui a été long-temps inconnu, et où quelques-uns se sont maintenus comme par miracle au milieu de leurs ennemis, ainsi que je vous l'expliquerai dans la suite.

Vous me demanderez sans doute ce qu'est devenue la multitude étonnante de ce peuple. Je vous avoue, mon révérend père, que la religion ne peut s'empêcher de s'élever contre la politique, et que l'humanité a bien de la peine à ne pas se récrier contre la destruction générale d'une nation qui ne s'est trouvée coupable que pour n'avoir pu souffrir les injustices et les violences de son vainqueur.

On doit rendre justice au zèle et à la piété des rois ca-

tholiques *Ferdinand* et *Isabelle*. Encore plus touchés du désir d'étendre l'empire de Jésus-Christ que leur propre domination, ils prirent les précautions les plus sages pour établir la foi parmi leurs nouveaux sujets et assurer leur tranquillité. Rien de plus chrétien que les instructions qui furent données aux chefs de cette noble entreprise : on leur recommanda sur toutes choses, que l'intérêt de la religion soit le mobile et la règle de toutes leurs démarches ; on leur ordonna d'avoir de grands ménagemens pour ces peuples, de n'employer à leur conversion que les moyens ordinaires employés par l'Église, et de les attirer plutôt par la douceur, par la raison et par les bons exemples, que par la violence et par la force. Surtout la reine *Isabelle*, qui regardoit la découverte des Indes comme son ouvrage, n'oublia aucun des devoirs d'une souveraine qui, aux plus rares qualités d'une héroïne, joignoit les plus vifs et les plus respectueux sentimens que la religion inspire. Aussi, dans les différens voyages que fit *Colomb* pour rendre compte à ses maîtres du succès de ses entreprises, la reine, qui lui donna de fréquentes audiences, ne s'informa de rien avec plus d'empressement que des progrès de la foi, et ne lui recommanda rien plus fortement que de ménager des sujets qu'une nouvelle domination ne devoit déjà que trop alarmer. Mais il est assez ordinaire que les rois ne trouvent pas toujours dans leurs ministres de fidèles exécuteurs de leurs volontés : ceux principalement qui, dépositaires de l'autorité souveraine, l'exercent dans des lieux où leur conduite ne peut être que difficilement recherchée, ne s'accoutument que trop à en abuser.

Cette réflexion ne regarde point *Colomb* ; ce fut, sous tous les rapports, un des plus grands hommes de son siècle : le succès de son entreprise, qui est un des plus nobles efforts du génie, du courage et de la résolution, l'immortalise avec justice ; mais sa piété singulière, son attache-

ment tendre et solide à toutes les pratiques de la religion , n'ont sans doute pas peu contribué à des succès si éclatans. Il s'en fallut bien qu'un si grand homme fût secondé comme il le méritoit. La troupe des nouveaux argonautes que conduisoit ce moderne Jason , n'étoit pas toute composée de héros. Si quelques-uns en avoient la bravoure, très-peu en eurent la sagesse et la modération : c'étoit pour la plupart des hommes que l'espoir de l'impunité des crimes dont ils étoient coupables, avoit exilés volontairement de leur patrie, et qui, au hasard d'une mort du moins honorable, aspiraient aux richesses immenses de cette conquête. Le mauvais caractère de ces nouveaux conquérans causa la perte de tant d'âmes qui, avec le temps, auroient pu fonder une nombreuse chrétienté. Ici, mon révérend père, pour vous obéir, je me trouve comme engagé à vous faire un précis historique de la première des révolutions qui produisit, en peu d'années, dans la plus florissante île des Indes, la perte totale d'une si grande nation.

Ce fut, comme on sait, au commencement de décembre de l'année 1492, que Christophe Colomb, après un long trajet et de grands risques, aborda enfin à cette île, à laquelle il donna d'abord, à cause de sa grandeur, le nom d'*Hispaniola*, ou petite Espagne : on ne l'appela *Saint-Domingue* que dans la suite des temps, et c'est la capitale qui a donné insensiblement ce nom à toute l'île. Ce fut par sa pointe la plus occidentale qu'il la reconnut : il rangea d'abord toute la côte qui fait la partie du nord, et, remontant avec peine de l'ouest à l'est, il jeta l'ancre dans un port de la province de Marien, entre Mancenille et Montechrist, qu'il appela Port-Royal. Ce canton étoit sous la domination d'un des principaux caciques de l'île, nommé *Guacanarig* : son état s'étendoit le long de la côte du nord, et comprenoit tout le pays, depuis ce qu'on nomme aujourd'hui la Vega-Real jusqu'au Cap-François,

qui retient encore maintenant le nom de ce prince ; car les Espagnols l'appellent *el Guarico*, par corruption de *Guanarico*.

Il n'y avoit rien de barbare dans les manières de ce prince : ses sujets s'apprivoisèrent bientôt avec ces étrangers, dont la vue les avoit d'abord surpris ; ils les reçurent avec toute la cordialité possible, et ils se disputoient les uns aux autres à qui feroit plus de caresses à ces nouveaux hôtes. Ceux-ci firent bientôt connoître que l'or étoit le principal objet de leurs recherches. Les *Indiens* se firent aussitôt un plaisir de se dépouiller de leurs riches colliers et de leurs autres ornemens, pour en faire présent à ces nouveaux venus. Une sonnette ou quelque autre babiole de verre qu'on leur donnoit en échange, leur sembloit préférable à toutes les richesses qu'ils tiroient de leurs mines. Prévenus de la plus haute estime pour ces étrangers, qu'ils regardoient comme descendus du ciel, ils tâchoient de se conformer à leurs manières. Une croix qu'on avoit plantée au milieu de leurs habitations, devint bientôt l'objet de leur vénération. A l'exemple des Espagnols, ils se prosternoient à terre, ils se frapportoient la poitrine, ils levoient les yeux et les mains vers le ciel, et sembloient déjà rendre leurs hommages au vrai Dieu, qu'ils ne connoissoient encore que d'une manière fort imparfaite. Le vaisseau que montoit l'amiral étoit mouillé sur un fond de mauvaise tenue : ayant chassé sur ses ancrs, il alla tout à coup se briser contre des roches à fleur d'eau, qu'on nomme ici *réefs*. Cet accident déconcertoit les mesures de Colomb, et le mettoit, pour ainsi dire, à la merci des *Indiens*. Le bon roi *Guacanarig* n'oublia rien pour le consoler de cette perte : il commanda sur-le-champ une nombreuse escadre de canots pour aller au secours du bâtiment étranger ; et, de peur que la vue de la proie ne tentât ses sujets, il alla lui-même les tenir en respect par sa pré-

sence. Il fit promptement retirer tous les effets du vaisseau , les fit transporter dans un magasin sur le bord de la mer , et les fit garder avec soin. Enfin , touché de l'affliction de Colomb , ce bon prince versa des larmes ; et , pour le dédommager autant qu'il lui étoit possible , il lui offrit tout ce qu'il possédoit dans l'étendue de ses états , et le pria d'y fixer sa demeure. L'amiral à qui il restoit une caravelle , obligé d'aller rendre compte en Espagne de sa découverte , répondit à ce généreux cacique qu'il ne pouvoit pas demeurer plus long-temps avec lui ; mais qu'en attendant son retour , qui ne seroit pas éloigné , il lui laisseroit une partie de ses gens. Le cacique s'employa aussitôt à faire construire un bâtiment sûr et commode pour ses nouveaux hôtes : des débris du vaisseau échoué , on éleva une espèce de fort , auquel Colomb donna le nom de *Navidad* , parce qu'il étoit entré dans cette baie le jour de la nativité de Notre-Seigneur. On le munit par-dehors d'un bon fossé ; il étoit défendu d'ailleurs par une compagnie d'environ quarante hommes , sous la conduite d'un brave Cordouan , nommé *Diego Darasta* : on lui laissa un canonier expert avec quelques pièces de campagne , un charpentier , un chirurgien , et on les pourvut de munitions pour une année entière.

L'éloignement d'un chef sage et ferme fut la source du dérangement de la *nouvelle colonie*. L'amiral leur avoit recommandé en partant de se comporter en gens d'honneur et en véritables chrétiens : ils ne l'eurent pas plus tôt perdu de vue , qu'ils oublièrent ses sages remontrances. La division introduisit le désordre , et le libertinage y mit le comble. Également avarés et débauchés , ils se répandirent comme des loups ravissans dans tous les lieux circonvoisins , se jetant avec fureur sur l'or et sur les femmes des Indiens ; ils joignirent la cruauté à la violence , et poussèrent tellement à bout leur patience , qu'au lieu d'a-

mis sincères, ils en firent des ennemis irréconciliables. Ce fut vainement que Guacanariq leur remontra qu'ils avoient intérêt à ménager ses sujets, et qu'il ne pourroit plus les contenir s'ils les pousoient ainsi aux dernières extrémités ; ils n'en continuèrent pas moins leurs brigandages ; ils firent plus, ils abandonnèrent la forteresse ; et, ayant pénétré chez les nations voisines, ils laissèrent partout les plus funestes impressions de leur libertinage. Tant de crimes ne furent pas long-temps impunis. Les Indiens, qui ne connoissoient ces étrangers que par leurs violences, leur dressèrent des embûches ; *Caunabo*, un des caciques de l'île, en surprit quelques-uns lorsqu'ils enlevoient ses femmes, et les massacra tous. Ce fut là comme le signal du soulèvement général ; on ne fit plus de quartier à tous ceux qu'on put découvrir. Ce succès enfla le cœur des Indiens, qui s'aperçurent qu'il n'étoit pas si difficile de se délivrer de ces hommes qui leur paroisoient si terribles auparavant, et dont la seule vue les faisoit trembler. *Caunabo*, à la tête de ce qu'il put ramasser de ses vassaux, s'avança jusqu'au fort de la *Navidad*, où il n'y avoit que cinq soldats, qui, fidèles aux ordres d'*Arafia*, ne voulurent jamais le quitter. En vain le fidèle et zélé *Guacanariq* vola-t-il au secours de ses amis. Surpris d'une attaque si brusque, il n'eut pas le temps de s'y préparer : l'armée de *Caunabo*, beaucoup plus forte, eut aisément le dessus, et le cacique blessé fut forcé d'abandonner ses nouveaux alliés à leur mauvais sort. Que pouvoient faire cinq hommes contre une multitude innombrable de ces barbares ? Ils se défendirent pourtant avec beaucoup de valeur, et les Indiens n'osoient les approcher pendant le jour ; mais, s'étant coulés dans les fossés à la faveur des ténèbres, ils mirent le feu au fort, qui fut bientôt consumé.

Le prompt retour de l'amiral qui aborda avec une flotte nombreuse à Port-Royal, le 28 novembre 1493, auroit pu

rétablir la tranquillité ; mais, n'ayant encore amené avec lui que le ramas de la canaille et des brigands dont on avoit purgé l'Espagne et vidé les prisons, des gens de ce caractère n'étoient capables que d'aigrir le mal ; d'ailleurs la plupart des chefs qui commandoient sous lui, jaloux de son autorité, et ne voulant agir que selon leurs vues particulières, ne gardèrent aucun des sages ménagemens que demandoit l'intérêt d'une colonie naissante : la guerre s'alluma de toutes parts, et elle fut longue et cruelle. Mon dessein n'est pas d'en faire ici la description ; je ne prétends qu'indiquer par quels malheurs cette ile a été dépeuplée de ses anciens habitans. Les Castellans, outrés de la résistance qu'ils trouvoient dans leurs nouveaux sujets, ne leur firent aucun quartier. Je ne rapporterai pas ici les cruautés qu'ils exercèrent, et qui furent détestées de leur propre nation. Il leur en coûta trois années pour réduire ces malheureux. Six rois, dont les états étoient fort peuplés, essayèrent en vain leurs forces contre l'ennemi commun. Si le sort des armes eût dépendu de la multitude, ils auroient mieux défendu leur liberté ; mais les épées et les armes à feu de leurs ennemis, trouvant des corps nus et désarmés, en faisoient un horrible carnage, et plus de la moitié des Indiens périt dans cette guerre.

Ces infortunés subirent enfin la loi du plus fort, et furent quelque temps tranquilles : la puissance et le crédit de *Guacanariq* contribuèrent beaucoup à cette paix. Ce cacique, toujours ami des Castellans, avoit porté le zèle jusqu'à les accompagner dans leurs expéditions. Sa médiation acheva de pacifier les esprits. Mais de nouvelles cruautés rallumèrent bientôt le feu mal éteint : les Indiens songèrent à secouer un joug qui leur étoit insupportable ; mais le moyen qu'ils employèrent leur fut plus fatal qu'à leurs ennemis. Ils prirent le parti d'abandonner la culture des terres, et de ne plus planter ni manioc ni maïs, se

flattant que dans les bois et les montagnes où ils se retiroient, la chasse et les fruits sauvages leur fourniroient suffisamment de quoi subsister, et que leurs ennemis seroient forcés par la disette d'abandonner leur pays. Ils se trompèrent : les Castillans se soutinrent par les rafraîchissemens qui venoient d'Europe, et n'en furent que plus animés à poursuivre les Indiens dans les lieux que ceux-ci croyoient être inaccessibles. Ces malheureux, sans cesse harcelés, fuyoient de montagnes en montagnes : la misère, la fatigue, et la frayeur continuelle où ils étoient, en firent encore plus périr que le glaive. Ceux qui échappèrent à tant de misères, furent enfin obligés de se livrer à la discrétion du vainqueur, qui usa de ses droits avec toute la rigueur possible. Jusqu'alors on ne s'étoit pas mis fort en peine d'exécuter les ordres de la cour d'Espagne pour l'instruction de ces infidèles : les guerres fréquentes n'en avoient pas laissé le loisir, et les violences dont on usoit envers eux ne leur inspiroient guère le désir de se faire instruire.

Cependant des religieux de Saint-Dominique et de Saint-François, et quelques ecclésiastiques séculiers étoient passés aux Indes. Ces zélés *missionnaires* leur prêchèrent les vérités de la foi ; quelques intervalles de modération et de douceur dont on usa par les ordres réitérés de la cour, commencèrent à effacer les fâcheux préjugés qu'ils avoient contre la nation castillane : déjà ils écoutoient les ministres de l'Évangile avec respect et avec docilité, et il y avoit tout lieu de croire qu'en continuant les voies de douceur, on les feroit entrer insensiblement dans le bercail de Jésus-Christ. Mais la mort de la *reine Isabelle*, qui fut bientôt suivie de celle de *Christophe-Colomb*, ruina de si belles espérances. Cette princesse avoit toujours protégé les Indiens ; elle avoit même donné ordre de rechercher exactement la conduite des principaux auteurs

de tant de cruautés pour les punir sévèrement ; et , voulant laisser un monument éternel de la bonté de son cœur pour ces nouveaux sujets , par un article particulier de son testament , elle chargea le roi Ferdinand son époux , la reine Jeanne sa fille , et le prince Charles son petit-fils , de continuer l'œuvre de Dieu , en laissant la liberté à ces malheureux , et en tâchant , par des voies de douceur , de les amener à la connoissance du vrai Dieu. Les intentions de cette pieuse princesse ne furent pas mieux suivies dans cette disposition que dans beaucoup d'autres. Les Indiens avoient commencé à jouir d'une espèce de liberté. A la réserve de quelques corvées , et des tributs qu'on exigeoit d'eux , on les laissoit vivre dans leurs villages selon leurs usages , sous le gouvernement de leurs caciques. L'avarice des principaux officiers entreprit de les dépouiller de ce reste de liberté. On proposa au conseil de Ferdinand d'asservir entièrement ces sauvages , et de les répartir entre les habitans , pour être employés sous leurs ordres aux travaux des mines , et aux autres ministères qu'ils jugeroient à propos. On appuyoit ce projet de motifs de religion et de politique ; il est impossible , disoit-on , que ces peuples se portent à embrasser la foi , tandis qu'on les laissera dans le libre exercice de leurs superstitions , et qu'on n'usera point avec eux d'une violence salutaire : la politique y trouvoit encore plus d'avantage , parce que , ajoutoit-on , cette dispersion , les mettant hors d'état de rien entreprendre , coupera racine à toutes leurs révoltes.

Voilà l'époque de la *ruine entière des Indiens*. Les missionnaires , qui avoient déjà éprouvé que le fréquent commerce des Européens et le dérèglement de leurs mœurs détruisoient en peu de momens tout ce que leurs plus solides instructions n'établissoient qu'avec beaucoup de temps et de travail , virent bien que la servitude où

on les jetoit ruineroit entièrement les vues qu'on avoit de les convertir à la foi : aussi leur zèle éclata-t-il hautement. Les pères Antoine *Montesino* et Pierre de *Cordoue*, dominicains, furent les plus ardens à déclamer contre le partage des Indiens. Les officiers castillans, auteurs du projet, et qui en pressoient l'exécution, furent piqués des discours des missionnaires; ils se crurent désignés dans leurs sermons, et en portèrent des plaintes à la cour. Ce fut là la source d'une infinité de contestations, où la religion ne gagna rien, et où la charité perdit beaucoup. Cependant, sur les représentations réitérées des missionnaires, la cour fit tenir des assemblées de théologiens, où la question des partages fut agitée avec autant de chaleur que peu de succès : ces sortes d'affaires, qui ont deux faces, et qui présentent de chaque côté de plausibles apparences, trouvent de part et d'autre leurs partisans. La cour se crut par là suffisamment autorisée à suivre son premier plan; elle envoya ordre à Michel *Passamonte*, trésorier des droits du roi, de finir sans délai l'affaire des partages. Cette commission lui donna un grand crédit et une autorité qui éclipsa celle des gouverneurs. Maître de la fortune des habitans, dont les Indiens alloient devenir le plus riche fonds, il se vit en état de se faire beaucoup d'amis et de créatures. On fit donc le dénombrement de ce qui restoit d'Indiens, et il ne s'en trouva plus que soixante mille.

On peut s'imaginer quel fut le *désespoir des Indiens*, lorsqu'ils se virent forcés de quitter leurs anciennes demeures, pour aller se livrer aux caprices de leurs nouveaux maîtres. La servitude est toujours cruelle, mais elle l'est surtout à ceux qui sont nés libres. Il est vrai que la cour avoit fait des réglemens qui en auroient adouci l'amertume s'ils eussent été exactement observés; mais les maîtres ne s'appliquèrent qu'à tirer tout le profit qu'ils

purent de leurs acquisitions ; ils chargèrent ces malheureux des plus rudes travaux, et, sans égard aux défenses du roi, ils les firent servir de bêtes de charge. Le chagrin et la misère en diminuèrent encore le nombre ; et lorsque, cinq ans après, *Rodrigue d'Albuquerque* eut succédé à *Passamonte* dans l'emploi de commissaire-distributeur des Indiens, il ne s'en trouva plus que quatorze mille.

Ce funeste succès des partages, qui ne justifioit que trop les plaintes des missionnaires, ranima de nouveau leur zèle. Le célèbre *Barthélemy de Las-Casas* fut celui qui se signala davantage. C'étoit un vertueux ecclésiastique, que le désir de la conversion des infidèles avoit attiré dans le Nouveau-Monde ; il possédoit la plus grande partie des talens qui font les hommes apostoliques, un grand zèle, une charité ardente, un désintéressement parfait, une pureté de mœurs irréprochable, un tempérament robuste et à l'épreuve des plus rudes fatigues. Ses plus grands ennemis ne lui reprochèrent qu'une vivacité peu mesurée, et ce reproche n'étoit pas sans fondement ; mais sa vertu, son intelligence et le talent singulier qu'il avoit de gagner la confiance des Indiens, le rendirent très-respectable. Uni de sentimens avec les missionnaires dominicains, il travailla de concert avec eux pour anéantir les partages ; et, s'étant enfin déterminé à entrer dans leur ordre, il n'en sortit que pour prendre l'administration de l'évêché de *Chiapa*. Tel fut l'homme apostolique que la Providence suscita pour le soulagement des Indiens. On ne peut exprimer les fatigues, les dégoûts et les contradictions qu'il eut à essuyer dans la poursuite d'un si généreux dessein ; il lui fallut souvent traverser cette vaste étendue de mer qui sépare l'Amérique d'avec les autres parties du monde. Ses premières démarches furent mal reçues à la cour de Ferdinand, où les officiers de Saint-Domingue avoient eu soin de le décrier, en le faisant passer pour un esprit brouillon. La

mort de *Ferdinand* ayant mis la régence entre les mains du *cardinal Ximénès*, *Las-Casas* crut la conjoncture favorable pour son dessein ; il ne fut pas trompé. Le régent, touché de l'exposition pathétique que lui fit le saint homme de l'état pitoyable où l'avarice des Castillans tenoit les Indiens, songea efficacement à y remédier.

Il fit choix de quatre *religieux hiéronymites* qu'il envoya à Saint-Domingue en qualité de commissaires, avec de pleins pouvoirs pour réformer les abus, et surtout pour casser et annuler les partages faits par les précédens commissaires, s'ils le jugeoient à propos pour le bien de la religion. On fut fort surpris dans l'île de l'arrivée de ces commissaires que *Las-Casas* accompagnoit : leur commission, qui fut lue et publiée avec les cérémonies accoutumées, jeta la terreur dans l'île. Une commission si délicate demandoit du courage et de la fermeté. Les pères hiéronymites avoient de bonnes intentions, mais ils étoient timides et peu stylés au train des affaires. *Las-Casas* s'aperçut bientôt qu'ils mollessoient, en ne privant que quelques particuliers de leurs Indiens, et n'osant toucher aux plus puissans, qui étoient en même temps les plus mauvais maîtres : il somma les commissaires d'exécuter les ordres du régent ; mais on ne lui donna que des défaites. Les clamours recommencèrent bientôt, et les esprits s'aigrissant de plus en plus, chacun porta ses plaintes à la cour. *Las-Casas* accusa les hiéronymites de mollesse et de vues intéressées ; ceux-ci renouvelèrent les anciennes accusations contre *Las-Casas* : c'étoit une procédure à ne finir de long-temps ; les Indiens en furent les victimes.

Après ce peu de succès, le zèle de tout autre se seroit ralenti ; celui de *Las-Casas* n'en devint que plus vif. Les grands voyages ne lui coûtoient rien, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu. Il prit donc la résolution de repasser en Europe : on voulut l'arrêter ; mais il montra un

brevet du roi, qui lui laissoit l'entière liberté d'aller et de venir comme il jugeroit à propos. Il trouva les choses bien changées à son arrivéc en Espagne. Le cardinal Ximénès étoit mort; le *conseil des Indes* avoit été gagné, et étoit fort prévenu contre Las-Casas. Loin de se faire écouter sur les plaintes qu'il avoit à faire des commissaires, il eut à se défendre sur plusieurs chefs d'accusation qu'on avoit envoyés contre lui. L'habile missionnaire, se voyant hors d'état de réussir au tribunal des Indes, résolut de s'adresser directement au *prince Charles*, qui gouvernoit sous le nom et pendant la maladie de la reine Jeanne, sa mère. Cette résolution étoit hardie, et ne paroissoit guère prudente. Le jeune souverain, obsédé par les ministres flamands, ne s'embarassoit guère des Indes; il étoit trop occupé d'affaires plus importantes qu'il avoit sur les bras au commencement d'un règne épineux. Las-Casas se rendit à la cour; et comme on aime à y voir des hommes extraordinaires, il y fut reçu avec distinction. Le seigneur de *Chièvres*, gouverneur et principal ministre de Charles d'Autriche, l'écouta avec plaisir: les ministres flamands eurent aussi avec lui de fréquentes conférences; la jalousie qui régnoit entre les Espagnols et les Flamands au sujet de la confiance du prince, que ces derniers possédoient, servit beaucoup au missionnaire. Les Flamands furent charmés d'entrer en connoissance d'une affaire qui donneroit un nouveau relief à leur autorité, et leur feroit naitre un nouveau moyen de mortifier leurs rivaux. Ils promirent de faire attention à ses remontrances; mais les affaires qui survinrent à Charles, et les mouvemens qu'on se donna pour faire tomber la couronne de l'empire sur sa tête déjà chargée de tant de diadèmes, occasionèrent des lenteurs, qui donnèrent le loisir aux intéressés de prendre des mesures pour faire échouer le projet du missionnaire. On opposa un homme dont l'autorité étoit capable de balancer

celle du vertueux ecclésiastique ; c'étoit l'évêque de *Darien*. L'exemple de Saint-Domingue avoit déjà servi de règle au continent de l'Amérique, et ce bon prélat, plus attentif à ses intérêts qu'à ceux de son troupeau, avoit eu part à la distribution des Indiens. Il passa en Europe plutôt pour traverser Las-Casas que pour demander l'éclaircissement de quelques prétendues difficultés qui ne le touchoient que médiocrement. Le prélat alla aussitôt à la cour, où Las-Casas étoit fort assidu. Son premier soin fut de se déclarer contre l'opinion des missionnaires et de détruire, dans ses visites et dans ses entretiens, les raisons sur lesquelles ils appuyoient la nécessité de révoquer les partages des Indiens. Ce sentiment, si favorable à la cour et aux officiers qui y étoient intéressés, ne pouvoit manquer d'être agréé et de former un gros parti. Las-Casas avoit pour lui tous les gens de bien ; et si son parti n'étoit pas le plus fort, il paroissoit au moins le plus équitable. Ainsi les disputes, qui avoient déjà été si vives, commencèrent à se rallumer.

Ces contestations, qui partageoient la cour, piquèrent la curiosité du roi. Il résolut de convoquer une *assemblée* où les parties intéressées feroient valoir leurs raisons. Il fut donc ordonné à l'évêque de *Darien* et au père de Las-Casas de se trouver au conseil au jour qui fut fixé ; le même ordre fut donné à *Diègue Colomb*, fils du grand Christophe, qui, ayant succédé à son père dans la charge d'amiral des Indes, n'avoit pas hérité de son pouvoir ni de sa considération. Il étoit revenu depuis quelques années en Espagne, mécontent des atteintes que les officiers royaux donnoient continuellement à son autorité. La cour étoit nombreuse, la cause intéressante, et la présence du prince rendoit cette assemblée auguste. Il avoit reçu tout récemment le décret de son élection à l'empire, et ce fut là que pour la première fois il fut traité de *sacrée majesté*.

On avoit dressé un trône au lieu de l'assemblée, et le prince s'y rendit accompagné de ses ministres et d'un brillant cortège. Le seigneur de Chièvres et le grand chancelier étoient assis au pied du trône ; celui-ci ordonna, de la part de sa majesté, à l'évêque de Darien, de s'expliquer sur l'affaire des partages. Il s'excusa d'abord sur ce que cette affaire étoit trop importante pour la rapporter en public ; mais, ayant reçu un second ordre, il parla ainsi : « Il est bien extraordinaire qu'on délibère encore sur un point qui a déjà été tant de fois décidé dans les conseils des rois catholiques vos augustes aïeux : ce n'est sans doute que sur une connoissance réfléchie du naturel et des mœurs des Indiens, qu'on s'est déterminé à les traiter avec sévérité. Est-il nécessaire de retracer ici les révoltes et les perfidies de cette indigne nation ? A-t-on jamais pu venir à bout de les réduire que par la violence ? N'ont-ils pas tenté toutes les voies d'exterminer leurs maîtres, et d'anéantir leur nouvelle domination ? Ne nous flattons point ; il faut renoncer sans retour à la conquête des Indes et aux avantages du Nouveau-Monde, si on laisse à ces barbares une liberté qui nous seroit fatale. Mais que trouve-t-on à redire à l'esclavage où on les a réduits ? N'est-ce pas le privilège des nations victorieuses et la destinée des barbares vaincus ? Les Grecs et les Romains en usoient-ils autrement avec les nations indociles qu'ils avoient subjuguées par la force de leurs armes ? Si jamais peuples méritèrent d'être traités avec dureté, ce sont nos Indiens, plus semblables à des bêtes féroces qu'à des créatures raisonnables. Que dirai-je de leurs crimes et de leurs débauches qui font rougir la nature ? Remarque-t-on en eux quelque teinture de raison ? Suivent-ils d'autres lois que celles de leurs plus brutales passions ? Mais cette dureté les empêche, dit-on, d'embrasser la religion. Eh ! que perd-elle avec de pareils sujets ? On veut en faire des

chrétiens; à peine sont-ils des hommes ! Que nos missionnaires nous disent quel a été le fruit de leurs travaux et combien ils ont fait de sincères prosélytes. Mais ce sont des âmes pour lesquelles Jésus-Christ est mort ; j'en conviens. A Dieu ne plaise que je prétende les abandonner : soit à jamais loué le zèle de nos pieux monarques pour attirer ces infidèles à Jésus-Christ ! mais je soutiens que l'asservissement est le moyen le plus efficace ; j'ajoute que c'est le seul qu'on puisse employer. Ignorans, stupides, vicieux comme ils sont, viendra-t-on jamais à bout de leur imprimer les connoissances nécessaires , à moins que de les tenir dans une contrainte utile ? Aussi légers et indifférens à renoncer au christianisme qu'à l'embrasser , on les voit souvent, au sortir du baptême, se livrer à leurs anciennes superstitions. »

Le discours du prélat fut écouté avec attention, et reçu selon les différentes dispositions où l'on étoit. Lorsqu'il eut fini, le chancelier s'adressa au père de *Las-Casas*, et lui ordonna, de la part du roi, de répondre. Il le fit à peu près en ces termes : « Je suis un des premiers qui passèrent aux Indes, lorsqu'elles furent découvertes sous le règne des invincibles monarques Ferdinand et Isabelle, prédécesseurs de votre majesté. Ce ne fut ni la curiosité ni l'intérêt qui me fit entreprendre un si long et si périlleux voyage : le salut des infidèles fut mon unique objet. Que ne m'a-t-il été permis de m'y employer avec tout le succès que demandoit une si ample moisson ! Que n'ai-je pu, au prix de tout mon sang, racheter la perte de tant de milliers d'âmes qui ont été malheureusement sacrifiées à l'avarice ou à l'impudicité ! On veut nous persuader que ces exécutions barbares étoient nécessaires pour punir ou pour empêcher la révolte des Indiens ; qu'on nous dise donc par où elle a commencé. Ces peuples ne reçurent-ils pas nos premiers Castillans avec hu-

manité et avec douceur ? N'avoient-ils pas plus de joie à leur prodiguer leurs trésors , que ceux-ci n'avoient d'avidité à les recevoir ? Mais notre cupidité n'étoit pas satisfaite : ils nous abandonnoient leurs terres , leurs habitations , leurs richesses ; nous avons voulu encore leur ravir leurs enfans , leurs femmes et leur liberté. Prétendions-nous qu'ils se laissassent outrager d'une manière si sensible, qu'ils se laissassent égorger , pendre , brûler , sans en témoigner le moindre ressentiment ? A force de décrier ces malheureux , on voudroit nous insinuer qu'à peine ce sont des hommes. Rougissons d'avoir été moins hommes et plus barbares qu'eux. Qu'ont-ils fait autre chose que de se défendre quand on les attaquoit , que de repousser les injures et la violence par les armes ? Le désespoir en fournit toujours à ceux qu'on pousse aux dernières extrémités. Mais on nous cite l'exemple des Romains pour nous autoriser à réduire ces peuples en servitude. C'est un chrétien , c'est un évêque qui parle ainsi ! est-ce là son évangile ? Quel droit en effet avons-nous de rendre esclaves des peuples nés libres , que nous avons inquiétés sans qu'ils nous aient jamais offensés ? Qu'ils soient nos vassaux , à la bonne heure ; la loi du plus fort nous y autorise peut-être ; mais par où ont-ils mérité l'esclavage ?

« Ce sont des brutaux , ajoute-t-il , des stupides , des peuples adonnés à tous les vices. Doit-on en être surpris ? Peut-on attendre d'autres mœurs d'une nation privée des lumières de l'Évangile ? Plaignons-les , mais ne les accablons pas ; tâchons de les instruire , de les éclairer , de les redresser ; réduisons-les sous la règle , mais ne les jetons pas dans le désespoir. Que dirai-je du prétexte de la religion dont on veut couvrir une injustice si criante ? Quoi ! les chaînes et les fers seront-ils les premiers fruits que ces peuples tireront de l'Évangile ? Quel moyen de faire goûter la sainteté de notre loi à des cœurs envenimés

par la haine et irrités par l'enlèvement de ce qui leur est le plus cher , leur liberté ? Sont - ce là les moyens dont les apôtres se sont servis pour convertir les nations ? Ils ont souffert les chaînes , mais ils n'en ont pas fait porter : Jésus-Christ est venu pour nous affranchir de la servitude , et non pas pour nous réduire à l'esclavage. La soumission à la foi doit être un acte libre ; c'est par la persuasion , par la douceur et par la raison qu'on doit la faire connoître. La violence ne peut faire que des hypocrites , et ne fera jamais de véritables adorateurs.

« Qu'il me soit permis de demander à mon tour au seigneur évêque si , depuis l'esclavage des Indiens , on a remarqué dans ce peuple plus d'empressement à embrasser la religion ? si les maîtres entre les mains de qui ils sont tombés ont beaucoup travaillé à instruire leur ignorance ? Le grand service que les partages ont rendu à l'état et à la religion ! Lorsque j'abordai pour la première fois dans l'île , elle étoit habitée par un million d'hommes ; à peine aujourd'hui en reste-t-il la centième partie. La misère , les travaux , les châtimens impitoyables , la cruauté et la barbarie en ont fait périr des milliers. On s'y fait un jeu de la mort des hommes ; on les ensevelit tout vivans sous d'affreux souterrains , où ils ne reçoivent ni la lumière du jour ni celle de l'Évangile. Si le sang d'un homme injustement répandu crie vengeance , quelles clameurs doit pousser celui de tant de misérables qu'on répand inhumainement chaque jour ! » Las-Casas finit en implorant la clémence de l'empereur pour des vassaux si injustement opprimés , et en lui faisant entendre que c'étoit à sa majesté que Dieu demanderoit compte un jour de tant d'injustices , dont il pouvoit arrêter le cours.

L'affaire étoit trop importante pour être décidée sur l'heure. L'empereur loua fort le zèle de Las-Casas , et l'exhorta à retourner dans sa mission , lui promettant

d'apporter un remède prompt et efficace aux désordres dont il lui avoit fait une si vive peinture. Ce ne fut que long-temps après que Charles , de retour en ses états , eut le loisir d'y penser ; mais il n'étoit plus temps , du moins pour Saint-Domingue. Tout le reste des Indiens y avoit péri , à la réserve d'un petit nombre qui échappa à l'attention de leurs ennemis. Une chaîne de montagnes partage Saint-Domingue dans toute sa longueur : il y a d'espace en espace de petits cantons habitables ; les précipices dont ils sont environnés en rendent l'abord très-difficile : ils peuvent servir de retraites assez sûres , et des familles entières de nègres marrons y ont quelquefois subsisté plusieurs années à l'abri des poursuites de leurs maîtres. Ce fut là qu'une troupe d'Indiens alla chercher un asile ; ils le trouvèrent dans les doubles montagnes du *Pifal* , à seize ou dix-sept lieues de la *Vega-Real*. Ils y subsistèrent plusieurs années inconnus au milieu de leurs vainqueurs , qui croyoient leur race entièrement éteinte. Ce fut une bande de chasseurs qui les découvrit. Leur petit nombre et le pitoyable état où ils étoient , ne causèrent plus d'ombrage. Leurs vainqueurs gémissent peut-être eux-mêmes sur la cruauté de leurs ancêtres. On les traita avec beaucoup de douceur , et ils répondirent parfaitement à toutes les avances d'amitié qu'on leur faisoit. Dociles aux instructions qu'ils reçurent , ils embrassèrent la religion chrétienne ; et , s'accoutumant peu à peu aux mœurs et aux usages de leurs maîtres , ils contractèrent avec eux des mariages. On leur permit d'ailleurs de vivre selon leurs coutumes ; ils les gardent encore maintenant en partie , et ne vivent que de chasse ou de pêche. Telle a été , mon révérend père , la destinée de la *nation indienne* dans l'île de Saint-Domingue. Adorons les vues de la Providence , qui semble ne s'être appesantie sur ce peuple que pour lui en substituer un autre. Je parle des

nègres, qui, tout mauvais qu'ils sont, ont néanmoins de meilleures dispositions au christianisme que les Indiens, si l'on en juge par les sauvages du continent, qui sont probablement de même race que ceux qui habitoient cette île. Je crois, mon révérend père, avoir satisfait pleinement à vos deux questions. Il ne me reste plus que de vous assurer du respect avec lequel je suis, etc.

LETTRE DU PÈRE MARGAT

AU PÈRE DE LA NEUVILLE.

A Notre-Dame de la petite Anse, le 20 novembre 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE, les *Mémoires de Trévoux* de l'année 1729 me tombèrent, il y a peu de jours, entre les mains : en lisant l'article 59 du mois de juin, je fus arrêté par une dissertation sur la *pintade*; dont on donne l'extrait : cette dissertation est de monseigneur Fontanini, archevêque titulaire d'Ancyre. Il l'a composée en expliquant une agate antique, sur laquelle est gravée la tête de la déesse Isis.

Parmi les ajustemens qui ornent la tête de la déesse, et dont l'illustre dissertateur donne des explications aussi ingénieuses que savantes, il insiste particulièrement sur un oiseau qui orne la partie supérieure du front de la déesse. Cet oiseau est, selon les antiquaires, celui que les Romains appeloient *afr avis*, et que l'on appelle indifféremment en Europe poule d'Afrique, de Barbarie, de Guinée, de Numidie, de Tunis, de Mauritanie, et le plus ordinairement encore *pintade*. Le savant prélat, qui convient de tous ces noms, prétend que quelques auteurs l'ont confondu mal à propos avec un autre oiseau appelé *méléagrides*. Comme

vous n'ignorez pas, mon révérend père, que les *pintades* sont ici très-communes, vous vous persuadez aisément que nous sommes plus en état de juger de la vérité des faits énoncés dans la dissertation, qu'on ne peut l'être en Europe. Je me suis imaginé que je ferois plaisir aux naturalistes, de donner, par manière d'examen critique, quelques éclaircissemens sur cette dissertation. Les savans sont sujets à se tromper comme les autres; c'est un apanage de l'humanité, et ce que j'ai à dire ne peut rien diminuer de l'estime que l'on fait avec tant de justice d'un mérite aussi solidement établi que l'est celui du savant archevêque dont je réfute le sentiment. Mon dessein est de faire voir, dans cette courte dissertation, que M. Fontanini n'est que suffisamment fondé à chercher une différence spécifique entre la *pintade* et la *méléagrides*.

Parmi un assez grand nombre d'auteurs qui ont parlé de la *pintade* et de la *méléagrides*, il y en a qui les ont confondues et qui n'en ont fait qu'une espèce : tels sont Varron, Columelle et Pline. D'autres les ont distinguées, et en ont fait deux diverses espèces : tels sont Suétone et Scaliger; avec cette différence, que Scaliger prétend mettre Varron de son côté; en quoi il est abandonné du savant prélat, qui critique son opinion. Il est à propos de rapporter d'abord le passage de Varron, dont le texte est comme la base de cette question, et donne lieu à la dispute qui est entre M. Fontanini et Scaliger. Varron, au neuvième chapitre du troisième livre de *l'Agriculture*, distingue trois espèces de poules différentes, par autant de noms distingués : il nomme la première *villatica*; la seconde, *rustica*; et la troisième, *africana*. C'est en parlant de cette troisième espèce qu'il s'explique ainsi : *Gallinæ sunt aliæ, grandes, variae, gibberæ, quas meleagrides appellant Græci. Hæ novissimè in triclinium gallearium introierunt è culinâ propter fastidium hominum : veneunt, propter penuriam,*

magnò. La simple lecture de ce texte fait voir que Varron ne pouvoit s'expliquer ni plus clairement ni plus précisément, pour faire entendre que la *pintade* et la *méléagrides* sont de la même espèce. Cependant Scaliger a cru y trouver deux espèces distinguées, en supposant qu'il devoit y avoir un point après *gibberæ*, et qu'on devoit lire ensuite : *Quas meleagrides appellant Græci, hæ novissimæ, etc.* Mais, outre que cette ponctuation est uniquement de l'invention de Scaliger, et qu'on n'en trouve aucun vestige dans les différens exemplaires, c'est qu'elle feroit tomber Varron dans une contradiction palpable, en ce qu'après avoir posé pour principe qu'il n'y a que trois espèces de poules, il y en ajouteroit là même une quatrième; ce qui est absurde, au sentiment de M. Fontanini.

Comme mon unique but est d'éclaircir cette question; avant que de réfuter le sentiment du savant prélat, je crois devoir faire un commentaire abrégé de ce texte de Varron. En premier lieu *gallinæ, sunt*, dit-il; la *pintade* doit être en effet rangée sous le genre des poules; elle en a tous les attributs et toutes les qualités: crête, bec, plumage, ponte, couvée, soin de ses petits. En second lieu, les différences des poules *pintades* sont fort bien désignées par Varron, dans ces paroles: *grandes, variæ, gibberæ*. *Grandes*: elles sont effectivement plus grosses que les poules communes. *Variæ*: leur plumage est tout moucheté. Il y en a ici de deux couleurs: les premières ont des taches noires et blanches, disposées en forme de rhomboïdes; d'autres sont d'un gris plus cendré. Les unes et les autres sont blanches sous le ventre, au-dessous et aux extrémités des ailes. *Gibberæ*: leur dos, en s'élevant, forme une espèce de bosse, et représente assez naturellement le dos d'une petite tortue. Cette bosse n'est cependant formée que du repli des ailes; car, lorsqu'elles sont plumées, il n'y a nulle apparence de bosse sur le corps; ce

qui la fait paroître davantage, c'est que leur queue est courte et recourbée en bas, et non pas élevée et retroussée en haut, comme celle des poules communes. Cette description que Varron fait de la *pintade* est fort juste, mais elle n'est pas complète : je vais suppléer à ce qui lui manque. Elle a le cou assez court, fort mince, et légèrement couvert de duvet. Sa tête est singulière ; elle n'est point couverte de plumes, mais revêtue d'une peau spongieuse, rude et ridée, dont la couleur est d'un blanc bleuâtre. Le sommet est orné d'une petite crête en figure de corne ; elle est de la hauteur de cinq à six lignes ; c'est une substance cartilagineuse. Gessner, à ce qu'on rapporte, la compare au *cornio* du bonnet ducal, que porte le doge de Venise. Il y a pourtant de la différence, en ce que le *cornio* du bonnet ducal est incliné sur le devant, comme la corne de la licorne, au lieu que la corne de la *pintade* est un peu inclinée en arrière, comme celle du rhinocéros. De la partie inférieure de la tête, qu'on peut appeler, quoique improprement, les joues de la *pintade*, pend de chaque côté une barbe rouge et charnue, de même nature et de même couleur que la crête des coqs. Enfin, sa tête est terminée par un bec trois fois plus gros que celui des poules communes, très-pointu, très-dur, et d'une belle couleur rouge. Ajoutons encore, pour donner une description plus exacte de la *pintade*, qu'elle pond et couve de même que les poules ordinaires : ses œufs sont plus petits et moins blancs ; ils tirent un peu sur la couleur de chair, et sont marquetés de points noirs. On ne peut guère l'accoutumer à pondre dans le poulailler ; elle cherche le plus épais des haies et des broussailles, où elle pond jusqu'à cent cinquante œufs successivement, pourvu qu'on en laisse toujours quelqu'un dans son nid. On ne permet guère aux *pintades* domestiques de couvrir leurs œufs, parce que les mères ne s'y attachent point, et abandon-

nent souvent leurs petits ; on aime mieux les faire couvrir par des poules d'Inde, ou par des poules communes. Rien n'est plus joli que les jeunes *pintades* : elles ressemblent à de petits perdreaux ; leurs pieds et leur bec rouges, joints à leur plumage qui est alors d'un gris de perdrix, les rendent très-agréables : on les nourrit avec du millet ; mais elles sont fort délicates et très-difficiles à élever.

La *pintade* est un animal extrêmement vif, inquiet et turbulent : elle court avec une vitesse extraordinaire, à peu près comme la caille et la perdrix, mais elle ne vole pas fort haut ; elle se plaît néanmoins à se percher sur les toits et sur les arbres, et s'y tient plus volontiers pendant la nuit que dans les poulaillers : son cri est aigre, perçant, désagréable, et presque continuel ; c'est une fâcheuse musique pour ceux qui n'y sont pas accoutumés, et encore plus pour les malades, et pour ceux qui sont sujets à des insomnies. Du reste, elle est d'humeur querelleuse, et veut être la maîtresse dans la basse-cour. Les plus grosses volailles, et même les poules d'Inde, sont forcées de lui céder. La dureté de son bec et l'agilité de ses mouvemens la font respecter de toute la gent volatile. Sa manière de combattre est à peu près semblable à celle que Salluste attribue aux cavaliers numides : leurs charges, dit-il, sont brusques et précipitées ; si on leur résiste, ils tournent le dos, et un instant après ils font volte-face ; cette perpétuelle alternative harcèle extrêmement l'ennemi. Les *pintades*, qui se sentent du lieu de leur origine, ont conservé le génie numide. Les coqs d'Inde, glorieux de leur corpulence, se flattent de venir aisément à bout des *pintades* ; ils s'avancent contre elles avec fierté et gravité ; mais celles-ci les désolent par leurs marches et contre-marches ; elles ont plus tôt fait dix tours, et donné vingt coups de bec, que ceux-là n'ont pensé à se mettre en défense.

Les *pintades* ne sont point originaires de l'Amérique ; elles nous viennent de Guinée : les Génois les ont apportées avec les premiers nègres qu'ils s'étoient engagés d'amener aux Castellans, dès l'année 1508. Les Espagnols n'ont jamais pensé à les rendre domestiques ; ils les ont laissées errer à leur fantaisie dans les bois et dans les savannes, où elles sont devenues sauvages ; et comme ils ont peu d'inclination pour la chasse des oiseaux, elles s'y sont multipliées à l'infini. On ne peut guère voyager sur les terres espagnoles, qu'on n'en trouve des bandes très-nombreuses. On les appelle *pintades marrones*. C'est une épithète générale que les Espagnols d'Amérique, et à leur exemple nos François, donnent à tout ce qui est sauvage et errant. Lorsque les François commencèrent à s'établir dans cette colonie, il y en avoit prodigieusement sur nos terres ; mais comme ils sont grands destructeurs de gibier, ils en ont tué une si grande quantité, qu'il n'en reste presque plus. La *pintade marrone* est un des mets les plus exquis qu'on puisse servir sur table ; sa chair est tendre et d'un goût qui surpasse celui des faisans. Le goût des *pintades* domestiques n'est pas si relevé, quoiqu'il soit meilleur que celui des autres volailles. Une jeune *pintade*, cuite à la broche, n'est point inférieure au perdreau ; les vieilles ne se mangent qu'en pâté ou bien à la daube ; c'est un mets très-délicat. Il semble que la bonté de cet oiseau et sa fécondité devroient engager nos habitans à en garnir leurs basses-cours, préférablement à toute autre volaille. Deux inconvéniens s'y opposent : le premier est son cri tout-à-fait incommode ; on pourroit y remédier en éloignant le poulailler de la maison ; mais, outre qu'elles seroient en proie aux nègres, il seroit difficile, pour peu qu'elles se multipliasent, de les tenir renfermées dans un même lieu ; quelques-unes ne manqueroient pas de s'échapper, et, se perchant la nuit sur le

toit de la maison ou sur les arbres voisins, elles y feroient entendre continuellement leurs cris importuns. Le second inconvénient, c'est qu'il faudroit se priver de toute autre volaille. Il est à observer que, quoique les *pintades* marrones et domestiques soient d'une même espèce, celles que nous élevons dans nos maisons ne viennent point de race espagnole marrone. On n'a jamais pu les accoutumer à rester dans des basses-cours : elles ont été apportées de Guinée, il y a environ treize à quatorze ans ; c'est depuis ce temps-là qu'elles ont beaucoup multiplié : leur nombre se seroit même bien plus augmenté, sans les raisons que je viens d'apporter.

Après ces éclaircissemens que j'ai crus nécessaires, il s'agit d'examiner la critique de M. Fontanini ; sur quoi je dis d'abord, qu'il ne me paroît pas que le savant prélat ait raison de distinguer la *pintade* de la *méléagride*. Il s'est appuyé sur l'autorité de Suétone pour faire cette distinction ; mais il semble que, dans la matière dont il s'agit, cet auteur doit être moins écouté que Varron, Columelle et Pline. Ceux-ci sont naturalistes de profession, au lieu que Suétone n'a fait son capital que de faits concernant l'histoire, et d'intrigues politiques. D'ailleurs, les différences que M. l'archevêque d'Ancyre produit ne sont point assez réelles ni assez marquées pour fonder une pareille distinction contre le sentiment de Varron et de Columelle. La *méléagride*, dit-on, est *marécageuse* ; il eût été bon d'en produire la preuve et de citer les auteurs qui en portent ce témoignage. Quoi qu'il en soit, la *pintade* marrone se trouve également dans les lieux aquatiques, sauvages et marécageux. « La *méléagride*, ajoute-t-on, est peu soigneuse de ses petits, qu'elle abandonne souvent. » La *pintade* en fait de même, ainsi que je l'ai déjà remarqué. On continue : « La *chair de la méléagride* est mauvaise. » On le dit sans doute sur le témoignage de

Pline, que nous allons examiner tout à l'heure. « La *pintade*, dit-on encore, est beaucoup plus grosse et plus grasse que la *méléagride*. » Il y a des *pintades* fort grosses ; il y en a des sèches et des maigres ; il y en a aussi de plus grosses les unes que les autres. Cette même diversité ne se rencontre-t-elle pas dans les poules ordinaires ? s'avisera-t-on pour cela d'y trouver des espèces différentes ? Enfin, on finit par dire que les appendices charnues et cartilagineuses qui pendent aux joues des *pintades* sont rouges, et que les *méléagrides* les ont bleues. Je voudrois les voir pour en juger : qu'on se rappelle ce que j'ai déjà dit, que la tête de la *pintade* et une partie de son cou sont de couleur bleue, et l'on verra que cette prétendue différence n'est qu'une erreur, et que, faute d'attention, on a confondu tantôt les appendices barbues avec la peau, et tantôt la peau avec les appendices. D'ailleurs, quand les *pintades* sont encore jeunes, ces barbes ne leur pendent point encore assez sensiblement pour se faire bien remarquer. On ne voit pour lors que la couleur bleue au bas de la tête. Lorsque les *pintades* vieillissent, les barbes charnues prennent un rouge bien plus foncé et plus obscur ; au lieu que la peau du cou, s'allongeant et se rétrécissant davantage dans les jeunes, frappe plus les yeux et se fait mieux remarquer que les appendices. C'est ce changement qui aura donné lieu à la méprise des auteurs qui ont écrit sur la poule de Numidie, et qui aura fondé la différence prétendue des appendices dans la *pintade* et dans la *méléagride*, dont on aura fait mal à propos deux espèces différentes.

Revenons maintenant au passage de Varron, et comparons ce qu'il a dit à la fin de ce passage avec les paroles de Pline, qui ne paroissent pas s'y accorder, et qui, par là, jettent de l'obscurité dans cette question. Je répète ses termes : *Hæ novissimè*, dit-il, *in triclinium gallearium*

introierunt è culinâ propter fastidium hominum : veneunt, propter penuriam, magnò. Ces paroles montrent évidemment que les *pintades* ou *méléagrides* s'étoient introduites depuis quelque temps à Rome, et que ceux qui tenoient des tables délicatement servies, se dégoûtant de mets ordinaires, ne trouvoient rien de plus propre à réveiller leur appétit que ces oiseaux, ce qui les rendoit extrêmement chers. Rien de plus naturel que le sens de ces paroles, et rien en même temps de plus conforme à la vérité. Horace, Pétrone, Juvénal et Martial nous le confirment en plusieurs endroits de leurs ouvrages. La *pintade* est en effet excellente, et elle doit faire l'ornement et les délices des meilleures tables. Il faut rendre justice à M. Fontanini ; il a fort bien compris le sens du passage de Varron, et c'est avec raison qu'il a censuré Pline, du moins quant à un article que je vais examiner. Pline, après s'être expliqué sur les poules de Numidie à peu près dans les mêmes termes que Varron, finit en disant qu'elles sont chères et très-recherchées à Rome, *propter ingratum virus*. L'illustre archevêque d'Ancyre critique Pline sur deux choses : 1^o sur ce qu'à l'exemple de Varron, il a confondu mal à propos la *pintade* avec la *méléagrïde* ; 2^o sur ce qu'il a mal compris ou mal rendu le sens de Varron, touchant le *fastidium hominum*. A l'égard du premier article, j'ai déjà fait voir que c'est avec raison que Columelle et Varron ont confondu la *pintade* avec la *méléagrïde*, qui ne diffèrent en effet que de nom. Elle s'appelle *poule pintade* ou *africaine* chez les Romains, et *méléagrïde* chez les Grecs. Par conséquent Pline n'a pu mieux faire que de se conformer au sentiment de ces deux habiles naturalistes. Pour ce qui est du second article, qui concerne le *fastidium hominum* de Varron, que Pline rend par ces mots, *propter ingratum virus*, je pense comme M. Fontanini, et en quelque sorte je serois porté à croire qu'il

est répréhensible : car supposant, comme le savant prélat en convient, que Pline et Varron sont de même sentiment sur la *pintade* et la *méléagridé*, qu'ils regardent comme étant une seule et même espèce, il faut nécessairement ou que Pline n'ait pas compris le *fastidium hominum* de Varron, ou que ces mots *propter ingratum virus* soient fautifs, et que le texte ait été corrompu. En voici la preuve. Tous deux, Varron et Pline, conviennent que la *pintade* et la *méléagridé* sont la même chose ; tous deux s'accordent à dire qu'elles sont fort recherchées des Romains, qu'elles sont fort chères en Italie, et qu'elles font les délices des bonnes tables : mais Varron prétend qu'elles ne sont recherchées que par les gens de bonne chère, *propter fastidium hominum*, c'est-à-dire, que pour piquer leur goût et les remettre en appétit ; et Pline veut qu'elles ne soient rares que *propter ingratum virus* : quel rapport et quelle conséquence !

Le plus savant des commentateurs de Pline (le père *Hardouin*, jésuite), que la mort nous a enlevé depuis peu de temps, dit là-dessus que ce naturaliste a voulu nous faire entendre que la *pintade* étoit en soi-même un fort mauvais ragoût, et qu'il n'étoit en vogue que par la fantaisie dépravée des Romains, qui cherchoient, comme on fait encore aujourd'hui, à ranimer leur goût par un mets qui n'avoit rien de bon que sa rareté et sa cherté. La remarque est fort bonne, tant qu'elle se renferme dans le général ; mais on me permettra de la trouver très-mal appliquée à l'espèce particulière dont il s'agit, parce que, en effet, la *pintade* par elle-même mérite la préférence chez les gens d'un goût délicat, et qu'elle est très-capable de devenir l'objet d'un raffinement de sensualité. Je conviendrai, si l'on veut, que la rareté d'un mets, quoique d'une bonté médiocre, en fait souvent le prix, qu'il y a même des ragoûts détestables auxquels une débauche outrée

peut donner de la vogue ; mais on conviendra aussi avec moi qu'il est hors de vraisemblance que des auteurs tels que Varron, Pétrone, Horace, Juvénal et Martial, aient fait à l'envi l'éloge de la *pintade*, si elle avoit été, ainsi que Pline s'exprime, un ragoût d'empoisonneur : *propter ingratum virus*. Concluons donc en premier lieu contre M. Fontanini, que Varron, ayant une parfaite connoissance de la *pintade* et de la *méléagrides*, s'est exprimé très-exactement et très-clairement, soit quand il les a réunies sous une même espèce, soit lorsqu'il a marqué la raison de sa rareté et du prix qu'elle coûtoit à Rome. Concluons en second lieu, avec M. Fontanini, que Pline n'a pas compris ou a mal rendu le sens de Varron, ou qu'il n'a pas bien connu la nature de la *pintade*, ou enfin, ce qui me paroît plus vraisemblable, que le texte de Pline n'est pas fidèlement rapporté de la manière dont on le cite. Je crois avoir raison de m'attacher à ce dernier sentiment, par l'estime que l'on doit avoir pour un si habile homme; car il n'est pas croyable que la poule de Numidie fût assez peu connue de ce savant naturaliste, pour qu'il en ait pu porter un jugement si faux. Ce qui me fait croire que le texte pourroit être altéré dans cet endroit, c'est que les termes qu'on rapporte comme de lui sont extraordinaires, et tout-à-fait obscurs : *Veneunt magnò propter ingratum virus*. Ces derniers mots me paroissent incompréhensibles et nullement faits l'un pour l'autre. A-t-on jamais pensé qu'une viande fût chère et recherchée, parce qu'elle est détestable et capable d'empoisonner ? D'ailleurs, que signifie un poison ingrat et désagréable ? Un écrivain aussi judicieux et aussi sensé qu'est Pline, seroit-il capable d'employer une expression si bizarre et si ridiculement entortillée ? Ceux qui sont à portée de consulter les différentes éditions, pourront peut-être y trouver de quoi confirmer mon sentiment ; c'est ce que j'abandonne à leurs recherches, faute

de commodité et de loisir pour pouvoir le faire moi-même. Je suis avec beaucoup de respect , etc.

LETTRE DU PÈRE MARGAT

AU PROCUREUR-GÉNÉRAL DES MISSIONS AUX ILES DE L'AMÉRIQUE.

Au Cap, le 20 juillet 1743.

MON RÉVÉREND PÈRE, vous souhaitez depuis long-temps d'avoir une explication détaillée de nos *missions à la côte de Saint-Domingue*. Je vais vous satisfaire. Nous travaillons à ces missions depuis 1704. Nous n'y trouvâmes d'abord que quatre ou cinq quartiers d'établis dans la partie de la côte que le roi confia à nos soins. La colonie s'est bien accrue depuis ce temps-là. On a formé quantité de nouveaux quartiers, et par conséquent de nouvelles paroisses; nous en avons dans notre district dix-neuf, qui, en suivant la côte est et ouest, et la parcourant ensuite nord et sud, donnent une étendue de plus de cent lieues. Les plus petites paroisses ont plus de six à sept lieues de contour; il y en a qui en ont plus de trente. On compte dans cette étendue plus de cent cinquante mille nègres. Le nombre des blancs n'est pas, à beaucoup près, si considérable. Il y a des paroisses dans les plaines, dont le terrain est plat et uni; il y en a quantité d'autres dans des pays montueux, coupés de ravins et très-difficiles à parcourir. Je ne répéterai point ici ce que j'ai marqué assez au long dans une de mes lettres précédentes au sujet du climat de Saint-Domingue, de différentes particularités du pays, et des occupations des missionnaires; je me borne dans celle-ci à vous décrire l'établissement, les progrès et la situation présente de nos missions.

Les colonies françoises commençoient à s'étendre dans l'île de Saint-Domingue vers la fin du dernier siècle. *Léogane* et toute sa dépendance étoit déjà gouvernée par les révérends pères dominicains , qu'on y appelle , comme dans toutes les îles de l'Amérique , les *pères blancs*. Cette portion de la mission qui leur fut confiée , leur est demeurée depuis ce temps-là. La dépendance du Cap , où les progrès de nos François avoient été plus lents , n'avoit presque rien de fixe pour le gouvernement spirituel. Le peu de paroisses qu'il y avoit dans les commencemens , étoient desservies par les premiers prêtres séculiers ou réguliers que le hasard ou les fonctions d'aumôniers de vaisseaux amenoient aux îles. La mission du Cap fut dans la suite confiée aux révérends pères capucins , et prit une forme plus régulière. Cela dura jusque vers 1702 ; mais les mortalités , si communes dans ces climats , mirent bientôt ces pères hors d'état de pouvoir soutenir cette mission ; la cour proposa donc aux supérieurs jésuites de s'en charger. Le père Gouye , alors procureur-général des missions de la compagnie aux îles de l'Amérique , par déférence pour les pères capucins , ne voulut rien accepter avant que de conférer sur cette affaire avec leurs supérieurs à Paris ; mais ceux-ci lui ayant déclaré positivement qu'ils n'étoient plus en état ni en volonté de fournir des sujets à la mission de Saint-Domingue , et qu'ils en faisoient une cession volontaire à ceux qui , du consentement de la cour , voudroient s'en charger , le père Gouye , sur cette réponse , alla offrir ses missionnaires au ministre , qui les accepta , et qui recommanda avec instance d'envoyer au plus tôt des ouvriers , parce que le besoin étoit urgent.

L'île de Saint-Christophe fut , comme chacun sait , envahie sur les François par les Anglois , l'an 1660 ; alors les habitans de ces colonies furent transportés partie à

Sainte-Croix et partie à la Martinique ; ils passèrent ensuite pour la plupart à Saint-Domingue, où ces nouveaux colons portèrent un accroissement considérable. Notre mission de Saint-Christophe, qui étoit florissante, suivit le sort de la colonie. Le supérieur reçut ordre de passer à Saint-Domingue pour y prendre possession de la mission du *Cap-François*. Il s'embarqua et aborda heureusement à la *caye Saint-Louis*. C'est la partie la plus sud de l'île de Saint-Domingue. On appelle *caye* dans l'Amérique les rochers qui s'élèvent du fond de la mer, et qui forment quelquefois de petites îles. Sur une de ces îles, à peu de distance de la côte qu'on appelle le *Fond de l'île à Vache*, la compagnie dite de Saint-Domingue bâtit alors un fort, à l'abri duquel elle se proposoit de défendre tous les établissemens que le roi lui avoit permis de faire dans tout le vaste terrain qu'on nomme ici le *Fond de l'île à Vache*. Ce terrain est, de toute la partie de l'île qui appartient aux François, le lieu le plus éloigné du *Cap*. Il y a par terre plus de cent lieues d'une traversée très-difficile ; il y a encore plus loin par mer, puisqu'il faut faire le tour de la moitié de l'île, qui, dans son total, n'a guère moins de trois cent cinquante lieues de circuit. Les hommes apostoliques ne sont jamais dépaysés, et trouvent partout de quoi s'occuper suivant leur ministère. Le missionnaire, attendant une occasion pour passer au *Cap*, s'occupa pendant quelques mois à faire gagner le jubilé à toute la garnison et à tous les ouvriers qui travailloient dans ce moment à la construction du fort Saint-Louis. Il le fit avec tant de zèle et une si grande satisfaction pour tout le monde, que messieurs les directeur et commandant de la compagnie n'oublièrent rien pour le retenir, ou du moins pour l'engager à procurer à cette portion de l'île une mission de jésuites. Le père leur donna les meilleures paroles qu'il put ; mais, suivant les

ordres pressans de ses supérieurs , il se rendit au Cap , où il arriva vers le commencement de juillet 1704.

Le *Cap* , aujourd'hui ville considérable , étoit alors bien peu de chose , et commençoit à peine à se relever des désastres qu'il avoit essuyés dans les guerres précédentes , ayant été brûlé deux fois en cinq ans par les Anglois et les Espagnols , réunis ensemble contre la France. Les débris sauvés des colonies de Saint-Christophe et de Sainte-Croix avoient jeté du monde au *Cap* , qui commençoit à se repeupler. Mais ces misérables *colons* , que l'ennemi avoit dépouillés de tous leurs biens , se trouvoient dans une triste situation. Ce fut une ample matière au zèle du missionnaire ; mais , quelque bonne volonté qu'il eût , il ne pouvoit guère leur donner que des assistances spirituelles , les Anglois ayant enlevé tout ce que pouvoit avoir acquis la mission de Saint-Christophe , et le père se trouvant au Cap dans l'embarras d'un nouvel établissement. La charité , qui est ingénieuse , lui fit trouver une ressource aux misères publiques ; il les représenta vivement , et il proposa , comme un remède nécessaire et convenable , d'établir une association de dames pieuses qui , par leurs charités et leurs soins , se fissent un devoir de visiter les malades et les personnes nécessiteuses qui n'osoient ouvertement demander l'aumône , et de leur procurer tous les soulagemens nécessaires. Comme il avoit le talent de manier les esprits , il vint à bout de son dessein. Les principales dames de la ville se firent un honneur d'entrer dans cette bonne œuvre. On vit donc en peu de temps une confrérie formée de *dames de Miséricorde* : on éliroit tous les ans une supérieure et une trésorière , et chacune des autres dames à leur tour , pour visiter les malades , et pour leur procurer chaque mois les secours de la confrérie. Ces dames ne bornèrent pas là leur charité ; elles établirent un *hôpital* pour les hommes , les femmes et les

familles entières, réduits à l'aumône ou malades. On acheta deux maisons pour cela; on établit un syndic; le tout sous la direction du supérieur de la mission, qui assembloit ces dames une fois tous les mois. Cet hôpital dura jusqu'en 1707, où M. de Charite, commandant en chef après la mort de M. Augé, ayant besoin des emplacements de ce nouvel hôpital pour aligner la nouvelle place d'armes, détruisit les maisons, et en renferma le terrain dans cette place, sans donner aucun dédommagement aux dames de la Miséricorde.

Il n'y avoit alors dans l'étendue de la dépendance du Cap que huit paroisses, savoir : *le Cap, le Morne-Rouge, l'Accul, la Petite-Anse, le quartier Morin, Limonade*, et deux au *Port-de-Paix*. Le père Gouye, procureur de la mission, sachant le besoin qu'on avoit de sujets pour gouverner ces paroisses, avoit déjà écrit avec succès dans toutes les provinces de l'assistance de France, pour exciter le zèle et obtenir des missionnaires. Le père Jean-Baptiste *Le Pers*, de la province de Flandre, fut des premiers à partir. Il arriva au Cap le 24 d'août 1704, et, dans le cours de l'année 1705, il fut suivi des pères *Olivier, Le Breton, Laval* et *Boutin*; ainsi, avec le secours de deux prêtres séculiers qui se trouvèrent dans ces quartiers, le supérieur de la mission eut de quoi remplir, dès cette année-là, toutes les paroisses vacantes. Il étoit juste de donner une forme stable à cette mission; c'est à quoi travailla efficacement le père Gouye, en obtenant du roi des *lettres-patentes*, qui furent enregistrées au parlement le 29 novembre 1704 : par ces lettres, le roi établit les *jésuites* dans l'administration spirituelle des colonies françoises de la côte de Saint-Domingue, depuis *Monte-Christ* jusqu'au *mont de Saint-Nicolas*, avec défense à tous prêtres séculiers ou réguliers de s'immiscer dans cette mission sans le consentement exprès des jé-

suites. Le supérieur du Cap fut établi supérieur-général de la mission.

Rien de plus déplorable que l'état où les missionnaires jésuites, distribués dans les différentes paroisses, trouvèrent leurs églises. La plupart étoient ouvertes de toutes parts, et livrées nuit et jour à toutes sortes de profanations par les hommes et par les bêtes, sans que rien pût les défendre. J'excepte l'église du *Cap*, où il y avoit un tabernacle dans les formes, envoyé par le roi. Le premier soin des nouveaux missionnaires fut donc de travailler à la réparation de leurs églises; c'est en quoi se signalèrent surtout le père Le Pers à *Limouade*, le père Boutin à *Saint-Louis*, et le père d'Autriche au *Port-de-Paix*.

Le Cap, déjà centre des missions, et destiné à être la ville principale et comme la capitale de la colonie françoise à *Saint-Domingue*, ne se distinguoit pas avantageusement par son *église*, qui n'étoit encore qu'un assez mauvais bâtiment de bois palissadé à jour, suivant l'ancienne manière de bâtir du pays, d'ailleurs assez malpropre et mal pourvue d'ornemens. C'étoit sans doute en cet état que l'avoit trouvée le père Labat, si connu par ses *Mémoires*, qui ne fut point édifié de cette négligence, et qui s'en plaint amèrement dans la description qu'il en fait. Mais, quand il y passa en 1703, cette ville ne faisoit encore que de se relever de deux incendies consécutifs; et d'ailleurs les églises de la colonie, en proie, pour ainsi dire, au premier venu qui vouloit s'en emparer, ne pouvoient guère être ni décorées ni entretenues comme il convient. Le zèle des missionnaires réveilla l'indolence des habitans, qui se sentoient encore de la licence de la *slibuste*. On forma donc au Cap de grandes entreprises pour la construction d'une église. Le père Boutin, qui s'y trouvoit alors en qualité de curé, et qui

venoit tout récemment d'achever l'église de *Saint-Louis*, qu'il avoit bâtie sans le secours d'aucun entrepreneur, prit encore sur lui d'en faire autant au Cap, et il en vint à bout. M. le comte d'Arquian, gouverneur de la ville, fut prié de poser la première pierre. Ce fut le 28 mars 1715, et en trois ans et demi (ce qui est prompt, vu la lenteur ordinaire des entreprises du pays), que l'église se trouva en état d'être bénie le 22 décembre 1718, sous le titre de l'assomption de la sainte Vierge. C'est un grand bâtiment de maçonnerie de 120 pieds de long sur 45 de large. En général, il est d'assez bon goût, quoique trop simple par le dedans, et trop peu spacieux aussi pour la quantité de monde qui est dans la ville. La sacristie est bien fournie et bien entretenue; ses ornemens sont beaux, et le service divin s'y fait avec autant d'ordre et de dignité qu'en aucune province de France. Il y a un clocher détaché du corps de l'église; c'est une tour carrée où il y a une assez belle sonnerie et une horloge qui s'entend dans toute la ville.

Je ne m'amuserai point ici, mon révérend père, à vous faire le détail des missionnaires arrivés depuis ce temps-là, ni à vous marquer les nouveaux établissemens de paroisses à mesure que la colonie s'est étendue. Vous en jugerez par l'exposé que je vais vous tracer de l'état présent de cette mission. Je parcourrai pour cela assez rapidement les différentes paroisses qui sont sous la direction du supérieur-général, et je ne m'arrêterai qu'autant qu'il sera nécessaire à quelques circonstances particulières qui méritent attention.

Le *Cap* qui, dans ses commencemens, n'étoit qu'un amas fortuit de quelques cabanes de pêcheurs et de quelques magasins pour les embarquemens, est présentement une ville considérable. Elle est bâtie au pied d'une chaîne de montagnes qui l'environnent en partie, et qui lui font

une espèce de couronnement. Ces montagnes, qui sont ou cultivées par des habitans ou boisées par la nature, forment un amphithéâtre varié qui ne manque pas d'agrément. La plus longue partie de la ville s'étend tout du long de la rade, qui peut avoir trois ou quatre lieues de circuit, et qui est toujours remplie d'un grand nombre de toute espèce de bâtimens. Il n'en vient guère moins de cinq cents chaque année, tant grands que petits; ce qui entretient dans cette rade un mouvement continu, qui donne à la ville un air animé. Toutes les rues en sont alignées et se coupent dans les traverses à angles droits; elles ont toutes trente à quarante pieds de large. Il y a dans le centre une belle place d'armes, sur laquelle l'église paroissiale fait face. Au milieu est une fontaine; on a planté sur les extrémités des allées d'arbres qui donneront de l'ombrage et de la fraîcheur. Les *maisons* n'en sont pas fort belles, mais elles sont assez riantes et bâties pour la fraîcheur et pour la commodité du commerce. C'est à trois incendies que le Cap doit son embellissement. Pour se garantir de pareils accidens, on s'est mis depuis dans le goût de bâtir en maçonnerie, et l'on fait tous les jours de nouvelles maisons qui, avec l'agrément, auront plus de solidité. Les bâtimens les plus considérables sont d'assez belles casernes où tous les soldats ont leur logement, et un grand magasin du roi, sur le bord de la mer, où le conseil supérieur et la justice ordinaire tiennent leurs séances.

Notre logement est dans un des endroits les plus élevés du Cap: on y arrive par une fort belle avenue de grands arbres qu'on appelle poiriers de la Martinique, parce que la feuille de ces arbres ressemble assez à celle des poiriers d'Europe. Cette allée donne un ombrage et une fraîcheur qu'on ne sauroit trop estimer dans un pays aussi chaud que celui-ci. La maison ne répond point à cela;

c'est une équerre de vieux bâtimens qui n'ont ni goût ni commodité ; nous y sommes très-mal et très-étroitement logés , mais la situation est belle et l'air fort bon. Ce qu'il y a de plus considérable , c'est une chapelle dédiée à saint François-Xavier ; elle est toute de pierres de taille , et fort bien décorée. Nous avons à nos côtés (la rue seulement entre deux) le couvent des religieuses de la congrégation de Notre-Dame , qui s'occupent utilement à l'instruction des jeunes créoles. Cet établissement , si nécessaire , n'a pas encore la forme qu'il doit avoir. Le feu père Boutin , qui en est le fondateur , avec le plus grand zèle et les meilleures intentions du monde , n'avoit pas le goût le plus sûr pour l'architecture. Comme il n'avoit pensé qu'au plus pressé , tous les bâtimens de cette maison ne sont ni solides ni proportionnés. Cette ville est la résidence ordinaire du gouverneur , de l'état-major , du conseil supérieur ; ce qui , avec les officiers de la juridiction ordinaire , les négocians de la ville et ceux de la rade , les allans et venans de la plaine , tant blancs que noirs et métis , met dans le Cap environ dix à douze mille âmes.

Outre un bel hôpital du roi , qui est à une demi-lieue du Cap , qui a plus de quatre-vingt mille livres de revenu , et où sont reçus et traités tous les pauvres et les soldats malades , il s'est formé en cette ville , depuis quelques années , *trois établissemens de charité* , qui sont d'une grande ressource pour les pauvres. Le premier est appelé *maison de Providence des hommes*. Il y a quelque temps qu'un de nos missionnaires , curé du Cap , fut touché de la misère de quantité de personnes qui viennent ici dans l'espérance de s'enrichir , et qui souvent , n'ayant ni moyen de subsister ni asile où se réfugier , prennent du chagrin , et bientôt après , saisis par la maladie , périssent misérablement dans le lieu même où ils avoient espéré faire quelque fortune. Ce missionnaire pensa que

ce seroit une œuvre bien charitable , et en même temps d'une grande utilité pour la colonie , de former un établissement où ces pauvres gens fussent reçus et entretenus , jusqu'à ce qu'il se présentât des emplois qui pussent leur convenir , suivant leurs talens et leurs professions. Il s'ouvrit sur son projet à un homme vertueux et intelligent , et , l'ayant trouvé dans une disposition favorable de se prêter à ses vues , ils mirent incessamment la main à l'œuvre. Le séculier offrit pour cela une petite maison avec son emplacement , qu'il avoit en propre , où l'on se propose de faire une augmentation de bâtimens , et le missionnaire s'engagea , de son côté , à nourrir et à entretenir les pauvres nouvellement arrivés. On en vint bientôt à l'exécution , et on ne manqua pas de pratiques. Le bruit de cet établissement s'étant répandu dans toute la colonie , chacun y applaudit , et se proposa de le favoriser suivant ses facultés. Les gouverneurs-généraux , l'intendant et le conseil supérieur du Cap , en prirent connoissance , y donnèrent leur approbation , et promirent leur protection. On acheta un emplacement plus étendu à l'extrémité du Cap , du côté des montagnes , où il y avoit du logement , du terrain , des nègres pour le faire valoir , et beaucoup de commodités , entre autres une belle source qui est au pied de la maison , avantage si précieux dans des climats tels que celui-ci ; et l'on y transporta le nouvel établissement , qui fut appelé la *maison de la Providence*. Le sieur de *Castelveyre* , qui est celui qui a consacré à ce pieux monument ses facultés et ses soins , en fut établi le premier *hospitalier*. Il y fait sa résidence , et tout le détail roule sur lui ; on y tient bureau tous les lundis , où se trouvent deux administrateurs séculiers , et le curé du Cap qui en est administrateur né. On y reçoit indifféremment tous les nouveaux venus : ils y sont nourris et entretenus jusqu'à ce qu'on leur ait trouvé quelque place au

Cap ou à la plaine. En attendant, on les occupe à quelque travail pour la maison. On y reçoit, outre ceux-là, tous les convalescens qui sortent de l'hôpital du roi, et tous les pauvres de la ville, dans laquelle on a recommandé très-instamment de ne donner aucune aumône aux mendiants, puisqu'ils trouvoient le vivre et le couvert à la Providence, et que quand ils mendoient, ce n'étoit que pour avoir de quoi s'enivrer; désordre jusqu'à présent trop commun, et auquel on s'est principalement proposé de remédier, en les obligeant à se retirer à la Providence. Quand ils sont malades, on les fait porter à l'hôpital du roi. Voilà déjà plus de six cents personnes, suivant les registres de cette maison, qui y ont passé, et qui, y ayant été reçues, ont été placées ensuite dans différens endroits. Si on avoit eu, il y a trente ans, un pareil établissement, on auroit conservé, dans la seule dépendance du Cap, plus de trente mille *colons* que la misère et le désespoir ont fait périr. Cette maison prend tellement faveur et est si fort au gré des habitans, qu'il s'y fait depuis quelque temps des legs et des donations considérables. On ne les hasardoit dans les commencemens qu'avec crainte, parce qu'on ne voyoit encore rien de bien solide; mais monsieur le général et monsieur l'intendant ont bien voulu y pourvoir, en déclarant, par une ordonnance spéciale, et en vertu de l'autorité du roi dont ils sont dépositaires, que ces maisons de Providence, si utiles au public, doivent être censées capables de recevoir et accepter toutes sortes de donations et de legs. Une déclaration si précise a rassuré le public, et a donné une nouvelle chaleur à la charité.

Le second établissement est aussi une *maison de Providence pour les femmes*. Il se trouve, parmi le nombre des habitans aisés de cette ville, quantité de pauvres femmes âgées, hors d'état de pouvoir gagner leur vie, et à qui on

étoit obligé de fournir de quoi payer les loyers des maisons où elles ont leur logement ; ce qui va loin dans cette ville où les loyers sont extrêmement chers. Cela inspira au missionnaire-curé du Cap la pensée d'acheter quelque emplacement où l'on pût bâtir des chambres dans lesquelles on donneroit logement à ces personnes indigentes ; et c'est ce qu'il a exécuté avec succès. Le troisième établissement de charité, qui est tout récent, est un petit *hôpital pour les femmes malades*, établissement extrêmement nécessaire ; car, comme dans un pays aussi malsain que celui-ci il y a toujours des malades dans la ville, lorsqu'il se trouvoit des femmes ou nouvellement arrivées, sans moyens et sans connoissances, ou anciennes dans le pays, mais réduites à la mendicité, on ne savoit où les loger pendant leurs maladies : on étoit encore plus embarrassé à leur procurer les soulagemens nécessaires, faute de domestiques et de personnes capables de les soigner ; ou du moins, comme on se trouvoit en ces occasions obligé de partager ses attentions, ces difficultés multiplioient extraordinairement les frais et les dépenses. Ce qu'on souhaitoit donc depuis long-temps, vient enfin de réussir depuis peu, par la disposition pieuse qu'un habitant du Cap, nommé *François Dolioules*, a faite en mourant, d'une jolie maison et de ses dépendances, à condition qu'elle serviroit à y recevoir les pauvres femmes malades de la ville. Cette maison, qui s'appelle *Sainte-Élisabeth*, est gouvernée par les mêmes administrateurs que les deux précédentes.

Notre *maison du Cap* est comme le *chef-lieu de la mission*. C'est là que réside le supérieur-général, qui de temps en temps fait sa tournée pour visiter les paroisses et les églises. Nous ne sommes de résidens fixes au Cap que quatre prêtres, en comptant le supérieur, et deux frères. Le curé de la paroisse, qui a un vicaire sous lui, est pour les habitans blancs du Cap. Il y a un curé pour les nègres,

qui prend aussi soin des marins. Il y a au Cap une *école pour les garçons*, mais elle est peu stable ; et une des choses qu'il seroit ici le plus nécessaire d'avoir, c'est, par exemple, des frères des écoles chrétiennes, qui s'acquittassent de l'importante fonction de l'instruction de la jeunesse, non par un esprit mercenaire, comme font ceux dont on est obligé de se servir, mais dans un esprit de religion et avec un désir de procurer la gloire de Dieu. *La jeunesse* d'ici est perverse, indocile, ennemie de l'application, volage, gâtée par la tendresse aveugle de leurs pères et mères, peut-être par les nègres et négresses, auxquels ils sont livrés dès qu'ils ont vu le jour ; apprenant néanmoins aisément à lire, et ayant une disposition marquée pour l'écriture. Les dimanches et les fêtes, outre la première et la seconde messe, qui se disent l'une au lever de l'aurore, l'autre à sept heures, il y a encore une grand'messe chantée à huit heures et demie ; ensuite *la messe*, qu'on appelle *des nègres*, parce qu'elle est spécialement destinée pour eux. On chante à cette messe des cantiques, et on fait aux esclaves qui sont présens une explication de l'Évangile, et des instructions qu'on proportionne à leur capacité. Outre ce catéchisme, on en fait un trois fois la semaine, pendant le carême, pour disposer les enfans à la première communion. Le curé des nègres fait aussi, toutes les fêtes et dimanches, à l'issue des vêpres paroissiales, une instruction aux nègres, et tous les soirs des jours ouvrables, à la fin du jour, on rassemble ce que l'on peut de nègres pour leur faire la prière, et pour disposer les prosélytes au saint baptême.

La paroisse la plus voisine du Cap, en tournant à l'est, est *la Petite-Anse*. C'est un des quartiers les plus anciennement établis de la colonie. Les fonds de terre y sont admirables : il y a près de cinquante sucreries roulantes, plusieurs belles raffineries, et au moins six mille nègres

esclaves. Le nombre des blancs ne répond pas à cela. La plupart des propriétaires des habitations de ce quartier, ainsi que ceux du voisinage, sont en France, et font régir leurs biens par des procureurs et par des économes. A deux lieues de la *Petite-Anse*, un peu plus au nord, est l'église du quartier *Morin*, laquelle est sous le titre de Saint-Louis. Ce quartier l'emporte sur tous ceux de la colonie pour la bonté du terrain, la beauté des chemins et la richesse des habitations. Il est redevable en partie de tous ces ornemens à feu M. de *Charite*, qui en a été gouverneur. L'église paroissiale, qui est de briques, et qui a été nouvellement réparée, est fort jolie, et surtout d'une très-grande propreté. Il y a un autel à la romaine, un baldaquin et un tabernacle d'un très-bon goût. Ce quartier est fort ramassé, mais c'est toute plaine, et la meilleure qualité de terrain qu'on puisse souhaiter pour la culture. Il y a autant de nègres à peu près qu'à la *Petite-Anse*. Cette paroisse se glorifie avec raison d'avoir eu assez long-temps pour curé le père *Olivier*, de la province de Guyenne, homme véritablement respectable par toutes les vertus propres à un missionnaire. Il avoit une douceur, une modestie et une simplicité religieuse, qui lui gagnoient d'abord l'estime et la confiance des personnes qui avoient affaire à lui. Son zèle pour le salut des âmes étoit infatigable. Sitôt qu'il étoit appelé pour quelques malades, il y couroit sans faire attention ni à l'heure, ni au temps, ni à la chaleur, ni à l'abondance des pluies, qui causent presque toujours des fièvres aux voyageurs qui en sont mouillés. Les nègres esclaves trouvoient toujours dans lui un père et un défenseur zélé. Il les recevoit avec bonté; les écoutoit avec patience, les instruisoit avec une application singulière. Le père *Olivier* joignoit à ces vertus une union intime avec Dieu, un mépris extrême de lui-même, une mortification en toutes choses, une déli-

catresse de conscience qui alloit jusqu'au scrupule. Il n'employoit guère moins de trois heures chaque jour pour le saint sacrifice, tant pour s'y disposer que pour l'offrir, et pour faire son action de grâces. Il mourut le 28 mars 1731, âgé d'environ cinquante-huit ans, après avoir été vingt-six ans dans la mission dont il avoit été supérieur pendant quatre ans. Sa mémoire est ici dans une extrême vénération, et toute la colonie le regarde comme un saint.

En tirant vers l'est, on trouve *Limonade*, qui est à une égale distance du quartier Morin et de la Petite-Anse. Ce quartier n'est point inférieur aux deux précédens, ni pour la bonté du terrain ni pour la quantité d'esclaves. L'église est sous le titre de Sainte-Anne. Elle est déjà fort ancienne, et n'est que de bois; mais elle est riche en argenterie et en ornemens. La fête de sainte Anne, dont l'église porte le nom, attire tous les ans un grand concours de tous les quartiers de la colonie. Deux lieues plus haut, en tirant un peu du côté du sud, on trouve le quartier du *Trou*. Nos premiers colons n'étoient pas d'élégans nomenclateurs, comme il ne paroît que trop par les noms ridicules qu'ils ont donnés à différens quartiers. Ils appellent *Trou* toute ouverture un peu large qui se prolonge entre deux montagnes, et qui débouche dans quelque plaine. Telle est la situation de la paroisse du *Trou*, dont l'église a pour patron saint Jean-Baptiste. Ce quartier est plus étendu que les précédens; mais le terroir n'en est pas à beaucoup près si bon, quoiqu'il y ait cependant quantité de belles habitations. L'église n'est que de bois, d'assez mauvais goût, et fort mal ornée. Il ne tient qu'aux paroissiens d'en bâtir une belle, puisqu'ils ont des fonds très-considérables depuis vingt ans; mais souvent l'indolence, en se bornant aux intérêts particuliers, fait négliger les intérêts communs, surtout quand ils n'ont que la religion pour objet. De là

vient que, malgré tous les projets en l'air que l'on a faits, les choses sont toujours demeurées dans une inaction très-préjudiciable au bien de cette paroisse. La situation de cette église est des plus avantageuses, au milieu d'un petit bourg d'environ trente ou quarante maisons, et sur le bord d'une jolie rivière. Cette paroisse, depuis 1739, est desservie par un père cordelier. En remontant toujours la côte à l'est, on trouve la paroisse de *Saint-Pierre des Terriers rouges*. Le terroir de ce quartier est médiocre, surtout ce qui est le long de la mer, où les fonds sont maigres et salineux. Il est assez propre pour l'indigo, mais les cannes à sucre n'y viennent pas trop bien. Les terrains sont meilleurs au voisinage des montagnes. C'est dans ces quartiers que nous avons une habitation qui est en sucrerie. Il y a d'ordinaire un jésuite résident qui en est comme procureur. La paroisse est à un bon quart de lieue en tirant vers la mer. L'église paroissiale est assez belle et fort bien ornée. On a bâti un presbytère à côté sur le bord d'une rivière qu'on appelle *la Materie*, qui est les deux tiers de l'année à sec.

Le *fort Dauphin* et *Ouanamint* terminent du côté de l'est la dépendance du Cap pour la juridiction spirituelle. Autrefois tout ce quartier s'appeloit *Baya*, nom qui lui avoit été donné par les Espagnols, à cause d'une baie célèbre, une des meilleures, des plus sûres et des plus spacieuses de toute l'île. Les Espagnols y avoient autrefois un fort à l'endroit qu'on nomme *la Bouque*, dont j'ai vu le plan; on y a même, depuis quelques années, trouvé quelques petites médailles dans les ruines qu'on a fouillées pour faire les ouvrages de fortifications qui y sont aujourd'hui. C'est une ville qui est encore petite, mais qui pourra s'augmenter dans la suite. Ce fut M. de *La Rocharard*, général de cette colonie, qui, en 1726, fit tracer le plan du fort qu'on y voit à présent. Il est situé

sur une langue de terre qui s'avance dans la *baie*; on en a construit un autre à l'entrée du goulet par où la mer entre, et forme, en s'élargissant, ce beau port. Il faut nécessairement que les vaisseaux passent par là pour entrer dans le port, ce qu'on ne peut faire qu'à une demi-portée de canon du port de la *Bouque*. L'église fait face sur la place d'armes qui est spacieuse. On en bâtit actuellement une en maçonnerie, qui ne le cèdera à aucune des plus belles de la colonie. Il n'y a présentement qu'un curé jésuite, qui seul est chargé du soin de la paroisse, et qui est en même temps aumônier du fort, où il va dire une première messe les fêtes et dimanches, après quoi il revient faire l'office à la paroisse. Il y a peu d'années que le curé du fort *Danphin* étoit chargé de tout ce que les François possèdent jusqu'à l'*Espagnol*; ce qui faisoit une paroisse immense de plus de vingt-cinq lieues de circuit. On a formé pour son soulagement une paroisse plus proche de la frontière espagnole; elle s'appelle *Ouanaminte*; on y a bâti une église et un presbytère.

Il y a quelques quartiers situés dans l'épaisseur des montagnes qui répondent à ceux que je viens de vous décrire; ce qui est commun à toute la côte de Saint-Domingue, soit celle du nord, soit celle du sud. Pour vous mettre au fait de ceci, mon révérend père, il est bon de savoir que l'île de Saint-Domingue, dans sa longueur, qui s'étend de l'est à l'ouest, est partagée par une chaîne de montagnes qui occupe le milieu de l'île, en laissant de part et d'autre jusqu'au bord de la mer une côte qui est plus ou moins large, suivant que ces montagnes s'approchent ou s'éloignent plus du bord de la mer. C'est le long de ces côtes et dans la plaine que sont situés les meilleures habitations et les plus beaux établissemens, tant des François que des Espagnols. Ces chaînes de montagnes qui occupent le milieu de l'île, ont quelquefois jusqu'à

trente et quarante lieues de largeur. Ce sont pour la plupart des pays inhabitables ; cependant il y a d'espace en espace des vallées considérables, dont les terrains sont très-bons, et où l'on a formé des établissemens, des quartiers et des paroisses. Ainsi, au quartier de la *Petite-Anse*, que je vous ai décrit ci-dessus, répond le quartier du *Dondon*, qui est dans l'épaisseur de la montagne, au sud de la *Petite-Anse*. Il n'y a pas bien des années que ce n'étoit qu'un pays de chasse ; ce n'est que depuis vingt ans qu'on l'a cultivé, et qu'il s'y est formé quantité d'habitations qui font aujourd'hui un beau quartier. Il y a une paroisse établie, et un curé résident, qui est un religieux du grand ordre de Cluny. C'est dans cette paroisse que mourut, il y a huit ans, le père *Le Pers*, un des plus célèbres et des plus laborieux missionnaires de cette dépendance. Il étoit le doyen de la mission, y étant venu en 1705. Le père *Le Pers*, sous un extérieur très-simple et extrêmement négligé, cachoit un très-bon esprit, une mémoire heureuse, un jugement sain, mais surtout beaucoup de candeur et un cœur extrêmement charitable. Pendant trente ans qu'il a vécu dans la mission, il y a peu d'endroits où il n'ait travaillé et laissé des monumens de son zèle. Son attrait particulier étoit de se confiner dans les endroits les plus sauvages et les moins habités qu'il prenoit plaisir à former. Sitôt qu'il avoit mis les choses en bon train, que les églises et les presbytères étoient dans un arrangement convenable, il demandoit aussitôt un successeur, et passoit à un autre quartier, pour y continuer le même travail. Cela marque, comme vous le voyez, mon révérend père, un homme bien détaché de lui-même ; car on aime naturellement à jouir du fruit de ses travaux. Le père *Le Pers* ne se réservoir que la peine, et laissoit aux autres la douceur d'un établissement qu'ils n'avoient plus qu'à perfectionner. Son carac-

tère étoit une espèce de philosophie, dont le fond étoit la religion. Indifférent pour tout ce qui regardoit la vie temporelle, il sembloit ignorer tout ce qui y a rapport, ou n'y faire attention qu'autant que les besoins extrêmes l'avertissoient d'y pourvoir. On ne voyoit dans les lieux où il faisoit résidence aucune espèce de cuisine. Presque toujours en voyage, il ne portoit pour toute provision que quelques œufs durs et du fromage. Il s'arrêtoit en route sur le bord du premier ruisseau, où il prenoit sa frugale réfection; et souvent, emporté par le plaisir d'herboriser, qui le faisoit errer dans les bois et dans les montagnes, il falloit que son nègre l'avertit qu'il étoit temps de prendre quelque nourriture. Il joignoit à cela un grand zèle pour le salut des âmes, surtout un attrait et un talent particuliers pour la direction des nègres; une grande affabilité qui le rendoit aimable dans le commerce de la vie, quoiqu'il fût cependant naturellement très-retiré, et qu'il n'entretint commerce avec les séculiers qu'autant qu'il le croyoit nécessaire pour leur salut, ou pour satisfaire la curiosité qu'il avoit de se mettre au fait de l'histoire du pays. Cette étude étoit le seul délassement qu'il se permit au milieu de ses travaux apostoliques. Comme il arriva de bonne heure dans la mission, il y trouva quantité d'anciens *colons*, quelques *flibustiers* et d'autres personnes, témoins oculaires des événemens tout récents, passés depuis le commencement des établissemens des François dans cette colonie. Ce fut sur leurs mémoires, corrigés et éclaircis les uns par les autres, qu'il dressa une histoire de Saint-Domingue. Il garda long-temps cette histoire manuscrite, se défiant de son style, qui effectivement avoit bien des défauts. Il se déterminâ enfin à envoyer ses papiers au père *de Charlevoix*, qui, dans son histoire de Saint-Domingue, rend compte de l'usage qu'il a fait des mémoires du père *Le Pers*.

Ce missionnaire, peu satisfait de la manière dont il avoit traité l'histoire naturelle, se mit en tête de s'appliquer à la botanique. La méthode de M. de Tournefort lui étant tombée entre les mains, l'ardeur d'herboriser le saisit et lui tint lieu désormais, après les fonctions de son ministère, de toute autre occupation. Il composa, suivant les principes de la nouvelle méthode, quantité de mémoires sur les plantes de Saint-Domingue. Ce travail l'occupoit encore quand il mourut, à l'âge de cinquante-neuf ans. M. Desportes, médecin, son ami, et botaniste de profession, se trouvant alors auprès de lui, profita, avec la permission du père Levantier, supérieur-général, des manuscrits du défunt, dont il est à croire qu'il rendra, avec le temps, compte au public.

Au bas des montagnes du *Dondon* est situé le quartier de la *Grande-Rivière*, où il y a une paroisse dont sainte Rose est la patronne. Cette paroisse est à une égale distance de *Limonade*, du quartier *Morin* et de la *Petite-Anse*, environ à deux lieues de ces trois quartiers. Celui-ci est une gorge qui se prolonge fort avant entre deux chaînes de montagnes. Il peut avoir sept à huit lieues de longueur, sur une demi-lieue et quelquefois moins de largeur. Toute cette gorge n'est proprement que le lit d'une assez belle rivière, qui prend sa source dans la double chaîne des montagnes qui sont sur le terrain espagnol, et qui, après avoir coulé long-temps entre des falaises très-hautes, vient arroser ce quartier; de là elle fait différens tours dans ceux de *Saint-Louis* et de *Limonade*, d'où elle se décharge dans la mer vis-à-vis du nord. Il n'y a de plaine en ce quartier que ce que la rivière, dont le lit change à chaque débordement, veut bien y laisser. Les habitations sont placées sur l'un et l'autre bord. Il la faut passer et repasser à chaque moment quand on veut parcourir le quartier; ce qui est fort incommode et très-dan-

gereux, surtout pour les missionnaires que leur ministère appelle sans cesse en divers lieux. Il y a vingt ans que ce quartier étoit un des plus peuplés et des plus florissans. Les habitans, quoique du médiocre étage, y étoient fort à leur aise. L'indigo et le tabac, dont les manufactures avoient de la réputation, les faisoient vivre commodément. Cette félicité fut troublée par un des plus furieux *débordemens de la rivière* dont on eût encore entendu parler. Il arriva le 22 octobre 1722. Elle descendit comme la foudre du haut des montagnes d'où elle prend sa source : ses eaux enflées se répandirent de part et d'autre, et entraîèrent maisons, jardins, hommes et bestiaux. Son cours, quoique moins gêné à la sortie de ce défilé, n'en fut pas moins violent. Elle se joignit à tous les ruisseaux et ravins qui se trouvèrent sur son passage, et, les ayant gonflés, elle se répandit avec eux dans la plaine : le quartier *Morin*, la *Petite-Anse* et *Limonade*, furent en partie inondés. Elle arracha les cannes, déracina les haies, abattit les arbres, démolit les maisons, entraîna jusqu'aux énormes chaudières de cuivre et de potin où l'on fait le sucre, et causa dans tous ces lieux-là des dommages inestimables. Les habitans de la *Grande-Rivière*, comme les plus voisins et les plus foibles, furent aussi les plus maltraités. Grand nombre de blancs, surpris par cette inondation subite et nocturne, y périrent ; il s'y noya encore un bien plus grand nombre de nègres, et quantité de bestiaux de toute espèce. Les habitans qui échappèrent à un si cruel désastre, de riches qu'ils étoient la veille, se trouvèrent le lendemain sans nègres, sans terres, sans argent, et quelques-uns sans famille et sans logement. Comme les chemins étoient rompus, les jardins couverts de galets ou ensevelis sous l'eau, les propriétaires furent obligés, partie d'abandonner leurs habitations, partie de les vendre presque pour rien. Ceux qui

restèrent, instruits par leurs malheurs, ont depuis porté leurs établissemens sur les *côtières* des montagnes.

En partant du Cap et retournant à l'ouest, partie opposée à celle que nous venons de parcourir, on trouve, à deux lieues et demie de cette ville, le quartier de la *plaine du Nord*. Le terroir y est fort ; mais un fond de terre glaise le rend humide et moins propre aux cannes que les autres terrains qui environnent le Cap. Les sucres qu'on y fabrique sont gros, mais en récompense ce sol est de nature à souffrir moins dans les sécheresses. La paroisse, il y a vingt ans, étoit à une demi-lieue plus proche du Cap, au quartier appelé le *Morne-Rouge* : l'église fut transportée où elle est maintenant, pour être plus au centre du quartier. Quoiqu'elle ne soit que de bois, elle est cependant solide et d'assez bon goût, bien propre et bien entretenue. Le presbytère est un des plus beaux de la mission : tout le terrain en est cultivé avec goût et intelligence. Il y a quantité d'allées d'arbres fruitiers des meilleurs du pays, disposés avec symétrie, et qui joignent l'agréable à l'utile, et un fort joli jardin potager, où la plupart des légumes et des racines d'Europe viennent parfaitement bien. On peut dire que c'est un des plus agréables déserts de la colonie. Le quartier de l'*Accul*, à deux lieues de la plaine du nord, borne la plaine du Cap du côté du Cap. Nos insulaires américains appellent *accul* une barrière que les montagnes opposent aux voyageurs. Ce quartier, où il y a une jolie paroisse, n'a qu'une lieue de large sur sept de longueur, et se termine au nord par une baie qu'on appelle *Camp-de-Louise*. Le terroir en est médiocre, quoiqu'on y fasse en plusieurs endroits de très-beau sucre. L'église qui est de maçonnerie est belle et fort bien ornée, et le presbytère dans une agréable situation. Dans les gorges des montagnes le long desquelles ce quartier s'étend, il y a quelques vallons cultivés, tels que

sont ceux de la *Soufrière*, de la *Coupe-à-David* et quelques autres. Toutes les autres paroisses qui sont au-delà de l'*Accul*, en tirant à l'ouest, sont dans des pays montueux et difficiles. Telle est d'abord celle du *Limbé*. Ce quartier a été nommé ainsi par une assez mauvaise allusion aux limbes, parce qu'après avoir franchi une haute montagne, on se trouve à la descente de l'autre côté dans un pays profond, tel à peu près que celui où l'on se figure que sont les limbes. Ce quartier, qui est très-étendu en longueur et de plus de huit lieues, n'en a pas une de largeur, et dans quelques endroits beaucoup moins. Ce n'est qu'un vallon au milieu duquel coule une belle rivière qui prend sa source dans les doubles montagnes et qui n'a point de lit fixe ; ce qui dans les débordemens, qui sont fréquens, incommode beaucoup les habitans de ce quartier. Cette rivière, après l'avoir parcouru, se jette dans la mer au nord. L'église paroissiale, dont saint Pierre est le patron, est située au milieu du quartier, qui est aujourd'hui un des plus peuplés, quoiqu'il s'y fasse beaucoup plus d'indigo que de sucre. La paroisse est fort difficile à desservir à cause de cette rivière qu'il faut sans cesse passer et repasser, et toujours avec quelque danger.

A deux lieues plus haut, un peu plus proche de la mer, est le *Port-Margot*, quartier moins considérable que le *Limbé* et bien moins riche. L'église a pour patronne sainte Marguerite ; elle est desservie par un père cordelier. Une dépendance de cette paroisse, qui la rend difficile, est un quartier nommé *le Borgne*, qui en est séparé par une montagne âpre et difficile. C'est encore un vallon, mais plus étroit, où il y a cependant plus de soixante habitations établies ; on y demande une paroisse, et on a déjà pris pour cela toutes les mesures nécessaires ; mais nous manquons tellement d'ouvriers, qu'on a de la peine à remplir

les plus anciennes paroisses. En partant du *Limbé* et prenant plus à l'ouest, on se trouve, après deux lieues, au pied d'une haute montagne qu'il faut doubler pour arriver au quartier nommé *Plaisance*, sans doute par antiphrase. C'est un lieu nouvellement établi, semblable à ceux que nous venons de parcourir, mais bien moins bon, et où il y a peu d'habitations considérables. On n'a que de l'indigo et du café dans ces vallons, où la trop grande humidité et l'incommodité des voitures empêche qu'on ne fasse du sucre. Il y a une paroisse à *Plaisance*, où l'on a aussi la même incommodité de passer sans cesse une rivière qui serpente dans toute l'étendue de ce quartier.

Après *Plaisance* est le *Pilate*. C'étoit autrefois une paroisse; mais depuis bien du temps elle est vacante, de même que *Plaisance*, faute de missionnaires. Un quartier nommé le *Gros-Morne* confine au *Pilate*: il y a plus de quarante habitations, mais aucune sucrerie. Le terrain n'en est pas des plus féconds; une grande partie est en *savanes* naturelles. Il y pleut tous les jours pendant l'été; mais il y fait fort sec pendant l'hiver. Il y a une église et une paroisse desservie par un père cordelier. Ces trois derniers quartiers sont de la dépendance du *Port-de-Paix*, où il y a un lieutenant de roi commandant. On compte, du *Gros-Morne* au *Port-de-Paix*, environ douze lieues. Le chemin pour y aller est un plat pays couvert de *savanes* et entrecoupé de bocages. Il seroit fort beau et fort commode, sans l'obligation où l'on est de passer souvent et avec danger une grosse rivière qu'on appelle *les Trois-Rivières*, parce qu'elle est effectivement composée de trois rivières qui se réunissent dans une. Son lit est parsemé de grosses roches, que les chevaux ont bien de la peine à franchir. Outre cela, cette rivière est assez souvent grossie par les pluies qui tombent dans les montagnes. Cela cause des débordemens subits qui surprennent le voya-

geur : on se voit alors arrêté sans pouvoir avancer ni reculer, parce que la rivière n'est plus guéable ; ainsi c'est une nécessité d'attendre que les eaux aient baissé ; ce qui se fait par bonheur assez promptement, à cause de l'extrême rapidité de cette rivière, qui coule comme un torrent.

A douze lieues du *Gros-Morne*, à l'ouest de la plaine du *Cap*, on trouve enfin la ville du *Port-de-Paix*, qui est très-peu de chose, quoique ce soit un des plus anciens établissemens de la colonie. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un lieutenant de roi, commandant, de la dépendance du *Cap*, et une juridiction. L'église, qui est en maçonnerie, est petite, mais très-jolie. A deux lieues du *Port-de-Paix* est un quartier nommé *Saint-Louis*, où nous avons une habitation dans un fort mauvais terrain. Tous ces quartiers-là sont fort vastes, parce que le sol n'en est que médiocrement bon. Le curé du *Port-de-Paix* s'est vu plus de trente lieues de pays à desservir. Cela est présentement un peu mieux partagé. C'est encore un père cordelier qui dessert cette cure. Le jésuite, procureur de notre habitation de *Saint-Louis*, est en même temps curé de la paroisse et a un vicaire qui est un père carme. *Jean Rabel*, à l'ouest du *Port-de-Paix*, est une petite plaine presque tout environnée de *mornes*, excepté du côté de la mer. Il y a une petite rade où les bateaux peuvent entrer. Ce quartier, qui n'étoit d'abord qu'un *boucan* de chasseur, s'est établi en paroisse depuis quelques années. C'est encore un père cordelier qui en est le desservant.

Vous voyez, mon révérend père, qu'il s'en faut beaucoup que nous ayons assez de missionnaires pour pouvoir en mettre dans toutes les paroisses qui sont de la dépendance du *Cap*. Mais comment faire ? Cette île est une terre qui dévore ses habitans. Les premières maladies sont terribles à essuyer, et la plupart y succombent. Voilà cin-

quante-six jésuites morts depuis la fondation de cette mission, c'est-à-dire, depuis 1703. Ce qui reste ici de missionnaires jésuites, sont presque tous gens âgés, infirmes et proches de leur fin. Cependant cette mission est une des plus belles que nous ayons. Rien de plus florissant que l'état des colonies françoises de Saint-Domingue, qui font tous les jours de nouveaux progrès. Je ne parlerai point du bien qu'il y a à faire ici, parce que je me suis assez expliqué ailleurs sur ce sujet. Je terminerai cette lettre par le juste éloge qui est dû à la mémoire du père Pierre-Louis *Boutin*, que la mission a perdu le 22 décembre de l'année précédente. Tout le monde le regarde avec justice comme l'apôtre de Saint-Domingue. Il y vint, comme nous l'avons dit, en 1705, et pendant trente-sept ans qu'il a passés dans la mission, il y a donné constamment des exemples d'une vertu héroïque, qui, bien loin de se démentir un seul moment, a paru aller en augmentant jusqu'à la fin de ses jours. La réputation de son mérite et de sa sainteté s'étoit répandue par toute la France, bien des années avant son décès, surtout dans les ports de mer et parmi les marins auxquels il avoit un rapport plus spécial, s'étant chargé du soin de la rade, où il faisoit toutes les fonctions curiales. Les matelots ne parloient que du père *Boutin*, qui étoit leur père et leur directeur. Ce saint missionnaire étoit natif de la Tour-Blanche en Périgord, et avoit été reçu jésuite dans la province de Guyenne. Tout annonçoit dans lui une sainteté éminente : un visage pâle et exténué, un regard extrêmement modeste, des yeux cependant vifs, qui s'allumoient quand il prêchoit ou parloit de Dieu, une voix plus forte que ne sembloit promettre un corps aussi maigre et aussi décharné. Sa manière de prêcher étoit simple et peu recherchée. Il parloit de l'abondance du cœur, et cherchoit plus à corriger les mœurs qu'à flatter les oreilles ou à plaire aux esprits.

Il avoit cependant des saillies d'une éloquence forte, qu'animoiént encore des tons de voix éclatans, qui portoient la frayeur dans l'âme des plus endurcis. Sa morale étoit sévère, et son extérieur ne respiroit qu'austérité; mais les pécheurs pénitens étoient sûrs de trouver en lui toute la charité et toute la douceur qui pouvoient achever de les gagner à Jésus-Christ. Aussi la confession faisoit-elle une des occupations les plus pénibles et les plus continuelles de sa vie. Il se rendoit à l'église paroissiale dès la pointe du jour, et se tenoit toujours prêt pour écouter ceux qui vouloient s'adresser à lui. On le voyoit, surtout les fêtes et les dimanches, assidu au tribunal. Les matelots et les nègres étoient ceux à qui il donnoit plus volontiers son attention; il les écoutoit avec patience, et ne finissoit point avec eux qu'il ne les eût instruits suivant leurs besoins.

Les premiers essais de son zèle à son arrivée à la mission, furent d'abord employés à l'*Accul*, et ensuite dans les quartiers les plus éloignés, c'est-à-dire, les plus pénibles. Je vous ai raconté une partie de ce qu'il avoit fait au *Port-de-Paix* et à *Saint-Louis*, où il avoit été pendant quelque temps chargé seul du soin de ces deux immenses quartiers. On ne peut se figurer la fatigue que lui causa la construction de l'église de *Saint-Louis*. Il eut le malheur de trouver le commandant de ces quartiers prévenu contre lui par de faux rapports; de sorte que, bien loin d'en être soutenu ou aidé dans l'entreprise du bâtiment de l'église, il en fut sans cesse contrarié ou molesté. Mais le caractère naturellement ferme du père Boutin, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu et du bien spirituel du prochain, le soutint au milieu de ces contradictions. Et d'ailleurs M. le comte de Choiseul, alors gouverneur général de la colonie, ayant pris connoissance de ces différends, plein lui-même de zèle pour la religion et d'amitié pour le missionnaire jésuite, les fit cesser par son autorité, et or-

donna que le père ne fût plus troublé dans ses pieux travaux. Il les continua donc, et vint à bout d'achever cette église, non-seulement par ses soins, mais encore par ses épargnes sur sa nourriture, ayant pour cet effet obtenu une permission spéciale de notre révérend père général. Ces travaux et les courses continuelles qu'il fut obligé de faire dans des pays difficiles et si étendus, donnèrent une atteinte fâcheuse à sa santé, qui étoit naturellement assez robuste. Ce fut particulièrement au *Cap* (où il se trouva fixé, par l'obéissance, neuf années après avoir travaillé dans différentes paroisses des environs), qu'il eut occasion de faire éclater son zèle et ses talens apostoliques. En qualité de curé du *Cap*, il se trouva, comme je l'ai dit, chargé du détail de la conduite de l'église que les habitans firent alors bâtir. Il n'eut pas peu à souffrir de la part de certains génies qui n'aiment point à faire le bien, et qui sont jaloux lorsqu'ils le voient faire aux autres. Le saint missionnaire, après avoir rendu raison de ses démarches à ceux qui vouloient bien l'entendre, n'opposoit aux autres qu'une patience inaltérable et une application continuelle à pousser l'ouvrage entrepris. Il n'en étoit pas moins assidu à l'église et auprès des malades, pour l'assistance desquels Dieu lui avoit donné un talent particulier. On a demandé cent fois et on est encore à comprendre comment il étoit possible qu'un seul homme pût suffire à tant d'occupations si différentes. Il n'en paroissoit cependant pas plus ému, quelque affaire qu'il eût, et son extérieur toujours composé étoit le signe de la tranquillité intérieure dont il jouissoit au milieu des plus accablantes occupations. Ce ne pouvoit être que le fruit d'une union intime avec Dieu qu'il avoit toujours présent, et qu'il n'a jamais paru perdre de vue tant qu'il a vécu. On peut assurer qu'il pratiquoit à la lettre le précepte évangélique de prier sans cesse. Toujours levé à l'heure marquée par la règle, après

son oraison, il se rendoit à la chapelle domestique, où, après avoir éveillé les nègres de la maison, il leur faisoit la prière; après quoi, rendu à l'église paroissiale, il y restoit à genoux jusqu'à ce que quelqu'un se présentât à son confessionnal. Il passoit en cette posture quelquefois deux ou trois heures dans un recueillement et une dévotion qui étoient d'un grand exemple. On disoit qu'il falloit qu'il eût le corps de fer pour tenir si long-temps, dans un pays si chaud, une posture si gênante.

Quelques raisons d'obéissance lui ayant fait quitter la cure du Cap, il se borna alors au *soin des nègres* et à celui des marins. Ce n'est que depuis peu qu'on a porté un règlement pour les marins malades, qui épargne bien de la peine à celui qui est chargé de ce soin. Ce règlement est que les commandans des bâtimens doivent, sitôt qu'ils ont des malades à bord, les faire transporter dans un magasin au Cap, pour leur faire administrer les derniers sacremens, s'il est besoin, et de là les faire porter à l'hôpital. Avant cela, il falloit que le missionnaire allât près d'une lieue en rade, et se rendît en canot à bord de chaque bâtiment où il y avoit des malades; de sorte qu'il arrivoit souvent qu'à peine le missionnaire étoit de retour d'un bâtiment qu'il falloit repartir pour se rendre à un autre, et cela jour et nuit.

Le soin des nègres est au Cap d'un détail bien fatigant. Il y en a plus de quatre mille, soit dans la ville, soit dans la dépendance de la paroisse, qui s'étend à une grande lieue aux environs, dans des montagnes où il y a quantité d'habitations les unes au-dessus des autres, très-difficiles à aborder. Le père Boutin s'étoit fait une étude particulière pour la conduite et l'instruction des nègres; ce qui demande une patience et un zèle à toute épreuve. Ces gens-là sont grossiers, d'une conception dure, ne s'exprimant qu'avec difficulté dans une langue qu'ils n'enten-

dent guère, et qu'ils ne parlent jamais bien. Mais le saint missionnaire, qui regardoit ces malheureux comme des élus que la Providence tire de leurs pays dans la vue de leur faire gagner le ciel, par la misère et par la captivité à laquelle leur condition les assujettit, étoit venu à bout, par un travail long et opiniâtre, de les entendre et d'en être lui-même entendu. Il avoit acquis une connoissance suffisante des langues de tous les peuples de la côte de Guinée, qu'on transporte dans nos colonies ; connoissance infiniment difficile à acquérir, parce que ces langues barbares, qui n'ont aucune affinité avec les langues connues, sont encore très-différentes entre elles, et qu'un *Sénégalois*, par exemple, n'entend en aucune manière un *Congo*, etc. Il se servoit de ces connoissances pour les nègres nouveaux qui, tombant malades avant que d'avoir appris assez de françois pour être disposés au baptême, n'auroient pu autrement recevoir cette grâce avant leur mort. Quant à ceux qui, après un séjour de quelque temps dans ces colonies, commençoient à entendre un peu de françois, le père Boutin, dans les instructions publiques qu'il leur faisoit, proportionnoit le style de ses discours à leur manière de s'exprimer, qui est une espèce de *baragouinage* dont ils ne se défont jamais, et suivant lequel il est nécessaire de leur parler si l'on veut en être entendu. Cette méthode d'instruire est très-rebutante, parce que le nègre, qui a une intelligence bornée et une émulation au-dessous du médiocre, demande, pour faire quelque fruit, qu'on lui rebatte en cent façons différentes, et dans sa manière de penser, les premiers principes de la religion.

C'est le père Boutin qui le premier a mis les chefs de famille, qui ont des nègres à baptiser, sur le pied de les envoyer tous les soirs sur le perron de l'église, où il leur faisoit le catéchisme pour les disposer à recevoir le saint baptême, ce que l'on continue encore aujourd'hui. Il se

conformoit, pour le baptême des adultes, à l'ancienne coutume de l'Église, c'est-à-dire qu'excepté quelques circonstances particulières, il ne faisoit ces sortes de baptêmes que deux fois l'année : le samedi-saint et la veille de la Pentecôte. C'étoient pour lui des jours d'une fatigue incroyable, n'ayant guère moins à la fois de deux ou trois cents adultes. C'est aussi lui qui a établi, les fêtes et les dimanches, une messe particulièrement pour les nègres, laquelle se dit quelque temps après la grand'messe paroissiale. Il commençoit cette messe par des cantiques spirituels sur le saint sacrifice, qu'il chantoit, et dont il leur faisoit répéter après lui chaque vers; il leur faisoit faire la prière ordinaire du matin. Après l'évangile de sa messe, il leur expliquoit l'évangile du jour; le tout suivant leur style, mais en y mêlant de temps en temps bien des choses pour l'instruction des blancs qui assistent à cette messe. Il la terminoit par le catéchisme ordinaire, ce qui le tenoit presque tous ces jours-là jusqu'à midi; et cela si régulièrement, que, pendant vingt-trois ans qu'il a été au Cap, à peine y a-t-il manqué une fois; sans doute par une bénédiction particulière du Seigneur, qui, malgré la faiblesse apparente de sa complexion, le soutenoit ainsi dans un travail si continuel, et dans un climat où les chaleurs violentes épuisent et abattent ceux mêmes qui sont dans l'inaction. Il s'étoit rendu l'abstinence si familière, qu'on peut dire que toute l'année étoit un carême perpétuel pour lui. Il étoit rare de le voir prendre quelque chose avant midi. Il ne se rendoit que vers cette heure-là à la maison, épuisé par ses fonctions ordinaires; mais il ne se plaignoit jamais. Il n'usoit aux repas que des viandes les plus communes, et ne buvoit que de l'eau rougie. Après le repas, et surtout le soir, il se rendoit à la chapelle, et passoit à genoux devant le saint-sacrement le temps que la règle même permet de donner à quelque récréation;

mais ce saint homme ne connoissoit aucune espèce de dé-lassement. Il terminoit la journée par la prière aux nègres domestiques, qu'il leur faisoit tous les jours, soir et matin. Le zèle du fervent missionnaire, toujours attentif au bien spirituel de la colonie, lui faisoit sans cesse former des projets dont on ne pouvoit venir à bout que par une patience aussi laborieuse que la sienne. Quantité de malades ne trouvant point place dans l'hôpital du roi, qui n'étoit pas aussi rangé qu'il l'est actuellement, le père Boutin en forma un dans la ville même, et y reçut tous les malades qui s'y présentèrent. Ils y étoient traités avec le secours des charités qu'il pouvoit obtenir. Cet établissement inquiéta les religieux de la Charité, chargés du soin de l'hôpital du roi : il eut à ce sujet des plaintes et des représentations. Le père, qui ne cherchoit que le soulagement des pauvres, ne demanda pas mieux qu'à s'épargner les frais et les peines de soutenir un hôpital à ses dépens, pourvu que les religieux de l'hôpital du roi consentissent à recevoir tous les malades nécessiteux de la ville. On fit donc une assemblée de notables, à laquelle présidèrent messieurs le général, l'intendant, le gouverneur du *Cap*, et où se trouvèrent, avec les religieux de la Charité, le père Boutin et le père supérieur de la mission, qui étoit pour lors le père Olivier. Les religieux de la Charité ayant consenti à recevoir tous les malades de la ville qui se présenteroient, le père Boutin renonça à son hôpital, et ne pensa plus qu'à tourner son zèle vers d'autres objets de charité.

Il y avoit alors grand nombre de *filles orphelines* qui avoient peine à trouver des personnes charitables qui les fissent subsister. Le père Boutin ne crut pas pouvoir employer plus utilement les fonds qu'il pouvoit avoir acquis, soit par le casuel que des privilèges particuliers permettent à nos missionnaires de recevoir pour les employer en œuvres pies, soit par des aumônes qu'on lui mettoit

entre les mains. Il avoit, dans cette vue, acquis des emplacements au Cap, sur lesquels il fit bâtir. Il ne fut pas long-temps sans y avoir une quinzaine de petites orphelines. Deux personnes dévotés se consacrèrent à leur conduite. Elles se chargèrent, outre cela, de l'école pour les petites filles du Cap, qu'elles y enseignoient gratuitement. On formoit dans cette maison ces jeunes filles, non-seulement à la piété, mais encore à la lecture et à l'écriture. On les instruisoit à travailler à tous les petits ouvrages qui sont du ressort du sexe, et qui pouvoient leur servir par la suite, ou à gagner leur vie, ou à se rendre utiles dans un ménage. On a vu quantité de ces orphelines s'établir avantageusement, et porter avec elles dans les familles les fruits d'une éducation chrétienne. Cet établissement n'étoit là que le prélude d'un projet plus solide et plus étendu, et qui tenoit fort au cœur du vertueux missionnaire : c'étoit de faire venir des *religieuses d'Europe* pour faire élever ici les jeunes filles créoles. Les habitans de Saint-Domingue, isolés dans leurs habitations, n'ont ni les moyens ni peut-être le courage d'élever leurs enfans comme il faut. Les plus aisés prenoient le parti de les envoyer en France ; mais ce qui est utile et nécessaire aux garçons est rempli d'inconvéniens pour les filles, parce que les retours, à un certain âge où il faut les confier à des marins, deviennent tout-à-fait hasardeux : dangers trop réels, et dont nous n'avons malheureusement vu que trop d'exemples. La colonie sentoit vivement ce besoin. Le père Boutin eut seul le courage d'entreprendre d'y remédier. Il en falloit beaucoup pour surmonter toutes les difficultés qui se présentoient dans l'exécution d'un pareil projet. C'est pourtant de quoi il est heureusement venu à bout. Il crut que personne n'étoit plus convenable pour cela que les filles religieuses de la congrégation de Notre-Dame, dont le premier établissement s'est fait à Bordeaux,

et qui ont plusieurs maisons dans la Guyenne, dans le Périgord et dans d'autres provinces de France. Le père Boutin, qui les avoit connues particulièrement, leur écrivit plusieurs lettres pour leur proposer son projet, et pour les déterminer à accepter ses offres. En leur faisant envisager le bien qu'il y avoit à faire, il ne leur dissimula pas ce qu'elles auroient à souffrir. Il n'eut pas de peine à décider ces saintes filles, qui, ne cherchant, suivant leur institut, que la gloire de Dieu et le salut des âmes, parurent ravies de se prêter à une aussi sainte œuvre que celle qu'on leur proposoit.

Le père Boutin avoit cependant disposé toutes choses de longue main. Il s'étoit hâté d'accommoder la maison des orphelines, et de la mettre en état, par les augmentations et les arrangemens qu'il y fit, de recevoir la communauté qu'il attendoit et les pensionnaires qu'on ne pouvoit manquer d'avoir. Dans une assemblée des autorités du pays et des notables, il passa un acte de donation entière de tout ce qu'il avoit en fonds de terre, en maisons et autres choses, aux dames *religieuses de Notre-Dame*. Cet acte, signé de lui et du supérieur de la mission, et accepté par la colonie, fut envoyé à la cour, qui expédia les *lettres-patentes* pour l'établissement de ces filles au Cap. Elles arrivèrent enfin. Le choix n'en pouvoit être mieux fait : la plupart étoient d'une condition distinguée, et d'un âge mûr. C'étoit leur maison de Périgueux qui avoit fourni ses premiers sujets. On admira avec raison le courage de ces saintes filles, qui paroissoit bien au-dessus de leur sexe. Elles ne tardèrent pas à mettre la main à l'œuvre : on vouloit de toutes parts leur envoyer des pensionnaires; mais, faute de bâtimens, il fallut se borner à un nombre assez médiocre. Le père Boutin, comme leur fondateur, prit le soin de les diriger dans le temporel comme dans le spirituel. Il se chargea encore du soin des

pensionnaires, ce qu'il a continué jusqu'à la fin de ses jours. Il ne cessa, depuis l'arrivée de ces religieuses, de faire travailler à augmenter ou à réparer leurs bâtimens, où, comme je l'ai déjà dit, il a fait paroître plus de zèle que d'intelligence. Ce n'est pas qu'il manquât de lumières pour l'architecture; mais cette maison, commencée pour d'autres desseins, et augmentée pièce à pièce, suivant les besoins, ne pouvoit guère prendre une forme bien régulière. Aussi l'intention du roi est-elle que ces dames, laissant là tous ces bâtimens qu'elles occupent présentement, en commencent un autre plus commode pour elles et pour les pensionnaires; c'est à quoi elles travaillent présentement.

Le père Boutin eut la consolation de goûter pendant les dernières années de sa vie le fruit de ses travaux. Il vit les religieuses établies, et s'appliquant avec courage à l'éducation de la jeunesse; il vit quantité de ses pensionnaires, après y avoir fait leur temps, s'établir dans le monde, et faire honneur à l'éducation qu'elles y avoient reçue; mais ce ne fut pas sans essayer bien des croix et des contradictions. La liberté apostolique de ses discours, ses démarches pour s'opposer au vice, son activité pour l'exécution de ses pieux desseins, lui suscitèrent des ennemis de tout état et des persécutions de plus d'une sorte. La prudence humaine blâma plus d'une fois sa façon d'agir, et l'envie particulière, masquée de l'apparence du bien public, s'attacha à décrier ses projets et à noircir sa réputation. Le saint missionnaire n'opposa jamais à tout cela que sa fermeté à soutenir les intérêts de Dieu et à souffrir les effets de la malice des hommes. C'est ainsi qu'il surmonta tout, et qu'il força enfin tout le monde à lui rendre justice, et à convenir que le zèle de la gloire de Dieu étoit le seul mobile qui le fit agir. Il y avoit déjà plusieurs années que ses adversaires étoient devenus ses

admirateurs et ses panégyristes, tant la vertu solide et soutenue a de force et d'ascendant sur l'esprit de ceux mêmes qui lui sont le moins favorables. Pour nous, mon révérend père, qui étions à portée de voir de plus près le fond d'une vertu dont les personnes du dehors n'apercevoient qu'un éclat qui paroissoit malgré lui, nous avons toujours été infiniment édifiés de ses vertus vraiment religieuses. Nous avons admiré en lui une régularité qui ne s'est jamais démentie, un amour singulier de la pauvreté, une mortification continuelle, une charité tendre pour ses frères, enfin une union intime et continuelle avec Dieu; ce qui ne l'empêchoit cependant pas de cultiver, à quelques momens perdus, les plus hautes sciences, et particulièrement celle du mouvement des corps célestes; le tout, par l'utilité que cette étude peut avoir pour la religion. Il observoit exactement toutes les éclipses et les autres phénomènes célestes. Les Mémoires de Trévoux sont remplis de ses observations.

Le père *Boutin* avoit paru jouir d'une assez bonne santé pendant une longue suite d'années. Depuis vingt-trois ans qu'il étoit au Cap, à peine l'avoit-on vu s'aliter une ou deux fois; tandis que les tempéramens les plus robustes de quantité de nos missionnaires nouveaux venus, cédoient tous les jours à la violence des maladies qui emportent tant de monde en ces colonies. C'étoit une espèce de prodige, qui jetoit tout le monde dans l'étonnement: comment un homme si sec, si décharné, accablé de tant de travail, et n'usant à l'égard de lui-même d'aucun ménagement, pouvoit-il se soutenir et vaquer à cette multiplicité d'occupations qui auroient donné de l'exercice à plusieurs autres? Mais enfin son heure arriva. On s'apercevoit depuis quelques mois qu'il tomboit, quoiqu'il ne se plaignît de rien, et qu'on ne vît aucun changement à son train de vie ordinaire. Il fut attaqué tout à coup

d'une espèce de pleurésie, qui ne parut pas extrêmement dangereuse les premiers jours. On le crut même tiré d'affaire, lorsque tout d'un coup il mourut, le vendredi 21 novembre 1742, âgé de soixante-neuf ans et quelques mois. Comme on s'étoit flatté que sa maladie ne tireroit point à conséquence, ayant paru hors de danger le vendredi au soir, la nouvelle de sa mort, qui fut annoncée le samedi matin et qui se répandit partout en un moment, causa une consternation générale dans toute la ville. Connu partout, partout aimé et respecté, il fut universellement regretté. Il n'y eut en cela aucune différence entre les blancs et les nègres : tous, en gémissant sur la perte que faisoit la colonie, ne tarissoient point sur son éloge et ne balançoient point à le mettre au rang des âmes bienheureuses les plus élevées dans le ciel. Son corps ayant été exposé dans notre chapelle domestique, ce fut toute la journée un concours prodigieux de personnes de tous les ordres qui s'empressoient à lui donner non-seulement des marques de regrets, mais encore plus des témoignages de vénération ; et l'on vit se renouveler tout ce qui arrive d'ordinaire à la mort des saints, surtout cette ardeur d'obtenir quelques pièces de ses pauvres vêtemens, ou quelque autre chose qui eût été à son usage. Comme nous nous trouvâmes peu de missionnaires au Cap, et qu'on se préparoit à faire les obsèques avec peu d'appareil dans notre chapelle domestique, il n'y eut pas moyen de tenir contre les cris du public et les instances réitérées de tous les marguilliers de l'église paroissiale, qui demandoient au nom de tous que, si on ne vouloit pas leur accorder le corps du père Boutin pour l'inhumer dans leur église, on ne leur refusât pas au moins la consolation de sa présence pendant l'office de ses funérailles. Le supérieur général crut devoir se rendre à un empressement si unanime et en même temps si honorable à la

mémoire du défunt. L'affluence fut grande : elle l'auroit été bien plus, si les habitans de la plaine avoient eu le temps de s'y rendre; mais ceux qui ne purent point y assister des quartiers éloignés, ne marquèrent pas moins, par leurs regrets et par leurs éloges, combien ils étoient sensibles à cette perte. On peut dire qu'il n'y a pas eu deux voix à ce sujet. Toute la colonie lui a dressé dans son cœur et dans sa mémoire un monument plus précieux que ceux qu'on élève si souvent avec tant de frais à la politique et à la vanité. Je suis avec respect, etc.

MISSIONS DE LA GUIANE.

LETTRE DU PÈRE CROSSARD

AU PÈRE DE LA NEUVILLE.

De l'île de Cayenne, le 10 novembre 1726.

MON RÉVÉREND PÈRE, nous avons appris avec une joie sensible que la Providence vous avoit chargé du soin de nos missions de l'Amérique méridionale. La *Guiane*, dont l'endroit le plus connu est l'*île de Cayenne*, en est une portion qui doit vous être chère. Vous y avez travaillé pendant quelques années, et le zèle que vous y avez fait paroître nous répond de l'attention et des mouvemens que vous vous donnerez pour avancer l'œuvre de Dieu dans ces terres éloignées. Vous n'ignorez pas qu'il y a environ dix-huit ans que le père *Lombard* et le père *Ramette* se consacrèrent à cette mission, et qu'ayant appris à leur arrivée que le continent voisin étoit peuplé de quantité de nations sauvages qui n'avoient jamais entendu parler de Jésus-Christ, ils demandèrent avec instance la permission de leur porter les lumières de la foi. A peine leur fut-elle accordée, qu'à l'instant, sans autre guide que leur zèle, sans autre interprète que le Saint-Esprit, ils pénétrèrent dans la Guiane, et se répandirent parmi ces Indiens.

Ils mirent plus de deux ans à parcourir les différentes nations éparses dans cette vaste étendue de terres. Comme ils ignoroient tant de langues diverses, ils étoient hors d'état de se faire entendre ; tout ce qu'ils purent faire dans

ces premiers commencemens fut d'appriivoiser peu à peu ces peuples, et de s'insinuer dans leurs esprits en leur rendant les services les plus humilians : ils prenoient soin de leurs enfans ; ils étoient assidus auprès des malades, et leur distribuoient des remèdes dont Dieu bénissoit d'ordinaire la vertu ; ils partageoient leurs travaux et prévenoient jusqu'à leurs moindres désirs ; ils leur faisoient des présens qui étoient le plus de leur goût, tels que sont des miroirs, des couteaux, des hameçons, des grains de verre coloré, etc. Ces bons offices gagnèrent peu à peu le cœur d'un peuple qui est naturellement doux et sensible à l'amitié. Pendant ce temps-là les missionnaires apprirent les langues différentes de ces nations ; ils s'y rendirent si habiles, et en prirent si bien le génie, qu'ils se trouvèrent en état de prêcher les vérités chrétiennes, même avec quelque sorte d'éloquence. Ils ne retirèrent néanmoins que peu de fruit de leurs premières prédications. L'attachement de ces peuples pour leurs anciens usages, l'inconstance et la légèreté de leur esprit, la facilité avec laquelle ils oublient les vérités qu'on leur a enseignées, à moins qu'on ne les leur rebatte sans cesse ; la difficulté qu'il y avoit que deux seuls missionnaires se trouvassent continuellement avec plusieurs nations différentes, qui occupent près de deux cents lieues de terrain ; tout cela mettoit à leur conversion un obstacle presque insurmontable. D'ailleurs les fatigues continuelles auxquelles ils se livroient, et les alimens extraordinaires dont ils étoient obligés de se nourrir, dérangèrent tout-à-fait le tempérament du père *Ramette* ; de longues et de fréquentes maladies le réduisirent à l'extrémité, et m'obligèrent de le rappeler dans l'île de Cayenne.

Cette séparation fut pour le père *Lombard* une rude épreuve et la matière d'un grand sacrifice. Son zèle néanmoins, loin de se ralentir, se ranima, et prit de nouveaux

accroissemens ; une sainte opiniâtreté le retint au milieu d'une si abondante moisson ; il résolut d'en soutenir le travail et d'en porter lui seul tout le poids. Il sentit bien que son entreprise étoit au-dessus des forces humaines ; il y suppléa par une invention que son ingénieuse charité lui suggéra. Il forma le dessein d'établir une *habitation fixe* dans un lieu qui fût comme le centre d'où il pût avoir communication avec tous ces peuples. Pour cela, il parcourut les diverses contrées, et enfin il s'arrêta sur les bords d'une grande rivière, où se jettent les autres rivières qui arrosent presque tous les cantons habités par les différentes nations des Indiens. Ce fut là qu'à la tête de deux esclaves nègres qu'il avoit amenés de Cayenne, et de deux sauvages qui s'étoient attachés à lui, la hache à la main, il se mit à défricher un terrain spacieux. Il y planta du manioc, du blé d'Inde, du maïs, et différentes autres racines du pays, autant qu'il en falloit pour la subsistance de ceux qu'il vouloit attirer auprès de lui. Ensuite, avec le secours de trois autres Indiens qu'il sut gagner, il abattit le bois dont il avoit besoin pour construire une *chapelle* et une *grande case* propre à loger commodément une vingtaine de personnes. Aussitôt qu'il eut achevé ces deux bâtimens, il visita toutes les différentes nations, et pressa chacune d'elles de lui confier un de leurs enfans. Il s'étoit rendu si aimable à ces peuples, et il avoit pris un tel ascendant sur leurs esprits, qu'ils ne purent le refuser. Comme il connoissoit la plupart de ces enfans, il fit choix de ceux en qui il trouva plus d'esprit et de docilité, un plus beau naturel, et des dispositions plus propres au projet qu'il avoit formé. Il conduisit comme en triomphe ces jeunes Indiens dans son habitation, qui devint pour lors un *séminaire de catéchistes* destinés à prêcher la loi de Jésus-Christ. Le père Lombard s'appliqua avec soin à cultiver ces jeunes plantes, et se livra tout entier à une éducation

qui devoit être la source de la sanctification de tant de peuples. Il leur apprit d'abord la langue françoise, et leur enseigna à lire et à écrire. Deux fois le jour, il leur faisoit des instructions sur la religion, et le soir étoit destiné à rendre compte de ce qu'ils avoient retenu. A mesure que leur esprit se développoit, les instructions devenoient plus fortes. Enfin, quand ils avoient atteint l'âge de dix-sept à dix-huit ans, et qu'il les trouvoit parfaitement instruits des vérités chrétiennes, capables de les enseigner aux autres, fermes dans la vertu, et pleins du zèle qu'il leur avoit inspiré pour le salut des âmes, il les renvoyoit les uns après les autres, chacun dans leur propre nation, d'où il faisoit venir d'autres enfans qui remplaçoient les premiers.

Quand ces jeunes néophytes parurent au milieu de leurs compatriotes, ils s'attirèrent aussitôt leur admiration, leur amour, et toute leur confiance. Chacun s'empressoit de les voir et de les entendre. Ils profitèrent en habiles *catéchistes* de ces dispositions favorables, pour civiliser les peuples qui formoient leur nation, et travailler ensuite plus efficacement à leur conversion. Après quelques mois d'instructions purement morales, ils entamèrent insensiblement les matières de la religion. Les jours entiers et une partie des nuits se passoient dans ce saint exercice, et ce fut avec un tel succès qu'ils en gagnèrent plusieurs à Jésus-Christ, et qu'il ne se trouva aucun d'eux qui n'eût une connoissance suffisante de la loi chrétienne, et qui ne fût persuadé de l'obligation indispensable de la suivre. Toutes les fois que ces jeunes catéchistes faisoient quelque conquête, ils ne manquoient pas d'en donner avis à leur père commun. Ils lui rendoient compte, tous les mois, du succès de leurs petites missions, et lui marquoient le temps auquel il devoit se rendre dans leurs quartiers, pour conférer le baptême à un certain nombre d'adultes qu'ils avoient disposés à le recevoir. Pour ce qui est des enfans,

des vieillards et des malades qui étoient en danger d'une mort prochaine, ils les baptisoient eux-mêmes, et on ne peut dire de combien d'âmes ils ont peuplé le ciel, après les avoir ainsi purifiées dans les eaux du baptême. Je vous laisse à juger quelle étoit la joie du missionnaire lorsqu'il recevoit ces consolantes nouvelles. Il visitoit plusieurs fois l'année ces différentes nations, et il retournoit toujours à son petit séminaire, chargé de nombreuses dépouilles qu'il avoit remportées sur la gentilité, par le ministère de ses chers enfans.

Le père Lombard passa environ quinze ans dans ces travaux, toujours occupé ou à former d'habiles catéchistes, ou à aller recueillir les fruits qu'ils faisoient, ou à visiter les chrétientés naissantes. Cependant comme ces chrétientés devenoient, de jour en jour, plus nombreuses par les soins des jeunes Indiens qu'il avoit formés, il ne lui étoit pas possible de les cultiver, et d'entretenir en même temps son séminaire; il falloit renoncer à l'un ou à l'autre de ces soins. Dans l'embarras où il se trouva, il prit le dessein de réunir tous les chrétiens dans une même bourgade. C'étoit une entreprise d'une exécution très-difficile. Une demeure fixe est entièrement contraire au génie de ces peuples; l'inclination qui les porte à mener une vie errante et vagabonde est née avec eux, et est entretenue par l'habitude que forme l'éducation. Cependant leur penchant naturel céda à la douce éloquence du missionnaire. Toutes les familles véritablement converties abandonnèrent leur nation, et vinrent s'établir avec lui dans cette agréable plaine qu'il avoit choisie sur les bords de la mer du Nord, à l'embouchure de la rivière de *Kourou*. Cette nouvelle colonie est actuellement occupée à bâtir une église, à former un grand village, et à défricher le terrain qui a été assigné à chaque nation. La difficulté étoit de dresser le plan de cette église, et de diriger les ouvriers qui

y devoient travailler. Le père Lombard fit venir de *Cayenne* un habile charpentier, qui pouvoit servir d'architecte dans le besoin. On convint avec lui de la somme de 1,500 livres : toute modique que paroît cette somme, elle étoit excessive pour un missionnaire destitué de tout secours, et ne trouvant que de la bonne volonté dans une troupe de néophytes qui sont sans argent et sans négoce. Son zèle toujours ingénieux lui fournit une nouvelle ressource.

Les Indiens qui devoient former la peuplade étoient partagés en cinq compagnies, qui avoient chacune leur chef et leurs officiers subalternes. Le père les assembla et leur proposa le moyen que Dieu lui avoit inspiré pour procurer la prompte exécution de leur entreprise. Ce moyen étoit que chaque compagnie s'engageât à faire une *pirogue* (c'est un grand bateau qui peut contenir environ cinq cents hommes). L'entrepreneur consentoit de prendre ces *pirogues* sur le pied de 200 livres chacune. Quoique ces Indiens soient naturellement indolens et ennemis de tout exercice pénible, ils se portèrent à ce travail avec une extrême activité, et en peu de temps les *pirogues* furent achevées. Il restoit encore 500 livres à payer à l'entrepreneur. Le père trouva de quoi suppléer à cette somme parmi les *femmes indiennes*. Elles voulurent contribuer aussi de leur part à une œuvre si sainte, et elles s'engagèrent de filer autant de coton qu'il en falloit pour faire huit *hamacs* (ce sont des espèces de lits portatifs qu'on suspend à des arbres); l'architecte les prit en paiement du reste de la somme qui lui étoit due. Tandis que les femmes filaient le coton, leurs maris étoient occupés à abattre le bois nécessaire à la construction de l'église. C'est ce qui s'exécuta avec une promptitude étonnante. Ils avoient déjà équarri et rassemblé les pièces de bois, selon la proportion que leur avoit marquée l'architecte, lorsqu'il survint un nouvel embarras. Il s'agissoit de couvrir l'édi-

fice, et pour cela il falloit des planches et des bardeaux ; mais nos sauvages n'avoient nul usage de la scie. La ferveur des néophytes leva bientôt cette difficulté. Au nombre de vingt ils allèrent trouver un François, habitant de Cayenne, qui avoit deux nègres très-habiles à manier la scie ; ils les lui demandèrent, et ils s'offrirent à le servir pendant tout le temps que ces deux esclaves seroient occupés à faire le toit de l'église. Cette offre étoit trop avantageuse pour n'être pas acceptée ; les sauvages servirent le François en l'absence des nègres, et les nègres finirent ce qui restoit à faire pour l'entière construction de l'église.

Telle est, mon révérend père, la situation de cette chrétienté naissante : elle donne, comme vous voyez, de grandes espérances ; mais ce qu'il y a de triste et d'affligeant, c'est qu'une si grande étendue de pays demanderoit au moins dix missionnaires, et que le père Lombard se trouve seul ; que, bien qu'il soit d'un âge peu avancé, il a une santé usée de fatigues qui nous fait craindre à tout moment de le perdre ; et que s'il venoit à nous manquer, sans avoir eu le temps de former d'autres missionnaires et de leur apprendre les langues du pays, que lui seul possède, cet ouvrage qui lui a coûté tant de sueurs et de travaux, et qui intéresse si fort la gloire de Dieu, courroit risque d'être entièrement ruiné. Vous êtes en état, mon révérend père, de prévenir ce malheur ; vous en connoissez l'importance, et nous sommes assurés de votre zèle. Ainsi nous espérons que vous nous procurerez au plus tôt un nombre d'ouvriers apostoliques capables par leurs talens, par leur patience et par leur vertu, de recueillir une moisson si fertile. Je suis avec respect, etc.

LETTRE DU PÈRE LOMBARD

AU RÉVÉREND PÈRE CROISSET.

A Kourou , dans la Guiane , le 23 février 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE, la dernière lettre du père Fauque vous aura déjà fait connoître *Ouyapoc*; c'est une grande rivière au-dessus de Cayenne : le roi vient d'y établir une colonie, dont il nous a confié le soin pour ce qui regarde le spirituel, en nous chargeant en même temps de faire des missions aux environs de cette rivière, où les nations indiennes sont en bien plus grand nombre qu'à *Kourou*. Le frère *Dumolard* va d'abord travailler à l'embellissement de l'église de *Kourou*, et à la construction d'une maison pour les missionnaires ; car jusqu'ici nous n'avons logé que dans de petites huttes à l'indienne : après quoi, lorsqu'il s'agira de former des peuplades, il n'aura guère le temps de respirer. Je prévois ce qu'il en coûtera de dangers et de fatigues aux missionnaires, pour aller chercher les Indiens épars çà et là dans les retraites les plus sauvages où ils se cachent, et pour les rassembler dans un même lieu ; je l'ai éprouvé plus d'une fois, et tout récemment une excursion que j'ai faite chez les *Maraones* m'a mis dans un état où, pendant quelques jours, on a appréhendé pour ma vie. Je croyois ne pouvoir jamais me tirer des bois et des ravines ; et pour surcroît de disgrâces, étant tout couvert de sueur, il me fallut essuyer une pluie continuelle pendant une partie de la nuit. A deux heures du matin, j'arrivai tout transi de froid à la case, et dès le lendemain la pleurésie se déclara : heureusement la fièvre étoit intermittente, et me donnoit quelque relâche.

Ce fut dans un de ces intervalles qu'on m'apprit que deux missionnaires étoient morts le même jour à *Cayenne*, au service de la garnison qui étoit attaquée d'une maladie contagieuse, et qu'il n'y en restoit plus qu'un seul d'une santé chancelante. Tout malade que j'étois, je pris le parti d'aller au secours de cette colonie, qui se voyoit tout à coup privée de presque tous ses pasteurs : je partis donc d'*Ouyapoc*, et, ayant fait ce trajet en moins de vingt-quatre heures, j'arrivai avec le père Catelin à *Cayenne*. Quelques Indiens de la mission de *Kourou* me témoignèrent en cette occasion leur zèle et leur attachement. A peine fus-je abordé, qu'ils se présentèrent à moi pour me porter sur leurs épaules jusqu'à notre maison, qui est éloignée d'une demi-lieue de l'endroit où j'avois débarqué. Le violent accès de fièvre que j'avois eu toute la nuit m'avoit tellement abattu, que je ne pouvois me soutenir qu'avec peine. L'affection de ces bons Indiens me consolait ; je les entendois se dire les uns aux autres : « Ayons grand soin de notre *Baba*, n'épargnons pas nos peines ; car que deviendrions-nous s'il venoit à manquer ? Qui est-ce qui nous instruiroit ? Qui nous confesseroit ? Qui nous assisteroit à la mort ? » La consternation étoit générale à *Cayenne* quand j'y arrivai, à cause de la perte qu'on venoit de faire tout à la fois de trois missionnaires : une pareille mortalité étoit extraordinaire, et l'on n'avoit rien vu de semblable depuis que nous y sommes établis. La bonté de l'air qu'on y respire, et des alimens dont on se nourrit, fait que communément il y a très-peu de malades. Vous comprenez assez, mon révérend père, quels sont nos besoins, et combien il est important de remplacer au plus tôt ces pertes. Dix nouveaux missionnaires, s'ils arrivoient, auroient peine à suffire au travail qui se présente.

Le peu de temps que j'ai demeuré à *Ouyapoc* ne m'a pas permis de faire autant de découvertes que j'aurois

souhaité. Le pays est d'une vaste étendue, et habité par quantité de diverses nations indiennes. On vient depuis peu d'en découvrir une qui est très-nombreuse, et qui est établie à deux cents lieues du fort d'*Ouyapoc*; c'est la nation des *Amikouanes*, que l'on appelle autrement les *Indiens à longues oreilles*. Ils les ont effectivement fort longues, et elles leur pendent jusque sur les épaules. C'est à l'art, et non pas à la nature, qu'ils sont redevables d'un ornement si extraordinaire, et qui leur plaît si fort. Ils s'y prennent de bonne heure pour se procurer cet agrément; ils ont grand soin de percer les oreilles à leurs enfans; ils y insèrent de petits bois pour empêcher que l'ouverture ne se ferme, et de temps en temps ils y en mettent d'autres toujours plus gros les uns que les autres, jusqu'à ce que le trou devienne assez grand à la longue pour y insinuer certains ouvrages qu'ils font exprès, et qui ont deux à trois pouces de diamètre. Cette nation, qui a été inconnue jusqu'ici, est extrêmement sauvage; on n'y a aucune connoissance du feu. Quand ces Indiens veulent couper leurs bois, ils se servent de certains cailloux qu'ils aiguisent les uns contre les autres pour les affiler, et qu'ils insèrent dans un manche de bois, en guise de hache. J'ai vu à *Ouyapoc* une de ces sortes de haches: le manche a environ deux pieds, et au bout il y a une échancrure pour y insérer le caillou: je l'examinai; mais, bien qu'il soit mince, il me parut peu tranchant. J'ai vu aussi un de leurs pendans d'oreille: c'est un rouleau de feuilles de palmiste d'un pouce de large; ils gravent sur le tranchant quelque figure bizarre qu'ils peignent en noir ou en rouge, et qui, attachée à leurs oreilles, leur donne un air tout-à-fait risible; mais, à leur goût, c'est une de leurs plus belles parures. En deçà des *Amikouanes*, il y a plusieurs autres nations; quoiqu'elles soient fort différentes, et même qu'elles se fassent quelquefois la

guerre les unes aux autres, il n'y a point de diversité pour la langue, qui est la même parmi toutes ces nations. Tels sont les *Aromagatas*, les *Palunks*, les *Turupis*, les *Ouays*, les *Pirius*, les *Coustumis*, les *Acoquas* et les *Caranes* : toutes ces nations sont vers le haut de la rivière *Ouyapoc*. Il y en a un grand nombre d'autres sur les côtes, comme les *Palicours*, les *Mayes*, les *Karnuarious*, les *Coussaris*, les *Toukoyanes*, les *Rouourios* et les *Maraones* : voilà, comme vous voyez, un vaste champ qui s'ouvre au zèle des ouvriers évangéliques.

Vous souhaitez, mon révérend père, que je vous informe du progrès que fait la religion parmi ces peuples, et des œuvres de piété qu'on leur voit pratiquer. Il me seroit difficile de vous rien mander de fort intéressant à ce sujet. Vous savez que cette mission n'est encore qu'à sa naissance. On vous a déjà fait connoître le caractère de ces nations sauvages, leur légèreté, leur indolence, et l'aversion qu'elles ont pour tout ce qui les gêne. Nous ne pouvons guère espérer de fruits solides de nos travaux que quand nous les aurons réunies dans différentes peuplades, où l'on puisse les instruire à loisir et leur inculquer sans cesse les vérités chrétiennes. Le cœur de ces barbares est comme une terre ingrate, qui ne produit rien qu'à force de culture. Il a été un temps où leur inconstance naturelle et la difficulté de les fixer dans le bien me rebutoient extrêmement. Je craignois de m'être laissé tromper par des apparences, et d'avoir conféré le baptême à des gens qui étoient indignes de le recevoir. Une espèce de dépit, qui me paroissoit raisonnable, me fit presque succomber à la tentation qui me prenoit de les abandonner. J'écoutai néanmoins de meilleurs conseils; d'autres pensées, plus justes et plus conformes au caractère des peuples que Dieu avoit confiés à mes soins en m'appelant à cette mission, succédèrent aux premières idées qui me

décourageoient ; le Seigneur, malgré mes défiances et mes dégoûts, me donna la force de m'appliquer avec encore plus d'ardeur à cultiver un champ qui me sembloit tout-à-fait stérile, et ce n'est que depuis quelques années que j'ai enfin reconnu, par le succès dont Dieu a béni ma persévérance, que la religion avoit jeté de profondes racines dans le cœur de plusieurs de ces barbares. J'en ai été encore mieux convaincu par la sainte et édifiante *mort de plusieurs néophytes* que j'ai assistés en ce dernier moment. Je ne vous en rapporterai que trois ou quatre exemples : je sais, mon révérend père, qu'ils n'auront pas de quoi vous frapper ; vous avez reçu les derniers soupirs d'une infinité de personnes dont la vie, passée dans l'exercice de toutes sortes de vertus, a été couronnée par la mort la plus sainte ; mais enfin, quand les mêmes choses se rapportent d'un peuple sauvage et barbare, dont le naturel, les mœurs et l'éducation sont si opposés aux maximes du christianisme, on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître le doigt de Dieu et la puissance de la grâce, qui, des rochers les plus durs, fait, quand il lui plaît, de véritables enfans d'Abraham.

Je commence par un infidèle que je baptisai, il y a quelque temps, à l'article de la mort ; c'étoit un Indien plein de bon sens, appelé *Sany*. J'allois souvent à *Ikaroux*, qui est le premier endroit où je m'étois établi avec le père Ramette. Ce bon sauvage ne manquoit pas de nous rendre de fréquentes visites, et nos entretiens rouloient toujours sur la religion chrétienne et sur la nécessité du baptême. Nos discours, aidés de la grâce, firent de vives impressions sur son cœur, et ces impressions se réveillèrent aux approches de la mort. Il s'étoit retiré dans un lieu très-sauvage, où ses ancêtres avoient demeuré autrefois, et où étoit leur sépulture. Ce fut par un coup d'une providence particulière de Dieu que j'allai le voir dans un temps où ma présence étoit si né-

cessaire à son salut. Mon dessein étoit d'aller à cinq ou six lieues visiter un Indien, dont j'avois appris la maladie depuis peu de jours. Je passai par un carbet voisin, où la plupart des sauvages qui l'habitoient étoient chrétiens. A peine fus-je arrivé qu'ils se mirent autour de moi, et me demandèrent où je portois mes pas; ayant satisfait à leur demande : « Tu vas chercher bien loin, me dirent-ils, ce que tu as auprès de toi; ton ami *Sany*, qui demeure à une demi-lieue d'ici, est à l'extrémité; ne ferois-tu pas mieux de l'aller voir? » J'y consentis très-volontiers, et deux Indiennes, parentes du moribond, s'offrirent à être mes guides. Nous nous mîmes en chemin, elles, mon petit nègre et moi; nous arrivâmes bientôt à une savane presque impraticable; les herbes et les jones étoient montés si haut, qu'on auroit eu de la peine à y découvrir un homme à cheval. Ces bonnes Indiennes marchèrent devant, et me frayèrent le chemin en foulant aux pieds les jones et les herbes; enfin elles me conduisirent à la pointe d'un bois épais, où le malade s'étoit fait transporter, et où on lui avoit dressé une pauvre cabane. Aussitôt qu'il m'aperçut, il s'écria tout transporté de joie : « Sois le bien venu, *Baba* : je savois bien que tu viendrois me voir aujourd'hui; je t'ai vu en songe toute la nuit, et il me sembloit que tu me donnois le baptême. » Sa femme et sa mère, qui étoient présentes, m'assurèrent qu'en effet il n'avoit cessé de parler de moi toute la nuit, et qu'il leur avoit dit positivement que j'arriverois ce jour-là même. Je profitai des momens de connoissance qui lui restoient, et des heureuses dispositions que le ciel avoit mises dans son cœur; et, comme il étoit déjà très-instruit des vérités de la religion, je le préparai au baptême, qu'il reçut avec une grande piété. Il expira entre mes bras la nuit suivante, pour aller jouir, comme il y a lieu de le croire, du bonheur que la grâce de ce sacrement venoit de lui procurer.

Une autre mort d'un jeune homme que j'ai élevé, et qui se nomme *Remy*, me remplit de consolation toutes les fois que j'y pense : il y avoit peu de temps qu'il étoit marié, et il avoit toujours fait paroître un grand attachement à tous les devoirs de la religion. Attaqué d'un violent mal de poitrine, dont tous les remèdes que je lui donnai ne purent le guérir, je lui annonçai que sa mort n'étoit pas éloignée. « Il faut donc profiter, me répondit-il, du peu de temps qui me reste à vivre. Oui, mon Dieu, ajouta-t-il, c'est volontiers que je meurs, puisque vous le voulez; je souffre avec plaisir les douleurs auxquelles vous me condamnez; je les mérite, puisque j'ai été assez ingrat pour vous offenser. *Aouerle*, disoit-il en sa langue, *Aouerle Tamoussi ye tombe eïa aroubou mappo epelagame.* » Ce n'étoient pas là des sentimens que je lui eusse suggérés; le Saint-Esprit lui-même, qui les avoit imprimés dans son cœur, les lui mettoit à la bouche; il les répétoit à tout moment, et je ne crois pas m'écarter de la vérité en assurant qu'il les prononçoit plus de trois cents fois par jour; mais il les prononçoit avec tant d'ardeur, que j'en étois comme interdit, et je n'avois garde de lui inspirer d'autres sentimens. Dès qu'il se sentit plus mal qu'à l'ordinaire, il me demanda les sacremens. Après avoir entendu sa confession, qu'il fit avec des sentimens pleins de componction, j'allai lui chercher le saint viatique. A la vue de son Sauveur, il parut ranimer toute la ferveur de sa piété; il se jeta à genoux, et, prosterné jusqu'à terre, il adora Jésus-Christ, qu'il reçut ensuite avec le plus profond respect : je lui administrai presque en même temps l'extrême-onction, qu'il reçut avec une foi également vive; après quoi il ne cessa de s'entretenir avec Dieu jusqu'au dernier soupir.

A une mort si édifiante, je joindrai celle de *Louis-Remy Tourappo*, principal chef de nos Indiens, et le pre-

mier de cette contrée qui ait embrassé la foi. C'étoit un homme d'esprit, parfaitement instruit des vérités de la religion, et qui m'a fourni en sa langue des termes très-propres et très-énergiques pour exprimer nos divins mystères. Il a été pendant toute sa vie un modèle de vertu pour nos néophytes; presque tous les jours il assistoit au saint sacrifice de la messe. Le soir et le matin il ne manquoit jamais de rassembler tout son monde, et il faisoit lui-même la prière à haute voix. Un flux de sang invétééré nous l'enleva. Aussitôt qu'il s'aperçut que son mal étoit sans remède, il ne songea plus qu'à se préparer à une mort chrétienne. Il reçut les derniers sacremens avec une dévotion qui en inspira au grand nombre de sauvages dont sa case étoit remplie. Je jugeai à propos, pour l'instruction et l'édification de cette multitude d'Indiens, de lui faire faire sa profession de foi, avant de lui donner le saint viatique. Je prononçai donc à haute voix tous les articles de notre croyance. A chaque article, il me répondoit avec une présence d'esprit admirable et d'un ton assuré : « Oui, je le crois; » ajoutant toujours quelque chose qui marquoit sa ferme adhésion aux vérités chrétiennes. Ce fut dans ces sentimens, pleins de foi et d'amour pour Dieu, qu'il finit sa vie. Comme je consolais sa fille aînée de la perte qu'elle venoit de faire, elle m'apprit que son père, peu de jours avant sa mort, avoit assemblé tous ceux sur qui il avoit de l'autorité, pour leur déclarer ses dernières volontés : « Je meurs, nous a-t-il dit, et je meurs chrétien; aidez-moi à en rendre grâces au Dieu des miséricordes. Je suis le premier capitaine qui ai reçu chez moi les missionnaires; vous savez que les autres capitaines m'en ont su mauvais gré, et que j'ai été l'objet de leurs censures; mais je me suis mis au-dessus de leurs discours, et je n'ai pas craint de leur déplaire. Imittez en cela mon exemple; regardez les missionnaires comme vos pères en Jésus-

Christ; ayez en eux une entière confiance, et prenez garde qu'une vie peu chrétienne ne les oblige malgré eux à vous abandonner. » J'ai été très-touché de cette mort : c'étoit un ancien ami que j'affectionnois fort, à cause de son zèle pour la religion, et qui m'étoit véritablement attaché. Il étoit mon *banaré*, et j'étois le sien : c'est, après les liaisons du sang, une sorte d'union, parmi les Indiens, la plus étroite qu'on puisse avoir. Nous honorâmes, autant que nous pûmes, ses obsèques; son cercueil, sur lequel on avoit posé son épée et son bâton de commandement, fut porté par quatre capitaines, et conduit à l'église par presque tous les Indiens de la mission, qui tenoient chacun un cierge à la main. Il fut enterré au milieu de la nouvelle église. La reconnoissance demandoit qu'on lui fit cet honneur, parce que c'est lui qui a le plus contribué à la construction de ce saint édifice.

Je n'ai garde, mon révérend père, de vous fatiguer par des répétitions de faits qui sont assez semblables. Je vous l'ai dit, le cœur de nos sauvages ressemble à ces terres qui ne produisent de fruits que par la patience de ceux qui les cultivent. Un missionnaire, sans avoir ces grands talens que Dieu donne à qui il lui plaît, mais qui sera plein de zèle, et qui, au lieu d'errer chez toutes ces différentes nations, s'attachera à une nation particulière de sauvages, pour les instruire à loisir et leur rebattre sans cesse les mêmes vérités, sans se rebuter, sans se décourager, verra avec le temps sa patience couronnée par le fruit des bénédictions que produira la semence évangélique qu'il aura jetée dans leurs cœurs : *fructum afferunt in patientiâ*. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec un profond respect, etc.

LETTRE DU PÈRE FAUQUE

AU PÈRE DE LA NEUVILLE.

A Cayenne, le 1^{er} mars 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE, le zèle dont vous êtes animé pour l'établissement des missions que nous projetons de faire parmi tant de nations sauvages qui habitent la Guiane, et la générosité avec laquelle vous êtes toujours prêt à nous seconder dans une si sainte entreprise, sont bien capables de nous soutenir et de nous fortifier dans les travaux qui en seront inséparables. Nous découvrons tous les jours quelques-unes de ces nations, que nous espérons de réunir en diverses peuplades semblables à celle que le père Lombard vient de former à *Kourou* : ce n'est qu'en fixant ainsi les sauvages qu'on peut se promettre de rendre leur conversion à la foi solide et durable.

Dans le dernier voyage que je fis à *Ouyapoc*, je profitai d'un peu de loisir que j'y eus pour remonter la rivière, et faire une petite excursion chez les sauvages. M. du Villard s'offrit à être du voyage; nous partîmes du fort le lundi 12 décembre de l'année dernière, dans deux petits canots, avec sept Indiens qui nous accompagnèrent; savoir : trois *Caranes*, deux *Acoquas*, un *Piriou* et un *Palanque*. Nous arrivâmes de bonne heure au premier saut nommé *Yeneri* : il est long d'un demi-quart de lieue; c'est le plus dangereux qu'on trouve dans toute la rivière d'*Ouyapoc*. Quelque favorable que soit la saison, il faut nécessairement y débarquer tout le bagage, pour traîner plus aisément les canots sur les roches. C'est aux environs de ce saut que demeurent les *Caranes*, nation à la vérité peu

nombreuse, mais qui, par sa bravoure, a tenu tête autrefois aux François et à dix autres nations indiennes; ils me reçurent fort bien, et me parurent très-disposés à se faire instruire des vérités de la foi. Le lendemain nous ne fîmes qu'errer de roche en roche, pour donner le loisir à nos Indiens de héler nos canots. Nous arrivâmes avant midi au *second saut*, nommé *Cachiri*, qui est long de près d'un quart de lieue, et éloigné du premier saut d'environ une lieue. On voit là une petite rivière sur la gauche, qu'on nomme *Kerikourou*, et qu'on monte plus de vingt lieues dans les terres, quoiqu'elle soit remplie de sauts. C'est à *Cachiri* que trois de nos François furent tués autrefois par les *Caranes*. Après avoir passé ce saut, nous découvrîmes sur la droite une erique assez grande, qu'on nomme *Armoutabo*. Un *Palanque*, appelé *Kamion*, y avoit fait son abatis l'année dernière (c'est ainsi qu'en Amérique on appelle un terrain défriché) : mais il n'y demeura pas long-temps; les *Caranes* l'obligèrent d'aller s'établir plus loin. Nous campâmes ce jour-là sur une roche au bord de la rivière. Les Indiens nous dressèrent un petit *ajupa* pour y passer la nuit (c'est une espèce d'appentis ouvert de tous côtés); mais comme il étoit mal couvert, par la difficulté de trouver dans ces cantons les feuilles propres à couvrir les toits, nous fûmes bien mouillés par quelques grains de pluie qui tombèrent. Le 14, nous ne fûmes plus obligés de mettre pied à terre : à la vérité, on trouvoit de temps en temps des roches; mais, comme elles sont éparses çà et là dans la rivière, elles n'empêchent pas de tenir la route. Le lit de cette rivière nous parut assez beau; nous découvrions quelquefois près d'un quart de lieue au loin; et en certains endroits la nature a si bien aligné le canal, qu'on diroit qu'il a été tiré au cordeau.

Nos Indiens eurent souvent le plaisir de tirer leurs flèches sur des *bakous*; c'est un poisson fort délicat, que

je comparerois volontiers à la dorade de Provence ; on le trouve dans le plus fort des courans ; il est d'ordinaire tellement attaché à sucer une espèce de mousse qui naît contre les roches , qu'on peut s'approcher fort près de lui sans qu'il s'en aperçoive. Vers les quatre heures du soir nous trouvâmes un *paresseux* ; je ne sais si , lorsque vous étiez à Cayenne , vous avez vu cette espèce d'animal. Le nom qu'on lui a donné convient bien à son indolence et à son inaction ; je ne crois pas qu'il pût faire cent pas en un jour dans le plus beau chemin. Il étoit perché sur la pointe d'un rocher élevé au milieu de l'eau. Il a quatre pattes armées de trois griffes assez longues et un peu crochues. Sa peau est couverte d'un poil presque aussi long et aussi fin que la laine ; sa queue est très-courte , et son museau ressemble parfaitement au visage d'un homme qui auroit la tête enveloppée d'un capuce bien étroit. Celui que nous vîmes n'étoit guère plus gros qu'un chat. Si nos Indiens ne l'eussent pas trouvé si maigre , ils s'en seroient régalés. Il nous fallut coucher ce soir-là dans le bois ; la pluie que nous avons essuyée la nuit précédente , rendit les Indiens plus attentifs à nous mieux loger. Leur précaution nous fut utile , car il plut jusqu'à huit heures du matin. Le 15 , nous continuâmes notre marche qui fut assez unie : il se trouva néanmoins assez fréquemment sur notre route des îlots , des bancs de roche , des courans et des bouquets de bois ; mais ils ne furent d'aucun obstacle. Nous rencontrâmes dans la matinée une assez grande rivière , qui monte jusqu'à trente lieues dans les terres , où il y a une nation d'Indiens qui sont inconnus. Je crois qu'on les nomme *Aranajoux* . Vers les deux heures après midi , nous découvrîmes de loin deux abatis faits tout récemment ; nous n'eûmes pas le temps de les aller reconnoître de plus près.

Peu après nous rencontrâmes deux canots de pêcheurs

qui nous conduisirent à leur case ; c'étoient des *Pirious* établis depuis un an dans cette contrée. La pluie, qui tomba en abondance aussitôt que nous y fûmes arrivés, nous obligea de passer la nuit chez eux. Nous étions si fort à l'étroit, et parmi des gens si sales, que j'aurois beaucoup mieux aimé loger dans les bois, comme nous avons fait les jours précédens. Un de nos Indiens nous avertit qu'il y avoit là un *pyaye* (espèce d'enchanteur et de magicien), lequel avoit trois femmes, et laissoit mourir d'inanition ceux qui venoient chercher la santé chez lui, afin d'épouser ensuite les veuves. La polygamie et la confiance aveugle que ces sauvages ont dans ces sortes d'enchanteurs, seront les plus grands obstacles que nous trouverons pour établir le christianisme parmi ces infidèles. Le 16, nous commençâmes à trouver les abatis en plus grande abondance à l'un et à l'autre bord de la rivière. Nous nous arrêtâmes sur une roche vers les onze heures, afin de donner le temps à nos Indiens de se refaire un peu de leurs fatigues. Comme il y avoit là quelques cases et qu'il ne paroissoit aucun sauvage, j'eus la curiosité d'y entrer ; mais à peine eus-je fait quelques pas, que je sentis la terre s'enfoncer sous mes pieds ; je retournai aussitôt vers nos Indiens, qui me dirent que depuis peu de jours on avoit enterré en cet endroit une famille presque entière d'*Acoquas*, et que la peur dont les autres avoient été saisis les avoit fait décamper au plus vite. Rien de plus digne de compassion, mon révérend père, que de voir la quantité de ces malheureux Indiens qui périssent faute de secours ; je suis persuadé que, quand nous serons une fois établis parmi eux, nous prolongerons la vie à un grand nombre. Dans les diverses excursions que j'ai faites, je n'en ai guère trouvé qui fussent d'un âge avancé. La confiance qu'ils paroissent avoir aux remèdes que leur donnent les François, nous facilitera le moyen de nous insinuer dans leurs

esprits. M. du Villard ouvrit la veine à plusieurs, qui lui témoignèrent beaucoup de reconnoissance. J'ai amené quatre de ces sauvages avec moi, afin qu'ils apprennent à saigner, et en même temps ils aideront le père Lombard à achever le vocabulaire qu'il a commencé. Ce secours que nous procurons aux Indiens, les rendra bien plus dociles à nos instructions ; car le caractère du sauvage est de ne se conduire d'abord que par des vues d'intérêt.

Après un peu de repos, nous reprîmes notre route : nous rencontrâmes une bande nombreuse d'*Acoquas*, qui *enviroient la rivière* (c'est le terme des sauvages pour exprimer le secret qu'ils ont de prendre le poisson, en les enivrant avec du bois de *nekou* qu'ils jettent dans l'eau, et dont le poisson est friand). D'aussi loin que ces sauvages nous aperçurent, ils ramassèrent à la hâte leurs poissons, et s'embarquèrent dans leurs canots pour éviter notre approche. Nous ne fûmes pas néanmoins long-temps sans les joindre ; le plus ancien, qui faisoit les fonctions de capitaine, vint me saluer. Un saut dangereux nous obligea de mettre pied à terre et d'aller à leurs cases. L'accueil froid et indifférent qu'ils nous firent ne nous engagea pas à demeurer long-temps avec eux : je leur donnai cependant tout le loisir de me bien envisager, car j'étois pour eux un objet nouveau et tout-à-fait extraordinaire.

Après avoir avalé un *coui* d'une très-mauvaise liqueur qu'on me présenta, je profitai du reste de la journée pour me rendre chez le capitaine des *Pirious*, qui a une grande autorité dans sa nation, et sur toutes les autres nations du voisinage. Il s'appelle *Apiriou* : c'est un bon vieillard d'environ soixante et dix ans, qui a l'œil vif, l'air résolu, et qui paroît homme de main. Un capitaine françois, à ce que m'assura M. du Villard, n'est pas mieux obéi de ses soldats qu'il l'est de tous ceux qui composent sa nation. Quelques-uns de ses gens vinrent au devant de moi

avec leurs flèches , leurs plumets , et les autres ornemens dont ils se parent. *Apiriou* étoit resté chez lui dans une case haute. Aussitôt que j'eus pris place dans le *taboui* (c'est une case basse au rez-de-chaussée), je le vis paroître au haut de son échelle ; il tenoit à la main une espèce d'esponçon , et il avoit la tête couverte d'un vieux chapeau bordé , dont M. de La Garde , envoyé à la découverte d'une mine d'or au haut de la rivière , lui avoit fait présent de la part du roi , comme à un *banaré* des François. Avant que de m'aborder , il s'adressa à son neveu , qui avoit fait quelques mois de séjour à *Kourou* , et lui demanda si j'étois véritablement celui chez qui il avoit demeuré. Après avoir été satisfait sur cet article , il s'approcha de moi avec un air épanoui , et me dit , en son langage , que j'étois le bienvenu , et qu'il étoit ravi de me voir. Je lui fis présent de quelques curiosités qui lui étoient nouvelles , parce qu'il n'est jamais sorti de son pays , et il me parut très-content de mes libéralités. Je crus ne devoir rien négliger pour nous affectionner ce chef des sauvages ; car c'est de lui que dépend le succès de l'établissement que nous projetons de faire en ce lieu-là. Sur le soir , je demandai au neveu quelles étoient les intentions du chef son oncle ; il me répondit que , pour en être bien assuré , il falloit attendre le retour de son fils aîné , et qu'alors nous pourrions conférer ensemble , et voir sur quoi je pouvois compter.

Comme nous n'étions pas éloignés de l'embouchure du *Camopi* , j'allai pendant ce temps-là voir cette rivière ; nous y trouvâmes différentes cases de *Pirious* , qui nous reçurent avec affabilité. L'arrivée du fils aîné d'*Apiriou* , qui s'appelle *Aripa* , et qui doit lui succéder dans sa charge , m'obligea de retourner à sa case , où , ayant fait assembler les principaux de la nation , je leur déclarai que l'unique sujet de mon voyage étoit de m'assurer de

leurs dispositions à l'égard du christianisme. Je m'étendis assez au long sur la vérité de la religion, sur la nécessité de l'embrasser, et sur les grands avantages qu'ils en retireroient en cette vie et dans l'autre ; puis je priai *Aripa* d'expliquer à son père et à tous ceux de l'assemblée ce que je venois de dire ; il le fit, et je fus surpris d'entendre les exclamations du bon vieillard. Quoique sa langue me fût inconnue, je jugeai par son ton de voix, par ses gestes, et par la joie répandue sur son visage, qu'il entroit dans toutes mes vues. Ils furent quelque temps à délibérer ensemble ; après quoi *Aripa* me répondit, au nom de l'assemblée, que notre établissement parmi eux leur faisoit plaisir, et qu'ils étoient prêts à nous écouter et à nous croire. On convint dès-lors d'un emplacement propre à construire l'église, et les cases tant des missionnaires que des premiers chrétiens ; l'endroit qu'on a choisi est au commencement d'un saut, dont le coup d'œil est magnifique ; on ne peut imaginer une nappe d'eau plus belle et plus claire : les poissons y sont en abondance, ce qui ne sera pas un amusement infructueux pour les jeunes Indiens. *Aripa* me promit de fixer dans cet endroit l'établissement de tous ceux qui descendront du haut des deux rivières, en attendant que nous puissions nous y établir nous-mêmes. J'envie le sort de ceux qui auront l'avantage de recueillir cette moisson : ils seront bien dédommagés de leurs travaux par le caractère de douceur, de droiture et de docilité de ces peuples. J'avois avec moi un jeune enfant de *Kourou*, à qui je montrois à lire : rien ne leur parut plus extraordinaire que de voir un livre. Ils me demandèrent plusieurs fois si leurs enfans pourroient avoir un jour le même avantage : « Pourquoi non ? leur répondis-je ; si vous voulez bien nous les confier, nous en aurons le même soin, et ils deviendront aussi habiles que les François. » Si les fêtes de Noël ne m'eussent pas rap-

pelé à *Ouyapoc*, où ma présence étoit absolument nécessaire, j'aurois bien plus avancé dans les terres, et j'aurois découvert plusieurs autres nations de sauvages. C'est ce que je ferai dans un autre voyage.

Je ne sais si vous avez été informé que feu M. Dorvilliers, avant que de partir pour la France, avoit envoyé un détachement de François vers le plus haut du *Camopi*, dans le but de découvrir le lac *Parime*. Ils ont été environ six mois à faire ce voyage. Ce qu'ils nous ont rapporté de plus intéressant, c'est qu'ils ont trouvé des bois remplis de *cacao* : ils se préparent à y aller faire cette année une abondante récolte. Ils nous ont raconté beaucoup d'autres choses curieuses de différentes nations sauvages, qu'ils ont trouvées sur leur route; mais je ne crois pas devoir vous en faire part, que nous ne nous soyons informés de la vérité de ces faits par nous-mêmes. Ne m'oubliez pas dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

LETTRE DU PÈRE LOMBARD

AU PÈRE DE LA NEUVILLE.

A Kourou, dans la Guiane, le 11 avril 1733.

MON RÉVÉREND PÈRE, les missions naissantes qui se forment dans cette vaste étendue de terres connues sous le nom de Guiane, sont trop redevables à vos soins et aux secours que vous leur fournissez si libéralement, pour que je ne vous en rende pas un compte fidèle. Je vous ai déjà entretenu de la première peuplade établie à *Kourou*, où nous avons rassemblé un grand nombre de sauvages, et de l'église que nous y avons construite. Cette peuplade

est située dans une fort belle anse, arrosée de la rivière *Kourou*, qui se jette en cet endroit dans la mer. Nos sauvages l'ont assez bien fortifiée ; elle est fraisée, palissadée, et défendue par des espèces de petits bastions. Toutes les rues sont tirées au cordeau, et aboutissent à une grande place, au milieu de laquelle est bâtie l'église, où les sauvages se rendent matin et soir, avant et après le travail, pour faire la prière et écouter une courte instruction. Connoissant, comme vous faites, la légèreté de nos Indiens, vous aurez sans doute été surpris qu'on ait pu fixer ainsi leur inconstance naturelle : c'est la religion qui a opéré cette espèce de prodige ; elle prend chaque jour de fortes racines dans leurs cœurs. L'horreur qu'ils ont pour leurs anciennes superstitions, leur exactitude à approcher souvent des sacremens, leur assiduité à assister aux offices divins, les grands sentimens de piété dont ils sont remplis au moment de la mort, sont des preuves non suspectes d'une conversion sincère et durable.

Nos François qui viennent de temps en temps à *Kourou*, admirent la piété et la modestie avec laquelle ces sauvages assistent au service, et la justesse avec laquelle ils chantent l'office divin à deux chœurs. Vous seriez certainement attendri si vous entendiez les motets que nos jeunes Indiens chantent à la messe, lorsqu'on élève la sainte hostie. Un Indien, nommé *Augustin*, qui sait fort bien le plainchant, préside au chœur, anime nos chantres, et les soutient du geste et de la voix. Il joint à beaucoup plus d'esprit que n'en ont communément les sauvages, un grand fond de piété, et remplit souvent les fonctions d'un habile et zélé catéchiste, soit en apprenant la doctrine chrétienne aux infidèles dispersés dans les terres, soit en leur conférant le baptême à l'article de la mort après les avoir instruits. Il y a peu de jours qu'on m'avertit que dans un lieu qui n'est pas fort éloigné de la mission, un sauvage

infidèle étoit à l'extrémité. Outre que ma présence étoit alors absolument nécessaire à *Kourou*, une inondation subite avoit rendu le chemin impraticable à tout autre qu'aux Indiens. J'envoyai Augustin à son secours. Il partit à l'instant avec deux autres Indiens ; et, ayant trouvé que le malade n'étoit pas dans un danger aussi pressant qu'on l'avoit publié, il le prit sur ses épaules, et avec le secours de ses compagnons, il me l'apporta à la mission, où je suis à portée de le baptiser quand je le jugerai nécessaire. Cette peuplade, qui est comme le chef-lieu de toutes celles que nous projetons d'établir, s'est accrue considérablement par le nombre des familles indiennes qui viennent y fixer leur demeure, et par la multitude des jeunes gens que j'ai élevés la plupart dès leur enfance, et qui sont maintenant pères de famille. Les premiers y sont attirés par les avantages qu'ils trouvent avec nous. Au lieu qu'errant dans leurs forêts, ils cherchoient avec bien de la peine de quoi vivre, et étoient sujets à de fréquentes maladies, qui, faute de soins, les enlevoient souvent dans la fleur de l'âge ; ici ils se procurent sans tant de fatigues, et abondamment, tout ce qui est nécessaire à la vie : ils sont plus rarement malades, et l'on n'épargne aucun soin pour rétablir leur santé quand elle est altérée : deux grands logemens que j'ai fait bâtir servent d'*infirmiers*, l'une pour les hommes, et l'autre pour les femmes. Deux Indiens ont soin de la première, et deux Indiennes de la seconde. Je leur ai fait apprendre à saigner, et assez de chirurgie et de pharmacie pour préparer les médicamens dont les malades ont besoin, et les donner à propos. Vous ne nous laissez manquer d'aucun des meilleurs remèdes de France, et ils ont ici plus de force et de vertu qu'en France même. Enfin le bonheur que goûtent nos néophytes, réunis ensemble dans un même lieu, n'ayant pu être ignoré d'un grand nombre de nations sauvages qui habitent la

Guiane, ces bons Indiens me sollicitent continuellement et me pressent d'envoyer chez eux des missionnaires pour y faire des établissemens semblables à celui de *Kourou*. Quelle ample moisson, si nous avions assez d'ouvriers pour la recueillir !

Le grand nombre des familles qui composent la peuplade, et dont les chefs sont encore jeunes, contribuent beaucoup au bon ordre et à la ferveur qu'on y voit régner. Depuis 23 ans que je me suis attaché à la nation des *Galibis*, ils ont tous été sous ma conduite dès leur bas âge ; leur piété est solide, et c'est sur leurs exemples que se forment les nouveaux venus, qui, presque sans y faire réflexion, se laissent entraîner au torrent, et s'assujettissent avec moins de peine aux exercices ordinaires de la mission. Je l'ai déjà dit, un missionnaire ne fera jamais de fruit bien solide parmi ces barbares, s'il ne se fixe chez une nation à laquelle il se consacre tout entier ; il ne doit point s'écarter de ses néophytes : quelque abandonnées que lui paroissent d'autres nations qui l'environnent, il ne peut faire autre chose que gémir sur leur malheureux sort, ou leur procurer, s'il le peut, d'autres secours ; mais pour lui, il faut qu'il s'occupe sans cesse du soin de son troupeau, et qu'il lui rebatte continuellement les mêmes vérités, sans se rebuter ni de la chute des uns, ni du peu de faveur des autres. Si je pouvois réunir sous un coup d'œil les chagrins et les dégoûts que j'ai eus à essayer depuis que je travaille à la conversion des Galibis, vous en seriez étonné. C'est cependant ma persévérance qui a attiré les bénédictions de Dieu sur la mission de *Kourou*, qu'on voit maintenant si bien établie, qu'elle a mérité l'attention particulière de monseigneur le comte de Maurepas, dont le zèle pour l'établissement de la religion dans ces terres infidèles, et pour l'avancement de nos colonies, nous fait ressentir chaque année des effets de la

libéralité de notre grand monarque. Une protection si puissante est bien capable de soutenir et d'animer les ouvriers évangéliques dans les plus pénibles fonctions de leur ministère.

Après vous avoir parlé de la mission de *Kourou*, il faut vous entretenir du nouvel établissement qui se forme à *Ouyapoc*, où je fis un voyage sur la fin de l'année dernière. En fouillant la terre pour les fondemens de l'église qui y a été bâtie, nous fûmes fort surpris de trouver à quatre ou cinq pieds une petite médaille fort rouillée. Je la fis nettoyer, et j'y trouvai l'image de saint Pierre; c'est ce qui me détermina à prendre ce prince des apôtres pour protecteur de la nouvelle église. Mais comment cette médaille a-t-elle pu se trouver dans ces contrées! Car enfin les Indiens n'ont jamais connu de médaille ni de monnoie, et il ne paroît pas qu'aucun chrétien ait jamais habité cette partie du Nouveau-Monde. Je m'offre à vous l'envoyer, si vous croyez qu'elle mérite l'attention de vos savans antiquaires. Son type paroît être des premiers siècles du christianisme. Le père *Fauque* est le premier jésuite qui se soit établi à *Ouyapoc*. Vous connoissez son zèle pour la conversion de nos sauvages, et le talent qu'il a de s'insinuer dans leur esprit. Mais sa santé, qui s'affoiblit chaque jour, le met hors d'état de soutenir les fatigues inséparables des missions indiennes. Il fixera son séjour au fort d'*Ouyapoc*, où, se trouvant comme au centre de toutes les missions que nous espérons établir, il en aura la direction, et trouvera dans sa prudente économie de quoi fournir aux besoins des missionnaires. Il est là comme environné de différentes nations, et entre autres des *Maraones*, des *Maourios*, des *Tou-Koyanes*, des *Palikours*, des *Mayes*, des *Karanarions*, etc. A trois journées du fort, je séjournai au premier carbet que je trouvai, et j'y eus de fréquens entretiens avec ceux de ces

sauvages qui savoient le galibi. J'espère que la semence que je jetai, comme en passant, dans leurs cœurs, produira un jour des fruits de bénédiction.

De là je continuai ma route, et après deux jours de navigation au milieu des roches dont la rivière est semée, et des fréquens sauts qui s'y trouvent, j'arrivai chez la nation la plus reculée des *Pirious*, et où demeurent les capitaines, dont deux entendent fort bien le galibi. J'y trouvai le père *Dayma*, logé dans une misérable hutte, vivant comme ces pauvres sauvages, et passant la journée, partie à la prière, partie à l'étude de leur langue et à l'instruction des enfans. Deux sauvages, qui savent les langues de ces nations, lui servoient d'interprètes. Il y a deux ans qu'il a fixé parmi eux son séjour. Il m'a parlé d'un vaste emplacement, où toutes ces nations doivent se réunir ; je l'ai vu et il est très-bien situé, mais il n'est pas du goût de tous les Indiens ; ceux d'en bas trouvent qu'il est trop éloigné, parce qu'il est à une demi-journée de la rivière *Camopi*, et que d'ailleurs cette contrée est peu propre à la chasse et à la pêche. C'est pourquoi je convins avec les capitaines qu'on chercheroit plus bas un autre emplacement qui fût au gré de toutes ces nations, et que je viendrois moi-même y établir la mission. Ils me promirent, de leur côté, d'y rassembler tous les Indiens qui leur sont soumis, d'abattre le bois nécessaire pour aplanir le terrain, et d'y faire un plantage de *cacao* pour leur subsistance. Je leur ajoutai que je portois encore mes vues plus loin, et que mon dessein étoit d'établir une mission chez les *Ouayes* et les *Tarrupis*, et une autre chez les *Aromayotos* ; ils approuvèrent ce dessein, en m'assurant qu'ils enverroient de leurs gens chez ces peuples, pour les disposer à seconder les bonnes intentions que j'avois pour eux. Enfin, je leur demandai quelques-uns de leurs Indiens qui sussent la langue galibi, afin de m'ap-

prendre la langue des *Pirious*; ce qu'ils m'accordèrent avec plaisir. Tout le loisir que je puis avoir, je l'emploie à faire des grammaires et des dictionnaires de toutes les langues indiennes que j'ai apprises; j'abrègerai par là bien du travail à ceux de nos pères qui viendront partager nos travaux, ou nous remplacer après notre mort.

Il se présente une mission bien plus importante à établir, et dont le projet est fort goûté de monsieur le gouverneur et de monsieur l'intendant de Cayenne. Un grand nombre d'Indiens, qui désertent les peuplades qu'ont les Portugais vers le fleuve des Amazones, viennent chaque jour chercher un asile sur nos terres, où, quoiqu'ils soient chrétiens, ils se répandent de côté et d'autre, et vivent sans aucun exercice de religion. Une grande mission portugaise, établie à *Purukouaré*, a été presque abandonnée par les Indiens: cinquante de ces sauvages, qui étoient sous la conduite des révérends pères récollets, sont venus à *Kourou*. Je les ai trouvés bien instruits des vérités de la religion, et il n'y a rien à craindre pour eux, tandis qu'ils demeureront dans notre peuplade. Mais que deviendront les autres qui mènent une vie errante? ne perdront-ils pas bientôt les sentimens de piété qu'on leur a inspirés? Ceux même qui sont à *Kourou*, peuvent-ils y demeurer long-temps? car le caractère de ces nations, leurs mœurs, leurs coutumes, leur langage, sont entièrement différens des mœurs et du langage des Galibis, qui composent notre peuplade. Il y a même entre eux je ne sais quelle antipathie qu'on auroit peine à vaincre. Le dessein est donc d'établir sur la rivière d'*Aprouague* une mission qui ne sera composée que de ces Indiens fugitifs, tant de ceux qui se sont déjà réfugiés sur nos terres, que de ceux qui viendront dans la suite. La situation d'*Aprouague*, qui se trouve entre Cayenne et Ouyapoc, et à peu près à égale distance, est très-favorable. Il faudra leur accorder un vaste ter-

rain, et ne donner retraite à aucun d'eux qu'à condition qu'ils iront habiter cette mission. Par ce moyen-là ils ne seront point exposés au risque de retomber dans leurs premiers dérèglemens, ni au danger de périr de misère, faute de secours. La colonie recevra de grands avantages de cet établissement ; la mer est souvent difficile à tenir depuis la pointe d'*Aprouague* jusqu'à *Ouyapoc*. Il s'y fait de continuel naufrages, faute d'endroits où l'on puisse relâcher. Cette mission sera l'asile où se retireront ceux qui voyagent, jusqu'à ce que le temps devienne favorable pour se remettre en mer. D'ailleurs, on cherche à ouvrir un chemin pour aller par terre à la colonie naissante d'*Ouyapoc*. Les Indiens d'*Aprouague* rendront ce chemin praticable et auront soin de l'entretenir. Enfin, ils seront d'un grand secours, soit pour la navigation, qu'ils entendent mieux qu'aucune autre nation, soit pour défricher les terres et pour construire des cases et des canots. On sait que quand ces sauvages sont dispersés et errans dans les forêts, on n'en peut tirer aucun service ; au lieu que, quand ils sont rassemblés dans un même lieu, l'émulation se met parmi eux ; le gain qu'ils font, et qui leur procure divers avantages, les rend actifs et laborieux. Le champ est ouvert, mon révérend père ; il ne s'agit plus que de nous envoyer des ouvriers propres à le cultiver. Ce nouvel établissement demande un homme qui s'y livre entièrement, qui soit d'un zèle infatigable pour courir ces mers et aller chercher ces Indiens errans et fugitifs, et qui ait de la facilité à apprendre les langues, surtout celles des *Arouas* et des *Mariones*. Ce sont principalement ces deux nations qui, se voyant inquiétées par les Portugais, se ressouviennent qu'elles ont été reçues autrefois dans l'alliance des François, et viennent se réfugier chez leurs anciens amis. Je me repose entièrement sur votre zèle, dont vous nous donnez tant de preuves, et je suis avec bien du respect, etc.

 LETTRE DU PÈRE FAUQUE

AU PÈRE DE LA NEUVILLE.

A Ouyapoc, le 2 juin 1735.

MON RÉVÉREND PÈRE, j'attends que le père d'*Auzillac* vienne me remplacer à *Ouyapoc*, et aussitôt je partirai pour ouvrir la mission des *Palikours*. C'est la nation la plus nombreuse de toutes celles qui sont aux environs de cette contrée. Je suis déjà connu de ces peuples, et je sens que j'en suis aimé. Si l'on veut gagner le cœur et l'affection de nos Indiens, il faut s'armer de beaucoup de patience, pour supporter leurs grossièretés et leurs défauts, avoir avec eux un air ouvert et des manières aisées, et être surtout attentif aux occasions de leur rendre service. C'est par ces manières franches et officieuses que le père Dayma s'est attiré l'amitié des *Pirious*, et les a rassemblés dans une peuplade au nombre de plus de deux cents; cette mission, qu'il a établie sous l'invocation de saint Paul, deviendra en peu de temps très-florissante.

Dans le voyage que je viens d'y faire avec M. Le Grand, lieutenant d'une compagnie de la marine, nous trouvâmes sur notre route la nation des *Caranes*. Ces bons sauvages nous comblèrent d'amitiés et de caresses, et je suis persuadé qu'on n'aura nulle peine à les réunir avec les *Pirious*. Ces deux nations parlent la même langue; elles se ressemblent parfaitement dans leurs mœurs et dans leurs usages, et les familles de part et d'autre s'unissent volontiers par des alliances. Ce qui me fit plaisir, fut de voir parmi eux une grande quantité d'enfans : cette jeunesse, formée de bonne heure à la piété chrétienne, se

préservera plus aisément des vices ordinaires aux sauvages, et conservera l'esprit du christianisme plus constamment que leurs parens qui se sont convertis dans un âge déjà avancé. En approchant de la nouvelle peuplade, j'admirai l'ardeur avec laquelle une soixantaine d'Indiens, hommes, femmes et enfans, travailloient à défricher les terres de l'emplacement où l'on doit bâtir l'église et le logement du missionnaire. Pour peu qu'on connoisse le caractère indolent des sauvages, et combien ils sont éloignés de tout travail tant soit peu pénible, on ne doutera point que cette vivacité et cette ardeur dont ils sont naturellement incapables, ne soit l'effet d'une grâce singulière de Dieu, qui leur inspire un courage si extraordinaire. Je louai le zèle qu'ils faisoient paroître pour élever ce saint édifice en l'honneur du vrai Dieu; je leur promis qu'aus sitôt que l'église seroit achevée je viendrois les revoir, et que j'amènerois avec moi quelques François pour leur servir de parrains lorsqu'ils seroient en état de recevoir le baptême. C'est un honneur dont nos Indiens sont jaloux, parce qu'ils trouvent un petit avantage dans les libéralités de ceux qui les ont tenus sur les fonts baptismaux.

Enfin, nous arrivâmes sur le soir à la *mission de Saint-Paul*: c'étoit un jour de réjouissance pour les sauvages, temps où ils prennent leurs plus belles parures. Les hommes vinrent nous recevoir à la descente de nos canots, et nous conduisirent, avec des démonstrations de joie extraordinaires, à la case de leur missionnaire. Les femmes ne le cédèrent point à leurs maris, et nous offrirent à l'envi divers rafraîchissemens. Le lendemain nous visitâmes toutes les cases de ces bonnes gens, qui manquoient d'expressions pour nous témoigner leur amitié et leur reconnaissance. Je ne vous dissimulerai pas, mon révérend père, que je portois secrètement envie au père *Dayma* du bonheur qu'il a de travailler à la conversion de ces

peuples ; je ne les quittai qu'à regret , lorsque , après avoir demeuré trois jours avec eux , il fallut nous séparer. Lorsque le père *Dayma* aura gagné et réuni dans le même lieu le reste des *Pirious* dispersés çà et là dans les forêts , il sera chargé d'une peuplade aussi nombreuse qu'elle le peut être dans ce lieu-là , eu égard à ce que les terres sont capables de rapporter pour la subsistance de ses habitans.

Je vous ai parlé dans d'autres lettres du grand capitaine *Ananpiaron* , que la mort nous enleva il y a peu d'années. J'ai entretenu plusieurs fois ses deux fils , qui s'appellent *Yaripa* et *Yapo*. L'un et l'autre paroissent très-affectionnés à la religion et aux missionnaires. Ils m'ont appris que le capitaine des *Ouayes* , qui habite le haut du *Camopi* , a dessein de s'approcher de nous , et de descendre jusqu'à l'embouchure de cette rivière. S'il persiste dans sa résolution , comme il y a lieu de le croire , nous pourrons placer là une mission qui sera composée de ceux de cette nation , auxquels se joindront les *Taroupis* , les *Acoquas* , les *Palanques* et les *Noragues*. Quoique cette mission , placée à l'embouchure du *Camopi* , doive être d'un grand secours à celle de Saint-Paul , dont elle retirera pareillement de grands avantages , je ne cesse pas de tourner mes vues du côté des *Palikours* , et j'irai incessamment reconnoître leur pays. On m'a déjà fait une peinture très-désagréable de sa situation et de la persécution qu'on a à souffrir des *maringouins* dont toutes ces terres sont couvertes. Je choisirai l'endroit le moins incommode pour y fixer notre demeure. Mais je crois qu'il faudra établir dans cette contrée deux missions , parce que les *Palikours* , les *Mayets* et les *Caranarious* qui occupent notre côte , du côté des Amazones , sont des nations trop nombreuses pour être rassemblées dans le même lieu. De là nous passerons chez les *Itoutanes*. Ces Indiens sont à tout moment dans la crainte de tomber entre les mains des Portugais :

on les réduira plus aisément que les autres sauvages d'alentour, parce qu'ils ont eu moins de commerce avec les Européens. En nous avançant ainsi peu à peu au large, nous pourrions embrasser toute la Guiane françoise, c'est-à-dire, le continent qui est depuis les Amazones jusqu'à *Marouï*. Peut-être même que la découverte de toutes ces terres deviendra très-avantageuse à la colonie. Lorsque ces missions seront toutes formées, nous espérons en établir encore une autre à l'embouchure de cette rivière d'*Ouyapoc*, en y réunissant les *Tokcyènes*, les *Maraones* et les *Maourious* nos voisins. Vous savez déjà que les *Galibis* de *Sinnamari* sont dans les plus favorables dispositions à l'égard des missionnaires.

Voilà, comme vous voyez, mon révérend père, une grande moisson : plus elle est difficile à recueillir, plus elle animera le zèle des ouvriers évangéliques. Ces *sauvages*, tout grossiers, tout barbares qu'ils sont, ont été rachetés du sang de Jésus-Christ. Que ce motif est puissant pour nous soutenir dans nos peines et dans nos fatigues ! Je ne prétends rien dissimuler à ceux qui se sentent pressés de venir partager nos travaux ; ils auront affaire à des peuples qui n'ont rien que de rustique et de rebutant dans leurs personnes, gens sans lois, sans dépendance, sans politesse, sans éducation, en qui l'on ne trouve nulle teinture de religion, et qui n'ont pas même les premiers principes des vertus morales ; en un mot, à de vrais sauvages qui semblent n'avoir de l'homme raisonnable que la figure ; mais en cela même ne sont-ils pas plus dignes de notre compassion et de notre zèle ? On ne dira pas que je donne de nos sauvages un portrait flatté ; mais en même temps je ne puis m'empêcher d'avouer qu'un missionnaire qui travaille à leur conversion, trouve bien des avantages qu'il n'auroit pas chez d'autres nations infidèles. Ici il n'a ni idolâtrie à détruire, ni idole à renverser ; il est à l'abri

des persécutions auxquelles on doit s'attendre ailleurs de la part des puissances idolâtres; ses instructions trouvent des cœurs extrêmement dociles, et l'on n'a jamais vu aucun sauvage former la moindre difficulté sur les vérités qui lui sont annoncées. Enfin, il recueille en paix le fruit de ses sueurs et de ses travaux; car bien qu'il soit vrai que dans le nombre de ces néophytes qu'on a convertis à la foi, il s'en trouve de tièdes et de languissans, il n'est pas moins vrai qu'on en voit un grand nombre qui conservent jusqu'à la mort un fond admirable de piété, et qui, par leur assiduité à la prière, et dans tous les autres exercices d'une vraie dévotion, font paroître autant de ferveur qu'on en remarque en Europe parmi nos plus fréquens congréganistes. Parmi les nations polies et civilisées, un missionnaire a souvent à se précautionner contre les atteintes de la vaine gloire et contre les retours de l'amour-propre. Il n'a pas ici à craindre de semblables écueils, où viendrait se perdre le mérite de tous ses travaux; il passe sa vie dans l'obscurité, au milieu des bois, n'ayant que Dieu pour témoin de ses ennuis, de ses souffrances, de ses sueurs et de ses fatigues. Ah! qu'il est doux, mon révérend père, qu'il est consolant pour un ouvrier de l'Évangile, dont les vues sont bien épurées, de n'avoir que Dieu, au milieu de ces régions barbares, auquel il puisse avoir recours, de s'entretenir familièrement avec lui, de lui découvrir ses peines, de n'attendre de secours que de lui seul, et d'être comme en droit de lui dire: Vous seul, ô mon Dieu, vous êtes mon unique refuge, mon soutien, mon espoir, ma consolation, ma joie, en un mot, mon Dieu et mon tout! *Deus meus et omnia*. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec respect, etc.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

MISSIONS DE L'AMÉRIQUE.

	Pages
TABLEAU HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.	1
Jean I ^{er} , dit le Bâtard, roi de Portugal, et Henri, duc de Visco, son fils, moteurs des premières expéditions maritimes.	2
Découvertes des Portugais en Afrique : Madère, les Canaries, le Sénégal, la Guinée, etc.	3
Jean II perfectionne la navigation et dirige Barthélemy Diaz, qui découvre le cap de Bonne-Espérance.	4
Christophe Colomb à la cour de Lisbonne. — Ses études et ses premiers voyages maritimes. — Ses vues sur les Indes orientales.	5
Aspect sous lequel se présentent à l'imagination des navigateurs les découvertes à faire dans les Indes, comparativement aux nouvelles colonies d'Afrique. — Mœurs des Africains. — Funérailles de leurs rois.	7
Colomb, né Génois, offre ses services d'abord à sa patrie, ensuite au Portugal, puis à l'Espagne.	9
Le prieur Perez fait goûter les projets de Colomb à la reine Isabelle. — Hésitation de Ferdinand, roi de Castille. . . .	11
Colomb créé grand-amiral, et vice-roi des îles et continens à découvrir. — Il s'embarque avec trois vaisseaux. — Révolte des équipages.	13
Découverte des îles Lucayes. — Prise de possession de San-Salvador. — Portrait des habitans de cette île.	15
Découverte et prise de possession de Cuba, d'Haïti (Saint-Domingue), de Cibao (Saint-Thoams). — Perte du vaisseau de Colomb. — Effet des armes à feu sur les insulaires. . .	16
Retour de Colomb en Espagne. — Sa réception à la cour d'Isabelle et de Ferdinand. — Opinions sur ses découvertes, qui sont appelées <i>Indes occidentales</i>	18

	Pages
Seconde expédition de Colomb. — Bulle d'Alexandre IV, qui confère la souveraineté des Indes à Ferdinand et Isabelle. — Création d'un corps de missionnaires pour la conversion des Indiens. — Découverte des îles de la Désirade, de la Dominique, de Marie-Galande, de la Guadeloupe, d'Antigoa, de Porto-Rico et de la Jamaïque.	20
Colomb est calomnié à la cour de Castille. — Commissaire envoyé d'Espagne pour examiner sa conduite. — Colomb va se disculper devant Ferdinand et Isabelle.	22
Découverte du Brésil par les Portugais. — Comment le nom d' <i>Amérique</i> est donné au Nouveau-Monde. — Nouvelles persécutions contre Colomb. — Nouveau commissaire. — Colomb mis aux fers et déporté en Espagne.	23
Troisième expédition de Colomb. — Séjour critique à la Jamaïque. — Effet d'une éclipse de lune sur les naturels. — Malheurs de Colomb. — Retour en Espagne. — Mort d'Isabelle. — Mort de Colomb. — Son portrait.	25
Vices et crimes des conquérans de l'Amérique. — Exemples de vertu et de sagesse que Colomb leur avoit donnés. . . .	30
Conduite d'Ovando, gouverneur d'Hispaniola (Haïti) envers Anacoana, reine d'une partie de l'île. — Dépopulation. — Les Lucayens transportés à Santo-Domingo.	35
Découvertes de Ponce de Léon, de Diaz de Solis, et de Pinson. — Réponse d'un cacique de l'île de Cuba à un missionnaire. — Recherche de l'or, des perles et d'une <i>fontaine rajeunissante</i> . — Balboa découvre la mer du Sud. . .	38
Les missionnaires défendus par le protestant Robertson de toute participation à l'esclavage et à la destruction des Indiens. — Établissement de la république chrétienne du Paraguay par les jésuites.	39
Las-Casas.	40
Travaux dans les mines. — Supplices endurés par les Indiens.	41
DES ÉTABLISSEMENS FRANÇOIS EN AMÉRIQUE.	44
Les François découvrent Terre-Neuve, le Canada et l'Acadie dans l'Amérique septentrionale.	45
Colonie de Saint-Christophe. — Flibustiers et boucaniers. . .	47
Le cardinal de Richelieu donne le gouvernement des îles de l'Amérique au chevalier de Poincy. — Résultats de son administration dans les Antilles.	48

Moyens employés par Louis XIII et Louis XIV pour assurer le bonheur et la prospérité des colonies françaises.	50
Conduite des François dans le Canada.	52
Établissement d'une compagnie d'actionnaires pour le commerce du Canada.	54
Érection d'un évêché à Québec. — Caisse de secours en France pour l'envoi des missionnaires. — Fondation d'écoles et d'un hôpital au Canada. — Madame Chauvin de La Pellerie et quatre ursulines passent dans la colonie. — Leur dévouement au service des malades et des pauvres.	55
Influence des pères jésuites et des sœurs ursulines sur les Iroquois.	60.

MISSIONS DU CANADA.

LETTRE DU PÈRE GABRIEL MAREST AU PÈRE DE LAMBERVILLE.	62
Établissements anglois et françois à la baie d'Hudson. — Méintelligence entre les deux nations. — Circonstances de l'assassinat du père Dalmas. — Les Anglois restés maîtres du pays.	65
Le père Sylvie. — Expédition de M. d'Iberville. — Le père Marest, aumônier. — Montagnes et bancs de glace.	66
Passage du détroit du Nord.	69
Tempête. — Mort du frère de M. d'Iberville.	75
Prise du fort <i>Bourbon</i>	77
Portrait et mœurs des sauvages. — Religion. — Climat. — Chasse du <i>caribou</i> . — Langue des sauvages.	80
LETTRE DU PÈRE SÉBASTIEN RASLES A SON FRÈRE. 12 octobre 1725.	85
Arrivée chez les <i>Abnakis</i> . — Leur portrait. — Parure des hommes et des femmes. — Leur tendresse pour leurs enfans. — Repas.	86
Langues des nations iroquoises.	89
Le père Rasles est envoyé chez les Illinois. — Son arrivée à <i>Missilimakinak</i>	91
Superstitions des <i>Outaouacks</i> . — Familles du Grand-Lièvre, de la Carpe et de l'Ours. — Cérémonies funébres. — Culte du <i>manitou</i>	95
Arrivée du missionnaire chez les Illinois. — Festin des ca-	

	Pages
pitaines. — Éloquence d'un chef de sauvages. — Repas des Illinois. — Leur portrait. — Passion de ce peuple pour la chasse et pour la guerre. — Sa cruauté envers les prisonniers.	97°
Retour du père Rasles chez les Abnakis. — Son discours aux Amalingans, pour les gagner au christianisme. — Conversion et baptême de ce peuple.	104
Attachement des sauvages à la foi catholique et à l'alliance des François. — Discours d'un Indien au gouverneur anglois.	111°
La guerre est déclarée entre la France et l'Angleterre. — Victoires des Indiens sur les Anglois. — Fureur de ceux-ci contre le missionnaire. — Sa tête est mise à prix.	115
Conférence entre les sauvages et le gouverneur de Boston.	114
Tentatives insidieuses du gouverneur pour introduire chez les sauvages la religion réformée. — Réponse de leur député.	116
Émigration des Indiens pendant un certain temps de l'année.	118
Dangers que court le missionnaire. — Preuves d'attachement que lui donnent les sauvages.	120
LETTRE DU PÈRE DE LA CHASSE AU PÈRE ***, 29 octobre 1724.	125
Les Anglois attaquent le village de <i>Narantsouack</i> . — Mort du père Rasles. — Consternation et fuite des Indiens. — Les Anglois mettent le feu à l'église. — Profanation du cadavre du missionnaire.	126
Détails sur la vie du père Rasles. — Ses vertus chrétiennes. — Regrets que sa mort excite parmi les sauvages.	128
LETTRE DU PÈRE ***, 21 octobre 1757.	152
Expédition des Abnakis contre les Anglois. — Départ du missionnaire.	155
Festin de guerre.	154
Arrivée au fort <i>Vaudreuil</i> , rendez-vous général des troupes.	158
Victoire des Indiens. — Détails sur cette affaire.	141
Cruauté des Outaouacks envers leurs prisonniers. — Repas de cannibales. — Tentatives infructueuses du missionnaire pour adoucir leur férocité. — Ivresse et désordres des sauvages.	146
Serpens à sonnettes.	155

Combat naval. — Obsèques d'un guerrier <i>nipistingue</i>	156
Le commandant du fort George est sommé de se rendre. — Sa réponse.	160
Reddition de la place. — Barbarie des sauvages. — Massacre des Anglois. — Belle conduite des officiers françois.	169
Retour du missionnaire chez les <i>Abnakis</i>	179
LETTRE DU PÈRE GABRIEL MAREST AU PÈRE GER- MON, 9 novembre 1712.	181
Difficultés que présente la conversion des sauvages. — Leurs vices.	ib.
Détails sur le pays des Illinois. — <i>Rivière des Illinois</i> . — Le <i>Mississipi</i> . — Le <i>Missouri</i> . — L' <i>Ouabache</i> . — Productions du pays.	185
Mœurs des Illinois. — Occupations des hommes et des fem- mes. — Superstitions. — <i>Manitous</i>	186
Entretien du père Mermet avec un charlatan de ce pays.	189
Ordre établi par les missionnaires dans la mission des Illi- nois.	191
Fermeté et conduite édifiante d'une jeune catéchumène.	194
Voyage périlleux du missionnaire.	197
Mort du père Bergier. — Triomphe des charlatans. — La croix est mise en pièces.	200
Guerres des sauvages.	204
Arrivée à <i>Michillimakinac</i> . — Mœurs de ses habitans.	209
Féroçité des sauvages <i>scioux</i>	212
Retour du père Marest dans la mission des <i>Cascaskias</i>	ib.
MÉMOIRE SUR LA VIE DU PÈRE PICQUET, PAR M. DE LALANDE.	215
M. Picquet rétablit la mission du lac des Deux-Montagnes. — Travaux et succès de ce missionnaire parmi les nations iroquoises.	216
Discours adressé au roi de France par un guerrier sauvage.	218
Services rendus au général françois par le père Picquet, dans la guerre de 1742. — Entreprises militaires du mission- naire.	219
Établissement de la mission du fort de la Présentation. — Ac- croissement de cette mission et progrès qu'y fait la religion. — Forme de gouvernement établie chez les sauvages.	225
Voyage du missionnaire autour du lac Ontario.	251
Chutes du Niagara.	255

	Pages
Arrivée et réception du missionnaire au fort Frontenac. . .	237
Voyage du père Picquet en France. — Son retour à la Présentation. — Nouveaux services qu'il rend aux généraux français. — Confiance que lui témoigne M. de Vaudreuil. . .	258
Fidélité inébranlable du missionnaire. — Témoignage que lui rend le gouverneur-général de la Nouvelle-France. . .	244
Retour du père Picquet en France. — Son voyage à Rome. — Son retour dans sa patrie et sa mort. — Son portrait. . .	249

MISSIONS DE LA LOUISIANE.

LETTRE DU PÈRE DU POISSON AU PÈRE PATOUILLET. . .	252
Arrivée au village des <i>Sauthouis</i> . — Cérémonie du <i>calumet</i> . — Danse des sauvages. — Leurs mœurs.	<i>ib.</i>
Détails sur l'établissement français des <i>Akensas</i>	256
LETTRE DU PÈRE DU POISSON AU PÈRE ***. 9 octobre 1727.	258
Journal d'un voyage sur le Mississippi. — Arrivée aux <i>Chapitulas</i> . — Concessions, habitations et établissemens de ce pays.	259
Inconvéniens d'un voyage dans ces contrées. — Inondations du fleuve. — Courans. — Chaleur du climat. — Nourriture ordinaire des habitans.	265
Insectes du pays. — <i>Maringouins</i>	266
Bête puante.	270
Établissement français des <i>Natchez</i>	273
Arrivée aux <i>Akensas</i>	276
LETTRE DU PÈRE LE PETIT AU PÈRE D'AVAUGOUR. 12 juillet 1730.	278
Nation des <i>Natchez</i> . — Leur temple. — Leur religion. . . .	279
Pouvoir absolu du grand chef. — Ses funérailles. — Domestiques immolés sur son tombeau.	282
Ordre suivi dans la famille royale pour la succession au trône.	284
Festin annuel donné au peuple par le grand chef.	285
Mariages.	287
Cérémonies observées quand une guerre est déclarée. — Breuvage appelé <i>médecine de guerre</i> . — Tactique des sauvages.	288
Medecins. — Jongleurs.	291

Cérémonies funèbres. — Deuil.	293
Traités de paix. — Réception des ambassadeurs.	294
Perfidie des Natchez. — Massacre des François. — Mort du père du Poisson.	296
Trahison des Yazous. — Assassinat du père Souel.	300
Le père Doutreleau, criblé de blessures, échappe miraculeu- sement au massacre.	302
Sept cents Tchactas marchent contre les Natchez. — Leur victoire. — Les Natchez se renferment dans leurs forts. — Arrivée des François. — Conditions que mettent les as- siégés à la reddition des prisonniers. — Capitulation.	305
Vices et avidité des Tchactas. — Profanation des vases sacrés.	308
Dévouement des ursulines, et services qu'elles rendent à la colonie.	310
Les Illinois viennent offrir leurs services au gouverneur, pour venger la mort des François. — Discours de deux de leurs chefs.	311
Piété et vie édifiante des Illinois. — Un de ces sauvages, qui avoit fait le voyage de France, raconte à ses compatriotes les merveilles de ce pays.	314
Regrets que la mort des missionnaires excite parmi les Akensas.	317
LETTRE DU PÈRE VIVIER AU PÈRE ***. 17 novem- bre 1750.	319
Obstacles que le commerce des Anglois met à la conversion des sauvages.	320
Cours du Mississipi. — Sa jonction avec le Missouri. — Ani- maux qui peuplent les rives du fleuve.	321
La Nouvelle-Orléans. — Climat. — Productions du pays. Rareté des pierres. — Arbre à cire. — Commerce.	325
Natchez. — Akensas.	325
Illinois. — Climat. — Fertilité du terroir. — Productions. — Abondance du gibier. — Taureaux et chevaux sau- vages.	326
Fontaines salées. — Mines de plomb, d'argent, de borax, d'or et de cuivre.	328
Dispositions des Panismahas à recevoir l'Évangile. — Loi qu'ils observent quand ils vont à la chasse.	329
Importance de ce pays pour la France. — Nécessité d'y fon- der un établissement solide.	331

MISSIONS DE LA CALIFORNIE.

MÉMOIRE SUR LES MISSIONS DE LA CALIFORNIE, PAR LE PÈRE PICOLO. 10 février 1702.	55a
Arrivée des premiers missionnaires en Californie. — Récep- tion que leur font les habitans. — Travaux des mission- naires. — État de la religion dans ce pays.	555
Description de la Californie. — Climat. — Productions. — Animaux. — Pêche des perles. — Mines.	556
Population. — Parure et occupations des hommes et des fem- mes. — Portrait et mœurs des Californiens. — Leurs su- perstitions.	559
Moyens à prendre pour propager la religion catholique parmi ces peuples, et pour entretenir avec eux un commerce du- rable.	542

MISSIONS DE SAINT-DOMINGUE.

LETTRE DU PÈRE MARGAT AU PÈRE ***. 27 février 1725.	546
Nègres esclaves. — Leur caractère et leurs mœurs. — Docilité avec laquelle ils reçoivent les instructions des mission- naires.	547
Description de Saint-Domingue. — Chaleur excessive du cli- mat. — Maringouins. — Mort du père Vanbove.	550
Fréquentes maladies auxquelles sont exposés les nouveaux venus. — Incommodités que les missionnaires ont à souf- frir dans cette île.	554
LETTRE DU PÈRE MARGAT AU PÈRE DE LA NEUVILLE. 2 février 1729.	559
Nègres marrons.	ib.
Indiens originaires de l'île.	560
Vertus et piété de Colomb. — Découverte de Saint-Domingue. — Docilité des Indiens. — Le vaisseau de Colomb se brise contre des récifs. — Générosité du roi Guacanariq. — Co- lomb part pour l'Espagne.	562
Vexations exercées contre les habitans de l'île par la nou- velle colonie. — Avidité et débauches des Espagnols. — Soulèvement des Indiens.	565
Retour de l'amiral. — Guerre entre les Indiens et les Espa- gnols. — Défaite des Indiens. — Cruauté des vainqueurs.	566

Missionnaires envoyés à Saint-Domingue. — Mort de la reine Isabelle et de Christophe Colomb. — Ruine entière des Indiens. — Ils sont réduits en esclavage, et répartis entre les nouveaux habitans de l'île.	368
Barthélemy de Las-Casas. — Son portrait. — Il est nommé à l'évêché de Chiapa. — Démarches qu'il fait à la cour d'Espagne pour faire anéantir les partages. — Le cardinal Ximénès, régent, l'envoie à Saint-Domingue, avec pleins pouvoirs pour réformer les abus. — Obstacles qu'il rencontre dans l'accomplissement de sa mission.	571
Retour de Las-Casas en Espagne. — L'évêque de Darien se déclare contre les Indiens. — Leur cause est appelée au conseil du roi. — Discours de l'évêque de Darien. — Réponse et plaidoyer de Las-Casas en faveur des Indiens.	575
Destruction presque générale de la population originaire de Saint-Domingue.	579
LETTRE DU PÈRE MARGAT AU PÈRE DE LA NEUVILLE. 20 novembre 1750.	580
Dissertation sur l'identité qui existe entre la <i>pintade</i> et la <i>méléagrides</i> . — Opinions diverses des auteurs latins à ce sujet.	<i>ib.</i>
LETTRE DU PÈRE MARGAT AU PROCUREUR-GÉNÉRAL DES MISSIONS AUX ÎLES DE L'AMÉRIQUE. 20 juillet 1745.	591
Établissement, progrès et situation présente des missions de Saint-Domingue.	592
Description de la ville du Cap. — Logement des missionnaires. — Établissements de charité. — Maison de Providence des hommes. — Maison de Providence des femmes. — Hôpital pour les femmes malades.	597
Maison du Cap, chef-lieu de la mission.	402
La Petite-Anse.	403
Le quartier Morin. — Vertus et mort du père Olivier.	404
Limonade. — Le quartier du Trou. — Saint-Pierre des Terriers-Rouges.	405
Le fort Dauphin.	406
Quartier du Dondon. — Éloge du père Le Pers.	408
Quartier de la Grande-Rivière. — Ravages causés par une inondation.	410
La Plaine du Nord. — Le Morne-Rouge. — L'Accul. — Le Limbé. — Le Port-Margot. — Le quartier le Borgne. — Plai-	

sance. — Pilate. — Le Gros-Morne. — Le Port-de-Paix.	
— Les Trois-Rivières. — Le quartier Saint-Louis.	412
Éloge du père Boutin. — Son portrait. — Ses travaux apos- toliqnes. — Soins qu'il donne à l'instruction des nègres. — Établissement qu'il forme d'un hospice pour les filles orphelines. — Il fait venir des religieuses d'Europe pour élever les jeunes filles créoles. — Regrets que sa mort ex- cite dans toute la colonie.	416

MISSIONS DE LA GUIANE.

LETTRE DU PÈRE CROSSARD AU PÈRE DE LA NEUVILLE. 10 novembre 1726.	429
Travaux du père Lombard dans la Guiane. — Il établit sa résidence au centre de cette contrée. — Fondation d'un séminaire de catéchistes. — Progrès que fait la religion au moyen de cet établissement.	450
Réunion de tous les chrétiens dans la bourgade de Kourou. — Construction de l'église.	455
LETTRE DU PÈRE LOMBARD AU PÈRE CROISSET. 25 fé- vrier 1750.	456
Mort de trois missionnaires à Cayenne.	457
Nation des <i>Amikouanes</i> , ou Indiens à longues oreilles. — Au- tres nations de la Guiane.	458
Progrès de la religion parmi ces peuples. — Mort édifiante de plusieurs néophytes.	459
LETTRE DU PÈRE FAUQUE AU PÈRE DE LA NEUVILLE. 1 ^{er} mars 1750.	445
Voyage sur la rivière d'Ouyapoc. — Nation des Caranes.	ib.
Animal nommé <i> paresseux </i>	447
Manière dont les <i>Acoquas</i> font la pêche.	449
Arrivée chez les Pirious. — Réception que ces peuples font aux missionnaires. — Leur disposition à embrasser le chris- tianisme. — Étonnement de ces sauvages à la vue d'un livre.	450
LETTRE DU PÈRE LOMBARD AU PÈRE DE LA NEUVILLE. 11 avril 1753.	452
Peuplade de Kourou. — Ordre établi dans cette mission. — Infirmeries.	453
Mission d'Ouyapoc. — Médaille à l'effigie de saint Pierre, trouvée en fouillant la terre.	456

Utilité d'une mission à établir sur la rivière d' <i>Aprouague</i> . . .	458
LETTRE DU PÈRE FAUQUE AU PÈRE DE LA NEUVILLE.	
2 juin 1755.	460
Nation des Pirious. — Progrès du christianisme dans cette mission.	<i>ib.</i>
Missions à établir à l'embouchure du Camopi, chez les Palikours, les Itoutanes, et à l'embouchure de l'Ouyapoc. .	462
Fruit qu'un missionnaire peut recueillir de ses travaux dans ces contrées.	463



